



HAL
open science

Les commissions de quartier à l'heure de l'engagement écocitoyen, à Dijon : entre communication stratégique publique locale et construction d'un espace public restreint morcelé

Sandrine Hily

► **To cite this version:**

Sandrine Hily. Les commissions de quartier à l'heure de l'engagement écocitoyen, à Dijon : entre communication stratégique publique locale et construction d'un espace public restreint morcelé. Sciences de l'information et de la communication. Université Bourgogne Franche-Comté, 2018. Français. NNT : 2018UBFCH022 . tel-02023846

HAL Id: tel-02023846

<https://theses.hal.science/tel-02023846v1>

Submitted on 18 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



NNT :

**THÈSE DE DOCTORAT DE L'ÉTABLISSEMENT
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE**

**Pour obtenir le grade de
Docteur de l'Université de Bourgogne Franche-Comté
en Sciences de l'Information et de la Communication**

Ecole Doctorale LECLA (E. D. 592)

Laboratoire CIMEOS (E. A. 4177)

Doctorat de Sciences de l'Information et de la Communication par Sandrine Hily

*Les commissions de quartier
à l'heure de l'engagement écocitoyen, à Dijon :
entre communication stratégique publique locale
et construction d'un espace public restreint morcelé*

Présentée et soutenue le 25 octobre 2018, à Dijon

Mémoire de Thèse et Annexes

Composition du jury :

**Eric Heilmann, Professeur en SIC, Université de Bourgogne Franche-Comté,
Président du Jury**

Elizabeth Gardère, Professeur en SIC, Université de Bordeaux, Rapporteur

Jean-Luc Bouillon, Professeur en SIC, Université de Rennes, Rapporteur

**Olivier Galibert, Professeur en SIC, Université de Bourgogne Franche-Comté,
Directeur de thèse**

Jacques Bonnet, Ancien Professeur en SIC, Université de Bourgogne Franche-Comté, Agrosup, Invité

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier mon directeur de thèse Olivier Galibert, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication qui m'a encouragée tout au long de cette démarche doctorale. Il m'a permis de prendre confiance en moi et aussi de suivre un chemin rigoureux car, à chaque fois que je m'égarais, il n'hésitait pas à me le signaler et je le remercie de tout cœur pour cette franchise. Merci.

Je souhaite remercier Jacques Bonnet qui m'a permis de démarrer cette thèse de doctorat et m'a toujours soutenue et encouragée, et menée vers le meilleur de moi-même. Merci.

Je souhaite aussi remercier mes parents Jean et Odette, mes enfants Paloma et Théo car ils ont aussi cru en mes capacités à aller jusqu'au bout de l'écriture de cette thèse, et un grand merci à leur papa Edwin Juno-Delgado. Sa thèse de doctorat en Droit avait été pour lui aussi un long chemin de 6 années sur lequel je l'avais accompagné et il m'a encouragée et aidée, à son tour, pour l'écriture de ma propre thèse de doctorat. Merci.

Cette thèse n'aurait pas pu être écrite si je n'avais pas eu l'entière confiance de François Rebsamen, ancien Ministre, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole. Merci.

Nathalie Koenders, Première adjointe de la ville de Dijon m'a également accordé sa confiance et aussi toute l'équipe du service démocratie locale de la Ville de Dijon. Merci.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées dans le cadre de ma thèse de doctorat et ont pris le temps de répondre à mes questionnaires, à toutes celles et ceux qui m'ont aidée par un conseil, par un encouragement. Merci.

Titre : Les commissions de quartier à l'heure de l'engagement écocitoyen, à Dijon : entre communication stratégique publique locale et construction d'un espace public restreint morcelé

Mots clés : démocratie participative, commissions de quartier, budgets participatifs, écocitoyenneté, communication publique locale, espace public

Résumé : Cette thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication explore la question de l'engagement écocitoyen dans les commissions de quartier de Dijon. De nombreuses publications universitaires ou plus vulgarisées de différents champs de recherche (Sciences de l'Information et de la Communication, psychologie sociale et environnementale, science politique, droit, philosophie, écologie, etc.) ont investi cette question ces dernières années. Les acteurs de la question une fois définis (habitants,

élus, techniciens, représentants de structures et d'associations, etc.), il a été possible d'étudier différents dispositifs de la démocratie participative à Dijon. La problématique générale suivante a été choisie : « **En quoi les commissions de quartier à Dijon sont-elles en tension entre dispositifs info-communicationnels de la communication publique locale et espace public restreint morcelé ? Par quel processus l'écocitoyenneté émerge-t-elle ou pas de cette tension ?** » La méthodologie utilisée fut inductiviste avec de la participation observante, de la recherche-action en tant que « *chercheur-embedded* » puisque à la fois chercheur et conseillère municipale de Dijon, déléguée à la démocratie locale (2014-2020).

Title : Neighborhood commissions at the time of the eco-citizen commitment, in Dijon: between local public strategic communication and construction of a small public fragmented space

Keywords : participatory democracy, neighborhood commissions, participatory budgets, eco-citizenship, local public communication, public space

Abstract : This doctoral thesis in Information and Communication Science explores the question of eco-citizen commitment in the neighborhood commissions of Dijon. Many academic or more popular publications in different fields of research (Information and Communication Science, social and environmental psychology, political science, law, philosophy, ecology, etc.) have addressed this issue in recent years. Once the actors of the question had been defined (the inhabitants, elected officials,

technicians, representatives of structures and associations, etc.), it was possible to study different instances of participatory democracy in Dijon. The following question ensued : "**How are the neighborhood commissions of Dijon stretched between the information-communication implementations of local public communication and fragmented, limited public space?**" How does eco-citizenship emerge or not from this split? The methodology used by the author was inductivist with observant participation, research-action as field researcher since she is both a researcher and a municipal councilor of Dijon, the Delegate to local democracy (2014-2020).

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	12
Pourquoi une thèse de doctorat ?.....	12
Pourquoi une thèse en Sciences de l'Information et de la Communication ?	14
Pourquoi la sphère écologie politique ?.....	15
Pourquoi le sujet de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier ?	17
Les enjeux des commissions de quartier comme outil de démocratie locale et le contexte dijonnais.....	18
Les commissions de quartier : des dispositifs info-communicationnels ?	22
L'exemple des commissions de quartier à Dijon	25
L'écocitoyenneté : un concept juridique du développement durable	27
La problématique de cette thèse et ses hypothèses.....	30
PARTIE I : CONSTRUCTION DE LA RECHERCHE	32
1. Contextualisation en sciences humaines : une nécessaire interdisciplinarité ..	32
1.1 La notion d'Espace Public	33
1.2 Citoyenneté et écocitoyenneté	37
1.3 La démocratie participative	40
1.4 Les commissions de quartiers : un dispositif de médiation institutionnalisé ?	41
2. L'approche en Sciences de l'Information et de la Communication	43
2.1 La communication publique, politique, locale et territoriale	43
2.2 Une interrogation sur la communication environnementale	47
2.3 La communication persuasive et la communication engageante	50
2.4 Une prise en compte des enjeux des dispositifs socio-techniques de communication	

2.5 Une approche organisationnelle des phénomènes de communication	53
2.5.1 La notion d'acteurs en sciences sociales	53
2.5.2 Au-delà des stratégies d'acteurs dans le débat public et la concertation .	54
2.5.3 La commission de quartier comme organisation : définition des différents acteurs, normes et formes organisationnelles	57
2.5.4 L'articulation des niveaux macro, micro : une approche méso	58
3. Positionnement épistémologique	65
3.1 Un « chercheur embedded » : avantages et limites	65
3.1.1 Accès et compréhension fine du terrain, récit de vie	66
3.1.2 Distanciation critique problématique	68
3.1.3 Mettre de la distance dans la pratique / Investir les leçons de la pratique dans la théorisation	69
3.2 Une recherche proche de la recherche-action	70
3.3 Une approche inductiviste s'inspirant de la Grounded theory (théorie ancrée)	73
3.4 Une posture compréhensive et exploratoire (qualitatif), qui assume la dimension monographique	76
4. Une méthodologie générale inductiviste : un va et vient permanent entre théorie et empirie	78
4.1 La méthode ethnographique : l'observation participante et la participation observante	79
4.2 Les questionnaires, les entretiens (choix de les rendre anonymes)	82
4.3 Le recueil de documents (comptes-rendus, articles, etc.) et de statistiques ..	86
4.4 Les méthodes d'analyse des données et questionnements systématiques de la validité des données	87
4.4.1 Le classement des données et leur choix de présentation	88
4.4.2 Sémantique textuelle interprétative	88
4.4.3 Méthodologie de l'analyse du discours	89
4.4.4 Analyses de statistiques et création de schémas pour la théorisation	89

5. La problématique de cette thèse de doctorat	90
PARTIE 2 : PRÉSENTATION DE L'ANALYSE EMPIRIQUE.....	93
1. Les données qualitatives sur les commissions de quartier de Dijon	93
1.1 Les articles du Bien Public : deux exemples	94
1.2 Info Dijon, presse quotidienne numérique : exemple de l'inauguration de la plateforme de compostage d'une structure socio-culturelle	96
1.3 Dijon mag, le magazine de la Ville	97
1.4 Livre sur les commissions de quartier de la mandature 2014-2017	100
2. Les données quantitatives des commissions de quartier	103
2.1 Fichier du tirage au sort des membres des commissions de quartier de 2014 103	
2.2 Fichier des participants à la formation prise de parole proposée aux membres de commissions de quartier de Dijon	103
2.3 Fichier des statistiques sur les commissions de quartier	104
2.3.1 Évolution du nombre de candidatures par commission	105
2.3.2 Répartition des candidatures par collège et par commission	106
2.3.3 Nombre de budgets participatifs retenus par commission	107
2.3.4 Les budgets participatifs retenus par commission	108
2.3.5 Budgets participatifs par thématique depuis 2009	108
3. Les documents internes de la démocratie locale à Dijon.....	114
4. Les entretiens avec les acteurs des commissions de quartier	117
4.1 Entretiens de Samid El Ouahidi, 2004	117
4.2 Les entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier de Dijon 118	
5. Le dispositif écocitoyen de recherche-action au sein des commissions de quartier de Dijon.....	158
5.1 Entretien avec le Ministre du Travail, 25 octobre 2014, Palais des Ducs ...	158

5.2 Le marché équitable du Parc du Château de Pouilly de juillet 2015 et ses animations écocitoyennes	166
5.3 Le dispositif numérique écocitoyen dans un établissement public de sensibilisation à l'environnement	167

PARTIE 3 : PROLONGEMENT ANALYTIQUE, MISE EN PERSPECTIVE ET MODÉLISATION180

1. Discussion des hypothèses	180
Première hypothèse : les budgets participatifs (le citoyen-acteur).....	180
Deuxième hypothèse : les dispositifs écocitoyens.....	181
Troisième Hypothèse : identité écocitoyenne.....	182
Quatrième hypothèse : instrumentalisation des commissions de quartier.....	183
2. Comparaison avec d'autres villes de France, le département de la Côte d'or, la Région Bourgogne Franche-Comté.....	184
2.1 Exemple de six villes de France : Grenoble, Rennes, Metz, Strasbourg, Paris, Montreuil.	185
2.1.1 Présentation des dispositifs à partir de documents écrits récupérés lors de mes déplacements ou issus des sites internet.....	185
La ville de Grenoble	185
La ville de Rennes	189
La ville de Metz.....	194
La ville de Strasbourg.....	196
La ville de Montreuil	198
La ville de Paris	200
2.1.2. Questionnaire transmis par mail à des élus des villes de Grenoble, Metz, Strasbourg, Paris, Montreuil, Rennes.....	201
2.2 Le Département de la Côte d'or, Côte d'or Magazine	213
2.3 La Région Bourgogne Franche-Comté, le Rapport du CESER sur l'innovation démocratique.....	215
3. Tirer des connaissances sur le processus analysé.....	218

Hypothèse 1 : les budgets participatifs (vers des acteurs éco-citoyens).....	218
Hypothèse 2 : dispositifs écocitoyens.....	221
Hypothèse 3 : identité écocitoyenne.....	222
Hypothèse 4 : instrumentalisation des commissions de quartier.....	226
CONCLUSION GÉNÉRALE	229
1. Les limites de cette thèse de doctorat.....	229
2. Élargissements empiriques vers d'autres dispositifs info-communicationnels de démocratie locale	230
2.1 Les conseils citoyens	230
2.2 Le conseil municipal des enfants.....	231
2.3 L'Observatoire de la biodiversité à Dijon	232
2.4 L'Observatoire de l'âge.....	233
2.5 Les associations environnementales « <i>Arborescence</i> » et « <i>Pirouette Cacahuète</i> » 234	
2.6 Latitude 21, La Maison de l'Architecture et de l'environnement	235
2.7 Le dispositif Powerangels.....	236
2.8 La plateforme numérique : dijon.jeparticipe.fr	237
2.9 Les autres villes et autres pays, l'Association France Urbaine	238
3. Perspectives professionnelles et ouverture scientifique	239
3.1 Ce que je souhaite faire ensuite concernant la transition socio-écologique	239
3.2 La communication de crise en Sciences de la Terre.....	241
3.3 Lien avec mon projet professionnel	243
4. Avenir citoyen et politique	244
LISTE DES FIGURES	246
BIBLIOGRAPHIE	249
LIVRES	249
ARTICLES	252
THÈSES ET MÉMOIRES	254

ACTES DE COLLOQUES ET DE CONFÉRENCES.....	255
RAPPORTS DE RECHERCHES.....	255
SOURCES NUMÉRIQUES.....	256
VIDÉOS-DOCUMENTAIRES.....	257
RADIO.....	258
ANNEXES DE LA THÈSE.....	259
Annexe 1 : Carnet de bord des premières commissions de quartier observées	260
Première commission de quartier : Université, 12 novembre 2014.....	261
Deuxième commission de quartier : Les Grésilles, 18 novembre 2014.....	261
Troisième commission de quartier : Toison d’or, 19 novembre 2014.....	261
Quatrième commission de quartier : Montchapet, 28 novembre 2014.....	262
Cinquième commission de quartier : Fontaine d’Ouche, 1 ^{er} décembre 2014...	262
Schéma des commissions de quartier de Dijon.....	263
Annexe 2 : Dijon Mag d’avril 2014 à décembre 2017 en lien avec la démocratie locale à Dijon.....	264
Année 2017.....	265
Année 2016.....	270
Année 2015.....	276
Année 2014.....	281
Annexe 3 : Fichier excel des membres des commissions de quartier ayant participé à une formation à la prise de parole (mandature 2014-2017).....	282
Annexe 4 : Exemple de compte-rendu de commission de quartier de Dijon..	287
Annexe 5 : Comptes-rendus de la foire bio, équitable et solidaire de 2015	327
Annexe 6 : Comptes-rendus des réunions du dispositif numérique écocitoyen	335
Annexe 7 : Les entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier de Dijon.....	359
LES ÉLUS.....	360
Entretien avec Madame A.....	361

Entretien avec Monsieur B	367
Entretien avec Monsieur C	373
Entretien avec Madame D	386
LES TECHNICIENS	391
Entretien avec Monsieur E	392
Entretien avec Madame F	398
Entretien avec Monsieur G	403
Entretien avec Madame H	410
LES HABITANTS	416
Entretien avec Monsieur I	417
Entretien avec Monsieur J	424
Entretien avec Monsieur K	430
Entretien avec Madame L	434
LES REPRÉSENTANTS DES STRUCTURES SOCIO-CUTURELLES	442
ET ASSOCIATIONS	442
Entretien avec Madame M	443
Entretien avec Monsieur N	449
Entretien avec Monsieur O	458
Entretien avec Monsieur P	467

Annexe 7 : Tableaux des entretiens avec le marquage des mots les plus récurrents

.....	471
Question 1 : Rôle des commissions de quartier	472
Question 2 : Rôle de chaque acteur	473
Question 3 : Rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs ...	476
Question 4 : Motivations des membres des commissions de quartier	481
Question 5 : Internet	486
Question 6 : Les budgets participatifs et l'environnement	491

Question 7 : Définition de l'écocitoyenneté	497
Question 8 : Sensibilisation à l'écocitoyenneté.....	500
Question 9 : Etre écocitoyen.....	503
Question 10 : Ecocitoyenneté et commission de quartier	507
Question 11 : Rôle de l'écocitoyen	513
Question 12 : Ecocitoyenneté et fonctionnement de la commission de quartier	518
Annexe 8 : Entretien avec le Ministre du Travail	524

INTRODUCTION

Cette introduction peut paraître parfois un peu biographique car l'une des difficultés de cette thèse de doctorat a été la posture délicate du chercheur-acteur, du chercheur engagé, « *embedded* », dans son objet de recherche : la communication politique locale. Je vise ainsi à éclairer le lecteur sur une posture éthique et politique qui, sans dévaloriser le travail fourni, le contextualise et donne des clefs de lectures honnêtes. Cette partie est au fond une précaution réflexive qui va mettre à part mon engagement militant et me permettre de me concentrer sur ma démarche de recherche.

Pourquoi une thèse de doctorat ?

Je n'écris pas une thèse de doctorat après un parcours scolaire classique. Cette partie introductive est à la fois une base : « *d'où je parle ?* » et sera un fil conducteur, tout au long de ma recherche, afin de garder l'objectivité et le recul nécessaires à un tel travail. Ma volonté première étant de montrer et non pas d'affirmer.

Il y a déjà plus de vingt ans, je souhaitais préparer une thèse de doctorat. J'habitais Paris, je venais d'achever mon DESS en Communication et Information Scientifique à l'Université Paris 7 et je pensais préparer ma thèse en muséologie. J'avais écrit mon mémoire de DESS sur la vulgarisation des Sciences de la Terre, dans un contexte muséal, avec une expérience au Muséum de Paris et une autre au Palais de la Découverte, sous la direction d'Andrée Bergeron, Maître de Conférences en Sciences de la Terre, au Palais de la Découverte. Je m'étais intéressée alors aux travaux du sociologue Jean Davallon sur la muséologie et à ceux de Jacqueline Eidelman, sociologue qui exerçait à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. Les travaux des chercheurs du Québec étaient, à cette période, très innovants. C'était l'année 1995, le début de l'Internet grand public.

Et puis, j'ai pris un autre chemin, celui de l'Amérique du Sud. Je me suis installée à Puno (à la frontière entre le Pérou et la Bolivie) et j'ai enseigné le Français Langue Étrangère, à l'Université de l'Altiplano. A mon retour en France, j'ai choisi le journalisme scientifique en créant la revue *Cosinus* pour les éditions Faton, en 1999. Puis, j'ai présenté le concours de Professeur des lycées, en éducation socio-culturelle, au Ministère de l'Agriculture. J'ai eu

une première affectation au lycée agricole de Semur-en-Auxois, puis au lycée viticole de Beaune et enfin au lycée agricole de Quetigny (21).

En résumé, on peut constater que j'avais déjà une appétence pour la recherche et la question écologique, pour la communication dans l'espace public (journalisme) et pour la médiation des savoirs (dans le cadre éducatif).

En janvier 2013, à l'occasion d'une journée d'animation pour les classes de BTS des lycées agricoles, j'ai rencontré un professeur en SIC du laboratoire CIMEOS et un professeur en SIC coréen. J'ai croisé ce professeur coréen le lendemain en centre ville de Dijon et il m'a dit : « *pourquoi n'écrivez-vous pas votre thèse de doctorat ?* » J'ai hésité, car reprendre des études après l'âge de quarante ans, c'était un peu improbable et puis je me suis dit que je n'avais rien à perdre dans cette démarche. En fait, je me suis engagée sur un chemin assez long puisque mon inscription en thèse n'a été validée qu'en novembre 2014, presque deux ans après. Mon premier choix de sujet fut : « *la fin de vie* », puis je me suis orientée vers « *la santé des agriculteurs et les produits phytosanitaires* ». J'ai écrit un document de projet de thèse que j'ai remis à mon premier directeur de thèse le Professeur Jacques Bonnet¹, mais j'ai fini par abandonner ce projet. Difficile après vingt ans d'arrêt des études, de me remettre à des écrits universitaires. Il me fallait pourtant écrire ce document pour obtenir une dispense de Master de recherche, afin de m'inscrire en thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication. En 2017, mon directeur Jacques Bonnet a pris sa retraite et c'est Olivier Galibert² qui a pris le relais comme directeur de cette thèse. Il avait été co-directeur de ma thèse, depuis 2014.

J'ai conservé en mémoire de ce parcours scolaire et professionnel que sérendipité³ et rigueur doivent être au rendez-vous pour rentrer en recherche et que les heureux hasards sont nécessaires, mais hélas pas suffisants.

¹ Jacques Bonnet a été Professeur de Sciences de l'Information de la Communication à Agrosup Dijon jusqu'en 2014, et au laboratoire CIMEOS (Université de Bourgogne), actuellement conseiller en communication et management des organisations auprès de collectivités et d'organismes.

² Olivier Galibert est Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, au laboratoire CIMEOS, Université de Bourgogne Franche-Comté.

³ « *Sérendipité* » est un terme issu de « *serendipity* », il signifie « *don de faire des trouvailles* ». Le terme, a été inventé par l'homme politique et écrivain Horace Walpole, en 1754.

Pourquoi une thèse en Sciences de l'Information et de la Communication ?

Les Sciences de l'Information et de la Communication correspondaient à mon dernier diplôme obtenu. J'enseignais la communication en lycée agricole mais aussi en Master 1, dans un institut privé. J'ai rencontré également des chercheurs en sociologie, en sciences de l'éducation, mais ce qui prenait sens dans mon parcours scolaire et professionnel, ce qui ancrerait ma possible recherche, c'était le choix des Sciences de l'Information et de la Communication. C'était le fil rouge de mon parcours non seulement scolaire et professionnel⁴, mais de nouveau en tant qu'élue⁵, en obtenant la délégation à la démocratie locale, je me retrouvais en situation de communication au sein des commissions de quartier⁶ et de questionnements concernant notamment la médiation. Il m'a fallu tout de même me replonger dans des aspects théoriques puisque je n'avais plus qu'une approche très professionnelle et appliquée de la communication, dont l'objectif premier était l'efficacité et non pas la production de savoirs. En tant qu'enseignante, je dois former mes étudiants à leurs oraux de rapports de stage, je dois moi-même mettre en place des projets culturels, les valoriser, à travers les médias, par exemple. La communication au quotidien était pour moi pratique, efficace, relevant plus de l'ingénierie que de la recherche.

Ce fut finalement un troisième choix qui s'imposa suite à mon élection en tant que conseillère municipale de Dijon, déléguée à la démocratie locale, en mars 2014. Le Professeur Jacques Bonnet m'a alors proposé de reprendre mon projet de thèse de doctorat et de le mettre en lien avec mon action politique. J'ai alors fait le choix de travailler sur la démocratie participative et l'écologie. Avec « *la fin de vie* », j'aurais travaillé pendant trois ans sur un sujet très difficile à appréhender d'un point de vue émotionnel et psychologique, sur « *la santé des*

⁴ Je suis diplômée d'un master professionnel en communication et information scientifique et j'ai été journaliste scientifique.

⁵ J'ai été élue conseillère municipale de la Ville de Dijon, en mars 2014, déléguée à la démocratie locale, puis conseillère départementale du canton Dijon 3, en avril 2015.

⁶ Dans toute l'écriture de cette thèse, j'utilise le terme « *commission de quartier* ». Il est propre au cas dijonnais car dans la loi Vaillant, c'est plutôt le terme « *conseil de quartier* » qui est utilisé ainsi que dans les autres villes de France.

agriculteurs » également car il m'arrive parfois de croiser parmi mes étudiants des enfants d'agriculteurs touchés par ce fléau des maladies professionnelles. Avec le choix de la démocratie participative et de l'écologie, à Dijon, j'étais vraiment au cœur de la vie quotidienne des Français, en contexte urbain.

Pourquoi la sphère écologie politique ?

Longtemps, je n'ai pas voté pour des raisons fortes, faites de convictions liées à mon adolescence. La lecture d'Albert Camus et du livre « *La Peste* » m'avait profondément marquée. J'avais peur de « *contaminer* » autrui. Le vote en France est également lié à la possibilité d'être un jour appelé comme juré, dans une cour d'assise. Et je ne pouvais pas envisager de juger mon prochain, de le faire éventuellement emprisonner.

Pourtant, je ressentais un besoin d'action politique, d'actions de terrain puisque j'avais contacté, au début des années 2000, un Conseiller Régional de Bourgogne afin de m'engager auprès de lui sur des élections cantonales, à Talant. Je ne me suis inscrite sur les listes électorales qu'en 2008 et mon engagement politique a finalement eu lieu en 2011.

Je me suis en effet engagée en politique en 2011, après le drame de Fukushima, au Japon. Un tsunami avait détruit partiellement une centrale nucléaire et des déchets radioactifs ont contaminé l'environnement et eu des conséquences sur la santé des populations de cette région. Je connaissais bien les calculs qui prévalaient pour la mise en place des centrales nucléaires, puisque des camarades de promotion de mon école d'ingénieur en géophysique y travaillaient. Les risques sont évalués en fonction des données de terrain (présence de failles) et des données historiques. Je me disais que dans tous les cas, les risques pris étaient trop lourds de conséquences.

À cette même époque, j'ai lu un ouvrage de Marie-Monique Robin⁷ et je me suis rendue compte de l'empoisonnement progressif de l'environnement. J'étais de formation ingénieur en géophysique, j'avais fait mon stage de fin d'études à Elf Aquitaine Pau. J'avais participé à la

⁷ ROBIN Marie-Monique. *Notre poison quotidien. La responsabilité de l'industrie chimique dans l'épidémie des maladies chroniques*, Éditions La Découverte, coll. « cahiers libres », 2011, 478 p.

recherche de pétrole à travers des simulations géostatistiques, mais ce n'était pas ma vocation, j'étais davantage intéressée par la protection de la Nature que par son exploitation.

Lorsque j'ai vécu en Amérique du Sud, en 1995-1996, au Pérou, j'ai ressenti le lien très fort à la Terre, la Pachamama, la Mère Terre que vivent au quotidien certains péruviens. Les péruviens de l'Altiplano honorent la Terre, ils lui font des offrandes afin d'obtenir sa protection. L'expérience d'un séjour au Pérou pendant un an m'a permis de rencontrer des êtres humains encore très attachés à la Terre pas comme nous, en France. Enfin, j'ai perçu cette intensité dans le rapport à la Terre chez Pierre Rabhi⁸ qui a été un des précurseurs de l'agro-écologie, en France, et qui a écrit :

« Je suis aujourd'hui convaincu que la survie de l'espèce humaine ne pourra se passer de l'intégration de deux notions fondamentales : le respect de la terre comme planète à laquelle nous devons la vie (...), et l'avènement d'un humanisme planétaire, seule perspective capable de donner un sens à l'histoire de l'humanité en tant que phénomène. »

Après mon entrée dans le parti politique Europe Ecologie Les Verts (EELV) en 2011, j'ai découvert la politique en interne, au Congrès de la Rochelle où Cécile Duflot⁹ a été élue secrétaire générale. J'ai commencé à découvrir la politique dans ce contexte-là et ensuite j'ai suivi une élue écologiste de Dijon et du Grand Dijon depuis 2001, en 2012, sur sa campagne des législatives. Etant donnée la dégradation de plus en plus rapide de la planète (changement climatique, pollutions, maladies dues à l'environnement, etc.), il m'apparaît important en tant qu'élue et citoyenne de faire de l'éducation au développement durable, ce que je fais puisque je suis enseignante en éducation socio-culturelle au lycée agricole de Quetigny et je mène de nombreux projets sur le développement durable financés par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté. Une vice-présidente du Conseil Régional de Bourgogne est venue en 2011, au lycée agricole de Quetigny où j'enseigne, inaugurer une fresque sur le développement durable. Le développement durable était d'ailleurs le thème transversal du projet d'établissement du lycée agricole de Quetigny. Il existe donc un lien cohérent entre mon métier et mon engagement politique.

⁸ RABHI Pierre. *Manifeste pour la Terre et l'Humanisme*, Éditions Actes Sud, 2008, p. 14.

⁹ Cécile Duflot a été Ministre du logement et de l'égalité des territoires de 2012 à 2014.

Ainsi, on peut dire que tout mon parcours scolaire et professionnel m'a menée vers la sphère de l'écologie politique. D'autre part, le lien heuristique entre communication et transition écologique est très fort et certains auteurs comme Thierry Libaert¹⁰ n'hésitent pas à dire que : « *la communication est une nécessité du développement durable et le sera de plus en plus* ».

Pourquoi le sujet de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier ?

Des élus EELV font partie de la majorité à la Mairie de Dijon depuis 2001 et le premier élu à avoir eu en charge la démocratie locale à Dijon était écologiste. L'idée de favoriser l'écocitoyenneté¹¹ dans les commissions de quartier m'est venue parce que je vivais la mise en place, au lycée agricole de Quetigny où j'exerce, des « *éco-délégués* »¹². Les éco-délégués sont nés dans l'enseignement agricole, en 2003, au lycée de Vendôme (41) et sont définis de la façon suivante :

« Un éco-délégué (...) est un élève relais concernant les questions de l'environnement et du développement durable. Il est volontaire, agit au sein de sa classe et mène des actions concrètes au lycée. Il s'engage pour l'année scolaire. Quels objectifs ? Se responsabiliser en étant porteur de projet, faire évoluer les comportements dans le lycée, sensibiliser leurs camarades au respect de l'environnement et à la qualité de vie, s'informer pour en savoir plus sur les enjeux du développement durable et les moyens d'action »

Cette mise en place d'éco-délégués était une expérience novatrice, en France. L'enseignement agricole a toujours favorisé des formes d'éducatrices originales¹³. L'éducation à l'environnement se fait depuis les écoles primaires, puis dans les classes environnement ou jardin dans les collèges et il existe des éco-délégués dans les lycées alors pourquoi arrêter ce

¹⁰ LIBAERT Thierry. *Communication et environnement, le pacte impossible*, PUF, 2010, p. 26.

¹¹ Dans toute cette thèse de doctorat j'emploie les mots écocitoyenneté et écocitoyen et non pas écocitoyenneté ou éco-citoyen. Ce fut un choix de départ et j'ai conservé ce choix, j'ai respecté les auteurs quand ils utilisaient l'orthographe avec un tiret.

¹²<http://www.legta41.educagri.fr/la-vie-au-lycee/les-eco-delegues/>, site internet du lycée agricole de Vendôme, consulté le 11/03/2018.

¹³ MILLET Luc, PELTIER Christian, AUBLIN Sofie. « *Être éco-délégué* » [DVD-vidéo], Éditions Educagri, 2011, 13 min.

processus ? Il me paraissait évident que je devais contribuer à favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier de Dijon. J'ai également beaucoup suivi mes étudiants de BTS Aménagements Paysagers dans leurs Projets Initiative et Communication sur la thématique du développement durable. Mes étudiants allaient dans les écoles, les collèges, les maisons de retraite et ils sensibilisaient au tri des déchets, à la protection des abeilles, aux zones mellifères, aux jardins thérapeutiques, à la fabrication d'hôtels à insectes, aux piscines biologiques, ils créaient des jardins partagés, etc. Et lorsque j'ai observé les groupes de travail sur les budgets participatifs dans les commissions de quartier, j'ai trouvé beaucoup de similitudes entre ces deux démarches. Le fait de travailler par groupe, d'avoir des objectifs, des moyens (matériels, humains, financiers), de valoriser la réalisation ou l'action médiatiquement, etc.

En ayant été présente sur le terrain de la démocratie locale pendant plusieurs années, j'ai pu observer que se jouent dans les commissions de quartier, des stratégies et des jeux d'acteurs et que finalement, parfois ce sont les élus qui essaient de contrôler les dispositifs, certes mais parfois ce sont les techniciens ou alors les habitants, ou même les représentants des associations ou des structures socio-culturelles, etc.

Les enjeux des commissions de quartier comme outil de démocratie locale et le contexte dijonnais¹⁴

Il est intéressant d'étudier l'évolution du concept de démocratie locale dont les significations et les usages sont pluriels. D'un point de vue historique, cette notion de démocratie locale au-delà de son origine antique athénienne¹⁵ est apparue ensuite dans différents lieux du monde. Dans les années 60 à 70, les mouvements étudiants, aux États-Unis

¹⁴ Ce paragraphe s'inspire largement avec l'accord oral de Jacques Bonnet d'un article écrit pour la revue Communication et organisation : BONNET Jacques, HILY Sandrine. Les commissions de quartier à l'épreuve de l'intelligence du social, *Communication et organisation*, décembre 2016, N°50, p. 297-310.

¹⁵ « On affirme souvent que c'est à Athènes que la démocratie est inventée, avec la philosophie, la tragédie et l'écriture de l'histoire », SINTOMER Yves. *Petite histoire de l'expérimentation athénienne, Tirage au sort et politique, d'Athènes à nos jours*, Éditions la Découverte, 2011, p. 40.

et en France, réclament une participation au pouvoir, une gouvernance plus directe vis-à-vis des affaires publiques. En 1963, les Groupes d'action municipale (GAM) sont mis en place à Grenoble suite à la création, en 1959, de l'Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale (ADELS). Puis, dans les années 80 à 90, les forums sociaux, les budgets participatifs de Porto Alegre (Brésil) sont présentés comme des exemples de participation citoyenne active. Le modèle brésilien de démocratie participative est alors évoqué par Gret et Sintomer¹⁶ comme un véritable et nouveau modèle politique liant le citoyen et la Cité :

« *La démocratie, la participation et la citoyenneté sont devenues dans la bouche des responsables du Parti des Travailleurs de Porto Alegre, les étendards de la gauche. Le projet moteur de celle-ci, son objectif réaliste, c'est avant tout de démocratiser la démocratie* ».

La notion de démocratie locale¹⁷ apparaît pour la première fois en France, dans la loi d'orientation, du 6 février 1992, dans le cadre de l'administration territoriale de la République, dite Loi Pasqua. C'est alors un simple droit de la population à l'information et à la consultation. La loi a pour objectif d'intensifier l'information et la participation des habitants (mise à disposition des documents budgétaires, publication des délibérations autorisant des interventions économiques, création et encadrement de procédures de consultation directe...). Elle met aussi en place les commissions consultatives des services publics locaux qui ont pour fonction de permettre l'expression des usagers des services publics.

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, dite loi Vaillant, a pour objectif de permettre une meilleure association des citoyens aux décisions locales, en renforçant la démocratie participative. La loi rend notamment obligatoire la création de « *conseils de quartiers* » dans les communes de plus de 80 000 habitants. En associant des habitants du quartier et des membres de la municipalité, ces conseils peuvent être présidés par une nouvelle catégorie d'adjoints aux maires, « *les adjoints de quartier* ». Les conseils de

¹⁶ GRET Marion, SINTOMER Yves. *Porto Alegre, L'espoir d'une autre démocratie*, Éditions La Découverte et Syros, 2002, p. 26.

¹⁷ <http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/decentralisation/lois-defferre/>, site internet officiel de la vie publique, consulté le 11/03/2018.

quartier ont un rôle consultatif, mais également un pouvoir de proposition pour la réalisation d'équipements de proximité dans les quartiers concernés.

Voici les types de dispositifs de la démocratie participative tels qu'ils sont définis, en 2005, dans l'ouvrage « *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective coopérative* »¹⁸ :

« Les assemblées, les référendums, les conseils de quartier, les fonds de quartier, les budgets participatifs, le développement communautaire, les jurys citoyens, les commissions consultatives, les plans stratégiques participatifs et les plans de développement communautaires, les dispositifs de représentation des citoyens usagers dans les services publics ».

Mais, il existe parfois un amalgame, d'après Yves Sintomer¹⁹, dès le départ, entre démocratie participative et démocratie de proximité :

« Dans le débat politique français, ce qu'on appelle démocratie participative n'est généralement que de la démocratie de proximité dans le double sens d'une démocratie qui se limite au micro-local (où à un secteur précis des politiques publiques) et qui rapproche gouvernants et gouvernés en organisant entre eux une communication plus intense ».

Les enjeux de la démocratie participative sont clairement définis dans le guide des Conseils de Quartier édité par l'ADELS, dès la mise en place de ces Conseils dans plusieurs villes de France. Il s'agit d'améliorer la gestion locale à travers une meilleure connaissance des besoins de l'utilisateur et des habitants et pour cela d'écouter le citoyen, d'augmenter la communication entre élus et administrés et entre techniciens et usagers, par exemple, en ce qui concerne la circulation, le tracé de lignes de transports urbains, l'emplacement de jeux, les nuisances sonores, etc. L'objectif principal est donc d'accroître la transparence de l'action publique. C'est une véritable possibilité de rénovation de la vie publique qui est mise en place, en tentant de responsabiliser le service public devant ses usagers. En ce sens, et d'un point de vue

¹⁸ BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri, SINTOMER Yves, (Dir.). *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective coopérative*, Éditions La Découverte, 2005, p. 14.

¹⁹ SINTOMER Yves. *Le pouvoir au peuple, Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Éditions La découverte, 2007, p. 164.

communicationnel, on observe là les premières traces du passage d'une simple relation verticale et unilatérale (top-down) de la collectivité vers le citoyen, à la reconnaissance d'une interaction, vers des possibilités de consultation et de débats avec les administrés.

La démocratie participative vise donc à obtenir le développement ou la reconstruction du lien social surtout dans les quartiers politique de la ville²⁰. L'ouverture d'espaces de parole et de débat doit permettre ainsi la communication entre des personnes, des groupes, des communautés, prôner la tolérance, la création de consensus, la prise en compte des besoins des uns et des autres. Elle cherche à favoriser un dialogue entre les élus et les habitants ou entre les habitants d'un même quartier et à susciter un dialogue entre des zones d'habitat social et des zones pavillonnaires.

Enfin, elle a pour objectif de raviver l'intérêt des citoyens pour la chose publique : en ce sens, elle consiste en une forme de médiation fondée sur une fonction d'arbitrage entre habitants dits « *experts de leur quotidien* » et élus, dans l'objectif du bien commun et de l'intérêt général. Elle vise ainsi à améliorer l'image du débat politique, en contrepoint d'une politique dite « *politicienne* » qui suscite de plus en plus la défiance. Mais, au final, c'est une image d'instrumentalisation des commissions de quartier qui est parfois perçue par les citoyens.

A titre d'exemple, le concept de démocratie participative a trouvé une première concrétisation à Dijon, en 2001. Trois adjoints ont œuvré successivement au développement de cette nouvelle pratique. Trois « *conseils de quartier* » ont été créés avec au total 9 « *commissions de quartier* »²¹. En 2002, le président de chaque commission de quartier est un élu et un vice-président habitant est tiré au sort parmi les membres volontaires de la commission de quartier. Un bureau permanent permet d'établir les ordres du jour des commissions qui sont validés par le Maire, des assemblées plénières réunissant toutes les commissions de quartier ont lieu plusieurs fois par an. C'est à partir de 2008, que chaque commission se voit allouer un budget participatif de 40 000 euros par an. Enfin, en 2014, deux co-présidents sont mis en place par

²⁰ Les quartiers politique de la ville sont au nombre de deux à Dijon : le quartier des Grésilles et celui de la Fontaine d'Ouche.

²¹ Listes des commissions de quartier : 1. Varennes / Toison d'Or / Joffre, 2. Grésilles, 3. Maladière / Drapeau/ Clemenceau, 4. Université, 5. Chevreul-Parc, 6. Centre-ville, 7. Bourroches / Port du Canal / Valendons, 8. Fontaine d'Ouche / Faubourg Raines / Larrey, 9. Montchapet.

commission afin d'impliquer davantage les habitants : un co-président élu, un co-président habitant.

Les candidatures pour faire partie des commissions de quartiers, à Dijon, ont été nombreuses, tout au moins au début de l'expérience en 2002 : 1976 personnes avaient postulé, puis on a observé une baisse dès 2004 : 798²². Puis, ils ont de nouveau augmenté en 2008 avec 1030 et 1131 en 2011 et 1321, en 2014²³. L'engouement initial peut s'expliquer du fait de l'attractivité d'un dispositif perçu comme innovant par les habitants dans le cadre d'une nouvelle majorité municipale.

Les commissions de quartier : des dispositifs info-communicationnels ?

Les commissions de quartier ne doivent pas être uniquement considérées comme des outils d'une communication publique persuasive mais aussi des outils de communication engageante qui peuvent favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté. La communication engageante a été étudiée dans le cadre de l'écocitoyenneté par Françoise Bernard²⁴ dans de nombreuses publications et aussi par Natacha Romma²⁵ dans l'écriture de sa thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication. C'est une communication qui est censée permettre contrairement à la communication persuasive d'impliquer davantage le citoyen et de lui faire changer ses comportements en matière de pratiques environnementales. Cette communication peut être parfois considérée comme purement stratégique et relevant de

²² Cette baisse brusque peut s'expliquer du fait peut-être d'une forme de déception.

²³ Ces chiffres m'ont été transmis pas le service démocratie locale de la Ville de Dijon, en 2017, ils diffèrent quelque peu de l'article publié avec mon premier directeur de thèse (chiffres qui m'avaient été transmis en 2015). Je me suis basée sur la dernière étude statistique du service démocratie locale dans ma thèse, sachant que les tirages au sort sont contrôlés par huissier.

²⁴ BERNARD Françoise. Communication engageante, environnement et éco-citoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles » entre SIC et psychologie sociale, *Communication et organisation*, juillet 2007, N°31, p. 26-41.

²⁵ ROMMA Natacha. « *Communication de changement comportemental sur le web : comparer l'efficacité de la persuasion et de l'engagement pour promouvoir l'éco-citoyenneté* », Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication dirigée par Yann Bertacchini et Eric Boutin, Université de Toulon et du Var, 2010, 304 p.

la manipulation mais elle est souvent bien plus efficace que la communication persuasive. L'entreprise E3D²⁶ où Natacha Romma est à présent en poste, avance quelques chiffres : + 50 % de propreté dans les rues de Cannes, + 40 % de tri des déchets à La Roquebrussanne, - 8% de consommation d'eau et d'électricité à Marseille et Aix-en-Provence. Ces résultats s'ils mériteraient d'être vérifiés, donnent à voir une tendance que nous pouvons postuler à ce stade et sont obtenus avec des dispositifs qui s'appuient sur la communication engageante.

La notion de dispositif est tout d'abord technique telle qu'on la trouve dans le dictionnaire Larousse²⁷ :

« C'est un ensemble de pièces constituant un mécanisme, un appareil, une machine quelconque comme un dispositif d'alarme, par exemple ».

Mais cette notion a été intégrée peu à peu dans le champ du social, de l'économique et du politique et possède une composante à présent plus seulement technique mais aussi symbolique. Le philosophe Michel Foucault a utilisé cette notion de dispositif, dans les années soixante-dix, dans le contexte de la norme, du contrôle social et du pouvoir, notamment en l'étudiant dans le cadre de la prison ou de l'hôpital psychiatrique. Il le définit d'après Judith Revel²⁸ comme :

« Un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref du dit aussi bien que du non-dit » (...). Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. »

Les dispositifs modernes peuvent à présent bénéficier des technologies de l'information et de la communication, ils fonctionnent donc comme des environnements ouverts, adaptatifs et intelligents. Ils évoluent régulièrement, au fil du temps et ont la capacité de traiter l'imprévu et la nouveauté. Le dispositif moderne devient ainsi le creuset de l'intelligence collective et de la coopération s'émancipant de son image vieillotte normative, « *contrôlante* » et aliénante,

²⁶ [http:// www.e3d-environnement.com](http://www.e3d-environnement.com)

²⁷ <http://www.larousse.fr/>, site internet du dictionnaire Larousse, consulté le 11/03/2018.

²⁸ REVEL Judith. *Le vocabulaire de Foucault*, Éditions Ellipses Marketing, 2009, p. 39.

soudée aux concepts de stratégie et d'instrumentalisation. Par rapport à l'approche foucauldienne, le dispositif moderne est d'après Hugues Peeters et Philippe Charlier²⁹ moins « *panoptique et plus pragmatique, interactionniste.* » L'utilisateur du dispositif moderne reprend ainsi une part de sa liberté de pilotage à travers sa capacité d'expression et de décision et même de contestation. Le dispositif moderne n'est donc plus seulement le lieu de la coercition. Il peut même être considéré comme le lieu de l'utopie, une sorte d'hétérotopie³⁰ comme la définissait Foucault, ou un espace transitionnel comme le définissait Winnicott³¹ c'est-à-dire une « *aire neutre d'expérience qui ne sera pas contestée* », qui permet de produire une forme de médiation créative et ludique. Internet est ainsi considéré, par exemple, par Philippe Hert comme à la fois un dispositif hétérotopique et un espace transitionnel.³² C'est aussi un système socio-cognitif, socio-culturel et socio-économique.

Un dispositif plus spécifiquement info-communicationnel est défini par Jean-Pierre Meunier³³, en 1999, par ses différentes composantes : « *spatiale, temporelle, affective, sémiotique, relationnelle, cognitive* ». Dans sa matérialité, un dispositif info-communicationnel va pouvoir présenter non seulement une configuration dans l'espace et le temps, mais aussi un arrangement sémiotique. Ce type de dispositif va donc déterminer un rapport au monde, une forme de rapports interpersonnels et un mode de construction du sens³⁴. Le dispositif info-communicationnel ne peut donc être observé de manière globale que par une approche pluridisciplinaire des sciences sociales.

Le choix qui sera fait dans cette thèse est de ne pas oublier que les commissions de quartier sont des dispositifs mis en place par la Mairie et donc forcément en partie instrumentalisés

²⁹ PEETERS Hugues, CHARLIER Philippe. Contributions à une théorie du dispositif, *Hermès*, mars 1999, n°25, p. 15 -23.

³⁰ On peut citer parmi les hétérotopies : le cinéma, l'asile, la prison, le club de vacances, le cimetière, etc.

³¹ WINNICOTT Donald Woods. *Jeux et réalité*, Éditions Folio Essai, 2006, p. 46.

³² HERT Philippe. Internet comme dispositif hétérotopique, *Hermès*, mars 1999, n°25, p. 93-107.

³³ MEUNIER Jean-Pierre. Dispositif et théorie de la communication : deux concepts en rapport de codétermination, *Hermès*, mars 1999, n°25, p. 83-91.

³⁴ C'est un système de significations.

mais aussi des dispositifs info-communicationnels qui peuvent permettre une forme d'émancipation des citoyens.

L'exemple des commissions de quartier à Dijon

La ville de Dijon a été découpée lors de la mise en place de la loi Vaillant³⁵ en neuf quartiers, chaque quartier bénéficiant d'un conseiller municipal délégué de quartier et d'une commission de quartier à présent co-présidée par un binôme élu(e) / habitant(e). La composante spatiale est donc présente dans le dispositif des commissions de quartier à Dijon. Chaque commission de quartier est composée de quatre collèges pour une durée de trois ans : un collège de cinq élu(e)s du conseil municipal, un collège de trente membres habitants tirés au sort sur une liste de volontaires, un collège d'associations du quartier et d'acteurs socio-économiques dont le nombre n'excède pas huit et d'un collège de cinq personnes qualifiées. La composante relationnelle est donc également présente dans les commissions de quartier qui sont constituées de différents acteurs du territoire.

Les commissions de quartier³⁶ se réunissent 3 à 4 fois par an dans des lieux différents du quartier (structures socio-culturelles, écoles, lieux culturels, salles de réunions du quartier, etc.). Un technicien du service démocratie locale est en charge de l'organisation de trois commissions de quartier et il est assisté par d'autres techniciens (voirie, tranquillité publique, urbanisme) si nécessaire. Il installe les lieux avec des tables, des chaises, et prépare le document support de communication avec l'ordre du jour défini par le bureau permanent³⁷, composé des co-présidents de commissions et un pot convivial à la fin de la réunion. Ce sont

³⁵ La loi Vaillant dite de démocratie de proximité définit les conseils de quartier et « *dans les communes de 80 000 habitants et plus, le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune.* »

³⁶ Il n'est pas possible de publier des photographies d'une commission de quartier dans cette thèse pour des questions de droits à l'image mais, j'ai placé en annexe, mes observations sur les commissions de quartier et un schéma qui permet de se rendre compte du dispositif.

³⁷ Le bureau permanent est une instance qui a été supprimée en octobre 2017.

les 2 co-présidents de commission qui animent les réunions, un compte-rendu est écrit par les techniciens du service démocratie locale et les débats sont enregistrés. La composante temporelle est également présente dans les commissions de quartier, à Dijon, car les commissions de quartier ont lieu plusieurs fois par an et elles ont une durée déterminée (environ deux heures en général mais certaines peuvent durer plus longtemps, en cas de débats).

Les thèmes abordés par la commission de quartier relèvent de l'animation, de la vie sociale, de la jeunesse, de la tranquillité publique, des installations sportives et socio-culturelles, de la circulation urbaine, voirie, des transports en commun, de l'environnement, des projets soumis à enquête publique, des projets d'aménagement, etc. Au départ, à la mise en place des budgets participatifs, les projets choisis étaient essentiellement la rénovation de squares et petit à petit des projets de jardins partagés ont vu le jour si bien qu'en 2017 chaque quartier de Dijon dispose d'un à deux jardins partagés. Des groupes de travail s'organisent et se réunissent pour pouvoir mener à bien les projets de budgets participatifs. Ils sont plus restreints que la commission de quartier, une dizaine de personnes en moyenne. Ces sous-groupes de travail mis en place dans le cadre des budgets participatifs permettent de retrouver les composantes cognitives d'un dispositif info-communicationnel car le sous-groupe est groupe de réflexion et de création et permet aussi de développer des liens d'amitié. Les rencontres sont fréquentes et régulières et aboutissent à une inauguration par exemple de jardin partagé, de panneaux sur l'environnement, de fresques, de places de compostage, de boîtes à livres, etc.

Enfin la commission de quartier baigne dans un contexte sémiotique (de signes et de symboles) depuis le tirage au sort qui est symbolique et fait référence à la démocratie athénienne, à la désignation de co-présidents qui animent et donnent un sens général à la commission de quartier, à travers un ordre du jour. Chaque commission de quartier disposait durant la mandature 2014-2017 d'un logo de couleur différente (remplacé en 2017 par un unique logo) apposé sur les convocations, comptes-rendus et réalisations des budgets participatifs. Les assemblées plénières qui réunissent les 9 commissions de quartiers sont organisées 2 à 3 fois par an dans des lieux symboliques de pouvoir (salle des États du Palais des Ducs, salle des conseils de la Métropole Dijon Métropole) ou des salles polyvalentes ou de spectacle (Salle Camille Claudel aux Grésilles, théâtre de la Fontaine d'ouche, etc). Les projets sont inaugurés de façon médiatique et symbolique et mis en valeur dans le journal de la collectivité « *Dijon mag* » et la presse locale (« *Bien Public* » pour la Presse Quotidienne Régionale, « *Infos-dijon* » pour le webzine, France Bleu Bourgogne, pour la radio, etc.).

Les commissions de quartier sont donc des dispositifs info-communicationnels³⁸ à la fois techniques et symboliques mais c'est surtout l'intention des différents acteurs (les jeux de pouvoir), leurs interactions qui donnent sens à ces dispositifs et c'est pour cela que chaque commission a sa propre identité et certaines peuvent favoriser particulièrement l'émergence de l'écocitoyenneté.

Comme j'ai choisi d'étudier l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier de Dijon, dans cette thèse, il est important de définir ce concept d'écocitoyenneté tout d'abord.

L'écocitoyenneté : un concept juridique du développement durable

Le terme citoyenneté vient du latin « *civitas* ». Le citoyen est celui qui adhère aux finalités et aux règles de la cité ce qui lui vaut de disposer de prérogatives, droits et devoirs lui conférant un « *droit de cité* ». Et dans la démocratie athénienne, au V^{ème} siècle avant J.C., « *politeia* » est la fois la communauté des citoyens et aussi les règles de cette communauté. Les citoyens participent à l'assemblée du peuple. Le concept d'écocitoyenneté est quant à lui apparu après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro, en 1992. Il s'agit de protéger l'environnement à travers des gestes de la vie quotidienne. La conférence de Rio avait permis d'adopter un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, l'Agenda 21 qui rassemblait 2500 recommandations pour des actions concrètes de la Déclaration de Rio. Dans le chapitre 28 de la déclaration de Rio, les collectivités territoriales étaient sollicitées pour mettre en place des programmes d'Agenda 21, en faisant participer les différents acteurs locaux.

³⁸ J'étudie, dans la partie I de cette thèse, en quoi la commission de quartier est un dispositif info-communicationnel, entre instrumentalisation-rationalisation politique et émancipation participative des citoyens.

C'est Alexandre Roesch³⁹ qui en 2003, dans « *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif : le cas français* », fait un effort de recherche sur l'écocitoyenneté et son travail est distingué par le Prix de mémoire IEP-Strasbourg. Il rappelle la définition du juriste Alexandre Kiss⁴⁰ :

« *L'écocitoyenneté, c'est l'émergence d'une conscience généralisée incitant les individus à prendre en compte dans leurs actions quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur l'environnement, dans le présent, mais aussi à moyen et à long terme.* »

Et Alexandre Roesch donne ensuite sa propre définition :

« *C'est la prise en compte de contingences environnementales dans le comportement citoyen de tout un chacun.* »

La prise de conscience écologique est nécessaire d'après Alexandre Roesch⁴¹, elle passe par un principe responsabilité tel que celui défini par Hans Jonas :

« *L'aboutissement de la pensée de Hans Jonas consiste à non seulement placer la responsabilité au centre de l'éthique, mais aussi dans les horizons d'espace et de temps qui correspondent à ceux des actions.* »

Alexandre Roesch conclut son ouvrage par cette dernière phrase :

« *L'écocitoyenneté ne participe à rien d'autre qu'un nouveau projet de société* ».

Le pédagogue Philippe Meirieu⁴² donne quant à lui sa vision du « *monde-projet* » propice à la prise de conscience écologique, face au « *monde-objet* ».

³⁹ ROESCH Alexandre. *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif : le cas français*. Éditions L'Harmattan, 2003, p. 12.

⁴⁰ KISS Alexandre. *Environnement et écocitoyenneté*, conférence sur l'environnement, le développement durable et l'éthique. Palais de L'Europe, Strasbourg, 14-15 avril 2003.

⁴¹ Ibid., p. 35.

⁴² MEIRIEU Philippe. *Eduquer à l'environnement : pourquoi, comment ?*, forum francophone Planet'ERE 2, Unesco, France, 18-23 novembre 2001, Consulté sur <https://www.meirieu.com/ARTICLES>, le 30 mars 2018.

« Un monde-objet, c'est un monde dans lequel l'univers est réduit à un magasin de marchandises offertes à notre concupiscence. Le monde projet, pour l'enfant, c'est le monde trésor ; espace de recherches, lieu où il va pouvoir exercer son inventivité, lieu où il n'est pas simplement en position de désirer et de consommer mais de chercher, de travailler, de faire fonctionner son imagination, de trouver et de mettre ses trouvailles au service de tous. »

Ces définitions sont utiles pour l'observation des projets mis en place dans le cadre des budgets participatifs, à Dijon. Concrètement, les citoyens pratiquent l'auto-partage, les déplacements doux (le vélo, les transports en commun), les familles à énergies positives (qui essaient de diminuer leurs dépenses énergétiques), les citoyens dans les commissions de quartier créent des jardins partagés, pratiquent le compostage, sensibilisent à l'environnement à travers des expositions (le long de la promenade du cours d'eau du Suzon, ou le parcours avifaune, au lac Kir). Les habitants des quartiers participent aussi à « *Ville en Transition* ». Le dispositif « *Villes en Transition* » du quartier « *politique de la ville* » de la Fontaine d'Ouche a fait l'objet d'une recherche menée par Olivier Galibert⁴³, en 2013. Il s'est intéressé notamment au rôle des outils de communication 2.0 pour mobiliser et accompagner des habitants du quartier de la Fontaine d'ouche vers des pratiques éco-responsables. La question principale était de savoir si les habitants de ce quartier « *politique de la ville* » constituaient des populations pouvant développer des capacités d'adaptation, sachant que la présence associative est forte dans le quartier. Ces recherches s'apparentent aux miennes puisqu'elles visent à répondre à l'interrogation suivante : est-ce qu'un dispositif info-communicationnel est efficace pour développer l'engagement écocitoyen ?

⁴³ GALIBERT Olivier. L'injonction participative au débat environnemental en ligne : imaginaires d'Internet, démocratie environnementale et communication engageante, *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2013, N° 14, p. 35-49.

La problématique de cette thèse et ses hypothèses

La problématique générale de cette thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication est la suivante :

« En quoi les commissions de quartier à Dijon sont-elles en tension entre dispositifs informationnels de la communication publique locale et espace public restreint morcelé ? Par quel processus l'écocitoyenneté émerge-t-elle ou pas de cette tension ? »

D'autre part, quatre hypothèses peuvent être dégagées d'après les terrains qui ont permis une immersion dans la recherche : la première hypothèse est que la démocratie participative permet à travers les budgets participatifs aux habitants de passer du statut de « *citoyen spectateur* » à celui de « *citoyen acteur* », ce qui peut favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté, comme par exemple à travers la création de jardins partagés. La deuxième hypothèse est qu'il est plus difficile de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet concret écocitoyen. La troisième hypothèse est que les acteurs des commissions de quartier sont en quête d'identité écocitoyenne, et que leurs représentations, leurs comportements changent. La quatrième hypothèse est que les commissions de quartier ont l'image d'être davantage aux services des élus que des citoyens et leurs actions sur le terrain peuvent sembler limitées, elles ne concernent qu'un nombre d'habitants restreint.

La première partie de cette thèse concernera la construction de la recherche, l'exploration fine de la problématique et des hypothèses de recherche et une évocation de la méthodologie générale de la thèse. La deuxième partie de la thèse est une présentation de l'analyse empirique des différents terrains : les publications du magazine de la ville « *Dijon Mag* », et de deux médias locaux : « *le Bien Public* » et « *Info Dijon* », les statistiques du service démocratie locale, les entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier, le questionnaire sur le dispositif numérique mis en œuvre dans le cadre de la recherche-action, la méthodologie spécifique. La troisième partie est une reprise des différentes hypothèses, une par une avec une discussion pour chaque hypothèse, puis une comparaison avec d'autres villes de France : Grenoble, Rennes, Metz, Montreuil, Strasbourg, Paris, et le test des hypothèses à partir d'un questionnaire soumis à des élus de ces villes et enfin une approche par modélisation des hypothèses. La conclusion permettra de faire une synthèse, de présenter

les apports de cette recherche, ses limites et une ouverture sur les suites de cette thèse de doctorat.

PARTIE I : CONSTRUCTION DE LA RECHERCHE

Cette première partie est dédiée à la construction de la recherche. Elle permet de poser le cadre conceptuel de l'objet de recherche et de notamment définir précisément les concepts d' « *d'Espace Public* », de « *citoyenneté* » et d' « *écocitoyenneté* », de « *démocratie participative* » et de « *médiation* », ces derniers s'avérant nécessaires à la compréhension des enjeux communicationnels que nous observons. Enfin, l'approche info-communicationnelle et organisationnelle des commissions de quartier et de l'écocitoyenneté est largement développée car cette thèse de doctorat est une thèse en Sciences de l'Information et de la Communication même si, de prime abord, elle paraît ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie, de la philosophie et des sciences politiques. L'approche des dispositifs de démocratie participative, des pratiques et des usages de la participation et de l'écocitoyenneté est celle des Sciences de l'Information et de la Communication. Le positionnement épistémologique de « *chercheur-embedded* » est finement précisé avec ses avantages et ses limites, ainsi que les démarches de recherche-action et d'approche inductiviste s'inspirant de la « *Grounded Theory* ». Enfin la méthodologie choisie fut une méthodologie croisée avec des allers-retours constants entre théorie et empirie, une méthodologie compréhensive des représentations des différents acteurs du terrain, relevant presque de l'ethnographie.

1. Contextualisation en sciences humaines : une nécessaire interdisciplinarité

Cette thèse de doctorat n'est ni une thèse en philosophie, ni une thèse en sociologie, ni une thèse en science politique, mais, elle se situe pourtant dans ces contextes. C'est pour cette raison que les notions philosophiques, sociologiques et de science politique sont précisées sans pour autant constituer le cadre de la recherche qui lui se situe bien en Sciences de l'Information et de la Communication.

1.1 La notion d'Espace Public

Cette notion d'Espace Public est définie par le théoricien allemand en philosophie et sciences sociales Jürgen Habermas⁴⁴ dans sa thèse de doctorat publiée en 1962 et il évoque même plutôt le terme de « *sphère publique bourgeoise* ».

Bernard Miège⁴⁵, dans son ouvrage « *L'espace public contemporain* » nous permet de mieux comprendre la pensée habermassienne. En ce qui concerne les distinctions entre Espace Public et Espace Privé, Bernard Miège les précise de la façon suivante :

« *Pour la pensée grecque (et Hannah Arendt) : l'espace public est l'espace commun décisionnel et l'espace privé est : la famille et le travail. Pour la pensée des lumières : l'espace public est l'espace de publicisation des opinions et des débats (espace public politique) et l'espace privé est la sphère privative et sociale. Pour la pensée libérale : l'espace public est l'espace médiatique et l'espace privé est la sphère privative et sociale. Pour la pensée oppositionnelle et alternative : l'espace public est l'espace oppositionnel stimulant, l'espace public politique faisant pression sur le pouvoir politique et l'espace privé est la sphère privative et sociale.* »

De même, Bernard Miège précise qu'on distingue trois « *agirs* » : « *l'agir téléologique* » qui est au fondement des actions envisagées en fonction de la réalisation d'une fin, d'un objectif à atteindre. « *L'agir régulé* » par des normes où l'acteur se conforme aux normes sociales de son groupe d'appartenance et c'est l'obéissance qui est attendue de ses comportements. Et enfin, « *l'agir dramaturgique* » : dans ce cas, l'acteur entend gérer la présentation de soi aux autres, de son monde intérieur, de ses expressions subjectives, voire de sa volonté de manipulation.

Bernard Miège rappelle également que Jürgen Habermas⁴⁶ définit un quatrième « *agir* », en 1987, « *l'agir communicationnel* » :

⁴⁴ HABERMAS Jürgen. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Éditions Payot, réédition 1988, 324 p.

⁴⁵ MIÈGE Bernard. *L'espace public contemporain, Approche info-communicationnelle*, Éditions Presses Universitaires de Grenoble, 2010, 227 p.

« Seul le modèle communicationnel d'action présuppose le langage comme un médium d'intercompréhension non tronqué, où locuteur et auditeur partant de l'horizon de leur monde vécu, interprété, se rapportent à quelque chose à la fois dans le monde objectif, social et subjectif, afin de négocier des définitions communes de situations ».

L'étude des commissions de quartier à Dijon se situe à la croisée de ces quatre « agirs ». En effet, leur mise en place a des objectifs très précis : d'information, de consultation et de participation citoyenne, l' « agir téléologique » et par conséquent stratégique est donc présent. Les acteurs qui participent à ces commissions le font selon des normes sociales, ils n'échappent pas à leurs origines socio-culturelles dans cet « agir régulé ». Il existe incontestablement un « agir dramaturgique », il suffit d'observer les interventions des habitants dans des contextes de changements : fermeture d'une école, construction de logements sociaux, mise en place d'une chaufferie au bois, etc. Et c'est enfin dans « l'agir communicationnel » que les différents acteurs de la commission de quartier peuvent en effet « négocier des définitions communes de situation » pour parvenir à des décisions pratiques (décision par exemple de retirer une boîte à verres qui est mal positionnée dans un quartier) et parfois même des consensus. Ces négociations de sens renvoient aux fondements premiers des théoriciens pionniers des Sciences de l'Information et de la Communication : Bateson, Watzlawick, Mead et des travaux ultérieurs qui ont visé, en France, à cerner les contours de ce champ de recherche : Boure, Bougnoux, etc...

Phillipe Zarifian⁴⁷ soutient face à Habermas que l'agir communicationnel n'est pas forcément incompatible avec l'agir instrumental (téléologique), ils sont parfois entremêlés. C'est ce que j'ai pu constater dans les commissions de quartier de Dijon. Ce qui laisse l'espoir d'une « communication authentique » dans les commissions de quartier de Dijon, au lieu de les regarder comme des dispositifs purement inféodés à une collectivité et instrumentalisés.

⁴⁶ HABERMAS Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel, Tome 1, Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Éditions Fayard, 1987, 450 p.

⁴⁷ ZARIFIAN Philippe. *Travail et communication. Essai sociologique sur le travail dans la grande entreprise industrielle*. PUF, 1996, 213 p.

Dans sa thèse de doctorat, Loïc Ballarini⁴⁸ remet en cause une des thèses d'Habermas et présente l'Espace Public comme local, morcelé et lié plus à la conversation qu'aux médias :

« Morcelé et local, l'espace public ne peut plus être considéré, comme l'a fait Habermas et comme l'ont fait la quasi-totalité des auteurs qui ont réfléchi à l'espace public après lui, comme animé par les médias et la presse écrite. C'est la catégorie de la conversation qu'il s'agit de réinvestir, en évaluant son rôle et son poids, comparativement aux médias, dans la circulation des nouvelles et la formation des opinions personnelles. »

Dans les commissions de quartier, nous sommes en effet sur un espace public morcelé et local (organisé par quartiers) et où les échanges se font sous forme de conversations, d'animations de réunions.

D'autre part, Isabelle Pailliarth et Simon Gadras⁴⁹ rappellent, en 2013, la dimension territoriale de l'Espace Public :

« La dimension territoriale reste un élément constituant de l'espace public, notamment à travers trois caractéristiques : (...) le territoire est d'abord défini par ses frontières. (...) les territoires distinguent des échelons politico-administratifs qui les constituent. (...) en tant qu'espace pratiqué ou vécu, le territoire cadre des modalités individuelles et collectives des expressions et des opinions mises en débat, qui constituent les caractéristiques du citoyen stratège. (...) Ainsi la notion de territoire permet de saisir les pratiques médiatiques et les processus de publicisation à la fois dans leurs dimensions spatiales et dans leurs dimensions symboliques ».

Ces auteurs précisent également qu'au final, on se situe dans des dispositifs foucauldien :

« Les opérations de concertation ou de délibération correspondent à une situation de communication institutionnelle qui tend à valoriser les pouvoirs en place. »

⁴⁸ BALLARINI Loïc. *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*, Sciences de l'Homme et Société, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2010.

⁴⁹ NOYER Jacques, RAOUL Bruno, PAILLIART Isabelle (Dir.). *Médias et Territoires. L'espace public entre communication et imaginaire social*, Éditions Presses Universitaire du Septentrion, 2013, 286 p.

Et effectivement si le citoyen peut être observé comme « *stratège* », c'est aussi le cas des autres acteurs des commissions : élus, techniciens et représentants des structures socio-culturelles et des associations qui vont chacun à leur tour tenter consciemment ou pas d'instrumentaliser la commission et de valoriser leur présence, asseoir leur pouvoir.

Yves Cusset⁵⁰ évoque le fait que l'Espace Public doit être : « *suffisamment poreux et la communication sociale suffisamment fluide* » pour permettre la transformation critique des institutions et la pratique démocratique de la discussion. Il faut que ceux qui ne prennent pas habituellement la parole parce qu'ils se sentent méprisés socialement puissent utiliser la parole dans les espaces publics, c'est un « *espoir de la discussion* » et de « *la reconnaissance* » au sens du philosophe et sociologue Axel Honneth⁵¹. Ce dernier considère qu'il existe en fait trois modèles de reconnaissance : la reconnaissance dans les relations affectives, celle de la liberté et de l'égalité, et enfin celle du mérite. Ces trois reconnaissances permettent d'éviter le mépris et l'humiliation qui tendent à détruire l'identité d'un individu.

Dans les commissions de quartier, ce sont un peu Toujours Les Mêmes (les TLM, en acronyme) qui prennent la parole et même si les habitants bénéficient de formations à la prise de parole en début de mandature, il est certain que l'aisance naturelle ou conquise par l'éducation ou par un contexte socio-culturel favorable facilite grandement la prise de parole.

Cependant, Isabelle Pailliarth et Hélène Romeyer⁵² mettent en garde vis-à-vis des discussions présentes dans les dispositifs délibératifs, dans une approche critique de ces dispositifs :

« Les débats font donc partie de la panoplie d'actions que les pouvoirs locaux mobilisent pour de nombreuses raisons : neutraliser des oppositions, anticiper les conflits, préparer les individus à une prise de décision aux enjeux particuliers... Les limites et même les contradictions de ces opérations de démocratie locale ont été bien mises en évidence :

⁵⁰ CUSSET Yves. *Habermas. L'espoir de la discussion*, Éditions Michalon, 2001, 122 p.

⁵¹ HONNETH Axel. *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, 2000, 232 p.

⁵² ROMEYER Hélène, PAILLIART Isabelle. Nouvelles formes de débats publics sur les sciences et les techniques : approches en SIC, *Les enjeux de l'Information et de la Communication*, Éditions GRESEC, 2009, p. 1-5.

- *contradiction entre la volonté de promouvoir la participation des individus à des projets collectifs et la dimension close de la prise de décision,*
- *faible émergence d'une "contre information" face aux documents produits par les institutions locales,*
- *imposition d'un dispositif par les pouvoirs en place et absence de négociation avec les habitants ou leurs représentants des règles du jeu,*
- *construction de la figure de "l'habitant" et de public sans prises en compte des différentes médiations locales (presse, associations, organisations) ».*

L'Espace Public dans lequel les commissions de quartier (ou conseils de quartier) prennent place est un Espace Public politique institutionnalisé et qui se distingue comme le souligne Bernard Miège⁵³ de l'Espace Public sociétal mais il n'est pas forcément oppositionnel au sens d'Oskar Negt⁵⁴ comme peut l'être un phénomène comme « *Nuit Debout* » ou au sens de Nancy Fraser⁵⁵ qui s'est intéressée aux luttes féministes et à la justice sociale. Voilà les limites de cet Espace Public politique territorial et partiel (ou fragmenté) dans lequel évoluent les acteurs des commissions de quartier (ou conseils de quartier) notamment à Dijon.

1.2 Citoyenneté et écocitoyenneté

En lançant une recherche avec le logiciel SUDOC⁵⁶, on trouve que 489 thèses ont été publiées sur la thématique de la citoyenneté. La plupart ont été présentées dans les disciplines de science politique, de droit, de sciences de l'éducation. Sur la thématique de l'éco-

⁵³ Ibid, p. 206.

⁵⁴ NEGT Oskar. *L'espace public oppositionnel*, Éditions Payot, 2007, 240 p.

⁵⁵ FRASER Nancy. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Éditions La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2011, 178 p.

⁵⁶ Recherche lancée le 5/04/2018 sur le logiciel SUDOC.

citoyenneté (ou écocitoyenneté) seulement 46 sont répertoriées. On peut citer notamment celle de Julien Vieira sur « *l'éco-citoyenneté et la démocratie environnementale* » soutenue en 2017, à l'Université de Bordeaux, en droit public. Il rappelle que cette notion née de l'impact des activités humaines sur l'environnement n'a jamais été réellement une notion explicitement consacrée par le droit.

On trouve également quelques thèses en Sciences de l'Information et de la Communication (4 au total), notamment sur la communication engageante sur le web comme celle de Natacha Romma⁵⁷. Ce que l'on peut constater, c'est que sur cette thématique de l'écocitoyenneté les thèses sont soutenues dans de nombreuses disciplines des sciences humaines : ethnologie, science politique, psychologie, sociologie, droit, géographie, sciences économiques, gestion, lettres mais aussi des sciences et techniques : aménagement, biologie et pharmacie.

Pour ce qui concerne les conseils de quartier (nommés commissions de quartier à Dijon), il existe seulement 15 thèses et elles sont essentiellement écrites soit en sociologie ou science politique, très peu sur des cas français (seulement Toulouse et Amiens). Quelques pays étrangers sont terrains d'études comme la Chine, l'Argentine ou le Québec.

Françoise Paquien-séguy⁵⁸ dans l'ouvrage « *Communication et intelligence du social* » évoque, en 2014, le cas de la figure de « *l'éco-citoyen* » sur le web, à travers l'exemple de la FNH (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme) :

« *La figure de l'éco-citoyen s'identifie donc ici à la dénomination porteuse de promesses d'action voire d'engagement, et résulte d'une construction thématique spécifique à la FNH. (...) En effet, les stratégies de communication numérique de la FNH ne sont pas tellement différentes de celles des marques ou des industriels et font de l'éco-citoyen un atout marketing pour attirer les internautes.* »

⁵⁷ Natacha Romma a soutenu sa thèse de doctorat en 2010, à l'Université de Toulon. Son titre exact est : « *Communication de changement comportemental sur le Web : comparer l'efficacité de la persuasion et de l'engagement pour promouvoir l'éco-citoyenneté* ».

⁵⁸ BONNET Jacques, BONNET Rosette, RAICHVARG Daniel (Dir.). *Communication et intelligence du social, Acteurs, auteurs, spectateurs des médias, de la consommation et des territoires*, Tome 1, Éditions L'Harmattan, 2014, 189 p.

Il s'agit dans cet article, d'une approche très critique de la figure de « *l'éco-citoyen* » qui peut être instrumentalisée au bénéfice d'une communication stratégique de pur affichage. Cette approche n'est pas à ignorer et la même question peut se poser dans le cadre de la démocratie participative et des commissions de quartier. C'est pour cela que j'ai préféré en tant qu'élue ne pas désigner un habitant qualifié nommé : « *écocitoyen* » dans les commissions de quartier de Dijon afin de ne pas le charger symboliquement et de lui donner une identité particulière qui pourrait déresponsabiliser le reste des acteurs de la commission.

Julien Vieira⁵⁹ cible, de son côté, en 2015, le cas particulier de « *la jeunesse éco-citoyenne* » :

« Quoi qu'il en soit, l'espace public numérique offre indéniablement un grand nombre d'atouts pour permettre à cette catégorie de la population de s'informer, de se sensibiliser et de participer à la protection de l'environnement. L'ONU, à l'origine de la CIDE⁶⁰, l'a particulièrement compris et fait souvent la promotion de l'utilisation du numérique au service de la participation des jeunes au développement et à l'aménagement durables (Unicef, 2011, p. 70). En outre, une plateforme en ligne baptisée « la voix des jeunes de l'UNICEF » donne à la jeunesse la possibilité d'exprimer ses opinions, de débattre de problèmes mondiaux et de prendre des initiatives. De nombreux thèmes environnementaux y sont abordés. »

Internet est donc considéré par Julien Vieira comme un moyen de toucher une population plus jeune susceptible d'engagements écocitoyens. C'est le discours que l'on peut retrouver dans certains entretiens de cette thèse doctorat et dans les retours de la part des élus de 6 grandes villes étudiées. Avec internet, on peut cibler des populations plus jeunes, mais il reste la question cruciale du droit, de la modération et de l'éthique des échanges sur internet à travers des plateformes numériques.

Dans « *La contre-démocratie* », en 2006, Pierre Ronsenvallon⁶¹ précise qu'il convient plutôt de parler de mutation de la citoyenneté à présent que de déclin de la citoyenneté. Et ce sera la

⁵⁹ VIEIRA Julien. *La jeunesse éco-citoyenne à l'heure du numérique Les enjeux juridiques de l'engagement participatif*. Les écosystèmes numériques et la démocratisation informationnelle : Intelligence collective, Développement durable, Interculturalité, Transfert de connaissances, Nov 2015, Schoelcher, p. 2-15.

⁶⁰ Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

⁶¹ ROSANVALLON Pierre. *La contre-démocratie, La politique à l'âge de la défiance*, Éditions du Seuil, 2006, 352 p.

position qui sera observée dans ce travail de recherche. La citoyenneté est-elle en train de muter, est-ce que « *l'écocitoyen* » est en train de naître ? Nous tenterons de repérer les traits de cette mutation.

1.3 La démocratie participative

La gouvernance est définie par Philippe Moreau Defarges⁶² comme :

« le processus d'organisation et d'administration des sociétés humaines, dans le respect et l'épanouissement des diversités. »

A l'intérieur de cette gouvernance, la démocratie représentative est de plus en plus décriée comme le signale Marion Paoletti⁶³ :

« La démocratie représentative locale reproduit en pire les travers de la Vème République : présidentialisation, personnalisation, inféodation des assemblées, puissance de l'exécutif, faiblesse des contre-pouvoirs, absence de contrôle, montée en puissance des techno-structures ».

Loïc Blondiaux⁶⁴ rappelle, en 2008, que cette critique de la démocratie représentative n'est pas nouvelle et que la démocratie participative n'est pas un modèle politique si innovant et qu'il nous faudrait nous diriger à présent vers une démocratie délibérative.

Dans « *Porto Alegre, L'espoir d'une autre démocratie* », Gret et Sintomer⁶⁵ évoquent, de leur côté, le modèle par excellence de démocratie participative qui est un véritable nouveau modèle de politique :

⁶² MOREAU DEFARGES Philippe. *La Gouvernance*, Collection Que sais-je, 3^{ème} édition, Éditions Presses Universitaires de France, 2008, p 6.

⁶³ PAOLETTI Marion. *Décentraliser d'accord, démocratiser d'abord*, Éditions La Découverte, 2007, 152 p.

⁶⁴ BLONDIAUX Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*, Éditions du Seuil, Collection la République des idées, 2008, 109 p.

⁶⁵ Ibid., p. 26.

« La démocratie, la participation et la citoyenneté sont devenues dans la bouche des responsables du Parti des Travailleurs de Porto Alegre les étendards de la gauche. Le projet moteur de celle-ci, son objectif réaliste, c'est avant tout de démocratiser la démocratie ».

Gret et Sintomer⁶⁶ poursuivent en faisant la distinction entre la démocratie participative en France et celle du Brésil :

« Au total, la démocratie participative qui se dégage des discours des promoteurs du budget participatif diffère profondément de celle qu'évoquent en France les conseils de quartier ou la politique de la ville. Elle ne saurait notamment être réduite à un appendice de la décentralisation. (...) Les dirigeants de Porto Alegre revendiquent avec fierté la dimension universelle de leur expérience, déclarant explicitement qu'elle porte dans son principe un nouveau modèle de politique qui représente une alternative face aux démocraties classiques. »

Chez les chercheurs en science politique, l'approche de la démocratie participative est de façon globale plutôt critique même si parfois certains pays comme le Brésil sont mis en avant. Parfois les chercheurs évoquent de façon un peu péjorative même des « *projets pots de fleurs* » pour désigner les projets des budgets participatifs en France, surtout lorsque les budgets sont modestes (quelques centaines de milliers d'euros par an).

1.4 Les commissions de quartiers : un dispositif de médiation institutionnalisé ?

Nous pouvons nous interroger sur le fait que les commissions de quartier à Dijon pourraient être une médiation opérée par les techniciens entre les élus et les habitants. Pour ma part, j'ai connu le concept de médiation dans le cadre de la muséologie scientifique dans les années 90 et il me semble qu'on ne peut parler de véritable médiation pour les commissions de quartier et les assemblées plénières de Dijon. Contrairement aux médiateurs qui tentent de vulgariser les sciences par exemple dans des contextes d'écrits en communication et information scientifique ou en contexte muséal, les techniciens n'ont pas

⁶⁶ Ibid., p. 28.

pour objectif de vulgariser les programmes politiques dans les commissions de quartier même si les élus à l'aide des techniciens présentent bien souvent aux habitants des informations descendantes qu'ils essaient de « vulgariser ». Contrairement à la vulgarisation des sciences chaque tiers n'a pas forcément sa place bien définie dans le cadre des commissions de quartier à Dijon. Ou alors il s'agit d'un tandem de médiateurs : élus-techniciens qui tentent d'expliquer aux habitants les décisions en matière de voirie, d'environnement, d'urbanisme, de culture, etc. On est loin dans ce cas de la dimension participative des commissions de quartier et davantage dans une information descendante.

Jean Davallon⁶⁷ rappelle dans la revue « *Médiation et information* » la place de la médiation en Sciences de l'Information et de la Communication :

« Un examen un tant soit peu attentif des emplois du terme de « médiation » par les chercheurs en Sciences de l'information et de la communication fait immédiatement apparaître la forte présence du terme dans leurs écrits. Cette présence prend la forme tantôt d'un simple usage du terme en son sens courant, tantôt d'un emploi destiné à désigner un processus caractérisé par la présence d'un tiers, tantôt enfin d'une tentative de définition théorique du terme. »

De son côté, Georges Chappaz⁶⁸ met en avant le concept de médiation pour une véritable communication :

« Le concept de médiation apparaît aujourd'hui comme l'une des clés possibles de la vie des hommes en société, comme l'un des outils susceptibles de favoriser l'intégration des laissés pour compte et d'aider les individus et les groupes à assurer une « véritable communication ». La médiation serait, en effet, un moyen de rapprocher les points de vue, d'ébranler les certitudes, de dissiper les malentendus. »

Enfin, Jacques Bonnet et Olivier Galibert⁶⁹ définissent quant à eux plus spécifiquement le terme de médiation des savoirs :

⁶⁷ DAVALLON Jean. La médiation : la communication en procès ?, *Médiation et information*, n°19, 2003, p. 37-59.

⁶⁸ CHAPPAZ Georges. Comprendre et construire la médiation, Les médiations éducatives, *Spirale*, N° 17, 1996, p. 7-22.

« La médiation des savoirs est un processus qui n'est pas naturellement associé aux objets de recherche inhérents au champ de la communication des organisations. Davantage située en proximité, voire en interdisciplinarité avec les Sciences de l'éducation, elle est pourtant au cœur des enjeux info-communicationnels de l'action collective entrepreneuriale, associative ou administrative. Si l'on entend la médiation des savoirs comme l'ensemble des processus médiatiques et interactionnels qui concourent à la construction, au partage, à la diffusion voire à la confrontation de connaissances socialement institutionnalisées, on ne peut que constater l'importance de ces processus pour la pérennisation et le développement d'un agir organisé. »

A la lumière de ces différentes définitions, je n'ai pas pour ma part choisi de mettre l'accent sur les processus de médiation à l'intérieur des commissions de quartier de Dijon. J'ai préféré adopter une approche de dispositif info-communicationnel ou d'organisation pour les commissions de quartier de Dijon.

Après avoir donné une contextualisation en sciences humaines du sujet de cette thèse de doctorat, nous allons nous focaliser davantage sur l'approche info-communicationnelle.

2. L'approche en Sciences de l'Information et de la Communication

Comme je l'ai déjà signalé plusieurs fois depuis le début de cette thèse, l'approche de l'objet de recherche : « *commission de quartier à Dijon* » et « *écocitoyenneté* » est une approche en Sciences de l'Information et de la Communication ». C'est pour cela qu'il est bon de définir certains concepts des SIC utiles à cette recherche.

2.1 La communication publique, politique, locale et territoriale

⁶⁹ BONNET Jacques, GALIBERT Olivier. Organisations et savoirs : quelles médiations ?, *Communication et organisation*, N° 49, 2016, p. 5-17.

Avant de définir la communication politique, il nous faut définir la communication publique car la communication politique fait partie de la communication publique. La communication publique est définie par Pierre Zémor⁷⁰ comme :

« La communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques ».

A l'intérieur de la communication publique, on distingue la communication politique définie par Philippe Riutort⁷¹ comme suit :

« La communication politique, au sens moderne, désigne l'ensemble des pratiques visant à établir des liens entre les professionnels de la politique et leurs électeurs en usant notamment des voies offertes par les médias (de l'article de presse au clip, du publipostage au courrier électronique, du débat télévisé au blog...). »

C'est Dominique Bessières⁷² qui dans un article publié, en 2009, dans la revue « *Communication et organisation* » s'intéresse aux termes de la communication publique et de la communication politique et aux différents chercheurs les ayant étudiés. Il rappelle notamment que Bernard Miège⁷³ définit la communication publique comme différente de la communication politique bien qu'il reconnaisse des chevauchements inévitables :

« Il faut d'abord distinguer la communication publique de la communication politique avec laquelle elle est souvent confondue ».

⁷⁰ ZÉMOR Pierre. *La communication publique*, Éditions PUF, coll. Que sais-je ?, 2008, 128 p.

⁷¹ RIUTORT Philippe. *Sociologie de la communication politique*, Éditions La Découverte, 2^{ème} édition, 2013, 128 p.

⁷² BESSIÈRES Dominique. La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels, *Communication et organisation*, N° 35, 2009, p.14-28.

⁷³ MIÈGE Bernard. *La société conquise par la communication*, Éditions Presses Universitaires de Grenoble, 1989, 227 p.

Dominique Bessière rappelle également qu'Olivier Nay⁷⁴ définit à l'intérieur de la communication politique une communication bien spécifique qui est la communication politique locale :

«... Définir la communication politique locale comme une série de méthodes et de techniques visant à mobiliser des formes symboliques (des images, des mots, des attitudes...) représentant une réalité suggérée que le pouvoir politique local voudrait imposer comme référent commun ».

Olivier Galibert⁷⁵, dans un article publié en 2013 sur l'injonction participative au débat environnemental en ligne évoque également le terme de communication territoriale défini par son étude comme :

« L'identification, l'analyse et la compréhension des discours produits par les élus, les services des collectivités, la société civile du territoire, ex : les associations de quartier et les habitants. »

Ensuite, Olivier Galibert précise la place des technologies de l'information et de la communication au sein de cette communication territoriale :

« Les TIC sont des vecteurs incontournables de la stratégie de communication d'une collectivité territoriale et l'étude de leur insertion sociale entre dans le champ de la communication territoriale. Les possibilités interactives d'Internet sont mises à profit pour la publicité vers les habitants mais également pour mobiliser ces derniers dans des débats en ligne, préalables aux actions des pouvoirs publics. »

Isabelle Pailliar⁷⁶ avance, de son côté, que dans ce contexte de communication territoriale :

« L'intégration des TIC dans des dispositifs de concertation se présente comme une tentative de réponse du corps politique aux mutations sociales en cours ».

⁷⁴ NAY Olivier. Le chant local - Politique de communication et stratégie de développement local à Montpellier (1982-1993), Bordeaux, *Les cahiers du CERVIL*, Série Rapports de recherche n°1, mai 1994, 151 p.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ PAILLIART, Isabelle. Territoires, Identités et communication, In Olivesi, Stéphane (dir.). *Sciences de l'Information et de la Communication. Objets, savoirs, disciplines*, Éditions PUG, 2006, p 126.

La communication qui est présente dans les commissions de quartier relève de ces différentes communications : publique, politique, locale et territoriale. Ce ne sont pas de simples conversations et échanges déconnectés d'une réalité territoriale. Au contraire, la communication au sein des commissions de quartier est purement territoriale, elle relève donc de l'Intelligence Territoriale.

Cyril Masselot⁷⁷ rappelle la définition de l'Intelligence Territoriale et ses objectifs :

« Cette notion a connu de nombreuses évolutions sans pour autant perdre ses fondements :

- *comprendre et accompagner la structuration de l'information territoriale dans la société de l'information,*
- *comprendre et accompagner les changements sociaux et organisationnels nécessaires dans une démarche de concertation latérale (Rifkin 2012a) plutôt qu'imposée par des décideurs aux acteurs, puis aux citoyens (démarche dite « top-down »)*
- *encourager la participation des citoyens à la construction collective des dynamiques de structuration de l'information et aux processus communicationnels territoriaux nécessaires à l'action concertée. »*

Après avoir défini les différents types de communication⁷⁸ dans lesquels se situent les commissions de quartier, interrogeons-nous plus spécifiquement sur la communication environnementale puisque nous nous intéressons dans cette thèse à l'écocitoyenneté au sein des commissions de quartier de Dijon.

⁷⁷ MASSELOT Cyril. Information et communication territoriales. Approches croisées, État des recherches en SIC sur l'information médiatique, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 5, 2014, 1007 p.

⁷⁸ Une vision de la communication participative, où la délibération semble toujours démocratique, égalitaire, raisonnée, raisonnable, donc au final sur le modèle de l'éthique de la discussion prônée par Habermas.

2.2 Une interrogation sur la communication environnementale

Dominique Bourg et Kerry Whiteside⁷⁹ vont jusqu'à imaginer une démocratie écologique. Ils défendent l'idée, dans leur ouvrage que le défi écologique est en même temps un défi politique et qu'il implique des modifications profondes de nos institutions. Pour protéger la biosphère, il faudra selon eux, repenser la démocratie. Définitivement, la démocratie représentative semble inadaptée, d'après les auteurs, pour faire face à la catastrophe environnementale (ils argumentent même de manière historique dans la suite de l'ouvrage) parce qu'elle crée une distance entre l'homme et la nature. La démocratie participative serait peut-être une façon de rapprocher de nouveau l'homme et la nature ?

Alain Grandjean et Hélène Le Teno⁸⁰, de leur côté, proposent une définition classique de la transition énergétique et écologique :

« Il s'agit d'un chemin qui nous emmène depuis une économie « minière », vorace en ressources naturelles non renouvelables et productrice de déchets en quantité, vers une économie beaucoup plus sobre, capable de satisfaire le plus grand nombre d'entre nous de manière durable dans les limites des capacités de notre écosystème planétaire. Elle concerne donc tous les aspects de notre organisation collective et de notre vie quotidienne ».

Mais en poursuivant, ils élargissent la définition et c'est cet élargissement qui nous paraît intéressant puisque nous prendrons cette définition élargie de la transition pour ce projet de recherche. Des solutions sont possibles à l'échelle locale, sous la forme de projets, d'une mobilisation de l'intelligence collective de la créativité, qui doivent impliquer tous les acteurs de la vie locale. Hélas, c'est souvent le temps qui nous manque, la disponibilité; nous n'avons plus la culture du « faire ensemble », « du don », « du partage ». C'est donc le tissu social qui s'est distendu. Dans le cadre de la démocratie participative, des activités associatives, on est dans le « faire-ensemble » : vide-greniers, fêtes de quartiers, budgets participatifs, etc. Il faut,

⁷⁹ BOURG Dominique, WHITESIDE Kerry. *Vers une démocratie écologique, Le citoyen, le savant et le politique*, Éditions du Seuil, Collection la République des Idées, 2010, 112 p.

⁸⁰ GRANDJEAN Alain, LE TENO Hélène. *Miser (vraiment) sur la transition écologique*, Éditions de l'Atelier, 2014, 191 p.

dans ces contextes que les citoyens choisissent de répartir leurs activités, pour donner de leur temps. Ils ne peuvent pas être partout à la fois.

On trouve par ailleurs le concept de « *transition durable* » dans un think tank⁸¹ : « *quelle place pour l'entreprise sociale et l'économie sociale et solidaire ?* ». Les auteurs de ce think tank utilisent le terme « *transition durable* »⁸² dans le titre de leur publication, mais par la suite dans le corps du texte, ils reviennent à « *Transition* ». Transition durable, c'est aussi le nom d'une entreprise Belge.⁸³ Puis, ils évoquent les projets « *Villes en Transition* » (Transition Towns) qui sont nés en 2006, en Grande-Bretagne, plus précisément dans la ville de Totnes, à l'initiative de Rob Hopkins.

En 2015, Nicolas Peirot et Olivier Galibert⁸⁴ s'interrogent plus précisément sur la démocratie environnementale et la démocratie participative :

« Enfin, les citoyens pointent des dispositifs coûteux en temps et surtout mettent en doute la sincérité des dispositifs. Une critique légitime, qui s'inscrit dans une propagation de la « communication stratégique [...] à toutes les activités de la société » (Miège, 1989). Les dispositifs peuvent ainsi être perçus comme les éléments d'une stratégie de communication, destinés à accorder un crédit participatif à une politique. Cette « rhétorique de la proximité » alimenterait même une forme de « désenchantement » voire de « lassitude » chez les citoyens.

⁸¹ think tank, think tanks : « *mot anglo-américain signifiant réservoir de pensée, Cercle de réflexion émanant généralement d'institutions privées, et apte à soumettre des propositions aux pouvoirs publics, c'est un laboratoire d'idées* », dictionnaire Larousse en ligne.

⁸² www.pourlasolidarite.eu : « *La Transition, c'est l'opérationnalisation du développement durable qui concilie trois piliers : le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement. La Transition, ce sont aussi tous les défis d'actualité : le vieillissement de la population, la santé durable, l'égalité des genres, le logement, l'emploi. C'est la transition vers une société plus respectueuse de l'environnement, une société qui n'épuise pas la planète et qui la respecte, tout en assurant un plus grand bien-être collectif, avec une répartition de richesses plus équitable, et un lien social fort entre les différentes classes de la société* » (Stokkink, Marcourt, 2013), p 12.

⁸³ On trouve la présentation de l'entreprise Transition durable sur le site : www.transitiondurable.eu

⁸⁴ PEIROT Nicolas, GALIBERT Olivier. *Problématiser la démocratie environnementale : l'engagement écocitoyen 2.0 au secours de la participation citoyenne institutionnalisée ?* 14e conférence internationale annuelle d'intelligence territoriale “ Le développement durable des territoires vulnérables ”, Oct 2015, Ouarzazate, Maroc, p. 1-9.

La participation éco-citoyenne pâtit des logiques top-down de la démocratie participative, qui font passer la question environnementale pour une forme d'instrumentalisation stratégique. »

Il s'agit là comme chez de nombreux auteurs d'une approche très critique de la démocratie participative qui serait considérée comme une stratégie de communication pour les acteurs politiques et ceux de la technocratie locale. Ils poursuivent en évoquant la participation écocitoyenne en ligne :

« En effet, dans le sillage du web « social », on observe aujourd'hui un avènement du Community Management, comme mode de gestion et d'animation des communautés en ligne, dont Olivier Galibert nous dit qu'il relève d'une « forme d'instrumentalisation stratégique du lien communautaire en ligne » (Galibert, 2013). »

Là encore, ce sont plutôt des outils stratégiques très proches du marketing qui sont pointés du doigt et l'écocitoyen se situe plus dans une forme d'« injonction participative » que dans des logiques de « don et contre-don », d'« éthique de la discussion » et de « logiques de reconnaissance ».

Nicolas Peirot doctorant en SIC, sous la direction d'Olivier Galibert, a mené ses recherches doctorales dans ce sens de 2015 à 2018 :

« Nous exploiterons cette problématique dans le cadre d'une recherche doctorale durant les trois années à venir, par l'étude de dispositifs numériques inscrits au sein de territoires vulnérables ou en « transition ». Les trois terrains retenus⁸⁵ jusqu'ici permettront notamment de mettre en perspective la culture participative Française avec la culture pionnière de l'empowerment nord-américaine. Trois terrains sur lesquels nous recueillerons et traiterons des données qualitatives suivant une triangulation méthodologique propres aux Sciences de l'Information et de la Communication comprenant : 1) Une analyse techno-sémiotique des dispositifs, 2) Une observation « Netnographique » des communautés (Kozinets, 2010), 3) Une étude qualitative : entretiens individuels avec les participants et les Community Managers. »

⁸⁵ Pour la France : le quartier Fontaine d'Ouche à Dijon ainsi qu'un quartier en transition à Grenoble. Pour le Canada : un éco-quartier situé à Montréal.

Les commissions de quartier de Dijon ne se situent pas seulement dans une communication environnementale⁸⁶, elles sont aussi dans un contexte de communication persuasive et engageante.

2.3 La communication persuasive et la communication engageante

Les dispositifs de la démocratie participative ne sont pas des dispositifs faisant appel à la communication persuasive⁸⁷. Dans les ordres du jour des commissions, sont certes abordés des informations descendantes par exemple sur une campagne de communication sur la propreté. Cependant, la communication engageante est utilisée, par exemple, quand on propose aux habitants d'un quartier, aux enfants des écoles de se réunir pour procéder au nettoyage d'un parc, d'une rivière (Le Suzon par exemple). La communication persuasive et l'engagement ont la même finalité : le changement de comportement, par exemple, par rapport à l'environnement.

Natacha Romma⁸⁸ rappelle dans l'introduction de sa thèse de doctorat l'origine de la communication engageante :

« Les stratégies engageantes sont issues des recherches en psychologie sociale et se sont initialement développées aux États-Unis, notamment à partir des travaux de Kiesler (1971). L'engagement peut conduire non seulement au changement comportemental, mais également à la responsabilisation des acteurs par les actes réalisés dans un contexte de liberté et leur rationalisation ultérieure ».

⁸⁶ C'est-à-dire une communication sur les grands sujets de controverses comme les expériences sur les animaux, sur les grandes catastrophes comme les marées noires, sur les conflits d'implantation, comme les autoroutes, les aéroports, sur les risques comme pour l'utilisation des pesticides, des OGMs.

⁸⁷ La communication persuasive qui est utilisée dans la plupart des campagnes de la sécurité routière, de prévention du SIDA ou de certains cancers, contre le tabac, contre l'alcool est souvent basée sur la peur, mais si on ne propose pas aux individus des moyens de réagir ou des solutions efficaces, elles sont inefficaces.

⁸⁸ Ibid., p. 23.

Par ailleurs, Françoise Bernard⁸⁹, rappelle dans la revue « *Communication et organisation* », en 2007, que :

« Dans le cadre du paradigme de la communication engageante, la question de l'action est étroitement liée à celles du sens, des valeurs, des savoirs et du lien, même si, la perspective de la communication engageante déplace les schèmes des relations habituelles entre action, sens et lien. Ce déplacement prend en compte l'ensemble des études qui montrent qu'un sujet peut modifier ses attitudes, opinions et croyances sans pour autant modifier ses comportements ».

Donc, il faut être extrêmement vigilant quand on observe les attitudes, les opinions, les croyances des membres des commissions de quartier face à l'environnement de ne pas les confondre avec de réels changements de comportements. Par conséquent même si l'écocitoyenneté semble émergente dans les commissions de quartier de Dijon, ce n'est pas pour autant que les citoyens changent leurs comportements concrètement. Ils peuvent avoir un affichage « *écocitoyen* » mais au final concrètement dans leur vie quotidienne continuer à participer à la destruction de leur environnement.

2.4 Une prise en compte des enjeux des dispositifs socio-techniques de communication

Clément Mabi⁹⁰ a longuement étudié dans sa thèse de doctorat la notion de dispositif. Il aborde, non seulement l'approche foucauldienne et traditionnelle du terme en rappelant que Foucault considérait que le dispositif était un moyen d'analyser le monde social. Mais ce qui est très intéressant c'est qu'il rappelle l'approche Deleuzienne du dispositif à travers ses quatre dimensions : la première est la « *visibilité* » (aspect socio-technique), la deuxième est

⁸⁹ Ibid., p. 30.

⁹⁰ MABI Clément. *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, UTC Compiègne, 2014.

celle des « *énoncés* » (les formulations des différents acteurs), la troisième est celle des « *lignes de forces* » (relations de pouvoir), la quatrième est celle des « *lignes de fuites* » (résistance au pouvoir, possibilité de créativité).

Dans la commission de quartier, il existe une « *visibilité* », une temporalité, un agencement spatial dans un lieu chaque fois différent : la mise en place de la table où se trouvent les coprésidents et le technicien, en face, les chaises pour les habitants titulaires, puis les habitants suppléants, un écran pour la projection, un vidéo-projecteur, une sonorisation, etc. « *Les énoncés* » suivent un ordre du jour, et les différentes prises de paroles sont bien organisées selon un protocole qui suit un ordre du jour. Cet ordre du jour n'est pas perturbé, sauf en cas d'intervention intempestive pour une revendication (exemple : une fermeture d'école, construction de logements sociaux, etc). « *Les lignes de forces* » sont évidentes : entre les élus et techniciens, élus et habitants et techniciens et habitants. Mais il existe des « *lignes de fuites* » : des façons de diminuer les prises de pouvoir. Deux exemples concrets : un habitant veut changer la procédure du vote, lors d'un budget participatif, un autre habitant lui signale que le vote est fait et qu'il faut l'accepter. Les techniciens ne sont pas les plus présents dans les prises de paroles, ils sont là pour passer le micro puisque les débats sont enregistrés⁹¹, pour passer la parole aux différents intervenants. Il peut y avoir des « *passes d'armes* » entre élus et habitants (lors de la fermeture d'une école, de la construction d'un immeuble, de la mise en place d'une chaufferie, pour des problèmes d'incivilités, de propreté, de stationnements, etc.). En revanche, rien n'est visible de la relation élu-techniciens. Les prises de décisions viennent parfois directement de la direction générale des services techniques : par exemple, l'annulation d'un budget participatif (comme ce fut le cas pour le Parc de la Toison d'or pour cause de projet urbanistique à venir) ou alors le changement de lieu d'implantation d'un jardin partagé (comme ce fut le cas pour le projet de Jardin de la Vapeur qui fut déplacé pour des raisons de sécurité).

Ces dispositifs laissent donc des traces, à travers des comptes-rendus qui pourront être étudiés dans la deuxième partie de cette thèse de doctorat, mais un chercheur qui s'appuierait

⁹¹ Ces enregistrements constituent une traçabilité, une mémoire collective. Ils permettent également une modération, ou au moins un auto-contrôle dans les prises de parole de par le fait que l'on peut retrouver tous les mots prononcés.

uniquement sur ces comptes-rendus passerait à côté des enjeux de communication présents dans les commissions de quartier qui peuvent être aussi considérées comme des organisations.

2.5 Une approche organisationnelle des phénomènes de communication

2.5.1 La notion d'acteurs en sciences sociales

Jean-Pierre Gaudin⁹² rappelle dans un article publié en 2001 que :

« L'acteur, est devenu un « mot de passe » dans les sciences sociales mais sans qu'il soit forcément réservé aux initiés qui en connaissent le sens précis. Dans les usages courants et le sens commun, la référence à l'acteur social suggère surtout un peu vaguement la liberté d'initiative, mais aussi les ressources du comportement rationnel et, pour tout dire, s'associe à la figure de l'individu moderne ».

Il s'interroge ensuite sur le fait que l'observateur pourrait être considéré lui-même comme un acteur.⁹³ Mais aussi sur l'articulation entre actions individuelles et actions collectives, dans le cadre des logiques, des pratiques et des actions des acteurs. Et enfin, le cheminement méthodologique choisi : du particulier au général (inductiviste) ou alors dans une conception holiste de la société. On peut donc s'intéresser à des problématiques micro (à l'échelle de l'individu) ou à des problématiques macro (à l'échelle de la société). J'ai essayé pour ma part, dans cette recherche doctorale, de me situer dans une approche méso : entre les deux.

L'approche peut être, d'après Jean-Pierre Gaudin, systémique : les acteurs sont :

« en interaction dans des situations sociales concrètes. »

⁹² GAUDIN Jean-Pierre. L'acteur, une notion dans les sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXIX, 2001, N° 121, p. 7-14.

⁹³ Il me semble que c'est le cas pour l'observation participante dans les commissions de quartier à Dijon et c'est encore plus le cas pour la participation observante (notions développées dans la partie méthodologie ci-après).

ou cognitives : l'acteur est donc associé en ce cas à :

« *son projet personnel* »

et enfin dans le cas constructiviste :

« *les réalités sociales sont donc envisagées en tant que « construits » historiques et quotidiens des acteurs individuels et collectifs.* »

Les acteurs sont non seulement en interaction mais aussi en interdépendance (parfois inscrits dans des jeux de pouvoirs). C'est le cas dans les commissions de quartier à Dijon, les différents acteurs (élus, techniciens, habitants, représentants des structures socio-culturelles et des associations) sont en interaction mais aussi en interdépendance.

2.5.2 Au-delà des stratégies d'acteurs dans le débat public et la concertation

Romain Badouard, Clément Mabi et Laurence Monnoyer-Smith⁹⁴ évoquent « *les arènes discursives* » dans un article de 2016 :

« *Dans cette perspective, des concepts comme la « citoyenneté » ou le « débat public » ne sont plus uniquement des propositions normatives a priori, mais bien des résultats concrets d'engagements d'acteurs sur des scènes publiques. Ainsi un apport important de la notion d'arène pour les études de communication a-t-il été de dépasser une approche centrée sur les stratégies et les jeux d'acteurs pour observer en contexte les rapports de force qui s'expriment au sein des espaces de discussion (Monnoyer-Smith, Talpin, 2010).* »

Ils rappellent que la compétence à agir et celle à parler en public ne sont pas universellement partagées et que chaque arène possède sa propre « *culture de débat* ». Il est certain qu'on ne prend pas facilement la parole dans une commission de quartier, cela peut-être intimidant. On ne devient pas forcément co-président d'une commission de quartier sans avoir une certaine aisance à la parole. D'ailleurs, si on le devient et que l'on ne possède pas la capacité à animer

⁹⁴ BADOUARD, Romain, MABI Clément Mabi et MONNOYER-SMITH Laurence. Le débat et ses arènes, *Questions de communication*, N° 30, 2016, p. 7-24.

une réunion, on se fait rapidement « déborder » par les différents intervenants surtout quand ils sont venus avec des revendications et une attitude agressive et s'installent alors de véritables « dialogues de sourds ».

Dans ces « arènes discursives », se repèrent aisément différents « profils » comme on peut les repérer aussi dans toute réunion classique : « l'agent d'ambiance », « le contestataire », « l'agressif », etc. Mais ils sont parfois « classables » en termes de valeurs et d'idéologies. Les auteurs citent une étude de Guillaume Carbou en 2015 suite à l'accident nucléaire de Fukushima et il avait repéré quatre profils :

« – le profil du « décroissant », internaute à la fibre écologique dont l'argumentation s'ancre dans l'idée de la finitude du monde et de ses ressources, et dont l'objectif est de susciter des changements de comportement à l'échelle personnelle par la prise de conscience ;

– celui du « militant », dont l'argumentation s'ancre dans une logique de dénonciation binaire (« nous contre eux »), et dont l'objectif est de discréditer « l'ennemi » ;

– celui du « scientifique », qui propose une parole technique et descriptive, sans jugement, et dont l'objectif est de contrecarrer et discréditer les prises de parole qu'il juge irrationnelles ;

– et celui du « manager », dont l'argumentation s'ancre dans des logiques calculatoires et dont l'objectif est de promouvoir le bien fondé de l'idée de progrès. »

Les auteurs s'interrogent également sur la place du web dans ces arènes discursives :

« Le web fait entrer en interaction ces différentes rationalités, rend visible leur confrontation, parfois violente, selon des logiques de mise en débat bien différentes de celles à l'œuvre sur les scènes médiatiques traditionnelles (Badouard, 2015). Pour autant, ce n'est pas le web qui « produit » ces rationalités : il leur offre un espace d'expression. L'enjeu est aujourd'hui de comprendre s'il favorise la rencontre de ces rationalités où si, à l'inverse, il consacre leur étanchéité. »

La plateforme participative de la démocratie locale à Dijon n'a été mise en place qu'en juin 2018 et je n'ai donc pas pu observer ces « arènes discursives » sur le web. En revanche, j'avais pratiqué certains forums dans les années 2010-2011, sur internet, notamment un blog de Christophe André (à l'époque, il n'y avait pas de modération, tous les commentaires

étaient publiés) et un site internet participatif de Matthieu Ricard (qui préparait un ouvrage sur l'altruisme envers les animaux). Je sais donc à quel point les échanges verbaux peuvent être violents portant pourtant sur des sujets comme la pleine conscience et l'altruisme qui normalement devraient engager sur des voix d'apaisement et de bienveillance. Alors quand il s'agit de « *thématiques brûlantes* » il est évident que tous les excès sont permis surtout quand les commentaires sont anonymes ou sous pseudos et peuvent faire croire à une forme d'impunité.

Dans un article publié, en 2014, dans un ouvrage sur la « *Communication et l'intelligence du social* », Patricia Laudati et Hafida Boulekbache⁹⁵ évoquent quant à elles une expérience de concertation sur le SCoT (le Schéma de Cohérence Territoriale) du Valenciennois. Elles rappellent que la concertation se situe entre le débat public et les enquêtes publiques. Trois types d'acteurs peuvent être définis : « *les politiques* » qui ont la « *Maîtrise d'ouvrage* », « *les techniciens* » qui ont la « *Maîtrise d'œuvre* » et enfin les « *usagers* » qui ont la « *Maîtrise d'usage* ». Elles rappellent également l'échelle de participation élaborée par Arnstein en 1969 et elles ont élaboré leur propre échelle de participation en définissant « *les auteurs* » qui sont dans un pouvoir effectif, dans des démarches de responsabilisation, de prise en compte des attentes et de coopération, les « *acteurs* » qui sont dans une coopération symbolique dans des contextes de mise en confiance, d'interprétation et d'échange. Et enfin les « *spectateurs* » qui sont dans la non participation certes mais quand même dans l'écoute et le recueil d'information.

On peut alors se poser la question du lien entre les « *stratégies d'acteurs* », au sein de commissions plus ou moins « *institutionnalisées* » ou inféodées aux collectivités qui les mettent en place.

⁹⁵ Ibid., p. 123.

2.5.3 La commission de quartier comme organisation : définition des différents acteurs, normes et formes organisationnelles

Les commissions de quartier peuvent être considérées comme des organisations, au sein des collectivités territoriales. Les différents acteurs sont : les élus, les techniciens, les habitants et les représentants des structures socio-culturelles et des associations.

Jacques Bonnet⁹⁶ rappelle dans l'ouvrage collectif « *Communication et intelligence du social* » :

« (...) Il ne suffit pas de proclamer que « l'usager est au cœur de nos préoccupations de service » ou bien que « nous sommes tous acteurs de notre territoire et du développement durable » pour que des prises effectives des rôles aient lieu, pour qu'un sentiment d'appartenance émerge et que des identités s'expriment, pour que des réseaux actifs et vivants se créent. De ce point de vue et à de nombreuses reprises, c'est l'importance des formes de médiations, des temps d'appropriation, des processus de co-construction et de coopération qui est ainsi mise en évidence. »

Les commissions de quartier changent d'acteurs tous les 3 ans, à Dijon. La plus grande stabilité est du côté des élus et des services (en tous cas par période électorale de 6 années). Les habitants, les représentants de structures et d'association sont renouvelés mais parfois, on peut retrouver certains acteurs sur 3 ou 4 mandatures d'affilée. Ils sont tirés au sort, puis ensuite personnes qualifiées. Mais comme l'écrit très justement Jacques Bonnet, il faut un certain temps pour créer un sentiment d'appartenance, une identité, un réseau actif et vivant. La création d'un jardin partagé, par exemple, dans le cadre d'un budget participatif ne se fait pas en un jour. Elle connaît des hauts et des bas, des obstacles en termes d'organisation, de budget, de réalités techniques. Il n'est pas évident de trouver un groupe d'habitants volontaires puis de leur donner l'envie de créer leur propre association pour faire vivre un jardin partagé dans un quartier. Et parfois, un événement qui a lieu pendant des années comme la foire bio, solidaire et équitable de la Toison d'or qui a eu lieu pendant 13 ans peut

⁹⁶ Ibid., p. 20.

être stoppé du jour au lendemain faute de participants, rien n'est acquis en termes de participation citoyenne.

Une fois les acteurs définis, on peut s'intéresser aux normes et formes organisationnelles présentes dans les commissions de quartier. Jean-Luc Bouillon, Sylvie Bourdin, Catherine Loneux⁹⁷ définissent les Approches Communicationnelle des Organisations de la façon suivante :

« Nous avons choisi de qualifier d'« approches communicationnelles des organisations » (ACO) ce glissement paradigmatique qui vise à comprendre les organisations, leur fonctionnement et leurs dynamiques à partir des phénomènes de communication qui les structurent. »

En ce qui concerne les normes présentes dans les commissions de quartier, il existe un règlement intérieur des commissions de quartier qui rappelle qui co-préside les commissions, qui les convoquent et quelles sont les règles à respecter. Pour les formes, on peut repérer des discours, des échanges avec encore des règles particulières de prises de parole et des traces de ces échanges discursifs sont conservées à travers des comptes-rendus rédigés par les techniciens et validés avant diffusion par les co-présidents des commissions de quartier.

2.5.4 L'articulation des niveaux macro, micro : une approche méso

La démocratie participative a été mise en place concrètement avec des conseils de quartier (ou commissions de quartier), en 2002, dans le cadre de la loi Vaillant, dans la plupart des grandes villes françaises de plus de 80 000 habitants. Les enjeux politiques locaux de la démocratie participative sont certains. La plupart des grandes villes ont des adjoints à la démocratie locale (ou participative) depuis le début des années 2000. Pour un Maire, montrer qu'il s'appuie sur la démocratie participative (réunions publiques, commissions de quartier, conseils citoyens, droit d'interpellation, etc.) pour exercer son mandat est un plus dans sa

⁹⁷ BOUILLON Jean-Luc, BOURDIN Sylvie, LONEUX Catherine. De la communication organisationnelle aux «approches communicationnelles » des organisations : glissement paradigmatique et migrations conceptuelles, *Communication et organisation*, N° 31, 2007, p 7-25.

communication politique. S'il tournait le dos à la démocratie participative, il serait vite qualifié d'« autocrate » ! Certaines villes ont fait le choix très vite de la démocratie participative et des budgets participatifs. La ville de Grenoble avait par exemple des antécédents, dans les années 60, avec les Unions de Quartiers, les Groupes d'Actions Municipales. Les villes de Rennes et de Paris ont fait un choix fort en termes de budgets participatifs : 3,5 millions pour Rennes, 100 millions pour Paris. Certaines villes ont donné beaucoup d'autonomie à leurs conseils de quartier comme Grenoble ou Montreuil. D'autres ont préféré conserver la présence des élus dans les conseils de quartier (ou commissions de quartier) comme Dijon, Metz, Strasbourg, etc. Mais les élus et les responsables des services démocratie locale constatent de plus en plus l'obsolescence de ce type de dispositif. Les habitants préfèrent s'investir sur des projets ponctuels, concrets, plutôt que de participer à des réunions tardives, où il faut maîtriser l'art de la prise de parole pour pouvoir être entendu.

Elizabeth Gardère et Amar Lakel⁹⁸ écrivent, en 2009, à propos de ces pratiques concernant la démocratie participative et soulignent l'attrait de cette démocratie participative pour les hommes et les femmes politiques locaux et ses perversions possibles :

« L'ensemble de ces pratiques interroge le rapport entre la communication et la participation. L'analyse repose sur les images et mots véhiculés par le concept de participation et sur leurs représentations dans le discours de l'homme politique local. L'hypothèse repose sur l'intérêt croissant accordé par les autorités publiques à l'implication des citoyens dans l'évaluation des politiques publiques. Intérêt qui tend à pervertir le sens de la participation (Monseigne). Mais dès lors que la communication est assimilable à de l'information, la pratique de la participation est réduite à sa plus simple expression (Huron, Spieth). »

Ils poursuivent par une vision très critique en prenant plusieurs exemples de mise en place de la démocratie participative (Strasbourg, Rennes, Nice) :

« Toutefois, la transparence et la réciprocité intégrale dans l'espace sociopolitique peuvent-elles être réelles ? Certains dénoncent l'illusion de transparence et d'accessibilité

⁹⁸ GARDÈRE Élisabeth, LAKEL Amar. Repenser la communication des organisations publiques, *Communication et organisation*, N° 35, 2009, p. 7-12.

des outils de communication et l'appropriation du pouvoir local sous-entendus par les opérations de concertation (Paillart, 1993). »

En plus de cet enjeu politique local, il existe depuis quelques années un enjeu supplémentaire : un enjeu socio-écologique à l'intérieur de la démocratie participative.

Romain Felli⁹⁹, de l'Université de Lausanne, écrit en 2005 dans la revue de géographie « *Belgeo* » :

« La participation telle qu'entendue par la théorie du développement durable repose donc sur l'idée qu'il faut élargir l'accès à l'information pour des individus et des groupes particuliers. En retour, ces individus et ces groupes constituent une source d'information privilégiée pour le pouvoir central. Les individus, en participant, prennent conscience des enjeux du développement durable et acceptent ses « réformes nécessaires ». Ceci peut être vu comme une avancée par rapport aux conceptions hiérarchiques (top-down) de l'urbanisme des années 1960, néanmoins cette participation ne constitue pas un accès formel élargi à la décision politique. »

Il poursuit encore très critique par rapport à la démocratie participative :

« Le développement durable se trouve à nouveau pris dans un entre-deux, tiraillé entre l'imaginaire radical de l'écologie politique et son insertion dans les cadres de la société industrielle de croissance. Il développe l'idée de « démocratie participative » qui, tout en empruntant à l'imaginaire de la démocratie directe, reste formellement enchâssée dans le système représentatif. A cet égard, la démocratie participative ne peut pas apporter un surcroît de démocratie ».

La démocratie participative serait donc considérée comme un levier de la prise de conscience écologique, mais en fait, elle ne parvient pas forcément à être ce levier car elle serait trop ancrée et liée à la démocratie représentative. On peut ensuite s'intéresser à l'aspect micro des commissions de quartier, aux représentations sociales des différents acteurs.

⁹⁹ FELLI Romain. Développement durable et participation : la démocratie introuvable, *Belgeo*, N°4, 2005, p. 425-434.

Les représentations sociales qui apparaissent dans les processus de communication sont définies par Jean-Claude Abric¹⁰⁰ dans comme :

« des ensembles socio-cognitifs, organisés de manière spécifique et régis par des règles de fonctionnement qui leur sont propre ».

De son côté, Denise Jodelet¹⁰¹ donne une autre définition, en 1994 :

« C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

J'ai utilisé le concept de représentations sociales qui est un concept de la psychologie sociale sans pour autant mener une recherche en psychologie sociale puisque nous nous situons dans cette thèse de doctorat dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. L'enjeu se situe plutôt, dans notre recherche, autour des questions de signification et d'identités chez les acteurs de la question.

D'autre part, je me suis intéressée au début de ma thèse de doctorat à l'ethno-méthodologie.

Jean Nizet et Nathalie Rigaux¹⁰² ont étudié particulièrement l'œuvre d'Erving Goffman.

« L'œuvre de Erving Goffman a ceci de très particulier qu'elle est tout entière consacrée à analyser les interactions, c'est-à-dire ce qui se passe lorsque deux individus au moins se trouvent en présence l'un de l'autre. Goffman s'est interrogé sur les formes que prennent ces interactions, sur les règles dont elles se dotent, sur les rôles que mettent en scène les acteurs qui y sont impliqués, sur l'« ordre » spécifique qu'elles constituent. »

Comme je m'intéressais aux interactions entre les différents acteurs (élus, techniciens, habitants, représentants des structures et des associations) dans les commissions de quartier, cette approche goffmanienne m'a parue dans un premier temps adéquate à ma recherche.

¹⁰⁰ ABRIC Jean-Claude (Dir.). *Pratiques sociales et représentations*, Presses Universitaires de France, 1994, 251 p.

¹⁰¹ JODELET Denise. *Les représentations sociales*, Presses Universitaires de France, 1994, p. 36-57.

¹⁰² NIZET Jean, RIGAUX Nathalie. *La sociologie d'Erving Goffman*, Éditions La Découverte, 2005, 128 p.

Dans « *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective* », Daniel Cefaï¹⁰³ consacre plusieurs chapitres au sociologue Erwin Goffman. Il rappelle de façon amusante quel était l'objectif de Goffman :

« *Je ne cherche pas à éveiller les consciences, je cherche seulement à savoir comment les gens ronflent.* »

Daniel Cefaï nous donne les concepts-clefs de l'univers goffmanien : « *le cadre* », « *la modalisation* », « *le changement de position* » (*footing*), « *les fabrications* », « *les scénographies* ». Dans les commissions de quartier, il y a forcément une mise en scène de soi, et aussi collective, aussi bien du côté des élus, des techniciens que des habitants ou des représentants des structures socio-culturelles ou des associations. Donc les concepts de Goffman pouvaient permettre d'analyser finement les discours, les réactions des différents participants de ces commissions de quartier. Je pensais utiliser cette approche goffmanienne quand j'ai écrit mon protocole de thèse¹⁰⁴, en 2014. Et je n'ai finalement pas souhaité porter ce regard sur les commissions de quartier de Dijon car je me serais intéressée plus à la forme qu'au fond¹⁰⁵. Peu m'importait que le jeu soit « *théâtral* », que les différents acteurs des commissions de quartier soient dans des postures et aient parfois des réactions caricaturales, ce qui m'importait c'était le sens qu'ils donnaient à leurs actions et l'émergence de la figure de l'écocitoyen dans ces commissions de quartier.

Nicole d'Almeida¹⁰⁶ cite, dans l'ouvrage « *Communication et intelligence du social* », Michel Crozier et Erhard Friedberg¹⁰⁷ :

¹⁰³ CEFĂĬ Daniel. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Éditions de la Découverte-M.A.U.S.S., 2007, 727 p.

¹⁰⁴ Je nomme protocole de thèse le document qui définit l'objet de ma recherche, l'état de l'art et la méthodologie choisie pour ma thèse.

¹⁰⁵ Je ne souhaitais pas tomber dans les travers micro-sociologiques de l'interactionnisme symbolique, mais pouvoir assumer une posture plus « *organisationnelle* » qui intègre les stratégies d'acteurs au travers du sens qu'ils donnent à leurs actions.

¹⁰⁶ Ibid, p. 30.

¹⁰⁷ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, 1977, p. 25.

« Il n'y a pas de systèmes sociaux entièrement réglés ou contrôlés, les acteurs individuels ou collectifs qui les composent ne peuvent jamais être réduits à des fonctions abstraites et désincarnées...Ce sont des acteurs à part entière qui, à l'intérieur des contraintes souvent très lourdes que leur impose le système, disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres ».

Elle poursuit par ses propres mots :

« La notion d'acteur telle que la campe M. Crozier permet de penser l'organisation comme un jeu (sérieux) de contrainte et de liberté, comme une dialectique d'organisé et d'organisant. »

Les commissions de quartier à Dijon sont des organisations bien vivantes où chaque acteur a sa propre stratégie, consciemment ou inconsciemment, et joue un rôle dans un « *jeu sérieux* » pour reprendre les termes de Nicole d'Almeida et c'est cette approche que j'ai choisie, celle de la « *participation observante* »¹⁰⁸ à un « *jeu sérieux* ».

Entre une approche macro très critique de la démocratie participative et environnementale et une approche micro très hagiographique des commissions de quartier, il existe un méso-niveau qui permet d'observer les commissions de quartier de Dijon avec une « *approche post-critique* ».

Dès 2008, Elizabeth Gardère et Jean-Philippe Gardère¹⁰⁹ évoquent dans l'ouvrage « *Démocratie participative et communication territoriale* » le concept de « *micro-représentativité* » comme un « *rapprochement* » entre la démocratie représentative et l'individu :

« Le concept de micro-représentativité pourrait se définir dans ce contexte, comme une structure mouvante au gré des projets. Autant l'établissement politique français est structuré en État, régions, départements, communes..., autant la micro-représentativité se caractérise par une flexibilité importante. »

¹⁰⁸ Concept défini dans le chapitre méthodologie de cette thèse.

¹⁰⁹GARDÈRE Elizabeth, GARDÈRE Jean-Philippe. *Démocratie participative et communication territoriale. Vers la micro-représentativité*, Éditions l'Harmattan, 2008, 254 p.

Il s'agit d'adapter à une échelle micro, celle d'un quartier, d'une rue, ce qui se fait au niveau macro, à l'échelle de l'État ou des collectivités mais avec des structures qui ne durent que le temps d'un projet urbain, par exemple.

Cette notion de micro-représentativité qui émane de la démocratie représentative implique que l'on se situe sur un méso-niveau entre des enjeux politiques, socio-écologiques et des stratégies d'acteurs locaux. Les auteurs évoquent d'ailleurs « *la strate intermédiaire* » du « *bureau participatif* » composé d'habitants, d'élus et de techniciens. La « *micro-représentativité* » permet d'éviter la prédominance des intérêts particuliers sur l'intérêt général. L'intérêt particulier se caractérise par le refus catégorique des citoyens face à un projet qui les concerne directement, C'est l'expression NIMBY (Not In My Back Yard), pas dans mon jardin, qui est utilisée en cas de contestation locale.

Ils poursuivent en signalant l'effet de la « *micro-représentativité* » sur les « *groupes territoriaux* » en termes de « *capital social* »¹¹⁰ :

« La micro-représentativité, par son organisation et sa composition, a un rôle de catalyseur et développe une autre forme de capital social dans les groupes territoriaux. Elle insuffle aux participants un regain de sens civique et génère une forme de démocratie apte à la valorisation du capital social dans une structure locale. »

De son côté, dès 2001, Loïc Blondiaux¹¹¹ a une approche beaucoup plus critique notamment vis-à-vis de la représentativité et de la légitimité des conseils de quartier tels qu'ils sont définis par la future loi Vaillant de 2002 :

« Ce sont, en priorité, les populations les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement qui font vivre ce type de dispositif, y investissent leur énergie et y exercent leur compétence. Les groupes les plus démunis et les étrangers, fortement représentés dans ces quartiers, en sont largement absents ou n'y figurent qu'à titre de

¹¹⁰ Bourdieu définit le capital social comme : « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance* » dans BOURDIEU Pierre. Le capital social. Notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3.

¹¹¹ BLONDIAUX Loïc. Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège, *Mouvements*, Vol. n°18, N°5, 2001, p. 44-51.

présence la plus souvent muette. Les jeunes, au centre de toutes les discussions relatives notamment aux incivilités, les ont désertées et n'y sont pas même représentés. »

Il précise plus loin que les associations peuvent éventuellement être les « *porte-paroles de ces populations muettes* » éloignées de ces dispositifs de démocratie participative. J'avais pour ma part demandé en tant que conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, à ce que dans le règlement intérieur des commissions de quartier à Dijon, en 2014, soit précisé qu'il ne fallait pas forcément être détenteur d'une carte d'électeur, pour être tiré au sort. Les personnes n'ayant pas la nationalité française étaient donc les bienvenues, mais hélas ce n'est pas pour autant qu'elles se présentent pour les tirages au sort et encore moins qu'elles prennent la parole dans ces assemblées.

Ce méso-niveau peut donc finalement apporter « *déception* » et « *frustration* » aux habitants, des ressentis qui sont présents dans la suite de cette recherche. Par exemple, dans le questionnaire sur le dispositif écocitoyen numérique, le terme « *leurre* » est utilisé par une habitante, membre d'une commission de quartier de Dijon. Elle exprime ainsi sa déception vis-à-vis des commissions de quartier, comme si elle était face à une promesse non tenue.

3. Positionnement épistémologique

3.1 Un « chercheur embedded » : avantages et limites

On connaît depuis la guerre en Irak de 2003 la notion de « *journaliste embarqué* » (« *embedded journalist* » en anglais). C'est un journaliste qui est incorporé à une unité militaire dans une zone de conflits, parfois, il porte même un uniforme de l'armée. Ils vivent donc les mêmes conditions que les soldats et risquent aussi leurs vies.

Un « *chercheur embedded* » ne risque pas sa vie mais il est aussi embarqué dans une situation particulière du terrain social. Clément Mabi¹¹² évoque dans la partie méthodologique de sa thèse de doctorat ce concept de « *chercheur embarqué* » :

« Pour qualifier ces chercheurs impliqués dans la conception et l'évaluation des procédures, on parle de « chercheurs embarqués » dans les dispositifs ou de « chercheurs engagés », concepts qu'il importe de retravailler pour mieux en définir les contours. »

Clément Mabi¹¹³ évoque de nouveau avec David Prothais, dans un colloque du Groupement d'Intérêt Scientifique « *Participation du public, décisions, démocratie participative* » la notion de « *chercheur-embarqué* » :

« Leur positionnement est donc complexe et pose de nombreuses questions, notamment sur le plan épistémologique : le chercheur est à l'origine de la mise en place des procédures, dont il garantit le fonctionnement tout en ayant pour mission principale de l'observer. »

Ce fut la difficulté à laquelle j'ai été confrontée dans cette thèse, être à la fois à l'origine de la mise en place de dispositifs écocitoyens dans les commissions de quartier de Dijon et observer en même temps les interactions entre les différents acteurs des commissions de quartier. La période où je fus co-présidente de commission de quartier de Toison d'or-Joffrevarennnes fut peut être la plus problématique aussi pour la distanciation.

3.1.1 Accès et compréhension fine du terrain, récit de vie

Élue conseillère municipale à la démocratie locale en 2014, sans avoir jamais mis les pieds dans une commission de quartier, c'était un sacré défi ! D'autant plus quand on n'a qu'une simple délégation et qu'on n'est pas l'adjointe en charge de la démocratie locale. Il faut d'abord trouver sa place, gagner la confiance de la personne avec laquelle on va œuvrer pendant 6 années et des techniciens du service démocratie locale.

¹¹² Ibid., p. 124.

¹¹³ MABI Clément, PROTHAIS David, Colloque GIS, *Les chercheurs « embarqués » dans les procédures de démocratie électronique. Comment construire une posture de recherche-action*, 2015.

Au départ, je n'animais pas de commissions de quartier et je me suis rendue en simple observatrice dans une demi-douzaine de commissions de quartier, en 2014, au début de la mandature¹¹⁴. Je suis à l'époque en contact quasi quotidien avec le service démocratie locale, hebdomadaire avec la Première adjointe, déléguée la démocratie locale. Je participe tous les 15 jours à la réunion avec le service démocratie locale et la Première adjointe pour organiser les commissions de quartier, les assemblées plénières, la communication autour de ces différents événements. Je me rends également dans des réunions nationales comme en 2016 à Metz (Rencontres du Grand Est) ou en 2017 à Rennes (2^{ème} rencontres des budgets participatifs). J'ai même eu une période où j'ai co-présidé une commission de quartier et là je n'observais plus dans cette commission-là, j'agissais. Quel chercheur peut avoir une telle expérience ? Se retrouver à animer lui-même une commission de quartier ? C'est une expérience inédite mais aussi éprouvante. Car animer une commission de quartier n'est pas une mince affaire : il faut trouver un juste milieu entre autorité et écoute. Mais là aussi, mon métier d'enseignante en éducation socio-culturelle m'a aidée. J'ai finalement arrêté d'animer des commissions de quartier à la fin de l'année 2017 pour me consacrer à l'organisation de Rencontres écocitoyennes au Jardin des Sciences de Dijon (qui devaient avoir lieu le 7 juillet 2018 et ont été reportées à l'année 2019).

Il est certain qu'observer et être plongée pendant quatre années dans un terrain donne, pour partie, un avantage par rapport à d'autres chercheurs qui n'ont qu'un accès ponctuel au terrain (par manque de temps ou pour des raisons de distance géographique). Ma première année de recherche a également été une année de plongée dans les Sciences de l'Information et de la Communication car mon dernier diplôme datait de 1995 et c'était un DESS en communication et information scientifique, donc l'équivalent d'un master professionnel. J'ai dû écrire un protocole de thèse de doctorat avant de pouvoir m'inscrire en thèse, en novembre 2014. Ensuite, l'année 2015 a été une année d'immersion dans le terrain et de mise en place d'un dispositif écocitoyen. L'année 2016 fut dédiée aux entretiens, et à l'écriture d'un article pour la revue « *Communication et Organisation* » avec mon premier directeur de thèse, Jacques Bonnet et l'année 2017, à la retranscription des entretiens, leur analyse. J'ai même failli abandonner mon projet de recherche quand j'ai changé de directeur de thèse de doctorat et c'est parce qu'Olivier Galibert a réussi à me convaincre de reprendre ma thèse que je me suis

¹¹⁴ Voir carnet de bord, en annexe.

dédiée à la fin de l'année 2017 et jusqu'en août 2018 à l'écriture de ma thèse de doctorat pour pouvoir enfin la soutenir à l'automne 2018.

3.1.2 Distanciation critique problématique

Ai-je légitimité à faire de la recherche en Sciences de l'Information et de la Communication sur la démocratie participative en étant par ailleurs élue d'un conseil municipal et d'un conseil départemental ? La neutralité axiologique¹¹⁵ chère au sociologue allemand Max Weber est-elle possible, en ce cas ? La militante écologiste que je suis depuis 2011 (date de mon entrée au parti EELV) peut-elle avoir un regard réflexif sur l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier de Dijon ? Au final, un chercheur peut tout à fait avoir un positionnement intellectuel et ne pas forcément le révéler, sauf qu'il transparaît dans ses écrits. Pour ma part, j'ai « *l'étiquette politique* » écologiste, elle est affichée, mais elle ne m'a pas empêchée de mener une recherche la plus sincère et authentique possible.

Cette distanciation a été possible car j'ai adopté une approche rigoureuse avec des enregistrements, une compilation de comptes-rendus, des interviews, etc. Mon travail de recherche alimentait mes actions en tant qu'élue et mes recherches-actions que je pouvais effectuer en tant qu'élue alimentaient ma recherche. Ce qui fut difficile, c'était de faire comprendre aux personnes interviewées que ce n'était pas l'élue qui les interviewait mais la chercheuse en Sciences de l'Information et de la Communication. J'avais même parfois de petites remarques « *comme tu le sais en tant qu'élue* ». A chaque début d'entretien, j'essayais de rappeler systématiquement que c'était la chercheuse qui menait les entretiens et non pas l'élue.

Le fait d'être élue est aussi un avantage en terme d'accès au terrain : la présence constante sur le terrain, l'accès à des données auxquelles d'autres chercheurs n'auraient pas accès, les

¹¹⁵ « La notion de « neutralité axiologique » est en effet le corollaire méthodologique de la distinction théorique entre « jugement de valeur » et « rapport aux valeurs ». Elle répond à une autre distinction de principe concernant le savoir empirique : la distinction entre « connaître » (erkennen) et « porter un jugement » (beurteilen). Weber propose par là d'observer un cloisonnement étanche entre la constatation des faits et la prise de position du savant », GONTHIER Frédéric. Relativisme et vérité scientifiques chez Max Weber, *L'Année sociologique*, vol. 56, N° 1, 2006, p. 15-339.

rencontres possibles dans d'autres villes avec d'autres acteurs de la question ou même des chercheurs, etc. L'expertise de l'élue ne peut être la même que l'expertise d'un simple chercheur... Nous aborderons plus loin tous ces aspects de la « *recherche-action* ».

3.1.3 Mettre de la distance dans la pratique / Investir les leçons de la pratique dans la théorisation

Lorsque j'animais une commission de quartier ou une réunion pour le dispositif écocitoyen (foire bio, solidaire et équitable ou dispositif numérique écocitoyen), je n'étais plus « *chercheur* », j'étais dans l'action en tant qu' « *élue* ». Ce n'était qu'ensuite que je pouvais me donner les moyens de me mettre en position de « *recherche-action* » pour identifier, analyser et comprendre. Par exemple, comme je l'ai fait avec la création d'un questionnaire sur un dispositif numérique écocitoyen ou lors de la mise en place d'entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier.

Pour pouvoir théoriser à partir de ma pratique, il m'a fallu aussi sans cesse alimenter mes connaissances en Sciences de l'Information et de la Communication par des lectures. J'ai fait le choix pour l'écriture de ma thèse de d'abord écrire ma deuxième partie sur l'analyse du terrain, les hypothèses puis la troisième partie avec l'analyse d'autres terrains (études de 6 autres villes avec des questionnaires envoyés à des élus de ces villes) et conceptualisation sous forme de schémas des hypothèses de ma thèse. Enfin, j'ai rédigé la première partie avec l'état de l'art, le cadre, la méthodologie. C'est là que j'ai retrouvé de nouveau le travail que j'avais effectué au début de ma thèse avec l'écriture d'un document de présentation de mon projet de thèse (cadre conceptuel, état de l'art, méthodologie) et le travail d'écriture d'article pour la revue « *Communication et Organisation* ». Et tous les documents que j'avais sauvegardés, imprimés, photocopiés pendant ces quatre années ont soudain pris leur sens et leur place dans ma recherche.

3.2 Une recherche proche de la recherche-action

Les premiers travaux sur la recherche-action de Kurt Lewin¹¹⁶ ont eu lieu à l'Université de l'Iowa, aux États-Unis et il s'est intéressé au changement d'habitudes alimentaires des familles américaines en lien avec le rationnement des denrées, au cours de la deuxième guerre mondiale. Lewin voulait que les sciences sociales puissent résoudre des problèmes sociaux dans des situations très concrètes et ainsi introduire des changements durables et c'est ce qui l'a amené à développer la recherche-action.

Roy et Prévost¹¹⁷ opposent la recherche-action et la recherche traditionnelle hypothético-déductive :

« Le processus de recherche traditionnelle emprunte une voie linéaire alors que la recherche-action adopte plutôt une démarche cyclique. »

Donc dans une recherche traditionnelle hypothético-déductive, le chercheur délimite un cadre théorique, des variables. Il a un protocole d'expérimentation, des hypothèses et il collecte des données pour confirmer ou infirmer ses hypothèses.

Pour ma part, je n'ai pas choisi une totale « *recherche-action* » puisque comme dans une recherche traditionnelle hypothético-déductive, j'ai des hypothèses, avec des variables : la démocratie participative, les budgets participatifs, le citoyen-spectateur, le citoyen-acteur, l'écocitoyenneté, le dispositif écocitoyen numérique, le projet concret écocitoyen, l'identité écocitoyenne, les représentations, les comportements, l'image des commissions de quartier.

Roy et Prévost donnent ensuite une définition très précise de la recherche-action :

« Dans la recherche-action, comme dans la plupart des approches inductives, c'est l'inverse qui se produit. Le protocole n'est pas fixe, mais flexible (...) . Les chercheurs et les acteurs commencent par partager leurs préoccupations sur la situation problématique qui les

¹¹⁶ Kurt Lewin fut un psychologue américain, d'origine allemande, spécialiste de la psychologie sociale, du comportementaliste et des relations humaines.

¹¹⁷ ROY Mario, PRÉVOST Paul. La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion, *Recherches Qualitatives*, Vol. 32(2), 2013, p. 129-151.

rassemble (formulation du problème). Ils utilisent leur expertise, leur expérience et leurs cadres de références pour se donner une représentation suffisamment partagée de la situation pour s'engager dans l'action. Ils développent ensemble diverses stratégies pour améliorer la situation (planification) qu'ils expérimentent sur le terrain (action) et, finalement, ils analysent et évaluent de façon critique (réflexion) les actions qui ont été menées et leurs effets sur la situation ».

Ce sont donc des cycles qui se mettent en place dans la recherche-action : de l'observation, ensuite de l'analyse, de l'action et de nouveau de l'observation et de la réflexion.

Pour ma part, j'ai été à l'initiative de dispositifs écocitoyens, j'ai ensuite mis en place ces dispositifs écocitoyens (animations écocitoyennes lors de la foire bio, solidaire et équitable de 2015 et création d'une plate-forme numérique) et même créé au final des Rencontres écocitoyennes au Jardin des Sciences prévues pour l'année 2019 (avec des témoignages d'habitants qui se sont investis dans les jardins partagés, des ateliers sur la végétalisation des pieds d'arbres, sur le compostage, une évaluation des déchets du pique-nique), J'ai certes placé les citoyens en position d'action, en position participative mais je n'ai pas organisé de « *focus-group* », pour qu'eux-mêmes prennent le « *contrôle de ces actions* » comme Roy et Prévost le précisent :

« Dans la recherche-action cependant, l'action est entièrement sous le contrôle des participants qui déterminent ce qu'ils veulent expérimenter pour changer la situation qui les confronte. »

Finalement, ce sont donc les participants qui prennent le contrôle, le chercheur n'a plus aucune autorité, il devient même participant. Ce n'est donc pas exactement la situation que j'ai vécue et même si ma recherche est proche de la recherche-action, elle n'est pas une recherche-action radicale.

D'autre part, Christian Gonzalez-Laporte¹¹⁸ distingue dans un rapport de recherche du Labtex ITEM¹¹⁹ plusieurs types de recherches-actions :

¹¹⁸ GONZALEZ-LAPORTE Christian. *Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?*, Rapport de recherche, Labex ITEM, 2014.

La recherche-action participative :

« La RAP est considérée une pratique dans laquelle la séparation entre la position du chercheur et l'objet social de la recherche « l'acteur » est interrogée, dans la mesure où les participants ont l'opportunité de prendre un rôle (voir le contrôle) dans la définition des actions qui auront des effets directs sur leur univers, leur environnement social ou leur organisation. »

Ensuite, il définit la recherche-action collaborative :

« La recherche collaborative est souvent utilisée pour désigner les différentes formes de partenariat impliquant la coopération entre les acteurs sociaux, intervenants et chercheurs principalement. C'est une « démarche d'investigation scientifique multifinalisée, impliquant une coopération étroite entre les personnes œuvrant dans le domaine de la recherche et les gestionnaires et bénéficiaires » (Lefrançois, 1997 : 82). »

Et enfin la recherche-action d'intervention :

« Dans le cas particulier de la recherche intervention, le chercheur propose en plus une formalisation du changement poursuivi et conçoit des outils qui aident à installer ce changement correspondant à ce modèle de gestion formalisé. Alors qu'en recherche-action, il n'y a pas de formalisation du changement puisque le chercheur part de la situation initiale perçue par l'observation ou les représentations données par les acteurs (entretiens, etc.). Ainsi, « malgré son ancrage dans l'action, la RI n'est pourtant pas à confondre avec une recherche praxéologique qui reste finalisée par l'amélioration des résultats ou une RA telle que cette dernière a pu être développée dans les cinquante dernières années. C'est dans les distinctions entre recherche dite « classique » et RA » que certains auteurs situent les origines de la RI (Mérini et Ponté, 2008). »

La recherche que j'ai menée est plutôt collaborative puisque les acteurs des commissions de quartier coopéraient (ils savaient que je menais une recherche en SIC) et d'intervention puisque j'étais à l'initiative de dispositifs et que je les mettais aussi en place moi-même,

¹¹⁹ Le LabEx ITEM est un réseau d'acteurs des territoires et de chercheurs issus des établissements de recherche d'Isère et de Savoie. Sa vocation est d'apporter aux territoires de montagne les capacités d'analyse et d'expertise qu'appellent les différentes formes de changement auxquelles ils sont confrontés.

j'animais les réunions des dispositifs écocitoyens. J'ai souhaité opérer un changement vis-à-vis de l'écocitoyenneté en créant une véritable « *identité écocitoyenne* » dans les commissions de quartier de Dijon sans pour autant imposer la mise en place de personnes qualifiées dites « *écocitoyennes* ».

3.3 Une approche inductiviste s'inspirant de la Grounded theory (théorie ancrée)

La théorie ancrée (*Grounded theory* pour les anglophones) est une méthode qui permet de créer de nouvelles théories en sciences sociales. C'est une méthode de recherche de type inductive, par opposition à la méthode hypothético-déductive. Cette méthode a été théorisée par deux sociologues américains : Barney G. Glaser et Anselm L. Strauss¹²⁰.

François Guillemette¹²¹, Professeur au département de Sciences de l'Éducation et de psychologie de l'Université du Québec précise dans un article publié dans *Recherches Qualitatives* que la Grounded Theory permet d'innover. Il rappelle qu'elle est différente des approches hypothético-déductives :

« A l'inverse, la GT est présentée essentiellement comme une approche inductive par laquelle l'immersion dans les données empiriques sert de point de départ au développement d'une théorie sur un phénomène et par laquelle le chercheur conserve toujours le lien d'évidence avec les données de terrain. »

Il s'agit donc d'un véritable enracinement dans les données de terrain au lieu de vouloir à tout prix « *forcer* » des théories déjà existantes à partir des données de terrain, de trop être attaché à un cadre conceptuel avec au final des idées préconçues avant même d'avoir mené la recherche.

¹²⁰ BARNEY G. Glaser, STRAUSS Anselm L. *The Discovery of Grounded Theory; Strategies for Qualitative Research*, Aldine, 1967, 271 p.

¹²¹ GUILLEMETTE François. L'approche de la Grounded Theory ; pour innover ?, *Recherches Qualitatives*, Vol. 26 (1), 2006, p. 32-50.

Il faut savoir en quelque sorte suspendre le recours à des cadres théoriques ce qui permet d'avoir une posture d'ouverture qui favorise l'innovation, laisser tomber ses « *préférences conceptuelles* » et donner au contraire la préférence aux données empiriques. François Guillemette annonce :

« *Premièrement, en GT, on ne problématise pas vraiment et on ne formule pas vraiment de question de recherche (...). Deuxièmement, la définition de l'objet de recherche conserve un caractère provisoire et peut être modifié jusqu'à la fin de la recherche (...) le chercheur découvre au fur et à mesure de son immersion sur le terrain, des aspects du phénomène qui n'ont pas encore été explorés par d'autres* ».

C'est véritablement se mettre « à l'écoute » des données des terrains et pouvoir même faire naître au final des concepts à partir des discours des acteurs.

Cette thèse ne suit pas exactement la Grounded Theory elle comporte une problématique et des hypothèses mais j'ai su les faire évoluer en fonction des données de terrain. La première problématique de 2014 était : « **En quoi et comment la communication publique locale, en tant que processus de médiation, accompagne-t-elle la transition durable et elle est inductrice de pratiques et d'identités écocitoyennes à Dijon ?** » Alors qu'au final, la problématique choisie est plus critique : « **En quoi les commissions de quartier à Dijon sont-elles en tension entre dispositifs info-communicationnels stratégiques de la communication publique locale et espace public restreint morcelé ? Par quel processus l'écocitoyenneté émerge-t-elle ou pas de cette tension ?** » La seconde problématique est davantage centrée sur l'objet « *commission de quartier* » et au lieu de se focaliser sur le « *processus de médiation* » et sur l'accompagnement de la transition énergétique ce qui aurait été très descriptif. Le concept de « *tension* » vient du terrain, du vécu de l'élue, de la co-présidente de commission de quartier et permet de s'intéresser à l'écocitoyenneté dans sa dynamique d'émergence, à partir de l'observation de ces commissions de quartier.

De même, mes hypothèses de départ ont été reformulées : la première hypothèse de cette recherche était que les habitants de Dijon peuvent devenir acteur du changement lorsqu'ils se mettent dans des situations d'action, avec les « *autres* » ; ils sont alors dans un « *monde-projet* » et non plus un « *monde-objet* » de consommation. C'est devenu : la démocratie participative permet à travers les budgets participatifs aux habitants de passer du statut de « *citoyen-spectateur* » à celui de « *citoyen-acteur* », ce qui peut favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté, l'exemple des jardins partagés. J'ai donc précisé par quels moyens les

citoyens pouvaient devenir acteurs : les budgets participatifs et c'est en étant immergée dans les groupes de travail des budgets participatifs que j'ai pu en prendre conscience et en particulier dans un projet de jardin partagé, sur le quartier de la Toison d'or.

La deuxième hypothèse était : nous ne pouvons pas tout miser sur les échanges par internet, la rencontre humaine, la réalisation dans l'aspect sensoriel et sensible de la vie est indispensable, l'articulation corps-esprit, des réalisations et des réseaux (importance du Web 2.0). La prise de conscience écologique se fait par le corps et par l'esprit, il s'agit d'une véritable mutation des représentations et des logiques. Et elle est devenue plus courte, moins « *ésotérique* » et plutôt dans la comparaison : il est plus difficile de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet concret écocitoyen.

La troisième hypothèse était : la figure de l'écocitoyen n'est pas un mythe, les représentations peuvent évoluer, les comportements peuvent changer dans les décennies à venir. Le rôle de l'information, des médias dans ces changements ne sont pas à négliger. On peut déceler les traces de l'apparition et de l'expression de la figure de l'écocitoyen, elle est déjà ancrée dans le réel. Et elle est devenue : les acteurs des commissions de quartier sont en quête d'identité écocitoyenne, leurs représentations, leurs comportements changent. Donc, j'ai fait apparaître le concept « *d'identité écocitoyenne* » plutôt que de « *figure écocitoyenne* » qui était moins précis.

La quatrième hypothèse est : les commissions de quartiers ont l'image d'être davantage aux services des élus et des techniciens que des citoyens et leurs actions sur le terrain peuvent sembler limitées, elles ne concernent qu'un nombre d'habitants restreint, communication publique stratégique. Cette dernière hypothèse me permettait d'avoir une approche davantage critique, elle apparaissait aussi dans les discours de certains acteurs notamment des habitants et des responsables de structures et même chez des techniciens et des élus.

Je me suis plongée dans les données empiriques afin d'être au plus près de ces données. Je n'ai pas conservé les tableaux d'analyse des entretiens dans le corps de texte, avec la mise en couleur de l'occurrence des mots, j'ai fait plutôt apparaître des statistiques. Je suis allée chercher ensuite l'occurrence de chaque hypothèse dans la partie 2 et c'est ainsi que j'ai pu faire des synthèses sur chaque hypothèse.

3.4 Une posture compréhensive et exploratoire (qualitatif), qui assume la dimension monographique

Louis Trudel, Claudine Simard et Nicolas Vonarx¹²² distinguent dans un article pour la revue « *Recherches Qualitatives* » six types de recherches en fonction des questions posées :

Le premier type de recherche est « *descriptif* », la question posée est : « *qu'est-ce que c'est ?* ».

Le deuxième type de recherche est « *descriptif-explicatif* » et les questions sont les suivantes :

« *Comment fonctionne le phénomène ? Comment le phénomène se présente-t-il statistiquement ou dynamiquement ? Comment se comporte-t-il ?* »

Le troisième est « *explicatif-diagnostic* » et les questions sont :

« *Pourquoi fonctionne le phénomène ? Pourquoi le phénomène se présente-t-il ou se comporte-t-il ainsi ?* », le « *diagnostic-prédictif* » : « *comment le phénomène se comportera-t-il ?* », « *l'évaluatif* » : « *quelle est la valeur, la portée du phénomène étudié ?* »,

et enfin « *l'exploratoire* » avec les questions suivantes :

« *Comment circonscrire un objet de recherche, définir de nouvelles pistes de recherche, choisir des avenues théoriques ou identifier une méthode appropriée à l'objet ?* »

C'est cette posture exploratoire qui a été choisie pour cette thèse de doctorat. La description et l'explication de l'objet de recherche n'étaient qu'une première étape, j'ai voulu avoir une approche exploratoire des commissions de quartier de Dijon et de l'écocitoyenneté à l'intérieur de ces commissions de quartier.

Par ailleurs, Maryvonne Charmillot et Caroline Dayer¹²³ tentent de dépasser, lors d'un colloque sur la recherche qualitative en 2007, la dualité entre démarche compréhensive et

¹²² TRUDEL Louis, SIMARD Claudine, VONARX Nicolas. La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ?, *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 5, 2007, p. 38-45.

approche qualitative, d'une part et démarche explicative et approche quantitative, d'autre part. Elles rappellent les recherches de Groulx (1999) qui distingue trois styles de raisonnements : le « *raisonnement idiographique* » lié à la compétence du chercheur qui doit fournir des données « *plausibles* » et des analyses « *crédibles* » et doit garder une certaine « *distance* » par rapport à son objet de recherche. Ensuite le « *raisonnement formaliste* » qui permet de statuer sur la « *validité des analyses et des résultats de la recherche* » et enfin « *le raisonnement post-moderne* » avec un discours du chercheur très proche du terrain et de ses acteurs qui reflète « *différents points de vue* » plutôt « *qu'une seule voix d'autorité scientifique* ».

C'est le « *raisonnement post-moderne* » qui paraît le plus proche de mon approche avec une grande proximité par rapport au terrain et la prise en compte des « *différents points de vue* » des acteurs des commissions de quartier de Dijon.

Maryvonne Charmillot et Caroline Dayer s'inspirent également de Bruyne, Herman et Schouteete (1974) pour distinguer quatre pôles caractéristiques de toute démarche de recherche :

- « 1) *le pôle épistémologique qui exerce une fonction de vigilance critique,*
- 2) *Le pôle théorique, qui guide l'élaboration des hypothèses ainsi que la construction des concepts et détermine le mouvement de la conceptualisation,*
- 3) *Le pôle morphologique, qui réfère à la forme des recherches,*
- 4) *Le pôle technique qui revient à la mise en œuvre pratique d'un dispositif. »*

C'est le pôle épistémologique qui m'intéresse dans cette partie de ma thèse et il est centré sur une approche compréhensive. Charmillot et Dayer rappellent la définition de la compréhension par Schurmans (2003) :

« *Si les déterminismes existent -biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux-, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes socio-humains. Car ils ne permettent*

¹²³ CHARMILLOT Maryvonne, DAYER Caroline. Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 3, 2007, p 126-139.

pas d'aborder le travail constant de la production de sens qui caractérise notre humanité. L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les être humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, ils sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes ».

A partir de ces éléments théoriques épistémologiques, je peux affirmer que ma recherche se situe dans une approche compréhensive puisque j'ai tenté de comprendre le sens que donnait chaque acteur à la « *démocratie locale* », « *aux commissions de quartier* », à « *l'écocitoyenneté* ». Cette recherche est exploratoire car j'ai tenté d'identifier ces objets de recherche dans le champ des SIC, de définir de nouvelles pistes de recherche, j'ai choisi des grandes avenues théoriques comme celle de l'Espace Public restreint morcelé et j'ai identifié des méthodes dédiées à ces objets (essentiellement des méthodes qualitatives).

Hervé Dumez¹²⁴ donne la caractéristique de la recherche qualitative, elle a :

« Une visée compréhensive, qui se donne pour objectif de comprendre l'action dans un contexte ou une situation. Son objectivité repose sur des « multiple sources of evidence » (Yin, 2012, p. 10). On en compte traditionnellement six : direct observations, interviews, archival records (les notes prises par le chercheur), documents, participant-observation, physical artifacts (e.g. computer downloads of employees' work) ».

Dans cette thèse, le travail a été fait à partir d'observations directes dans les commissions de quartier, de prises de notes, de consultations et études de divers documents (comptes-rendus de commissions et de réunions des dispositifs écocitoyens, articles du magazine local, des médias locaux, etc.). Nous développerons dans la partie suivante cette méthodologie inductiviste.

4. Une méthodologie générale inductiviste : un va et vient permanent entre théorie et empirie

¹²⁴ DUMEZ Hervé. Qu'est-ce que la recherche qualitative ?, *Le libellio d'Aegis*, Vol 7, N°4, 2011, p. 47-58.

Comme je l'ai déjà signalé dans la sous-partie sur mon positionnement épistémologique, j'ai opéré un va et vient permanent entre théorie et empirie. J'ai observé différentes méthodes de recueil des données présentées ci-dessous.

4.1 La méthode ethnographique : l'observation participante et la participation observante

Madeleine Grawitz¹²⁵ rappelle dans son ouvrage sur les méthodes des sciences sociales les origines de l'éthnométhodologie : « *il faut voir du dedans* » d'après Harold Garfinkel, fondateur de l'éthnométhodologie. Madeleine Grawitz poursuit :

« Les faits sociaux sont étudiés non plus de l'extérieur, mais tels qu'ils sont vécus ».

Dès le début de ma thèse de doctorat, j'ai pris quelques notes d'observations¹²⁶ des premiers contacts avec le terrain d'études. D'abord, j'ai pris des notes sur les 5 commissions auxquelles j'ai assisté en tant qu'élue à la démocratie locale, sur les inaugurations des budgets participatifs, sur les assemblées plénières, sur les réactions face à la présentation du dispositif écocitoyen (foire bio, solidaire et équitable, et dispositif écocitoyen numérique). A partir de fin 2016, lorsque j'ai été désignée co-présidente de la commission de quartier Joffre-Toison d'or- Varennes, cette situation d'observation a changé. J'étais désormais celle qui co-animait les réunions, donc je ne pouvais plus me concentrer totalement sur l'observation, j'étais pleinement dans l'action d'animation de réunion. J'ai pu de nouveau être en situation d'observation participante lorsque j'ai cessé d'être co-présidente de commission de quartier, en novembre 2017.

¹²⁵ GRAWITZ Madeleine. *Méthodes des sciences sociales*, Éditions Dalloz, Première édition 2001, 2015, 1019 p.

¹²⁶ Voir notes d'observation participante des commissions de quartier en annexe (carnet de bord).

L'observation participante (OP), est étudiée par Bastien Soulé¹²⁷ dans un article de la revue *Recherches Qualitatives*, en 2007 :

« *L'OP implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toutes les subtilités, au risque de manquer de recul et de perdre en objectivité. L'avantage est cependant clair en termes de production de données : cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques.* »

Cette observation participante, prisée par les sociologues¹²⁸ peut être ouverte ou clandestine. Pour ma part, je n'ai pas caché que j'étais doctorante en SIC dès le début et tous les acteurs des commissions de quartier savaient que je menais une recherche sur l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier, je diffusais d'ailleurs des « *posts* » Facebook régulièrement pour donner des nouvelles de l'avancée de mon travail de recherche.

Patricia et Peter Adler¹²⁹ distinguent trois types d'observation participante : l'observation participante périphérique qui limite la participation et permet la prise de distance, le détachement, l'observation participante active, le chercheur est encore plus impliqué et enfin l'observation participante complète avec des chercheurs qui sont déjà dans la situation comme des travailleurs sociaux ou des enseignants par exemple qui deviennent chercheur. Ce fut le cas pour moi aussi, j'ai été élue conseillère municipale de Dijon en mars 2014 et je suis devenue doctorante en SIC sur la thématique des commissions de quartier après présentation de mon protocole de thèse, en novembre 2014.

Bastien Soulé signale également l'apparition d'un nouveau terme : la participation Observante (PO) :

¹²⁷ SOULÉ Bastien. Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches qualitatives*, Vol. 27(1), 2007, p. 127-140.

¹²⁸ Cette technique de recherche daterait même selon le sociologue Anthony Platt des années 30.

¹²⁹ ADLER Patricia, ADLER Peter. *Membership roles in field Research*, Sage, 1987, 95 p.

«La notion de PO apparaît fréquemment comme une sorte de figure de style, ayant vocation à souligner un investissement important, ou particulièrement prolongé, au sein d'un groupe, d'une communauté ou d'une organisation. (...) Brewer (2000) caractérise la PO (observant participation) comme l'utilisation d'un rôle existant pour engager une recherche dans un environnement familier ».

Ce terme de Participation Observante me paraît le plus adéquat à l'expérience que j'ai vécue en tant qu' « élue-chercheur » au laboratoire CIMEOS de l'Université de Bourgogne. Il va encore plus loin que celui d'Observation Participante. Au final, un chercheur qui n'aurait pas été élu de la ville de Dijon aurait pu faire de l'Observation Participante, donc vivre une immersion totale sur le terrain en demandant une autorisation au Maire de Dijon. Mais il n'aurait pas pu, par exemple, mettre en place des dispositifs écocitoyens, sans être élu de la ville de Dijon.

Bastien Soulé présente quatre raisons principales du recours à ce terme de Participation Observante :

« La primauté de l'implication interactionnelle et intersubjective sur la prétention à l'observation objective », « Les cas de conversion expérientielle à un terrain ou un rôle singuliers », « Une participation intense éclipant momentanément la lucidité et la disponibilité intellectuelle du chercheur », « Une participation intellectuellement engagée ».

Là encore, ce type de recherche ressemble beaucoup à celle que j'ai vécue personnellement : une forte implication sur le terrain d'études (j'avais des contacts tous les jours avec le service démocratie locale), un rôle d'élue (j'étais élue, déléguée à la démocratie locale), une participation intense (j'ai co-présidé une commission de quartier et mis en place deux dispositifs écocitoyens) et intellectuellement engagée (je suis une militante écologiste depuis 2011, date à laquelle j'ai commencé à adhérer au parti EELV).

Agnès d'Arripe¹³⁰ évoque, en 2015, dans la revue *Antropologicas* une recherche menée en EHPAD et un effet de trahison et de culpabilité¹³¹ :

¹³⁰ D'ARRIPE Agnès. De la posture du chercheur dans l'observation participante, *Antropologicas*, N° 13, 2015, p. 49-56

« Lors de la restitution des résultats de l'observation participante, le chercheur se trouve pris dans une double contrainte. Il doit à la fois dire et ne pas dire. Il est soumis à une injonction paradoxale : décrire la réalité le plus fidèlement possible tout en ne dévoilant pas tout. »

Avec une telle approche et une telle implication sur le terrain d'études, on peut parfois ressentir de la culpabilité au moment de commenter par exemple des phrases issues d'entretiens (c'est pour cela que c'est important de rendre les entretiens anonymes). Par ailleurs, je n'ai donné aucune information privée qui m'aurait été révélée lors de ma présence sur le terrain d'études, tout simplement parce que ces informations privées n'apportaient rien de plus à ma recherche.

4.2 Les questionnaires, les entretiens (choix de les rendre anonymes)

Je n'avais pas beaucoup de pratique des entretiens¹³². En tant qu'ancienne journaliste, j'avais interviewé des scientifiques. Dans le cadre de mes activités d'enseignante, j'avais aussi rencontré des agriculteurs ou des artistes et mené des entretiens ponctuels que je ne retranscrivais pas forcément textuellement.

Si l'on suit le temps, j'ai effectué d'abord mon premier entretien avec le Ministre du travail, puis j'ai mené des focus-group (réunions avec des membres des commissions de quartier pour les dispositifs écocitoyens), j'ai créé un questionnaire sur le dispositif écocitoyen numérique, j'ai mené des entretiens avec les acteurs des commissions de quartier et enfin j'ai envoyé des questionnaires à des élus à la démocratie locale de 6 grandes villes françaises, dans une perspective comparatiste.

¹³¹ Agnès d'Arripe rappelle qu'Yves Winkin évoque cette notion de culpabilité dans le cadre de l'anthropologie de la communication.

¹³² Dans une interview journalistique, on peut reformuler, changer des phrases de place, en couper, alors que lors de la retranscription d'un entretien, on se doit éthiquement de rester fidèle à ce qui est dit.

Mon premier entretien, je l'ai en effet mené avec le Ministre du Travail¹³³, en octobre 2014. Dans cet entretien, j'avais défini 5 grandes thématiques : démocratie participative et engagement citoyen, l'écocitoyenneté et les lieux de l'écocitoyenneté, la communication numérique dans les quartiers, les exemples de dispositifs de démocratie participative à Dijon et vision politique et stratégique : rapport à l'écologie de l'enfance vers l'âge avancé. Pour chaque thématique je posais de 2 à 4 questions maximum, cet entretien a duré environ 30 minutes. Il avait pour objectif de recueillir les représentations du Ministre du Travail sur la démocratie participative et l'écocitoyenneté et surtout de savoir si j'avais son assentiment pour mener à bien cette recherche et notamment une expérimentation sur l'écocitoyenneté avec la mise en place d'un dispositif écocitoyen dans les commissions de quartier de Dijon.

Les « *focus-groups* », je les ai pratiqués en quelque sorte quand j'organisais les réunions du dispositif écocitoyen numérique à la Maison de l'environnement, mais je n'ai pas exploité ces données. Hervé Fenneteau¹³⁴ rappelle :

« Le traitement des informations obtenues lors des entretiens de groupe est complexe. L'analyse des données textuelles doit être en effet complétée par l'étude des informations non-verbales recueillies durant la séance (ces informations ne peuvent être décryptées que par des spécialistes possédant une formation en psychologie). »

C'était le service démocratie locale qui se chargeait d'écrire les comptes-rendus des réunions du dispositif et je ne les analysais pas comme des verbatims de focus-groups.¹³⁵

J'ai ensuite préparé un questionnaire envoyé par mail par le service démocratie locale et rendu anonyme pour évaluer le dispositif numérique écocitoyen auprès des personnes y ayant participé. Madeleine Grawitz¹³⁶ rappelle que :

« La méthode des questionnaires est limitée par la nature même de l'information qu'elle permet d'obtenir. Elle utilise un processus très direct et simple : elle pose des

¹³³ François Rebsamen a été Maire de Dijon, du 25 mars 2001 au 5 avril 2014, puis Ministre du Travail du 5 avril 2014 au 5 août 2015, puis de nouveau Maire de Dijon après le décès d'Alain Millot.

¹³⁴ Ibid, p. 31.

¹³⁵ Voir comptes-rendus des réunions du dispositif écocitoyen numérique en annexe.

¹³⁶ Ibid, p. 649.

questions. Que révèlent les réponses ainsi données, sans réflexion, à des questions si fractionnées et si précises ? »

Cette méthode du questionnaire (même si parfois elle est critiquée) fut pour moi, non seulement un moyen d'évaluer le dispositif écocitoyen numérique que j'avais mis en place (en tant qu'élue) mais aussi de préparer les questions pour les entretiens à mener avec les acteurs des commissions de quartier (en tant que chercheur).

Hervé Fenneteau¹³⁷, de son côté, met en avant les avantages des questionnaires en ligne dont le budget est limité car les frais d'envoi sont réduits à zéro puisque ils sont envoyés par mail.

« La collecte des données est par ailleurs rapide. La saisie et la numérisation des réponses sont effectuées immédiatement lorsque les personnes interrogées remplissent le questionnaire par l'intermédiaire de leur navigateur. »

Les personnes sollicitées répondent rapidement en général, en revanche, elles ne répondent pas forcément en nombre. Sur une trentaine de personnes sollicitées pour le questionnaire sur le dispositif numérique écocitoyen seules 8 personnes ont répondu. Je n'avais pas de moyens de savoir si les personnes qui ont répondu étaient des habitants ou des représentants d'association ou structures, membres qualifiés. Dans ce questionnaire, je n'ai choisi que des questions ouvertes qui me permettaient de tester en quelque sorte les futures questions des entretiens. Ce qui est problématique avec les questionnaires, c'est qu'on ne peut pas relancer la personne, demander une explication et parfois certaines phrases sont donc difficiles à interpréter.

Je suis passée ensuite à la réalisation des entretiens, en 2016, au choix des personnes interviewées et j'ai déterminé 4 classes d'acteurs : les élus, les techniciens, les habitants et les représentants d'associations ou de structures. J'ai cependant exclu d'emblée les entretiens non-directifs. J'avais consulté des entretiens non-directifs menés en 2004 par Samid El Ouahidi¹³⁸, étudiant en DEUST de gestion et médiation sociale, en 2003-2004. Il avait posé une seule question en début d'entretien :

¹³⁷ FENNETEAU Hervé. *Enquête : entretien et questionnaire*, Éditions Dunod, 2015, 126 p.

¹³⁸ EL OUAHIDI Samid. *La démocratie participative au travers des Conseils de Quartier*, DEUST de Gestion et Médiation Sociale, Département de psychologie, Université de Bourgogne, 2004.

« Pouvez-vous me dire, quel est, selon vous, le rôle d'un conseil et d'une commission de quartier, le rôle d'un élu y siégeant, ainsi que celui d'un habitant ? »

Il avait ensuite retranscrit 16 entretiens (8 élus et 8 habitants) et il s'était centré sur l'occurrence de plusieurs thèmes : culture démocratique, information, consultation, concertation, décision, relation élus/habitants, présence, lien social, organisation. Pour ma part, j'ai préféré poser des questions ce qui rend mes entretiens très proches des entretiens directifs, et à la fin de l'entretien, je permettait à l'interviewé de parler librement. Je me suis également inspirée des entretiens d'explicitation définis par Pierre Vermersch¹³⁹. Ces entretiens servent normalement à verbaliser de l'action. L'action choisie était dans cette recherche : participer à une commission de quartier à Dijon (les deux premières questions concernent par exemples leurs rôles). Les 6 premières questions sont essentiellement centrées sur les commissions de quartier puis sur les représentations sur l'écocitoyenneté et notamment au sein des commissions de quartier. Les entretiens duraient en moyenne 15 à 20 minutes et le plus long : 45 minutes.

J'ai fait le choix de rendre anonymes ces entretiens pour des raisons d'éthique de la recherche. Les élus et les techniciens surtout se reconnaissaient très vite quand on connaît le monde politique et administratif dijonnais. Beaucoup étaient chagrinés quand ils découvraient la retranscription des entretiens par leurs expressions, leurs répétitions. Ils auraient voulu réécrire les textes, mais je leur ai expliqué que ce n'était pas possible dans une recherche doctorale mais j'ai pu obtenir l'ensemble des autorisations de publication des personnes interviewées. Parfois, j'intervenais trop dans l'entretien et les personnes interviewées avaient tendance à s'adresser à « l'élue » plutôt qu'au « chercheur ». Mais j'essayais toujours de leur rappeler le contexte de ma recherche doctorale au début de l'entretien afin qu'ils ne me considèrent pas ce jour-là comme une élue. Les entretiens ont eu lieu dans des lieux complètement différents : des bureaux (au Palais des Ducs, dans les services de Dijon Métropole, des structures socio-culturelles), des cafés et même, en extérieur, au Parc du Château de Pouilly (à la Toison d'or), etc.

J'ai enfin réalisé un dernier questionnaire composé de quatre questions relatives à mes quatre hypothèses et je l'ai envoyé à 6 élus délégués à la démocratie locale de grandes villes (Paris,

¹³⁹ VERMERSCH Pierre. *L'entretien d'explicitation*, Éditions ESF, 1994, 8^{ème} édition, 2014, 205 p.

Montreuil, Rennes, Metz, Strasbourg, Grenoble) afin d'établir une comparaison avec Dijon. J'ai eu beaucoup de difficultés à récupérer les réponses et j'ai dû relancer plusieurs fois les élus (par mail ou sur Facebook). J'ai fait le choix de rendre anonymes l'ensemble des réponses aux questionnaires. Dans ce questionnaire, je posais des questions auxquelles on pouvait répondre par OUI ou NON et au final les élus ont pris la liberté de donner d'autres réponses.

4.3 Le recueil de documents (comptes-rendus, articles, etc.) et de statistiques

Certains documents étaient disponibles en ligne : des articles de journaux, le magazine de la ville Dijon Mag, etc. J'ai étudié tous les magazines Dijon Mag de mars 2014 à décembre 2017. La plupart des autres documents m'ont été fournis par le service démocratie locale : les comptes-rendus (des commissions de quartier, les comptes-rendus de réunions), et les statistiques sur les commissions de quartier (participation aux tirages au sort et budget participatifs par quartier). Et ce qui m'intéressait dans les documents médiatisés (magazine local et médias locaux), c'était le traitement de l'information sur la démocratie locale à Dijon, sur les commissions de quartier et sur l'écocitoyenneté au sein de ces commissions. Pour les statistiques, j'aurais préféré les constituer moi-même mais cela représentait un travail très fastidieux et je n'avais plus assez de temps pour le faire. Ce qui m'intéressait particulièrement c'était la participation au tirage au sort des commissions de quartier et surtout les types de budgets participatifs choisis pour savoir si les projets sur la protection de l'environnement étaient davantage présents.

4.4 Les méthodes d'analyse des données et questionnements systématiques de la validité des données

Bénédicte Pincemin¹⁴⁰ donne les critères de bonne constitution d'un corpus : la condition de signifiante :

« Un corpus est constitué en vue d'une étude déterminée (pertinence), portant sur un objet particulier, une réalité telle qu'elle est perçue sous un certain angle de vue (et non plusieurs thèmes ou facettes indépendants, simultanément) (cohérence) »,

les conditions d'acceptabilité :

« le corpus doit apporter une représentation fidèle (représentativité), sans être parasité par des contraintes externes (régularité). Il doit avoir une ampleur et un niveau de détail adaptés au degré de finesse et à la richesse attendue en résultat de l'analyse (complétude), »

et les conditions d'exploitabilité :

« les textes qui forment le corpus doivent être commensurables (homogénéité). Le corpus doit apporter suffisamment d'éléments pour pouvoir repérer des comportements significatifs (au sens statistique du terme) (volume) ».

Le corpus constitué pour cette recherche doctorale n'est pas homogène, il est constitué : de documents (articles issus de médias locaux ou du magazine de la Ville de Dijon, d'un livret, de comptes-rendus de réunions), de statistiques, de réponses à des questionnaires et des entretiens. Mais il permet d'appréhender la problématique de façon complète, des données publiques les plus accessibles jusqu'aux données plus difficiles d'accès issues d'une recherche-action.

¹⁴⁰ PINCEMIN Bénédicte. *Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative*, Atelier Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique. Conférence TAL N° 99, Cargèse, 12-17 juillet, 1999.

4.4.1 Le classement des données et leur choix de présentation

J'ai choisi de présenter les données des plus accessibles au grand public à celles qui n'étaient accessibles qu'à un « *chercheur-embarqué* ». Si un chercheur, un auteur s'intéresse à la démocratie participative à Dijon, il peut consulter sur internet un certain nombre de documents : des articles par exemple, le magazine de la ville...il peut assister à des commissions de quartier ou des assemblées plénières, des réunions de budgets participatifs. Mais pour mener une « *recherche-action* » telle que j'ai pu la mener, il faut pouvoir être au plus près de l'organisation et des déroulements des commissions de quartier, pour les entretiens, pour des questionnaires concernant des dispositifs internes au service démocratie locale encore plus.

4.4.2 Sémantique textuelle interprétative

J'ai fait le choix de traiter les données des entretiens sous forme de tableaux avec mise en couleur des mots¹⁴¹ les plus occurants (avec 2 traitements statistiques), sans pour autant revenir à une méthode purement qualitative. J'ai finalement retrouvé ma formation d'ingénieur et l'époque où je traitais des données statistiques aux puits (des diagraphies), lors de mon stage d'ingénieur, sous formes de couleurs. J'ai fait le choix d'une analyse manuelle des textes plutôt que logicielle. Je n'avais pas été convaincue par l'analyse logicielle, lors d'un séminaire doctoral. La chercheuse qui présentait ses résultats m'avait convaincue qu'au final la méthode manuelle restait la plus valable. J'ai testé quelques textes (l'entretien avec le Ministre du Travail) avec le logiciel INVIVO mais les résultats furent peu concluants avec des mots choisis par le logiciel peu significatifs. Parfois, j'ai choisi de donner une équivalence entre les mots « *habitants* » et « *citoyens* » en traitant les données des entretiens ce que n'aurait jamais fait un programme informatique. Je l'ai fait parce qu'à ce moment-là, plongée dans les données, cela prenait sens de faire ce rapprochement sémantique. La méthode

¹⁴¹ Cette mise en couleur permettait de repérer les différents noms, verbes et adjectifs utilisés. Elle n'a pas d'autre signification.

manuelle a bien sûr ses inconvénients, on peut oublier des mots, mais elle m'a parue définitivement plus appropriée à ma recherche doctorale.

4.4.3 Méthodologie de l'analyse du discours

Alain Blanchet et Anne Gotman¹⁴² mettent en garde face aux entretiens :

« L'entretien ne parle pas de lui-même. Il faut, pour parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse des discours. Elle consiste à sélectionner et à extraire les données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses aux faits ».

Il s'agit, d'après ces deux auteurs, de « stabiliser le mode d'extraction du sens » et de « produire des résultats répondant aux objectifs de la recherche ». L'analyse du discours, quant à elle, comprend : l'analyse linguistique mais aussi l'analyse de contenu pour pouvoir faire apparaître les différentes représentations des acteurs. L'entretien est un matériau de départ, mais, ensuite, il faut « faire parler le texte par l'analyse des discours ».

J'ai appliqué une méthode rigoureuse pour le test des hypothèses puisque à chaque fois que j'analysais les réponses à une question des entretiens je testais l'hypothèse et je la citais (hypothèse 1, 2, 3, 4). Ce qui m'a permis dans la partie 3 d'appliquer une méthode de recherche des hypothèses (avec le traitement de texte WORD) et de rassembler pour chaque hypothèse toutes les données, et d'écrire ensuite une synthèse pour chaque hypothèse.

4.4.4 Analyses de statistiques et création de schémas pour la théorisation

Avant d'analyser les statistiques, je suis allée valider la méthode de recueil des données auprès du service démocratie locale. C'est à ce moment-là que je me suis rendue compte que

¹⁴² BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. *L'entretien*, Éditions Armand Colin, 2007, 2^{ème} édition, 2015, 126 p.

chaque technicien avait classé les projets des budgets participatifs et que de ce fait, il pouvait y avoir des biais sur ces données-là. Car certains techniciens avaient pu classer certains projets dans « *cadre de vie et propreté* » et d'autres dans « *environnement* ». Je n'ai pas pour autant rejeté ces données qui étaient les seules données quantitatives dont je disposais car j'ai estimé que globalement elles étaient signifiantes.

Pour la théorisation, dans la partie III, j'ai fait le choix de présenter des schémas sur les commissions de quartier et sur l'écocitoyenneté. Une approche qui s'inspire de l'analyse systémique telle qu'elle a pu être développée par Alex Muchielli, Jean-Antoine Corbalan et Valérie Ferrandez.¹⁴³

5. La problématique de cette thèse de doctorat

La problématique de cette thèse a évolué depuis 2014 mais au final, j'ai choisi la problématique suivante : **En quoi les commissions de quartier à Dijon sont-elles en tension entre dispositifs info-communicationnels stratégiques de la communication publique locale et espace public restreint morcelé ? Par quel processus l'écocitoyenneté émerge-t-elle ou pas de cette tension ?**

Même si je me situe dans une recherche principalement inductive, j'ai quand même fait le choix d'émettre quatre hypothèses :

- La première hypothèse est : la démocratie participative permet à travers les budgets participatifs aux habitants de passer du statut de « *citoyen-spectateur* » à celui de « *citoyen-acteur* », ce qui peut favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté. Elle implique l'analyse de notions de pédagogie du projet, de communication persuasive et de communication engageante.
- La deuxième hypothèse est : il est plus difficile de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet concret écocitoyen. Ce sont les

¹⁴³ MUCHIELLI Alex, CORBALLAN Jean-Antoine, FERRANDEZ Valérie. *Théorie des processus de la communication*, Éditions Armand Colin, 1998, 177 p.

notions d'Espace Public morcelé, de dispositif socio-technique, de communication numérique qui sont étudiées.

- La troisième hypothèse est : les acteurs des commissions de quartier sont en quête d'identité écocitoyenne, leurs représentations, leurs comportements changent. Ce sont ici les notions de représentations et d'usages, de communication environnementale qui sont questionnées.
- La quatrième hypothèse est : les commissions de quartier ont l'image d'être davantage aux services des élus et des techniciens que des citoyens et leurs actions sur le terrain peuvent sembler limitées, elles ne concernent qu'un nombre d'habitants restreint. Ce sont, dans ce cas, les notions de communication publique stratégique, d'émancipation et de reconnaissance qui sont interrogées.

En conclusion de cette première partie de thèse, nous pouvons avancer que même si cette thèse de doctorat se situe dans un contexte de science politique et de sociologie, elle est bien ancrée dans le champ disciplinaire des Sciences de l'Information et de la Communication à travers les concepts de : communication publique, communication politique, de dispositif info-communicationnel, de communication environnementale et de communication des organisations. Le positionnement épistémologique est celui d'un « *chercheur-embarqué* » qui a pratiqué de la « *recherche-action* » et de « *l'observation participante* » et même on pourrait dire de façon plus adéquate : de la « *participation observante* ». Cette approche inductiviste inspirée de la « *Grounded Theory* » s'inscrit également dans une posture compréhensive et exploratoire.

La deuxième partie de cette thèse qui va suivre est la présentation des données empiriques du cas dijonnais et leur analyse avec le choix d'une présentation du plus accessible pour un chercheur qui souhaiterait étudier le cas dijonnais, jusqu'aux données et analyses les plus inaccessibles car liées au cas particulier de « *chercheur-embarqué* ». Cette approche ne remet pas forcément en cause l'objectivité du chercheur car ce n'est pas une thèse de doctorat sur la démocratie représentative et sur les postures de l'élus, ses représentations, son identité politique. En ce cas, il m'aurait été beaucoup plus difficile de rester dans une véritable posture de chercheur car j'aurais été encore plus impliquée au moment de l'analyse des données et mise en porte-à-faux pour le choix des données et j'aurais peut-être éprouvé au moment de

l'écriture une forme de culpabilité et de trahison vis-à-vis de mon groupe politique EELV et des autres élus avec lesquels j'ai œuvré durant mes mandats.

PARTIE 2 : PRÉSENTATION DE L'ANALYSE EMPIRIQUE

La deuxième partie de cette thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication est consacrée à l'analyse des données quantitatives et qualitatives relatives aux commissions de quartier de Dijon. Le parti pris fut de présenter les données de terrain et leur analyse non pas dans un ordre chronologique depuis le début de la recherche doctorale mais dans l'ordre de découverte de la thématique de la démocratie locale avec la vision la plus générale possible (celle que les médias présentent) puis celle d'un public plus impliqué des commissions de quartier (ordres du jour, comptes-rendus de commissions ou de groupes de travail), puis l'analyse du « *chercheur-embarqué* » avec des entretiens semi-directifs avec les acteurs des commissions de quartier, enfin la vision de la « *recherche-action* », à travers un questionnaire sur le dispositif écocitoyen des commissions de quartier de Dijon, avec des acteurs restreints et très impliqués. Un premier chapitre abordera les données quantitatives et qualitatives disponibles sur les commissions de quartier de Dijon, puis un deuxième chapitre, avec les entretiens avec les acteurs des commissions de quartier de Dijon et enfin un troisième chapitre, avec le dispositif écocitoyen dans les commissions de quartier de Dijon.

1. Les données qualitatives sur les commissions de quartier de Dijon

Comment découvre-t-on la démocratie locale quand on est habitant à Dijon ? Par la Journée d'accueil aux nouveaux arrivants qui a lieu chaque année au Palais des Ducs, dans les médias locaux (Bien Public, Info-Dijon) ou dans le magazine de la Ville de Dijon : Dijon Mag, sur le site internet de la Ville ou dans les publications spécifiques du service démocratie locale comme le livret édité pour la fin de la mandature 2014-2017 (offert aux anciens membres et aux nouveaux membres des commissions en novembre 2017). Quand on est tiré au sort pour être membre d'une commission de quartier, on découvre aussi les ordres du jour de réunions, les comptes-rendus des commissions, des groupes de travail des budgets participatifs qui sont rédigés par les techniciens de la démocratie locale à partir des enregistrements et validés par les deux co-présidents des commissions de quartier : le co-président élu et le co-président habitant.

1.1 Les articles du Bien Public : deux exemples

Le Bien Public est un journal de la presse quotidienne régionale qui a été créé en 1868. Des articles sont régulièrement publiés en lien avec la démocratie locale à Dijon, depuis 2002, pour annoncer les réunions des commissions de quartier, les assemblées plénières qui rassemblent les neuf commissions de quartier et depuis 2008 les inaugurations des budgets participatifs (rénovations de squares, inaugurations de fresques, de boîtes à livres, de plateformes de compostage, de jardins partagés, etc.).

Prenons un exemple, celui de l'inauguration de la rénovation du puits situé près du Château de Pouilly¹⁴⁴ en juillet 2017, dans le quartier de la Toison d'or. La plupart des articles évoquant les inaugurations des budgets participatifs se ressemblent, ils montrent une photographie de la réalisation. Ici la rénovation d'un puits, mais cela peut être également la réalisation d'une fresque, la création d'un jardin partagé, d'une boîte à livres. Le groupe de travail de la commission est pris en photo devant la réalisation (les élus, les habitants, les représentants des structures et associations, etc.), le budget est cité (il est au plus de 40 000 euros puisque chaque quartier bénéficie de 40 000 euros chaque année et en général trois à quatre projets sont retenus et enfin est cité le partenaire : l'artiste, l'association, etc.). Pour ce qui concerne le puits, c'était un budget d'environ 8000 euros et l'association partenaire était une association de réinsertion : l'association Sentiers et l'association des Ami-es du Château de Pouilly est également citée. D'ailleurs l'article avait fait un peu polémique car un membre de la commission avait trouvé que l'association des Ami-es du Château de Pouilly avait été un peu trop mise en avant dans l'article et avait écrit un mail au service de la démocratie locale pour s'en plaindre. Il existe donc une auto-régulation entre les membres de la commission de quartier pour ce qui concerne la médiatisation. L'image donnée par les médias des inaugurations est toujours un peu « *idyllique* ». Au final, ce sont toujours un peu les mêmes

¹⁴⁴ Article du Bien Public : Dijon : « *Les Ami-es du château de Pouilly fiers de leur première rénovation* », publié le 11/07/17, www.bienpublic.com.

personnes qui sont présentes aux inaugurations, une sorte d’entre-soi qui n’attire que les personnes déjà investies dans la vie publique...

En ce qui concerne le deuxième article que l’on peut analyser, il concerne une visite de jardins partagés, organisée dans le cadre des commissions de quartier pour pouvoir donner un exemple concret aux habitants qui notamment étaient en pleine création d’un jardin partagé, dans le quartier de la Toison d’or.

Le 18 mars 2017, la journaliste du Bien Public de la presse quotidienne régionale Virginie Constant publie un article¹⁴⁵ sur les jardins partagés dans les commissions de quartier et questionne une élue :

« C’est dans l’air du temps, Les citoyens veulent aussi leurs parcelles de terre. Ils veulent “grattouiller”, semer, bêcher et dans le même temps recréer du lien social, en discutant avec leur voisin. Au pied des immeubles dijonnais, les jardins partagés ont fleuri. Le premier a été mis en place à la Fontaine d’Ouche en 2010. Depuis, neuf autres, de 300 à 800 m², ont vu le jour dans différents quartiers de la Ville. »

Depuis quelques années, les habitants éprouvent le besoin de cultiver un petit lopin de terre et de se retrouver explique l’élue. D’autres verront le jour cette année au centre-ville ainsi que dans le quartier Varennes-Toison d’Or-Joffre : *« L’idée est d’en avoir un par quartier »*, ajoute l’élue. En moyenne, chaque site accueille une trentaine de familles. Les jardins sont distribués en fonction du quotient familial. Chaque structure gère sa liste d’attente. Ces jardins partagés existent grâce à l’implication des habitants et aux commissions de quartier, par le biais de leurs budgets participatifs. *« L’investissement moyen est de 25 000 à 30 000 €, en fonction des jardins »*, indique l’élue. Les jardiniers souhaitent parfois installer des bacs, d’autres choisissent des parcelles individuelles ou collectives... Les jardins sont également souvent dotés d’une plateforme de compostage partagé.

¹⁴⁵ « Dijon : les jardins partagés fleurissent dans la capitale des ducs », article du Bien Public du 18/03/17, consultable sur le site www.bienpublic.com.

Les jardins partagés sont ainsi considérés par les élus comme des réalisations à montrer en exemple pour l'émergence de l'écocitoyenneté. Et ils sont perçus par les habitants comme des espaces de liberté nés certes dans les dispositifs contraints des commissions de quartier mais dans lesquels ils ont trouvé une place à part entière dans une co-construction dynamique. Ils peuvent mettre du sens dans la création des jardins partagés et retrouver une forme de lien social perdu ces dernières années, dans une société chaque jour plus individualiste. Cet exemple particulier des jardins partagés interroge les problématiques de coopération et d'éthique dans l'espace public telles que développées par Richard Senett¹⁴⁶.

1.2 Info Dijon, presse quotidienne numérique : exemple de l'inauguration de la plateforme de compostage d'une structure socio-culturelle

Info Dijon est un webzine consacré à l'actualité dijonnaise, les articles sont essentiellement basés sur du photo-reportage.

Dans cet article¹⁴⁷, le journaliste reprend les informations essentielles concernant l'inauguration de la plateforme de compostage. Plusieurs élus sont présents à l'inauguration, un responsable d'une association d'éducation à l'environnement, des représentants de la structure socio-culturelle du quartier Toison d'or et quelques habitants (adultes et enfants).

L'image donnée est celle de la convivialité, du faire-ensemble et bien sûr de la protection de l'environnement puisque le compostage permet de recycler les déchets, de moins polluer. Impliquer des enfants est aussi une façon de transmettre les bons gestes pratiques pour l'avenir.

¹⁴⁶ SENNETT Richard. *Ensemble, Pour une éthique de la coopération*, Éditions Albin Michel, 2014, 378 p.

¹⁴⁷ « DIJON : Un site de compostage collectif pour les quartiers Varennes, Toison d'Or et Joffre », 4/05/17, consultable sur le site internet www.infos-dijon.com.

1.3 Dijon mag, le magazine de la Ville

Dijon mag est le magazine de la ville de Dijon. A plusieurs reprises pendant la mandature 2104-2017 des articles ont été écrits en lien avec la démocratie locale à Dijon.

Une étude¹⁴⁸ des magazines Dijon mag d'avril 2014 (début du 3ème mandat du Maire de Dijon) à décembre 2017 (début de la 2^{ème} mandature des commissions de quartier du mandat 2014-2020) permet de se rendre compte que la thématique de la démocratie participative est abordée pratiquement dans chaque Dijon mag. Les différents dispositifs sont mis en avant : les réunions publiques du Maire, les commissions de quartier et les assemblées plénières, le conseil municipal des enfants, l'observatoire de l'âge et l'observatoire de la biodiversité, la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations.

C'est surtout à partir d'avril 2015, date de la mise en place de la rubrique réservée aux habitants « *DES MOTS DE QUARTIER* » où les habitants et en particulier les membres des commissions de quartier évoquent des temps forts en lien avec la vie des quartiers. On peut constater que dans cette rubrique ce sont souvent les habitants des quartiers Toison d'or ou Maladière qui s'expriment, un peu moins ceux des quartiers politique de la ville comme la Fontaine d'ouche ou les Grésilles.

Les tribunes des groupes politiques de majorité évoquent rarement la démocratie participative. En décembre 2017, le groupe des socialistes, radicaux de gauches, citoyens et apparentés dédie sa tribune à l'assemblée plénière de mise en place des nouvelles commissions de quartier pour la période 2017-2020 en évoquant un renouvellement des pratiques politiques dans une optique horizontale plutôt que verticale, collaborative et de co-construction.

¹⁴⁸ Voir tableau en annexe.

« Dans un contexte de défiance des citoyens envers les élus, il faut réinventer de nouvelles pratiques politiques. Il faut recréer du collectif et de l'intérêt général et laisser davantage de place à des logiques horizontales, collaboratives et de co-construction. »

En septembre 2016, le groupe Europe Ecologie les Verts évoque la démocratie participative à travers l'observatoire de la biodiversité et les dispositifs écocitoyens des commissions de quartier.

Quant au groupe d'opposition d'Union de la droite et du centre, il évoque la démocratie locale en septembre et novembre 2015, mais il s'agit seulement d'une évocation de la démocratie représentative et des difficultés de l'opposition à se faire entendre lors des débats municipaux :

« La conception de la démocratie locale par le Maire de Dijon et son équipe ne correspond pas aux attentes légitimes qui sont les nôtres. »

Prenons deux exemples d'articles de Dijon Mag : celui qui évoque la mise en place d'un dispositif écocitoyen dans les commissions de quartier au mois de mars 2016 et celui d'octobre 2017, qui fait le point sur les actions dans les quartiers avant le tirage au sort pour la nouvelle mandature 2017-2020.

L'article sur le dispositif écocitoyen comporte une pleine page et a la structure habituelle d'un article avec un titre : *« des dispositifs écocitoyens dans les quartiers »*, un chapô :

« Les habitants des deux commissions de quartier, Toison d'or et Université s'impliquent dans la vie écocitoyenne et proposent des actions concrètes pour faire de Dijon une ville d'excellence environnementale ».

Un texte explique la mise en place du dispositif qui a été transmis par l'élue déléguée à la démocratie locale, Sandrine Hily¹⁴⁹ et reprend les éléments de langage : *« innovation »*, *« initiatives démocratiques »*, *« implication citoyenne »*, *« coopération entre habitants et*

¹⁴⁹ Je me cite ici à la troisième personne pour mettre en avant le travail de l'élue dans le cadre de cette analyse, afin de marquer une distance entre l'élue et le chercheur.

élus », « *Dijon référence écologique en France* », recenser les pratiques écologiques », « *partager* », « *consom'acteur* » et évoque un lieu « *symbolique* » : un établissement public de sensibilisation à l'environnement, le port d'un tee-shirt le jour de la foire bio. La photo reprend d'ailleurs l'information en montrant une citoyenne arborant ce tee-shirt, marque d'une identité écocitoyenne dans la commission de quartier Toison d'or.

Puis l'élue déléguée à la démocratie locale, Sandrine Hily, répond à trois questions : « *qu'est-ce qu'un écocitoyen ?* », « *qui peut devenir écocitoyen, comment faire ?* », « *Concrètement, comment le dispositif fonctionne-t-il dans les quartiers concernés ?* », donc des questions pratiques concrètes qui permettent de vulgariser le sujet de l'écocitoyenneté.

Une définition de l'écocitoyen est donnée par l'élue, elle utilise de nombreux verbes d'action qui donnent une dynamique à la définition :

« Un écocitoyen est une personne relais concernée par les questions d'environnement, de cadre de vie et de développement durable. Il accueille les habitants d'un quartier, les aide, les oriente voire les accompagne dans leur vie quotidienne. Il fédère leurs initiatives pour promouvoir les pratiques vertueuses et contribue finalement à faire de chaque citoyen un écocitoyen ».

Le deuxième article a été publié en octobre 2017, à l'occasion du renouvellement des commissions de quartier, et il comporte six pages consacrées aux commissions de quartier, titré « *Mon quartier, j'y vis, j'agis* ». Dans le titre, l'utilisation du possessif permet une appropriation du quartier, un sentiment d'appartenance à..., le « *y* » est typiquement bourguignon et est souvent utilisé dans le langage courant, le verbe « *agir* » donne un sentiment de pouvoir d'action, de changement sur le quartier.

Puis l'article est construit de façon traditionnelle avec un chapô qui est propre à la communication engageante et pas seulement persuasive puisque le rédacteur propose de devenir « *acteur* », « *près de chez vous* » et il utilise des verbes d'action dynamiques, de l'injonction propre à la communication persuasive : « *impliquez-vous* », « *contribuez* » avec un objectif louable pour l'intérêt général : « *rendre la ville plus douce à vivre pour tous* » :

« Grâce aux commissions de quartier, devenez acteur de votre ville en décidant d'aménagements tout près de chez vous. Une nouvelle mandature débute : impliquez-vous dans la vie locale et contribuez à rendre la ville plus douce à vivre pour tous ».

Sur la deuxième page, une élue annonce tout d'abord qu'elle parle au nom de la « *mairie* », puis évoque « *des logiques horizontales* » et « *collaboratives* » qui s'opposent, en sous-entendu, à des décisions descendantes pyramidales et qui se feraient sans consultation, elle parle de « *sa conviction profonde* », et donc donne de la force de persuasion à son discours :

« Au travers des commissions de quartier, la mairie souhaite laisser plus de place à des logiques horizontales et collaboratives avec les citoyens pour co-construire ensemble la ville de demain. Ma conviction profonde, c'est qu'un projet qui fait l'objet d'une concertation est mieux accepté, plus créatif et donc meilleurs pour tous ».

Sur la troisième page, les actions concrètes des quartiers sont présentées avec quatre exemples de budgets participatifs illustrés par des photographies, une carte permet d'identifier les neuf commissions de quartier et quelques chiffres clés sont rappelés avec le montant des budgets par an : 360 000 euros par an et le nombre de projets retenus pour les budgets participatifs : 222.

La conseillère municipale déléguée à la démocratie locale, Sandrine Hily, intervient également en évoquant les budgets participatifs comme permettant aux habitants de devenir plus acteurs dans une perspective écocitoyenne, elle utilise des éléments de langage dynamiques avec des verbes d'action : « *agissent* », « *se mobilisent* » :

« Grâce aux budgets participatifs, les citoyens agissent sur leur cadre de vie, Patrimoine, communication, environnement, sport...Les habitants se mobilisent sur des projets concrets et recréent du lien social dans une perspective bien souvent écocitoyenne. »

1.4 Livre sur les commissions de quartier de la mandature 2014-2017

Cet ouvrage de quatre-vingt-sept pages a été écrit par une journaliste qui est allée interviewer les membres des commissions de quartier de la mandature 2014-2017 et il a été distribué, en novembre 2017, lors de la première assemblée plénière de la mandature 2017-2020. Il est illustré par de nombreuses photographies des réalisations des budgets participatifs et présente neuf portraits en photographies de membres habitants des commissions de quartier

2014-2017. Il aborde tout d'abord les différents projets des commissions de quartier à travers les budgets participatifs avec en préambule un texte introductif et une photographie du Maire de Dijon et de la Première Adjointe puis un chapitre est consacré à « *l'écocitoyenneté* » et au « *vivre ensemble* » et enfin neuf portraits de membres des commissions de quartier qui permettent aux lecteurs de se projeter dans une action possible de leur côté. Le texte introductif reprend les éléments de langage de la démocratie participative : « *donner la parole aux citoyens* », « *prendre part aux débats* », « *être informé* », « *faire vivre le débat public* », « *dialogue et proximité* ». Il cite expressément les différents supports de communication de la démocratie participative. Et il se termine par : « *cette ville que nous aimons* », une phrase qui se situe dans un registre plutôt affectif. Tous les « *ingrédients* » de la communication politique locale sont ici réunis.

« (...) Ouvertes à tous les habitants de la ville, les commissions de quartier donnent un rôle majeur aux citoyens. Chacun peut devenir force de proposition et contribuer à améliorer son cadre de vie. Aux côtés de la municipalité, les membres de ces instances prennent part aux débats, sont informés des projets du quartier, travaillent sur des dossiers concrets au sein de groupes de réflexion. Ce mode de gouvernance ambitionne un fonctionnement intelligent et équilibré de la démocratie sous toutes ses formes. Au système représentatif incarné par les élus du conseil municipal et qui reste le principe de base, s'ajoute désormais la démocratie participative, primordiale pour faire vivre le débat public et répondre aux exigences de la société en matière de dialogue et de proximité. Commissions de quartier, réunions publiques, site Internet et réseaux sociaux de la ville, magazine municipal qui donne la parole aux habitants et se fait le relais des initiatives citoyennes lorsqu'elles relèvent de l'intérêt général... tout ceci concourt à faire de Dijon une ville participative. À l'aube de la nouvelle mandature 2017-2020, cet ouvrage traduit le travail accompli depuis 2014 avec l'ensemble des neuf commissions de quartier et les réalisations concrètes qui en découlent. Il apporte également le témoignage de membres investis pour vivre et agir dans leur quartier. Dijonnais et membres des commissions de quartier engagés, que ce soit au cours de la mandature achevée, au présent ou au futur, merci pour votre implication dans la vie citoyenne de cette ville que nous aimons. »

La conseillère déléguée à la démocratie locale, Sandrine Hily, est également interrogée sur la thématique des budgets participatifs et de l'écocitoyenneté et rappelle également à travers des

éléments de langage que les budgets participatifs favorisent l'émergence de l'écocitoyenneté en citant des exemples concrets de réalisations dans les quartiers :

« Les commissions de quartier favorisent l'émergence de l'éco-citoyenneté. Les habitants montrent notamment à travers les budgets participatifs qu'ils sont soucieux de leur environnement, à court mais aussi à long terme. Un marché bio, des hôtels à insectes, un poulailler, des bacs à compost, des opérations de nettoyage, des installations d'arceaux à vélos...La multiplication des jardins partagés traduit également cet engagement des Dijonnais pour une écologie pratique et conviviale. Par ailleurs, les boîtes à livres sont des symboles d'éducation, de culture et d'économie sociale et solidaire. Dans tous les quartiers, dans toutes les commissions, des personnalités sont sensibles à ces questions d'environnement. Elles ont la capacité de transmettre cette prise de conscience éco-citoyenne en créant du lien social et en permettant de réaliser des économies financières. À l'avenir, la municipalité s'attachera à avoir, dans les commissions, des personnes qualifiées nommées par le maire, qui sauront attirer l'attention des autres habitants sur les questions environnementales. »

A partir de ces informations, la première hypothèse de cette thèse est validée puisque c'est le discours commun à tous ces textes : les budgets participatifs rendent les citoyens plus acteurs et les jardins partagés sont le meilleur exemple de réalisation créative et active. Pas de possibilité en revanche de valider la deuxième hypothèse sur la mobilisation plus facile sur un projet concret plutôt que sur un projet par le biais du numérique. La troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne et le changement est illustrée par de nombreuses photographies (photographie d'une membre de commission avec le tee-shirt écocitoyen, nombreuses photographies de membres engagés dans des actions écocitoyennes). La quatrième hypothèse n'est pas validée, les médias et les moyens de communication de la Mairie de Dijon donnent l'image de commissions de quartier qui impliquent les citoyens et le lecteur moyen n'a pas vraiment la possibilité de savoir si les actions sont limitées ou pas. Peut-être faudrait-il tester cette hypothèse en interrogeant plus finement les lecteurs avec un questionnaire ?

A cette étape, nous disposons d'analyses que tout chercheur peut effectuer à partir de données publiques sur la démocratie participative à Dijon. Par la suite, les données sont celles issues du service démocratie locale et il faut être présent dans les commissions de quartier de Dijon pour y accéder. Ce fut bien là l'un des avantages d'être un « *chercheur-embarqué* ».

2. Les données quantitatives des commissions de quartier

Toutes les données quantitatives ont été fournies par le service de la démocratie locale de la ville de Dijon, sous forme de fichiers EXCEL, WORD ou de statistiques. On trouve dans les paragraphes suivants des références aux données concernant le tirage au sort des membres de commissions de quartier de Dijon en 2014, les participants à une formation prise de parole durant la mandature 2014-2017 et enfin différentes statistiques sur les commissions de quartier de Dijon.

2.1 Fichier du tirage au sort des membres des commissions de quartier de 2014

En ce qui concerne la méthodologie, la moyenne a été effectuée grâce à une simple formule sur le logiciel EXCEL et on obtient un âge moyen de 52 ans. Mais le fichier n'est pas fiable car des données sont manquantes. Il était donc préférable de travailler à partir de données plus restreintes mais plus fiables, celui des participants à une formation à la prise de parole.

2.2 Fichier des participants à la formation prise de parole proposée aux membres de commissions de quartier de Dijon

Il s'agit d'un fichier WORD concernant 116 participants¹⁵⁰ avec des données sur les métiers, les âges et les différentes commissions de quartier dont sont issus les membres.

¹⁵⁰ Voir fichier rendu anonyme en annexe.

Les 3 premières hypothèses sur les budgets participatifs, le dispositif numérique et l'identité écocitoyenne ne peuvent être validées à partir de ces données.

En revanche, pour la quatrième hypothèse, l'efficacité des commissions de quartier, on peut observer que la formation prise de parole ne concerne que 116 membres sur les 450 membres potentiels (membres suppléants inclus), donc seulement un quart des membres des commissions. On peut estimer l'âge moyen à 50 ans et en fait on compte assez peu de jeunes citoyens dans ces commissions de quartier. On observe une disparité entre les différentes commissions de quartiers : celle de Monchapel semble la plus active en matière de formation avec 19 participants et celle de Toison d'or beaucoup moins active avec un seul participant, avec la présence de beaucoup de retraités (22 sur 116), de catégories socioprofessionnelles supérieures et peu d'étudiants (seulement 8 sur 116). Ce qui confirme que l'impact des commissions de quartiers est au final limité (sur une ville de près de 160 000 habitants) et il concerne des personnes plutôt âgées, et des catégories sociales plutôt aisées. Ces citoyens sont d'ailleurs bien souvent déjà investis dans l'action publique, puisqu'ils participent déjà bien souvent à des associations, ce sont en quelque sorte des « *super-citoyens* ». Au final, les commissions de quartier n'ont pas la capacité d'attirer des personnes qui se détournent de la vie de la Cité (sauf quand ils sont concernés par une fermeture d'école, une nuisance directe, la construction d'un immeuble, en particulier des logements sociaux, la mise en place d'une chaufferie au bois près de chez eux, etc.).

2.3 Fichier des statistiques sur les commissions de quartier

Ces statistiques ont été établies par le service de la démocratie locale de la ville de Dijon.

2.3.1 Évolution du nombre de candidatures par commission

Evolution du nombre de candidatures par commission

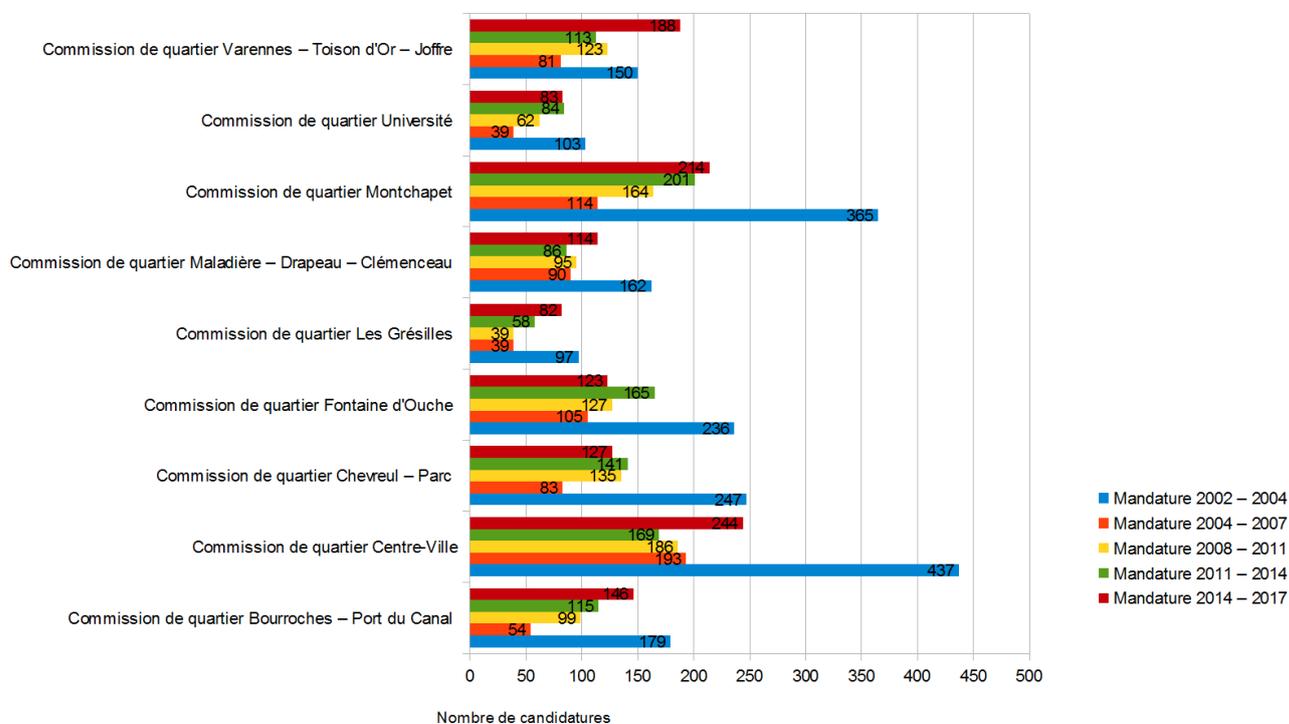


Figure 1: Evolution du nombre de candidatures par commission

Les 3 premières hypothèses sur les budgets participatifs, le dispositif écocitoyen numérique et l'identité écocitoyenne ne peuvent pas être testées à partir de ces données.

En revanche, pour la quatrième hypothèse, l'impact des commissions de quartier, on observe que les commissions de quartier ont suscité un engouement au départ, en 2002, mais en 2004, le nombre de participants au tirage au sort a fortement diminué. Puis, il s'est stabilisé et a augmenté un peu chaque année, il n'y a pas eu depuis de nouvel engouement, il a même diminué en 2014. On pourrait en déduire que ces dispositifs de démocratie locale n'attirent qu'une petite partie de la population dijonnaise. De plus, les quartiers qui sont les plus dynamiques sont le quartier Centre ville et le quartier Montchapet avec des populations socialement plutôt aisées. On constate une différence entre les deux quartiers politique de la ville, celui des Grésilles est classé le dernier pour le nombre de participants alors que le quartier de la Fontaine d'ouche est proche d'autres quartiers qui ne sont pas classés politique de la ville.

2.3.2 Répartition des candidatures par collège et par commission

Répartition des candidatures par collège et par commission

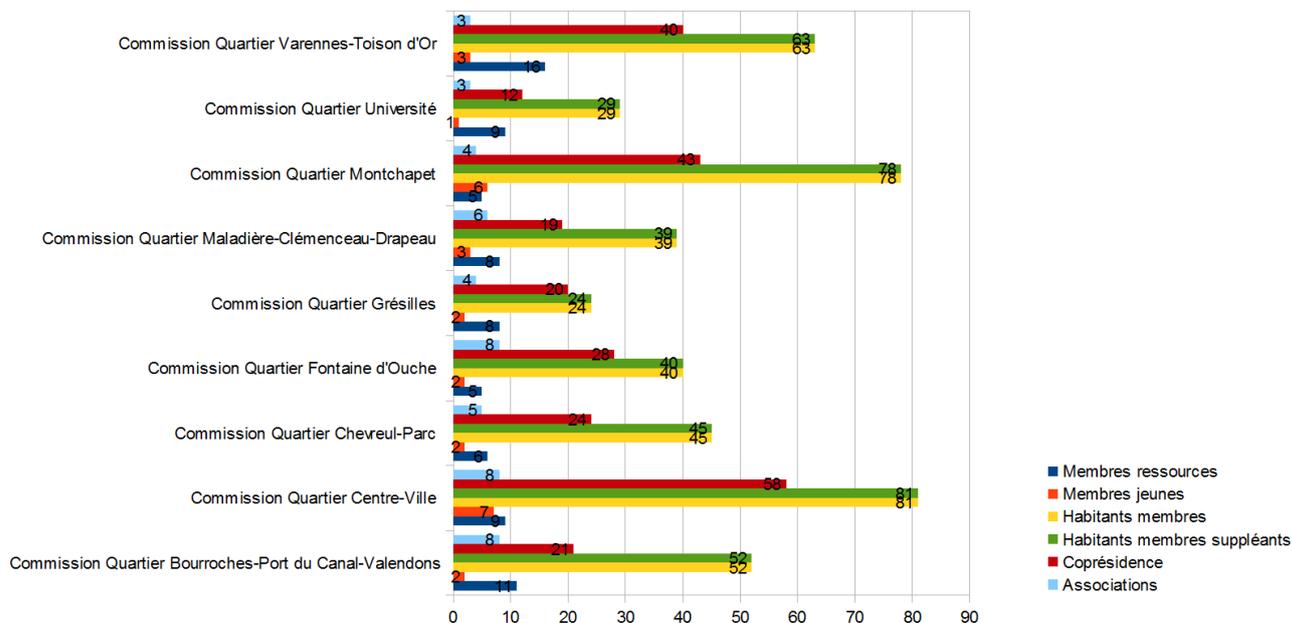


Figure 2 : Répartition des candidatures par collège et par commission

Les 3 premières hypothèses sur les budgets participatifs, le dispositif écocitoyen numérique et l'identité écocitoyenne ne peuvent être testées à partir de ces données.

Pour la quatrième hypothèse : l'impact des commissions de quartier, on observe qu'il n'existe que 2 ou 3 membres jeunes de 16 à 25 ans par commission sur la mandature de 2014 à 2017. Les deux commissions qui sont les plus fournies en membres sont encore le quartier du Centre ville et celui de Montchapet. De même, pour les volontaires pour être co-présidents, ils sont les plus nombreux dans les deux commissions de quartier Centre ville et Montchapet.

2.3.3 Nombre de budgets participatifs retenus par commission

Budgets participatifs retenus par commission de quartier depuis 2009

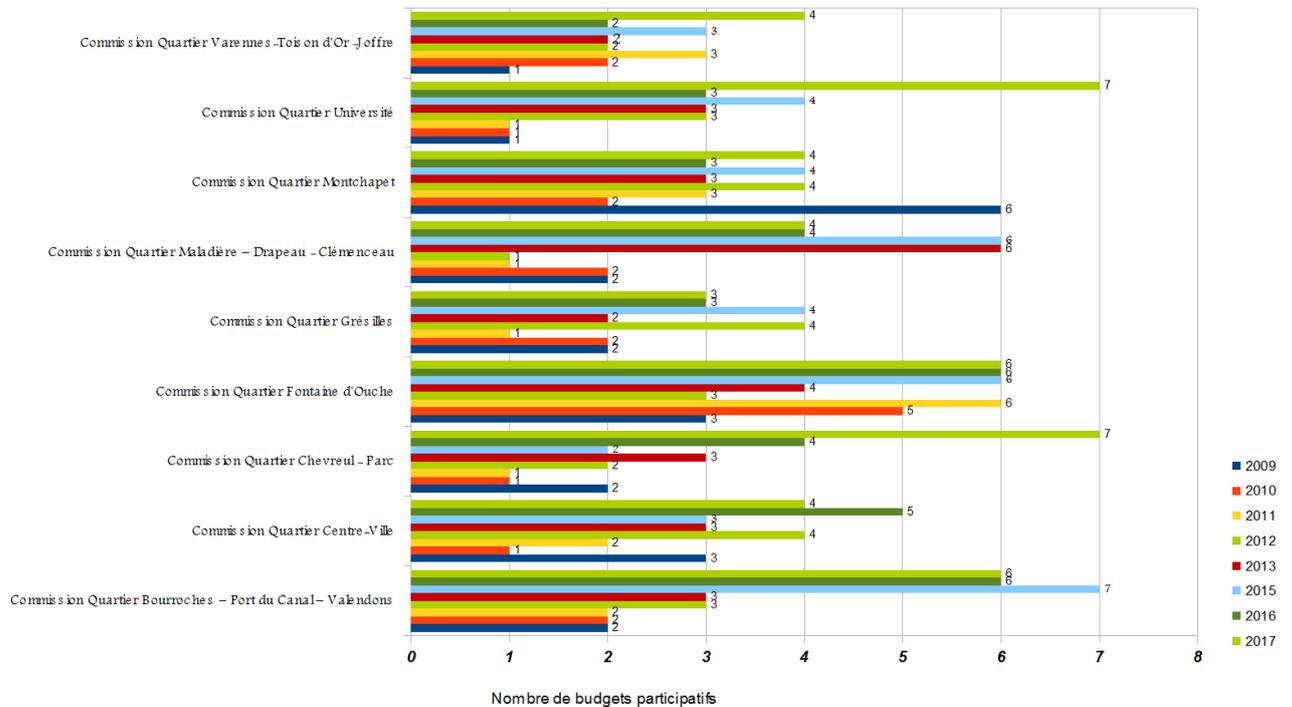


Figure 3 : Budgets participatifs retenus par commission de quartier depuis 2009

On constate sur ces données que selon les commissions de quartier et selon les années, le nombre de budgets participatifs retenus varie. Chaque commission de quartier présente sa propre identité. Le comportement des membres d'une commission à l'autre n'est pas le même en matière de choix de budgets participatifs.

2.3.4 Les budgets participatifs retenus par commission

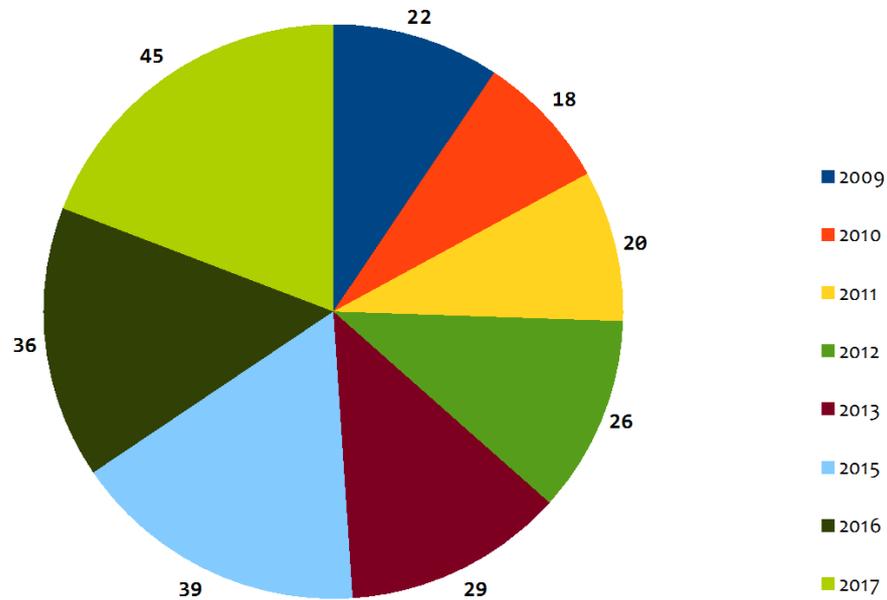


Figure 4 : Nombre de budgets participatifs retenus par commission depuis 2009

On constate que, de 2009 à 2013, le nombre de budgets participatifs retenus est resté en dessous de trente. A partir de 2013, le nombre de budgets participatifs a augmenté et est passé au dessus de 40. Comme le montant des budgets participatifs n'a pas évolué depuis 2009 (au total 360 000 euros par an), cela signifie que les budgets choisis sont plus nombreux certes mais moins onéreux.

2.3.5 Budgets participatifs par thématique depuis 2009

Les différentes thématiques sont le cadre de vie et la propreté, la culture et le patrimoine, l'économie et l'emploi, l'éducation et la jeunesse, l'environnement, la solidarité, le sport, le transport et la mobilité, la ville intelligente et le numérique.

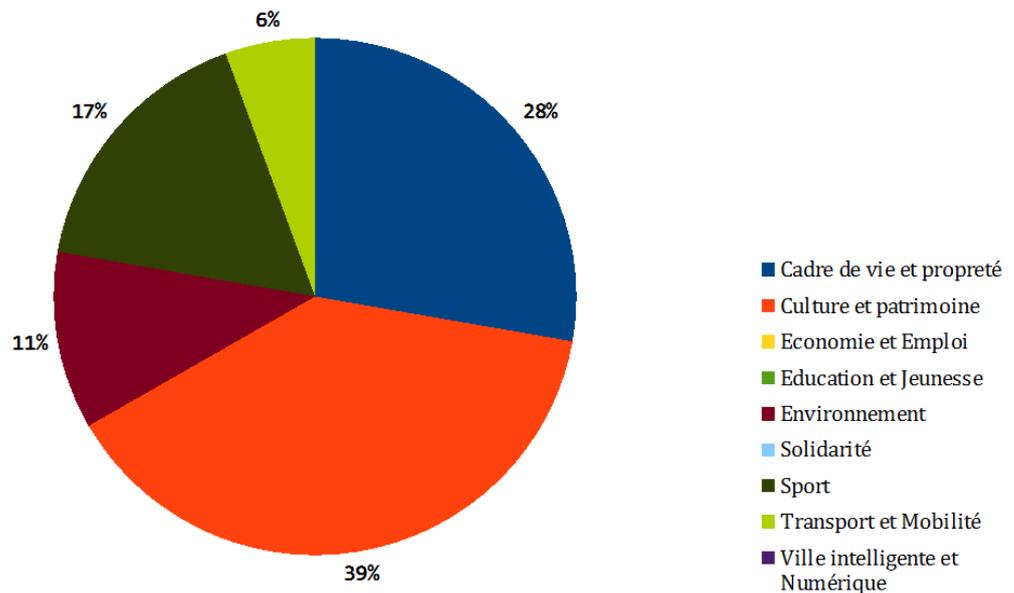


Figure 5 : Budgets participatifs retenus par la Commission Toison d'or

Sur la commission Toison d'or, ce sont les budgets en lien avec la culture et le patrimoine qui ont été les plus nombreux. La présence dans le quartier du Château de Pouilly et la création d'une association de défense de ce patrimoine, peut expliquer ce nombre important, puis le cadre de vie et la propreté et l'environnement arrivent en deuxième position.

En ce qui concerne la première hypothèse sur les budgets participatifs et l'écocitoyenneté, on peut donc constater que l'environnement représente 11 % des budgets proposés mais on ne connaît pas la part budgétaire. Un projet de jardin partagé peut atteindre jusqu'à 30 000 euros sur 40 000 euros de budget annuel. On constate quand même que les budgets participatifs atteignent 39 % (28 plus 11) si on fait la somme de ceux concernant le cadre de vie, la propreté et l'environnement, reste à savoir quels ont été les critères de classement et les exemples de projets pour chaque catégorie.

La troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne n'est pas validée à partir de ces données.

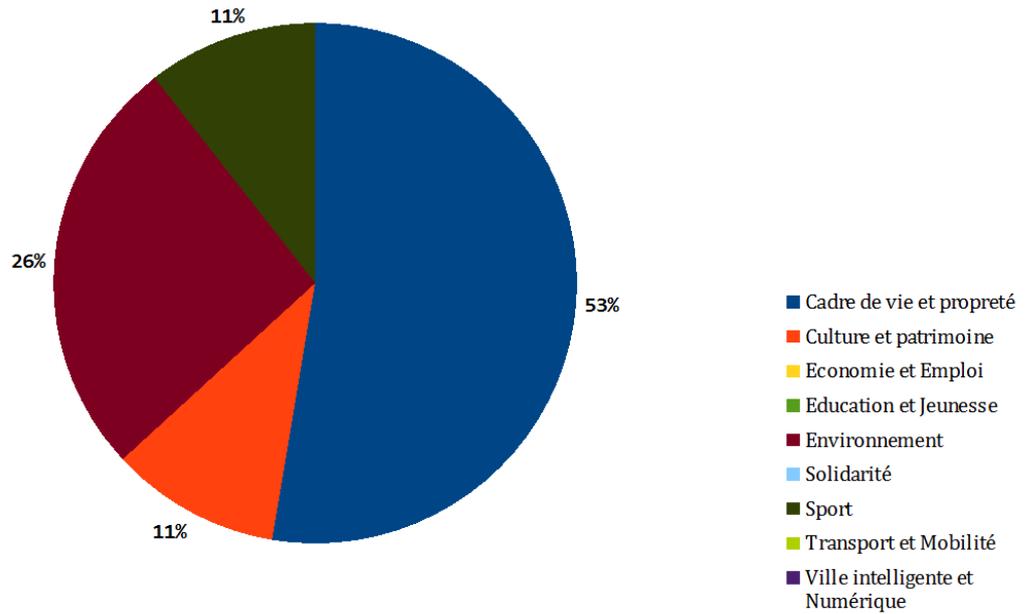


Figure 6 : Budgets participatifs sur la commission Grésilles

- Pour la commission des Grésilles (quartier politique de la Ville), c'est aussi le cadre de vie et la propreté qui arrivent en tête et le deuxième budget est l'environnement.

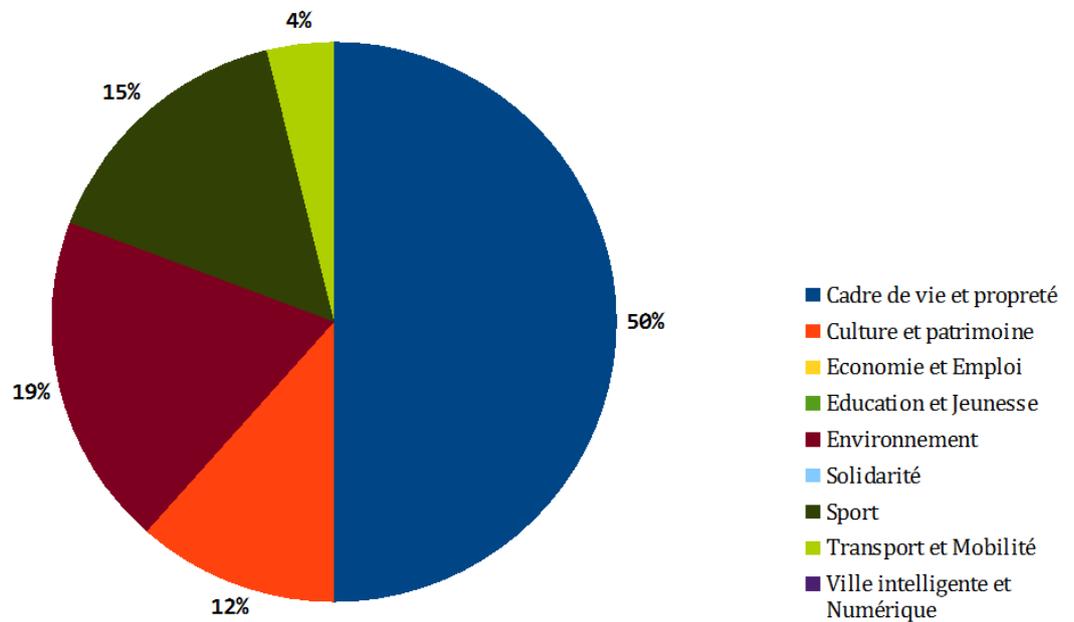


Figure 7 : Budgets participatifs sur la commission Clémenceau

- Pour la commission Clémenceau, c'est encore le cadre de vie et la propreté qui arrivent en tête avec 50 % et l'environnement avec 19 %. Pour le reste des camemberts présentés, c'est toujours la même légende qui est conservée.

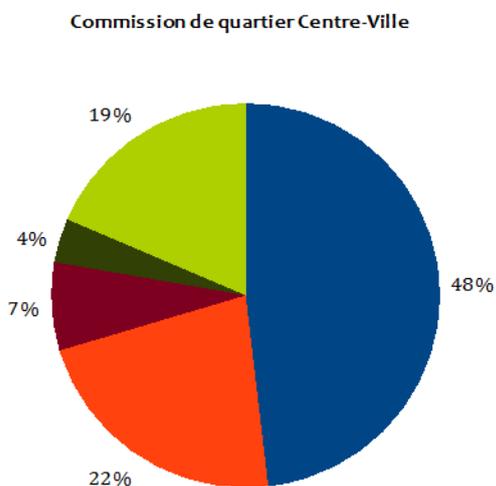


Figure 8 : Budgets participatifs sur la commission Centre ville

- Pour la commission Centre ville, c'est encore le cadre de vie avec 48 % mais le deuxième est le patrimoine et l'environnement n'atteint que 7% ; Cela peut s'expliquer du fait que le centre ville de Dijon est très minéral et donc peu de projets en lien avec des jardins partagés ont été proposés par exemple.

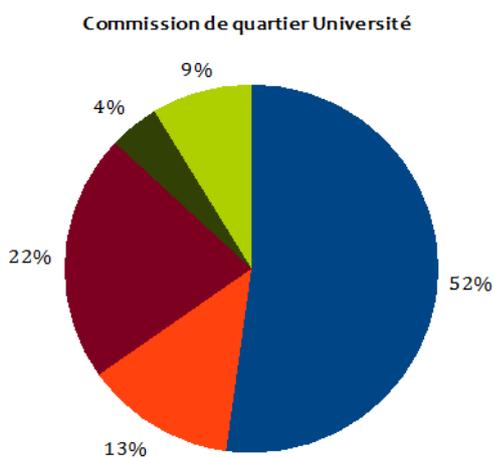


Figure 9 : Budgets participatifs sur la commission Université

- Pour la commission Université, le cadre de vie et la propreté arrivent également en tête avec 52 % puis c'est l'environnement avec 22%.

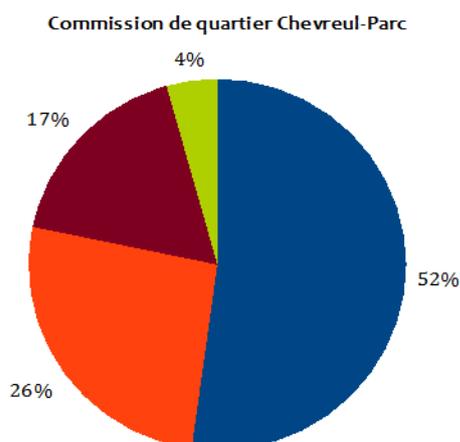


Figure 10 : Budgets participatifs sur la commission Chevreul-Parc

- Pour la commission Chevreul-Parc, c'est encore le cadre de vie et la propreté pour 52 % et ensuite la culture et le patrimoine avec 17 %. L'environnement atteint quand même 17 %.

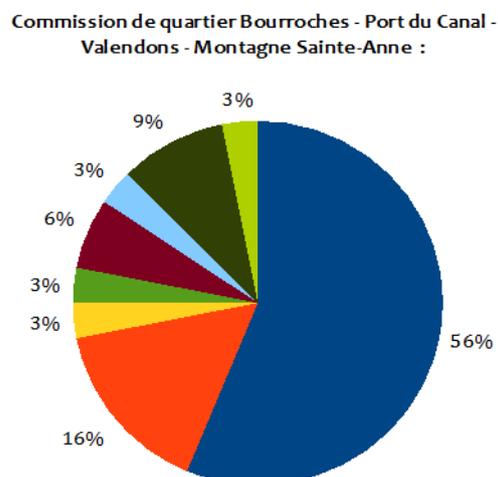


Figure 11 : Budgets participatifs sur la commission Bourroches

- Pour la commission Bourroches, c'est encore une fois le cadre de vie et la propreté qui arrivent en tête avec 56 %, puis la culture et le patrimoine. C'est étonnant car la commission Bourroches n'a que 6 % en nombre de budgets choisis pour

l'environnement, or le jardin partagé situé sur la MJC et le garage solidaire sont des actions phares de cette commission. De plus, de nombreux militants écologistes sont présents sur cette commission et très actifs pour proposer des budgets participatifs.

Commission de quartier Fontaine-d'Ouche :

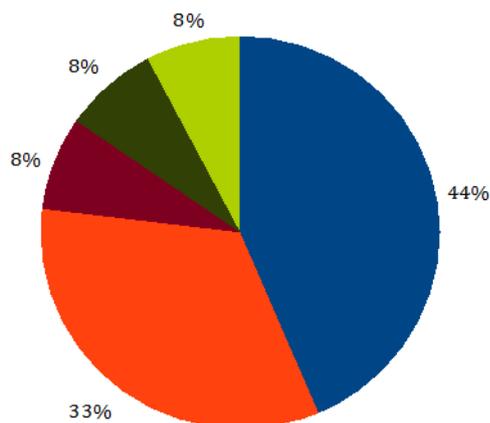


Figure 12 : Budgets participatifs sur la commission Fontaine d'Ouche

- Pour la commission Fontaine d'Ouche (quartier politique de la Ville), encore une fois, c'est le cadre de vie et la propreté qui arrivent en tête avec 44 %, puis la culture et le patrimoine.

Commission de quartier Montchapet :

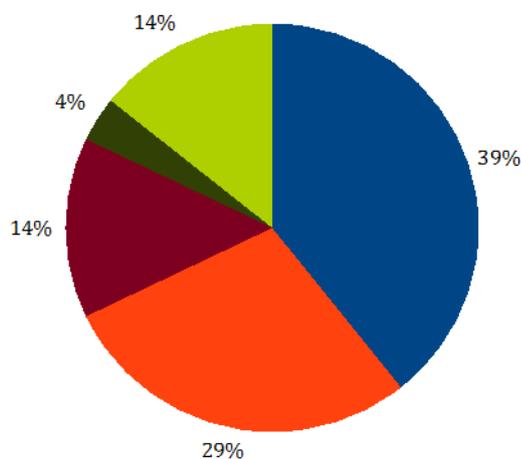


Figure 13 : Budgets participatifs sur la commission Montchapet

- Pour la commission Montchapet, c'est le cadre de vie et la propreté qui arrivent en tête aussi avec 39 % et ensuite la culture et le patrimoine. L'environnement atteint 14%.

La première hypothèse de l'augmentation des projets en lien avec l'environnement n'est donc pas totalement validée, mais l'environnement arrive quand même 7 fois sur 9 en troisième position. Il faudrait peut être retravailler les statistiques, année par année pour observer l'augmentation et surtout en terme d'euros plutôt qu'en nombre de budgets.

En plus des données quantitatives relatives aux commissions de quartier, de nombreux documents permettent d'analyser les commissions de quartier du point de vue de l'information et de la communication.

3. Les documents internes de la démocratie locale à Dijon

Les ordres du jour des commissions de quartier sont tous construits sur le même modèle durant la mandature 2014-2017, validés par le bureau permanent (instance qui disparaît avec l'évolution du dispositif des commissions de quartier, en 2017). Le bureau permanent était animé par l'adjointe à la démocratie locale ou bien par la conseillère municipale déléguée Sandrine Hily et composé des différents co-présidents des commissions de quartier et des techniciens de la démocratie locale. Ils validaient l'ordre du jour et déterminaient si les questions envoyées par les habitants devaient être traitées en commission ou faire l'objet d'une réponse par lettre à l'intéressé. L'ordre du jour est souvent composé de nombreuses informations descendantes concernant les différents événements en lien avec l'actualité dijonnaise (manifestations culturelles, opérations de communication sur la propreté, etc.), d'un point d'étape sur les budgets participatifs. Les questions des habitants étaient traitées en dernier et si un membre de la commission de quartier demandait à prendre la parole sur un sujet précis concernant le quartier (fermeture d'une école, construction d'un immeuble, problème de nuisances, etc.), il devait attendre la fin de la commission. Le dispositif était ainsi très contrôlant et ne satisfaisait pas les habitants, les élus de l'opposition ne manquaient pas également de le faire remarquer en conseil municipal. En 2017, l'instance du bureau permanent disparaît et l'ordre du jour est préparé en commission, les questions des habitants sont désormais traitées en priorité.

On peut prendre l'exemple de la commission de quartier du mardi 20 juin 2017, du quartier Varennes-Toison d'or-Joffre¹⁵¹. La commission a commencé par un point d'étape sur les projets de budgets participatifs, puis la présentation du bilan de la mandature 2014-2017 en statistiques, et la campagne de propreté urbaine, enfin diverses informations descendantes sont données : sur les nouvelles missions de l'état civil, sur des réunions d'information concernant la petite enfance, sur le brunch des halles et sur différentes manifestations culturelles (Kultur'Mix, une exposition intitulée Dijon vu par, etc.). Puis les réponses aux questions des habitants. Ce sont essentiellement des informations descendantes. Ce jour-là, un collectif « *anti-béton* » qui s'oppose à la construction d'un immeuble dans une partie de l'école Alain Millot est dans la salle et n'est autorisé à prendre la parole qu'à la fin, il est accompagné de plusieurs conseillers municipaux d'opposition. Le collectif peut au moins s'exprimer, mais aucun adjoint en charge du dossier n'est présent et ne peut échanger avec eux, seul un directeur de service peut leur répondre, en ce qui concerne la circulation des voitures devant l'école.

Les comptes-rendus des commissions de quartier sont écrits par le technicien en charge de la commission de quartier (chaque technicien a en charge trois commissions de quartier), à partir de l'enregistrement effectué lors de la commission de quartier, d'abord validés par les deux co-présidents élu et habitant de la commission de quartier puis diffusés à tous les membres de la commission de quartier. Le compte-rendu fut longtemps envoyé par mail en pièce attachée, mais par la suite, il sera consultable sur le site internet MyDijon. Il n'y a donc pas de moyen de savoir si les membres des commissions de quartier le consultent vraiment.

L'ordre du jour des assemblées plénières est défini par les deux élues à la démocratie locale et le service démocratie locale. Il peut être l'occasion d'aborder un sujet général comme l'urbanisme ou la discrimination ou de faire venir un invité pour une réflexion sur la démocratie locale comme ce fut le cas avec la venue du Professeur en science politique Loïc Blondiaux en 2016 ou celle d' Yves Sintomer, en 2017, également professeur en science politique. Les assemblées plénières font souvent l'objet ensuite d'un article dans le magazine de la ville de Dijon DIJON MAG.

¹⁵¹ Compte-rendu de la commission Toison d'or-Joffre-Varennes du 20 juin 2017, en annexe.

Les trois premières hypothèses de cette recherche ne peuvent être validées à partir de ces documents.

En revanche, la quatrième hypothèse dessinant des commissions de quartier qui restent très contrôlées par les élus de la majorité et les techniciens encore pendant la mandature 2014-2017 peut être facilement validée sur les ordres du jour et les comptes-rendus des différents documents relatifs au dispositif de démocratie participative mis en place à Dijon. Il faut cependant aller plus loin, dans une observation très fine, lors des réunions des différentes commissions de quartier ou des groupes de travail des budgets participatifs pour constater que les ordres du jour ne sont qu'un canevas et qu'au final se met en place, dans les différentes instances de la démocratie participative, un jeu d'acteurs entre les habitants, les responsables des structures, les techniciens, les élus de la majorité sans oublier ceux de l'opposition. La commission peut être sans cesse « *prise en otage* » par ces différents acteurs et au final, c'est le co-président ou la co-présidente élu(e) qui a en charge la police des échanges et gère l'animation de la commission de quartier avec le co-président ou la co-présidente habitant(e).

La participation observante menée durant plus d'une année sur la création du jardin partagé de la Toison d'or permet de valider la première hypothèse sur les budgets participatifs. Ces projets rendent en effet les citoyens encore plus acteurs et les thématiques sur l'environnement sont très stimulantes pour eux. Le nombre de jardins partagés que l'on compte sur les différents quartiers de Dijon en atteste. La commission de quartier met en place grâce au budget participatif le jardin partagé, mais ce sont la plupart du temps des associations d'habitants qui prennent le relais. Il n'est pas rare que les services techniques s'opposent au choix du lieu d'un budget participatif, ce fut le cas par deux fois dans le quartier de la Toison d'or, avec le Parc de la Toison d'or (le budget a été refusé après avoir été voté) et le jardin partagé qui devait être mis en place près de la salle de musiques actuelles de la Vapeur et qui n'a pas pu se faire à cet endroit-là, pour des raisons de sécurité, après un an de réunions très créatives pourtant.

4. Les entretiens avec les acteurs des commissions de quartier

On trouve dans les paragraphes suivants des références aux entretiens menés par un étudiant dans le cadre de son DEUST de Médiation sociale en 2004 et à ceux que j'ai menés moi-même avec les différents acteurs de la démocratie participative à Dijon sur la mandature 2014-2017.

4.1 Entretiens de Samid El Ouahidi, 2004

Monsieur C m'avait fourni un rapport de DEUST en médiation écrit par Samid El Ouahidi (DEUST Médiation sociale), en 2004. La problématique de ce mémoire était la suivante : *« comment concilier la volonté, partagée par l'ensemble des acteurs, de mettre en place les habitants au cœur des dispositifs de participation comme le préconise de multiples injonctions (lois) et les difficultés de mise en œuvre rencontrées sur le territoire ? »*

L'ensemble du corpus regroupait seize entretiens, huit menés avec des élus, huit avec des habitants et a permis de tester l'occurrence de plusieurs thèmes : la culture démocratique, l'information, la consultation, la concertation, la décision, la relation élus/habitants, la présence, le lien social, l'organisation. Chez les élus, comme chez les habitants, ce sont les thèmes : concertation, culture démocratique et information qui apparaissent le plus, sachant que les élus les prononcent davantage montrant une meilleure connaissance de la loi Vaillant qu'ils doivent appliquer.

Ce mémoire sur les représentations des élus et des habitants sur la démocratie locale et les commissions de quartier était intéressant, il m'a permis de découvrir les différents acteurs de la démocratie locale à Dijon et surtout de ne pas faire le choix d'entretiens non-directifs très difficiles à exploiter.

4.2 Les entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier de Dijon

En ce qui concerne la méthodologie, c'est l'entretien semi-directif qui a été choisi. J'ai fait le choix d'interviewer quatre types d'acteurs des commissions de quartier :

Le premier type d'acteur choisi était les élus avec Madame A, Monsieur B, Monsieur C et Madame D.

Le deuxième type d'acteurs était des techniciens du service de la démocratie locale avec Monsieur E, Madame F, Monsieur G et Madame H.

Le troisième type d'acteurs faisait partie du collège des habitants avec Monsieur I, Monsieur J, Monsieur K et Madame L.

Le quatrième type d'acteurs était des représentants de structures ou d'associations avec Madame M, Monsieur N, Monsieur O et Monsieur P.

Pour chaque question, observons tout d'abord quelles sont les hypothèses de cette thèse qui pourront être testées. Au final, on trouvera parfois dans les réponses des évocations d'autres hypothèses et elles seront étudiées également.

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Cette question permet de recueillir les représentations des différents acteurs de la démocratie locale sur les commissions de quartier et de tester la quatrième hypothèse sur l'image des commissions de quartier.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Cette question permet également de recueillir les représentations des différents acteurs de la démocratie locale sur les commissions de quartier et de tester la quatrième hypothèse sur l'image des commissions de quartier.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Cette question permet de tester la première hypothèse sur les budgets participatifs qui permettraient de rendre les membres des commissions de quartier plutôt acteurs que spectateurs.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier?

Cette question sur la motivation peut permettre d'explorer les représentations des acteurs de la démocratie locale, sur eux-mêmes et sur les autres acteurs, elle est aussi en lien avec la première hypothèse.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Cette question permet de tester la deuxième hypothèse sur le fait que les dispositifs numériques ne sont pas suffisants et qu'il faut conserver la rencontre dans le réel.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

Cette question permet de tester la première hypothèse sur les budgets participatifs qui permettent l'émergence de l'écocitoyenneté.

Q7 Qu'est-ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

Cette question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité écocitoyenne et de recueillir les représentations sur l'écocitoyenneté.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écocitoyenneté ? A quel moment ? Est-ce que c'était les médias ?

Cette question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité écocitoyenne et d'explorer le point départ de cette émergence.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

Cette question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité écocitoyenne et de recueillir les représentations sur l'écocitoyenneté.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Cette question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité éocitoyenne.

Q11 Quel rôle doit jouer un éocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Cette question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité éocitoyenne et recueillir les représentations sur l'éocitoyenneté.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'éocitoyenneté ?

Cette question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité éocitoyenne et recueillir les représentations sur les commissions de quartier et sur l'éocitoyenneté.

Chaque réponse à ces questions a été mise en page sous forme de tableau en essayant de retenir les mots clefs récurrents et leur occurrence. Parfois la mise en mots clefs était possible, parfois non. Quand un mot était répété par un même acteur, il était considéré comme récurrent aussi. Parfois certaines hypothèses apparaissaient dans les discours, alors elles ont été également testées.

Question 1 : Rôle des commissions de quartier

Voici un exemple de traitement des données (sous forme de tableau avec le marquage des mots les plus récurrents en couleurs, ces couleurs n'ont pas de signification particulière) issues des entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier. J'ai fait le choix de présenter ensuite seulement les résultats des mots les plus fréquents au total et chez chaque type d'acteur afin de ne pas rendre la lecture de cette thèse fastidieuse.

	<i>Elus</i>
Mme A	Impliquer (1)-confiance-habitants (1) experts- consulter (1)- co-construire (1)
Mr B	Lien avec les élus (1)-construire (2) projets (1) communs-prendre des décisions (1) – participer (1) à la vie de la cité (1)-réponses à leurs questions-projets (2) nouveaux
Mr C	Lien élus-citoyens (2)-possibilité aux citoyens (2) de se faire une idée du fonctionnement de la collectivité- vivre ensemble-construire (3) une opinion (1) commune-une vision commune
Mme D	Faire participer (2) les habitants (3) aux décisions-écouter-lieu d'expression (1)
	<i>Techniciens :</i>
Mr E	Avoir l'avis (2) des habitants (4)- donner une opinion (3) sur la vie du quartier (1)- améliorer le quartier (2)
Mme F	Faire participer (3) les citoyens (5) à la vie de la Cité (2)-échanges-faire des propositions (1)-mener des projets- être entendus
Mr G	La parole aux habitants (6)-consultation (2) explication-formation-faire remonter des propositions (2) transparence sur les décisions-consultation (3)-avis (4)-explications-débat-problèmes et choses qui vont bien-échanges
Mme H	Parler de leur quartier (3)-projets (3)-difficultés-rencontrer les élus
	<i>Habitants :</i>
Mr I	Faire relais (3)- mairie (1) -habitant (7) faire le point –dire ce qui va et ne va pas-lieu d'expression (2)
Mr J	Donner parole aux citoyens (8)- pouvoir- expression- avis (5) par rapport aux décisions (2)- -avis (6) comme un comité technique- quartier (4)-aménagement urbain-équipements de la ville- dépasse le cadre des budgets participatifs
Mr K	Etre proche des habitants (9) –améliorer le quartier (5)-faire remonter au maire (2)

	certaines choses - différent du conseil municipal
Mr L	Créer le sens ascendant-rapports entre citoyens (10) et mairie (3) -la réalité on la connaît par les gens qui sont sur le terrain
	Représentants structures-associations :
Mme M	Espace d'échanges (4) directs entre habitants (11) et équipe municipale (4) -travail en cohérence entre les différents acteurs-présence de personnes ressources ou structures-levier à la participation
Mr N	S'occuper de ce qui nous regarde-latitude de décisions (3) -prérogatives-participer (2) pas à l'information mais à la décision (4)
Mr O	Liens entre habitants et élus (5) -préparer des projets (4) et mettre des choses en valeur-un vécu quotidien-des gens qui s'impliquent-des projets-histoire du quartier (6) -ouvrir aux habitants (12) et aux gens qui ne se sentent pas forcément concernés-faire des propositions (3)
Mr P	Permettre aux habitants (13) de participer (3) à la Vie de la Cité (3) faire des propositions (4) interface entre habitants et élus (6)

Pour chaque question, des statistiques sont présentées sur l'occurrence des mots les plus prononcés par les différents acteurs. Elles sont présentées à titre indicatif et ne prétendent pas apporter une preuve particulière, dans cette recherche.

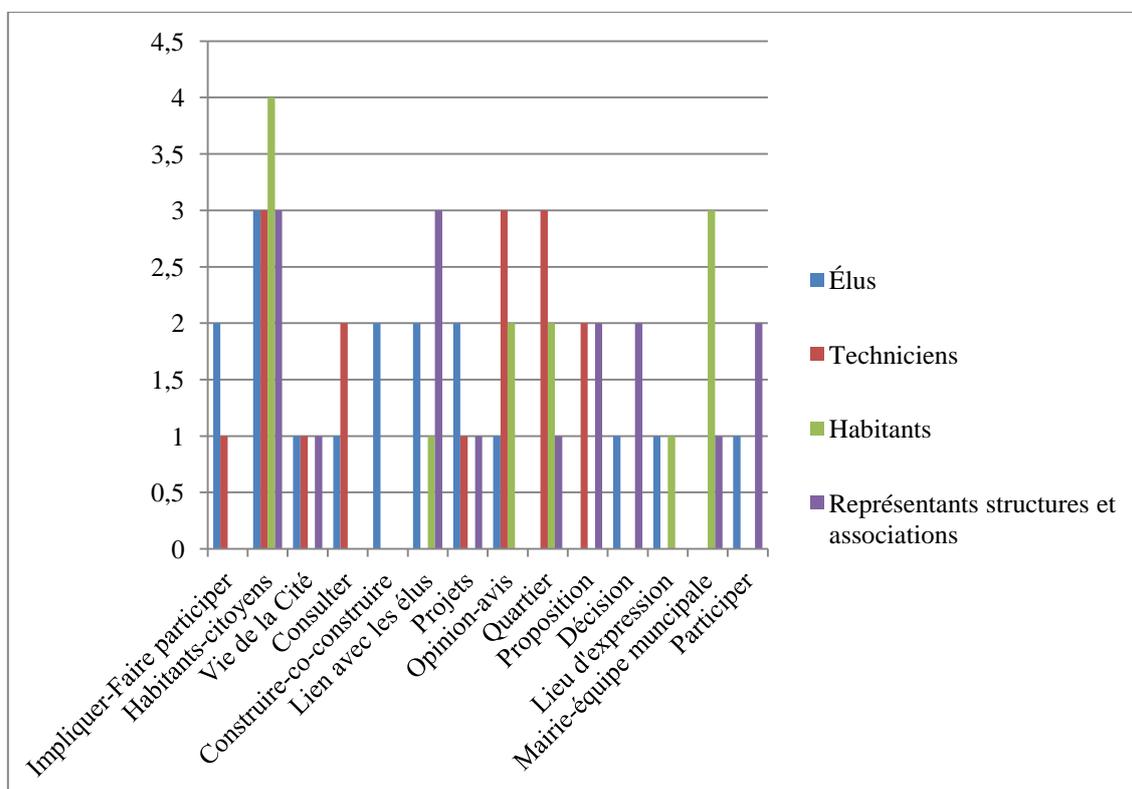


Figure 14 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de la commission de quartier

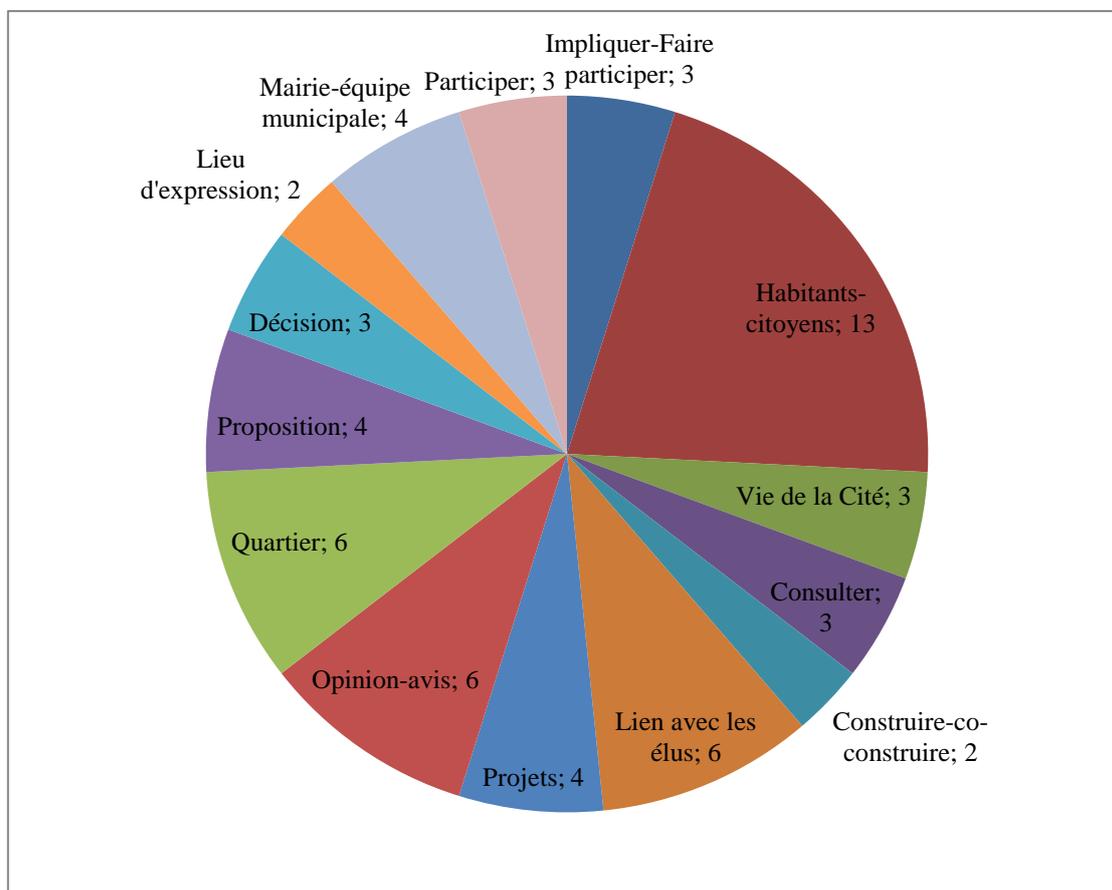


Figure 15 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de la commission de quartier

Le mot qui apparaît le plus dans les réponses des différents acteurs est le mot « *habitant* » ou « *citoyen* » (il apparaît treize fois), ce qui implique que l'acteur au cœur du dispositif est bien « *l'habitant* ». Si, on considère chaque acteur des commissions de quartier, c'est toujours l'habitant qui est cité en premier. « *Le lien entre les habitants et les élus* » est ensuite le terme qui apparaît le plus (six fois) « *le quartier* » (six fois aussi) et enfin le terme « *projet* » (quatre fois). Les représentations des différents acteurs sont donc centrées sur les habitants, le lien entre élus et habitants, le quartier et le projet.

La quatrième hypothèse sur l'image d'une commission de quartier monopolisée par les élus n'est pas validée par les réponses, l'impact restreint n'est pas non plus évoqué, ni le fait que le dispositif ne touche qu'un nombre restreint d'habitants.

La définition de Monsieur B qui a réussi à théoriser sa pratique d'élus, est la plus claire et concise pour la définition du rôle d'une commission et il insiste sur la dimension de projet :

« Le rôle d'une commission de quartier, dans le cadre de la démocratie participative, c'est que les habitants puissent en lien avec les élus pouvoir construire des projets communs, prendre des décisions, donc puissent participer à la vie de la Cité, en ayant des réponses à leurs questions et en même temps en pouvant porter des projets nouveaux, dans le cadre dans lequel ils vivent. »

Question 2 : Rôle des différents acteurs des commissions de quartier

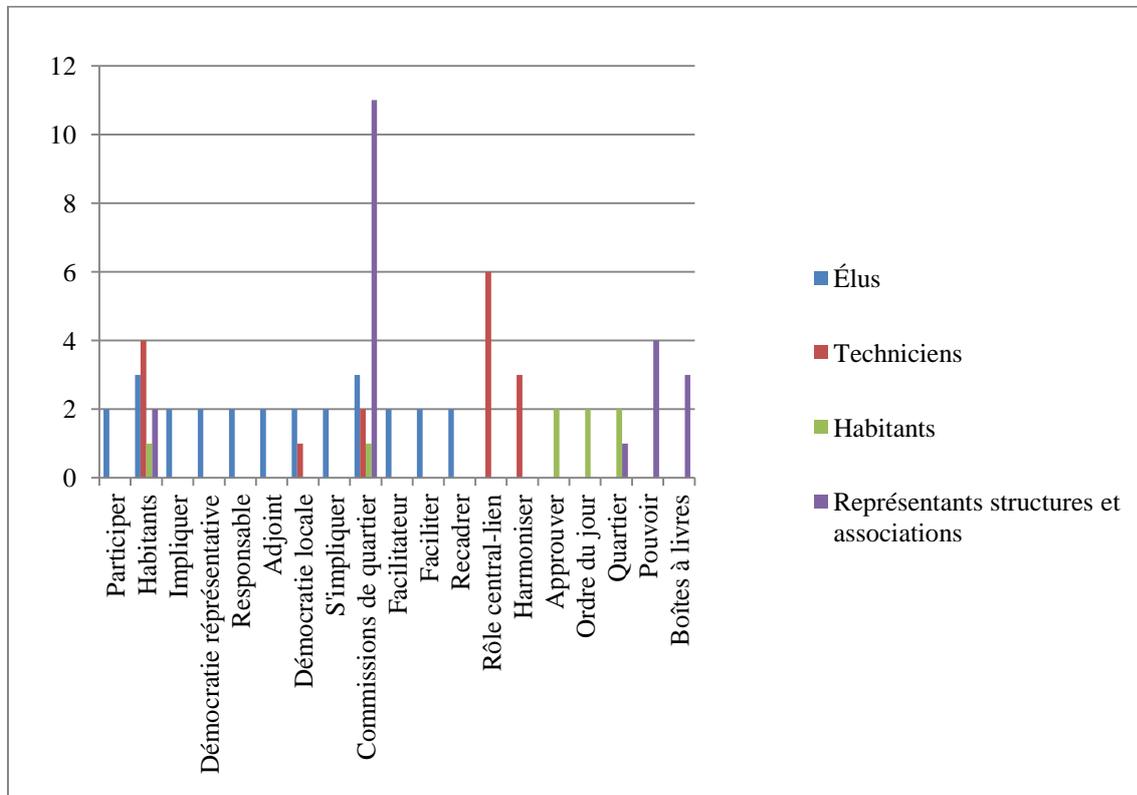


Figure 16 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de chaque acteur de la commission de quartier

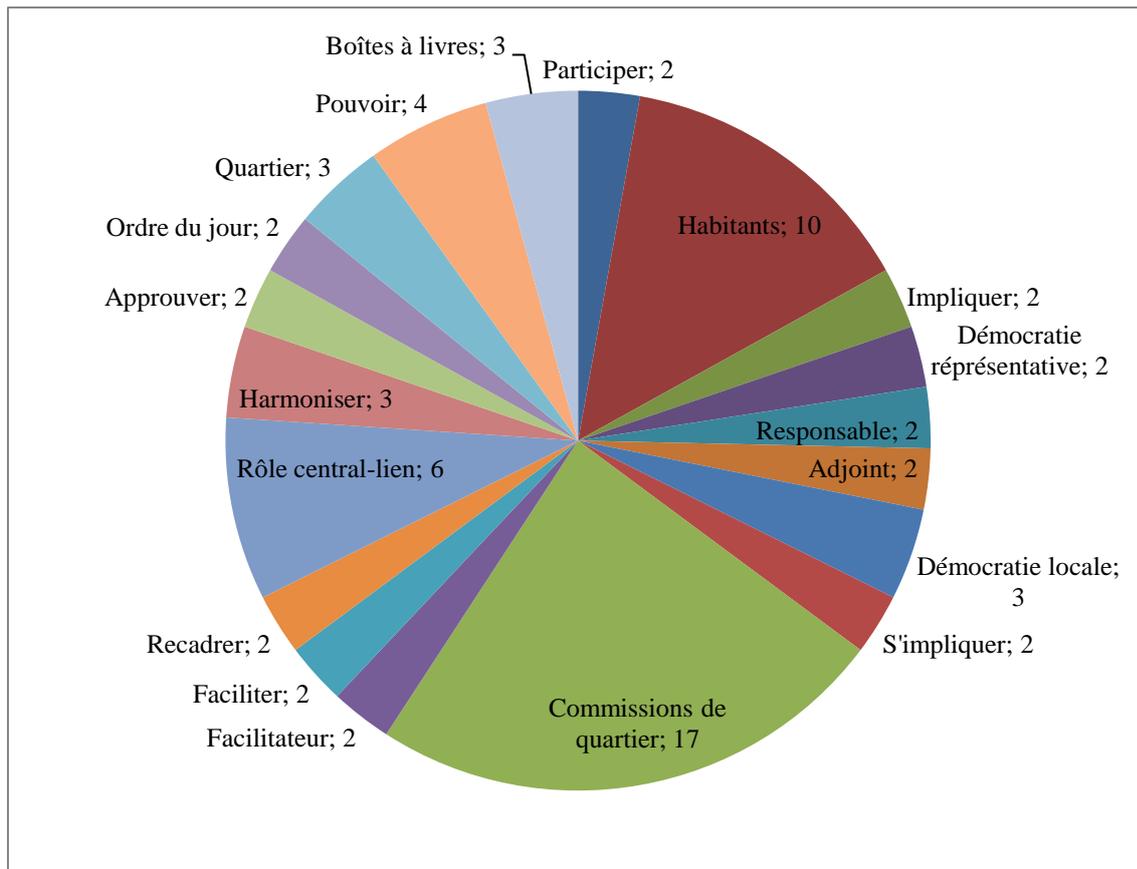


Figure 17 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de chaque acteur

Ce sont les termes « *commissions de quartier* » (dix-sept fois) et « *habitants* » (dix fois) qui apparaissent le plus. Ce qui prouve que les différents acteurs se placent au service des habitants et des commissions de quartier et qui infirme la quatrième hypothèse de commissions de quartier dirigées uniquement par les élus.

Si on considère chaque type d'acteur et que l'on analyse plus finement les réponses... Pour les élus, certes les termes « *commissions de quartier* » et « *habitants* » apparaissent aussi le plus (trois fois chacun) mais les représentations diffèrent. Les deux seuls élus à se considérer comme des « *facilitateurs* » sont Monsieur B et Monsieur C. Madame A et Monsieur B ont en commun de « *faire participer* », « *d'impliquer* ». Seule Madame D évoque le fait qu'il faut parfois « *recadrer* » et que le rôle des premiers présidents de commission de quartier était au départ plus « *directif* ».

Les techniciens évoquent quant à eux par six fois leur rôle de médiation, « *d'intermédiaire entre les élus et les habitants* » et de volonté d'« *harmonisation* » par trois fois, les « *habitants* » ne sont pas oubliés et sont également évoqués par trois fois. Les réponses des

techniciens quant à leur rôle dans les commissions diffèrent donc de celles des élus. Madame F et Monsieur G évoquent aussi l'importance d'aller voir ce qui se passe ailleurs, dans d'autres villes, pour s'en inspirer.

Pour les réponses des habitants, seules celles de Monsieur I et de Madame L sont exploitables. Monsieur I rappelle qu'il est là pour « *approuver* » et évoque « *l'ordre du jour* ». Ce qui confirmerait la quatrième hypothèse d'une commission de quartier dirigée par les élus et les techniciens. Et Madame L évoque par deux fois le « *quartier* » et surtout de « *créer un courant ascendant* ». Donc là aussi, la quatrième hypothèse est confirmée par un ressenti de main mise sur la commission de quartier de la part des élus et des techniciens.

Ce sont les représentants des structures qui évoquent le plus le terme « *commission de quartier* » (onze fois). C'est Madame M qui évoque le plus le verbe « *pouvoir* » (quatre fois). Donc elle considère que la commission de quartier donne du pouvoir d'action. Cela infirme la quatrième hypothèse de commission de quartier uniquement top-down. Monsieur P est le seul à prendre un exemple concret : celui des « *boîtes à livres* » dont il se sent l'instigateur.

Question 3 : Rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs

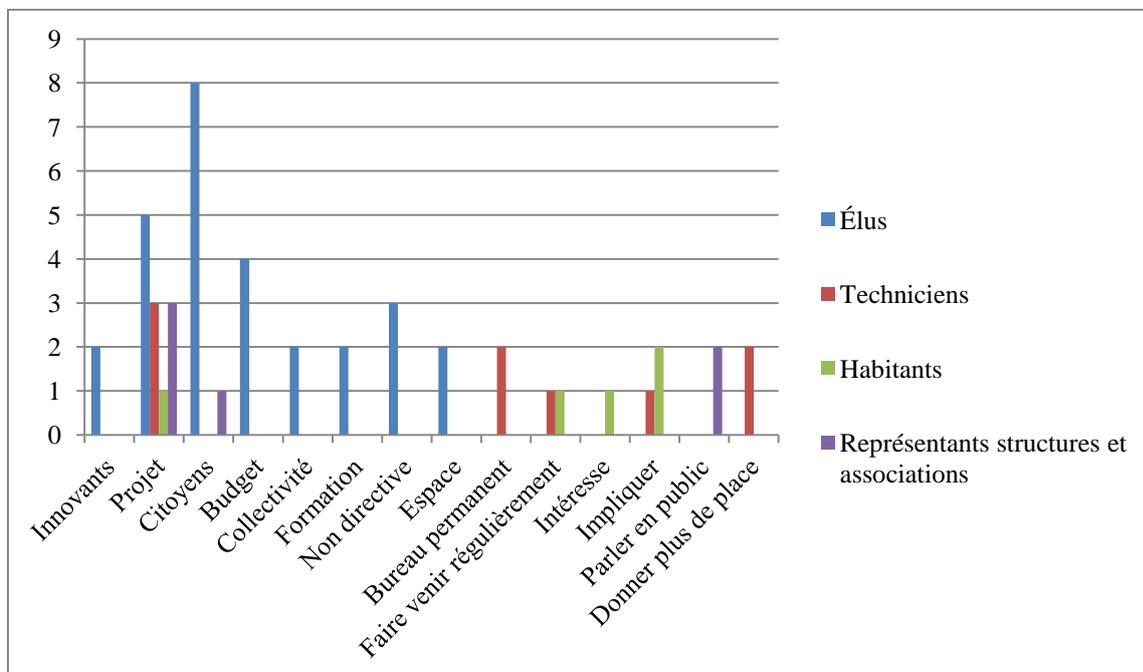


Figure 18 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs

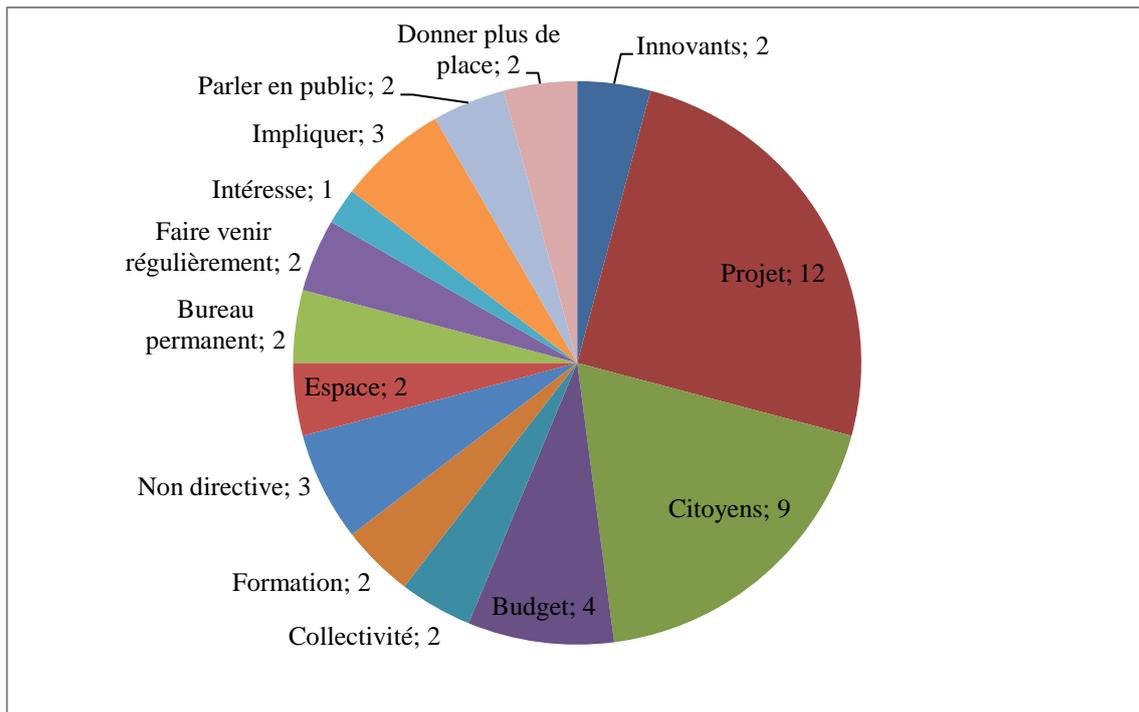


Figure 19 : Mots les plus prononcés au total pour rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs

A ce stade-là des entretiens, on se rend compte qu'il est beaucoup plus difficile de ne conserver que des mots-clefs et les réponses retenues sont donc beaucoup plus longues, leur placement en annexe s'avère donc nécessaire.

Le terme « *projet* » apparaît douze fois dans les réponses et permet de valider la première hypothèse selon laquelle les budgets participatifs rendent les membres des commissions de quartier plus actifs. Le terme « *citoyen* » est également cité neuf fois au total.

C'est chez les élus que le terme « *citoyen* » est le plus utilisé et en particulier dans les réponses de Monsieur C (sept fois), il évoque également la formation et le fait de laisser de l'espace, d'être « *non-directif* ». C'est Monsieur B qui fait le plus le lien entre projets et budgets et collectivités et qui permet le plus de confirmer la première hypothèse de cette thèse selon laquelle les budgets participatifs rendent les membres de commissions de quartier plus acteurs. Madame A est quant à elle la seule à évoquer « *l'innovation* ».

Chez les techniciens, c'est Madame F qui prononce une phrase très explicite à propos des budgets participatifs en considérant l'évolution dans le temps des commissions de quartier :

« *On a réussi à les rendre acteurs et à redonner un petit coup de boost au dispositif grâce aux projets de budgets participatifs* ».

C'est également elle qui évoque par trois fois le terme « *projet* ». Les autres réponses sont plus dispersées et n'évoquent pas les projets en lien avec les budgets participatifs.

Chez les habitants, Monsieur J évoque par deux fois le fait qu'il faut davantage les « *impliquer* » et Madame L évoque directement le fait qu'il faut faire changer les choses:

« En les muselant un peu moins, d'avoir accès avant la mise en réalité des projets que la mairie peut avoir pour le quartier. Et non pas les amener devant le fait accompli. »

C'est elle qui est la plus critique par rapport aux commissions de quartier et en ce cas la quatrième hypothèse sur la main mise des élus et des techniciens sur les commissions de quartier est confirmée.

Chez les représentants des structures, les réponses sont disparates. Madame M évoque elle aussi les « *projets* ». Et Monsieur O qu'il faut être à l'aise dans la prise de parole pour pouvoir agir au sein de la commission de quartier. La réponse de Monsieur P est intéressante puisque il évoque le fait que parfois des personnes peuvent être à l'origine de projets dans la créativité et l'imagination mais ne seront pas forcément acteurs :

« Moi je n'ai pas l'impression que les membres ne sont pas acteurs. De toutes façons, il faut aussi respecter la personnalité de chacun, moi, je sais que je suis plus un créateur et je vais plus comment dire donner des idées plutôt que de construire, que de mener à bien un projet, donc effectivement je ne suis pas impliqué au-delà. »

Cette réponse atypique est très intéressante aussi parce qu'elle remet en cause le fait qu'est acteur seulement celui qui agit. On peut être aussi instigateur, celui qui donne l'idée et au final ne pas être la personne qui met en œuvre. Et effectivement dans plusieurs commissions de quartier, j'ai pu constater que certains membres proposaient un projet, une idée mais qu'ils n'avaient pas forcément ensuite le temps ou l'envie de s'investir davantage.

Question 4 : Motivation des acteurs des commissions de quartier

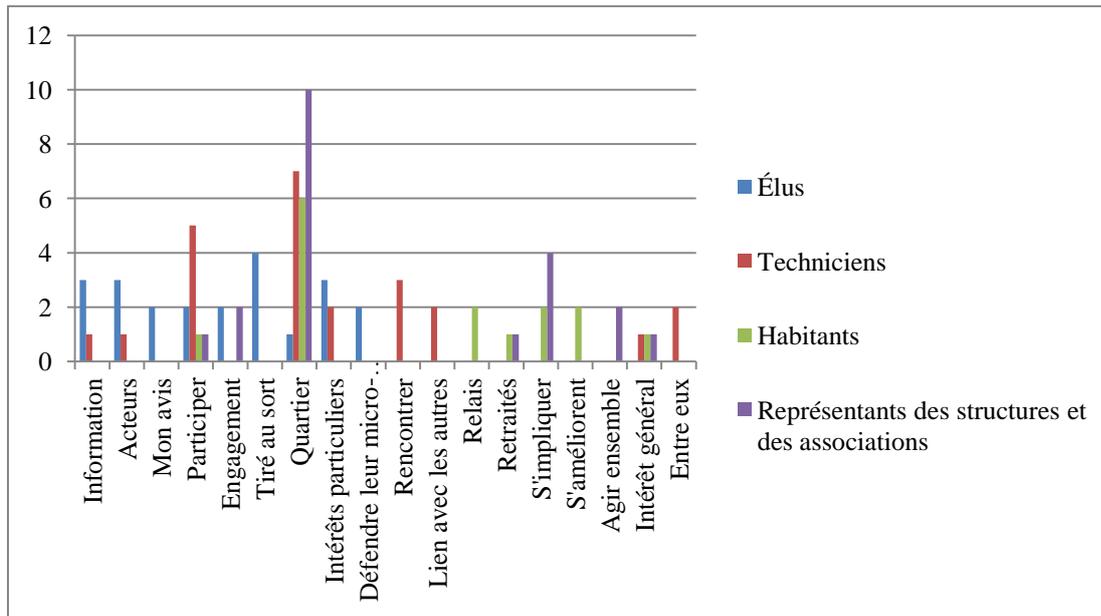


Figure 20 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour la motivation des membres des commissions de quartier

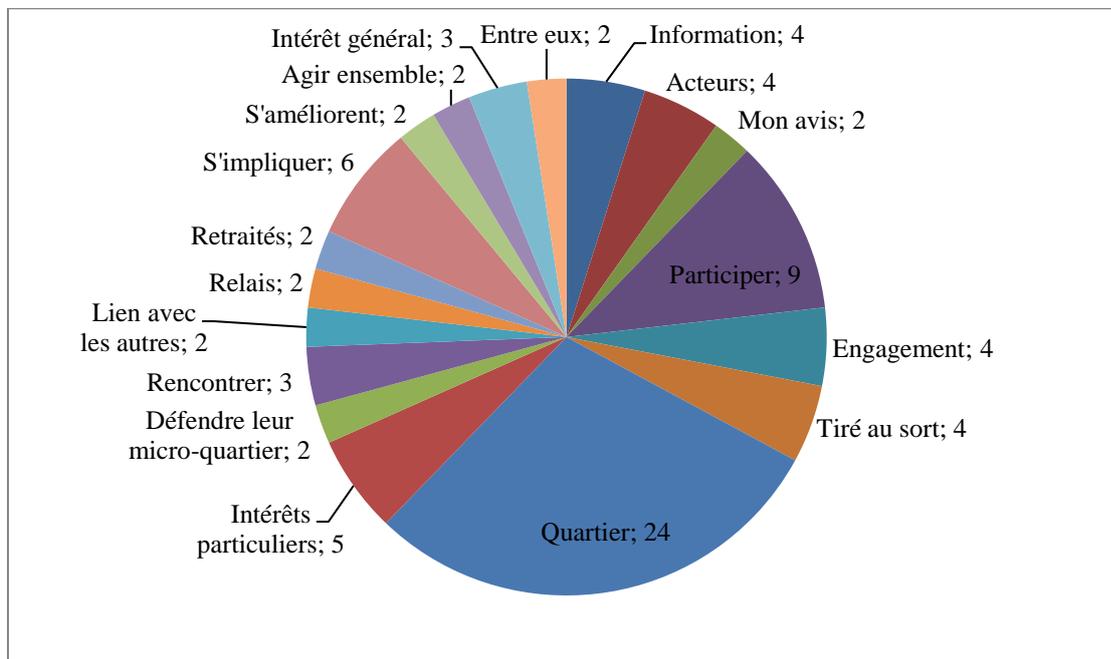


Figure 21 : Mots les plus prononcés au total pour la motivation des membres des commissions de quartier

La réponse de loin la plus fréquente est le « *quartier* » puisque le terme est cité vingt-quatre fois par l'ensemble des acteurs. C'est ensuite la « *participation* » (neuf fois), le fait de « *s'impliquer* » et les « *intérêts particuliers* ». Cela permet presque de donner une définition idéale de la démocratie de proximité mise en place par la loi Vaillant. C'est la participation à l'échelle d'un quartier, en s'impliquant et en dépassant les intérêts particuliers.

Cette question ne permet pas de tester une hypothèse de cette thèse en particulier mais elle reste en lien avec la première hypothèse qui évoque le fait de rendre plus acteur. Car, au final, on ne peut rendre plus acteur qu'en satisfaisant les motivations des membres des commissions de quartier, sinon ils finissent par se décourager et partir ou devenir passifs.

D'ailleurs, les élus rappellent par trois fois que les membres rejoignent les commissions de quartier pour être « *acteurs* ». C'est aussi pour avoir plus « *d'informations* » comme l'évoquent Madame A et Monsieur B. Ce dernier précise que c'est également pour « *donner son avis* » et « *s'engager* ».

Chez les techniciens, ce sont les termes « *quartier* » (sept fois) et « *participation* » (cinq fois) qui sont les plus récurrents. L'importance de la « *rencontre* » et du « *lien* » sont également évoqués.

Pour les habitants, le « *quartier* » est également cité six fois, le reste des réponses est plutôt disparate.

Chez les représentants des structures, le mot « *quartier* » est cité dix fois ce qui n'est pas surprenant puisque les structures sont des structures de « *quartier* » et les associations également de « *quartier* ». Monsieur N évoque par trois fois l'importance de « *l'agir ensemble* ». Quant à Monsieur P, il donne une indication quant à la quatrième hypothèse, les commissions de quartier finalement sont fréquentées par des personnes déjà investies dans la vie publique :

« *Je pense que c'est des gens qui sont déjà impliqués dans la vie de la Cité, soit dans des associations, oui c'est ça dans les associations, oui je pense que c'est des gens qui veulent s'impliquer clairement* ».

Question 5 : Internet et les commissions de quartier

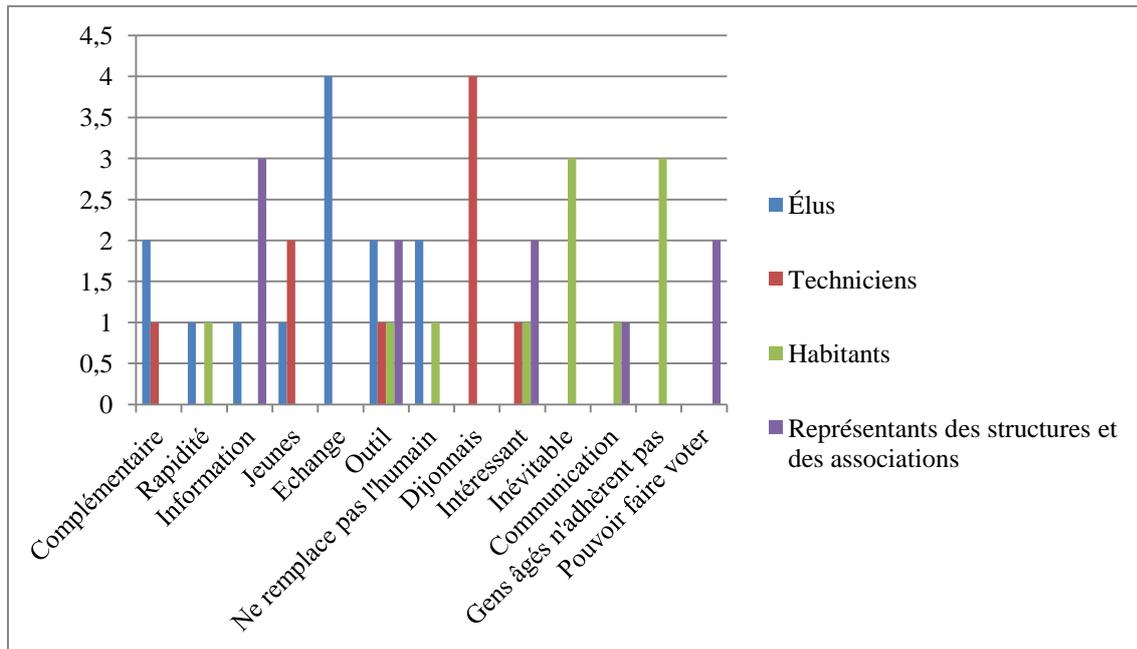


Figure 22 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur internet et les commissions de quartier

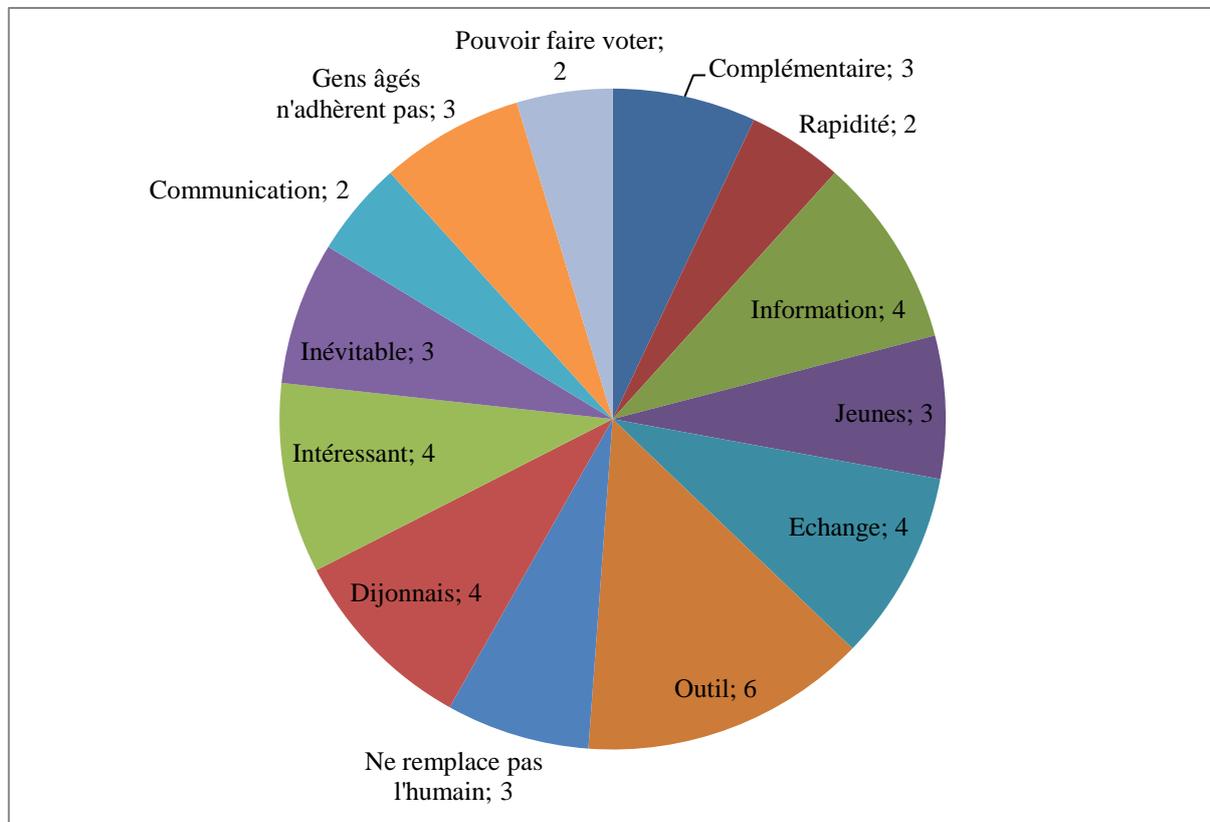


Figure 23 : Mots les plus prononcés au total sur internet et les commissions de quartier

Ces réponses permettent d'explorer la deuxième hypothèse sur les dispositifs numériques qui ne remplaceraient pas la rencontre dans le réel. Elles sont beaucoup plus disparates que les autres réponses et les interviewés reprennent essentiellement les mots de la question puisque « *outil* » et « *intéressant* » apparaissent six fois et quatre fois. Ils rappellent également par quatre fois le terme « *information* » donc donnent le contexte de l'outil numérique.

Parmi les élus, Madame A rappelle que c'est un outil :

« Complémentaire, mais pas à la place (...) parce que moi je crois aux contacts humains, donc, c'est important qu'on se voit, qu'on échange. »

La deuxième hypothèse est donc validée par ses propos, l'outil numérique ne remplace pas, il vient en complément. Et la seule à le rappeler également est Madame F ce qui nous permet de constater la convergence d'opinion vis-à-vis de cet outil entre élus et techniciens.

Madame D rappelle également que les échanges humains en direct sont primordiaux :

« Rien ne remplace la relation humaine. Je pense qu'il faut être très vigilant, donner toujours priorité à l'humain, à la présence sur le terrain. »

Le technicien Monsieur E évoque à partir de cette question la quatrième hypothèse sur les commissions de quartier qui au final s'adresseraient qu'à un nombre restreint de dijonnais avec parfois de « *petits projets* » (ces projets sont parfois nommés dans les colloques, comme celui auquel j'ai assisté à Rennes sur les Budgets participatifs, « *des projets géraniums* ») et présente l'outil numérique comme une possibilité de toucher, d'impliquer davantage de dijonnais, il reprend quatre fois le terme « *tous les dijonnais* ».

« C'est pouvoir travailler sur un gros projet qui fera briller Dijon. Et ce serait bien, ce serait la commission qui travaillerait en groupes de travail pour la réaliser mais que ce soit les dijonnais qui disent et bien demain on a envie d'avoir une piscine, parce que ça manque une piscine, une patinoire, c'est des gros projets, et non pas de donner de petits projets. Et puis c'est aux dijonnais de prioriser. »

Les techniciens évoquent aussi une fracture entre les générations à propos de l'outil numérique puisque les jeunes y sont habitués alors que certaines personnes plus âgées sont encore réfractaires à cet outil.

Chez les habitants, aussi, on retrouve le fait que la rencontre physique est « *incontournable* ». Monsieur I même s'il dit que l'outil numérique est « *inévitabile* » évoque clairement à la fin de sa réponse la rencontre physique « *incontournable* » :

« *Voilà la rencontre physique, c'est incontournable, on ne peut pas s'en passer.* »

Les autres habitants rappellent tous la fracture numérique générationnelle, les personnes âgées sont moins à l'aise avec l'outil, elles sont parfois bloquées dans leur participation par cet outil.

Pour les structures et associations, Monsieur N déclare et cela permet de prendre de la distance face à cet outil considéré parfois comme miraculeux :

« *C'est pas internet qui fera la démocratie.* »

Ils rappellent la fracture numérique générationnelle mais aussi qu'internet permet à plus de personnes de s'exprimer et aussi à des personnes qui n'oseraient parfois pas prendre la parole devant une assemblée, par timidité sans doute ou manque d'expérience.

Question 6 : Les budgets participatifs-environnement

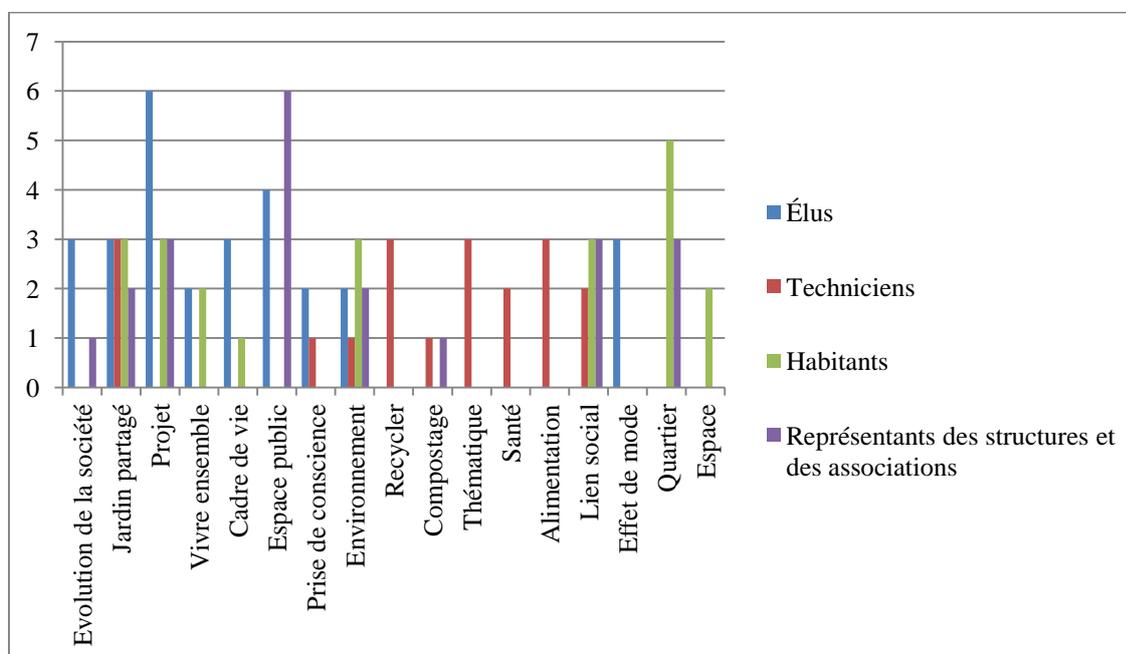


Figure 24 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur budget participatif et environnement

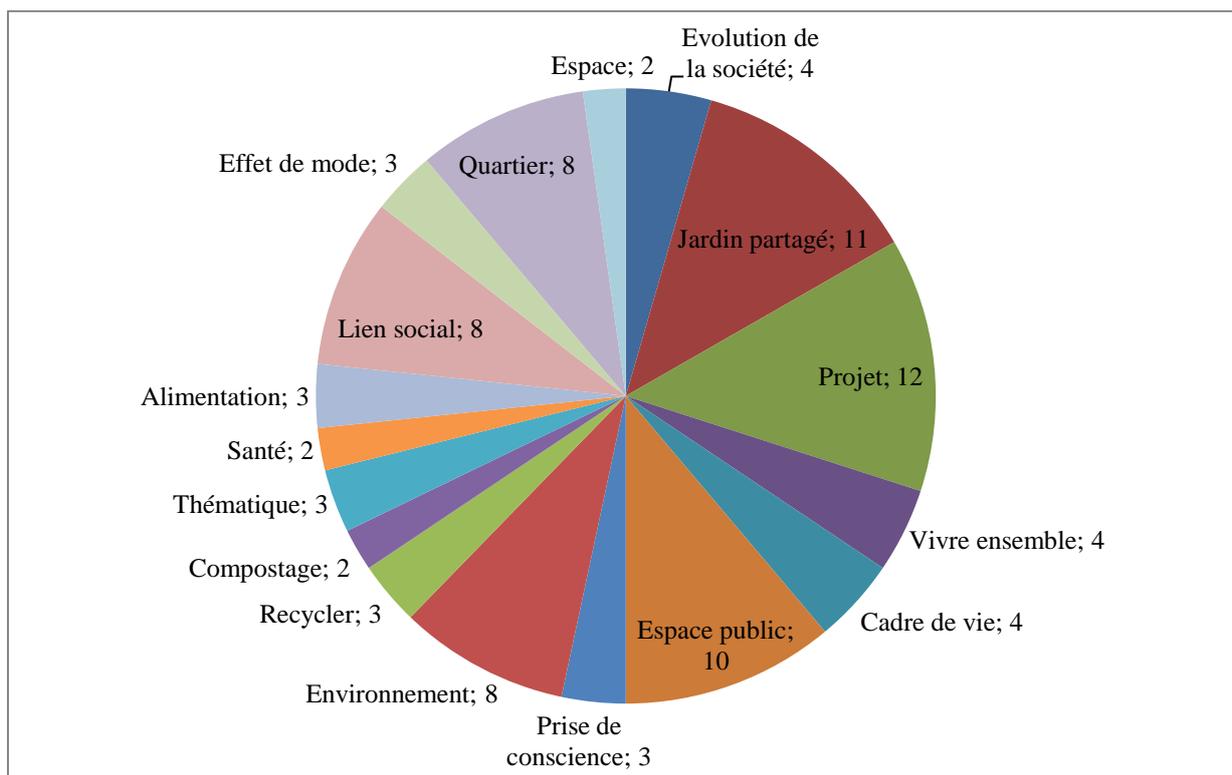


Figure 25 : Mots les plus prononcés au total sur budget participatif et environnement

Cette question permet de valider la première hypothèse sur l'émergence de l'écocitoyenneté à travers les budgets participatifs. C'est une question charnière puisque les cinq premières questions concernent les commissions de quartier de Dijon de façon générale et celle-ci aborde enfin le sujet de l'environnement. Les six questions suivantes évoquent l'écocitoyenneté qui est une partie centrale de cette thèse de doctorat en sciences de l'information et de communication puisque le sujet est l'émergence de l'écocitoyenneté au sein des commissions de quartier de Dijon.

Les mots qui apparaissent le plus souvent sont « *projet* » (douze fois) et « *jardins partagés* » (onze fois), et « *espace public* » (dix fois), « *lien social* » (huit fois) et « *quartier* » (huit fois). Les interviewés expriment à travers l'exemple des jardins partagés que les habitants peuvent être grâce aux budgets participatifs, dans une dynamique de projet et d'action sur l'espace public et que cette dynamique crée du lien social dans le quartier.

Du côté des élus, ce sont Madame A et Monsieur B qui évoquent les « *jardins partagés* » en exemple. Alors que Madame A évoque « *une évolution de la société* », Monsieur B évoque le « *projet* » et le « *cadre de vie* », le « *bien vivre ensemble* », de même que l'élue Monsieur C.

Seule l'élue Madame D évoque l'influence possible de la présence d'élus écologistes dans le conseil municipal de Dijon et comme le technicien Monsieur E elle va parler de « *prise de conscience* » terme qui permet au final de définir l'écocitoyenneté.

Les techniciens ont abordé par trois fois le terme « *jardin partagé* », deux techniciens évoquent un « *effet de mode* ». Ce groupe d'acteurs des commissions de quartier prend des exemples concrets pour illustrer ses propos : « *le tri des déchets, le recyclage, l'alimentation, la pollution atmosphérique, les déplacements doux* », montrant par là-même leur intérêt et leurs connaissances sur l'environnement et ses problématiques.

Chez les habitants, ce sont également les mêmes thèmes qui sont récurrents : « *les jardins partagés* », « *le projet* », « *la qualité de vie* », « *le quartier* », et des exemples concrets concernant l'environnement. Seul Monsieur I évoque par trois fois le terme « *lien social* ».

Chez les représentants de structures et associations, c'est la notion « *d'espace public* » qui va être évoquée par six fois par Monsieur N et qui attire l'attention. D'après lui, les projets des budgets participatifs puisqu'ils se situent sur l'espace public ne peuvent que forcément concerner l'environnement. Monsieur P rappelle quant à lui comme les élus et les techniciens que l'environnement est un incontournable de la société :

« *C'est sociétal. Les questions écologiques sont de plus en plus au centre des débats* ».

Question 7 : Définition de l'écocitoyenneté

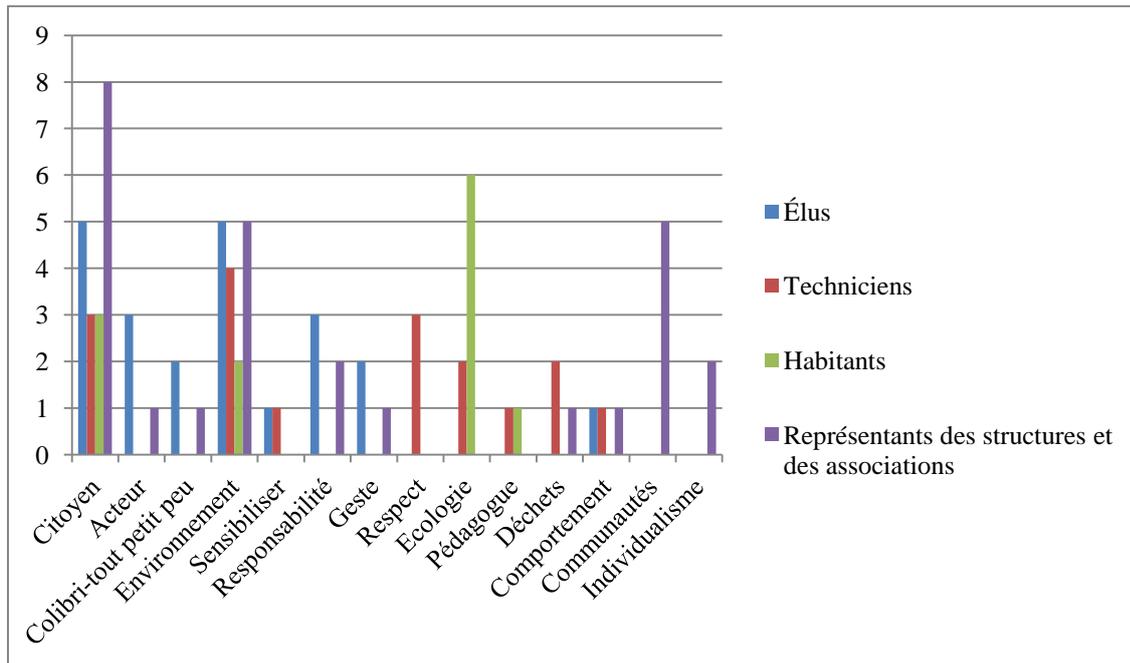


Figure 26 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour la définition de l'écocitoyenneté

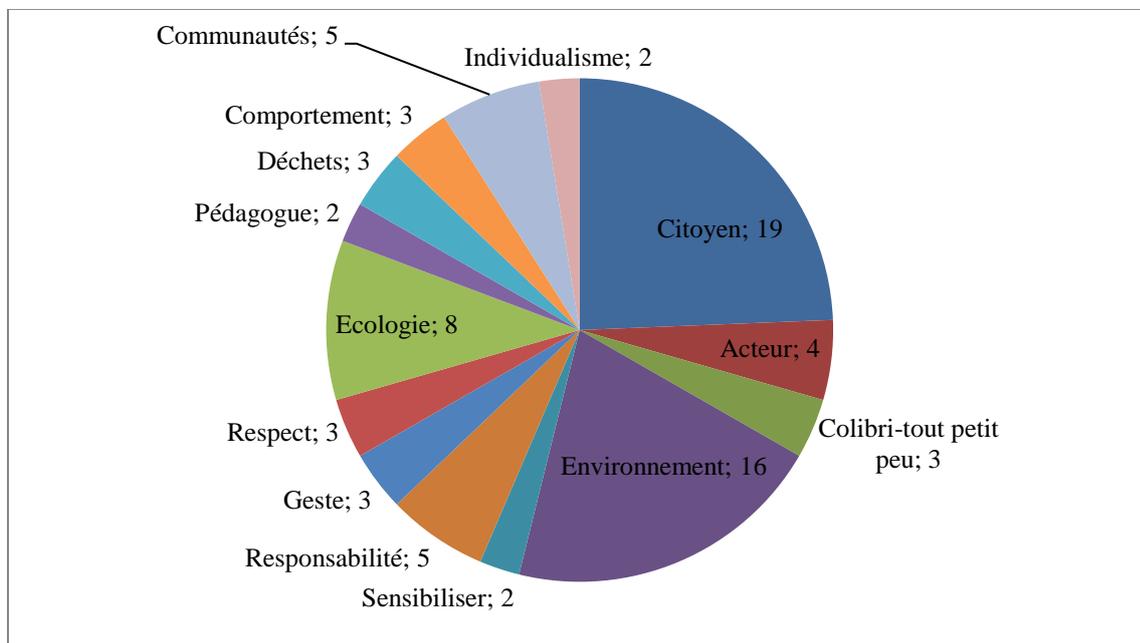


Figure 27 : Mots les plus prononcés au total pour la définition de l'écocitoyenneté

Cette question permet d'évoquer les représentations des différents acteurs sur le terme « *écocitoyenneté* » et d'explorer la troisième hypothèse sur l'émergence d'une identité écocitoyenne. Ce terme est également exploré plus tard dans cette thèse de doctorat, lors de la mise en place d'un dispositif numérique écocitoyen avec un nombre plus restreint de personnes mais très motivées par les questions écocitoyennes, une comparaison peut être faite d'ailleurs au final sur ces définitions données par les différents acteurs des commissions de quartier en fonction de leur degré d'implication vis-à-vis de cette thématique. Les termes qui revenaient le plus de la part des participants au dispositif numérique écocitoyen des commissions de quartier de Dijon étaient « *gestes* » et ensuite « *nature* » et « *préserver l'environnement* ».

De façon générale, chez les différents acteurs des commissions de quartier, ce sont les termes « *citoyens* » (dix-neuf fois), « *environnement* » (seize fois), « *écologie* » (huit fois), « *responsabilité* » (cinq fois) et « *communauté* » (cinq fois chez le même interviewé) qui apparaissent le plus.

Chez les élus, Madame A et Monsieur B évoquent le fait qu'il s'agit de « *citoyens acteurs* ». « *L'environnement* » est le terme qui apparaît le plus chez les élus. Seule Madame D évoque comme les acteurs du dispositif numérique le terme « *gestes* ». Le mot « *nature* » n'apparaît chez aucun discours des élus. On retrouve par trois fois le terme « *responsabilité* » terme cher aux environnementalistes comme Hans Jonas¹⁵².

Chez les techniciens, ce sont les termes « *environnement* » (quatre fois) et « *citoyenneté* » (trois fois) qui apparaissent le plus et « *respect* » (trois fois). Seul chez Madame F apparaît le terme « *nature* », peut-être n'est-ce pas par hasard, car elle a participé à certaines réunions du dispositif numérique écocitoyen. Madame H est aussi celle qui donne le plus d'exemples a également participé au dispositif numérique écocitoyen.

Chez les habitants, c'est le terme « *écologie* » qui revient le plus, notamment dans la réponse de Monsieur K et c'est un peu moqueur aussi de sa part quand il dit « *écolo* », une moquerie plutôt gentille. Le terme « *initiative* » est utilisé trois fois par Monsieur I qui indique une source plutôt dynamique et la définition de Madame L est plutôt pertinente, concise et claire :

¹⁵² JONAS, Hans. *Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Éditions Flammarion, 1999, 450 p.

« C'est de faire partager. Ecocitoyen, il faut déjà avoir le sens de préserver l'environnement et si tu as le sens de le faire partager et d'être suffisamment pédagogue pour que les gens se l'approprient. »

C'est la notion de partage et de transmission qui est très présente dans cette définition. Donc l'identité écocitoyenne peut naître dans les commissions de quartier mais aussi être transmise et se diffuser davantage à travers la société.

Chez les représentants des structures c'est le terme « *citoyen* » qui apparaît le plus (huit fois), en fait essentiellement chez Monsieur N qui l'associe au terme « *communauté* » (cinq fois). Il est le seul à contester, critiquer ce terme et même s'en moquer, pourtant il est un acteur à part entière de la protection de l'environnement :

« C'est comme l'éco-quartier tu vois, écoPLU, mais qu'est-ce que c'est que ces trucs, tout est éco, je comprends bien qu'il y a des problèmes de communication, des problèmes de dynamique et qu'on passe par là mais sur le fond, il n'y a pas de définition. Si t'es citoyen, t'es citoyen. »

Finalement, il nie l'existence d'une « *identité écocitoyenne* » et affirme que c'est une notion qui est avancée pour donner une dynamique, rendre le citoyen acteur pour l'environnement, et il précise que c'est un problème de communication. Donc ce préfixe éco- serait utilisé pour mieux communiquer, mais il resterait un prétexte.

La définition de Monsieur P est également très claire, précise et concise avec deux pôles : « *le respect* » et « *l'action* » :

« C'est respecter l'environnement, c'est faire des actions en faveur de l'environnement. »

Question 8 : Sensibilisation à l'écocitoyenneté

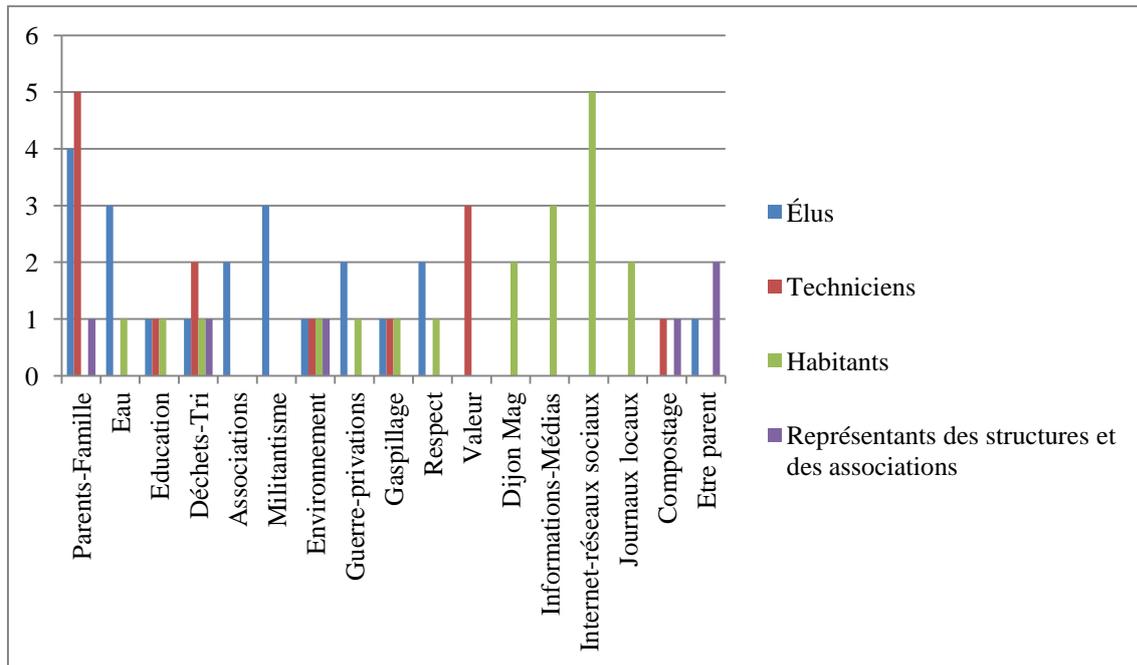


Figure 28 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour la sensibilisation à l'écocitoyenneté

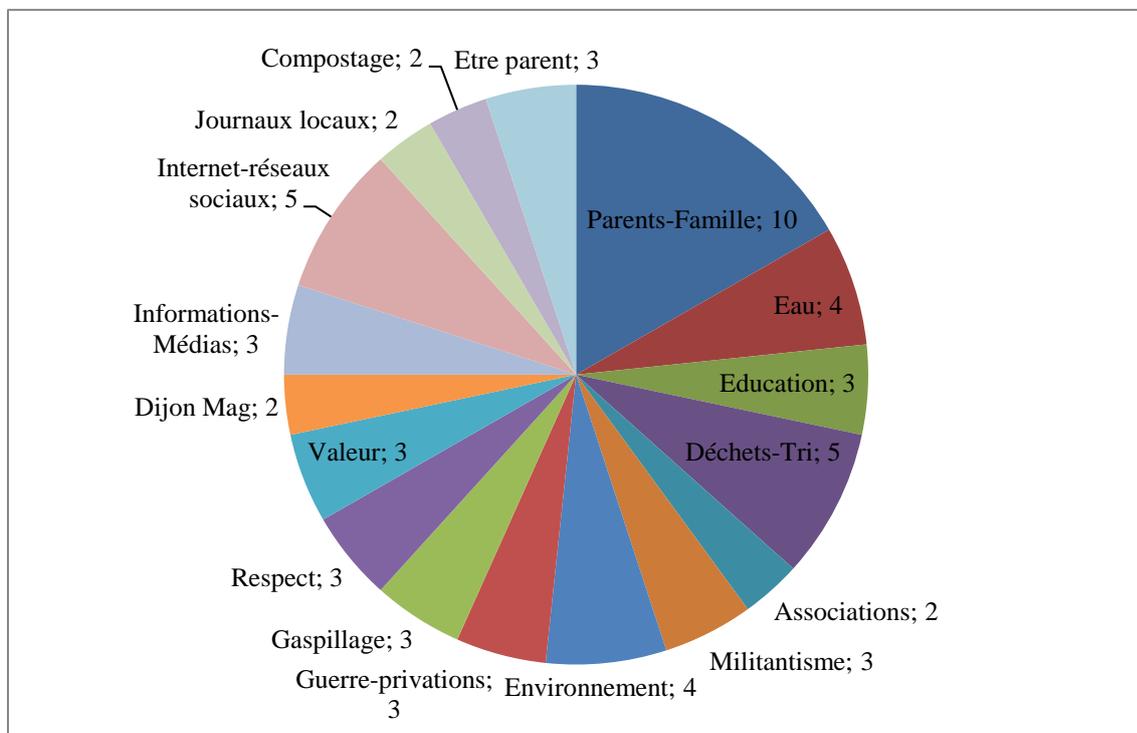


Figure 29 : Mots les plus prononcés au total pour la sensibilisation à l'écocitoyenneté

Cette question permet d'explorer la troisième hypothèse sur l'émergence de l'écocitoyenneté et de trouver sa source.

Le terme qui revient le plus fréquemment est le terme « *parents-famille* » (dix fois), alors que les réponses pour le dispositif écocitoyen numérique abordé plus tard sont beaucoup plus divergentes, disparates. Et « *l'éducation* » est évoquée trois fois alors qu'elle ne l'est pas du tout dans les réponses du questionnaire écocitoyen.

Chez les élus, le terme « *parents-famille* » apparaît quatre fois. Monsieur B est le seul à évoquer « *les associations* » comme source de sensibilisation et Monsieur C « *le militantisme* ».

Chez les techniciens, c'est aussi le terme « *parents-famille* » qui est le plus récurrent (cinq fois). Madame F est la seule à évoquer le terme « *valeur* » par trois fois, terme que l'on retrouvera dans les réponses au questionnaire sur le dispositif écocitoyen.

Chez les habitants, curieusement, le terme « *parents-famille* » est absent. Monsieur I évoque beaucoup les médias : « *le magazine de la Ville de Dijon* », « *les sites internet* », « *les réseaux sociaux* » et Monsieur K les cite une fois. Madame L comme l'élue Madame D évoquent la « *guerre* » et « *les privations* » incontournables en temps de guerre.

Parmi les représentants des structures et association, Madame M est la seule à fournir une réponse atypique puisqu'elle évoque « *le travail* » comme source de sensibilisation.

Au final, aucun interviewé n'évoque la commission de quartier comme source directe de sensibilisation à l'écocitoyenneté, c'est la famille qui reste la source première. Donc ce ne seraient pas les commissions de quartier qui seraient à la source de l'écocitoyenneté mais ce sont plutôt des personnes déjà sensibilisées par la famille, les associations, les médias, l'éducation qui vont venir dans les commissions de quartier pour exercer cette écocitoyenneté, par exemple, à travers la création de jardins partagés.

Question 9 : Etre écocitoyen

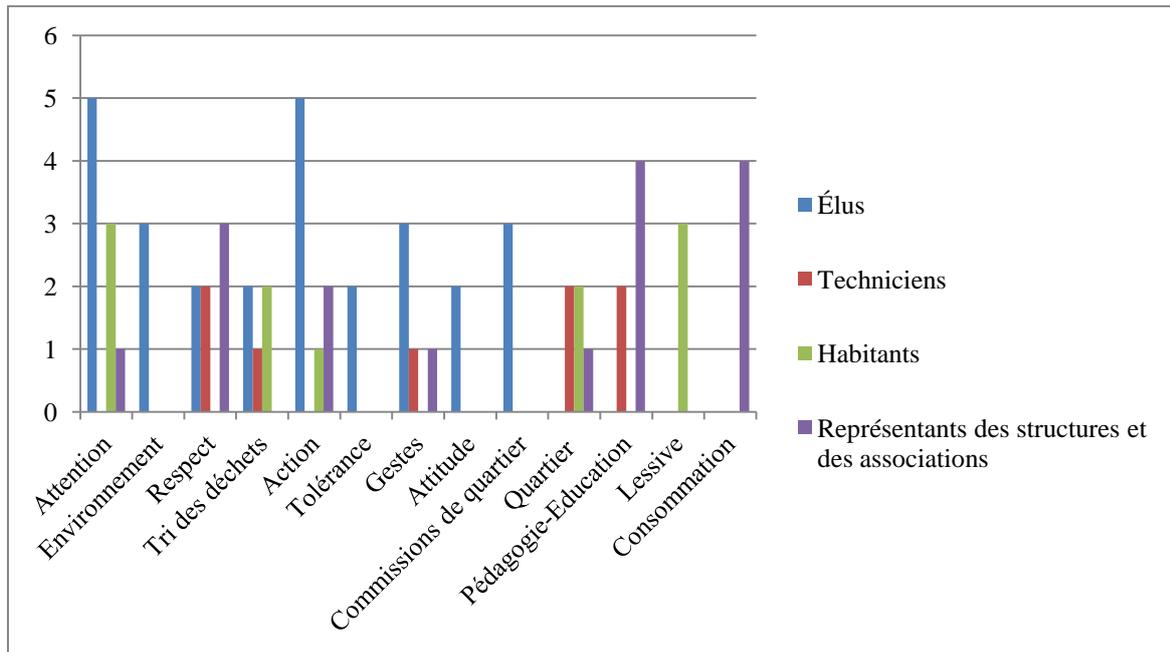


Figure 30 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour être écocitoyen

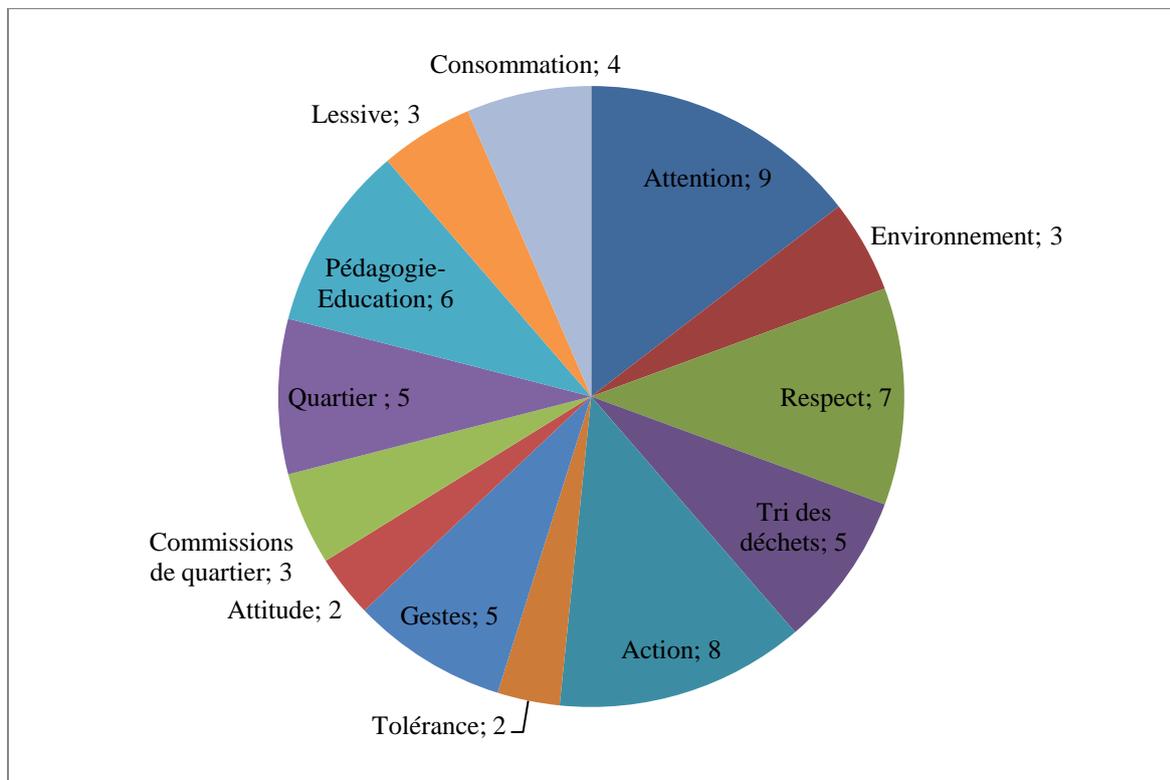


Figure 31 : Mots les plus prononcés au total pour être écocitoyen

Les termes les plus récurrents sont « *attention* » (neuf fois), « *actions* » (huit fois) , « *respect* » (sept fois), « *pédagogie-éducation* » (6 fois) et « *gestes* » (cinq fois).

Parmi les élus, le terme « *attention* » revient cinq fois, il est également utilisé comme dans les réponses au questionnaire sur le dispositif écocitoyen comme une forme d'attention non seulement envers l'environnement mais dans la relation humaine. Les termes « *tolérance* » et « *respect* » sont également utilisés qui sont des termes plutôt relatifs aux relations humaines. Le terme « *action* » est également cité cinq fois par les élus et le terme « *gestes* » trois fois. L'écocitoyen est donc un citoyen acteur pour les élus. Seule Madame D évoque par trois fois la « *commission de quartier* » comme source d'écocitoyenneté. Elle évoque la commission de quartier Bourroches qui était très dynamique en matière d'écocitoyenneté avec une structure très active : la MJC des Bourroches (jardin partagé, compostage) et la création d'un garage solidaire. Des personnes militantes du mouvement écologiste Alternatiba¹⁵³ étaient présentes dans la commission.

Les réponses des techniciens sont beaucoup plus dispersées mais Monsieur G évoque l'importance de la transmission de la « *pédagogie* » que l'on retrouve dans les réponses au questionnaire sur le dispositif écocitoyen qui évoquaient « *donner l'exemple* » et Monsieur G va plus loin puisque l'écocitoyen est celui non seulement qui montre l'exemple mais qui entraîne les autres dans un « *faire ensemble* ».

« Je pense que l'écocitoyen c'est son rôle, être dans le faire avec. Dans venez avec moi, on va faire ensemble quelque chose comme ça. »

Chez les habitants, c'est aussi le terme « *attention* » qui revient mais ce sont surtout des exemples concrets qui sont cités : tri des déchets, manger bio, compostage, déplacements doux, etc. Madame L prend l'exemple de la lessive et un argument économique qui du point de vue de la psychologie sociale est en effet très convaincant :

« J'ai un exemple, je fais et j'ai donné les recettes pour faire ses produits soi-même et en expliquant pourquoi. Mon meilleur exemple, c'est la lessive, pourquoi vous achetez des

¹⁵³ Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale, <https://alternatiba.eu>

bidons de 4 litres de lessive, avec 4 litres de lessive vous avez 3,5 litres de flotte, donc vous voyez au prix où vous payez la flotte, vous consommez de l'essence parce que vous consommez 4 kg, vous avez des camions qui ont transporté 4 kg. Et si vous faites votre lessive, ça vous revient à 10 pour cent du prix de votre bidon. »

Du côté des représentants des structures, Monsieur N a une réponse atypique et ne reprend d'ailleurs pas le préfixe éco qu'il ne cautionne pas :

« Etre citoyen c'est de ne pas se contenter de voter et participer ou à des associations, ou à une vie collective locale, à des mouvements mêmes nationaux, internationaux, faire ce qu'on peut et avoir une réflexion sur ça, nourrir en fait l'esprit critique voilà c'est ça en fait. »

Et c'est « *faire ce qu'on peut* », qu'il retient, c'est l'image souvent utilisée par l'inventeur de l'agro-écologie Pierre Rabhi quand il évoque « *la part de colibri* », c'est également « *la réflexion* » et « *l'esprit critique* » qu'il retient avant tout, donc une philosophie ou une éthique de la citoyenneté.

Madame M évoque par quatre fois le terme « *consommation* », et bien sûr sa vision de directrice de centre social. C'est souvent le terme de « *consomm'acteur* » qui est utilisé dans le milieu écologiste pour rappeler que le consommateur peut reprendre le pouvoir à travers des choix conscients de préservation de l'environnement et de la Planète Terre. L'empowerment est un terme développé en particulier par Marie-Hélène Bacqué¹⁵⁴.

Cette réponse ne permet pas de valider le fait que les commissions de quartier soient un levier particulier pour le sentiment d'être écocitoyen puisque seule une élue évoque par trois fois les commissions de quartier.

¹⁵⁴ Ibid.

Question 10 : Ecocitoyenneté et commission de quartier

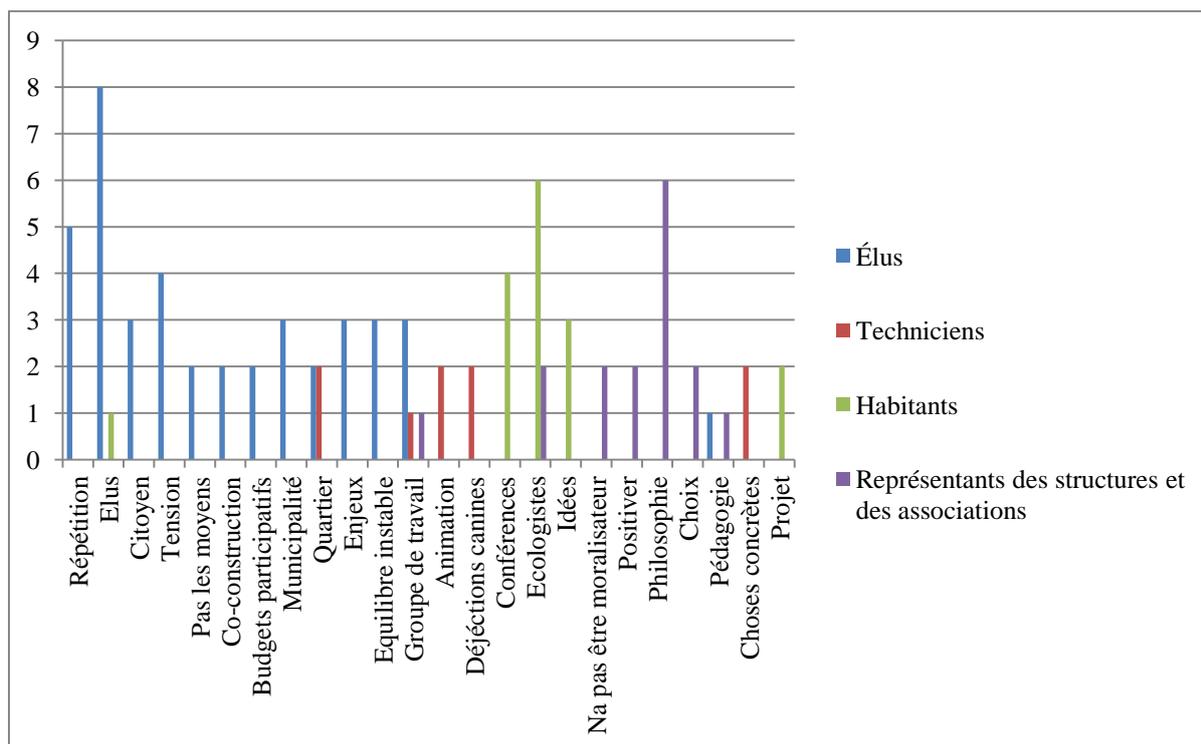


Figure 32 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur l'écocitoyenneté et la commission de quartier

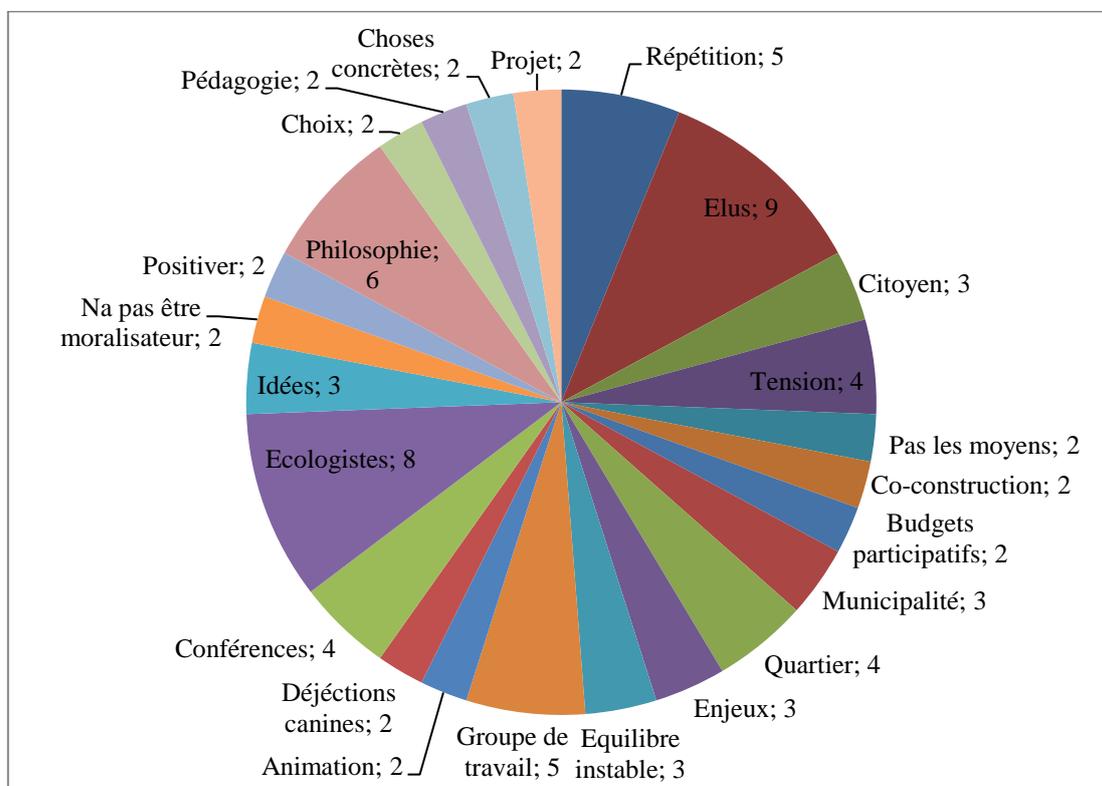


Figure 33 : Mots les plus prononcés au total sur l'écocitoyenneté et la commission de quartier

Cette question permet d'explorer également la troisième hypothèse sur les commissions de quartier leviers pour l'écocitoyenneté.

Les termes qui apparaissent le plus sont les termes « *élus* » (neuf fois) et « *écologistes* » (huit fois).

Parmi les élus, Madame A insiste sur le fait qu'il faut faire des « *rappels* » sans cesse, comme en pédagogie, c'est l'art de la répétition qui peut favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté. Elle est en revanche contre l'écologie punitive et pense qu'il vaut mieux sensibiliser :

« Et je suis contre l'écologie punitive. C'est pas comme ça qu'on va réussir, il faut essayer de sensibiliser les gens et on le fera d'autant plus si on y croit. »

Monsieur B et Monsieur C évoquent par cinq fois et trois fois respectivement « *le rôle des élus* ». Il est important d'analyser finement la réponse de Monsieur C car, on trouve dans sa réponse le cœur de cette thèse, il est le seul à évoquer cette tension qui peut exister entre les élus et les habitants et le fait que les élus participent parfois en tant que co-présidents de la commission de quartier à une communication stratégique de la Mairie :

« Alors ce qui peut favoriser, la première chose je devrais dire qui ne favorise pas, on va commencer par là parce que c'est plus simple. Ce qui ne favorise pas, c'est l'aspect tension qui existe dans les commissions. Et ça généralement, ce sont les élus qui sont au premier rang de cet aspect tensiogène. C'est-à-dire qu'il y a pas comment dire. Il n'en a pas les moyens, il n'en a pas les moyens. Clairement, il est en posture. »

Monsieur C évoque donc la position de « *posture* » des élus. Quand il dit, ils n'ont pas les moyens, il veut dire qu'ils ne peuvent pas prendre de décisions ou d'engagement auprès des citoyens dans les commissions de quartier car certaines décisions ne dépendent pas d'eux. Elles dépendent soit de la direction des services techniques, soit du Maire directement. Même pour déplacer ou faire enlever une boîte à verres par exemple, ce sont les services techniques qui vont décider. Quand il s'agit d'une construction de logement social, a fortiori, même si l' élu de quartier est d'accord avec les habitants, ce n'est pas lui qui prend la décision finale.

« Et il y avait des différences d'attitudes chez les collègues. Pourquoi j'ai parlé de tensions, c'est que les gens sont pas naïfs, les gens sont pas naïfs, ils savent très bien quelle est la règle du jeu ; Ils savent très bien que il y a des sujets sur lesquels on souhaiterait pas parler ou qu'on évoque de manière biaisée, plus ou moins, ils savent très bien qu'une

préparation est souhaitable, je ne remets pas en cause ça, avant les commissions, donc on introduit forcément de la tension à partir de là, il y a une ambiance qui fait qu'on est pas de manière libre dans la co-construction et c'est cet aspect liberté, ouverture vers la co-construction qui aujourd'hui est insuffisante dans nos commissions. »

Monsieur C rappelle donc que certains sujets sont plus délicats que d'autres. Pour la construction de logements sociaux par exemple, on est loin de la « co-construction » et si la décision est prise, il est difficile de faire revenir la Mairie sur sa décision. Parfois on peut tout de même diminuer le nombre d'étages de l'immeuble, par exemple.

« Les budgets participatifs sont un essai tout à fait intéressant de ce genre de chose et c'est peut-être le moment où il y a le plus de liberté, dans l'exercice. Surtout, il n'y a pas d'enjeu pour la municipalité. C'est d'ailleurs assez marrant parce que c'est le seul moment où les élus expriment non plus le point de vue de la municipalité mais leur propre vision du quartier. C'est-à-dire qu'ils ne sont plus dans le contrôle de ce qui va être dit, de ce qui ne va être pas dit, ils sont dans le ah moi aussi j'aimerais bien qu'il se passe quelques chose dans le quartier. Exactement. On sait qu'on a 40 000 euros à dépenser, et il n'y a pas d'enjeux autour des 40 000 euros. Ça c'est normal. Ça c'est normal, il y a des enjeux entre les gens, entre les citoyens, si tu préfères, il y a des enjeux entre les citoyens, ce qui est normal, c'est même le but de la manœuvre mais par contre pas par rapport à la municipalité et ça ça fait toute la différence. Donc l'ambiance est différente au moment où tu discutes du budget participatif, du moment où tu présentes tel ou tel projet, que tu réponds à telle ou telle question du citoyen qui généralement a le même défaut que les élus, mais en miroir. »

En revanche, les budgets participatifs posent beaucoup moins de problèmes, Monsieur C précise : « il n'y a pas d'enjeu pour la municipalité ». C'est donc dans ce cas que l'on atteint un consensus et qu'on se situe dans un « agir communicationnel » qui permet d'atteindre le consensus. Pour les autres projets ou questions délicates, en revanche le citoyen a parfois des réactions à l'encontre de l'intérêt général :

« Il vient dire je pose la question parce que j'ai un problème moi perso. C'est-à-dire qu'il n'est pas dans le collectif, il est dans l'individuel quand il pose la question. Et donc, on a cette difficulté à régler quelque part, équilibre forcément instable d'une commission de quartier, je parle d'équilibre instable pas entre les gens, équilibre instable parce que c'est nécessaire d'être en équilibre instable pour pouvoir avancer. Je pense que le climat

d'harmonie ne mène nulle part sauf vers une certaine léthargie qui peut être plaisante certes...mais qui doit pas durer. C'est surtout ça. »

Monsieur C conclut en évoquant le fait que parfois l'harmonie mène à la léthargie et que les frictions sont parfois nécessaires pour « *avancer* ». Cet élu explique donc clairement ce qui se passe dans les commissions de quartier et il le fait peut être aussi parce qu'il a pris de la distance, qu'il se permet une liberté de parole et a une analyse très fine des processus de communication et des enjeux autour des commissions de quartier de Dijon.

Madame D, quant à elle, évoque par trois fois les « *groupes de travail* », donc clairement les budgets participatifs. Ce sont les budgets participatifs qui permettent aux différents membres des commissions de quartier d'exercer leur écocitoyenneté à travers la création de jardins partagés, la mise en place de plateformes de compostage, de boîtes à livres, etc.

Parmi les techniciens, Madame F aborde une notion très importante « *d'animation* » des réunions, qui est au final une technique de communication qui est d'ailleurs enseignée. Cela s'apprend d'animer une réunion, c'est rarement inné, et c'est par l'expérience que l'on devient aussi un bon animateur de réunion. Et c'est aussi par « *l'écoute* » et « *la remise en question* » comme le précise Madame F qu'on améliore la démocratie locale.

« Oui je pense qu'effectivement comme pour beaucoup de sujets, je pense que oui c'est lié en partie à l'animation,, à l'animation des personnes, à ce qui est mis dans le sujet, à ce que tu leur proposes, encore une fois réussir à être à l'écoute. Comme on l'a fait pour le dispositif à Dijon, savoir à un moment donné se remettre en question, le réorienter quand on sent que ça pêche et pas vouloir rester bille en tête sur ce qu'on s'était fixé, moi je trouve que c'est comme ça qu'on arrive à fédérer et puis à motiver les gens sur la durée. »

Du côté des habitants, Monsieur I évoque par quatre fois le terme « *conférence* » donc c'est un type de communication particulier qui d'après lui peut favoriser, plutôt une communication persuasive qu'une communication engageante. Quant à Monsieur J, il évoque quatre fois le terme « *écologiste* ». Madame L évoque par trois fois à la source de l'écocitoyenneté les « *idées* ».

Parmi les représentants des structures, la réponse de Monsieur N est également extrêmement intéressante, il évoque, comme Madame F, l'« *animation* » des réunions mais aussi la nécessité d'une « *philosophie politique* » (il cite six fois le terme) et surtout le fait qu'il ne faut pas rester dans « *l'entre soi* ». Ce qui permet de confirmer la quatrième hypothèse sur le

fait que les commissions de quartier pourraient bien au final ne s'adresser qu'à un nombre restreint de personnes qui sont toutes d'accord entre elles et qui sont déjà actives dans la Cité, dans des engagements associatifs ou militants par exemple.

Question 11 : Rôle écocitoyen

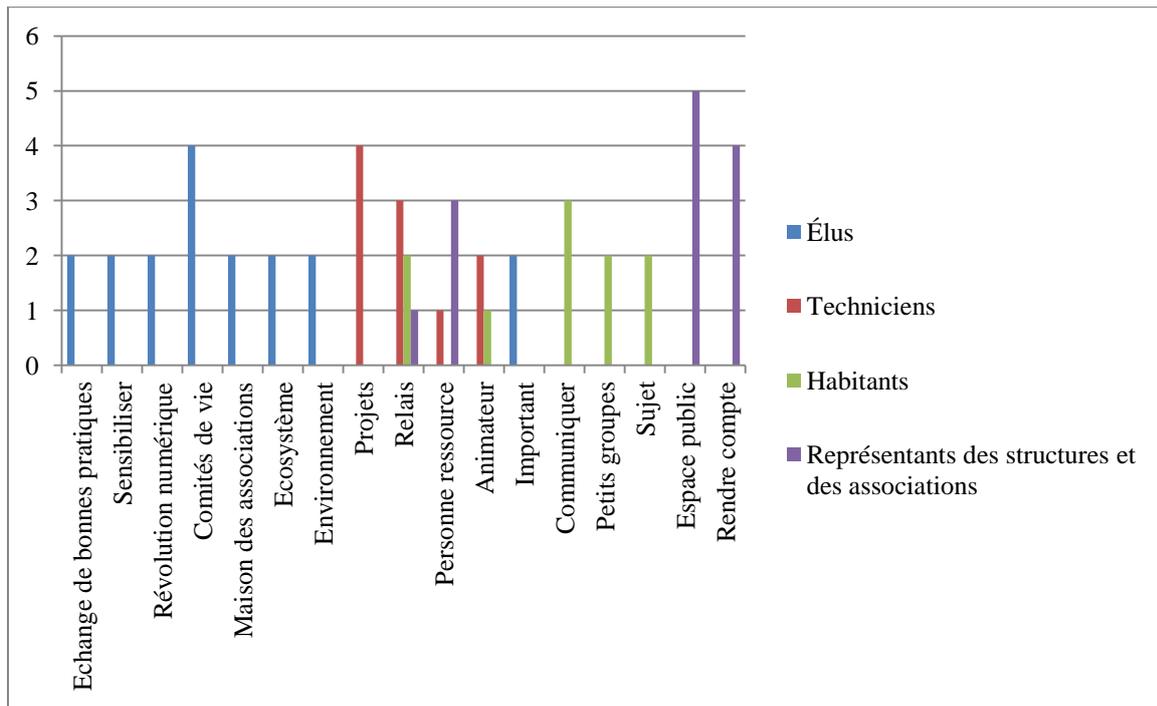


Figure 34 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de l'écocitoyen

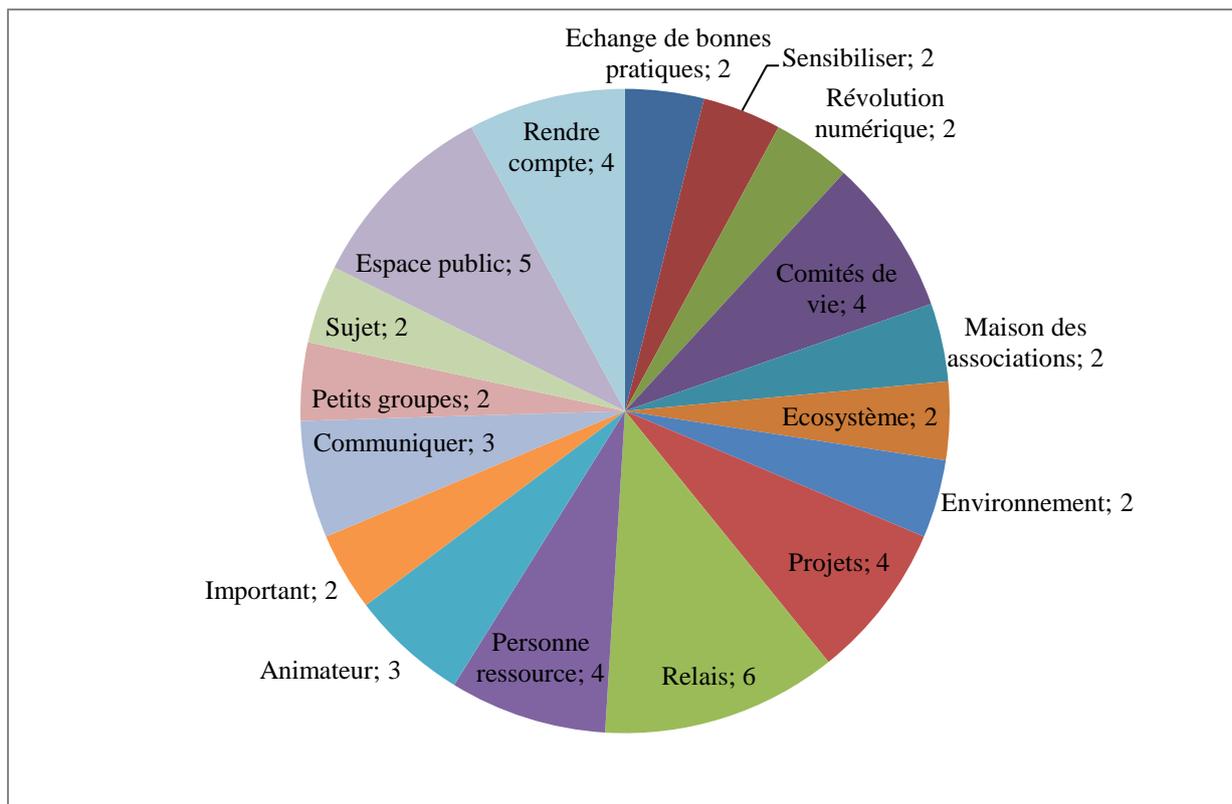


Figure 35 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de l'écocitoyen

Les réponses à cette question permettent de valider la troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne dans les commissions de quartier.

Le terme commun aux interviewés est le terme « *relais* » (six fois), l'écocitoyen des commissions est considéré comme une personne permettant de « *relayer* » les informations. Et le terme « *personne ressource* » apparaît trois fois, le reste des réponses est plutôt disparate. Plusieurs interviewés évoquent le fait que ce n'est pas forcément une bonne idée d'avoir une personne désignée comme écocitoyen dans les commissions de quartier.

Le début de réponse de l'élus Monsieur C est très intéressant, il est très critique par rapport au fait de désigner une personne qualifiée écocitoyenne et surtout d'essayer d'instaurer des sortes de « *quotas* » dans les commissions de quartier. Pour lui, la commission de quartier doit rester ouverte et attirer les citoyens, sinon on ne fait que reproduire dans un espace public restreint, une image réduite d'une société émietlée.

« C'est pas la question du rôle, c'est la question de la posture qui m'intéresse dans ce que tu dis...pourquoi une personne serait nécessairement désignée comme devant être plus

écocitoyenne que d'autres. La question est la même. C'est surtout qu'elles participent à l'équilibre selon la vision qu'en a la municipalité. Puisqu'elle est désignée par le Maire. Donc moi j'étais (...) j'étais contre les personnes qualifiées, j'étais contre quotas jeunes, moins jeunes, machin de vieux etc. je pense que c'est tout le contraire. Alors c'est assez simple, on est une société qui est très émiettée, très émiettée sur ses enjeux propres, sur les défenses catégorielles. Je veux dire, quand tu reproduis ce schéma-là dans une commission de quartier. Je ne sais pas si tu fais de la discrimination peut-être oui mais tu reconstruis dans un endroit qui devrait être un endroit tel que je l'ai défini avant je ne vais pas répéter ce que j'ai dit, tu reconstruis une image identique de la société en miettes. C'est n'importe quoi. »

A la fin de sa réponse, Monsieur C évoque également son engagement politique en tant qu'écologiste et compare la commission de quartier à un « *écosystème* » et il évoque encore les tensions qui existent dans ce système :

« L'écosystème se régule. Et l'écosystème ne se régule pas forcément dans l'harmonie. Il se régule y compris dans la tension. Je ne suis pas écolo pour rien quand même et en tant qu'élu, il ne faut pas avoir peur de ça. »

Chez les techniciens aussi, on trouve des réticences à confier à une personne en particulier le rôle d'écocitoyen, Monsieur G précise :

« Moi je pense que c'est un projet collectif donc responsabiliser une seule personne sur les épaules de laquelle on fait reposer l'enjeu de l'écocitoyenneté déjà je trouve que ça déresponsabilise les autres. »

Donc plutôt que d'avoir quelques personnes avec des identités écocitoyennes fortes, il vaudrait mieux que naisse une sorte de « *communauté de l'écocitoyenneté* » avec une organisation plus en réseau horizontal plutôt que pyramidale avec un « *super écocitoyen* » au sommet ! Ainsi on peut avoir différents écocitoyens qui sont des personnes ressources, des animateurs, des relais.

Parmi les habitants, les avis divergent, certains pensent que c'est une bonne idée, d'autres non, mais ils abordent tous au final des thématiques de la communication, de l'animation et Madame L évoque encore une fois le levier économique qui est d'après elle très important, elle reprend l'exemple de recettes de produits d'entretien, à moindre coût.

Chez les représentants des structures et associations, le terme « *personne ressource* » apparaît trois fois. Monsieur O évoque le fait d'avoir à « *rendre-compte* » (quatre fois) et Monsieur N est le seul à évoquer le fait que « *l'espace public* », qu'il évoque par cinq fois dans sa réponse, est l'affaire de tous !

Question 12 : Ecocitoyenneté et fonctionnement des commissions de Quartier

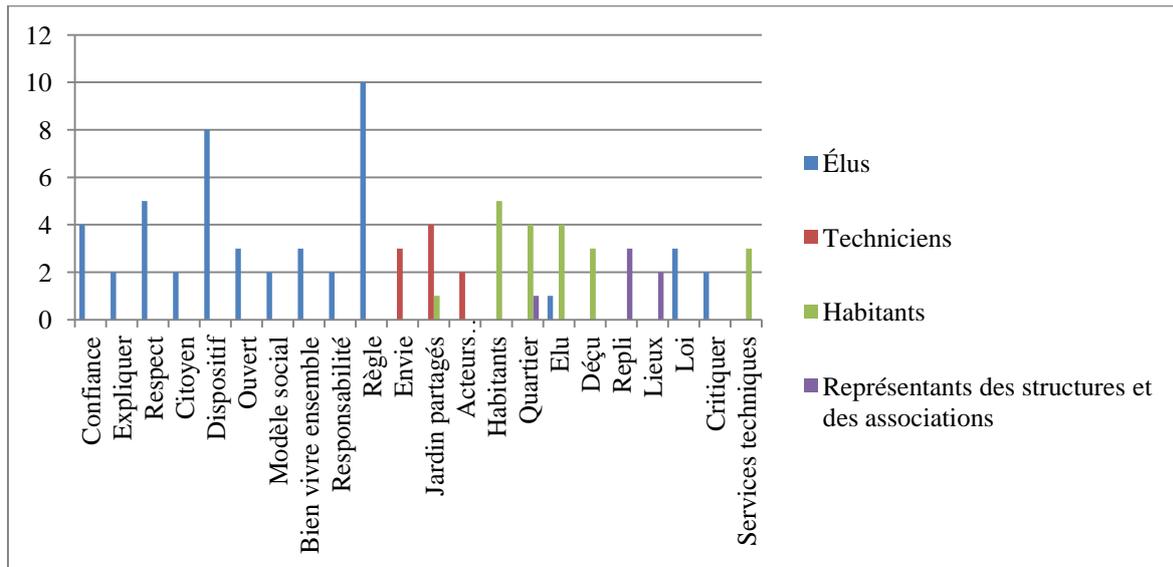


Figure 36 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de l'écocitoyenneté et le fonctionnement de la commission de quartier

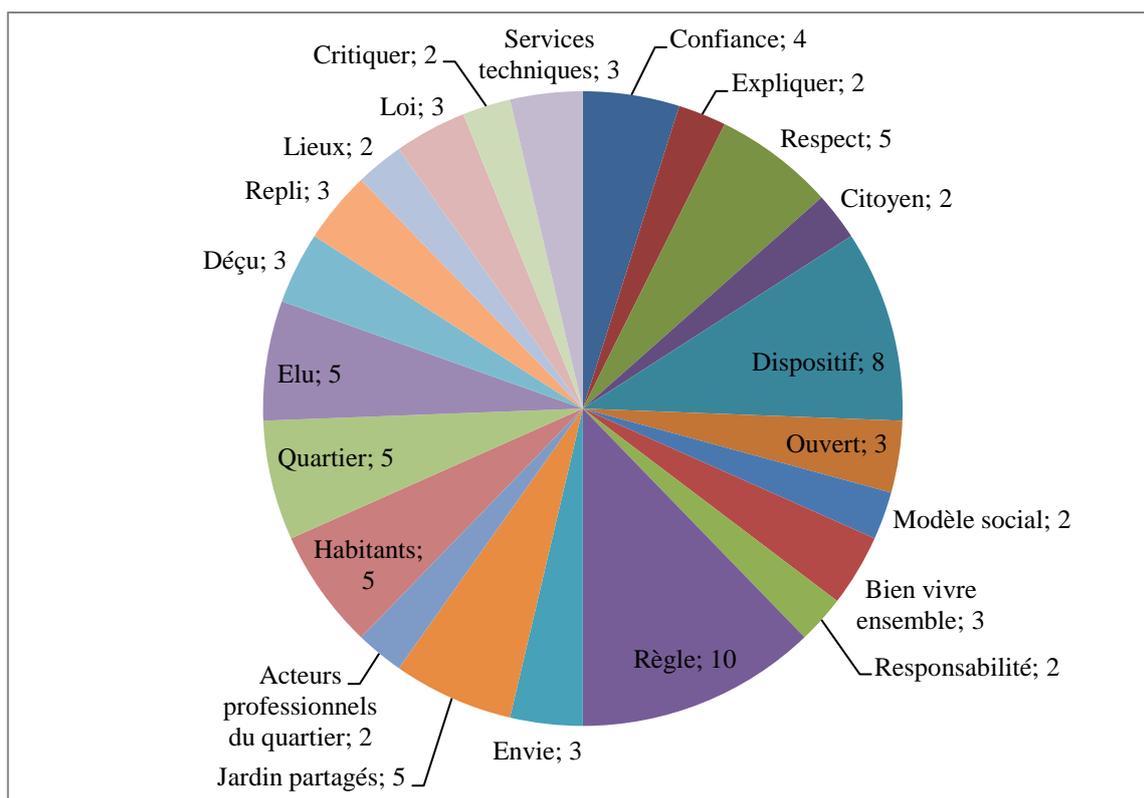


Figure 37 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de l'écocitoyenneté et le fonctionnement de la commission de quartier

Les termes les plus fréquents sont : « *les règles* » (dix fois), « *le dispositif* » (huit fois), le « *respect* » et « *jardins partagés* » (cinq fois) et la « *confiance* » (quatre fois), des termes qui définissent les relations humaines.

Pour les élus, Madame A indique par quatre fois le terme « *confiance* » qui est un terme qui régit les relations humaines dans tous les domaines de la vie. Quant à Monsieur B, il évoque essentiellement le terme « *dispositif* » qui revient par huit fois dans son discours. Et comme à la base de cette thèse, je fais le choix de considérer la commission comme un dispositif info-communicationnel, il est bon d'aller plus loin dans l'analyse de sa réponse :

« Que le citoyen soit au cœur non pas du dispositif parce qu'il ne s'agit pas d'un dispositif supplémentaire mais d'une façon d'être et de faire. Pour moi ce n'est pas un dispositif mais la démocratie locale n'est pas forcément un dispositif. L'écocitoyenneté ce n'est pas forcément un dispositif; On peut parler d'un dispositif parce que c'est une collectivité territoriale qui va décider d'une action, donc c'est un dispositif mais après on peut parler de l'écocitoyenneté, de la société civile, faisant partie de la vie quotidienne de

chacun et là on n'est pas dans un dispositif. C'est tout simplement une relation quotidienne, un savoir être, un savoir faire. Donc la démocratie locale, c'est pareil, est-ce que c'est un dispositif d'une loi seulement. Or c'est effectivement la loi qui prévaut, c'est pas que le dispositif uniquement, c'est aussi une façon d'être, une façon de faire. Parce qu'en fait toutes les lois, les plus belles lois du monde, elles n'organiseront jamais la façon de pouvoir faire ensemble des choses. Ça, ça dépend de la volonté de chacun. Si le citoyen ne l'utilise pas, si l'élu considère que c'est encore un truc en plus. Ça va le gêner parce qu'on va le critiquer forcément. En démocratie locale, il y aura forcément des critiques. »

Dans cette réponse, c'est l'élu qui parle et il précise quand même qu'on se situe malgré tout dans un dispositif :

« On peut parler d'un dispositif parce que c'est une collectivité territoriale qui va décider d'une action, donc c'est un dispositif. »

Mais pour le reste, il revient sur l'humain, la relation humaine, peut être aussi parce que dans l'imaginaire d'un élu, la notion de dispositif ôte un aspect humain. Monsieur B est plus dans une approche de l'humain que dans une approche par dispositif, le terme « *dispositif* » garde son essence technique de départ. Monsieur C évoque les « *règles* » dix fois dans sa réponse et la nécessité de définir les règles tout d'abord, il évoque également la notion de « *système* » par quatre fois, comme il avait déjà évoqué la notion « *d'écosystème* » et d'après lui, le système doit rester « *ouvert* ». Madame D évoque le « *respect* » par quatre fois, on se situe là dans le domaine des relations humaines propre à un dispositif info-communicationnel.

Du côté des techniciens, ils évoquent « *l'envie* » (trois fois) comme un moteur dans les commissions pour l'émergence de l'écocitoyenneté et les « *jardins partagés* » sont également cités cinq fois. La première hypothèse du budget participatif comme moteur pour l'écocitoyenneté est donc validée en ce cas.

Les habitants évoquent par cinq fois les termes « *habitants* » et « *élus* ». Et au passage, ils peuvent être très critiques comme Monsieur J par rapport aux commissions de quartier :

« D'abord on nous dit la décision elle est politique, elle est déjà prise et puis en amont on vous a pas demandé votre avis, on a été élus pour ça...et puis après, il y a les services techniques de la ville qui disent, c'est notre boulot, il y a la réglementation pour ça, pour ça, on se retrouve dans un petit couloir, on est pas téléguidés mais on se retrouve à faire quelques types de projets, il faut qu'on reste dans l'enveloppe et il faut qu'on reste entre ces

deux limites : ce que vont dire les services techniques et parfois c'est un veto de la ville et le touche pas à mes gros projets. Donc on est entre les 2. Ça ne mange pas de pain, en effet, tout à fait. »

C'est une vision critique qui valide la quatrième hypothèse de l'image de commissions de quartier soumises à la volonté des élus et des techniciens. Et Madame L est également très critique et très déçue par les commissions de quartier :

« Je dirais arrêtons que ce soit l'élu qui préside. Moi, qu'ils soient présents ne me gêne pas, dans la réforme que j'avais proposée, c'est qu'ils soient spectateurs, qu'ils puissent intervenir, mais qu'ils ne soient pas animateurs. Je t'aurais tiré ce que moi j'avais préparé sur l'évolution. Il faut dire une chose c'est qu'ils sont écœurés, déçus. Déçus de la façon dont ça s'est passé, moi j'ai eu des créations d'amitiés avec des gens qui ne me connaissaient pas et qui parce qu'ils savaient que j'étais à la commission de quartier qui m'ont alertée de problèmes que j'ai retransmis via le bureau de la démocratie et ça a été traité par les élus sans que j'y sois et la décision a été prise par les élus sans tenir compte des desideratas des gens. Donc, je trouve que c'est très décevant ».

Les réponses des représentants sont plutôt hétéroclites. Monsieur N regrette encore une fois que les commissions de quartier ne soient pas assez « *ouvertes* » :

«C'est que ce soit ouvert à tous, qu'elle soit autonome, indépendante, que ces compétences soient clairement identifiées, sa liberté et que les principes fondateurs, ses principes républicains soient tout le temps rappelés ».

Donc, dans cette dernière réponse, les arguments sont plutôt critiques par rapport aux commissions de quartier de Dijon.

A la fin des entretiens, je demandais aux interviewés de donner leur avis de façon générale, je ne l'ai pas fait systématiquement pour tous les entretiens, mais il est bon d'explorer, dans cette dernière invitation à parler, les réponses des interviewés dans une parole plus libre.

Parmi les élus, Monsieur C évoque les tensions possibles entre les habitants et les impératifs de la « *techno-structure* » qui peut devenir un obstacle aux actions et bonnes volontés des habitants ou des élus ce qui confirme la quatrième hypothèse selon laquelle les commissions de quartier ne donnent pas aux habitants une entière liberté d'agir :

« Et en plus tu dis aux gens (...) ça c'est pas possible et tu leur avances des arguments techniques, vrais, argumentés. Ok sauf que tu leur envoies un message contradictoire. Tu leur as dit vous êtes citoyens, tirés au sort, vous allés participer, ah oui mais non mais là techniquement c'est pas possible. Ah (...) alors, j'ai pas compris pourquoi c'était pas possible. On dit que c'est la technique qui..Donc ça veut dire qu'on légitime quelque part, l'aspect techno-structure. Alors, il ne faut pas que les gens l'ignorent, les citoyens qu'ils ignorent qu'il y a une techno-structure, qu'il y a un système qui fonctionne derrière et qui a ses nécessités.»

Du côté des techniciens, Monsieur E évoque les conseils citoyens qui ont été mis en place dans les quartiers politique de la ville et qui permettent plus de liberté aux habitants peut-être du fait que les élus sont absents de ces conseils.

« Oui le conseil citoyen, parce qu'il n'y a pas d'élus. On interpelle plus tard l'écu. On demande un sujet particulier. C'est pas tout à fait ça mais la parole est un peu plus libre que dans une commission de quartier. On y arrive petit à petit. C'est-à-dire que c'est eux qui définissent le sujet. En ce moment à Fontaine d'ouche, c'est la sécurité. Donc ils exigent la présence de la police municipale, nationale, ils commencent à être acteurs. Ils commencent à être acteurs des subventions distribuées, dans les quartiers. Ils commencent à parler ...mais je trouve ça bien parce que parfois il y a un débat et comme l'écu n'est pas là, ils sont plus libérés. Après à mon avis pour qu'une commission de quartier marche, il faut vraiment donner la parole aux citoyens. »

Madame F évoque une évolution possible des commissions de quartier qui n'a pas été mise en place en 2017 mais qui pourrait permettre une plus grande liberté d'action pour les habitants :

« Je pense qu'il faut effectivement qu'on change notre système, qu'on le fasse évoluer parce qu'il s'essouffle parce que malgré tout c'est normal aussi, ça fait quand même depuis 2002 qu'il fonctionne comme ça alors avec chaque renouvellement des améliorations, notamment les budgets participatifs, la mise en place de la co-présidence, la parité qui était un peu plus en amont. Moi je pense qu'aujourd'hui voilà le citoyen participe plus de la même manière. Il n'a peut être plus envie de s'engager aussi longtemps en tous les cas dans un système vraiment très cadré sur lequel on lui demande d'avoir une présence régulière, des excuses, enfin voilà donc moi je pense qu'il faut l'ouvrir davantage peut être en enlevant un peu du cadre. Mais pour autant et comme on l'a déjà évoqué avec quand même une entrée proximité qu'il ne faut pas oublier ça c'est très net parce que on se rend bien compte quand

les habitants ils sont présents en commissions de quartier, c'est aussi ce qu'ils viennent chercher. »

Parmi les habitants, Monsieur I parle du fait que le cadre des commissions est trop strict et qu'il ne permet pas l'émergence de la parole. La quatrième hypothèse, celle de commissions de quartier trop dirigées par les élus et les techniciens peut ainsi être validée.

« C'est vrai que les co-présidents élus ou habitants, on est trop dans la lecture de quelque chose, dans l'explication de quelque chose. C'est pas assez spontané; c'est ça la parole ça se passe sur un petit temps d'une demi-heure. Il y a un passage de parole, de micro qui passe dans la commission, mais je trouve que c'est trop cadré. Le fil conducteur de la réunion est trop strict. »

Monsieur J rappelle l'importance de l'animation de la commission, donc une technique de communication qui doit être maîtrisée par les co-présidents pour un bon fonctionnement des commissions de quartier avec une parole fluidifiée et des résolutions de conflits éventuels :

« Les commissions de quartier, c'est la démocratie participative, c'est important, mais elles marchent mieux dans certains endroits que d'autres. Je pense que ça dépend de celui qui anime, des co-présidents. »

Parmi les représentants des structures et associations, Madame M rappelle l'absence de jeunes dans les commissions de quartier :

« La question de la jeunesse à laquelle je suis particulièrement sensible parce que j'ai été sur les accueils jeunes pendant une dizaine d'années sur Dijon et je déplore que pour l'instant on ait peu de jeunes gens présents dans les commissions de quartier. »

Et Monsieur O le réaffirme :

« Maintenant effectivement, il faut qu'il y ait des jeunes, il ne faut pas qu'il y ait que des retraités. Mais le problème, c'est que ça demande un investissement, c'est compliqué. »

Et il rajoute une phrase très intéressante sur la disposition matérielle des commissions de quartier et sur le fait qu'elle implique un nombre restreint de personnes ce qui confirme la quatrième hypothèse :

« Est-ce que c'est l'implantation, la manière, cet arc de cercle avec les membres des commissions, est-ce que ça fait un petit peu trop carré si je puis dire, enfin voilà, est-ce que

ça fait trop solennel et que il y a des gens qui se sentent peut être pas à l'aise et puis c'est surtout je pense la communication et la communication pour faire venir le public. Parce qu'on se rend compte quand même. Les gens qui viennent dans le public, c'est souvent des gens, c'est toujours les mêmes et on arrive pas à inclure davantage les habitants. »

Et Monsieur P confirme également la quatrième hypothèse selon laquelle les commissions sont trop dirigées par les élus :

« Je dirais sur la démocratie locale, ce que je trouve un peu regrettable c'est qu'effectivement les projets des commissions de quartier soient un peu trop je dirais repris par les élus, emparés par les élus. Mais une fois que c'est réalisé, ils ont tendance à se les approprier ».

En résumé de ce début de présentation de l'analyse empirique, on peut dire que dans le magazine de la ville Dijon Mag et dans les médias locaux, on trouve une image assez « lisse » des commissions de quartier, des réalisations des budgets participatifs. Les statistiques sur les commissions de quartier montrent que ce sont le cadre de vie et la propreté qui sont choisis en priorité pour les budgets participatifs, mais l'environnement arrive également dans la tête du classement (7 fois sur 9 en troisième position). Les entretiens menés avec les différents acteurs des commissions de quartier sont une mine d'informations sur les représentations que les différents acteurs ont des commissions de quartier, de l'écocitoyenneté. Chez ces différents acteurs, le « projet » et le « quartier » sont au cœur du dispositif informationnel des commissions de quartier. Internet reste juste « un outil » mais n'est pas au centre de leurs préoccupations. Il peut les aider ponctuellement à des échanges d'information sur une thématique particulière. Ils sont particulièrement sensibles à la création de jardins partagés et à l'environnement et reconnaissent que cette prise de conscience vis-à-vis de l'écologie est souvent née dans leur famille. L'écocitoyenneté est pour eux symbole de « respect », de « responsabilité » et de « gestes concrets ».

Dans le paragraphe suivant, je vais présenter le dispositif écocitoyen et les expérimentations que j'ai pu mener au sein des commissions de quartier de Dijon. Ce dispositif n'aurait pas pu être mis en place si je n'avais pas eu l'accord et la confiance de François Rebsamen, Ministre du Travail et d'Alain Millot, Maire de Dijon, en 2014.

5. Le dispositif écocitoyen de recherche-action au sein des commissions de quartier de Dijon

Ce paragraphe sur le dispositif écocitoyen est le cœur de ma « *recherche-action* ». J'ai pu mener deux expérimentations dans les commissions de quartier de Dijon qui m'ont permis d'étudier l'émergence de l'écocitoyenneté dans ces commissions.

5.1 Entretien avec le Ministre du Travail, 25 octobre 2014, Palais des Ducs

C'est le premier entretien¹⁵⁵ que j'ai mené pour cette thèse de doctorat. François Rebsamen était alors Ministre du Travail à cette période mais il était resté conseiller municipal de la ville de Dijon. L'objectif de ce premier entretien était, d'un point de vue de la recherche, d'acquérir de l'expérience dans les entretiens, ensuite de bénéficier de la vision politique d'un homme politique d'expérience, et aussi de m'assurer que ma thèse de doctorat et mon mandat d'élue étaient pour lui compatibles et qu'il puisse convaincre le Maire Alain Millot de me laisser mettre en place une expérimentation d'un dispositif écocitoyen sur au moins deux quartiers de Dijon. Voilà qui explique pourquoi je consacre aussi plusieurs pages de cette thèse à cet entretien et à son analyse.

En ce qui concerne la méthodologie de la recherche, j'ai pris le temps en début d'entretien de la préciser au Ministre du Travail et de bien valider que nous étions d'accord sur cette méthodologie et bien sûr je lui ai présenté l'objectif de l'entretien.

La première thématique de cet entretien concernait la démocratie participative et l'engagement citoyen qui sont certes des concepts de science politique mais qui au final sont fortement ancrés aux Sciences de l'information et de la Communication. Le Ministre du Travail rappelle qu'en 1992 alors jeune conseiller municipal d'opposition, il avait interpellé le Maire de Dijon Robert Poujade :

¹⁵⁵ Cet entretien est la retranscription d'un oral, je n'ai pas réécrit le texte ce qui explique que l'on trouve des expressions plutôt utilisées à l'oral. Le Ministre du Travail m'a donné son accord par écrit pour qu'il soit publié tel quel, voir entretien intégral en annexe.

« ça fait longtemps que je parle de démocratie participative, j'ai commencé à en parler au Conseil Municipal de Dijon, en 1992 ; j'étais jeune conseiller municipal et je disais au Maire sortant, RPR, Robert Poujade, certes personne ne conteste votre légitimité au nom de la démocratie représentative mais à côté, vous devez réfléchir à des formes de démocratie participative parce qu'aujourd'hui, dans nos villes ; c'était mes propos, on verra s'il faut expliciter le terme dans nos villes ; je vais m'exprimer comme ça, dans nos villes, à Dijon, nous avons besoin d'associer en amont les citoyens aux processus de prises de décisions. La décision relève du politique mais l'information, la communication, voire le contrôle relève du citoyen. »

Par cette dernière phrase : *« La décision relève du politique mais l'information, la communication, voire le contrôle relèvent du citoyen »*, le Ministre du travail définit la démocratie participative dans un contexte info-communicationnel et renverse la perspective en évoquant même *« le contrôle »* de la part du citoyen. Donc le dispositif info-communicationnel de la démocratie participative devrait être en théorie un moyen de contrôle par le citoyen. Il reprend plus loin dans l'entretien que l'État assure un contrôle des collectivités à travers les chambres régionales des comptes et que la loi Vaillant permet en théorie aussi un contrôle de la part des citoyens des collectivités. L'objectif rappelle-t-il étant, à l'époque, *« d'améliorer l'information et la communication envers le citoyen »*.

Sur l'engagement citoyen, le Ministre du Travail rappelle que l'éducation est le pilier de la citoyenneté :

FR : « On n'a pas besoin d'aller à Athènes pour savoir ça si tu veux, mais c'est quand même là que ça prend forme et ça commence à l'école pour nous l'éducation civique. C'est une éducation à la vie dans la Cité, une éducation citoyenne. Donc, il faut des citoyens formés, informés. Chacun avec son niveau d'instruction, ce n'est pas le diplôme qui fait le citoyen. Ce n'est pas le diplôme qui fait le citoyen, mais c'est l'instruction qui a été donnée sur la vie de la Cité et de la vie politique qui fait le citoyen et après le citoyen s'empare, peut s'emparer s'il le souhaite et être un citoyen actif, voilà et sans citoyens actifs, la démocratie participative, elle ne peut pas s'exercer. C'est là où on rencontre le premier problème de là où se fait, où se réalise la démocratie participative. »

Le Ministre du Travail évoque aussi un citoyen *« actif »* et on peut donc faire le lien avec la première hypothèse de cette thèse de doctorat sur les budgets participatifs qui permettraient de

rendre les citoyens non plus spectateurs mais acteurs, donc actifs...Encore faut-il nuancer cette affirmation car même dans les groupes de travail des budgets participatifs, certains citoyens sont plus actifs que d'autres et se contentent de suivre la dynamique.

La deuxième thématique de cet entretien abordait l'écocitoyenneté et les lieux de l'écocitoyenneté. Elle permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence d'une « *identité écocitoyenne* ». Le Ministre du Travail donne trois définitions de l'écocitoyen selon lui : « *le citoyen actif dans son environnement* », « *le citoyen qui prend conscience de son environnement* » et « *le citoyen qui pense global et agit local* ». Il reprend l'assertion de Jacques Ellul : « *Penser global, agir local* ». Pour lui, c'est l'expression citoyenne qui est essentielle et il prend l'exemple des Dazibaos chinois, ces lieux d'expression des citoyens chinois. Il pense même à un mur ou une salle dédiée, avec une mise en scène théâtrale où les élus devraient répondre aux questions des citoyens, en cela, il passe de l'utopie à l'hétérotopie foucauldienne. Il affirme ensuite : « *Pour moi, l'écologie va avec la citoyenneté* », il ancre sémantiquement les deux termes. L'hypothèse de l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier est ainsi confirmée par les propos du Ministre du Travail.

En ce qui concerne la proposition de mettre en place des écocitoyens (personnes qualifiées) dans les commissions de quartier, il affirme que c'est une « *très bonne idée* » il indique même que des informations écocitoyennes pourraient être données au début de chaque commission de quartier. Pour le lieu d'exercice de l'écocitoyenneté en revanche, il ne propose pas de construction spécifique, de lieu dédié mais des cafés citoyens ou écocitoyens. Ces cafés citoyens se développent de plus en plus ces dernières années et ont également été expérimentés dans le cadre de la démocratie locale à Dijon. Le Ministre du Travail rappelle qu'il ne faut pas oublier d'évaluer les expérimentations : « *il faut toujours évaluer* ».

La thématique numéro trois de l'entretien était la communication numérique dans les quartiers. Pour le Ministre du Travail, la communication numérique n'est utile que si elle provoque par la suite la rencontre humaine et le renforcement du lien social.

« *Finalement, les réseaux sociaux c'est ce qu'il y a de mieux pour partager, pour créer, pour donner envie de se voir. Il ne faut pas rester derrière son appareil, donc pour convoquer, pour donner rendez-vous.* »

Cela confirme la deuxième hypothèse selon laquelle la communication numérique n'est pas suffisante et qu'il faut aussi organiser des rencontres dans le réel, dans un deuxième temps.

En abordant la question de la création participative de logos qui est une pure question de communication, je trouve une réponse à un échec éventuel de démarches participatives mises en place dans les commissions de quartier. Le Ministre du Travail me rappelle que le cadre pédagogique n'est pas celui de la participation et qu'il faut toujours aller à la rencontre d'autres collectivités ce que j'ai fait en 2016, en me rendant à Metz, aux rencontres du Réseau Grand Est des démocraties locales et en octobre 2017, à Rennes, pour les 2^{ème} rencontres nationales des budgets participatifs :

« Dans un cadre scolaire, pédagogique, si tu t'adresses à un public, avec l'autorité de celui qui pose le débat. A l'extérieur, c'est plus difficile. Mais, moi je pense qu'on ne fait pas assez, moi je n'ai plus de temps, avant je le faisais. On ne fait pas assez d'échanges des expériences urbaines ou des villes, ou des collectivités. Je suis sûr qu'à la question que tu viens de poser, il y a des collectivités qui se sont spécialisées et qui ont trouvé non pas une réponse mais des réponses, des éléments de réponse et qui ont tenté cette expérience et qui ont fait cela... »

Le Ministre du Travail s'était inspiré des actions menées par la ville de Lille pour mettre en place la démocratie participative à Dijon en 2002, puis les budgets participatifs, en 2008.

La quatrième thématique de cet entretien évoquait des exemples de dispositifs de la démocratie participative à Dijon comme l'Observatoire de la Biodiversité. Il rappelle que les conditions de vie et de travail des personnes les tiennent parfois éloignées de l'action publique.

« Ça c'est une très bonne initiative (l'observatoire de la biodiversité), une très bonne initiative, pas encore assez connue, mais il faut toujours du temps pour faire connaître les choses. Les gens ont des vies bien remplies. Il faut...de plus en plus remplies avec de plus en plus de choses à faire, un temps de travail qui est quand même très prenant contrairement à ce qu'on croit. Une productivité très forte en France, on a la plus forte productivité peut-être parce qu'on a un taux horaire enfin un temps de travail qui est moins important que dans d'autres pays. Je parle, on a une forte productivité, donc les gens sont fatigués. La vie moderne elle peut être fatigante, les conditions de vie ne sont pas faciles. Donc tout ça pèse sur la manière dont on peut faire de la...(silence), appréhender les sujets, donc il faut trouver une manière de faire les messages. Par exemple, c'est la commission de quartier, je vais prendre un exemple précis ; la commission de quartier de la Fontaine d'Ouche a mis en place autour du lac des panneaux (avifaunes) »...

Il rappelle ensuite qu'il faut sensibiliser les citoyens et que :

« la sensibilisation, ça passe par une communication assez simple qui intéresse les gens, qui les implique. »

Donc, parfois, la complexité des messages peut être un obstacle à la sensibilisation et en impliquant, on rend actif, sinon, on se contente de recevoir de manière passive. Cela confirme la première hypothèse sur les budgets participatifs qui permettent comme cette conception évoquée de panneaux sur la faune et la flore au Lac Kir de rendre les citoyens acteurs et non plus spectateurs.

Enfin, à la fin de l'entretien, le Ministre du Travail rappelle que l'avenir de la Planète passe par les enfants.

« Donc l'avenir de la planète, il passe par l'éducation des enfants pour moi, j'en suis persuadé. Je suis très pessimiste sur l'avenir de la planète. Personnellement, la seule chose qui me rend optimiste, c'est de voir comment les enfants sont sensibilisés, se sensibilisent à cela beaucoup plus que nous ne l'étions parce que nous on ne l'était pas, il n'y avait pas cette éducation donc ça c'est la note d'espoir que je garde mais tout passe par la jeunesse alors là on en parle pour notre pays mais évidemment, c'est mondial le problème de l'avenir de la planète, le reste n'a pas beaucoup d'importance. La seule chose qui ait vraiment de l'importance, c'est l'avenir de la planète, c'est les peuples qui vont être déplacés si on n'agit pas (...)»...

Une méthodologie d'analyse numérique a été appliquée à partir de cet entretien et qui est assez peu convaincante, grâce au logiciel INVIVO.

Un nuage de mots permet de reconnaître les mots les plus employés (citoyen, démocratie, participative, etc.) lors de l'entretien mais ils ont assez peu signifiants au final.

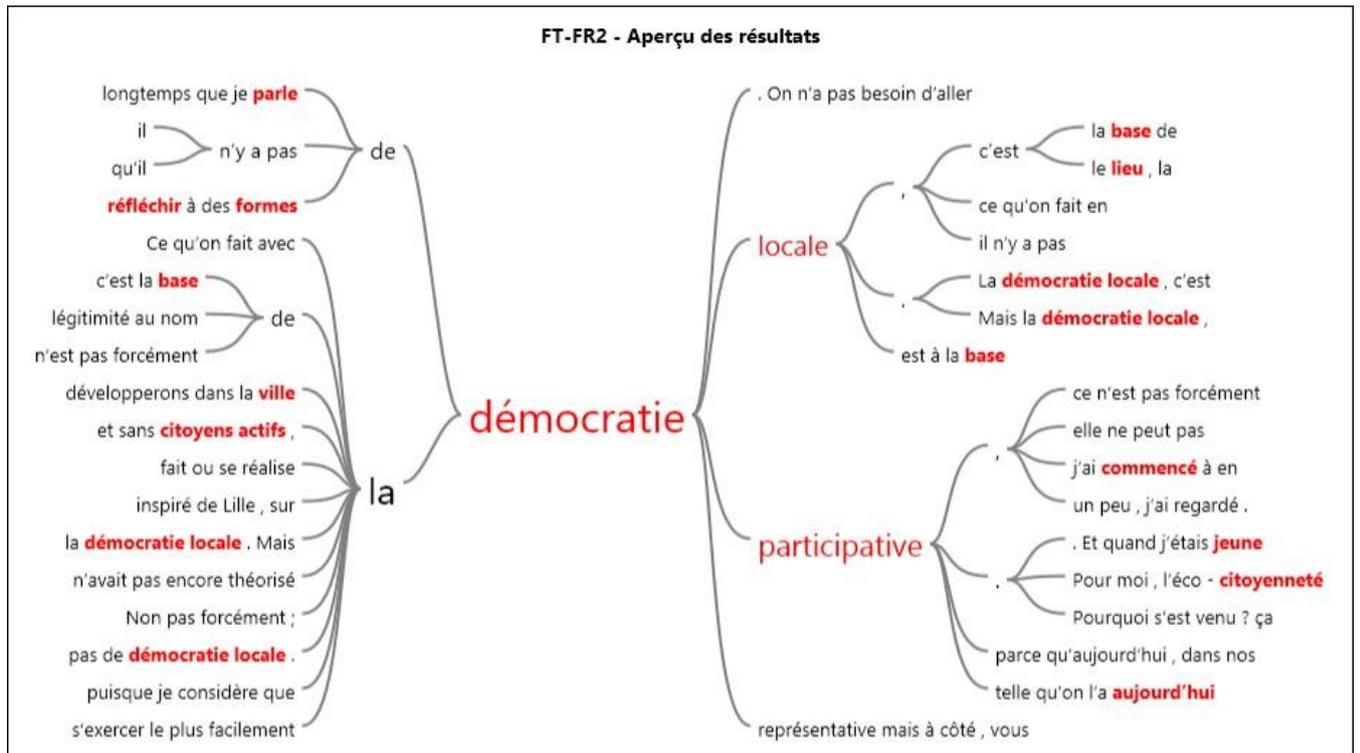


Figure 39 : Application des résultats au terme « *démocratie* » dans l'entretien avec le Ministre du Travail

Dans l'analyse sur le terme « *faire* », c'est déjà plus intéressant, car on observe l'occurrence du terme « *temps* » et du terme « *message* ». Donc, en démocratie locale, il faut le temps de faire et prendre le temps de transmettre ce que l'on fait par des messages, de l'information et de la communication.



Figure 40 : Application des résultats au terme « faire » dans l'entretien avec le Ministre du Travail

En 2015, le Maire de Dijon, Alain Millot, donne le feu vert pour mener une expérimentation pour un dispositif écocitoyen sur deux quartiers de Dijon. Le premier quartier choisi est celui de la Toison d'or sur la base du marché équitable déjà en place depuis quelques années. L'objectif est de proposer des animations écocitoyennes et de donner une identité écocitoyenne au marché. Le deuxième quartier, est celui de l'Université, avec un choix d'ouvrir les réunions aux membres des autres commissions de quartier. L'objectif choisi par un habitant est de créer un guide numérique écocitoyen et le lieu où se tiennent les réunions est symbolique puisque c'est un établissement public de sensibilisation à l'environnement.

En résumé, cet entretien est très intéressant pour cette recherche car il donne l'aspect historique de la mise en place des commissions de quartier à Dijon. Le Ministre du Travail confirme l'hypothèse de l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier, il rappelle l'importance d'une « *communication simple qui implique* », donc d'une communication plutôt engageante. Pour lui, internet est un outil pour provoquer la rencontre dans le réel. Il me met également en garde, ce jour-là, en me précisant qu'un projet avec des habitants, ce n'est pas pareil qu'un projet pédagogique. Il avait parfaitement raison car un enseignant a une forme d'autorité et une pression pédagogique possible à travers une note (une évaluation). Avec les habitants, il faut convaincre et du jour au lendemain, ils peuvent choisir d'abandonner un projet.

5.2 Le marché équitable du Parc du Château de Pouilly de juillet 2015 et ses animations écocitoyennes¹⁵⁶

Les écocitoyens ont fait évoluer le marché équitable qui avait lieu auparavant place Granville en foire bio et solidaire. Elle a eu lieu le dimanche 5 juillet 2015, dans l'enceinte du parc du Château de Pouilly, de 14h à 20h. Plusieurs structures et associations avaient été contactées pour présenter des animations écocitoyennes, en plus de celles venues pour vendre des produits équitables ou biologiques. Au final, seules quelques associations avaient pu être présentes. Afin de valoriser le dispositif, la municipalité avait mis à disposition des écocitoyens un tee-shirt permettant de les identifier et qu'ils ont porté tout au long de la foire bio et équitable. Mais les animations écocitoyennes se sont trouvées « *noyées* » dans les autres animations et parmi les différents stands. Ce sont toujours les mêmes « *super-citoyens* » qui se mobilisent, ils ont adhéré cependant assez facilement au concept d'écocitoyenneté. En 2018, après 13 années de foire bio, solidaire et équitable, les habitants ne sont plus assez nombreux et ne renouvellent pas la 14^{ème} édition. Les projets dépendent parfois de quelques habitants très motivés et au fil des années la motivation diminue et l'événement ne peut plus être organisé car il dépend essentiellement du bon vouloir de bénévoles.

¹⁵⁶ Voir comptes-rendus de la foire bio, solidaire et équitable de l'année 2015, en annexe.

On se rend compte, en consultant les comptes-rendus que l'organisation de cette foire répondait à des exigences en matière de moyens financiers, matériels et humains et la partie communication autour de l'événement était très conséquente. Même si les habitants n'avaient pas à concevoir eux-mêmes l'affiche et les flyers de l'événement, c'est eux qui choisissaient les visuels et les textes. Mais ensuite, une fois le matériel livré, c'était à eux de coller les affiches sur des cartons, et de les mettre en place sur les feux tricolores et de distribuer les flyers dans les boîtes à lettres. Ces actions demandaient du temps et de l'organisation et reposaient tous les ans sur les mêmes bénévoles. Le dimanche de la foire était également une journée très longue qui demandait une forte mobilisation depuis les premières heures matinales jusqu'au soir.

En résumé, on ne peut émettre, dans ce cas, l'hypothèse d'une véritable « *émancipation* » pour des citoyens déjà très motivés par les thématiques de l'environnement et du commerce équitable. Cependant, dans ce cadre, l'écocitoyenneté était une évidence pour tous ces habitants, même s'ils n'en avaient pas forcément conscience.

Le second dispositif écocitoyen décrit dans le paragraphe suivant est un dispositif numérique qui a demandé beaucoup plus de temps en organisation et de nombreuses réunions ont eu lieu pour le mettre en place.

5.3 Le dispositif numérique écocitoyen dans un établissement public de sensibilisation à l'environnement¹⁵⁷

Ce dispositif numérique écocitoyen a été mis en place dans le cadre des différentes commissions de quartier de Dijon, c'est donc un dispositif écocitoyen inter-quartiers, contrairement au premier qui ne concernait que la commission de la Toison d'or. Les réunions se sont déroulées dans un lieu symbolique : un établissement public de sensibilisation à l'environnement.

Une mise à jour du guide écocitoyen du Grand Dijon, issu d'un partenariat avec l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et publié en 2005, a

¹⁵⁷ Voir comptes-rendus du dispositif numérique écocitoyen, en annexe.

été proposée lors d'une première réunion en janvier 2015. Rapidement, le concept du guide a évolué en direction d'un site internet, véritable plate-forme collaborative, qui avait pour vocation de recenser toutes les pratiques écologiques du quotidien, de les partager avec tous les dijonnais, et de permettre aux habitants de pouvoir s'exprimer et de faire part de leurs expériences. Le guide numérique, Dijon-écocitoyenne, a été créé au printemps 2015 par le service communication de la ville et est consultable à l'adresse mail suivante : <http://www.dijon-ecocitoyenne.fr>.

Sur le principe, il s'agissait d'un site internet produit par les citoyens eux-mêmes, c'est-à-dire que chaque article était rédigé par une ou plusieurs personnes, membres ou non des commissions de quartier. Il était important que ce soient les citoyens qui alimentent le site et non un tiers. Le contenu du site devait éviter de faire doublon avec d'autres sites notamment celui de la ville de Dijon ou celui du Grand Dijon (aujourd'hui Dijon Métropole) mais devait apporter une originalité propre que ce soit sur les contenus ou sur la forme d'expression. De même, l'idée était de privilégier l'illustration, la vidéo, l'infographie...

Pour ce qui était du contenu prévu, il s'agissait de conseils pratiques originaux et en lien avec le territoire et des retours d'expériences personnelles, d'un annuaire des acteurs institutionnels, associatifs et autres...d'articles de citoyens ayant participé à des événements et exprimant ce qu'ils en renaient, ce qu'ils en avaient appris, d'un annuaire des acteurs institutionnels, associatifs et autres...d'informer sur la vie de certains projets comme les jardins partagés, les plates-formes de compostages...de portraits d'acteurs, interviews, de témoignages de façon à incarner les différents sujets, par exemple: un conducteur de tramways, un ambassadeur du tri, un membre d'une association environnementale, etc.

Une émulation a été créée au moment de la COP21 avec l'écriture de portraits écocitoyens mais ne disposant sur cette expérimentation d'aucun « *community manager* »¹⁵⁸, ni d'aucun budget spécifique, les participants s'essoufflèrent vite et une évaluation du dispositif a été lancée à travers un questionnaire auquel huit personnes ont répondu.

¹⁵⁸ Mon directeur de thèse Olivier Galibert a exploré cette notion dans sa thèse de doctorat puis dans de nombreux ouvrages et publications.

Le questionnaire est composé de dix questions, il a été mis en ligne puis rendu anonyme par Madame F, du service démocratie locale de la Ville de Dijon, en juin 2016. Bien sûr, on peut se demander si huit réponses sont suffisantes pour être suffisamment représentatives. Les réunions du dispositif n'ayant jamais rassemblé plus de trente personnes, on peut dire cependant que ce questionnaire peut tout de même être suffisamment indicatif.

I-Pourquoi participez-vous à une commission de quartier ?

Cette première question permet de s'intéresser à la motivation des membres des commissions de quartier ou des habitants qui assistent à ces commissions et de tester la première hypothèse sur les budgets participatifs qui rendraient les habitants plus acteurs. Voici les huit réponses issues du questionnaire :

1-« Il est du devoir de chacun de participer à la vie collective », 2-« Pour faire ma part, si on veut un monde meilleur, il faut que chacun(e) s'y mette à son échelle, selon ses possibilités », 3-« Car je m'intéresse à mon quartier et j'ai des idées que je tiens à partager pour faire avancer si cela est possible », 4-« Pour être membre élu », 5-« Pour participer aux projets de quartier », 6-« Pour contribuer au bien-être des citoyens de mon quartier et de ma ville, améliorer le confort de vie, la mobilité, l'attractivité pour tous, mettre en place des projets participatifs en rapport aux besoins attendus », 7-« J'y défends parfois des projets », 8-« Participer à la vie et à la connaissance des quartiers (...) améliorer l'espace urbain pour tous et toutes avec des projets dans le cadre de groupes de travail. S'ouvrir aux autres par la discussion et l'échange ».

Les termes « projet » et « quartier » sont ceux qui reviennent le plus dans les réponses ainsi que « participer ». Les budgets participatifs sont donc une motivation pour les membres des commissions de quartier, ils permettent de les rendre acteurs. La première hypothèse de cette thèse serait donc validée par ces premières réponses.

II- Qu'est-ce que l'écocitoyenneté pour vous ?

Cette deuxième question permet de s'intéresser aux représentations des participants au dispositif sur l'écocitoyenneté et de tester la troisième hypothèse : l'émergence d'une identité écocitoyenne dans les commissions de quartier. Voici les huit réponses issues du questionnaire :

1-« C'est une personne qui s'engage à informer les personnes de son quartier sur les bons gestes à pratiquer pour préserver la nature, les ressources naturelles », 2-« C'est être citoyen, donc acteur de la société, en adoptant un mode de vie respectueux du climat et de la nature », 3-« C'est un état d'esprit mettant son environnement (nature, milieu et voisins) au centre de ses intérêts », 4-« Participer à des opérations de connaissance de la nature et à des gestes écologiques », 5-« C'est des gestes et des dispositifs dans le but de préserver l'environnement. Réduire nos déchets, moins utiliser les énergies fossiles, acheter localement. », 6-« Respecter l'environnement, penser à la planète, avoir les bons gestes », 7-« Ce sont des gestes qui préservent l'environnement et permettent de vivre dans une ville moins polluée », 8-« Mieux connaître et respecter la nature afin de partager, transmettre, sensibiliser les citoyens et surtout les plus jeunes sur les expériences et les bons gestes pour ne pas reproduire les erreurs du passés »,

Le terme le plus utilisé est « gestes » et bien sûr ensuite « nature » et « préserver l'environnement ». Là encore à travers l'utilisation du terme « gestes », les participants au dispositif numérique écocitoyen évoquent l'importance de l'action concrète. L'écocitoyen est donc un « *citoyen actif* ».

III-Vous avez participé à la première réunion des écocitoyens le 21/01/15, mais pas aux suivantes. Pourquoi n'avez-vous pas participé aux autres réunions ? Vous n'êtes pas concerné passez à la question IV.

Cette troisième question permet de connaître les raisons de la difficulté de la mise en place du dispositif numérique écocitoyen et de tester la deuxième hypothèse sur le fait qu'il est plus facile de mobiliser sur un projet concret comme la création d'un jardin partagé. Voici les huit réponses issues du questionnaire :

1-« Un empêchement personnel ou familial », 2-« J'ai compris qu'une expérience allait être menée dans quelques commissions de quartier, mais pas la mienne. J'attends d'avoir un retour sur ces actions pilotes pour mieux comprendre ce que l'on entend, dans le cadre du dispositif de démocratie participative, sous le terme d'écocitoyen. En fait, je n'ai pas compris (et pourtant Sandrine a tenté de me l'expliquer :) ce que l'on "attend" d'un écocitoyen dans une commission de quartier : juste un affichage (qui, comme le label bio, peut avoir son utilité), ou bien des modèles (en termes de modes de consommation, de mobilité, ou bien des forces vives qui sont moteurs pour initier des projets (ce qui est déjà le cas), 3-« Ne me concerne pas je suis allée à toutes », 4-« J'ai participé à toutes les réunions », 5-« J'ai dû participer à 2 réunions en tout. Les dates choisies n'étaient pas compatibles avec mon emploi du temps », 6-« Oui je suis venue à la première réunion et comme je l'avais précisée, c'était pour information car il me semblait qu'au centre ville il n'était pas facile de mettre en place un compost ou autre action », 7-« Je n'ai pas participé », 8-« Je ne suis pas concerné par cette question ».

Parmi ces réponses, il est impossible de déceler si les participants seraient venus davantage aux réunions en cas de projet concret. La plupart du temps, ils évoquent des empêchements d'ordre personnel. La réponse qui peut être intéressante est celle de la participante qui dit que cette expérience n'est pas la sienne et ne comprend pas l'objectif du dispositif. En ce cas, nous pouvons également invoquer la validation de la quatrième hypothèse sur l'image des commissions de quartier qui seraient soupçonnées d'être de l'affichage opéré par les élus et les techniciens. Dans les termes « modèles » ou « forces vives », on retrouve, en revanche, la dynamique de l'action.

IV-Vous avez participé à la plupart des réunions des écocitoyens. Quelles sont vos attentes pour le dispositif écocitoyen ?

Cette quatrième question est en lien avec la deuxième hypothèse sur le dispositif numérique écocitoyen et permet de percevoir les attentes des participants afin de les comparer aux objectifs du dispositif. Voici les huit réponses issues du questionnaire :

1-« Personnellement, j'aimerais bien que les réunions tournent dans les quartiers afin de mieux faire connaître les structures de ceux-ci », 2-« Je n'ai participé qu'à la première », 3-« Que cela fasse avancer les choses et que cela ne soit pas un leurre juste pour faire bien! », 4-« Il avait été question de participation à des ateliers construction de boîtes à insectes et d'autres opérations du même genre. », 5-« C'était de contribuer à la réalisation du guide », 6-« Non je n'ai pas continué les réunions, voir réponse ci-dessus », 7-« Je n'ai pas participé », 8-« J'attends des clefs supplémentaires pour améliorer mes connaissances sur l'écocitoyenneté en partageant avec les autres ».

En ce qui concerne les attentes pour le dispositif écocitoyen, un seul participant évoque une préférence pour une action concrète, un participant est en phase avec l'objectif : réaliser un guide numérique écocitoyen ce qui ne permet pas vraiment de valider la deuxième hypothèse. Mais une réponse est intéressante et évoque le fait que le dispositif pourrait être « un leurre juste pour faire bien » ce qui validerait la quatrième hypothèse sur l'image que les commissions de quartier pourraient avoir d'être plus au service des élus et des techniciens que des citoyens.

V-Comment avez-vous été sensibilisé à l'écocitoyenneté ?

Cette cinquième question permet de tester la troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne et sur sa source, elle sera reprise d'ailleurs dans les entretiens avec les différents acteurs des commissions de quartier. Voici les huit réponses issues du questionnaire :

1-« Ma sensibilité face à la nature, à l'environnement s'est déclenchée lorsque j'ai pris conscience du mal que l'être humain faisait à celle-ci. Disparition de certains animaux, cataclysme..., si chacun pouvait participer à la sauvegarde de la planète, ne serait-ce que par un petit geste, cela serait merveilleux. 2-« Si l'on parle de l'écocitoyenneté en général, c'est un long processus de maturation, qui est en perpétuelle évolution. C'est le résultat d'une histoire familiale, d'un parcours de vie et de pensée..., 3-« Pour moi il n'y a pas de sensibilisation car c'est naturel c'est ma philosophie », 4-« Par mon travail », 5-« Ce sont mes valeurs », 6-« Personnellement, je suis sensibilisée à l'écocitoyenneté, par tout ce que j'ai

entendu, ou vu, au niveau médiatique et diverses réunions, la propreté d'une rue, d'un quartier, d'une ville est l'affaire de tous ça doit être respecté , 7-« D'une manière naturelle, par mes propres convictions », 8-« Dans le cadre des commissions de quartier, même si j'étais déjà sensibilisé à l'écocitoyenneté ayant vécu dix ans en Allemagne ».

Les réponses sont presque toutes divergentes, l'origine de la sensibilisation peut être « la famille », « le travail », « un séjour à l'étranger », etc. Un seul participant évoque « la commission de quartier » comme lieu de sensibilisation. Trois réponses sont surprenantes comme si la sensibilisation ne venait pas de l'entourage : « mes propres convictions », « mes valeurs », « ma philosophie ». Aucun participant n'évoque l'école comme lieu de sensibilisation à l'écocitoyenneté. Il faudrait disposer des âges des participants pour pouvoir affiner cette analyse.

VI-Selon vous se montrer écocitoyen, c'est «être comment» et «faire quoi» ?

Cette sixième question est en lien avec la deuxième question sur l'écocitoyenneté, elle est peut être même un peu redondante. Voici les huit réponses issues du questionnaire :

1-« En premier donner l'exemple. Avoir certaines connaissances pour les partager avec les autres. », 2-« Pour moi, c'est respecter la nature (incluant les hommes/femmes) en adoptant un mode de vie impactant le moins possible notre environnement tout en adoptant une attitude de bienveillance à l'égard d'autrui et de soi-même et en faisant preuve d'ouverture et de créativité. », 3-« C'est être avant tout naturel et être à l'écoute. Avoir aussi beaucoup de psychologie. Faire aux autres ce que tu aimerais qu'on te fasse dans la même situation et le faire avec tact. Amener les gens à s'intéresser à ce qui les entoure et à œuvrer pour la planète. », 4-« Faire des gestes de la vie quotidienne qui économisent les ressources naturelles et limitent la production de déchets. », 5-« C'est faire des efforts sur ses comportements de consommation : eau, énergies fossiles, déchets,...Adhérer aux actes écocitoyens localement : AMAP, compost, mise en place d'hôtels à insectes, ...En parler », 6-« J'essaie au maxi d'avoir les bons gestes en priorité le tri des déchets. », 7-« On peut être écocitoyen tous les jours : employer des modes de déplacement doux (vélo, à pied, transports en commun, etc.) trier correctement ses déchets, participer au compostage partagé en ville, et

bien d'autres gestes. », 8-« Un porte parole, montrer, démontrer, écouter, partager les savoirs-faire et savoirs-être ».

Les personnes qui ont répondu au questionnaire donnent des exemples de gestes et de comportements concrets comme les « AMAP », « le compost », « la mise en place d'hôtels à insectes », « le tri des déchets », etc. Ils évoquent également une sorte « d'écologie » dans la relation humaine. L'écocitoyenneté ne serait donc pas seulement une façon de respecter la nature mais de respecter autrui, une sorte d'écologie des relations humaines : « attitude de bienveillance à l'égard d'autrui et de soi-même », « faire aux autres ce que tu aimerais qu'on te fasse dans la même situation et le faire avec tact. » Deux personnes évoquent le fait « d'être à l'écoute », deux autres de « partager ». La troisième hypothèse de l'émergence d'une identité citoyenne à l'intérieur des commissions de quartier serait donc validée à travers ces réponses et ces écocitoyens pourraient même « donner l'exemple », donc permettre l'émergence d'autres identités écocitoyennes.

VII-Selon vous, les commissions de quartier constituent-elles un lieu intéressant pour porter les questions écocitoyennes et en débattre ? Si oui, en quoi et pourquoi ? Avec quelles limites ? Sinon pourquoi ?

Cette septième question permet de tester la troisième hypothèse sur l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier mais également la quatrième puisque les personnes qui répondent s'interrogent aussi sur le rôle des commissions de quartier.

1-« Les commissions de quartier ont un rôle, mais aussi la municipalité par la communication dans les revues locales. Mettre en avant certaines associations qui œuvrent dans le secteur de la préservation de la nature, la culture bio. Les limites pourraient s'instaurer en commission de quartier lors des assemblées plénières. », 2-« Les commissions de quartier sont rarement des lieux de débats : soit on a des réunions (trimestrielles) publiques où il s'agit surtout de recevoir des informations, soit on travaille en petits groupes pour mener des projets, soit on a une grande messe réunissant les 9 commissions où il est difficile de débattre. J'aimerais par exemple que l'on puisse se réunir entre membres de la commission pour discuter des projets (budgets participatifs), de pourquoi pas les réorienter,

les rapprocher... avant de les "voter". J'aimerais aussi que l'on soit associés (à titre consultatif bien sûr) sur l'apparition du nouveau quartier de l'Arsenal qui va accueillir des centaines de nouveaux habitants dans les années qui viennent : quel lien avec notre quartier ? Comment faire en sorte que les équipements (et nous avons tout : mairie annexe, médiathèque, centre social, MJC...) puissent être partagés ? Quels axes de circulation développer pour favoriser ce partage et ces rencontres ?... », 3-« *Cela pourrait être en effet un lieu si les commissions de quartier étaient véritablement de la démocratie participative et non pas un leurre aux alouettes »*, 4-« *Elles permettent de lancer des projets comme les jardins partagés ou le compostage collectif. Les commissions de quartiers ne touchent pas tout le monde loin s'en faut. Les questions de communications sont toujours difficiles.* » 5-« *Oui tout à fait car il faut sensibiliser localement, agir localement. A l'échelle du quartier c'est idéal.* », 6-« *On peut toujours poser des questions écocitoyennes pour une commission de quartier mais au cours de cette réunion ça ne peut être que l'info, mais pas facile d'en débattre du fait du temps alloué et du public, mais par contre ça peut être débattu dans les cafés débats, que nous avons lancé au centre ville.* », 7-« *Oui, nous y avons débattu récemment de l'installation d'un composteur au parc Clémenceau.* », 8-« *Oui si un/des projets écocitoyens sont proposés et qu'un/des groupes de travail se construisent. Dans le cas contraire, la sensibilisation des membres est absolument nécessaire, car en parler est une chose, agir en est une autre.* »

Dans ces réponses, on peut voir émerger une approche critique des commissions de quartier, une personne évoque le fait que « *les commissions de quartiers sont rarement des lieux de débats* » et qu'au final, sur plusieurs thématiques fondamentales, les habitants ne sont pas consultés: l'urbanisme, les équipements et la voirie. Une participante va même jusqu'à dire que les commissions de quartier sont « *un leurre aux alouettes* » ce qui rejoint l'analyse du chercheur Loïc Blondiaux qui affirmait en assemblée plénière, en 2016, à Dijon que « *la démocratie participative est parfois une promesse non tenue* » !

« *Les commissions de quartier ne touchent pas tout le monde loin s'en faut. Les questions de communications sont toujours difficiles.* » écrit un membre de commission de quartier. C'est la quatrième hypothèse qui se trouve ici validée, les commissions de quartier n'auraient donc pas un impact très important sur les habitants et ne concernent qu'une petite partie de la population, les « *supercitoyens* », les autres citoyens étant exclus ou s'excluant eux-mêmes tout simplement en ne participant pas. Cette personne précise bien que c'est bien « *d'une*

question de communication » dont il s'agit et qu'elle est complexe ce qui valide l'ancrage en Sciences de l'Information et de la Communication de cette thèse de doctorat.

VIII-Selon vous, qu'est-ce qui favorise et éventuellement qu'est-ce qui ne favorise pas dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Cette huitième question permet comme la précédente de tester la troisième hypothèse sur l'émergence de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier mais également la quatrième puisque les personnes qui répondent s'interrogent aussi sur le rôle des commissions de quartier.

1-« L'adjoint chargé de chaque commission de quartier devrait inviter une association à présenter ses actions. Lors de ces commissions de quartier il est très difficile de traiter correctement tous les sujets dans un laps de temps donné. Si la commission dure trop longtemps, les gens partent ou ne reviennent plus. », 2-« Déjà le temps imparti durant les réunions. Du coup, un manque de débat. Un exemple : le projet d'éclairage pour les jardins partagés a été rejeté par les membres de la commission. Pourquoi ? 1) parce que les services techniques de la Ville l'ont estimé à 15 000 € alors qu'un devis avait été établi pour 2 400 € 2) ensuite parce que les 2 lignes présentant le projet n'indiquaient pas qu'il s'agissait d'installer un éclairage extérieur pour les lieux de convivialité et ainsi renforcer le rôle des jardins partagés en tant que lieu où se tisse du lien social. Il y a aussi le fait que l'on a trop peu de jeunes. La majorité des membres sont des retraités et je pense que la dynamique écocitoyenne (et la dynamique tout court) peut/doit venir des jeunes générations. », 3-« Ce qui favorise rien pour l'instant comme elles sont organisées. Le débat n'existe pas et à partir qu'un élu les dirige nuit à cette expression car le fait du Co-président est une fumiste blague! », 4-« Les commissions de quartier permettent aux initiatives des citoyens de trouver une voie de réalisation avec le financement participatif et le soutien des services municipaux. Les initiatives écocitoyennes peuvent donc dans ce cadre être accueillies. », 5- « Ce qui favorise c'est que la mairie soit activement écocitoyenne. Ce qui ne favorise pas : c'est le manque d'une base d'infos sur les réalisations précédentes des commissions de quartier. Sur les actions et dispositifs en place. Une cartographie par exemple de la ville pour identifier les

projets réalisés ou les points d'action (jardins partagés, points de compost...) », 6-« Voir la réponse ci-dessus », 7-« Toutes les questions écocitoyennes peuvent y être débattues. Tout dépend si l'assemblée y est sensibilisée. C'est aussi aux habitants de sensibiliser aux questions écocitoyennes en mettant le sujet à la discussion. » 8-« Tout dépend de la sensibilisation, l'implication et la préoccupation personnelle des membres ».

L'obstacle cité par deux fois à l'émergence de l'écocitoyenneté est « *le temps* » mais aussi du fait qu'il y a trop « *peu de jeunes* », « *surtout des retraités* » dans les commissions de quartier. Une participante dit que « *le débat n'existe pas* » et que la co-présidence élu-habitant est une « *fumiste blague* ». Cette co-présidence n'est en effet pas vécue dans toutes les commissions de quartier de la même façon d'après les observations que j'ai pu faire durant les trois années de la mandature 2014-2017, elle dépend essentiellement du caractère de chaque co-président élu ou habitant, de sa présence, de sa capacité à animer une réunion, de sa capacité d'écoute. Deux participants évoquent la « *sensibilisation* » des membres des commissions de quartier indispensable à l'approche des questions écocitoyennes. Là encore, l'émergence de l'écocitoyenneté rencontre des obstacles d'après les membres et les commissions de quartier sont présentées plus comme des dispositifs contrôlés par la municipalité (quatrième hypothèse).

IX-Quel rôle aimeriez-vous éventuellement jouer dans le cadre des commissions de quartier en tant qu'écocitoyen, pour avoir un rôle effectif ? Si aucun rôle pourquoi ?

Cette neuvième question permet encore de tester la troisième hypothèse sur l'identité citoyenne.

1-« Personnellement je préfère laisser la place à une association qui maîtrise parfaitement le sujet. », 2-« J'avoue que j'arrive à un moment où je me dis que c'est beaucoup (trop ?) d'énergie. Pour poursuivre et surtout partager l'écocitoyenneté, c'est dans l'engagement dans des associations, dans les liens avec les proches que je pense m'y retrouver davantage. C'est aussi en expérimentant, à titre personnel, des choix de vie nouveaux : pas d'eau courante ? se chauffer au bois ? ne plus avoir de voiture ? Semer les graines que l'on récolte ? », 3-« Je vous renvoie à ma réponse à la question précédente », 4-

« Il est possible d'utiliser son pouvoir de proposition pour proposer des projets écocitoyens, ou de son droit de vote pour favoriser les projets écocitoyens. Participer à la réalisation des projets écocitoyens sélectionnés par la commission. », 5-« Travailler à la constitution de cette source d'information. Je suis sur la réalisation d'articles par ailleurs.» 6- « Apporter de l'information ponctuelle comme le point qui est à l'ordre du jour de la prochaine commission sur les changements de ramassage des déchets », 7-« Intervenir selon les questions abordées, afin que les décisions prises soient en accord avec mes convictions d'écocitoyenne », 8-« Je ne sais pas ».

Deux participants pensent qu'ils n'ont pas la légitimité ou l'énergie pour jouer un rôle d'écocitoyen dans la commission de quartier. Un autre, au contraire, parle de « *pouvoir de proposition* », « *de droit de vote* », « *de participation* ». Le mot « *information* » est cité par deux fois ce qui atteste du fait que commissions de quartier et dispositif écocitoyen sont bien des dispositifs info-communicationnels. Une seule participante évoque une identité écocitoyenne, en écrivant « *mes convictions d'écocitoyenne* ». A la lumière de ces réponses, la troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne n'est pas validée. Même si les participants au dispositif écocitoyen sont sensibilisés, ils ne sont pas encore prêts à afficher une identité écocitoyenne.

X-Quelles sont les conditions de fonctionnement qui vous paraissent indispensables pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier utile en matière d'écocitoyenneté ?

Pour cette dixième question, on teste encore la troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne et au final un participant évoque la première hypothèse.

1-« Je vais me répéter mais je crois que les associations sont très bien placées pour cela. », 2-« Du temps : pour être informé mais aussi pour échanger, débattre. Moins d'argent : la logique des budgets participatifs nous enferme dans une dynamique de consommation. On peut imaginer des projets à budget zéro. Et du temps à titre personnel ! », 3-« Même réponse », 4-« Il est intéressant de savoir quels sont les projets écocitoyens qui fonctionnent ailleurs. On peut aussi faire remonter les blocages vécus au niveau des citoyens pour la

participation aux opérations écocitoyennes, comme pour l'adoption des pieds d'arbres beaucoup plus compliquée qu'il n'était paru au départ. », 5-« Informer efficacement sur les actions, dispositifs et projets à l'échelle des quartiers (cartographie actualisée annuellement ne serait pas mal) », 6-« Pas d'idées », 7- « J'ai remarqué que les habitants interviennent souvent pour des questions de circulation automobile, de stationnement, en ne pensant qu'à leur petit confort, sans prendre en compte la dimension environnementale et le fait de vivre dans une ville propre et non polluée. », 8-« Comme il y a des personnes qualifiées, des représentants de structures ou d'association, des co-présidents, il pourrait y avoir des membres qualifiés écocitoyens.»

Les réponses sont très hétéroclites. Une remarque est très pertinente parmi toutes ces réponses sur les budgets participatifs et qui contredit la première hypothèse : « *la logique des budgets participatifs nous enferme dans une dynamique de consommation.* ». De nombreux budgets participatifs consistent en un simple achat (toilettes sèches, aires de jeux, radar pédagogique, etc.). Cela vient du fait que ces budgets sont des budgets d'investissement et non pas de fonctionnement. Donc tous les projets participatifs ne rendent pas acteurs dans un « *monde-projet* » comme l'écriture d'un livre, la création d'un jardin partagé, certains s'apparentent à un simple achat, donc un acte de consommation.

Ce questionnaire et son analyse ont été très précieux pour la suite de cette recherche car ils m'ont permis de tester mes premières hypothèses, d'apprendre à formuler des questions en fonction de ces hypothèses, il a préparé le terrain pour les entretiens suivants. La définition de l'écocitoyenneté donnée par les participants est particulièrement intéressante, on retrouve les termes : « *nature* », « *préserver l'environnement* » et « *gestes* ». Comme le questionnaire est anonyme, j'ai pu obtenir des réponses directes et franches et parfois très critiques qui confirment la quatrième hypothèse de l'instrumentalisation des commissions de quartier.

En résumé, cette deuxième partie de thèse a permis de tester la validité des quatre hypothèses à travers des données quantitatives et qualitatives diverses et variées avec une approche très innovante puisque le chercheur est non seulement chercheur mais également élue conseillère municipale de la ville de Dijon, donc un « *chercheur-embarqué* ».

C'est la troisième partie de cette thèse qui permettra d'opérer la discussion des quatre hypothèses, de faire des prolongements analytiques, des mises en perspective et une modélisation de l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier.

PARTIE 3 : PROLONGEMENT ANALYTIQUE, MISE EN PERSPECTIVE ET MODÉLISATION

Cette troisième partie de la thèse de doctorat a pour objectif d'opérer la discussion de la pertinence des hypothèses avancées, compte tenu des éléments empiriques analysés dans la deuxième partie. Puis une étude comparative est menée pour six autres villes de France (Grenoble, Rennes, Metz, Strasbourg, Paris, Montreuil). Le niveau départemental (Côte d'or) et régional (Bourgogne Franche-Comté) sont également évoqués. Enfin, il s'agit de produire dans cette dernière partie de la thèse des connaissances sur le processus de Sciences de l'Information et de la Communication analysé.

1. Discussion des hypothèses

Ce chapitre est construit de la façon suivante : il a consisté à aller « *chercher* » dans les données de terrains les éléments qui confirmaient ou infirmaient les différentes hypothèses et ensuite de faire apparaître une synthèse de ces différents éléments issus de la partie 2 de la thèse.

Première hypothèse : les budgets participatifs (le citoyen-acteur)

La première hypothèse de cette hypothèse est la suivante : la démocratie participative permet à travers les budgets participatifs aux habitants de passer du statut de « *citoyen-spectateur* » à celui de « *citoyen-acteur* », ce qui peut favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté (par exemple avec les jardins partagés).

Les budgets participatifs rendent les citoyens acteurs de leur quartier à condition que le budget ne soit pas dédié à un simple achat mais qu'il implique les citoyens dans une véritable dynamique de projet qui crée du lien social. Les jardins partagés sont le meilleur exemple de projet qui permet aux citoyens de s'impliquer véritablement avec un accompagnement durant

toute la création du projet par les élus, les techniciens, les associations environnementales et les structures de quartier et à la clef la création d'une association d'habitants autonome pour le fonctionnement du jardin partagé. Observer de façon participante durant quatre années la mise en œuvre des budgets participatifs m'a permis de retrouver la pédagogie du projet que je connaissais déjà dans l'exercice de mon métier d'enseignante en lycée agricole puisque j'ai accompagné des centaines de projets en communication pendant mes 20 premières années de carrière. Et cela permet aussi de constater l'efficacité de la communication engageante par rapport à la communication persuasive. Permettre aux citoyens de s'impliquer dans des projets sur l'espace public, c'est leur donner une autonomie, un espace de liberté pour pouvoir faire consensus dans un espace public, au sens habermassien. Quelle est leur motivation au départ ? Quelles sont leurs attentes ? C'est aussi à partir de ces questionnements que l'on découvre l'état de satisfaction d'un citoyen après un engagement qu'il soit long (3 années dans une commission de quartier) ou simplement ponctuel (sur un projet de budget participatif).

Deuxième hypothèse : les dispositifs écocitoyens

La deuxième hypothèse de cette thèse est la suivante : il est plus difficile de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet concret écocitoyen.

Tous les acteurs des commissions de quartier s'accordent à dire que rien ne remplace la rencontre dans le réel et que la communication numérique ne peut pas remplacer la communication directe. De plus, la communication numérique établit encore une fracture entre les générations, ceux qui maîtrisent l'outil et ceux qui ne le maîtrisent pas. Certains citoyens peuvent même penser que la communication numérique est une sorte d'alibi de communication purement stratégique. L'outil facilite mais il n'est pas pour autant source de consensus et de naissance d'un espace public apaisé. Dans les commissions de quartier de Dijon, sur la mandature 2014-2017, il est possible de proposer des budgets mais pas de voter pour les budgets, c'est la commission de quartier qui au final garde la main. Il serait intéressant de se pencher sur cette question d'utilisation de l'outil numérique pour le choix des budgets dans d'autres villes de France. Par ailleurs, pour revenir au dispositif numérique

écocitoyen, pourquoi n'a-t-il pas suscité d'engouement au final ? Pourquoi les citoyens n'ont pas eu de volonté de mettre en ligne leurs écrits ? Alors que des projets d'écriture de livre sur la mémoire des quartiers ont été menés avec succès par ailleurs. Peut-être que l'outil numérique ouvre finalement sur un espace vide : le site internet, le blog, la plateforme ne sont jamais réellement finis, ils sont toujours en construction. Ce n'est pas comme un projet ponctuel de création de panneaux ou d'écriture d'un livre sur la mémoire d'un quartier.

Troisième Hypothèse : identité écocitoyenne

La troisième hypothèse de cette thèse est que les acteurs des commissions de quartiers sont en quête d'identité écocitoyenne, leurs représentations, leurs comportements changent.

Cette troisième hypothèse permet de tirer des connaissances sur les termes : « *écocitoyen* » et « *écocitoyenneté* » à partir des différentes représentations des acteurs de la démocratie locale. On se rend compte, à partir des réponses, que les représentations à propos de ces termes diffèrent en fonction du degré d'engagement vis-à-vis de l'environnement et du positionnement dans la commission de quartier (élu, technicien, habitant, représentant de structure ou d'association). Certains nient même la pertinence de ces termes, et pourtant ce sont des personnes très engagées dans la protection de l'environnement. Ils n'ont peut être pas envie tout simplement d'être « *enfermés* » dans un terme, c'est-à-dire étiquetés comme le « *citoyen spécialiste de l'écologie* ». En ce qui concerne le fait que les citoyens soient « *en quête de* », donc « *à la recherche de* », ce n'est pas vraiment validé par les différentes réponses des acteurs de la démocratie locale. Plutôt qu'être « *tirés vers* », ils sont « *poussés par* » notamment la famille, l'éducation, les médias, ou tout simplement mis face à la réalité de la dégradation de l'environnement et donc le processus de prise de conscience est issu d'une maturation qui a opéré pendant des années avant d'éclorre, comme finalement, dans la nature, les végétaux qui d'abord sont sous forme de graines avant d'apparaître en surface et de montrer leur feuilles et éventuellement leurs fleurs.

Quatrième hypothèse : instrumentalisation des commissions de quartier

La quatrième hypothèse de cette thèse de doctorat est que les commissions de quartier ont l'image d'être davantage aux services des élus et des techniciens que des citoyens et leurs actions sur le terrain peuvent sembler limitées, elles ne concernent qu'un nombre d'habitants restreint.

Dans les médias ou la communication de la Mairie qui est dans une communication plutôt stratégique et pas très critique, l'image qui est donnée est plutôt celle du consensus, d'un espace public idéal où l'on « travaille » ensemble. Chez les acteurs des commissions de quartier, on voit poindre parfois des critiques vis-à-vis des dispositifs qui seraient accusés de n'être au final qu'un « *affichage* », où la main mise des élus et des techniciens est importante. Et c'est au final, à la fin des entretiens que les acteurs sont le plus critiques, quand ils trouvent un espace de liberté de parole. Et même si l'on sent chez certains techniciens la volonté de faire changer les choses, certains élus ne sont pas prêts à s'effacer, à laisser les commissions de quartier fonctionner sans eux comme dans les conseils citoyens des quartiers « *politique de la ville* ». Le changement implique toujours des réticences, des peurs et parfois, on préfère s'accrocher à des dispositifs qui sont plus ou moins satisfaisants mais qui fonctionnent et ne créent pas trop de problèmes plutôt que de faire une réelle « *révolution* ». Peut-être que « *la révolution* » devrait venir du national, d'une nouvelle loi qui remplacerait la loi Vaillant. A Dijon, on reste dans les commissions de quartier pour l'instant sur une démocratie de proximité avec des projets dit « *géraniums* » qui ne causent pas de gros problèmes et les grands projets restent inaccessibles aux habitants, ils sont informés certes (par exemple pour la Cité de la Gastronomie), mais pas impliqués pour co-construire de très grands projets... Peut être faudrait-il que les citoyens soient davantage présents dans les instances des différents conseils d'administration des organismes locaux et aient davantage leur mot à dire. Une présence par tirage au sort dans le conseil municipal, donc une entrée par la porte de la démocratie représentative pour vraiment avoir leur mot à dire.

Cette synthèse des hypothèses permet de constater que les différentes hypothèses sont globalement validées par les différentes données. Pour la première, les budgets participatifs sont incontestablement un moyen de rendre les citoyens plus acteurs et ils favorisent l'émergence de l'écocitoyenneté. Pour la deuxième, elle est également confirmée par la

« *recherche-action* » sur le dispositif numérique écocitoyen qui n'a pas autant mobilisé qu'un projet de jardin partagé par exemple, mais la porte n'est pas fermée et rien ne dit que les deux types d'approches ne seront pas complémentaires, dans les années à venir. Pour la troisième hypothèse, c'est celle qui est la plus délicate à confirmer, elle est en même temps le cœur de cette thèse puisque l'on plonge dans le concept d' « *écocitoyenneté* ». Il est probable que nous soyons au tournant, à la naissance d'une « *prise de conscience* » et peut-être faudra-t-il attendre encore quelques années pour voir cette écocitoyenneté s'affirmer davantage dans les commissions de quartier ou les futurs dispositifs de la démocratie locale, car qui sait, dans 20 ou 40 ans si les commissions de quartier existeront encore ? La quatrième hypothèse est validée dans les entretiens et le questionnaire avec les différents acteurs, surtout quand leur parole est libre, les médias et la communication de la Mairie en revanche ne donnent pas cette image-là des commissions de quartier, ils en donnent une image beaucoup plus « *lisse* ».

Il reste pour donner à cette thèse un caractère moins local et trop centré sur l'exemple dijonnais à s'intéresser à des exemples de dispositifs de la démocratie locale, dans d'autres villes, afin de tester les hypothèses à travers un questionnaire envoyé à six élus de six différentes villes de France.

2. Comparaison avec d'autres villes de France, le département de la Côte d'or, la Région Bourgogne Franche-Comté

Voici tout d'abord la présentation des dispositifs de démocratie participative de ces six villes de France qui me permettent de faire une comparaison par rapport à la ville de Dijon. La ville de Dijon comptait d'après l'INSEE, en janvier 2018, 159 168 habitants et la Métropole, en 2015, 251650 habitants. Toutes les villes choisies ont des populations équivalentes à Dijon ou ont davantage d'habitants, seule la ville de Montreuil compte moins d'habitants. Pour rappel, les budgets participatifs de Dijon mis en place en 2008 atteignent 360 000 euros par an.

2.1 Exemple de six villes de France : Grenoble, Rennes, Metz, Strasbourg, Paris, Montreuil.

J'ai fait le choix de m'intéresser à des villes pour lesquelles j'avais eu un contact direct avec le service démocratie locale ou un ou une élu(e) à la démocratie locale, donc par commodité d'accès au terrain. J'ai fait deux déplacements, un premier en juin 2016, à Metz lors d'une rencontre du réseau Grand Est de la démocratie locale et un deuxième à Rennes, en octobre 2017, lors d'une Rencontre Nationale sur les budgets participatifs.

2.1.1 Présentation des dispositifs à partir de documents écrits¹⁵⁹ récupérés lors de mes déplacements ou issus des sites internet

La ville de Grenoble

Grenoble compte 163 625 897 habitants (source : INSEE, 2017) et est dirigée, depuis l'élection de 2014, par un Maire écologiste, Eric Piolle. Grenoble est également une Métropole qui rassemble 49 communes et 432 916 habitants (INSEE, 2010).

Le site internet www.grenoble.fr permet de découvrir les dispositifs de la démocratie locale ainsi qu'une petite vidéo très pédagogique. L'adjoint à la démocratie locale a mené une refondation de la démocratie locale à Grenoble à travers des assises citoyennes, sachant que Grenoble est une ville historique pour la participation, puisque déjà en 1936 naît la première Union de quartier, puis en 1964, les GAM (groupements d'actions municipaux), et en 2009 une Charte de la démocratie locale est votée.

Voici l'architecture du site internet de la Ville de Grenoble, consulté en janvier 2018 :

- *« Refondation de la démocratie locale »*
- *Assises Citoyennes*

¹⁵⁹ Lors de mes déplacements, je récupérais de façon méthodique tous les documents concernant les dispositifs de démocratie participative des villes : magazine officiel de la ville, plaquette de présentation des conseils de quartier et budgets participatifs, livret sur les conseils de quartier, etc.

- - *Acte 1 des Assises citoyennes - 7 et 8 novembre 2014*
- - *Acte 2 des Assises citoyennes - 23 janvier 2016*
- - *Acte 3 des Assises citoyennes - Place aux Jeunes - 20-23 septembre 2017*
- *Les Conseils Citoyens Indépendants*
- *Conseil Consultatif des Résidents Etrangers Grenoblois*
- *Budget participatif*
- *Fonds de participation des habitants*
- *Interpellation et votation d'initiative citoyenne"¹⁶⁰*

Le budget participatif est de 800 000 euros par an, alors que celui de Dijon est de 360 000 euros par an.

« Du 13 mars au 17 avril 2017, les Grenoblois ont déposé leurs idées pour transformer la ville : 118 projets ont été déposés, 106 ont été publiés (car répondant aux critères d'éligibilité). Le 13 mai 2017 une pré-sélection de 32 projets a été réalisée lors de la Ruche par près de 900 habitants ! A l'issue de l'instruction, ce sont 25 projets qui ont été proposés au vote des Grenoblois du 10 au 14 octobre. Sur ces 25 projets, 1 gros projet et 8 petits projets sont les lauréats finaux. » (source : site interne de la ville de Grenoble)

L'équivalent des commissions de quartier de Dijon ce sont les conseils citoyens indépendants, ils ont été mis en place en 2015 :

« Entre avril et mai, la Ville de Grenoble a lancé une campagne de mobilisation pour inviter les Grenoblois à se porter volontaires. Ce sont près de 400 citoyens qui ont répondu favorablement à cet appel. Le tirage au sort public a eu lieu le 4 juin et a permis de désigner 10 hommes et 10 femmes par Conseil Citoyen Indépendant.

¹⁶⁰ En mai 2018, le tribunal administratif remet en cause ce droit octroyé par la Mairie de Grenoble car il est considéré en contradiction avec le code des collectivités territoriales.

En parallèle, un tirage au sort sur listes électorales se déroule depuis le début du mois de mai. Il doit permettre de désigner également 10 hommes et 10 femmes par Conseil Citoyen Indépendant. »

Grenoble est découpée en sept quartiers et chaque conseil citoyen indépendant est donc composé de 40 habitants, dont sont exclus au final les élus. La ville de Grenoble a donc fait le choix d'appliquer la loi de 2014 sur la mise en place des conseils citoyens dans tous les quartiers de la ville et pas seulement ceux désignés comme « *politique de la ville* ».

Les budgets participatifs sont présentés devant tous les habitants volontaires (la Ruche) et tous les grenoblois ont le droit de voter.

Par rapport à Dijon, Grenoble dispose d'un Conseil Consultatif des Résidents étrangers (créé en 1999), d'un fonds de participation des habitants pour les habitants et les associations (800 euros par projet) et d'un organe d'interpellation et votation d'initiative citoyenne. Si la pétition atteint 2000 signatures, elle est consultée par le conseil municipal, si elle atteint 20 000 signatures, elle est adoptée directement (ce dispositif a été remis en cause en mai 2018 par le tribunal administratif).

Voici quelques approches critiques de la démocratie participative à Grenoble :

Tout d'abord, celles issues d'un site internet¹⁶¹, sachant qu'il faudrait savoir qui se « *cache* » derrière ce site qui se présente comme un collectif de citoyens grenoblois et de militants qui souhaitent que la ville change...

Le 6 décembre 2017, le collectif publie des critiques assez virulentes sur la démocratie locale à Grenoble :

Les conseils citoyens seraient, d'après eux, constitués essentiellement de militants rouges et verts et les budgets participatifs n'attireraient pas les foules, au final, pour les grands projets, les habitants sont exclus et seulement consultés pour des décisions sans grande importance :

« Pour sa troisième édition en 2017, le budget participatif n'a guère attiré les foules. révèle Place Gre'Net : six mille votants étaient venus en 2016. Ils n'étaient que 3 500 en

¹⁶¹ <http://grenoble-le-changement.fr/>

2017. « À croire que l'invention a quelques ratés. » ajoute le site d'information en ligne. Plus que ça. Les grenoblois ont bien compris qu'on les faisait voter pour permettre à la municipalité de répondre « non » à tout ce qu'elle ne veut pas faire : l'entretien courant des rues et des places, l'embellissement, la propreté ... réaliser un jeu sur une place, des bancs ailleurs devient le résultat d'un vote. Un battage médiatique pour choisir des tables de ping-pong...»

Cette vision semble un peu caricaturale mais de façon générale les villes associent assez peu les habitants sur leurs grands projets, peut-être par peur de recours devant des tribunaux administratifs qui pourraient ralentir les travaux. Et en cela les élus et la techno-structure semblent assez d'accord pour s'en tenir au minimum obligatoire en termes de consultations pour les grands projets d'urbanisme.

Dans le journal Libération¹⁶², le journaliste correspondant à Grenoble, François Carrel recueille des témoignages lors d'une rencontre entre le Maire Eric Piolle et des sportifs du quartier de la Villeneuve :

«On a participé à une grande concertation, explique un judoka. Or le projet ne correspond en rien à ce qu'on avait dit. Monsieur le maire, c'est une promesse de votre campagne : "Les projets se forgent avec les habitants." On espère que ça va être une réalité.»

Et Eric Piolle répond, ce soir-là :

«On n'a pas de réponses toutes faites. Construire ensemble, cela veut dire aussi qu'on doit sortir de la revendication. Ce qui est lancé ne peut pas être arrêté ; les tennis à 12 millions, c'est fait, c'est la vie. Maintenant, on doit tout mettre sur la table. Nos contraintes ? On a moins de sous, en investissement comme en fonctionnement. On ne réglera pas tout, on doit avoir de l'humilité. On doit reposer les questions, repenser la mutualisation des équipements de toute la ville, dans la transparence et l'équité. On a un gros boulot devant nous.»

¹⁶² « A Grenoble, un maire vert face au mur du réel », François Carrel, Journal Libération du 12/04/2015.

Il évoque donc des valeurs : « *l'humilité* », « *la transparence* » et « *l'équité* » tout en rappelant le principe de réalité : « *on a moins de sous* ».

Le Cahier d'éducation politique philosophique et spirituelle, « *Citoyens* » d'octobre 2016, consacre neuf pages à Grenoble, municipalité verte et il est rappelé que l'action des élus provoque des opinions contrastées, que les quartiers réputés difficiles réservent parfois des surprises et que Grenoble pourrait être bien au final une vitrine de l'invention.

Dans ce cahier, une association est notamment présentée : « *Un toit pour tous* », dont l'objectif principal est l'insertion par le logement. Ce qui permet de voir apparaître dans le champ de la démocratie participative ces personnes dites « *invisibles* » qui d'habitude ne sont pas mises en avant. D'ailleurs, l'adjoint à la démocratie locale de Grenoble s'était rendu aux Rencontres Nationales des budgets participatifs de Rennes, en octobre 2017, accompagné par des citoyens de cette association et avait évoqué le fait que d'habitude, ce sont toujours les mêmes citoyens (les TLM) qui sont mis en avant et que cette fois, que des personnes que l'on ne voit pas d'habitude sur l'espace public soient mis en avant était une belle avancée démocratique.

En comparaison à Dijon, la ville de Grenoble a un passé plus important en matière de démocratie participative (premières Unions de quartier en 1936), des budgets participatifs plus conséquents (800 000 euros, donc plus de deux fois plus). Elle a fait le choix de ne plus avoir d'élus dans les conseils de quartier. Son dispositif d'interpellation et votation citoyenne était très innovant mais il a été rejeté par le tribunal administratif. On pourrait s'attendre à ce que l'écocitoyenneté soit mise en avant dans une ville dont le Maire est écologiste mais ce n'est pas forcément le cas. En tous cas, le terme écocitoyen n'est pas particulièrement mis en avant dans les documents relatifs à la démocratie participative.

La ville de Rennes

La ville de Rennes est dirigée depuis 2014 par la Mairesse socialiste Nathalie Appéré. Elle compte 213 454 habitants et la Métropole 432 885 habitants et 43 communes (source INSEE, 2014).

Les principales informations concernant la démocratie locale à Rennes se trouvent sur le site internet la fabrique citoyenne¹⁶³ et dans la charte rennaise de la démocratie locale votée par le conseil municipal, en mars 2015.

Nathalie Appéré signe un édito dans la charte de la démocratie locale :

« Les Rennaises et les Rennais pourront dorénavant prendre une place nouvelle dans les assemblées et les conseils de quartier. Décider d'une partie des investissements de la Ville. Donner leurs avis lors de votations. Demander l'inscription d'une question à l'ordre du jour du Conseil municipal. Saisir un médiateur... Les élus, par la légitimité du suffrage universel, continueront à définir l'intérêt général. C'est notre responsabilité. Mais, à tous les niveaux, en amont et en aval des décisions, l'expertise d'usage et les initiatives citoyennes, qui participent à l'intérêt commun, deviennent les moteurs d'une action municipale plus juste et plus efficace. Ce renouveau démocratique que beaucoup espéraient, que certains peuvent craindre encore, Rennes l'engage pour vous, avec vous. Maintenant. »

Nathalie Appéré utilise dans cet édito des éléments de langage comme « *expertise d'usage* », « *intérêt commun* », « *renouveau démocratique* ». Le « *avec vous* » fait penser au slogan de la campagne municipale de Dijon du Maire de Dijon, François Rebsamen : « *Dijon avec vous* ».

Cinq principes fondateurs sont rappelés dans la Charte : « *l'éthique* », « *la transparence* », « *l'égalité* », « *le respect* » et les différents niveaux de participation : « *l'information* », « *la consultation* », « *la concertation* », « *la co-construction* ».

Le conseil de quartier (équivalent des commissions de quartier de Dijon) est composé d'un collège d'habitants avec 50 % de volontaires tirés au sort et 50 % de tirage au sort à partir des adresses du quartier, un collège d'acteurs du quartier (associations, collectifs, acteurs économiques). Les élus, les bailleurs sociaux, les représentants des institutions publiques. Ensuite chaque conseil de quartier peut s'organiser en commissions thématiques, territoriales ou groupes de travail. Comme à Dijon, il existe une co-présidence élu-habitant. Rennes a été divisée en sept quartiers : Hôtel de ville, Centre, ouest, sud-ouest, nord-ouest, sud-est, nord-est.

¹⁶³ <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/>

Différentes modalités d'interpellation et de consultation ont été mises en place : un temps spécifique pour les questions du public en conseil municipal (la demande doit parvenir 12 h avant le conseil), une interpellation du conseil municipal (à partir de 1000 signatures), une votation à l'initiative de la ville, une mission d'expertise citoyenne.

Pour le budget participatif, Rennes a choisi de dédier 5 % du budget d'investissement de la ville (soit 3.5 millions d'euros). Un comité de suivi composé d'élus, de témoins et de délégués des conseils de quartier est chargé de suivre la procédure divisée en plusieurs étapes :

- « *Recueil des projets*
- *Etude financière et technique des projets*
- *Avis des instances participatives*
- *Choix des projets à soumettre aux Rennais*
- *Les projets sélectionnés sont soumis à un vote des Rennais »*

Etudions à présent le hors série de septembre 2017 du magazine d'information municipale « *Les Rennais* ». De même que Dijon, Rennes a édité, en 2017, un petit livret et les entrées principales du livret étaient :

- « *Rennes verte et bleue, une seconde nature*
- *Vivre la ville au cœur battant des quartiers*
- *Le centre-ville, un cœur battant et habité*
- *Le patrimoine, un trésor commun à partager*
- *Les lieux d'études et de travail, espaces à réinventer »*

On retrouve dans ce livret, le même type de communication que celui édité à Dijon pour la fin de la mandature 2014-2017. C'est une communication stratégique de collectivité territoriale qui présente une image assez « *lisse* » de la démocratie participative avec des photographies de réalisations concrètes dans les quartiers et d'habitants impliqués. La différence entre les deux approches est peut être le fait que Dijon met davantage en avant les citoyens en réservant un vingtaine de pages à des portraits de membres de commissions de quartier et que dans le livret de Dijon l'écocitoyenneté est davantage mise en avant alors que Rennes titre plutôt sur « *Rennes ville verte et bleue, une seconde nature* ». Rennes reste plus centrée sur l'espace que sur l'identité écocitoyenne des acteurs de la démocratie locale. Le fait que cette

approche écocitoyenne soit scandée par l'élue Europe Ecologie Les Verts à la démocratie locale Sandrine Hily, à Dijon, depuis le début de la mandature 2014, explique peut être cette différence...

J'ai participé, en tant que conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale de Dijon, en octobre 2017, aux Rencontres Nationales sur les budgets participatifs, à Rennes, avec Madame F et Madame H du service démocratie locale.

Sur le site internet de la démocratie participative à Rennes¹⁶⁴, l'événement est évoqué ainsi que l'organisation des prochaines rencontres des budgets participatifs à Montreuil :

« La mise en commun des différentes pratiques, les apports des expériences de chacun permet de faire évoluer les pratiques. Les problématiques issues de la mise en place d'un budget participatif sont nombreuses : qui peut déposer un projet ? Comment vote-t-on ? Comment équilibrer la répartition des projets lauréats entre les différents quartiers ? Comment mobiliser les compétences des services ? Quels sont les délais d'instructions, de réalisation des projets ? Des questionnements légitimes qui permettent de faire évoluer et d'améliorer le dispositif vers un budget participatif représentatif des attentes du plus grand nombre : élus, services municipaux, porteurs de projets...Rennes passe le flambeau à Montreuil qui accueillera les 3^e Rencontres nationales des budgets participatifs à l'automne 2018 ».

Ce déplacement à Rennes fut pour moi une formidable d'occasion de pouvoir échanger et de mutualiser, avec les élus d'autres communes, métropoles, départements, régions, les expériences menées localement. Ces déplacements extérieurs sont des moments privilégiés pour les élus. En effet, ils permettent d'évaluer les politiques, d'étudier de nouvelles pistes pour améliorer l'existant et d'avoir une vision large de l'avancée des politiques publiques. Pour ma part, à la fois élue et chercheur, ces rencontres ont été une véritable source d'inspiration pour mes réflexions sur cette thématique des budgets participatifs.

¹⁶⁴ www.lafabriquecitoyenne.fr

Ce qui m'a le plus interpellée lors de ces rencontres, c'est la nécessité de passer à l'échelle Métropolitaine rappelée par Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS au laboratoire Arènes (UMR 6051), titulaire de la chaire "Territoires et mutations de l'action publique" (TMAP) de Sciences Po Rennes. Je n'ai pas trouvé, à part Paris, de Métropole ayant une action véritable, à l'échelle métropolitaine. Pourtant ces Métropoles se présentent parfois comme des « *communautés de destin* », mais pour ce qui est du destin démocratique, elles semblent en retard...

Les assises citoyennes nationales, janvier 2018, émission de France Inter en direct de Rennes

Le 19 janvier 2018, l'émission matinale de France Inter a eu lieu en public et en direct du Couvent des Jacobins de Rennes. Nicolas Demorand et toute l'équipe de la matinale de France Inter s'étaient installés dans la Nef du Couvent des Jacobins pour une matinale spéciale autour de la citoyenneté et du vivre-ensemble, avec des reportages et des invités : Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Jean-Louis Bianco, Président de l'Observatoire de la Laïcité. Des citoyens sont d'ailleurs intervenus en direct pour interpellier la Mairesse à propos d'une réalisation urbaine qui leur a répondu en direct et la matinale a failli être suspendue ce jour-là.

Plus de 20 conférences sur la citoyenneté ont été organisées sur différentes thématiques :

- « *Face à la montée des communautarismes, quelle laïcité ?* »
- *Le modèle économique et social français est-il enviable ?*
- *La culture joue-t-elle son rôle au service du vivre ensemble ?*
- *Le sport, un outil au service de la citoyenneté ?*
- *Qu'est-ce qu'une politique citoyenne face à l'afflux de migrants ?*
- *Vivre ensemble, valides et personnes en situation de handicap »*

Et plusieurs animations ont occupé les différents espaces du Couvent des Jacobins pendant les deux jours de l'événement, avec des réunions d'associations, des actions à destination du grand public, des expositions, etc.

Rennes a montré son leadership en matière de démocratie participative ces dernières années, par le choix d'un budget à hauteur de 3,5 millions d'euros (soit 5% de son budget d'investissement) et l'organisation d'événements nationaux comme les rencontres nationales

des budgets participatifs ou les assises citoyennes nationales, sa dynamique en ce qui concerne le renouveau démocratique.

En comparaison à Dijon, la ville de Rennes a surtout un montant de budget participatif colossal, 3,5 millions d'euros ! Elle a connu une grande stabilité politique avec son Maire socialiste Edmond Hervé de 1977 à 2008, ce qui peut expliquer aussi l'appétence de cette ville pour la démocratie participative. Une charte rennaise de la démocratie locale a été votée en 2015, donc du point de vue symbolique et éthique, c'est un grand pas en avant. L'écocitoyenneté n'est pas évoquée directement mais Rennes est présentée dans les documents comme une ville verte et bleue (une référence aux trames écologiques vertes et bleues).

La ville de Metz

La ville de Metz comptait 117 619 habitants en 2014 (source INSEE) et la Métropole 221 800 habitants en 2013 (source INSEE).

Le service démocratie locale rappelle dans ses documents de communication de 2015 les objectifs principaux de sa démocratie participative :

- *« Ouvrir des espaces de rencontre et de discussion entre l'ensemble des acteurs de la ville (habitants, sévices, élus)*
- *Inciter les Messins à participer à la gestion collective de leur cité, recueillir leurs expertise d'usage afin d'enrichir la décision politique*
- *Servir l'intérêt général*
- *Travailler avec l'ensemble des services de la collectivité et les citoyens pour réaliser leurs idées*
- *Informers et concerter la population sur l'ensemble des projets prévus ou en œuvre sur leur territoire »*

En 2015, Metz affiche encore dans ses documents de communication des chiffres clés :

- « 312 rencontres avec les habitants
- 91 concertations urbaines
- 664 habitants membres des Comités de quartier
- 91 projets réalisés avec les habitants
- 19 événements organisés pour les habitants (cafés citoyens, murs des libertés, fêtes de quartier, accueil des nouveaux arrivants, etc.) »

Elle est dotée comme la plupart des villes de budgets participatifs qui en 2016 atteignait 900 000 euros, soit 7,5 euros par habitants.¹⁶⁵

Mais d'autres dispositifs de démocratie participative ont été également mis en place comme le conseil municipal des enfants, celui des seniors, de la culture et des parents. Et plus original : le Conseil Economique et Social Local a vu le jour le 30 janvier 2009. Il rassemble des citoyens engagés dans la vie de la cité (militants syndicaux, membres d'associations, chefs d'entreprises) ou des représentants mandatés des catégories socioprofessionnelles. On retrouve habituellement ces conseils économiques et sociaux surtout dans les Métropoles et les Régions.

Metz mag, le magazine de la ville de Metz a publié en mai-juin 2016 un dossier sur « *la nature en ville* » et on ressent à travers ces 10 pages d'article l'intérêt que porte la ville de Metz pour l'écologie urbaine. La mémoire de Jean-Marie Pelt qui fut adjoint au Maire de Metz et qui présidait l'Institut Européen d'Écologie, une association de recherche et de promotion de l'écologie notamment en milieu urbain, est toujours présente. L'association « *Connaître et Protéger la Nature les COQUELICOTS* » semble également très active avec un Espace Naturel Pédagogique et Convivial (8300m² avec potager, verger, bois, mare, rucher, prairie, etc.) et un Espace Associatif Ecocitoyen (360m² avec ludo-bibliothèque, labo-sciences, cuisine, etc.).

Le service démocratie locale de la ville de Metz et l'adjoint à la démocratie locale ont organisé les 10 et 11 juin 2016 le « *Printemps des citoyens* ». Le vendredi 10 juin une conférence débat a eu lieu avec l'écrivain Alexandre Jardin. Puis le samedi 11 juin, une

¹⁶⁵ <https://lesbudgetsparticipatifs.fr>

rencontre-débat avec Tristan Rechid, membre du conseil des Sages de la Ville de Saillans (Drôme), Tatiana Jarzabek présentatrice de l'émission « *Le fil d'actu* », Jo Spiegel, Maire de la ville de Kingersheim et Alexandra Gérard, membre du comité de quartier du centre-ville de Metz. Plusieurs animations, des cafés citoyens ont eu lieu l'après-midi et les journées ont été clôturées par un concert.

Metz est à la tête d'un réseau Grand Est rassemblant une quarantaine de villes du grand est dont l'objectif est d'échanger entre praticiens de la démocratie participative sur ce qui fonctionne ou pas comme dispositifs et pratiques.

En comparaison à Dijon, Metz dispose également d'un budget participatif plus conséquent (900 000 euros). C'est également une ville très dynamique du point de vue de la participation avec un adjoint à la démocratie locale très actif et qui a pris la tête du Réseau Grand Est de la démocratie locale. Le terme d'écocitoyenneté n'est pas très utilisé dans les dispositifs de démocratie participative mais l'esprit écocitoyen est là et Jean-Marie Pelt a contribué à cette promotion de l'écologie dans sa ville.

La ville de Strasbourg

La ville de Strasbourg comptait 276 170 habitants en 2014 (source INSEE) et 484157 habitants pour la Métropole. Son Maire est Roland Ries et c'est son 3eme mandat pour la période 2014-2020.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place comme dans toutes les autres villes de taille égale comme le conseil de développement de l'Eurométropole, les 10 conseils de quartier, les conseils citoyens, le conseil des résidents-es étrangers-ères, les ateliers territoriaux des partenaires, le conseil des jeunes. En revanche, Strasbourg n'a pas mis en place de budgets participatifs et a mené, en 2017, une réflexion à cet égard, elle souhaite une refonte de la démocratie locale à travers un pacte de démocratie locale. Les principaux thèmes de réflexions de ce pacte de démocratie locale sont :

« 1. Budget Participatif

2. *Mobilisations citoyennes : Pétitions, interpellations citoyennes...*
3. *Gestion collaborative des espaces et équipements publics*
4. *E-démocratie*
5. *Aller au contact des habitants-es*
6. *« Les citoyens volontaires » ? « Le service citoyen ? »*
7. *Open data / Big data*
8. *Lieux participatifs et contributifs citoyens (tiers lieu) ; réflexion prospective*
9. *Quelle place pour les instances de démocratie locale ?*
10. *Le vivre ensemble à Strasbourg*
11. *Les valeurs de la démocratie locale*
12. *La démocratie européenne à Strasbourg »*

Dans un article publié en 2017 dans Rue 89 Strasbourg¹⁶⁶, l'adjointe à la démocratie locale rappelle que souvent dans les instances participatives, on retrouve toujours les mêmes citoyens :

« Strasbourg dispose pourtant déjà d'instances de concertation. Outre les consultations sur des dossiers spécifiques (renouvellement urbain, extensions du tramway, parc naturel urbain, réaménagement des quais...), la ville dispose d'une dizaine de conseils de quartier, d'un conseil des résidents étrangers et l'Eurométropole a un conseil de développement. Pour autant, elle reproche à ces instances de mobiliser les TLM, c'est à dire « toujours les mêmes. »

¹⁶⁶ <https://www.rue89strasbourg.com/>

Pour mettre en place ces budgets participatifs, Strasbourg s'appuie sur les expériences de Paris, Rennes et Metz. Et lors de la semaine européenne de la démocratie locale, en novembre 2017, quelques pistes étaient proposées :

- « *Budget d'investissement allant progressivement jusqu'à 5 %*
- *Budget à l'échelle de la ville et non par quartier*
- *Finalité d'intérêt général (réalisation d'une charte des projets budget participatif)*
- *Accompagnement au montage de projets par les services municipaux*
- *Pré-hiérarchisation des projets par internet puis vote physique »*

En comparaison à Dijon, Strasbourg a un peu de retard pour les budgets participatifs, mais elle affiche un objectif d'atteindre progressivement les 5 %. Elle semble mettre en avant son appétence pour le numérique : e-démocratie, open data/Big data. Là encore, pas d'écocitoyenneté évoquée explicitement dans les documents de la démocratie participative.

La ville de Montreuil

La ville de Montreuil comptait 104 748 habitants en 2014 (source INSEE), une ville qui a eu pour Mairesse l'écologiste Dominique Voynet de 2008 à 2014 puis pour Maire Patrick Bessac, communiste, depuis 2014.

Montreuil n'a pas attendu la loi Vaillant de 2002 et depuis 1994, 14 conseils de quartier sont en place dans la ville, ils sont gérés de façon autonome par les habitants et définis sur le site de la ville de Montreuil¹⁶⁷ comme :

« -Des lieux de débats et de projets sur tous les sujets touchant à la vie locale : ils sont compétents pour émettre des avis et propositions dans le but de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement du lien social dans chaque quartier de la ville.

¹⁶⁷ <http://www.montreuil.fr/>

-Un Relais entre les citoyens et la ville : ils constituent un intermédiaire important qui peut enrichir par ses réflexions et préconisations les décisions prises par la ville et ses élu-es.

-Une Autorité consultative : ils permettent à la municipalité d'être à l'écoute des habitants au quotidien. »

Les budgets participatifs ont été mis en place à partir de 2015 et ont fait l'objet d'un article dans le journal l'Humanité¹⁶⁸ où le Maire a été interrogé à ce propos :

« Au total, 364 projets ont été déposés, contre 287 lors de la première édition, en 2015 », se félicite Patrice Bessac, maire PCF de Montreuil, convaincu que le budget participatif est « un levier » pour faire émerger dans la politique municipale « une vision plus quotidienne, plus simple, plus ancrée dans la vie associative des différents quartiers ».

Patrice Bessac fait l'éloge de ces budgets participatifs qui sont pour lui un véritable « levier », terme souvent utilisé dans les discours des politiques toujours à la recherche d'outils pratiques et concrets pour dynamiser l'action publique. En l'occurrence, les budgets participatifs à partir du moment où ils ne sont pas de simples choix dans une catalogue rendent les citoyens plus actifs et pas forcément avec de très gros financements.

Alexandre Tuaille, président du groupe Renouveau socialiste à Montreuil (RSM) et membre d' « Elire Montreuil », conseiller municipal d'opposition est un peu plus critique vis-à-vis de la démocratie locale à Montreuil, sur le site internet www.eliremontreuil.fr en 2015 :

« Prenons l'exemple du budget participatif. S'il est un point où il est facile de faire clair et concret, c'est ici. Or, vous renvoyez à plus tard la définition du cadre financier et juridique du budget participatif. »

Au final, le budget est finalement conséquent pour une ville de taille moyenne : 14,56 €/ hab. et 1,5 millions € / programme de 3 millions d'€ sur deux ans et place Montreuil, en 2016, dans les villes les plus généreuses en terme de budgets participatifs¹⁶⁹ (6^{ème} sur 20).

¹⁶⁸ *Les budgets participatifs, un bon remède pour la démocratie locale ?*, Mathias Souteyrat et Pierre Duquesne, Mardi 6 Février 2018, L'Humanité

En comparaison à Dijon, Montreuil est une ville qui compte moins d'habitants. C'est son passé de ville écologiste qui m'a interpellée et le choix de ne plus avoir d'élus dans les conseils de quartier. Elle a fait également le choix d'un budget participatif plus conséquent : 1,5 millions d'euros par an. Montreuil montre aussi son dynamisme en matière de participation en organisant les 8 et 9 novembre 2018 les 3ème rencontres nationales des budgets participatifs. Je n'ai pas trouvé spécifiquement le terme d'écocitoyenneté dans les documents consultés.

La ville de Paris

La ville de Paris comptait 2 220 445 habitants en 2014 (source INSEE) et la Métropole du Grand Paris, née en 2016, est composée de 131 communes et compte 6 968 051 habitants.

Dans le magazine « à Paris » de septembre 2016, la Mairesse Anne Hidalgo affirme :

« Rendre du pouvoir aux citoyens, leur permettre d'agir directement sur leur ville : je suis convaincue que là réside l'avenir de la démocratie ».

Elle évoque la notion de « *pouvoir au citoyen* », donc d'empowerment et surtout elle est consciente que c'est « *l'avenir de la démocratie* ». Elle rappelle également que c'est au total 5 % du budget d'investissement qui est dédié au budget participatif, soit 100 millions d'euros et au final un demi-milliard d'euros sur toute la mandature.

En 2016, sur les 100 millions d'euros, 30 millions d'euros ont été réservés aux quartiers populaires et 10 millions d'euros pour les écoles et collèges.

Dans une interview publiée sur le site www.budgetsparticipatifs.fr, une élue évoque la naissance des budgets participatifs à Paris et les sources d'inspiration :

¹⁶⁹<http://lesbudgetsparticipatifs.fr/classement-2016-quel-budget-participatif-est-le-plus-generoux/>

« Le budget participatif donne une perspective plus horizontale. Nous assumons ce fait. La question a d'abord été de savoir comment faire. Nous nous sommes intéressés aux exemples internationaux de Porto-Alegre, New-York ou Lisbonne. En tant qu'élus locaux, nous avons travaillé à adapter le budget participatif à Paris et à ses arrondissements. »

En comparaison à la capitale Paris, évidemment Dijon semble toute petite. Mais ce qui m'a intéressé c'est aussi de comprendre que les budgets participatifs étaient difficiles à gérer (plusieurs semaines pour les trier, les étudier) et que parfois le choix de budgets colossaux exclut le citoyen lambda au bénéfice d'associations mieux dotées en moyens matériels, humains et financiers pour présenter des projets. Même si l'écocitoyenneté n'est pas évoquée explicitement, elle transparaît dans les projets des budgets participatifs qui concrètement sont propices à la protection de l'environnement.

2.1.2. Questionnaire transmis par mail à des élus des villes de Grenoble, Metz, Strasbourg, Paris, Montreuil, Rennes

Afin de tester les hypothèses de cette thèse sur d'autres terrains que Dijon, j'ai transmis un questionnaire par mail à 6 élus de villes dont j'avais pu observer une dynamique, lors de mes déplacements à Metz, en 2016 ou Rennes, en 2017.

Question N°1 :

La démocratie participative permet-elle d'après vous, à travers les budgets participatifs, aux habitants de passer du statut de citoyen spectateur à celui de citoyen acteur et par conséquent de favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté (exemple des jardins partagés) ?

OUI / NON

Pourquoi ?

Question N°2 :

Est-il est plus difficile d'après vous de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet concret écocitoyen ?

OUI / NON

Pourquoi ?

Question N°3 :

Les acteurs des commissions de quartier sont-ils d'après vous en quête d'identité écocitoyenne ?, Est-ce que leurs représentations, leurs comportements changent vis-à-vis de l'écocitoyenneté?

OUI / NON

Pourquoi ?

Question N° 4 : Les commissions de quartiers ont-t-elles d'après vous l'image d'être davantage aux services des élus et des techniciens que des citoyens et leurs actions sur le terrain pourraient sembler limitées, elles ne concerneraient qu'un nombre d'habitants restreint ?

OUI / NON

Pourquoi ?

Réponses des élus de différentes villes (j'ai rendu anonymes toutes les réponses, seules les villes apparaissent)

Hypothèse N°1 :

La démocratie participative permet-elle d'après vous, à travers les budgets participatifs, aux habitants de passer du statut de citoyen spectateur à celui de citoyen acteur et par conséquent de favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté (exemple des jardins partagés) ?

Ville de Montreuil

OUI

« Les Budgets Participatifs donnent un nouveau souffle à la démocratie participative car ils rendent très concret la participation citoyenne. Un projet d'habitant ou d'un collectif devient réalité avec le budget participatif. Alors, oui, les porteurs de projets deviennent des acteurs dans la construction de la ville. On s'aperçoit que de nombreux projets portent sur les mobilités douces, la nature en ville. Ils privilégient une ville apaisée et le développement durable. »

Ville de Rennes

OUI

« Il s'agit bien entendu de ne pas généraliser. Certaines personnes se voient confortées dans leur rôle d'acteur par le biais de ce type de dispositif, mais nous n'avons aucune étude statistique pour le confirmer. Mais cela contribue à l'émergence de l'écocitoyenneté. »

Ville de Paris

OUI

« Dès 2014, le budget participatif parisien a permis aux citoyen.nes de participer plus activement à la politique de la ville en leur proposant de voter entre différentes propositions faites par la mairie. A partir de 2015, ce statut de citoyen.ne-acteur a encore progressé puisque chaque citoyen.ne a pu proposer lui-même un projet, et participer ainsi à la vie et à l'aménagement de l'espace public ainsi qu'à l'allocation des ressources publiques, ce qui contribue à faire de chacun.e un.e acteur.rice clef de la société. Le budget participatif est à ce titre un élément fondamental de la démocratie participative puisque les citoyen.nes peuvent y participer à deux niveaux : en proposant des projets et en votant pour leurs projets préférés. De plus certains projets inscrivent cette participation dans le temps en proposant des espaces comme les jardins partagés, dans lesquels les citoyen.nes peuvent s'investir et participer à la vie en collectivité au quotidien.

Le BP participe aussi à l'émergence de l'écocitoyenneté comme en témoigne le grand nombre de projets relatifs à la qualité de l'environnement et à l'écologie (250 projets ont été

déposés en 2017 sur ce thème, allant de la construction de fermes urbaines à des solutions pour améliorer le tri des déchets en passant par de nombreuses idées pour végétaliser de la ville). Dans les thématiques les plus populaires, l'environnement est arrivé l'année dernière en deuxième position et parmi ces projets, nombreux sont ceux qui impliquent les citoyen.nes comme les projets de création de jardins, ruches, vergers ou poulaillers partagés.

Ville de Metz

OUI

« Car dans le dispositif messin, le citoyen propose et décide et parfois réalise (jardins partagés, compostage collectif, boîtes à dons...) dans le cadre d'ateliers participatifs. »

Ville de Strasbourg

OUI MAIS

« La démocratie participative ne se réduit pas au budget participatif ni à des outils aussi performants et innovants soient-ils. L'engagement des citoyens nécessite au préalable de tisser un lien de confiance entre les élus les agents de la collectivité et les citoyens. »

Ville de Grenoble

OUI

« A Grenoble, les élus n'interviennent pas dans les propositions, la phase de sélection et de vote des budgets participatifs. Ils sont uniquement garants du respect du cadre fixé (cf site de la Ville). Aussi, le vote se réalise avec vérification de l'identité et du lieu d'habitation de façon à ce qu'un.e grenoblois.es de plus de 16 ans ne puisse voter qu'une seule fois. Par ailleurs, le budget participatif n'est pas un budget supplémentaire, il est une partie du budget d'investissement de la Ville dont les élus ont fait le choix de le confier directement à la responsabilité des citoyens dans une logique de démocratie directe. »

Les 6 élus ont répondu par OUI (sauf l'élue de Strasbourg qui a répondu par OUI mais). L'élue de Montreuil rappelle que ce sont des projets « concrets » et fait le lien avec le développement durable. L'élue de Rennes rappelle qu'il faudrait une approche quantitative pour confirmer cette hypothèse et utilise le terme « dispositif » pour qualifier les budgets

participatifs. L'élue de Paris parle de place fondamentale dans la démocratie participative et rappelle par un chiffre : 250 projets déposés sur la thématique de l'environnement et de l'écologie à Paris, en 2017. Elle donne également des exemples de réalisations : « *jardins, ruches, vergers ou poulaillers partagés* ». L'élu de Metz utilise également le terme « *dispositif* » et rappelle les 3 étapes : « *le citoyen propose, décide et parfois réalise* ». Il donne également des exemples en lien avec l'écocitoyenneté : « *jardins partagés, compostage collectif, boîtes à dons* ». L'élue de Strasbourg est la plus réservée quant aux budgets participatifs qui d'ailleurs viennent à peine d'être mis en place à Strasbourg, elle emploie de terme « *d'outil* » plutôt que de « *dispositif* » et rappelle l'importance du « *lien de confiance* » entre les élus, les habitants et les agents des collectivités. L'élu de Grenoble lui précise le positionnement en retrait des élus vis-à-vis des budgets participatifs et parle de « *démocratie directe* ».

Globalement, cette première hypothèse est plutôt confirmée par les différents élus.

Hypothèse N°2 :

Est-il est plus difficile d'après vous de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet concret écocitoyen ?

Ville de Montreuil

N'a pas répondu par OUI ou NON

« *Je crois que dès que les projets sont concrets, les habitants s'y investissent beaucoup plus ! Cela les concerne directement dans leur vie quotidienne.* » (répondu par mail à part, après que avoir donné des précisions sur la question).

Ville de Rennes

NON

« *Ce n'est pas forcément le même public et les mêmes acteurs.* »

Ville de Paris

J'aurais tendance à dire : NI OUI NI NON.

« Les deux peuvent se combiner, le numérique étant une des manières possibles pour mobiliser certaines catégories de la population (les plus jeunes notamment), tandis que d'autres sont plus facilement mobilisables par la présence concrète dans l'espace public. La meilleure manière de mobiliser la plus large part possible de la population est donc de combiner les différents types de projets pour toucher la population dans sa diversité. »

Ville de Metz

PAS FORCÉMENT

« Tout dépend de l'objectif visé :

- Si c'est une mobilisation pour discuter => le numérique est suffisant*
- Si c'est une mobilisation pour réaliser => un projet concret est plus adapté »*

Ville de Strasbourg

NON

« Les deux dispositifs n'attirent pas les mêmes publics. »

Ville de Grenoble

N'a pas répondu par OUI ou NON

« Difficile de répondre par oui ou par non. Cela dépend de quels habitants, de leurs usages numériques, de leurs expériences avec les dispositifs de participation. Cela dépend également du type de dispositif. Par exemple pour le BP, certains habitants déposent des projets en ligne mais préfèrent voter en présentiel.

Aucun élu n'a répondu par OUI. Deux élus ont répondu NON et les autres soit n'ont pas répondu pour par NI OUI NI NON. Deux possibilités : soit la question n'est pas bien posée, soit l'hypothèse n'est pas validée. Ou tout simplement cela signifie que les deux types de dispositifs ne sont pas à opposer, donc pas comparables. L'élue de Montreuil n'avait pas répondu dans un premier temps et a ensuite répondu par mail en reconnaissant que les

habitants sont plus attirés par des « *projets concrets* ». L' élu de Rennes précise que « *ce ne sont pas les mêmes publics et les mêmes acteurs qui sont concernés.* ». On retrouve également cette réponse chez l' élue de Strasbourg. L' élu de Metz oppose les objectifs : d' un côté, « *discuter* », de l' autre « *réaliser* ». Alors que l' élue de Paris dit que « *les deux peuvent se combiner* ». L' élu de Grenoble précise également que cela dépend des habitants et du « *type de dispositif* ».

Cette deuxième hypothèse n' est donc pas confirmée par les différents élus et plusieurs précisent qu' en fait ces différents dispositifs ne s' adressent pas aux mêmes publics, donc ne sont pas comparables. L' exemple de « *recherche-action* » avec la mise en place d' un côté d' un dispositif concret de sensibilisation écocitoyenne lors d' une foire bio, solidaire et équitable n' est pas comparable à un dispositif numérique. Chaque dispositif est riche d' enseignement quant aux représentations, pratiques et usages des différents acteurs mais la comparaison n' est pas forcément judicieuse, en ce cas.

Hypothèse N°3 :

Les acteurs des commissions de quartiers sont-ils d' après vous en quête d' identité écocitoyenne ?, Est-ce que leurs représentations, leurs comportements changent vis-à-vis de l' écocitoyenneté?

Ville de Montreuil

N' a pas répondu par OUI ou NON

« Il est indéniable que les Conseils de quartier s' engagent sur l' écocitoyenneté, le partage. Il y a des centaines d' initiatives citoyennes qui cherchent des solutions locales qui montrent qu' un autre modèle de société est possible. Jardins partagés, recycleries, AMAP, café associatif, actions contre le gaspillage...Les actions sont là ! »

Ville de Rennes

OUI

« Il n'y a là encore pas d'études statistiques. Concrètement, nous voyons de plus en plus de projets éco-citoyens émerger. Dans les quartiers, cette question est récurrente mais force est de constater que les ressorts de la participation dans les instances de quartier sont de différents ordres. Ces motivations ne reflètent pas forcément les préoccupations majoritaires ou communes des habitants mais bien souvent un désir de reconnaissance et/ou un positionnement bien spécifique vis à vis d'un sujet. »

Ville de Paris

OUI

« L'environnement et l'action de tout un chacun sur celui-ci est une préoccupation importante des conseils de quartier. Le rapport de l'Inspection générale d'évaluation des conseils de quartier montre ainsi qu'une grande partie des actions des conseils a trait à l'amélioration du cadre de vie et ce notamment à travers la végétalisation de proximité. Les conseils participent aussi à des opérations comme « Paris, fais toi Belle » et organisent des nettoyages participatifs de quartier, directement liées à la qualité de l'environnement. Le travail de l'association Cap ou pas Cap sur les réalisations des conseils de quartier met aussi en avant des actions directement liées à l'écocitoyenneté comme l'achat et la gestion de bacs à fleurs (Vallée de Fécamp, 12^{ème}) ou l'organisation de compostage collectif et partagé, (conseil Biblioseine, 13^{ème}). »

Ville de Metz

NON

« Ils sont déjà dans une dynamique d'écocitoyenneté et engagés dans cette démarche, même si ce n'est pas ce mot qu'ils utilisent. »

Ville de Strasbourg

OUI

« Ils sont en quête d'identité tout court. Ils ne savent pas quelle est leur utilité. Ils sont dans la quête d'un sens à leur action et c'est cela qui explique leur démobilisation massive. Il y a une prise de conscience de plus en plus importante d'écocitoyenneté mais elle se construit

en marge des institutions classiques des conseils de quartier dont le format et le rôle doit être revisité. »

Ville de Grenoble

N'a pas répondu par OUI ou par NON

« A Grenoble il n'y a pas de commissions de quartier mais des unions de quartier (UQ). Là aussi, il n'y a pas de généralité. Si les UQ sont attachées à leur cadre de vie (propreté, tranquillité, mobilité, espace public) de par leur histoire et leur lien de proximité, on peut constater que certaines développent des actions d'écocitoyenneté. »

Les réponses sont cette fois plus dispersées. Trois élus ont répondu OUI, un élu a répondu NON et les autres n'ont pas répondu. L'élue de Montreuil donne des exemples concrets d'actions : « *Jardins partagés* », « *recycleries* », « *AMAP* », « *café associatif* », « *actions contre le gaspillage* ». L'élue de Rennes est encore une fois très prudent et en appelle à des statistiques même s'il constate une émergence de plus en plus de projets «*éco-citoyens* ». Il évoque aussi des motivations particulières des habitants : « *un désir de reconnaissance et/ou un positionnement bien spécifique vis à vis d'un sujet.* » L'élue de Paris évoque également des opérations concrètes et un rapport qui prouve l'augmentation des projets en lien avec l'environnement, mais elle n'évoque pas pour autant une véritable « *identité écocitoyenne* ». L'élue de Metz précise : « *une dynamique d'écocitoyenneté* », « *une démarche* », ce n'est pas le mot écocitoyenneté qu'ils utilisent. Pourtant c'est ce mot qu'on retrouve chez des associations de Metz, mais il n'est pas apparemment présent dans les conseils de quartier. L'élue de Strasbourg ne va pas jusqu'à l'identité écocitoyenne, mais jusqu'à « *l'identité* » et surtout « *une quête de sens* » et signale la fracture vis-à-vis du monde politique et au final elle déclare que l'écocitoyenneté se développe davantage à l'extérieur des institutions classiques puisque le format des conseils de quartier n'est pas forcément adapté. L'élue de Grenoble dit quant à lui que seulement « *certaines développent des actions d'écocitoyenneté* ».

Donc, au final, l'identité écocitoyenne a surtout été développée à Dijon, dans les autres villes, les élus constatent bien une augmentation des actions, des démarches, une dynamique, mais ils ne constatent pas pour autant une quête d'identité chez les habitants, ils ne s'identifient pas forcément à leurs actions. L'élue de Strasbourg précise même que cette écocitoyenneté se développe peut-être davantage en dehors des institutions classiques. C'est donc l'effet de la « *recherche-action* » menée de 2014 à 2018 par une « *élue-chercheur* » qui a permis cette émergence des termes « *écocitoyen* », « *écocitoyenneté* » que l'on retrouve dans le magazine de la ville, les médias, les livres sur les commissions de quartier, les dispositifs écocitoyens, jusqu'aux rencontres écocitoyennes prévues au Jardin des Sciences pour l'année 2019.

Hypothèse N° 4 :

Les commissions de quartier ont-elles d'après vous l'image d'être davantage aux services des élus et des techniciens que des citoyens et leurs actions sur le terrain pourraient sembler limitées, elles ne concerneraient qu'un nombre d'habitants restreint ?

Ville de Montreuil

N'a pas répondu par OUI ou NON

« A Montreuil, les Conseils de quartier sont autonomes. La ville accompagne et aide à leur développement mais n'intervient pas sur leur Ordre Du Jour. Ils restent un pivot pour la démocratie locale car les habitants qui s'y engagent sont des lanceurs d'alerte et portent des projets d'amélioration du cadre de vie. Il est vrai que certains peuvent s'essouffler. Cela fonctionne sur le bénévolat et donc si un habitant très engagé part, cela peut démotiver tout le monde. »

« Le Budget participatif a aussi permis de redonner du souffle à certains conseils de quartier car de nouveaux habitants y sont venus pour présenter leur projet par exemple. Il faut toujours se poser la question de la « démocratisation » de la participation citoyenne pour donner les moyens à tous de participer. »

Ville de Rennes

OUI

« Les instances de quartier sont de différentes natures et leurs modes de fonctionnement changent selon leur localisation et leur composition. A Rennes, nous avons introduit le tirage au sort dans nos conseils de quartier et donné une dimension plus assembléeiste à notre organisation. Le résultat est mitigé. Nous avons du mal à rénover le fonctionnement. Je ne pense pas néanmoins qu'elles sont au service des élus ou des techniciens. Elles sont un relais et parfois une source d'information et de concertation. »

Ville de Paris

NI OUI NI NON

« Les conseils de quartier varient énormément dans leur organisation (notamment le mode de gouvernance et le rôle des élus, habitants et associations en leur sein) selon les arrondissements, chaque Maire d'arrondissement pouvant décider de l'organisation des Conseils de quartier (loi Vaillant). Pour ce qui est de la représentation des citoyen.nes, un effort de communication doit être fait pour informer les personnes sur le fonctionnement et les réalisations des conseils de quartier, un travail qui va nous occuper jusqu'à la fin du mandat. Le rapport de l'inspection générale d'évaluation montre ainsi que la population des conseils est plus âgée que la moyenne et que certaines catégories de la population sont peu représentées (les jeunes et les plus démunis notamment) : c'est à ces populations que nous souhaitons ouvrir encore plus les conseils. »

Ville de Metz

C'EST PLUS UNE AFFIRMATION INTERROGATIVE QU'UNE QUESTION

« Effectivement, c'est forcément restreint car la démarche se fonde sur la motivation. Il ne peut y avoir d'injonction à participer, cela est antinomique. »

Ville de Strasbourg

NON

« Les commissions de quartier sont indépendantes à Strasbourg elles ne sont pas au service des élus ni des agents de l'administration. Les citoyens sont prêts à s'engager dans des projets mais de moins en moins dans des conseils de quartier dont l'utilité n'est plus du tout évidente pour l'ensemble des acteurs. »

Ville de Grenoble

NON

« Au contraire, les Unions de Quartier (et également les Conseil Citoyens Indépendants) sont au service des habitants. Ils revendiquent une forte indépendance vis-à-vis de la ville. »

Cette fois encore les réponses sont très dispersées, deux NON, un seul OUI, ni OUI, ni NON, n'a pas répondu et remet en cause la question. Donc la question est peut-être mal posée en effet, elle aurait peut-être dû être coupée en deux. L'élue de Montreuil précise d'emblée le caractère « *autonome* » des conseils de quartier mais elle reconnaît que le départ d'un habitant très actif qui s'en va peut démotiver le reste du groupe. L'élue de Rennes répond OUI mais au final précise que NON les commissions n'ont pas cette image-là, il pointe des difficultés. L'élue de Paris précise qu'il faut communiquer sur les conseils de quartier pour mieux les faire connaître et elle rappelle qu'un rapport d'inspection relève le fait que la population des conseils de quartier est plutôt âgée et que les personnes en difficulté économique et sociale sont peu représentées. L'élue de Metz rappelle qu'il ne peut y avoir « *d'injonction à participer* ». L'élue de Strasbourg souligne aussi l'indépendance des conseils de quartier mais elle dit également que les habitants sont prêts à s'engager dans des projets mais pas forcément dans ces instances. L'élue de Grenoble rappelle l'indépendance des conseils citoyens et des Unions de quartier.

Là encore, la quatrième hypothèse n'est pas validée. C'est aussi parce que les conseils de quartier sont peut-être moins dépendants des élus dans les autres villes (beaucoup fonctionnent sans les élus). En tous cas, ces instances ne sont peut-être plus les dispositifs sur lesquels les habitants veulent s'investir. Le fait est que ces instances sont au final réservées plutôt à des personnes âgées qui ne connaissent pas de grosses difficultés économiques et sociales.

En résumé, les élus de ces six villes valident globalement la première hypothèse sur les budgets participatifs qui rendent les citoyens plus acteurs. Les budgets participatifs sont également mis en lien avec l'écocitoyenneté à travers des exemples concrets : jardins partagés, ruches, vergers, poulaillers, compostage, boîtes à dons, etc. La deuxième hypothèse n'est en revanche pas validée. La plupart des élus évoquent le fait que ce sont des publics différents et que les dispositifs n'ont pas les mêmes objectifs, mais que parfois, ils peuvent

« *se combiner* ». Pour la troisième hypothèse sur l'identité écocitoyenne, les élus ne constatent pas son émergence. Mais ils soulignent plutôt des actions, des démarches, des dynamiques écocitoyennes dans les dispositifs de la démocratie participative. Enfin, la quatrième hypothèse sur l'instrumentalisation, les élus mettent en avant l'indépendance des conseils de quartier par rapport aux élus, ils reconnaissent que les conseils de quartier n'impliquent pas assez les populations défavorisées socialement ou les jeunes.

Il est également intéressant après avoir opéré cette comparaison avec d'autres villes de France de se placer à des échelons de collectivités territoriales différents. On peut par exemple s'intéresser à des dispositifs info-communicationnels du département de la Côte d'or.

2.2 Le Département de la Côte d'or, Côte d'or Magazine

J'ai été élue conseillère départementale de la Côte d'or en 2015 sur le canton Dijon 3 (l'équivalent de deux secteurs de commissions de quartier : Toison d'or et Grésilles). Mon vécu d'élue au département de la Côte d'or est complètement différent de celui d'élue à la Mairie de Dijon puisque au Département, je suis dans l'opposition. Je n'ai donc pas de délégation particulière, je fais partie de la commission agriculture, ce qui est cohérent par rapport à mon métier d'enseignante du Ministère de l'Agriculture. Au département, j'interviens lors des sessions sur les dossiers environnementaux et ce d'autant plus que je suis la seule élue écologiste de Côte d'or. J'ai également présenté des vœux contre les traités internationaux comme le TAFTA (États-Unis), le CETA (Canada), le JEFTA (Japon) et le traité MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) qui ont été votés à l'unanimité et ont été transmis au gouvernement.

Si je prends de la distance par rapport à mon fonction d'élue et que je me place en situation d'observation, le Département de la Côte d'or n'affiche pas de volonté particulière de mettre en place de la démocratie participative. En revanche, l'écocitoyenneté est au cœur des préoccupations du département de la Côte d'or à travers son Agenda 21 et ses compétences concernant les collèges. On trouve dans le magazine de la Côte d'or de septembre 2016, par exemple, un article intitulé : « *Sortie pédagogiques 2015-2016 : être éco-citoyen demain* ». Donc le Département cite dans son magazine le terme « *éco-citoyen* » mais dans le cadre

pédagogique. Le Conseil départemental a même participé en 2018 au financement d'un week-end participatif dit Powerangels¹⁷⁰ à hauteur de 3000 euros en subventionnant l'Association Scandium (une association de web-médias). Mais c'est une simple participation financière, il n'y a pas de volonté de mener des démarches de démocratie participative, au Département de la Côte d'or. Pourtant l'adaptation au changement climatique serait par exemple une occasion d'impliquer les citoyens pour trouver des solutions pratiques afin notamment d'adapter leurs logements aux chaleurs caniculaires des étés en Côte d'or. Peut-être faudrait-il une loi comme la loi Vaillant pour obliger les départements à s'impliquer davantage dans la démocratie participative. Lors de mon déplacement à Rennes, en 2017, j'avais remarqué que très peu de représentants des Départements et Régions de France étaient présents.

Par exemple, concrètement dans le projet Futurs 21, présenté sur le site officiel du départemental de la Côte d'or¹⁷¹ comme : « *un projet pour faire de la Côte-d'Or, un territoire d'expérimentations publiques et privées, des innovations sociétales et territoriales* », on ne trouve à aucun moment le terme démocratie participative. Les objectifs suivants sont affichés, mais là encore aucune évocation du terme démocratie participative :

- *« Soutenir les expérimentations publiques et privées appelant à une évolution des modes de vie, en accompagnant des projets locaux innovants*
- *Etudier l'engagement de la population à l'échelle du département dans une transition socio-écologique*
- *Faire émerger des connaissances et savoir-faire pointus en transition socio-écologique et les faire connaître internationalement*
- *Encourager les initiatives des 553 000 habitants de Côte-d'Or et leur donner l'occasion d'agir »*

¹⁷⁰ Ce dispositif participatif est évoqué dans la conclusion générale de cette thèse.

¹⁷¹ <https://www.cotedor.fr>

La Région Bourgogne Franche-Comté affiche, en revanche, une véritable volonté de mettre en place de nouvelles formes de gouvernances. C'est ce que nous allons découvrir dans le paragraphe suivant avec le rapport commandé au CESER (Conseil Économique Social et Environnemental Régional) par la Présidente de cette Région.

2.3 La Région Bourgogne Franche-Comté, le Rapport du CESER sur l'innovation démocratique¹⁷²

A peine élue, la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté Marie-Guite Dufay a commandé au CESER une étude concernant la démocratie participative, à travers une lettre adressée, le 26 janvier 2016, au Président du CESER de l'époque. Elle rappelle qu'elle a évoqué dans son discours d'investiture la nécessité de penser et mettre en œuvre de nouvelles formes de gouvernance :

« Lors de mon discours d'investiture, j'ai clairement affirmé la nécessité de penser et mettre en œuvre à l'échelle de la région de nouvelles formes de gouvernance qui répondent aux exigences de notre temps : (re)donner toute leur place aux citoyens et aux territoires, renforcer la transparence, multiplier les débats citoyens, aller au devant des initiatives, en associant les Bourguignons et les Francs-Comtois à un grand acte de confiance et d'audace. »

Elle fait le constat suivant, dans le paragraphe suivant de sa lettre :

« Notre démocratie est malade. Nous devons la réinventer. »

Pour la Présidente, la première clef pour sortir de cette impasse est de restaurer la confiance des citoyens vis-à-vis de la politique et la seconde est de changer le rapport au territoire :

« Une des clefs réside d'abord et avant tout dans la restauration de la confiance des citoyens envers la politique et par le renouvellement de notre rapport aux territoires. Cela

¹⁷² <http://www.ceser.bourgognefranche-comte.fr/>

« passe aussi probablement par une forme de déssectorisation des approches, tout simplement parce que la vie des gens ne se découpe pas en secteurs administratifs ».

Elle cite dans sa lettre trois fois le terme « *société civile* » et évoque des « liens » à retisser dans la société (sous-entendu sociaux) et une indispensable « *cohésion sociale* ».

Elle saisit ensuite le CESER par une question concrète :

« Quels outils concrets et quelles conditions opérationnelles peuvent nous permettre de restaurer la confiance des citoyens et de renforcer leur participation et celle des acteurs de terrain à l'ensemble des politiques publiques portées par la Région ? »

J'avais rencontré deux personnes qui faisaient partie du CESER et avaient participé à la création de ce dossier pour aller au-delà de la simple lecture.

Les propositions du CESER :

Orientation A : Utiliser des méthodes adaptées à la consultation des acteurs afin de co-construire les politiques publiques régionales

- *Action 1 : Organiser des conférences citoyennes*
- *Action 2 : Créer une cellule régionale du débat public*

Orientation B : (Re)connaître les acteurs qui inventent à leur façon et à leur mesure l'avenir de la Bourgogne Franche-Comté et favoriser leur mise en réseau

- *Action 3 : Lancer des « appels à porter à connaissance » d'actions et d'entrepreneurs de ces actions*
- *Action 4 : Organiser des rencontres locales pour susciter de nouveaux projets de développement territorial innovants*

Orientation C : Renforcer les capacités d'agir individuelles et collectives des acteurs afin d'encourager leurs prises d'initiatives

- *Action 5 : Renforcer le lien avec les lycéens*
- *Action 6 : Instaurer un espace dématérialisé (type forum) afin de recueillir la parole des Bourguignons Franchs-Comtois*

- *Action 7 : Lancer un appel à projets annuel visant à développer les initiatives citoyennes et associatives innovantes, afin de donner un réel droit à l'expérimentation.*

Orientation D : Former à l'intelligence territoriale afin d'accompagner les changements de pratiques inhérents à une gouvernance partagée

- *Action 8 : Former les décideurs de tous niveaux aux changements de mode de gouvernance dès lors induits*
- *Action 9 : Créer un réseau de l'ingénierie sociétale territoriale*

Orientation E : Intégrer les principes d'une gouvernance renouvelée dans l'organisation politique et administrative afin de faire évoluer les pratiques.

- *Action 10 : Faciliter l'éclosion de nouveaux porteurs de projets*
- *Action 11 : Dans le budget de chaque intervention régionale, affecter systématiquement un pourcentage à la mise en réseau et à l'animation du processus ascendant*
- *Action 12 : Organiser des discussions avec des élus appuyées par des méthodes favorisant l'expression des citoyens*

On constate donc à travers ces orientations et actions proposées par le CESER de Bourgogne Franche-Comté une réelle volonté d'innover du point de vue démocratique. Et c'est peut être bien une réelle vision d'avenir face à la défiance vis-à-vis du monde politique. La démocratie participative semble incontournable pour l'avenir des collectivités territoriales. Même si certaines villes ont dédié des budgets participatifs conséquents, pour l'instant aucune Métropole (en dehors de Paris) n'a réellement mis en place de démocratie participative à l'échelon métropolitain. Entre l'échelon de la ville et de la région, les départements ne sont pas plus innovants...Quelle vision au final et quels moyens d'action donnera-t-on au citoyen et comment l'écocitoyenneté pourra-t-elle finalement s'exprimer à travers ces différents dispositifs, à des échelles géographiques différentes ?

En résumé, sur un plan plus « *interventionniste* », que ce soit à l'échelon métropolitain, départemental ou régional, il faudra inventer de nouveaux dispositifs info-communicationnels pour mettre en place la démocratie participative et ce d'autant plus que les conseils de quartier sont des dispositifs qui commencent à s'essouffler dans les villes. Mais c'est aussi une

possibilité de réenchanter la vie démocratique surtout face à la défiance vis-à-vis du monde politique donc l'échelon métropolitain, départemental et régional constituent de formidables terrains de réflexion pour la recherche en Sciences de l'Information de la Communication.

3. Tirer des connaissances sur le processus analysé

Cette présentation systémique des différentes hypothèses permet de mettre en lumière des connaissances à partir de l'étude de terrains (la principale : celle de Dijon et des autres villes) et au final de présenter une discussion de la problématique de cette thèse qui est la suivante : **en quoi les commissions de quartier sont-elles en tension entre dispositifs informationnels stratégiques de la communication publique locale et espace public morcelé ? Par quel processus l'écocitoyenneté émerge-t-elle ou pas de cette tension ?**

Hypothèse 1 : les budgets participatifs (vers des acteurs éco-citoyens)

La démocratie participative permet aux habitants à travers les budgets participatifs, discutés et validés dans les commissions de quartiers, de passer du statut de « *citoyen-spectateur* » à celui de « *citoyen-acteur* », ce qui peut favoriser l'émergence de l'écocitoyenneté.

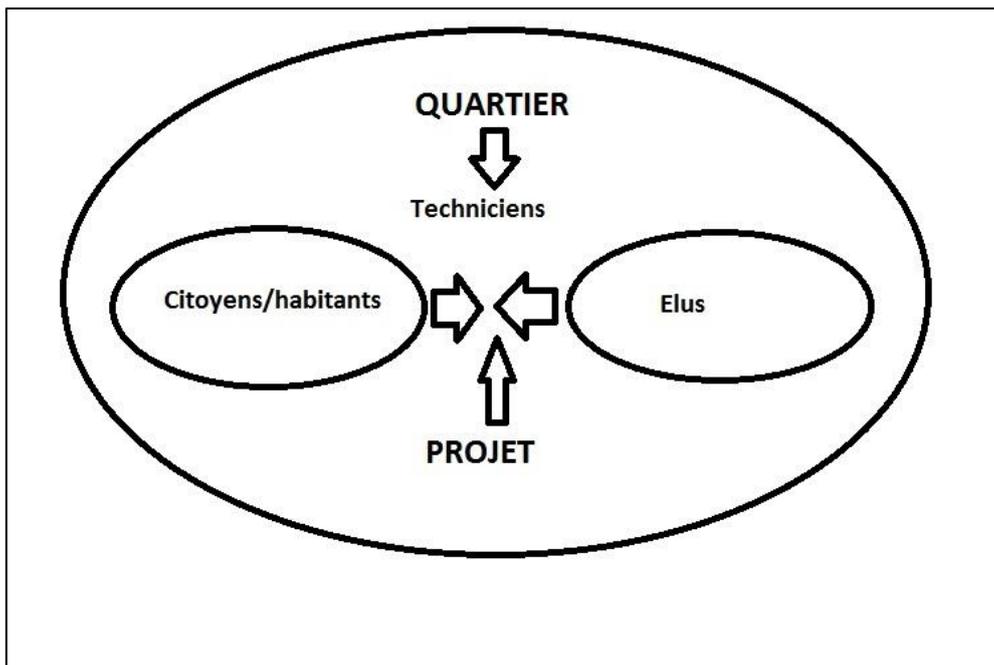


Figure 41 : Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Le budget participatif permet de mettre en œuvre des projets sur un quartier, en impliquant les différents acteurs du quartier : habitants, techniciens, élus, structures socio-culturelles, associations. C'est le cas pour Dijon depuis 2008, mais aussi dans les différentes villes qui ont mis en place des budgets participatifs, en France. Les budgets ne sont pas tous les mêmes et il est certain qu'on ne crée pas les mêmes projets avec 360 000 euros, à Dijon, et 3,5 millions d'euros, à Rennes. Cependant, le risque, avec l'augmentation des sommes dédiées aux projets des budgets participatifs est d'exclure les habitants et de favoriser les associations ou collectifs, comme cela peut être le cas à Paris et de favoriser l'acte de consommation plutôt que la démarche de projet.

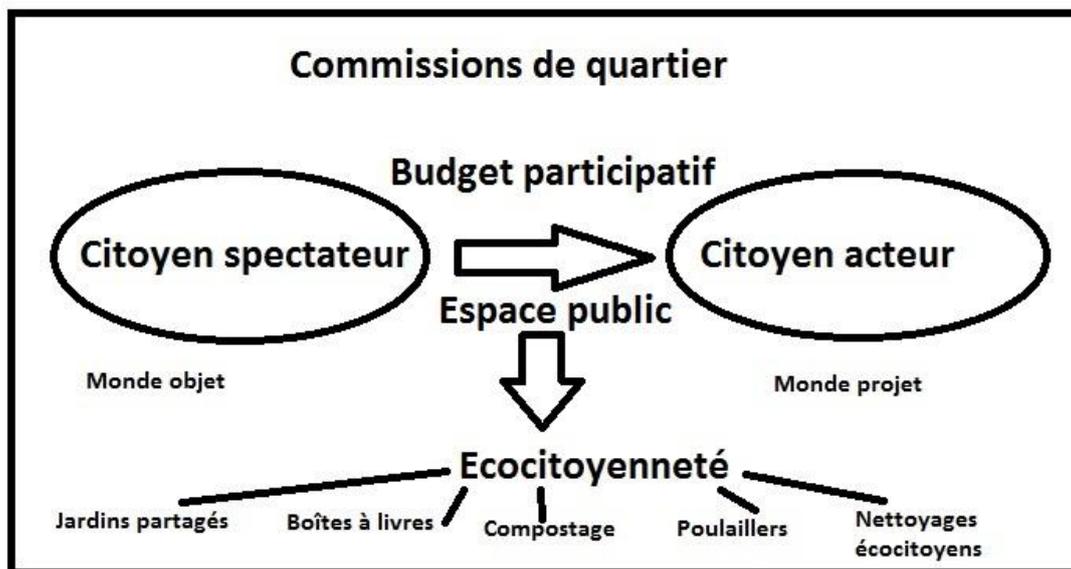


Figure 42 : L'émergence de l'écocitoyenneté grâce aux commissions de quartier

Les budgets participatifs (et le dispositif info-communicationnel afférent) permettent la plupart du temps de transformer le citoyen spectateur en citoyen acteur sur l'espace public et de passer d'un « monde-objet », lieu de consommation à un « monde-projet », lieu de création. Ces dernières années, que ce soit à Dijon ou dans d'autres grandes villes, on observe une augmentation des projets de budgets participatifs en lien avec l'environnement. Ces projets sont à la fois un indice d'une prise de conscience des citoyens de la nécessité de protéger l'environnement et ils favorisent également la naissance d'une véritable « identité écocitoyenne ». En effet, l'habitant qui a goûté au jardin partagé va ensuite avoir envie de pratiquer le compostage, il va rencontrer par ce biais d'autres citoyens encore plus engagés dans leurs actions qui vont pouvoir leur donner des idées et leur permettre par des gestes, des actions concrètes de devenir encore plus « écocitoyen ».

Hypothèse 2 : dispositifs écocitoyens

Il est plus difficile de mobiliser les habitants sur un dispositif écocitoyen numérique que sur un projet « *concret* » écocitoyen,

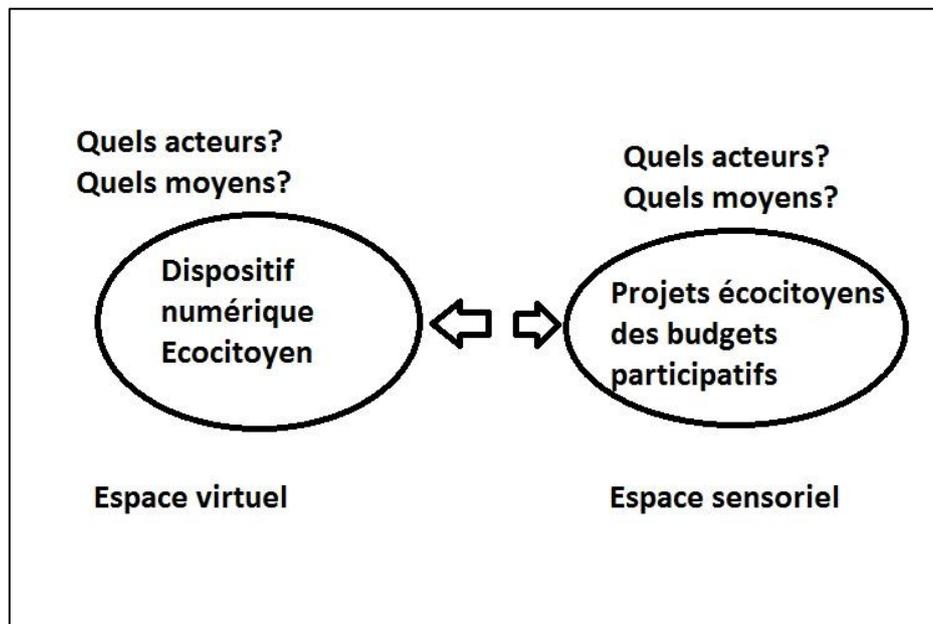


Figure 43 : Dispositif numérique écocitoyen versus projets écocitoyens des budgets participatifs

Lors de l'expérimentation du dispositif numérique écocitoyen, au sein des commissions de quartier de Dijon, j'avais pu constater que les citoyens étaient prêts à passer de « *spectateur* » à « *acteur* » mais pas forcément à « *auteur* ». Pour que les habitants s'investissent dans un dispositif numérique, il leur faut peut être plus de motivation que pour un projet de jardin partagé et un « *community manager* » qui les accompagne dans cette forme de communication. Lors des entretiens menés avec les différents acteurs des commissions de quartier de Dijon, j'ai constaté que le numérique est considéré comme un outil complémentaire et que pour les acteurs des commissions de quartier : rien ne remplace la rencontre humaine dans son aspect sensoriel. Le questionnaire envoyé à d'autres élus de grandes villes m'a permis de me rendre compte que ces deux types de projets n'étaient pas forcément à opposer, qu'ils pouvaient être complémentaires et que surtout ils ne touchaient pas forcément le même public : les plus jeunes sont plus sensibles à l'approche numérique, les plus âgés restant encore plus sensibles à des projets concrets dans le sensoriel.

Hypothèse 3 : identité écocitoyenne

Les acteurs des commissions de quartier sont en quête d'identité écocitoyenne, leurs représentations, leurs comportements changent.

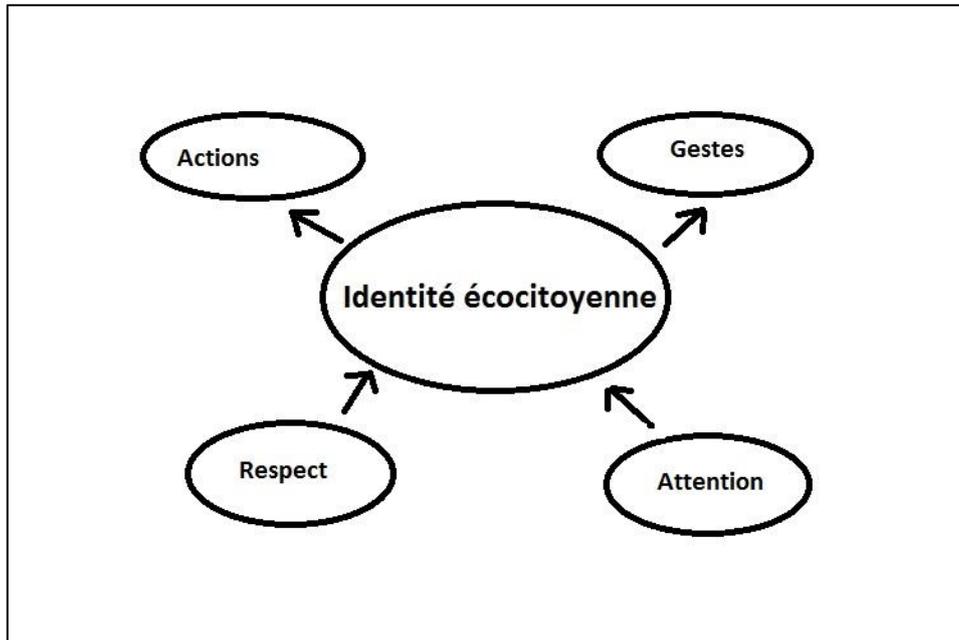


Figure 44 : L'identité écocitoyenne, ses causes, ses conséquences

On ne peut pas forcément dire que les acteurs des commissions de quartier sont en quête véritable d'une identité écocitoyenne, on peut observer la naissance de cette identité, à travers l'augmentation des projets en lien avec l'environnement (jardins partagés, poulaillers, boîtes à livres, nettoyages écocitoyens, etc.). On observe cependant dans les entretiens menés à Dijon que cette identité qui se traduit par des actions et des gestes envers l'environnement a pour source des valeurs comme le « *respect* » et « *l'attention* ». Donc le respect et l'attention vis-à-vis de la Terre vient aussi du respect et de l'attention entre humains. J'ai retrouvé par là-même les visions animistes des Andes qui définissent la Terre comme la Mère-Terre, donc à la fois celle qui nourrit mais aussi celle qui est objet de rituels, donc de respect et d'attention. Ce phénomène de naissance d'une « *identité écocitoyenne* » peut bien sûr être favorisé par la communication stratégique des collectivités locales qu'elle soit persuasive (à travers des

campagnes de communication pour le compostage, le tri des déchets) ou même par l'utilisation des termes « *écocitoyen* » (sur un tee-shirt lors d'un événement comme la foire bio), dans les articles du magazine de la ville Dijon Mag (termes utilisés systématiquement par la conseillère déléguée à la démocratie locale dans chacune de ses interviews ou dans les intertitres d'une publication sur les budgets participatifs de 2014 à 2017). Dans les autres villes, ce terme d'écocitoyenneté n'est pas forcément le plus utilisé, peut-être que la présence d'élus écologistes à la Mairie de Dijon favorise son utilisation. C'est aussi un autre modèle de société qui est ainsi en train de naître...

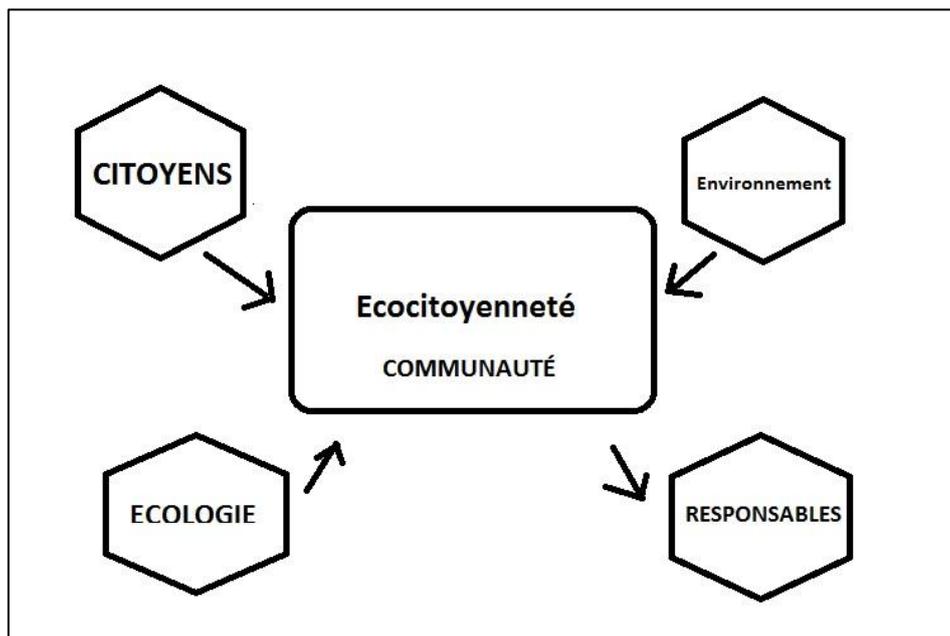


Figure 45 : Qu'est-ce que l'écocitoyenneté ?

L'écocitoyenneté peut être mieux définie à travers les différents entretiens avec les acteurs de la démocratie participative et les mots récurrents sont : « *citoyens* », « *écologie* », « *environnement* » et « *responsables* ». Le terme communauté apparaît également dans les entretiens et il est finalement très lié à identité. En espérant que cette communauté écocitoyenne évite la dérive du communautarisme... Dans le contexte des commissions de quartier, ce ne serait pas possible car le cadre reste très strict et ne permettrait pas ces dérives.

Le juriste Alexandre Kiss¹⁷³ a donné la définition que j'ai déjà citée de l'écocitoyenneté :

« L'écocitoyenneté, c'est l'émergence d'une conscience généralisée incitant les individus à prendre en compte dans leurs actions quotidiennes les conséquences que leurs actes sont susceptibles de produire sur l'environnement, dans le présent, mais aussi à moyen et à long terme. »

Et Alexandre Roesch¹⁷⁴, en 2003, rappelle dans *« L'écocitoyenneté et son pilier éducatif : le cas français »* le principe de responsabilité dans la pensée de Hans Jonas :

« L'aboutissement de la pensée de Hans Jonas consiste à non seulement placer la responsabilité au centre de l'éthique, mais aussi dans les horizons d'espace et de temps qui correspondent à ceux des actions ».

Ma propre définition serait : *« l'écocitoyenneté est à la fois attention et respect des citoyens envers l'environnement et elle se concrétise au quotidien par des gestes et des actions ».*

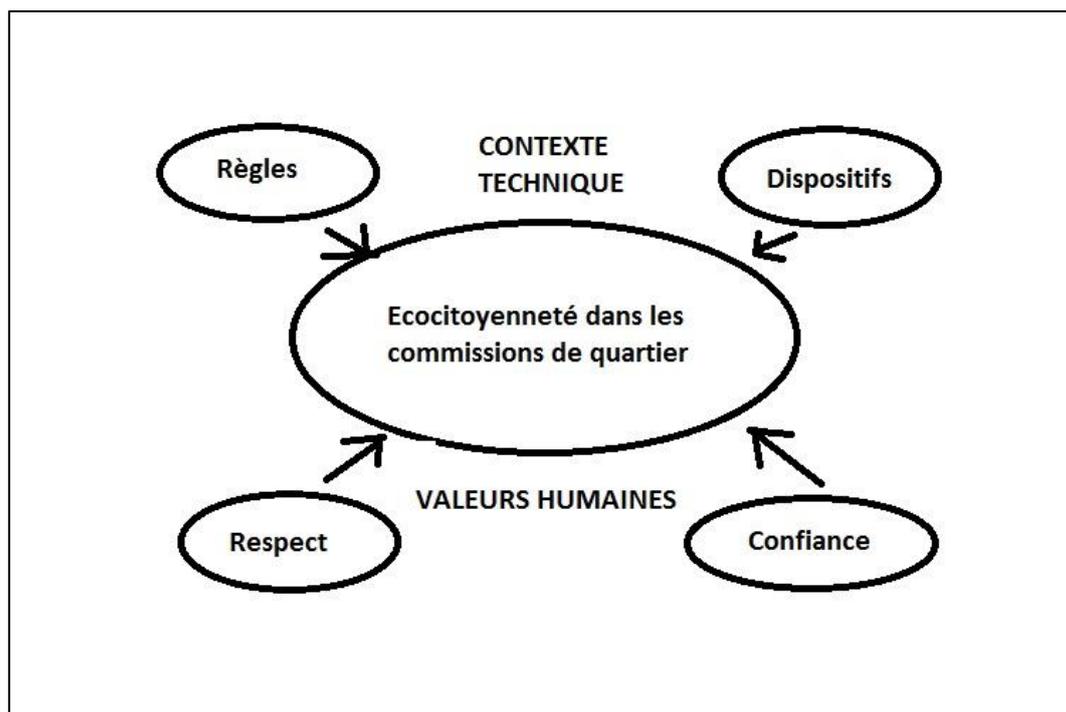


Figure 46 : L'écocitoyenneté dans les commissions de quartier

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Ibid., p. 35.

Dans le cas spécifique des commissions de quartier de Dijon, on retrouve l'importance de la présence de valeurs humaines comme le « *respect* » ou la « *confiance* », mais on retrouve également le contexte technique avec des « *dispositifs* » et des « *règles* ». C'est d'ailleurs peut être bien ces dispositifs et ces règles qui peuvent être un garde-fou vis-à-vis d'une dérive communautariste que l'on peut retrouver dans certaines démarches par exemple d'éco-hameaux, avec un repli des personnes qui organisent leur vie en fonction de règles purement écologistes mais ne continuent pas à échanger avec le reste de la société.

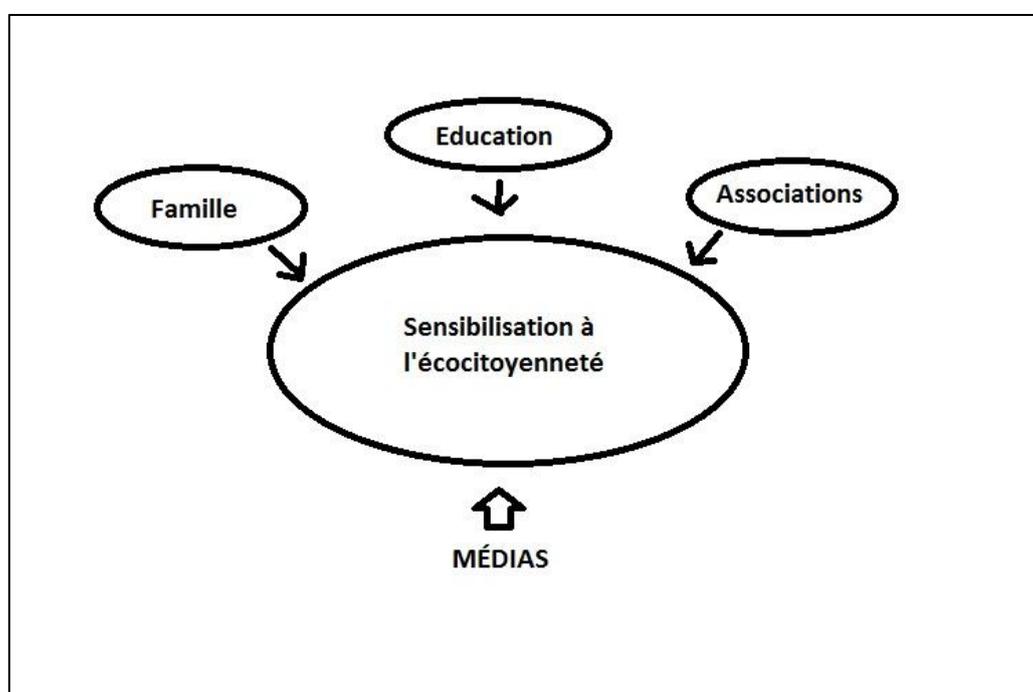


Figure 47 : Les sources de sensibilisation à l'écocitoyenneté

En interrogeant les acteurs des commissions de quartier à Dijon, on découvre que les différentes sources de sensibilisation à l'écocitoyenneté : « *la famille* », « *l'éducation* », « *les associations* », mais aussi « *les médias* ». Cette émergence de l'écocitoyenneté n'est pas un phénomène fulgurant mais plutôt une lente maturation. Elle vient également de l'après-guerre en France et des souvenirs des privations qui se sont transmis de génération en génération. Même si aujourd'hui la situation globale est une société d'hyperconsommation, il existe

encore des familles où par nécessité on ne gaspille pas et d'autres parce qu'on n'a pas oublié les privations liées aux périodes de guerres.

Hypothèse 4 : instrumentalisation des commissions de quartier

Les commissions de quartier ont l'image d'être davantage aux services des élus et des techniciens que des citoyens et leurs actions sur le terrain peuvent sembler limitées, elles ne concernent qu'un nombre d'habitants restreint.

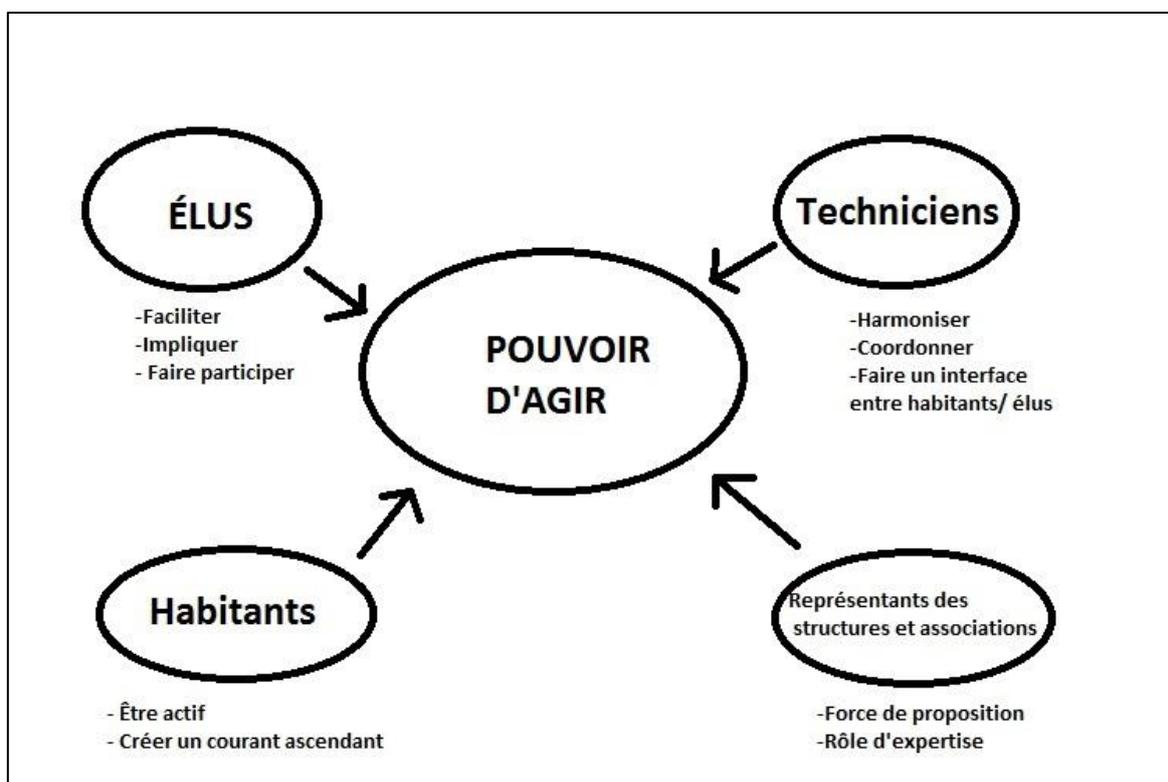


Figure 48 : Le pouvoir d'agir créé par les commissions de quartier

Le contexte de démocratie participative à Dijon donne un certain « *pouvoir d'agir* » aux citoyens, notamment à travers les commissions de quartier. Les élus ont pour rôle de : « *faciliter* », « *impliquer* », « *faire participer* », mais tous n'agissent pas en ce sens, soit parce qu'ils ne le souhaitent pas car ils ont encore une vision descendante de la gouvernance, soit

parce qu'ils ne le peuvent pas et sont obligés de laisser faire la « *techno-structure* » qui dicte les choix. Les habitants sont censés « *être actifs* » et « *créer un mouvement ascendant* », parfois parce qu'ils ne se reconnaissent pas « *la légitimité de* » ou alors par manque de temps, de motivation ou tout simplement parce que leurs idées, leurs désirs d'action sont contrés par les autres acteurs de la commission de quartier. Les techniciens sont souvent là pour « *harmoniser* », « *coordonner* », « *faire une interface entre élus et habitants* » mais parfois ils n'ont pas le choix et ont des ordres de la part de leur hiérarchie qui les empêchent d'agir ainsi. Les représentants des associations et des structures socio-culturelles sont là pour être « *force de proposition* » et avoir « *un rôle d'expertise* » mais ils peuvent parfois oublier l'intérêt général et défendre l'intérêt de leur association ou de leur structure, ce que l'on peut comprendre puisqu'ils n'ont pas forcément les moyens humains, financier et matériels d'agir pour cet intérêt général.

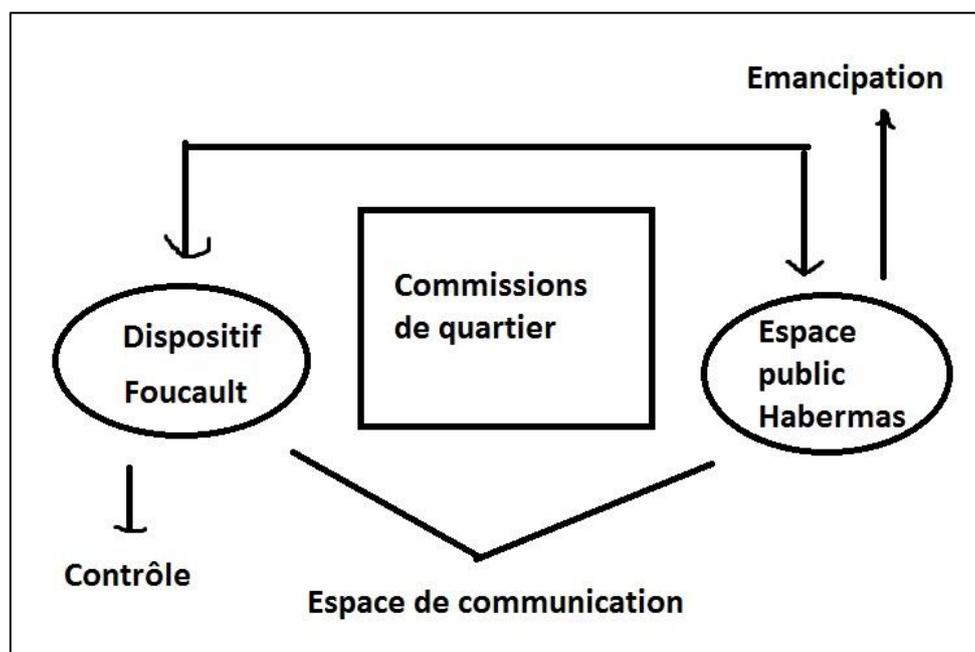


Figure 49 : Les commissions de quartier : entre dispositif foucauldien et espace public habermassien

Au final, on peut définir les commissions de quartier comme : « *un espace de communication entre dispositif foucauldien dont la dérive possible est : trop de contrôle de la part de l'institution et espace public habermassien dont l'idéal est : une émancipation des citoyens.* »

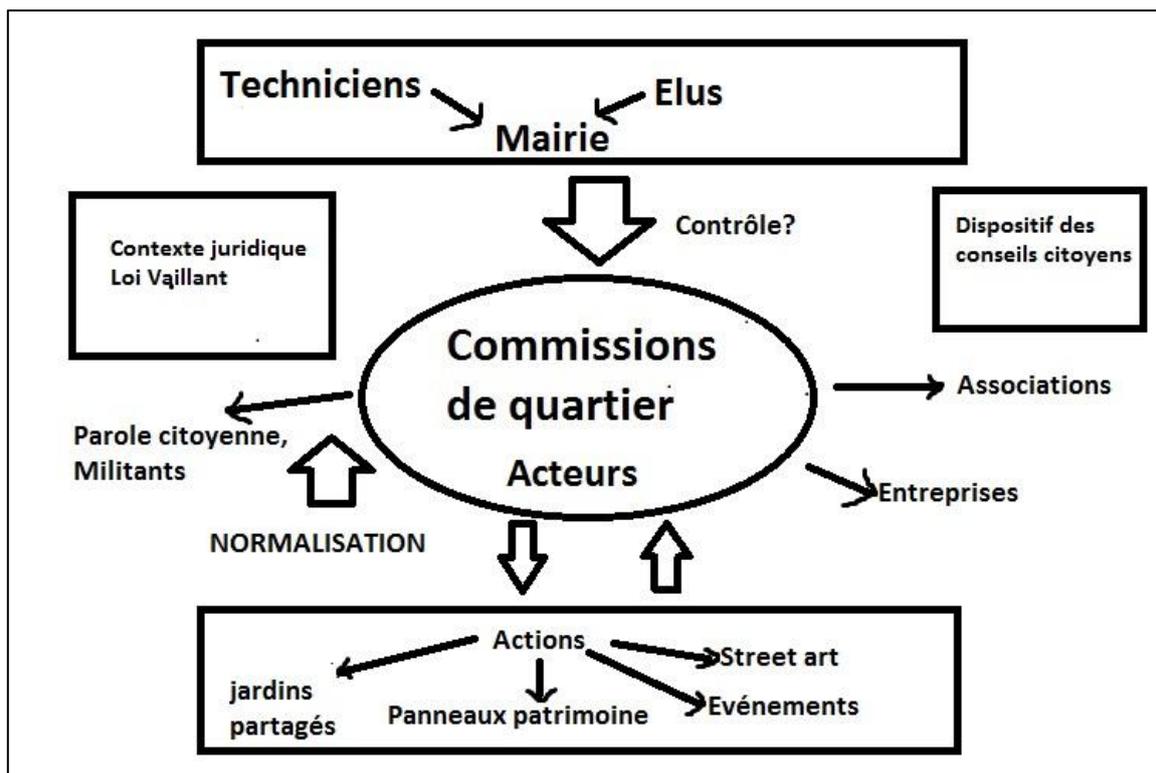


Figure 50 : Les commissions de quartier : approche systémique

Les commissions de quartier, nées pour la plupart dans le contexte juridique de la loi Vaillant en 2002 restent dirigées de façon descendante par les techniciens et les élus des mairies, elles permettent grâce aux budgets participatifs d’avoir des actions concrètes qui favorisent l’émergence de l’écocitoyenneté, mais la plupart du temps ces actions restent limitées (par le montant des budgets par exemple) et n’impliquent qu’une petite partie des citoyens, les TLM (Toujours Les Mêmes) déjà présents dans des actions publiques (associations, militantisme, etc.). Les conseils citoyens mis en place en 2015 dans les quartiers politique de la ville de Dijon (Les Grésilles et la Fontaine d’Ouche) sont des conseils sans présence d’élus. Je n’ai pas eu l’occasion d’assister à ces conseils qui à Dijon étaient issus jusqu’en 2018 des commissions de quartier (avec les mêmes acteurs). Il m’aurait été difficile en tant qu’élue de participer à ces conseils même en mettant en avant mon statut de chercheuse en Sciences de l’Information et de la Communication. C’est un terrain que j’aurais aimé étudier comme d’autres que je signalerai dans la conclusion de cette thèse.

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. Les limites de cette thèse de doctorat

Cette thèse de doctorat a été une véritable aventure intellectuelle pour moi. Elle m'a permis de reprendre mes études à l'âge de 44 ans. Elle fut aussi un long chemin d'embuches depuis la décision de l'entreprendre. J'ai appris tout d'abord à écrire des documents de projets de thèse et mon sujet fut difficile à trouver. J'ai également pris conscience de l'importance du lien entre un doctorant/ une doctorante et son directeur de thèse/ sa directrice de thèse qui doit être basé sur la confiance et le respect. Mener une recherche doctorale et en même temps continuer à exercer son métier d'enseignante en éducation socio-culturelle, assumer deux mandats politiques (conseillère municipale de Dijon et conseillère départementale du canton Dijon 3), c'était un pari un peu fou, mais je n'ai pas de regrets. Après la validation de mon protocole de thèse en novembre 2014, j'ai effectué de nombreuses plongées dans la théorie des Sciences de l'Information et de la Communication et j'ai eu la chance de pouvoir publier un article sur les commissions de quartier à Dijon et l'intelligence du social dans la revue « *Communication et Organisation* » avec mon premier directeur de thèse Jacques Bonnet¹⁷⁵. J'ai pu découvrir l'art de mener des entretiens, de créer des questionnaires et aussi bien sûr le côté fastidieux des retranscriptions.

Cette recherche est atypique puisqu'elle fut celle d'un « *chercheur-embarqué* » à la fois chercheur et élue de la Ville de Dijon. Une approche plutôt « *inductiviste* » avec des méthodes d'« *observation participante* », et même de « *participation observante* » et de « *recherche-action* ». Parfois des enseignants ou enseignantes, des infirmiers/ infirmières, des assistantes sociales/assistants sociaux ont pu mener des recherches de ce type-là, en étant complètement en immersion sur le terrain. Dans le champ de la sociologie, certains chercheurs se sont pleinement impliqués dans leur recherches (vivre avec des SDF, devenir boxeur, boucher, etc.). Pour ma part, j'ai été élue conseillère municipale de la ville de Dijon en 2014 (déléguée à la démocratie locale) et mon directeur de thèse de l'époque Jacques Bonnet m'a proposé de préparer ma thèse de doctorat sur la thématique des commissions de quartier à Dijon. En cela,

¹⁷⁵ Ibid.

je pense avoir proposé une posture de recherche originale en SIC de par ma fonction de « *chercheur-élue* ». Avec cette connaissance fine du terrain (depuis 2014, j'étais tous les jours présente sur le terrain), j'ai pu accéder à des réunions, à des données que n'auraient pas pu obtenir d'autres chercheurs. J'ai pu notamment mener une « *recherche-action* » avec la mise en place d'un dispositif écocitoyen, au sein des commissions de quartier de Dijon. Bien entendu, il a fallu éviter autant que faire ce peut les biais liés à l'engagement dans l'action politique et/ou militante...

Sur le plan théorique, ma recherche a bien sûr des limites. J'ai essayé le plus possible de rester dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication. Ma thèse de doctorat est celle d'un chercheur de 48 ans qui a déjà eu un parcours scolaire mais aussi professionnel. Je ne peux donc pas être, ni écrire de la même façon qu'une jeune doctorante de 28 ans... 20 années de vécu personnel et professionnel de plus, cela est parfois aussi un handicap car nous adoptons des réflexes, des conditionnements intellectuels difficiles à remettre en cause. Mes directeurs de thèse m'ont aidée régulièrement à essayer de corriger mes défauts notamment d'écriture.

2. Élargissements empiriques vers d'autres dispositifs info-communicationnels de démocratie locale

Voici quelques exemples de terrains que j'aurais souhaité étudier comme les conseils citoyens, le conseil municipal des enfants, l'Observatoire de la Biodiversité et de l'Âge, des associations environnementales, des dispositifs innovants, numériques, dans d'autres villes, dans d'autres pays...

2.1 Les conseils citoyens

D'un point de vue empirique, j'aurais aimé étudier un terrain plus large que celui des commissions de quartier, à Dijon. J'aurais pu m'intéresser par exemple aux conseils citoyens présents à Dijon sur les quartiers politiques de la ville depuis 2014 : la Fontaine d'ouche et les Grésilles. Mais mon statut d'élue était un obstacle pour me présenter sur ce terrain-là puisque les élus ne sont pas admis dans les conseils citoyens.

C'est la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui a créé le 24 février 2014 les conseils citoyens. Dans le cadre de référence de la loi¹⁷⁶, on retrouve les grands objectifs ces conseils citoyens :

« La mise en place de « conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permettra de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants. Ces objectifs s'inscrivent dans la lignée du rapport de Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mehmache remis à François Lamy, ministre délégué chargé de la ville. »

Les conseils citoyens sont seulement composés de 2 collèges : « les habitants » et « les associations et acteurs locaux », les élus ne sont pas présents. Par contre, contrairement aux commissions de quartier un lien fort est posé avec la Préfecture. J'avais d'ailleurs assisté, pour ma part, à une assemblée plénière animée par la Préfète Christiane Barret¹⁷⁷, dans les locaux du Grand Dijon. A Dijon, le conseil citoyen s'est formé à partir des commissions de quartier, jusqu'en 2018 et les commissions de quartier ont continué à exister par ailleurs dans ces deux quartiers politique de la ville.

Lorsque je compare ma thèse avec l'écriture de mon protocole de thèse en 2014, il y a d'autres terrains que j'aurais pu également explorer :

2.2 Le conseil municipal des enfants

J'ai assisté une seule fois, en début de mandature à un conseil des enfants. Je me suis intéressée bien sûr aux réalisations quand elles étaient rapportées dans le magazine de la Ville

¹⁷⁶ Le cadre de référence relatif aux conseils citoyens est consultable sur <http://www.ville.gouv.fr>.

¹⁷⁷ Préfète de Côte d'or jusqu'en mai 2018.

Dijon Mag ou la presse écrite. Le journal en ligne Info-Dijon¹⁷⁸ rappelle quelques réalisations du conseil municipal des enfants, le 6/07/17 :

« Commission «Temps libres» : Élaboration d'une carte dépliant qui indiquera les emplacements des boîtes à livres élaborées par les commissions de quartiers et disposées dans toute la ville.

Commission «Solidarité, santé» : Projet sur la sensibilisation à la pauvreté et mise en place d'actions en direction des enfants malades (en cours de réflexion).

Commission «Mon Environnement, ma Cité» : Campagne de prévention «Stop au ralenti», afin d'inciter les automobilistes à éteindre le moteur de leur voiture lorsqu'ils sont à l'arrêt, notamment aux sorties d'écoles.

Commission «Communication» : Promotion du conseil municipal d'enfants et poursuite de «CME infos», tiré à 5000 exemplaires, destiné aux jeunes de 8 à 10 ans.

Inter-commissions : Les opportunités de rencontres, de visites et de participation sont en cours de préparation. »

J'aurais donc pu m'intéresser par exemple à la commission «*Mon environnement, ma Cité* », mais je ne l'ai pas fait, faute de temps.

2.3 L'Observatoire de la biodiversité à Dijon

Par exemple, j'aurais pu également étudier la mise en place d'un Observatoire participatif de la biodiversité urbaine à Dijon (projet piloté par Gérard Ferrière et Agnès Fougeron, conservateurs du Muséum de Dijon). Marie-Laure Baudement et Agnès

¹⁷⁸ « *DIJON : Les beaux projets du conseil municipal d'enfants* », Info-Dijon, www.infos-dijon.com, mis en ligne le 06/07/17

Fougeron¹⁷⁹ décrivent le cadre de cet Observatoire participatif, en 2013, dans la « *Revue Scientifique Bourgogne-Nature* » :

« Au niveau local, l'Observatoire participatif et culturel de la biodiversité urbaine associe étroitement le Jardin des Sciences à l'Université de Bourgogne. Il s'appuie sur de multiples acteurs locaux dans les domaines scientifiques, culturels, éducatifs et sociaux et mène ses actions en transversalité avec différents services de la collectivité. Les protocoles mis en œuvre et actions menées ont vocation à développer un réseau, qui s'étendra à d'autres villes bourguignonnes. »

J'ai mené avec une autre élue écologiste de la municipalité de Dijon un rapprochement avec le Muséum pour mettre en place un réseau des jardins partagés et pour organiser pour l'année 2019 « *les Rencontres Ecocitoyennes du JDS*¹⁸⁰ » (Jardin Des Sciences) avec des témoignages d'habitants investis sur les jardins partagés et des ateliers sur la végétalisation des pieds d'arbres, le compostage et le tri des déchets (lors d'un pique-nique).

2.4 L'Observatoire de l'âge

J'ai également assisté à quelques réunions en début de mandature de l'Observatoire de l'âge. La démarche DIVAA (Dijon Ville Amie des Aînés) a été enclenchée en 2010-2011, sous la forme d'ateliers participatifs. Les projets étaient : une maison des seniors, une refonte du guide des seniors, une plus grande attention aux jeunes retraités, et la création de l'observatoire de l'âge avec des échanges avec des structures institutionnelles, des universitaires, des associations, etc.

¹⁷⁹ BAUDEMONT Marie-Laure, FOUGERON Agnès. Un observatoire participatif et culturel de la biodiversité urbaine, *Revue Scientifique Bourgogne-Nature*, N°18, 2013, p. 160-163.

¹⁸⁰ Cet événement a été reporté à l'année 2019, faute de participants inscrits en juillet 2018.

On retrouve sur le site internet de la ville de Dijon¹⁸¹ les objectifs de cet observatoire que j'aurais pu observer du point de vue de la participation citoyenne :

« Cet observatoire, présidé par la conseillère municipale déléguée à la politique de l'âge, et piloté par le CCAS, organise l'échange entre les acteurs locaux et les habitants eux-mêmes sur des thématiques comme, par exemple, la lutte contre l'isolement, le logement et l'accès à l'offre culturelle. Des groupes de travail ont alors été constitués, mêlant les représentants des six collèges (élus, experts, professionnels, habitants, institutionnels, représentants des retraités et universitaires). »

2.5 Les associations environnementales « Arborescence » et « Pirouette Cacahuète »

Je connaissais déjà l'Association « Arborescence » dans le cadre de mon métier d'enseignante en éducation socio-culturelle car j'avais mené un projet sur la biodiversité avec le photo-journaliste Jean-Christophe Tardivon, en 2014 et je connaissais notamment sa directrice et ses réalisations sur le site du bois du Ru de Pouilly, dans le quartier de la Toison d'or. « Arborescence » a été créée en 2003 et a pour objectif la mise en valeur du patrimoine naturel par des actions de sensibilisation, de communication et de recherche. Elle a mené en 2012 une démarche participative autour du bois du ru de Pouilly (un Espace Naturel Partagé Urbain) avec des sorties nature, des chantiers nature, des balades urbaines, des ateliers sur la mémoire du bois et du quartier, un spectacle participatif, une fête de quartier et un atelier de projet. Elle a mis par ailleurs en place le Réseau Nature Dans Ta Ville qui réunit une grande diversité d'acteurs : écoles et centres de loisirs, familles, partenaires scientifiques (universités, entreprises), financiers et institutionnels.

Par ailleurs, l'association « Pirouette Cacahuètes » créée, en 2006, décrit sur son site internet¹⁸² ses principales actions :

¹⁸¹ <https://www.dijon.fr/>

¹⁸² <http://www.pirouette-cacahuete.net>

« Aller à la rencontre des publics là où ils se trouvent : pieds d'immeubles, commerces, commerces, écoles, centres de loisirs, lieux de travail ;

- Créer une relation conviviale permettant à chacun de se sentir connu et reconnu ; favoriser la rencontre et l'échange des savoirs entre tous ;

- Proposer des activités avec des approches pédagogiques et des formes variées pour que chacun trouve sa porte d'entrée ;

- Créer des outils et démarches pédagogiques permettant au public d'acquérir des connaissances dans le plaisir et l'échange ainsi qu'une vision globale du développement durable ;

- Favoriser les démarches participatives et les moments festifs afin d'accélérer la création d'une histoire commune des acteurs d'un quartier ou d'une petite ville. »

Cette association avait même eu le projet de rénover le Château de Pouilly situé dans le quartier de la Toison d'or et d'en faire le siège de son association, elle a finalement préféré s'installer dans la ville de Chenôve, ville faisant partie de la Métropole de Dijon, où elle mène de nombreux projets éducatifs autour des thématiques des jardins partagés et du compostage.

Ces deux associations sont au cœur du pilier de l'écocitoyenneté : l'éducation, mais je n'ai hélas pas pu interviewer leurs directrices et explorer davantage leur travail sur le terrain.

2.6 Latitude 21, La Maison de l'Architecture et de l'environnement

Latitude 21¹⁸³, la maison de l'architecture et de l'environnement de Dijon Métropole, est un établissement public d'éducation et de sensibilisation aux questions d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et de développement durable. Cet organisme organise toute l'année des expositions, des animations, des ateliers pour les familles et des événements (conférences, Fête de la science, spectacles, etc.)

¹⁸³ www.latitude21.fr

Latitude 21 a contribué à la mise en place d'un jardin partagé et d'un poulailler collectif avec la commission de quartier Université. C'est un modèle de démarche écocitoyenne pour la mise en place de jardins partagés, avec la création d'une association pour gérer le jardin partagé : « *le Mont des Muses* ».

J'ai même assisté, en avril 2018, à un « *atelier jeu philo* » qui propose une réflexion collective (parents-enfants) sous forme d'une discussion libre autour d'une question d'environnement. Observer et participer à ces démarches d'échanges avec une approche philosophique et un public diversifié sur la thématique de la transition écologique a été très instructif. Cet atelier très innovant permet aux personnes présentes d'adopter des démarches réflexives et philosophiques en se posant des questions face à chaque assertion scientifique. C'est également un terrain de recherches possible pour l'avenir.

2.7 Le dispositif Powerangels¹⁸⁴

Je suis intervenue, en tant que conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, le 17/02/18, pour représenter la ville de Dijon sur une table - ronde mais c'est également un terrain d'études que j'aurais pu explorer davantage.

« *Powerangels* » est constitué d'une start-up spécialisée dans les solutions collaboratives et participatives : « *Mythmakers* » et d'une association, une web-télévision dijonnaise : « *Scandium* ». Leurs objectifs sont les suivants : révéler les ressources insoupçonnées d'un territoire, allier les compétences des habitants pour renforcer leurs projets et « booster » la démocratie et la vie citoyenne locale.

Ils annoncent leur « offre » par des mots très proches du management, du marketing :

« *Nous offrons aux collectivités des outils numériques pour réunir et mobiliser, non seulement les projets mais aussi les compétences, idées et capacités d'entraides des habitants.*

¹⁸⁴ <http://www.dijon.powerangels.fr/>

Actifs, retraités, associatifs, entrepreneurs, étudiants et experts de tous horizons sont un vivier de ressources insoupçonnées pour tout territoire. »

Ils utilisent également le vocabulaire de la participation citoyenne et des démarches collaboratives :

« Nous vous offrons de réunir vos habitants et de les faire travailler ensemble sur leurs divers projets afin de s'apporter mutuellement des ressources d'expertises, de compétence et d'entraide dont la valeur financière serait conséquente. Nos outils numériques permettent non seulement à la dynamique collaborative de se poursuivre dans le temps mais aussi d'allier les outils collaboratifs à des instruments de financement participatif. Les effets leviers et multiplicateur des budgets engagés sont conséquents pour tous les projets en présence, et pour le territoire dans son ensemble. »

Et, ils se positionnent par rapport aux démarches de démocratie participative classiques en mettant en avant des outils numériques performants, en utilisant des termes dynamiques comme « *action collaborative* », « *mobilisateur* », « *fédérateur* » :

« Nous offrons d'aller plus loin encore dans la démarche de démocratie participative classique en mettant les citoyens dans la démarche active de répondre avec leurs propres solutions aux enjeux identifiés collectivement : grâce à nos outils numériques ils votent en ligne et pour désigner les initiatives qui leur semblent les plus pertinentes parmi les projets portés sur le territoire. On passe donc d'un budget participatif à un véritable budget d'action collaborative, mobilisateur et fédérateur. »

2.8 La plateforme numérique : [dijon.jeparticipe.fr](https://www.dijon.fr/Je-participe)

Le 2 juin 2018, le service de communication de Dijon et la Première adjointe de Dijon ont lancé officiellement une plateforme numérique¹⁸⁵ pour améliorer les échanges avec les citoyens dijonnais.

¹⁸⁵ <https://www.dijon.fr/Je-participe>

L'injonction participative est présente dès la première page :

« Participez à la vie de votre ville, de votre quartier en vous investissant dans la commission de votre quartier, en vous impliquant dans le conseil municipal d'enfants... Plusieurs outils de démocratie participative ont été mis en place depuis quelques années déjà. C'est une excellente façon de renforcer les liens entre vous et la ville et de faire connaissance avec vos voisins. C'est également l'occasion pour les enfants de s'engager concrètement pour le bien collectif, d'apprendre le fonctionnement d'une assemblée ou de concevoir et mettre en œuvre un projet. »

Cette plateforme a été mise en place juste à la fin de l'écriture de cette thèse de doctorat, mais il serait intéressant de savoir si elle touche le même public que les membres des commissions de quartier. Comment fonctionne-t-elle ? Avec un « *community manager* » ? Est-ce qu'elle permet réellement d'impliquer davantage. Un questionnaire pourrait être construit pour explorer les impacts de cette plateforme sur la participation dans la ville de Dijon

2.9 Les autres villes et autres pays, l'Association France Urbaine

J'aurais également pu me rendre dans différentes villes de France ou à l'étranger (au Brésil, au Québec par exemple) pour observer les dispositifs de démocratie participative et l'émergence ou pas de l'écocitoyenneté dans ces dispositifs, dans des villes comme : Paris, Montreuil, Strasbourg, Grenoble. J'ai au final pu seulement observer quelques réalisations de budgets participatifs sur place et assister à des réunions régionales à Metz, en 2016, et nationales à Rennes, en 2017.

L'association France Urbaine¹⁸⁶ est également en train de mettre en place des réflexions sur la démocratie participative avec des réunions sur Paris en 2018 et je n'ai pas pu hélas y assister. France urbaine, présidée (en 2018) par Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, regroupe les élus des métropoles, des grandes

¹⁸⁶ <http://franceurbaine.org/>

intercommunalités et des villes françaises. Elle compte 101 membres de toutes tendances politiques confondues représentant près de 30 millions d'habitants.

Elle travaille sur 3 grandes thématiques¹⁸⁷ en lien avec la participation citoyenne, thématiques qui permettent de déceler l'évolution nécessaire de la réglementation et donc d'institutionnaliser des dispositifs participatifs particuliers aux grandes villes et Métropoles, une mise en évidence de l'évolution, au final, peut-être nécessaire de la loi Vaillant de 2002 :

- *« Les leviers de la mobilisation : les outils présentiels et numériques, l'accompagnement des projets citoyens, les budgets participatifs, l'interpellation, l'aller vers (le bottom up et le top down).*
- *Les leviers de la cohésion territoriale : l'articulation métropoles/communes, la relation, les instances de la proximité à l'échelle métropolitaine, la diversité du public, le tirage au sort...*
- *Les leviers de la délibération : la place du citoyen dans le circuit délibératif, dans les espaces de décision, les questions de transparence, le suivi et l'évaluation des démarches (les retours, la traçabilité, etc.), le lien démocratie représentative/participative. »*

Tous ces terrains sont de formidables opportunités de réflexion pour observer la transition écologique d'un point de vue communicationnel et j'aurais, pour part, peut-être l'occasion de mener des recherches à l'avenir sur ces terrains, c'est ce que nous allons avoir dans le paragraphe suivant.

3. Perspectives professionnelles et ouverture scientifique

J'ai plusieurs pistes de recherches possibles pour l'avenir, en ce qui concerne la transition socio-écologique, les sciences de la Terre, sans oublier mon contexte professionnel d'enseignante en lycée agricole.

3.1 Ce que je souhaite faire ensuite concernant la transition socio-écologique

¹⁸⁷ Compte-rendu de la réunion France Urbaine du 28/03/18 sur la Participation.

Pour la suite, j'aimerais travailler en particulier sur la thématique du plastique car j'ai le sentiment que c'est un problème d'environnement aigu et qu'il existe pourtant des solutions du point de vue notamment de la communication engageante. Le bureau d'études E3D avec Natacha Romma qui a écrit sa thèse sur l'écocitoyenneté travaille notamment sur des actions permettant la diminution des déchets. La thématique des jardins partagés me paraît être également une thématique intéressante et je pourrais l'étudier dans un cadre plus général que celui des commissions de quartier, dans le cadre associatif bien sûr mais aussi dans le cadre des résidences privées et des entreprises car je suis persuadée que ce phénomène de prise en compte de l'environnement va se développer dans les années à venir comme le montrent les documentaires « *Demain* »¹⁸⁸ et « *En quête de Sens* ».¹⁸⁹

Dans le documentaire « *Demain* », Cyril Dion et Mélanie Laurent ont voulu montrer des solutions concrètes pour résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays. Ils sont partis avec une équipe de quatre personnes enquêter dans dix pays pour comprendre ce qui pourrait provoquer une catastrophe qui remettrait en cause la présence des humains sur la Planète.

« Durant leur voyage, ils rencontrent les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation. En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain... »

Le documentaire « *En quête de sens* » a une approche un peu plus spirituelle et on retrouve certaines personnalités aussi interviewées dans le documentaire « *Demain* » comme Pierre Rabhi ou Vandana Shiva. Le documentaire est présenté de la façon suivante sur le site internet officiel :

« En Quête de Sens, c'est d'abord l'histoire de deux amis qui se retrouvent après 10 ans et que tout oppose. Marc exporte de l'eau en bouteille à New York, Nathanaël travaille lui dans

¹⁸⁸ Documentaire « *Demain* », réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, 2015.

¹⁸⁹ Documentaire « *En quête de sens* » réalisé par Marc de la Ménardière et Nathanaël Coste, 2015.

la gestion collective de l'eau. Les deux amis se retrouvent juste avant le début de la crise de 2008 qui sera comme un détonateur. Marc cloué au lit après s'être cassé le pied finit par visionner les documentaires laissés par son ami, il prend alors conscience qu'en exportant de l'eau minérale, il fait lui aussi partie du problème... Pour comprendre d'où vient la logique prédatrice du système et chercher des pistes de solutions, ils vont aller rencontrer ceux qui construisent le monde de demain. Cette aventure va remettre en question tous les fondements de leurs croyances, ainsi que les nôtres. »

Même si j'avais déjà des connaissances en Sciences de l'Information et de la Communication et en écologie politique, cette thèse de doctorat m'a permis d'acquérir un regard plus réflexif moins dans l'efficacité, des méthodes de recherches et de traitement de données surtout sur la thématique des commissions de quartier et de l'écocitoyenneté. Mais je n'oublie pas pour autant ma première formation en géophysique et je n'exclus pas de revenir un jour sur ce terrain d'études, avec un regard info-communicationnel pour étudier, par exemple, les volcans d'Amérique du Sud.

3.2 La communication de crise en Sciences de la Terre

La volcanologie est une passion qui vient de mon enfance. A l'âge de 6 ans, je lisais déjà des ouvrages scientifiques sur les volcans. J'ai ensuite entrepris des études de géophysique pour pouvoir exercer un métier dans les sciences de la Terre. Mais une mauvaise expérience de stage dans l'entreprise Elf Aquitaine m'a fait changé d'avis et j'ai préféré ensuite me diriger vers la communication et l'information scientifique (musées scientifiques, revues scientifiques) puis vers le métier d'enseignante en éducation socio-culturelle (Ministère de l'Agriculture). Revenir à cette discipline serait un grand bonheur pour moi. Je pourrais par exemple étudier la communication de crise dans le contexte d'éruptions de volcans, de séismes et de tsunamis, d'ouragans, etc.

L'exemple qui m'avait beaucoup impressionnée, dans ma jeunesse, c'était l'histoire de l'évacuation du territoire situé autour du volcan Nevado del Ruiz, en Colombie, en 1985, et de cette jeune fille qui était morte, à Armero, dans une coulée de boue et la photographie de son agonie avait fait le tour du monde.

Le photographe Franck Fournier est revenu sur les conditions de prise de cette photographie lors d'une émission radio sur France Inter¹⁹⁰ :

« Je ne voulais pas quitter cette petite fille. Je suis resté jusqu'à sa mort, à 9h16. Je suis resté 3h avec elle. (...) Il faut comprendre que quand il y a ce genre d'accidents, sortir quelqu'un qui est coincé est pratiquement impossible. Non seulement, il faut des grues ou des bulldozers pour soulever les murs, mais il faut surtout des équipes médicales et de sauvetage très compétentes : pour Omayra, le pan du mur qui la coinçait était comme un garrot et lui bloquait le sang. Quand vous le soulevez, le sang n'est pas ré-oxygéné et devient toxique. Beaucoup de gens sortis trop rapidement des décombres, y restent. »

Conscient de la polémique que sa photographie a suscité, le photographe avait affirmé :

« C'est très important que cette image et d'autres aient été faites : grâce à elles, le gouvernement colombien a réalisé sa responsabilité et son devoir. Nous voulions montrer l'irresponsabilité des élus, des militaires et des religieux qui ont tous fui devant leur responsabilité. »

Les éruptions de volcans, les ouragans sont plus faciles à prédire que les tremblements de terre ou les tsunamis. Ce sont les quelques jours ou quelques heures avant l'arrivée de la catastrophe qui sont cruciaux et la communication avec la population, son évacuation dépendent des moyens matériels mis en place, de l'éducation, de la sensibilisation des populations¹⁹¹. Parfois, les habitants ne veulent pas évacuer car ils ne veulent pas quitter ce qu'ils ont construit durant toute une vie, abandonner leurs maisons, leurs entreprises, leurs terres agricoles (les animaux). De même, lors de toute catastrophe, l'organisation des secours dépend des moyens de communication mis en place en amont et qui fonctionnent ou pas après la catastrophe.

¹⁹⁰ « Je voulais que les gens sachent qui elle était », entretien avec Franck Fournier, photographe, dossier sur le site internet de France Inter, publié le lundi 15 décembre 2014, par Margaux Duquesne.

¹⁹¹ Au Japon, les enfants sont éduqués très tôt pour faire face à un éventuel séisme et des exercices d'évacuation sont très souvent organisés dans les écoles.

3.3 Lien avec mon projet professionnel

Dans le cadre de mon métier d'enseignante en éducation socio-culturelle, j'ai suivi de nombreux projets d'Initiative et de Communication sur la thématique du développement durable, durant les 20 dernières années : mise en place de carré potagers dans des collèges, des EHPAD, d'hôtels à insectes, de prairies fleuries, etc. J'ai également mené, en 2017, un projet avec ma classe de première année de BTS Aménagements Paysagers et le photo-journaliste Jean-Christophe Tardivon avec la réalisation d'une exposition sur des portraits d'écocitoyens. Ce projet au final a complété celui que j'avais mené avec les habitants dans le cadre du dispositif numérique écocitoyen. Certains membres des commissions de quartier avaient écrit des portraits d'écocitoyens de leurs propres quartiers pour la COP 21 de décembre 2015.

Mes étudiants étaient allés, de leur côté, non seulement à la rencontre d'écocitoyens des commissions de quartier comme Yvette Loustaud (Membre de la Commission de quartier Montchapet), Samira Hassini (Membre de la Commission de quartier des Grésilles) mais aussi de représentants des structures socio-culturelles ou d'associations : Sébastien Appert (Directeur de Latitude 21), Hervé Raynier (MJC Bourroches-Valendons), Laurent Favet (Garage solidaire Cric and co), Thierry Deiller (Association Fruimalin), Alice Jannet (Association Arborescence). Ils avaient également interviewé le chef d'établissement, dans le cadre d'une opération avec l'entreprise Orange : Pierre Mathis (Directeur de l'EPLEFPA Quetigny-Plombières) et Marie-Charlotte Albejano (Ancienne responsable de la coopérative Mobigo Auto partage), Hanta Ramanantsoa (Restaurant Le Rougail). Ils ont créé des portraits de ces écocitoyens, sous forme de kakémonos qui ont été exposés en mai 2018, au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, financeur du projet avec le lycée agricole de Quetigny.

4. Avenir citoyen et politique

Dans un sondage IFOP publié en janvier 2018, sur les Français et la citoyenneté¹⁹², nous trouvons une vision plutôt pessimiste de l'avenir de la citoyenneté.

« Ainsi, les personnes interrogées estiment dans l'ensemble que la société française s'oriente vers un repli croissant, une disparition du sens du collectif et un désintérêt pour la chose publique. »

Le sondage met également l'accent sur une distance vis-à-vis des associations, des syndicats et des partis politiques. Pour les Français, être un « bon » citoyen c'est « respecter les règles de vie commune dans les lieux publics » pour 97 % et en deuxième lieu « préserver l'environnement » à 95 %, viennent ensuite « respecter les autres, quelles que soient leurs origines », « s'informer sur ce qui se passe dans son pays », « voter » et enfin « payer ses impôts ». L'écocitoyenneté arrive donc en deuxième place ce qui laisse un peu d'espoir pour l'avenir.

En ce qui concerne la politique, j'ai souvent lu et relu le livre d'Hannah Arendt¹⁹³, « *La politique a-t-elle encore un sens ?* ». Elle y rappelle que :

« Le courage est la première de toutes les vertus politiques, et il fait aujourd'hui encore partie des quelques vertus cardinales de la politique parce que nous ne pouvons pénétrer dans l'espace public, c'est-à-dire dans le monde qui nous unit tous, et qui est à proprement parler l'espace politique, que si nous nous éloignons de notre existence privée et de notre sphère familiale à laquelle notre vie se rattache. »

Il est certain qu'on n'entre pas en politique sans sacrifier par ailleurs d'autres parts de sa vie professionnelle, personnelle, ou familiale mais c'est un engagement et il faut dans la mesure

¹⁹² Sondage IFOP pour Ouest France, « *Les Français et la citoyenneté* », Janvier 2018, consultable sur www.ifop.com

¹⁹³ ARENDT Hannah. *La politique a-t-elle encore un sens ?*, Traduction française, Éditions du Seuil, 1995, Éditions de l'Herne, 2007, 102 p., Ce sont des fragments d'un ouvrage sur la politique qui devait compléter celui parut en 1958 : la condition de l'homme moderne.

du possible le mener jusqu'au bout de ses mandats même si parfois nous traversons des moments de doutes et de découragements, c'est un bel engagement !

Hannah Arendt évoque également dans cet ouvrage le risque encouru avec la bombe atomique qui serait capable de détruire la planète et l'humanité, sur une simple décision politique, celle d'un Président ou d'une Présidente pourrait détruire l'humanité.

Au final, elle pose 3 questions :

« Premièrement (...) : Les buts que l'action politique peut poursuivre sont-ils dignes des moyens qui peuvent être mis en œuvre dans les circonstances présentes ? Deuxièmement : y a-t-il encore en définitive dans le champ politique des fins en fonction desquelles nous pouvons nous orienter en toute confiance ? (...) Troisièmement, l'action politique, du moins à notre époque, ne se caractérise-t-elle pas précisément par l'absence de tout principe ?

Je ne sais pas à l'heure de l'écriture de la conclusion de cette thèse si je poursuivrai, pour ma part, dans cette voie de la politique. Je vais déjà essayer de finir mes mandats dignement et honorablement. Peut-être abandonnerai-je définitivement ensuite cette voie...et serai-je plus présente dans les associations ou les ONGs. J'envisage parfois des travaux d'écriture ou de conseil aux collectivités territoriales sur la thématique de l'écocitoyenneté et de la démocratie participative, ou d'autres thématiques...

Ce travail de recherche fut long (de 2014 à 2018), difficile et parfois j'ai failli abandonner mais je n'ai aucun regret et suis heureuse d'avoir pu le mener jusqu'au bout ! Se former tout au long de la vie est indispensable, il me semble, pour ne jamais perdre le goût d'apprendre et d'enseigner.

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Evolution du nombre de candidatures par commission	105
Figure 2 : Répartition des candidatures par collège et par commission	106
Figure 3 : Budgets participatifs retenus par commission de quartier depuis 2009.....	107
Figure 4 : Nombre de budgets participatifs retenus par commission depuis 2009	108
Figure 5 : Budgets participatifs retenus par la Commission Toison d'or	109
Figure 6 : Budgets participatifs sur la commission Grésilles	110
Figure 7 : Budgets participatifs sur la commission Clémenceau	110
Figure 8 : Budgets participatifs sur la commission Centre ville	111
Figure 9 : Budgets participatifs sur la commission Université	111
Figure 10 : Budgets participatifs sur la commission Chevreul-Parc	112
Figure 11 : Budgets participatifs sur la commission Bourroches.....	112
Figure 12 : Budgets participatifs sur la commission Fontaine d'Ouche.....	113
Figure 13 : Budgets participatifs sur la commission Montchapet	113
Figure 14 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de la commission de quartier	123
Figure 15 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de la commission de quartier	123
Figure 16 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de chaque acteur de la commission de quartier	124
Figure 17 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de chaque acteur.....	125
Figure 18 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs.....	126
Figure 19 : Mots les plus prononcés au total pour rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs	127
Figure 20 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour la motivation des membres des commissions de quartier.....	129
Figure 21 : Mots les plus prononcés au total pour la motivation des membres des commissions de quartier.....	129
Figure 22 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur internet et les commissions de quartier.....	131
Figure 23 : Mots les plus prononcés au total sur internet et les commissions de quartier	131

Figure 24 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur budget participatif et environnement.....	133
Figure 25 : Mots les plus prononcés au total sur budget participatif et environnement.....	134
Figure 26 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour la définition de l'écocitoyenneté.....	136
Figure 27 : Mots les plus prononcés au total pour la définition de l'écocitoyenneté.....	136
Figure 28 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour la sensibilisation à l'écocitoyenneté.....	139
Figure 29 : Mots les plus prononcés au total pour la sensibilisation à l'écocitoyenneté.....	139
Figure 30 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur pour être écocitoyen.....	141
Figure 31 : Mots les plus prononcés au total pour être écocitoyen.....	141
Figure 32 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur l'écocitoyenneté et la commission de quartier.....	144
Figure 33 : Mots les plus prononcés au total sur l'écocitoyenneté et la commission de quartier.....	144
Figure 34 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de l'écocitoyen...	148
Figure 35 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de l'écocitoyen.....	149
Figure 36 : Mots les plus prononcés pour chaque type d'acteur sur le rôle de l'écocitoyenneté et le fonctionnement de la commission de quartier.....	151
Figure 37 : Mots les plus prononcés au total sur le rôle de l'écocitoyenneté et le fonctionnement de la commission de quartier.....	152
Figure 38 : Application du logiciel INVIVO sur l'entretien avec le Ministre du Travail.....	163
Figure 39 : Application des résultats au terme « <i>démocratie</i> » dans l'entretien avec le Ministre du Travail.....	164
Figure 40 : Application des résultats au terme « <i>faire</i> » dans l'entretien avec le Ministre du Travail.....	165
Figure 41 : Qu'est-ce qu'un budget participatif ?.....	219
Figure 42 : L'émergence de l'écocitoyenneté grâce aux commissions de quartier.....	220
Figure 43 : Dispositif numérique écocitoyen versus projets écocitoyens des budgets participatifs.....	221
Figure 44 : L'identité écocitoyenne, ses causes, ses conséquences.....	222
Figure 45 : Qu'est-ce que l'écocitoyenneté ?.....	223
Figure 46 : L'écocitoyenneté dans les commissions de quartier.....	224
Figure 47 : Les sources de sensibilisation à l'écocitoyenneté.....	225

Figure 48 : Le pouvoir d'agir créé par les commissions de quartier	226
Figure 49 : Les commissions de quartier : entre dispositif foucauldien et espace public habermassien	227
Figure 50 : Les commissions de quartier : approche systémique.....	228

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

ABRIC Jean-Claude (Dir.). *Pratiques sociales et représentations*, Presses Universitaires de France, 1994, 251 p.

ADLER Patricia, ADLER Peter. *Membership roles in field Research*, Sage, 1987, 95 p.

ARENDT Hannah. *La politique a-t-elle encore un sens ?*, Traduction française, Éditions du Seuil, 1995, Édition de l'Herne, 2007, 102 p.

BACQUÉ Marie-Hélène, REY Henri, SINTOMER Yves, (Dir.). *Gestion de proximité et démocratie participative, une perspective coopérative*, Éditions La Découverte, 2005, p. 14.

BARNEY G. Glaser, STRAUSS Anselm L. *The Discovery of Grounded Theory; Strategies for Qualitative Research*, Aldine, 1967, 271 p.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne. *L'entretien*, Éditions Armand Colin, 2007, 2^{ème} édition, 2015, 126 p.

BLONDIAUX Loïc. *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*, Éditions du Seuil, Collection la République des idées, 2008, 109 p.

BONNET Jacques, BONNET Rosette, RAICHVARG Daniel (Dir.). *Communication et intelligence du social, Acteurs, auteurs, spectateurs des médias, de la consommation et des territoires*, Tome 1, Éditions L'Harmattan, 2014, 189 p.

BOURG Dominique, WHITESIDE Kerry. *Vers une démocratie écologique, Le citoyen, le savant et le politique*, Éditions du Seuil, Collection la République des Idées, 2010, 112 p.

CEFAÏ Daniel. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Éditions de la Découverte-M.A.U.S.S., 2007, 727 p.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, 1977, p. 25.

CUSSET Yves. *Habermas. L'espoir de la discussion*, Éditions Michalon, 2001, 122 p.

FRASER Nancy. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Éditions La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 2011, 178 p.

FENNETEAU Hervé. *Enquête : entretien et questionnaire*, Éditions Dunod, 2015, 126 p.

GARDÈRE Elizabeth, GARDÈRE Jean-Philippe. *Démocratie participative et communication territoriale. Vers la micro-représentativité*, Éditions l'Harmattan, 2008, 254 p.

GRANDJEAN Alain, LE TENO Hélène. *Miser (vraiment) sur la transition écologique*, Éditions de l'Atelier, 2014, 191 p.

GRAWITZ Madeleine. *Méthodes des sciences sociales*, Éditions Dalloz, Première édition 2001, 2015, 1019 p.

GRET Marion, SINTOMER Yves. *Porto Alegre, L'espoir d'une autre démocratie*, Éditions La Découverte et Syros, 2002, p. 26.

HABERMAS Jürgen. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Éditions Payot, réédition 1988, 324 p.

HABERMAS Jürgen. *Théorie de l'agir communicationnel, Tome 1, Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, Éditions Fayard, 1987, 450 p.

HONNETH Axel. *La lutte pour la reconnaissance*, Éditions du Cerf, 2000, 232 p.

JONAS, Hans. *Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique*, Éditions Flammarion, 1999, 450 p.

LIBAERT Thierry. *Communication et environnement, le pacte impossible*, PUF, 2010, p. 26.

MIÈGE Bernard. *La société conquise par la communication*, Éditions Presses Universitaires de Grenoble, 1989, 227 p.

MOREAU DEFARGES Philippe. *La Gouvernance*, Collection Que sais-je, 3^{ème} édition, Éditions Presses Universitaires de France, 2008, p 6.

MUCHIELLI Alex, CORBALLAN Jean-Antoine, FERRANDEZ Valérie. *Théorie des processus de la communication*, Éditions Armand Colin, 1998, 177 p.

NEGT Oskar. *L'espace public oppositionnel*, Éditions Payot, 2007, 240 p.

NIZET Jean, RIGAUX Nathalie. *La sociologie d'Erving Goffman*, Éditions La Découverte, 2005, 128 p.

NOYER Jacques, RAOUL Bruno, PAILLIART Isabelle (Dir.). *Médias et Territoires. L'espace public entre communication et imaginaire social*, Éditions Presses Universitaire du Septentrion, 2013, 286 p.

PAOLETTI Marion. *Décentraliser d'accord, démocratiser d'abord*, Éditions La Découverte, 2007, 152 p.

RABHI Pierre. *Manifeste pour la Terre et l'Humanisme*, Éditions Actes Sud, 2008, p. 14.

REVEL Judith. *Le vocabulaire de Foucault*, Éditions Ellipses Marketing, 2009, p. 39.

RIUTORT Philippe. *Sociologie de la communication politique*, Éditions La Découverte, 2^{ème} édition, 2013, 128 p.

ROBIN Marie-Monique. *Notre poison quotidien. La responsabilité de l'industrie chimique dans l'épidémie des maladies chroniques*, Éditions La Découverte, coll. « cahiers libres », 2011, 478 p.

ROESCH Alexandre. *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif: le cas français*. Éditions L'Harmattan, 2003, p. 12.

ROSANVALLON Pierre. *La contre-démocratie, La politique à l'âge de la défiance*, Éditions du Seuil, 2006, 352 p.

SENNETT Richard. *Ensemble, Pour une éthique de la coopération*, Éditions Albin Michel, 2014, 378 p.

SINTOMER Yves. *Le pouvoir au peuple, Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, Éditions La découverte, 2007, p. 164.

SINTOMER Yves. *Petite histoire de l'expérimentation athénienne, Tirage au sort et politique, d'Athènes à nos jours*, Éditions la Découverte, 2011, p. 40.

VERMERSCH Pierre. *L'entretien d'explicitation*, Éditions ESF, 1994, 8^{ème} édition, 2014, 205 p.

WINNICOTT Donald Woods. *Jeux et réalité*, Éditions Folio Essai, 2006, p. 46.

ZARIFIAN Philippe. *Travail et communication. Essai sociologique sur le travail dans la grande entreprise industrielle*. PUF, 1996, 213 p.

ZÉMOR Pierre. *La communication publique*, Éditions PUF, coll. Que sais-je ?, 2008, 128 p.

ARTICLES

BADOUARD, Romain, MABI Clément Mabi et MONNOYER-SMITH Laurence Monnoyer-Smith. Le débat et ses arènes, *Questions de communication*, N° 30, 2016, p. 7-24.

BAUDEMONT Marie-Laure, FOUGERON Agnès. Un observatoire participatif et culturel de la biodiversité urbaine, *Revue Scientifique Bourgogne-Nature*, N°18, 2013, p. 160-163.

BERNARD Françoise. Communication engageante, environnement et éco-citoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles » entre SIC et psychologie sociale, *Communication et organisation*, juillet 2007, N°31, p. 26-41.

BESSIÈRES Dominique. La définition de la communication publique : des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels, *Communication et organisation*, N° 35, 2009, p.14-28.

BLONDIAUX Loïc. Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège, *Mouvements*, Vol. n°18, N°5, 2001, p. 44-51.

BONNET Jacques, GALIBERT Olivier. Organisations et savoirs : quelles médiations ? , *Communication et organisation*, N° 49, 2016, p. 5-17.

BONNET Jacques, HILY Sandrine. Les commissions de quartier à l'épreuve de l'intelligence du social, *Communication et organisation*, décembre 2016, N°50, p. 297-310.

BOUILLON Jean-Luc, BOURDIN Sylvie, LONEUX Catherine. De la communication organisationnelle aux « approches communicationnelles » des organisations : glissement paradigmatique et migrations conceptuelles, *Communication et organisation*, N° 31, 2007, p. 7-25.

BOURDIEU Pierre. Le capital social. Notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3.

CHARMILOT Maryvonne, DAYER Caroline. Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 3, 2007, p. 126-139.

DAVALLON Jean. La médiation : la communication en procès ?, *Médiation et information*, n°19, 2003, p. 37-59.

DUMEZ Hervé. Qu'est-ce que la recherche qualitative ?, *Le libellio d'Aegis*, Vol 7, N°4, 2011, p. 47-58.

FELLI Romain. Développement durable et participation : la démocratie introuvable, *Belgeo*, N°4, 2005, p. 425-434.

GALIBERT Olivier. L'injonction participative au débat environnemental en ligne : imaginaires d'Internet, démocratie environnementale et communication engageante, *Les enjeux de l'information et de la communication*, Éditions GRESEC, 2013, N° 14, p. 35-49.

GARDÈRE Élisabeth, LAKEL Amar. Repenser la communication des organisations publiques, *Communication et organisation*, N° 35, 2009, p. 7-12.

GONTHIER Frédéric. Relativisme et vérité scientifiques chez Max Weber, *L'Année sociologique*, vol. 56, N° 1, 2006, p. 15-339.

GAUDIN Jean-Pierre. L'acteur, une notion dans les sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XXXIX, 2001, N° 121, p. 7-14.

GUILLEMETTE François. L'approche de la Grounded Theory ; pour innover ?, *Recherches Qualitatives*, Vol. 26 (1), 2006, p. 32-50.

HERT Philippe. Internet comme dispositif hétérotopique, *Hermès*, mars 1999, n°25, p. 93-107.

MASSELOT Cyril. Information et communication territoriales. Approches croisées, État des recherches en SIC sur l'information médiatique, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 5, 2014, 1007 p.

MEUNIER Jean-Pierre. Dispositif et théorie de la communication : deux concepts en rapport de codétermination, *Hermès*, mars 1999, n°25, p. 83-91.

PEETERS Hugues, CHARLIER Philippe. Contributions à une théorie du dispositif, *Hermès*, mars 1999, n°25, p. 15 -23.

ROMEYER Hélène, PAILLIART Isabelle. Nouvelles formes de débats publics sur les sciences et les techniques : approches en SIC, *Les enjeux de l'Information et de la Communication*, Éditions GRESEC, 2009, p. 1-5.

ROY Mario, PRÉVOST Paul. La recherche-action : origines, caractéristiques et implications de son utilisation dans les sciences de la gestion, *Recherches Qualitatives*, Vol. 32(2), 2013, p. 129-151.

SOULÉ Bastien. Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches qualitatives*, Vol. 27(1), 2007, p. 127-140.

TRUDEL Louis, SIMARD Claudine, VONARX Nicolas. La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ?, *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, N° 5, 2007, p. 38-45

THÈSES ET MÉMOIRES

BALLARINI Loïc. *L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien*, Sciences de l'Homme et Société, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2010.

EL OUAHIDI Samid. *La démocratie participative au travers des Conseils de Quartier*, DEUST de Gestion et Médiation Sociale, Département de psychologie, Université de Bourgogne, 2004.

MABI Clément. *Le débat CNDP et ses publics à l'épreuve du numérique : entre espoirs d'inclusion et contournement de la critique sociale*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, UTC Compiègne, 2014

ROMMA Natacha. *Communication de changement comportemental sur le web : comparer l'efficacité de la persuasion et de l'engagement pour promouvoir l'éco-citoyenneté*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication dirigée par Yann Bertacchini et Eric Boutin, Université de Toulon et du Var, 2010, 304 p.

ACTES DE COLLOQUES ET DE CONFÉRENCES

KISS Alexandre. *Environnement et écocitoyenneté*, conférence sur l'environnement, le développement durable et l'éthique. Palais de L'Europe, Strasbourg, 14-15 avril 2003.

MABI Clément, PROTHAIS David. *Les chercheurs « embarqués » dans les procédures de démocratie électronique. Comment construire une posture de recherche-action*, Colloque GIS, 2015.

MEIRIEU Philippe. *Eduquer à l'environnement : pourquoi, comment ?*, forum francophone Planet'ERE 2, Unesco, France, 18-23 novembre 2001, Consulté sur <https://www.meirieu.com/ARTICLES>, le 30 mars 2018.

PEIROT Nicolas, GALIBERT Olivier. *Problématiser la démocratie environnementale : l'engagement écocitoyen 2.0 au secours de la participation citoyenne institutionnalisée ?* 14e conférence internationale annuelle d'intelligence territoriale " Le développement durable des territoires vulnérables ", Oct 2015, Ouarzazate, Maroc, p. 1-9.

PINCEMIN Bénédicte. *Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative*, Atelier Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique. Conférence TAL N° 99, Cargèse, 12-17 juillet, 1999.

VIEIRA Julien. *La jeunesse éco-citoyenne à l'heure du numérique Les enjeux juridiques de l'engagement participatif*. Les écosystèmes numériques et la démocratisation informationnelle : Intelligence collective, Développement durable, Interculturalité, Transfert de connaissances, Novembre 2015, Schoelcher, p. 2-15.

RAPPORTS DE RECHERCHES

GONZALEZ-LAPORTE Christian. *Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?*, Rapport de recherche, Labex ITEM, 2014.

NAY Olivier. *Le chant local - Politique de communication et stratégie de développement local à Montpellier (1982-1993)*, Bordeaux, *Les cahiers du CERVL*, Série Rapports de recherche n°1, mai 1994, 151 p.

SOURCES NUMÉRIQUES

<http://www.legta41.educagri.fr/la-vie-au-lycee/les-eco-delegates/>, site internet du lycée agricole de Vendôme, consulté le 11/03/2018.

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/decentralisation/lois-defferre/>, site internet officiel de la vie publique, consulté le 11/03/2018.

<http://www.e3d-environnement.com>

<http://www.larousse.fr/>, site internet du dictionnaire Larousse, consulté le 11/03/2018.

[http : //www.pourlasolidarite.eu](http://www.pourlasolidarite.eu)

[http : //www.transitiondurable.eu](http://www.transitiondurable.eu)

Dijon : « *Les Amis-es du château de Pouilly fiers de leur première rénovation* », publié le 11/07/17, consultable sur le site internet : www.bienpublic.com

« *Dijon : les jardins partagés fleurissent dans la capitale des ducs* », article du Bien Public du 18/03/17, consultable sur le site internet : www.bienpublic.com

« *DIJON : Un site de compostage collectif pour les quartiers Varennes, Toison d'Or et Joffre* », 4/05/17, consultable sur le site internet : www.infos-dijon.com

<https://alternatiba.eu>

<http://grenoble-le-changement.fr/>

« *A Grenoble, un maire vert face au mur du réel* », François Carrel, Journal Libération du 12/04/2015, consultable sur le internet : www.liberation.fr

<https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/>

<https://lesbudgetsparticipatifs.fr>

<https://www.rue89strasbourg.com/>

<http://www.montreuil.fr/>

« *Les budgets participatifs, un bon remède pour la démocratie locale ?* », Mathias Souteyrat et Pierre Duquesne, Mardi 6 Février 2018, L'Humanité, consultable sur internet, <https://www.humanite.fr/>

<https://www.cotedor.fr>

<http://www.ceser.bourgognefranche-comte.fr/>

<http://www.ville.gouv.fr>, cadre de référence relatif aux conseils citoyens.

Sondage IFOP pour Ouest France, « *Les Français et la citoyenneté* », Janvier 2018, consultable sur www.ifop.com

« *DIJON : Les beaux projets du conseil municipal d'enfants* », Info-Dijon, www.infos-dijon.com, mis en ligne le 06/07/17

<https://www.dijon.fr/>

<http://www.pirouette-cacahuete.net>

www.latitude21.fr

<http://www.dijon.powerangels.fr/>

<https://www.dijon.fr/Je-participe>

<http://franceurbaine.org/>

VIDÉOS-DOCUMENTAIRES

COSTE Nathanaël, DE LA MÉNARDIÈRE Marc. « *En quête de sens* », Kamea Meah Films, 2015, 1 h 27.

DION Cyril, LAURENT Mélanie. « *Demain* », Mars Distribution, 2015, 1h 58.

MILLET Luc, PELTIER Christian, AUBLIN Sofie. « *Être éco-délégué* » [DVD-vidéo], Éditions Educagri, 2011, 13 min.

RADIO

L'émission matinale de France Inter en direct du Couvent des Jacobins de Rennes, Nicolas Demorand, 19 janvier 2018, <https://www.franceinter.fr>

« *Je voulais que les gens sachent qui elle était* », entretien avec Franck Fournier, photographe, dossier sur le site internet de France Inter (<https://www.franceinter.fr>), publié le lundi 15 décembre 2014, par Margaux Duquesne.

ANNEXES DE LA THÈSE

**Annexe 1 : Carnet de bord des premières
commissions de quartier observées**

Première commission de quartier : Université, 12 novembre 2014

C'est la première commission à laquelle j'ai participé, je suis restée dans le public car je n'avais pas de carton disposé pour moi sur la table des animateurs. Lorsque je l'ai signalé à Madame A, elle a fait en sorte que pour les commissions suivantes, je sois présente à la table d'animation, sauf bien sûr dans la commission de quartier où je fais partie des élus, Toison d'or–Joffre-Varennnes. Dès le début de la réunion, Monsieur R est interpellé par un habitant : « *comment pouvez-vous parler du quartier puisque vous ne l'habitez pas !* ». Le tour de table n'est pas respecté, les habitants membres de la commissions ne sont pas tous dans le cercle de dialogue mais dans le public. Tout cela contribue à donner un contexte difficile à cette réunion. J'ai présenté rapidement le dispositif des écocitoyens et un habitant m'a rappelé que les familles à énergie positive avaient déjà ce type de démarche. Très rapidement, le ton monte et les sujets évoqués tournent essentiellement autour des problèmes de stationnement dus à la proximité du CHU et de l'Université et du mitage (le fait de construire un immeuble entre deux maisons). Malgré les interventions d'élus : Monsieur S qui rappelle les aspects juridiques et Madame T qui indique que les habitants peuvent parler de ces problèmes lors des permanences des élus, les débats restent passionnés. Les habitants voudraient être davantage mis au courant avant d'être devant le fait accompli de constructions hiératiques. Cette première commission me laisse une très mauvaise impression. Je ressens de l'agressivité vis-à-vis des élus et je ne vois pas comment dans cet état d'esprit les habitants pourront s'investir sur des projets participatifs.

Deuxième commission de quartier : Les Grésilles, 18 novembre 2014

Le co-président de la commission de quartier est excusé pour des raisons personnelles, en son absence, c'est Madame A qui anime la réunion. Le tour de table terminé, deux sujets sont mis en avant : la fermeture du centre commercial LIDL et le retrait possible de la Zone Prioritaire des écoles du quartier des Grésilles. Des problèmes d'éclairages sont également abordés, le responsable technique de la Mairie présent les prend en note. Les échanges sont plus respectueux que lors de la première commission.

Troisième commission de quartier : Toison d'or, 19 novembre 2014

La commission Toison d'or s'est très bien déroulée du point de vue de la conduite de réunion. J'ai reçu un accueil positif pour les écocitoyens et lorsque je les ai sollicités pour savoir quel jour ils préféraient pour une éventuelle visite de l'intérieur du Château de Pouilly. Bien sûr quelques problèmes ont été évoqués : des passages piétons, de sécurité routière et d'incivilités, mais ils ne revenaient pas en boucle dessus. Et ont été également évoqués, la possibilité de créer des jardins partagés, des pistes cyclables, le marché bio, équitable, et solidaires, les paniers AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). La commission semble présenter déjà une identité écocitoyenne.

Quatrième commission de quartier : Montchapet, 28 novembre 2014

Cette commission est coprésidée par Monsieur U. La réunion était très bien préparée, et elle fut très bien menée. Le premier sujet abordé fut celui du problème de « *coussin berlinois* » installé pour ralentir la circulation dans une rue du quartier. Monsieur U avait même apporté une photo pour nous montrer de quoi il s'agissait, une très bonne méthode de travail. J'ai trouvé qu'il y avait dans cette commission également un bon potentiel écocitoyen. Etait-ce dû à la sociologie du quartier ?, Plutôt classes aisées ? On peut citer : le jardin partagé Darius Milhaud, une possibilité de faire du compostage, des pistes cyclables, etc.

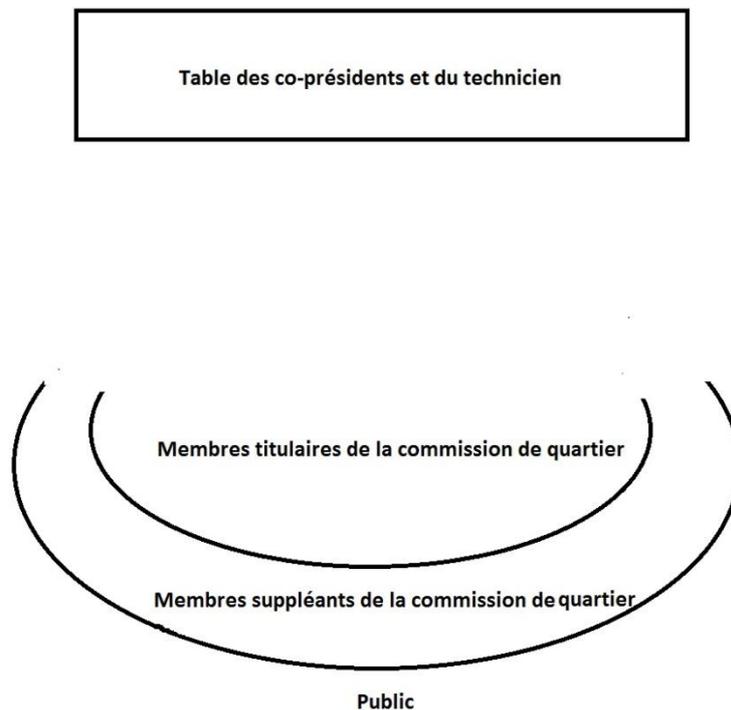
Cinquième commission de quartier : Fontaine d'Ouche, 1^{er} décembre 2014

Cette réunion a pris place dans un lieu un peu improbable puisque c'était dans l'enceinte du CHS La Chartreuse (hôpital psychiatrique). Quand on pense à l'asile du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle encore, on a fait de grands progrès en termes d'ouverture ! Pour ma part, j'avais déjà fréquenté ce lieu lors des festivals Itinéraires Singuliers (festival qui a lieu tous les deux ans et qui a pour thématique, l'art singulier et les publics en exclusion).. J'ai trouvé que Madame V se débrouillait très bien dans sa conduite de réunion et ceci d'autant plus que les échanges étaient parfois vifs concernant l'environnement et la mise ne place d'un terrain de basket qui était controversé. Les panneaux publicitaires ont été également abordés (en plein renouvellement du règlement local publicitaire). Le directeur du CHS a pris la parole à la fin de la réunion, pour proposer de prêter la salle pour organiser éventuellement des lotos.

En conclusion, à partir de cet échantillon de cinq commissions sur neuf, j'ai pu constater que le déroulement de ces commissions fait apparaître plusieurs problématiques liées très souvent

à l'exercice de la conduite de réunion : l'animateur de la réunion a-t-il les compétences spécifiques de la conduite de réunion (accueil, tour de table, distribution des temps de parole, rappel à l'ordre éventuel, etc.), quelles sont les motivations des habitants ? Quel est leur temps disponible pour cet engagement ? Les habitants ne sont-ils pas en position de faiblesse, par rapport aux responsables d'associations, aux élus et techniciens ? Quelle est la moyenne d'âge des membres des commissions de quartier ? Autant de questions qui m'obligent définitivement avant toute recherche sur l'écocitoyenneté dans les commissions de quartier de Dijon à m'intéresser aux différents acteurs de ces commissions d'un point de vue sociologique notamment.

Schéma des commissions de quartier de Dijon



**Annexe 2 : Dijon Mag d'avril 2014 à
décembre 2017 en lien avec la démocratie
locale à Dijon**

Année 2017

Numéro de Dijon Mag et mois, année	Rubrique, Titre de l'article, pages	Description
N°307-décembre 2017 (consulté sur PDF)	TOUT PRES DE CHEZ VOUS, LES NOUVEAUX MEMBRES DES COMMISSIONS DE QUARTIER SONT À L'ŒUVRE, p 26-27	Cet article évoque la première assemblée plénière d'installation des commissions de quartier de la mandature 2017-2020 qui a eu lieu au théâtre de la Fontaine d'ouche, le 15 novembre 2017.
N°307-décembre 2017	AU QUOTIDIEN, LE MAIRE DE DIJON À VOTRE RENCONTRE, p. 30	Cet encart rappelle les deux réunions publiques du Maire autour du budget 2018, dans deux quartiers de la ville.
N°306-novembre 2017	AU QUOTIDIEN, LE MAIRE À VOTRE RENCONTRE, p 30	C'est un rappel des dates et lieux des réunions publiques du Maire en novembre-décembre 2017.
N° 305-octobre 2017	COUVERTURE et GRAND FORMAT, MON QUARTIER, J'Y VIS, J'Y AGIS, p 18-23	Cet article est une sorte de bilan de la mandature 2014-2017 avec deux citations des élues à la démocratie locale, et des exemples de budgets participatifs, 4 portraits de membres des commissions de quartier.
N° 305-octobre 2017	CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS, AUCUN ENFANT NE SERA OUBLIÉ À NOËL, p 27	Cet article d'une demi-page évoque le fait que le conseil municipal d'enfants organise l'opération « Un Noël pour tous ». Le principe consiste à récolter des jouets neufs ou en bon état et les redistribuer aux enfants dont les familles sont en difficulté.
N°304-septembre 2017	TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS, CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, JEUNES ÉLUS, GRANDS PROJETS, p 26	Cet article évoque une assemblée plénière du Conseil Municipal des enfants.
N°304-septembre 2017	INVESTISSEZ-VOUS DANS LA VIE	C'est le rappel de l'inscription pour le tirage au sort pour les commissions de

	DE VOTRE QUARTIER, p 29	quartier, mandature 2017-2020.
N°303-juillet-août 2017	DES MOTS DE QUARTIER, RENDEZ-VOUS À LA DEUXIÈME FÊTE DU QUARTIER UNIVERSITÉ QUARTIER UNIVERSITÉ, p 30	Cette brève de la rubrique « Dijon citoyenne », écrite par les habitants, annonce la fête du quartier Université par le Président de l'association de Quartier et membre de la commission de quartier Université.
N° 302-juin 2017	DOSSIER GRÉSILLES LA METAMORPHOSE, La parole aux Dijonnais, p 23	Les dijonnais sont invités à s'exprimer sur le quartier des Grésilles.
N° 302-juin 2017	DOSSIER GRÉSILLES LA METAMORPHOSE, NETTOYAGE DE PRINTEMPS, p 24	Cette brève évoque à l'intérieur d'un dossier dédié au quartier politique de la ville des Grésilles l'initiative de la commission de quartier d'un nettoyage d'un Parc du quartier des Grésilles avec des enfants des écoles des Grésilles.
N° 302-juin 2017	VOUS LE DITES CE QUE VOUS AIMEZ À LA FONTAINE D'OUCHE, p 30	Les habitants sont invités dans cette page à donner leurs impressions sur le quartier Fontaine d'Ouche.
N° 302-juin 2017	DES MOTS DE QUARTIER, LES HABITANTS FONT DÉCOUVRIR LE DOMAINE DU CHÂTEAU DE POUILLY, À WILSON, PLACE AUX ARTS, POUR FRANÇOISE LES LUMIÈRES DE LA VILLE SE SONT ÉTEINTES TROP VITE, p 31	Ce sont des brèves dans la rubrique « Dijon citoyenne » écrites par les habitants et un hommage à une membre de commission de quartier décédée.
N° 301-mai 2017	ÇA NOUS CONCERNE, LA CITE DE LA GASTRONOMIE Parole aux Dijonnais(es), p 7	Dans cet article dédié au projet de la Cité de la gastronomie, les habitants sont invités à donner leur avis sur le projet.
N° 301-mai 2017	VOUS AVEZ LA PAROLE, VOUS NOUS L'AVEZ DIT,	Les dijonnais ont la parole en réaction à une campagne de communication de

	SUR FACEBOOK... LA CAMPAGNE PROPRETÉ FAIT LE BUZZ ! p 19	la mairie sur la propreté.
N° 301-mai 2017	DOSSIER LA FONTAINE D'OUCHE, QUARTIER GRANDEUR NATURE, POURQUOI ILS AIMENT LEUR QUARTIER, p 24	Les dijonnais sont invités à s'exprimer sur leur quartier de la Fontaine d'Ouche.
N° 301-mai 2017	SENIORS, L'OBSERVATOIRE DE L'ÂGE BIEN ENTENDU, p 28	Cet article évoque une action menée à la maison des séniors à l'occasion de la journée nationale de l'audition, le 9 mars dernier : un dépistage gratuit des problèmes d'audition.
N° 301-mai 2017	DES MOTS DE QUARTIER, FÊTE DE QUARTIER, NOS JOLIES BOÎTES A LIVRES, p 29	Cet article évoque une fête de quartier à Chevreul Parc et l'initiative des commissions de quartier de mettre en place des boîtes à livres.
N°300-avril 2017	C'EST D'ACTU, ABSENT LE JOUR DES ÉLECTIONS ? VOTEZ PAR PROCURATION ! p 14	Un article qui rappelle avant l'élection présidentielle l'importance du vote par procuration et la 1 ^{ère} adjointe déléguée à la démocratie locale rappelle l'importance du vote.
N°300-avril 2017	DOSSIER PROPRETÉ : DIJON ENTRE EN CAMPAGNE, p 25	Les dijonnais ont la parole sur la propreté dans Dijon.
N°300-avril 2017	DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER UNIVERSITÉ APRÈS-MIDI BUCOLIQUE AU PARC DES ARGENTIÈRES QUARTIER MALADIÈRE- DRAPEAU-CLEMENCEAU MARCHÉ AUX PLANTES ET À LA BIODIVERSITAU PARC CLEMENCEAU, p 29	Rubrique qui est offerte à l'écriture des habitants, à travers le site www.dijon.fr , rubrique Dijon Citoyenne.
N°299-mars 2017	C'EST D'ACTU, CALENDRIER	C'est un encadré informatif avec le

	DES RÉUNIONS DES COMMISSIONS DE QUARTIER, p 12	rappel des lieux, dates et heures des commissions de quartier de mars 2017.
N°299-mars 2017	DOSSIER SENIORS, LA VILLE À NOS CÔTÉS , La parole aux dijonnais, p 23	Des séniors sont invités à prendre la parole sur les possibilités offertes par la ville de Dijon aux séniors.
N°299-mars 2017	DES MOTS DE QUARTIER, CENTRE-VILLE, L'ESPACE PUBLIC SE PARTAGE, TOUS QUARTIERS DIABETACTION, LE PROGRAMME QUI SE BOUGE POUR LES PERSONNES DIABÉTIQUES ! LES AMI(E)S DU CHÂTEAU DE POUILLY , p 30	Cette rubrique est offerte à l'écriture des habitants, à travers le site www.dijon.fr , rubrique Dijon Citoyenne.
N°298-février 2017	C'EST D'ACTU LE MAIRE À LA RENCONTRE DES HABITANTS LES DIJONNAIS AUX RENDEZ-VOUS ! , p 6-7	Cet article rappelle les 4 réunions publiques tenues par le Maire pour expliquer le budget de la ville de Dijon pour 2017.
N°298-février 2017	DÉMOCRATIE LOCALE DIJON, VILLE CONNECTÉE ET PARTICIPATIVE , p 24	Cet article précise la démarche de modernisation numérique et la la refonte totale de son site Internet dijon.fr , une interview de la première adjointe, déléguée à la démocratie locale.
N°297-janvier 2017	C'EST D'ACTU, LE MAIRE À LA RENCONTRE DES DIJONNAIS , p 6-7	Cet article annonce les 4 réunions publiques qui seront animées par le Maire pour expliquer le budget de la ville de Dijon pour 2017.
N°297-janvier 2017	JEUNESSE, CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS EN AVANT	Cet article permet de saisir les objectifs et le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants.

	POUR LA MANDATURE 2016-2018, p 26	
--	---	--

TRIBUNES RELATIVES A LA DEMOCRATIE LOCALE

Décembre 2017

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL DE GAUCHE, CITOYEN ET APPARENTÉS

« La nouvelle mandature des commissions de quartier vient de débiter. Le théâtre de la Fontaine d'Ouche a fait salle comble pour l'assemblée plénière d'installation des commissions ouvertes à tous les habitants et offrant un rôle majeur aux citoyens.

Chacun peut devenir force de proposition et contribuer à améliorer son cadre de vie. La participation des citoyens aux affaires publiques revient au cœur de l'actualité et les processus de décision ont été repensés pour répondre à cette aspiration citoyenne qui s'exprime à travers la démocratie participative. Cette forme d'action revendique une nouvelle approche du travail politique, une responsabilité mieux partagée entre les élus et les administrés. Ce mode de gouvernance ambitionne un fonctionnement intelligent et équilibré. Si le système représentatif incarné par le conseil municipal reste un principe de base, la démocratie participative est primordiale pour renouveler le débat public et s'adapter aux exigences de la société en matière de transparence, de dialogue et de proximité. Dans un contexte de défiance des citoyens envers les élus, il faut réinventer de nouvelles pratiques politiques. Il faut recréer du collectif et de l'intérêt général et laisser davantage de place à des logiques horizontales, collaboratives et de co-construction. Le contexte de sobriété budgétaire invite aussi à renouveler nos modes de faire. Notre conviction profonde, c'est qu'un projet, quand il a fait l'objet d'une concertation, est meilleur, plus efficace, plus créatif, plus innovant. De très nombreux projets ont ainsi été financés grâce au budget participatif de 360 000 euros alloué chaque année pour embellir et améliorer la vie des quartiers et des habitants, créant du lien social pour favoriser le mieux vivre ensemble. Parce que l'information, l'échange et la libre confrontation des points de vue constituent des éléments essentiels de la démocratie, nous ferons en sorte que les commissions de quartier restent des lieux de dialogue où les habitants peuvent s'exprimer sur les sujets de proximité du quotidien et que ces instances demeurent des lieux de consultation et de proposition afin de mieux co-construire la ville de demain. »

Année 2016

Numéro de Dijon Mag et mois, année	Rubrique, Titre de l'article, pages	Commentaire
N° 296-décembre 2016	<p>ÇA NOUS CONCERNE, L'AMACOD AGIT AU QUOTIDIEN CONTRE LES DISCRIMINATIONS À DIJON, p 26</p>	<p>Cet article relate les actions de la commission extra-municipale de lutte contre les discriminations et la création de l'AMACOD (l'antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations).</p>
N° 296-décembre 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER CENTRE-VILLE, CHEVREUL-PARC, UNIVERSITÉ HOMMAGE À JACQUES BAROCHI, TOUS LES QUARTIERS QUE DU BONHEUR : MARCHEZ NORDIQUE AVEC BNW (Burgundy Nordic Walking), BIEN VIVRE DANS LES QUARTIERS !, p 30</p>	<p>Cette rubrique est écrite par les habitants.</p>
N° 295-novembre 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER, TOUS QUARTIERS MEMBRE D'UNE COMMISSION DE QUARTIER : S'IMPLIQUER SUR LE LONG TERME, QUARTIER VARENNES-TOISON D'OR- JOFFRE LE SUZON, DU MOYEN ÂGE</p>	<p>Cette rubrique est écrite par les habitants.</p>

	À AUJOURD'HUI, p 30	
N° 294-octobre 2016	ÉCONOMIE CRIC & CO GARAGE ATYPIQUE ET SOLIDAIRE, p 17	Cet article évoque la naissance de l'association Cric and Co (garage solidaire) grâce à un budget participatif de la commission de quartier Bourroches.
N° 293-septembre 2016	JOURNÉE DES NOUVEAUX HABITANTS, p 13	L'article indique la journée des nouveaux habitants qui aura lieu le 1 ^{er} octobre 2016.
N° 292-juillet-août 2016	C'EST D'ACTU, L'OBSERVATOIRE DE L'ÂGE, UN OUTIL POUR DIJON, VILLE AMIE DES AÎNÉS,	L'article évoque l'observatoire de l'âge, instance participative créée en 2012.
N° 292-juillet-août 2016	DOSSIER, SUR LES PAS DES « CULS BLEUS » ET DES « BAS ROSÉS », Micro-trottoir, p 25	Les touristes sont invités à s'exprimer sur la Ville de Dijon.
N° 292-juillet-août 2016	DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER HYACINTHE VINCENT UNE JOURNÉE ÉCO- CITOYENNE, TOUS LES QUARTIERS, LES CASERNES DE DIJON, TOUS QUARTIERS « PARLER L'ARBRE » AU LYCÉE LE CASTEL, p 36	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N° 291-juin 2016	CES BOÎTES A LIVRES QUI DONNENT ENVIE DE LIRE, p 15	L'article évoque les boîtes à livres mises en place dans le cadre des commissions de quartier.

N° 291-juin 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIERS VARENNES- TOISON-D'OR-JOFFRE LE CIRCUIT GARIBALDI, QUARTIERS MALADIÈRE- DRAPEAU-CLEMENCEAU, CLEMENCEAU FÊTE LA MUSIQUE, QUARTIERS UNIVERSITÉ PRÉPARATION DE LA FÊTE DU QUARTIER, TOUS QUARTIERS ÉCOSPORTIF AVEC L'ADJ 21 ET LE CSLD</p>	<p>Cette rubrique est écrite par les habitants.</p>
N°290-mai 2016	<p>DOSSIER GESTION DIFFERENCIEE, MOI, CITOYEN, JE PARTICIPE !, p 22</p>	<p>Un encadré sur le fleurissement des pieds d'arbres par les habitants, et le dispositif « j'adopte un arbre » piloté par le Jardin des Sciences.</p>
N°290-mai 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIERS CHEVREUL- PARC PARC DE LA COLOMBIÈRE L'ENTRÉE RÉAMÉNAGÉE, QUARTIERS VARENNES, TOISON D'OR, JOFFRE, PETITE VILLE, QUARTIER OU BANLIEUE, QUARTIERS UNIVERSITÉ FAIRE-PART DE NAISSANCE, UN JARDIN AU PARC DES ARGENTIÈRES , p 28</p>	<p>Cette rubrique est écrite par les habitants.</p>
N° 289-avril 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER,</p>	<p>Cette rubrique est écrite par les</p>

	<p>QUARTIERS BOURROCHES, VALENDONS, PORT DU CANAL, MONTAGNE SAINTE-ANNE LES SELS :</p> <p>UNE IDÉE DU PARTAGE, QUARTIER MALADIÈRE - DRAPEAU - CLEMENCEAU MARCHÉ AUX PLANTES, p 28</p>	habitants.
N° 288-mars 2016	<p>C'EST D'ACTU , TOISON D'OR ET UNIVERSITÉ DES DISPOSITIFS ÉCOCITOYENS DANS LES QUARTIERS, p 14</p>	Cet article évoque la mise en place de dispositifs écocitoyens dans 2 commissions de quartier.
N° 288-mars 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER, TOUS QUARTIERS LE SUZON, LE PÉRIL DE DIJON ?, QUARTIER FAUBOURG- RAINES FAIRE UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT, p 28</p>	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N° 287-février 2016	<p>DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER MALADIÈRE- DRAPEAU-CLEMENCEAU LA BIODIVERSITÉ GAGNE DU TERRAIN, QUARTIERS BOURROCHES - VALENDONS - PORT-DU- CANAL - MONTAGNE- SAINTE-ANNE ECHACITOYENNETÉ, TOUS QUARTIERS LES FÊTES SE PRÉPARENT,</p>	Cette rubrique est écrite par les habitants.

	p 28	
N°286-janvier 2016	C'EST D'ACTU, BUDGETS PARTICIPATIFS DANS CHAQUE QUARTIER, PROPOSEZ VOTRE PROJET ! p 13	C'est un encart pour rappeler que tous les dijonnais peuvent proposer des projets dans le cadre des budgets participatifs des commissions de quartier.
N°286-janvier 2016	DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER BOURROCHES-VALENDONS-PORT-DU-CANAL-MONTAGNE-SAINTE-ANNE ÉCOCITOYEN, TOUS QUARTIERS ON A BRÛLÉ LE PÈRE NOËL À DIJON, QUARTIER MONTCHAPET AUTOUR D'UNE GALETTE... p 28	Cette rubrique est écrite par les habitants.

TRIBUNES RELATIVES A LA DEMOCRATIE LOCALE

Septembre 2016

POUR LE GROUPE DES ÉLUS EELV

« L'éducation à l'environnement est essentielle pour permettre à chacun de bien vivre dans un environnement préservé. Elle favorise la compréhension de la biodiversité et les comportements respectueux de la vie et d'autrui. Dijon et le Grand Dijon ont ainsi développé des actions éducatives : animations dans les accueils de loisirs, observatoire participatif de la biodiversité, soutien aux jardins partagés dans les écoles, sorties et animations pédagogiques à destination des groupes scolaires, dispositifs écocitoyens dans les commissions de quartier, sans compter les animations vélo au périscolaire et dans les centres de loisirs. Pour cette rentrée 2016, la qualité de l'alimentation dans la restauration collective sera une priorité. Nous nous appuyerons sur la loi Égalité et Citoyenneté qui, grâce à un amendement de Brigitte Allain députée EELV, contraint la restauration collective à introduire 40 %

d'alimentation locale et de qualité dont 20 % d'aliments issus de l'agriculture biologique ou en conversion d'ici à 2020. »

Année 2015

Numéro de Dijon Mag et mois, année	Rubrique, Titre de l'article, pages	Commentaire
N°285 décembre 2015	DES MOTS DE QUARTIER, PAR LES RUES DE LA VILLE, Un Dijonnais méconnu : Quillenbois, p 15	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N° 284- novembre 2015	C'EST D'ACTU, DÉMOCRATIE LOCALE 152 PROJETS MIS EN OEUVRE DANS LA CITÉ, p 12-13	Cet article évoque l'assemblée plénière des commissions de quartier et l'invitation du professeur Loïc Blondiaux, spécialiste de la démocratie participative
N° 284- novembre 2015	DOSSIER LA VAPEUR, interview de personnes fréquentant la Vapeur, p 25	Des personnes qui fréquentent la salle de musiques actuelles de la Vapeur sont invitées à s'exprimer au moment de sa rénovation.
N° 284- novembre 2015	DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER MALADIÈRE-DRAPEAU- CLEMENCEAU UN TIGRE DANS LE CIEL, CENTRE- VILLE NOUVEAUX PROJETS POUR LA COMMISSION DE QUARTIER, p 30	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N°283-octobre 2015	DES MOTS DE QUARTIER, TOUS QUARTIERS NE JETEZ PLUS VOS LIVRES ET REVUES,	Cette rubrique est écrite par les habitants.

	<p>PARTAGEZ-LES ! QUARTIER MALADIÈRE- DRAPEAU-CLEMENCEAU MEETING AÉRIEN À LA MALADIÈRE EN 1910, p 17</p>	
N°282-septembre 2015	<p>C'EST D'ACTU, JOURNÉE DES NOUVEAUX HABITANTS DES RENCONTRES BIENVENUES</p>	Cet encart annonce la journée d'accueil des nouveaux arrivants.
N°282-septembre 2015	<p>DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER FONTAINE- D'OUCHE - FAUBOURG- RAINES - LARREY ATELIERS THÉÂTRE À LA MAISON DE QUARTIER DE LA FONTAINE- D'OUCHE, QUARTIER MALADIÈRE-DRAPEAU- CLEMENCEAU MARCHÉ AUX LIVRES AU PARC CLEMENCEAU, Un Dijonnais méconnu : Alain Bernardin, p 17</p>	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N°281-juillet-août 2015	<p>DES MOTS DE QUARTIER, DIJON UNE DIJONNAISE MÉCONNUE : GABRIELLE SUCHON, QUARTIER MALADIÈRE- DRAPEAU-CLEMENCEAU CONTES ET LECTURES AU JARDIN, Centre-ville, p 18</p>	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N°280-juin 2015 (consulté sur	<p>DES MOTS DE QUARTIER,</p>	Cette rubrique est écrite par les

Calaméo à partir de cette date)	QUARTIER CENTRE VILLE, Le dé masqué, le café-jeu associatif de Dijon, QUARTIER MALADIÈRE- DRAPEAU-CLEMENCEAU, Hommage à Guiseppe Garibaldi, QUARTIERS VARENNES, TOISON D'OR, JOFFRE, Brèves, Un illustre dijonnais : Edouard Robert	habitants.
N°279-mai 2015	DES MOTS DE QUARTIER, QUARTIER MONTCHAPET, Rencontres créatives au cellier de Clairvaux, En bref, p 16	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N°278- avril 2015	DES MOTS DE QUARTIER, DIJON ECOLO, L'INFORMATION ECOLO SUR LE WEB, EN BREF, p 16	Cette rubrique est écrite par les habitants.
N° 277-mars 2015	RAS	
N° 276-février 2015	RAS	
N° 275- janvier 2015	BUDGETS PARTICIPATIF, Proposez vos projets, p 34	Encart à la fin du magazine pour inciter les membres de commissions de quartier à proposer des projets pour les budgets participatifs.

TRIBUNES RELATIVES A LA DEMOCRATIE LOCALE

Novembre 2015

POUR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

« L'éveil » de la démocratie locale était l'un des piliers du programme électoral de François Rebsamen en 2001. 14 ans après, il ne reste pas grand-chose de ses discours enflammés et de ses belles promesses sur le sujet. La méthode Rebsamen à l'épreuve des actes, c'est surtout un verrouillage complet des débats municipaux, à l'image des récentes annonces du Maire de Dijon : suspension– momentanée ou définitive ? – de la retransmission des conseils

municipaux en vidéo, fin de l'approbation des procès-verbaux en début de séance, modification du règlement intérieur afin de limiter les prises de parole des élus et museler l'opposition. En réalité, cette absence de vitalité démocratique à Dijon, où tout est cadenassé et contrôlé par le pouvoir socialiste, révèle une usure et surtout une fin de règne bien difficile. Il est devenu complexe pour François Rebsamen et son équipe de défendre leurs projets, tant leur crédibilité a disparu dans de nombreux domaines. Le dossier de la future cité de la gastronomie est un exemple flagrant des errances du Maire de Dijon. Les syndicats du CHU du Bocage sont d'ailleurs légitimement mobilisés sur le dossier. Comment justifier que le site de l'ancien hôpital général soit bradé alors que le déficit cumulé du CHU du Bocage s'élève à 45 millions d'euros ? Le projet en lui-même continue d'interroger : crainte de fermeture de cinémas au centre ville, doute sur le potentiel touristique réel,... Sur ce dossier comme sur bien d'autres, la réponse du Maire de Dijon est toujours la même : circulez, il n'y a rien à voir ! Pourtant, notre ville mérite un vrai débat démocratique sur des sujets essentiels pour ses habitants. Une véritable confrontation de nos visions et de nos projets respectifs pour l'avenir doit avoir lieu. Lorsque l'on a des idées, il faut les confronter. C'est le rôle du Conseil Municipal de débattre de l'avenir de la ville : laissons respirer la démocratie à Dijon ! »

Septembre 2015

POUR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

« Il ne fait décidément pas bon exercer démocratiquement sa mission d'élus d'opposition à Dijon. Notre groupe, dévoué à défendre les intérêts des Dijonnaises et des Dijonnais, en fait régulièrement l'expérience. La conception de la démocratie locale par le Maire de Dijon et son équipe ne correspond pas aux attentes légitimes qui sont les nôtres. Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire de Dijon n'est pas parvenu à assurer la sérénité des débats et a été dépassé par ses propres troupes : l'opposition a subi les vociférations, les sarcasmes et le comportement guignolesque des adjoints et élus de la majorité municipale. Pourtant, notre rôle est de porter vos préoccupations et de défendre les intérêts de notre ville. Nous dénonçons la politique socialiste, menée tant à Dijon qu'au niveau national. Le racket organisé en matière de fiscalité, de stationnement, de transports et de taxations en tous genres, n'est plus supportable. En juin dernier, nous nous sommes élevés contre la hausse des tarifs du stationnement à Dijon, en particulier de la première demi-heure, qui augmente de 60 % ! Les dossiers sur lesquels nous proposons une alternative à la politique municipale sont nombreux : nous défendons une vraie politique de sécurité, une autre vision de l'urbanisme et

du logement, de vraies actions pour le centre-ville, une véritable stratégie touristique et culturelle, un assainissement des finances de la Ville... Systématiquement, la majorité municipale répond par le mépris, l'insulte, l'arrogance et l'incompétence. Le dossier du CHU est un exemple frappant de cette absence de démocratie locale : c'est le fait du Prince qui dicte les choix à la fois financiers et politiques de cette structure. L'affaire du changement de nom du Bocage, afin de le nommer Hôpital François Mitterrand, est un cas concret de ce que nous dénonçons depuis des années : le dogmatisme, l'autoritarisme et le sectarisme d'une équipe municipale pourtant à bout de souffle. Pourquoi imposer au CHU un changement de nom coûteux, inutile et sans rapport avec Dijon et la médecine, ceci sans tenir compte de l'opinion des dijonnais ? Nous souhaitons vivement que les mois qui viennent apportent à notre territoire les changements politiques dont il a tant besoin. »

Année 2014

N°274-décembre 2014	OBSERVATOIRE DE L'ÂGE , Appel à candidature, p 13	Cet encart est un appel à candidature pour les séniors qui souhaitent participer à l'observatoire de l'âge.
N°274-décembre 2014	DOSSIER NOËL Conseil municipal des enfants, Noël pour tous rejoint par France Bleu Bourgogne et EDF	Cet article évoque le dispositif Noël pour tous dans lequel est impliqué le conseil municipal des enfants.
N° 273-novembre 2014	CA C'EST PASSÉ , Photographie, p 3	Une photographie du tirage au sort des 454 membres des 9 commissions de quartier qui a eu lieu le 11 octobre 2014 au Zénith.
N° 272-octobre 2014	DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE , Les commissions de quartier ouvrent le ban au zénith, p 15	Annonce du tirage au sort des membres des commissions de quartier en octobre 2014 pour la mandature 2014-2017.
N° 271-septembre 2014	DOSSIER , Démocratie locale : la citoyenneté au quotidien, p 20-25	Long article sur les différents dispositifs de la démocratie locale à Dijon : les commissions de quartier, le Conseil municipal des enfants, l'observatoire de l'âge.
N° 270-juillet-août 2014	RAS	
N° 269-juin 2014	CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS , Dernière assemblée plénière, p 29	Ce bref article évoque la dernière assemblée de la 6 ^{ème} mandature du CME.
N° 268-mai 2014	RAS	
N° 267-avril 2014	RAS	

**Annexe 3 : Fichier excel des membres des
commissions de quartier ayant participé à
une formation à la prise de parole
(mandature 2014-2017)**

PROFESSION	DATE DE NAISSANCE	Commission de quartier
Gestionnaire	10/06/1973	Maladière, drapeau, clemenceau
Atp2	06/09/1976	Grésilles
Chargé de projets culturels	04/10/1988	Grésilles
Comptable en recherche d'emploi	22/08/1977	Maladière, drapeau, clemenceau
Étudiant	08/02/1993	Maladière, drapeau, clemenceau
Maître de conférences	17/03/1977	Centre ville
Gestionnaire	10/02/1982	Centre ville
Jury professionnel	22/10/1948	Chevreur parc
Resp adm & financier	10/05/1973	Université
Retraitée	03/09/1950	Chevreur parc
Responsable de magasin	16/08/1977	Grésilles
Étudiant	12/05/1990	Bourroches, port du canal, valendons
Conducteur de ligne	13/10/1972	Grésilles
Lycéen	09/02/1996	Université
Chargée de com	26/02/1980	Fontaine d'ouche
Instituteur	01/10/1955	Maladière, drapeau, clemenceau
Consultant formateur qse	21/03/1944	Montchapet
Sans	09/05/1985	Fontaine d'ouche
Cadre commercial	12/02/1959	Université
Ingénieur technique	27/05/1969	Université
Assistant maternel	13/09/1977	Université
Chargée de développement économique	18/11/1959	Maladière, drapeau, clemenceau
Retraité	24/07/1954	Centre ville
Consultant	30/09/1988	Montchapet
Retraite cadre fonction publique	29/09/1946	Université
Auditeur interne responsable transparence	27/07/1956	Montchapet
Cadre sncf	26/04/1977	Bourroches, port du canal, valendons
Kinésithérapeute	22/04/1981	Montchapet
Coordinateur de zone	23/03/1950	Grésilles
Infirmière	05/06/1990	Centre ville
Technicien biomédical	05/10/1977	Grésilles
Retraité	25/07/1954	Université
Doctorant	14/09/1983	Université
Responsable d'aides à domicile	29/10/1985	Montchapet

Enseignant	28/08/1965	Fontaine d'ouche
En recherche emploi	14/07/1959	Université
Retraité	04/11/1948	Maladière, drapeau, clemenceau
Kinésithérapeute	06/05/1957	Montchapet
Retraitee en	06/06/1946	Fontaine d'ouche
Enseignant retraité	08/08/1957	Maladière, drapeau, clemenceau
Enseignant	04/08/1968	Chevreul parc
Enseignante	21/11/1962	Fontaine d'ouche
Retraite	28/02/1949	Centre ville
Agent d'accueil	01/04/1966	Fontaine d'ouche
Étudiant	12/11/1995	Maladière, drapeau, clemenceau
En reconversion	09/02/1983	Montchapet
Étudiant	01/04/1993	Chevreul parc
Éducatrice	02/07/1968	Grésilles
Kinésithérapeute	04/11/1952	Bourroches, port du canal, valendons
Préparateur de commande	06/09/1982	Centre ville
Conseiller banque postale	02/01/1955	Fontaine d'ouche
Enseignante	08/07/1960	Maladière, drapeau, clemenceau
Retraité	09/10/1957	Varennes, toison d'or, joffre
Retraitee	14/12/1945	Maladière, drapeau, clemenceau
Responsable d'associations	08/11/1967	Centre ville
Retraité	23/08/1948	Maladière, drapeau, clemenceau
Retraité fonctionnaire	21/07/1948	Fontaine d'ouche
Assistante administrative	03/07/1985	Grésilles
Retraite	28/07/1953	Chevreul parc
Chef de groupe expertise comptable	08/11/1951	Université
Retraité	10/06/1951	Bourroches, port du canal, valendons
Retraitee		Chevreul parc
Médecin	06/03/1969	Montchapet
Chargée de mission	01/08/1971	Centre ville
Lycéen	08/02/1998	Centre ville
Agent administratif rh	26/12/1968	Université
Inf anesthésiste	14/05/1960	Chevreul parc
Chargé d'affaires	28/09/2014	Centre ville
Retraite	12/05/1954	Bourroches, port du canal, valendons
Étudiante	20/06/2014	Montchapet
Daf	08/08/1968	Chevreul parc
Retraitee	19/05/1954	Bourroches, port du canal, valendons
Retraité	04/07/1941	Université
Non communiqué	25/05/1985	Centre ville

Directeur de la maîtrise d'ouvrage	24/10/1971	Centre ville
Traductrice	11/01/1968	Université
Agt commercial	23/11/1951	Centre ville
Orthoptiste	09/03/1987	Centre ville
Retraitée	08/06/1952	Fontaine d'ouche
Conseillère pole emploi	23/08/1967	Centre ville
Cadre commercial	19/04/1965	Bourroches, port du canal, valendons
Employée administrative	26/09/1958	Bourroches, port du canal, valendons
Expert automobile	16/06/1973	Bourroches, port du canal, valendons
Inspecteur assurances retraité	13/12/1942	Bourroches, port du canal, valendons
Juriste	11/10/1979	Chevreul parc
Retraité	21/04/1950	Université
Active	29/12/1986	Maladière, drapeau, Clémenceau
Consultant	30/09/1988	Montchapet
Étudiant	08/06/1993	Maladière, drapeau, Clémenceau
Employée administrative	26/09/1958	Bourroches, port du canal, valendons
Dirigeant d'entreprise	12/04/1966	Fontaine d'ouche
Retraité	20/11/1953	Centre ville
Enseignant	07/09/1973	Grésilles
Préparatrice en pharmacie	05/04/1969	Université
Chargée culture et communication	16/01/1979	Maladière, drapeau, Clémenceau
Cesf	07/04/1959	Fontaine d'ouche
Étudiant	02/12/1993	Chevreul parc
Étudiant	17/05/1995	Fontaine d'ouche
Consultant	04/09/1977	Centre ville
Retraite	17/02/2039	Montchapet
Kiné	22/04/1981	Montchapet
En reconversion	09/02/1983	Montchapet
Enseignant	03/09/1973	Maladière, drapeau, Clémenceau
Commandant de police	17/11/54	Maladière, drapeau, Clémenceau
Retraitée	30/09/1951	Maladière, drapeau, Clémenceau
Animateur	07/05/1980	Grésilles
Kinésithérapeute	06/05/1957	Montchapet
Retraité	28/03/1949	Maladière, drapeau, Clémenceau
Retraité	17/02/1939	Montchapet
Auditeur interne	27/07/1956	Montchapet
Technicien	16/02/1964	Montchapet
ATSEM	07/12/57	Grésilles
Directeur technique d'une ssii	18/09/74	Montchapet
Cadre administratif	25/05/56	Chevreul parc

Informaticien	12/06/68	Grésilles
Enseignante	16/06/73	Montchapet

Montchapet	19
Maladière	18
Centre	17
Université	15
Grésilles	12
Fontaine d'ouche	12
Chevreul	11
Bourroches	11
Toison	1

116

**Annexe 4 : Exemple de compte-rendu de
commission de quartier de Dijon**



VARENNES
TOISON D'OR-JOFFRE
COMMISSIONS DE
QUARTIER

COMPTE RENDU

MARDI 20 JUIN 2017

École élémentaire Château de Pouilly

I. BUDGETS PARTICIPATIFS

- Projets 2016–2017 : point d'étape

II. VIE DE QUARTIER

- Bilan de la mandature actuelle et renouvellement des commissions
- Campagne de propreté urbaine – mise en place d'une action participative

III. INFORMATIONS DIVERSES

- Nouvelles missions de l'état civil
- Réunions d'information « petite enfance »
- Clameurs : du 23 au 25 juin
- Kultur'Mix : pour l'événement du samedi 30 septembre
- Dijon vu par 2017 : Jean MATROT, du 24 juin au 10 septembre
- Le brunch des Halles
- Planning des manifestations à venir (*entre juin et novembre*)

IV. RÉPONSES AUX QUESTIONS DES HABITANTS

APPEL DES MEMBRES (noms ôtés du compte-rendu)

COLLÈGE DES HABITANTS :

PERSONNES RESSOURCES : 2 présents, 2 absents, 1 excusée

JEUNES : 2 absents

HABITANTS : 7 présents, 16 absents, 6 excusés

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES : 2 présents, 1 absente

COLLÈGE DES ÉLUS : 3 présents, 1 excusé, 1 absent

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉE : 2 présents, 2 absents

Sandrine HILY rappelle que cette commission est la dernière de la mandature. Elle remercie Monsieur W qui a été le coprésident élu précédent (de 2014 à 2016), Monsieur X le coprésident habitant (depuis 2014), le service Démocratie Locale, ainsi que toutes les personnes qui ont permis à cette commission de bien fonctionner et de réaliser les différents projets dans le cadre des budgets participatifs.

1 – BUDGETS PARTICIPATIFS

- Projets 2016 : point d'étape
 - Restauration du puits du château de Pouilly

Monsieur O indique que les travaux, réalisés par une association de réinsertion, ont débuté et devraient être terminés fin juin.

Pour rappel, ils porteront sur trois points :

- reprise de la ferronnerie (nettoyage et application d'un stabilisateur de rouille). Le couvercle sera conservé dans les locaux des services techniques. Il pourra être réinstallé si besoin.
- maçonnerie : reprise du socle dans sa totalité et contour du puits (en faisant apparaître la bordure supérieure et en mettant en évidence le cerclage)
- sécurisation de la fermeture du puits (la grille actuelle a été nettoyée et réutilisée)

Le surcoût engendré par la reprise totale du socle est de 487,50 €.

L'application d'une protection anti-tags est finalement abandonnée, pour l'instant, car cela dénaturerait l'aspect du pied et ternirait la pierre (qui est traitée avec un produit hydrofugeant et minéralisant).

Par contre, il conviendra, peut-être, d'envisager un maillage supplémentaire (plus fin) sous la grille actuelle si les déchets dans le puits devenaient trop conséquents. La commission décide de laisser passer l'été avant de prendre une décision.

Monsieur O précise que la grille, démontable, est fixée à environ 20 cm sous le niveau supérieur du puits. Celle-ci permet de voir l'intérieur du puits qui est très bien entretenu et laisse percevoir une profondeur d'environ 10 m.

La mise en valeur de ce projet est prévue le mercredi 5 juillet à 18 h au parc du Château de Pouilly.



- Site de compostage

Madame M précise que le site de compostage a été mis en place le jeudi 4 mai dernier en partenariat avec une association environnementale. C'est la structure socio-culturelle du quartier qui en assure la gestion en collaboration avec les référents et guides composteurs. Le bilan du 1er mois, qui vient d'être fait, indique que le site fonctionne bien, sans aucune nuisance. 50 habitants sont déjà utilisateurs.

Cependant, il a été demandé l'achat d'un matériel qui permettrait un brassage plus facile des déchets ainsi que la plantation d'arbuste(s) le long du grillage afin de marquer la séparation avec l'espace de jeux qui jouxte le site.

Madame M indique que des bio-seaux sont disponibles directement à la structure socio-culturelle.

Jardin partagé

Monsieur X explique que plusieurs rencontres se sont déroulées sur le projet de jardin partagé situé derrière la salle de la Vapeur. La dernière réunion du mois d'avril a été très participative. Chaque participant pouvait positionner 20 jetons sur les propositions qui lui semblaient les plus importantes. Le résultat, dans le tableau, ci-dessous, montre, en vert, les propositions qui apparaissent primordiales :

Propositions	Nb de jetons	Propositions	Nb de jetons
>Récolter des fruits -Planter des arbres fruitiers afin de partager la récolte des fruits -Installation d'arbres fruitiers (plutôt en bordure de parking)	26	-Echange, création de lien social et partage -Partager des moments conviviaux -Temps de cuisine et de repas partagé	35

-Installation d'arbres fruitiers au bois du ru de Pouilly ?		-Prévoir des animations : récoltes communes -Prévoir des animations pour tous les publics -Prévoir un espace convivial (avec table, bancs et chaise)	
-Créer une association d'habitant, indépendante > je suis prêt à adhérer	8	-Créer une association d'habitat indépendante > je suis prêt à être membre du bureau	5
-Jardins suspendus -Jardins surélevés pour les PMR -L'accessibilité pour tous	18	-La connaissance et la pédagogie >Apprendre à jardiner >Echanger des connaissances >Prévoir des formations pour tout public	22
-Jardins communs pour cultiver ensemble et partager les récoltes	16	>Accueillir des enfants	14
>Produire pour soi -Bacs individuels	3	-L'esthétique	9
> Jardiner en contact avec la terre (planches de cultures)	8	> Jardiner dans des bacs	18

-En attendant la création du jardin > fabrication d'un cheminement de bacs entre l'espace Baudelaire et la Vapeur	15	-Un jardin pas trop formaté, des aménagements diversifiés	22
-Jardin ouvert et accessible à tous	4	Jardin ouvert, > Oui mais :	5
-Jardin clôturé et fermé	4	-avec une période test au début pour voir -à certaines heures,	
> Produire bio - Manger sain -Culture reposant sur des principes respectueux de la nature : agro écologique, permaculture, biodynamie >Un travail du sol respectueux -Gérer et valoriser les déchets - recyclage > intégrer les déchets verts ainsi que ceux de la vapeur >fabriquer son compost -Gérer l'eau > récupérer l'eau de pluie	29	-Prévoir des espaces de repos un peu partout dans le jardin	9
-Trouver un nom au jardin -Trouver un nom au collectif/future association	7	-Préparation et échange de semis	11

En conclusion, Monsieur X précise qu'il ne s'agit pas de faire une hiérarchie de propositions pour ne conserver que les premières et délaissier les secondes. Elles ont toutes été notées lors de

la première rencontre de manière consensuelle. Elles ont toutes leur intérêt. En revanche, une tendance réelle au *jardin au naturel*, dans un esprit de convivialité et de partage, de *jardin en commun* et non de *jardinage pour soi*, se dégage.

Pour le travail sur plan, trois ébauches de trois groupes différents ont été proposées :





Les points communs aux 3 plans :

- un alignement d’arbres (fruitiers, ornements...) le long de la voie ferrée pour se protéger (« écran ») et répondre à l’attente sur la récolte de fruit.
- un espace convivial central décrit par l’un des groupes « table, bancs, pergola avec chèvrefeuilles, pieds de vigne non alignés, avec des allées autour »
- un accès PMR depuis l’accès principal jusqu’à l’espace convivial, l’accès au jardin est décrit avec un « portail en bois coulissant ». Le chemin d’accès pourrait faire « 1.5m de large jusqu’au coin convivial »
- un portillon d’accès « côté parking vapeur »
- une cabane de « 3 x 2 m »

A reconfirmer à la prochaine rencontre :

- la proportion entre les jardins individuels et les jardins communs
- le mode de culture : dans des carrés, en pleine terre, en buttes de permaculture... en quelles proportions ?
- jardins individuels (3) et jardins en communs (16) : tendance souhaitée de cultiver dans des bacs (18) et pas en pleine terre (8)...

- l'emplacement de l'aire de gestion des déchets (estimée à 30 m² pour la placette de compostage

- + le stockage et le traitement des déchets verts (tailles, broyage, ...)

A préciser à la prochaine rencontre :

- l'accueil des enfants (14), ...

- le nombre de carrés individuels

- la gestion de l'eau : sera-t-il possible de bénéficier des eaux de toiture des bâtiments voisins ? Un point d'eau a été imaginé vers l'espace convivial

- le nom du jardin : quelques propositions de noms pour les jardins sont ressorties : « Le jardin de la loco fait de la Vapeur », « Les légumes à la Vapeur », « Micheline », « Vapeur de jardins »...

- la naissance de l'association ?

La prochaine réunion est fixée le mardi 27 juin à 18 h à l'espace socio-culturel.

LB fait remarquer que la conception de ce « jardin partagé » est innovante. Il demande quelle va en être la structure porteuse ?

Sandrine HILY précise, qu'effectivement, le groupe de travail a pu bénéficier de l'expérience des autres jardins, notamment lors de la visite organisée le 11 mars. La date de mise en place du jardin dépendra de l'avancée des travaux de la Vapeur car, pour l'instant, il n'est pas possible d'accéder au terrain. Sandrine HILY indique qu'il est prévu qu'une association soit constituée afin d'en être la structure référente.

Projets 2017

Monsieur X rappelle que les projets suivants ont été hiérarchisés lors de la commission de quartier du 30 mars :

- Installation de boîtes à livres (budget estimé à 10 000 €)

- installation de bancs (budget estimé à 9 000 €)

- réalisation d'une fresque sur l'entrée du groupe scolaire du quartier
(budget estimé à 15 000 €)
- installation de tables de jeux (type échiquier, damier...) dans un parc (budget estimé à 6 000 €)

Ces projets seront validés lors du conseil municipal du 26 juin prochain pour être entérinés. Des groupes de travail seront programmés à la rentrée.

2 – VIE DE QUARTIER

- Bilan de la mandature et renouvellement des commissions

Sandrine HILY rappelle qu'un groupe de travail (à l'initiative de la commission centre-ville) a fait plusieurs réunions afin de réfléchir à d'éventuelles propositions sur l'évolution des commissions de quartier. Il a été tenu compte des remarques et, sans changer la forme actuelle des commissions, il est proposé :

- que soit modifié l'ordre du jour afin que les questions des habitants soient traitées en début de séance
- que soit adapter la forme avec un travail de groupes en mode projet avec une place prépondérante aux questions et aux échanges
- que soit développé de nouvelles formes de participation : *Agora citoyenne, cafés/débats citoyen*
- que soit mis en place des temps forts dédiés à la démocratie locale
- que soit mis en place une plate-forme citoyenne numérique
-

Le calendrier proposé est le suivant :

Fin août/début septembre : envoi de l'appel à candidature à l'ensemble des Dijonnaises et des Dijonnais

Octobre : tirage au sort pendant la semaine européenne de la démocratie locale

Novembre : assemblée plénière d'installation

Décembre/Janvier : formation des membres (institutionnelle, budgétaire, prise de parole en public)

Mars : première série de commissions

Sandrine HILY présente les éléments statistiques chiffrés des dernières mandatures (voir document joint). Elle fait remarquer que, d'une manière générale, en fin de mandat, un « essoufflement » des membres et une diminution de la participation est constaté.

Pour Monsieur Y, la commission de quartier fonctionne plutôt bien. De son point de vue, les informations générales tiennent, cependant, trop de place dans l'ordre du jour. Ceci au détriment des questions qui concernent la vie du quartier. Il propose que le découpage des quartiers soit revu afin de gommer les disparités, notamment sur certains « grands quartiers » (plus de quartiers avec des ordres du jour plus adaptés et allégés).

Monsieur O précise qu'il ne faut pas perdre, pour autant, « l'identité du quartier » afin de bien cibler les différents espaces qui le compose (la « Toison d'or » n'étant pas, forcément, représentative du quartier). Il conviendrait donc, peut-être, de revoir, également, le nom des quartiers.

Madame Z1 regrette que l'on ne parle pas assez du quartier. Elle souhaite que la commission permette aux habitants de mieux connaître leur quartier.

Sandrine HILY propose que le prochain mandat puisse permettre de créer des partenariats afin de mettre en place des actions (comme le nettoyage du Suzon avec le collège du quartier, par exemple). De même que, pourquoi pas, l'organisation de balades urbaines.

- Campagne de propreté urbaine – mise en place d'une action participative

Sandrine HILY présente cette campagne.

PROPRETÉ : DIJON EST EN CAMPAGNE DEPUIS LE 28 MARS

Petits gestes, grandes conséquences

Stop ! Les incivilités prennent trop de place !

En cette période de grand nettoyage de printemps, la ville de Dijon a lancé, le 28 mars dernier, une grande campagne Propreté urbaine sur le thème Stop ! Les incivilités prennent trop de place ! Dijon est une ville propre où les efforts sont faits et c'est globalement reconnu. La municipalité

cherche depuis des années à maintenir un haut niveau de propreté à travers l'action quotidienne de ses services.

Cette campagne propreté a donc pour but de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants.

Le message est sans ambiguïté. Une opération d'envergure, dans tous les quartiers de la ville de Dijon, pour dire stop aux mégots, aux canettes, aux papiers gras, aux chewing-gums ou aux déjections canines abandonnés sur l'espace public. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, seront désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative.

LES DEUX TEMPS DE LA CAMPAGNE :

Prévention

Une première vague d'affichage massive s'engage depuis début avril sur plusieurs supports (panneaux publicitaires, journaux, réseaux sociaux, trams, bus, camions de collecte de déchets...). Durant cette période de sensibilisation, les agents de la police municipale et de la brigade verte rappelleront la loi aux contrevenants et distribueront à certaines occasions des cendriers de poche et des flyers d'information. À la prochaine rentrée scolaire, des actions pédagogiques seront menées sur le thème de la propreté dans les écoles primaires dijonnaises. Cette question sera aussi abordée par le conseil municipal des enfants.

Sanction

A partir du 21 juin 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbaliseront ces infractions à titre expérimental et à compter du 21 septembre 2017, la verbalisation deviendra la règle. Les auteurs d'incivilités sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€, une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux seront habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.

La ville prévoit en outre des actions de terrain ciblées dans les parcs, les rues et les quartiers les plus touchés par ces actes d'incivilités. C'est au travers de cinq visuels mettant en scène les

incivilités les plus fréquemment rencontrées que la ville va sensibiliser les habitants et les associer à la lutte contre ces gestes hors-la-loi qui empoisonnent le quotidien de tous.

DES ACTIONS CONCRÈTES

L'idée est aussi d'impliquer à ce stade (premier temps : informer/sensibiliser/prévenir) les citoyens et de lancer une action participative sur une période définie (entre 15 jours et 1 mois) sur l'ensemble des rues piétonnes du cœur de ville. Demander à chacun d'être exemplaire mais aussi inciter chacun à ne pas hésiter à réparer une incivilité commise par autrui (ramasser un papier gras qui traîne, un mégot...). Des actions citoyennes participatives, sur d'autres secteurs de la ville, avec les commissions de quartier pourraient être également envisagées.

Plusieurs commissions de quartier se sont d'ailleurs déjà impliquées dans ce type d'actions en proposant des nettoyages citoyens :

Dans le quartier Université et plus spécifiquement dans l'enceinte du Parc Hyacinthe Vincent, les habitants ont procédé à un nettoyage du lieu le 27 août 2016.

Dans le quartier des Grésilles, le Parc des Grésilles a été nettoyé le 04 mai dernier avec des élèves d'une école du quartier.

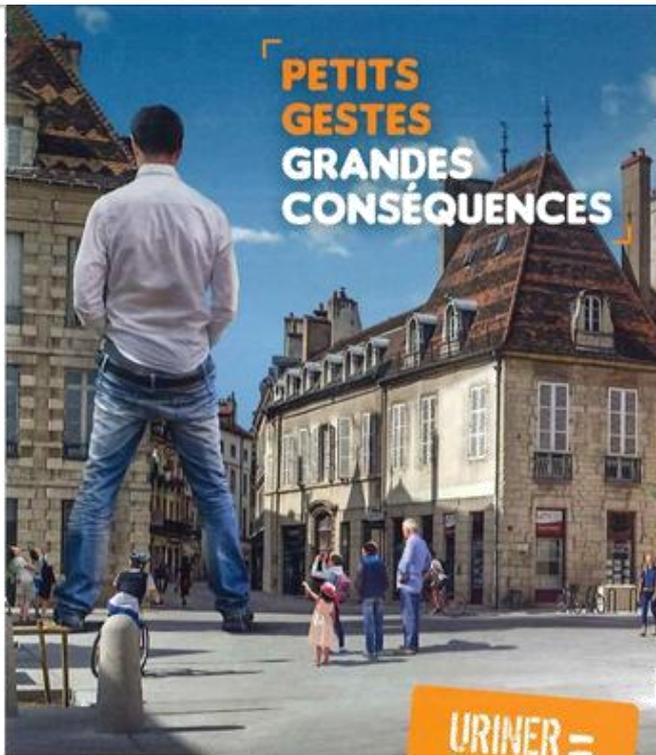
Le 23 mai dernier, des membres de la commission de quartier Varennes, Toison d'Or, Joffre ont procédé au nettoyage d'une partie du SUZON avec des élèves du collège du quartier.

Le 07 juin dernier des membres de la commission Fontaine d'Ouche ont organisé un nettoyage du Ruisseau dans le quartier de la Fontaine d'Ouche en lien avec des 5 classes d'une école du quartier et une association.

De nouvelles actions pourraient être mises en place en lien avec les membres des commissions et les habitants des quartiers intéressés.

Monsieur Z2 regrette le manque de toilettes à disposition au centre ville.

Monsieur Z3 confirme le manque de toilettes installées en ville et précise que le système de location de celles-ci est finalement plus onéreux, pour la ville, qu'un achat.

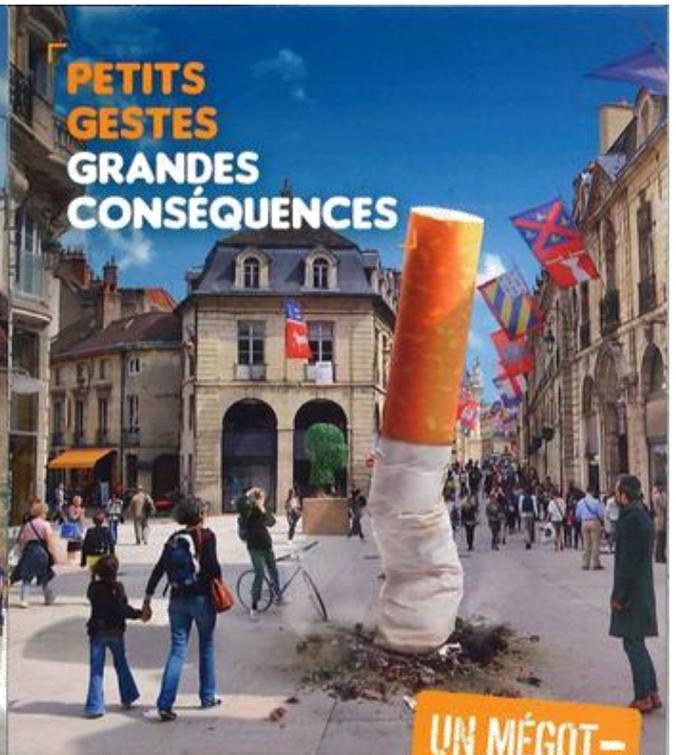


PETITS GESTES GRANDES CONSÉQUENCES

Coûteuses, irrespectueuses, désagréables!
STOP! Les incivilités prennent trop de place!



URINER =
 SUR LA VOIE PUBLIQUE
68€
 D'AMENDE

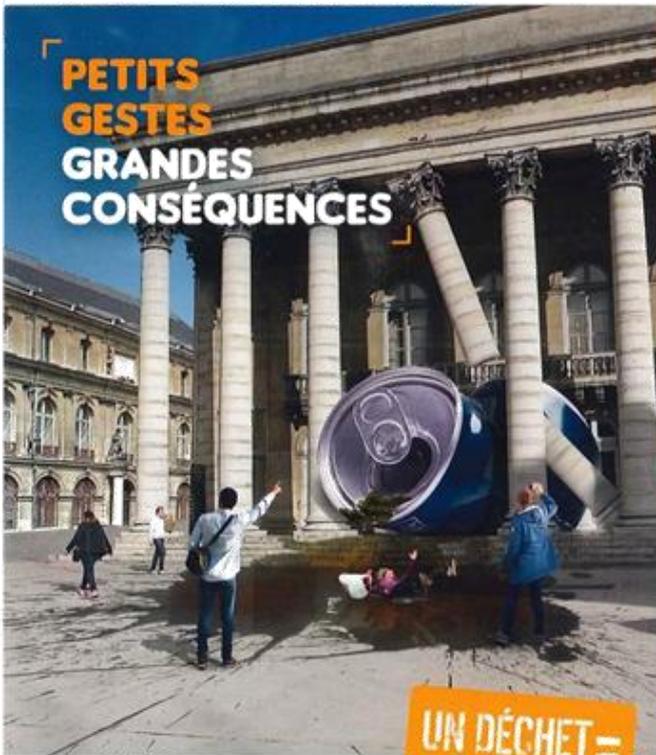


PETITS GESTES GRANDES CONSÉQUENCES

Coûteuses, irrespectueuses, désagréables!
STOP! Les incivilités prennent trop de place!



UN MÉGOT =
 SUR LA VOIE PUBLIQUE
68€
 D'AMENDE

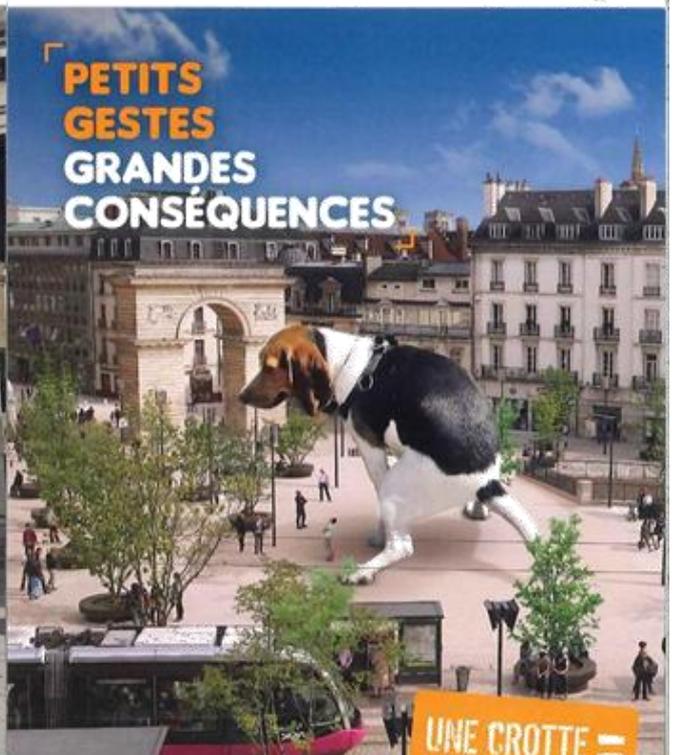


PETITS GESTES GRANDES CONSÉQUENCES

Coûteuses, irrespectueuses, désagréables!
STOP! Les incivilités prennent trop de place!



UN DÉCHET =
 SUR LA VOIE PUBLIQUE
68€
 D'AMENDE



PETITS GESTES GRANDES CONSÉQUENCES

Coûteuses, irrespectueuses, désagréables!
STOP! Les incivilités prennent trop de place!



UNE CROTTE =
 SUR LA VOIE PUBLIQUE
68€
 D'AMENDE

3 – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur X présente ces différentes informations.

Nouvelles missions de l'état civil

- Entrée en vigueur des nouvelles modalités de délivrance des cartes d'identité et du fichier TES

:

Un arrêté du 9 février 2017 porte application du décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et aux cartes nationales d'identité. Ainsi, les dispositions de ce décret s'appliquent aux demandes de cartes nationales d'identité présentées dans les départements de métropole à compter de la date fixée, pour chacun des départements concernés.

Pour la région Bourgogne-Franche-Comté, ces dispositions sont applicables depuis le mercredi 22 mars 2017. En Côte-d'Or, seules 20 communes sont munies d'un dispositif de recueil passeport.

En ce qui concerne l'agglomération dijonnaise, les communes de Dijon, Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Talant, Fontaine-lès-Dijon, Quetigny sont en capacité de traiter les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Pour faire face à l'afflux de demandes, l'Etat à doté les communes de Dijon, Fontaine-lès-Dijon et Beaune d'une station supplémentaire, ce qui porte à 9 le nombre de dispositifs de recueil à la mairie de Dijon. Pour éviter l'engorgement des mairies de quartier et du service des formalités administratives en mairie centrale, la Direction des Systèmes Informatique a mis au point une application de demande de rendez-vous en ligne qui est opérationnelle sur le site de la ville de Dijon depuis le 22 mars 2017 avec obligation de prendre rendez-vous en ligne à partir du 1er avril 2017.

Ces nouvelles mesures nécessitent que les administrés fassent plusieurs démarches en ligne avant de se rendre en mairie : prendre un rendez-vous saisir une pré-demande acheter un timbre dématérialisé (si nécessaire)

- Entrée en vigueur de la procédure de changement de prénom devant l'officier de l'état civil :

Par circulaire relative à la mise en œuvre de la loi Justice XXIème siècle du 18/11/2016, le changement de prénom s'effectue devant l'officier de l'état civil du lieu de naissance ou du domicile du demandeur depuis le 17 février 2017.

Le changement de prénom est subordonné à la démonstration par l'intéressé d'un intérêt légitime.

A titre indicatif et non cumulatif, le demandeur fournira les éléments relatifs à :

* son enfance ou sa scolarité : certificat d'accouchement, bracelet de naissance, copie du carnet de santé, copie du livret de famille des parents, certificat de scolarité, copie de bulletins scolaires, copie de diplômes, certificat d'inscription à une activité de loisirs...

* sa vie professionnelle : contrat de travail, attestations de collègues de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), copie de courriels professionnels, bulletins de salaire...

* sa vie personnelle (famille, amicale, loisirs) : attestations de proches (accompagnées d'une pièce d'identité), certificat d'inscription à une activité de loisirs ...

* sa vie administrative : copie de pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition ou de non-imposition, justificatifs de domicile ...

Dans certains cas, la demande pourra être utilement complétée par les éléments suivants (non exhaustifs) :

* certificats émanant de professionnels de santé faisant état de difficultés rencontrées par l'intéressé porteur d'un prénom déterminé

* Concernant les demandes liées aux difficultés administratives émanant d'un prénom « français » non reconnu par un état civil étranger : livret de famille étranger, attestation de l'autorité consulaire étrangère de non-reconnaissance du prénom « français »,

Le retrait et le dépôt du dossier se font obligatoirement en personne. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle par son représentant légal. Le consentement de l'enfant de plus de 13 ans et du tuteur sera requis par écrit. Si l'officier de l'état civil estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, il devra impérativement saisir le Service Civil du Parquet après en avoir informé le demandeur.

- Pacte Civil de Solidarité :

Loi Justice du XXIème siècle : PACS. A partir du 1er novembre 2017, les PACS seront enregistrés et dissous en mairie, devant un officier d'état civil. Sera compétente la commune dans laquelle le couple aura fixé sa résidence. Nous sommes dans l'attente d'une circulaire d'application. Comme pour les cartes d'identité/passeports, les administrés devront prendre un rendez-vous en ligne pour déposer leur demande de PACS à la mairie de Dijon.

Monsieur Z2 remarque qu'il est assez difficile de faire renouveler sa « carte nationale d'identité » surtout si l'on ne maîtrise pas l'outil internet.

□ Réunion d'information « petite enfance »

Depuis le mois de mai, des réunions d'information dédiées à la petite enfance sont organisées par des professionnels de la petite enfance à destination des familles dijonnaises désireuses de connaître les modes d'accueil pour leur enfant de 2,5 mois à 3 ans.

Ces réunions ont pour vocation première de traiter des questions liées à l'accueil petite enfance en général, aux admissions individuelles en crèche en particulier, mais elles sont de nature également à présenter le système d'accueil individuel proposé auprès des assistantes maternelles, et coordonné par les Relais d'Assistante Maternelle. Quatre réunions se sont déjà tenues et la prochaine se tiendra le mardi 27 juin de 14h30 à 16h30 à la Maison des Associations, 2 rue des Corroyeurs.

La réalisation et la diffusion ont été prises en charge par le service communication. Les réseaux sociaux, le site internet de la ville, le magazine municipal Dijon Mag, la presse locale ont été les principaux vecteurs de communication.

□ Clameurs du 23 au 25 juin

DOSSIER PRESSE DES RENCONTRES 2017
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DIJON



COUR DE FLORE ET SALLE DES ÉTATS DU PALAIS
DES DUCS ET DES ÉTATS DE BOURGOGNE
BIBLIOTHÈQUE CENTRE-VILLE LA NEF
BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE ET D'ÉTUDE
PLACE DES CORDELIERS
PLACE FRANCOIS RUDE
HÔTEL DE VOGUÉ
GRATUIT
www.bm-dijon.fr



 #clameursdijon

Présentation

Né en 2013 à l'initiative du maire de Dijon, piloté avec conviction par Christine Martin, adjointe à la culture, à l'animation et aux festivals, Clameur(s) s'inscrit comme l'événement littéraire de la ville de Dijon.

La création littéraire dans son dialogue avec le monde contemporain est au cœur de ce temps fort qui prend place parmi la diversité et la richesse des festivals dijonnais.

Rendez-vous attendu par les Dijonnais, Clameur(s) rassemble des auteurs, des professionnels du livre et des associations invitant un large public intéressé à découvrir de nouveaux horizons de lectures autour d'une thématique.

Porté par la direction de la culture et confié à la bibliothèque municipale, cet événement dédié à la littérature ne reste pas un simple rendez-vous annuel. Le programme se construit durant l'année, s'inscrivant dans la saison culturelle de la bibliothèque en cohérence avec la volonté de développer la lecture publique auprès d'un public souhaité toujours plus large.

Dynamique et impliquée dans la vie citoyenne, la bibliothèque revendique sa mission culturelle et offre des choix de lectures contemporaines, actuelles et diverses. L'année sera donc ponctuée de rendez-vous avec des rencontres, débats, ateliers... renforçant l'attractivité culturelle dijonnaise.

**En 2017, Clameur(s) vous donne rendez-vous
du vendredi 23 au dimanche 25 juin**

Cour de Flore du palais des Ducs et des États de Bourgogne
Bibliothèque Centre-ville la Nef – jardin de la Nef
Place des Cordeliers, salle des États et place François Rude

Le programme complet sera disponible lors de la conférence presse du :

8 juin – 18h à la bibliothèque Centre-ville la Nef

Il sera ensuite disponible dans toutes les bibliothèques et en version pdf sur le blog.

Suivez l'avancée de la programmation sur le blog clameurs.dijon.fr.

La thématique 2017 : l'amour « Dés(ordres) amour(eux) »

Le comité de pilotage de Clameur(s) a choisi une thématique qui peut paraître légère, l'amour, et pourtant...

Éternel, omniprésent, le thème est fondateur de toute littérature. Roman, poésie, théâtre, n'ont cessé, ne cesseront jamais, d'explorer les tourments et les délices de l'aventure amoureuse. On en vient, on en meurt, on y revient...

A travers le désir, l'éblouissement, l'usure, la rupture, la colère, le regret, l'amour reste la ligne à haute tension de nos vies, de nos imaginaires, de nos destins. Tout a été dit et écrit sur le sujet. Or, tout reste à dire... car justement le sujet est vaste et complexe !

Des éveils amoureux, premiers désirs ou encore souvenirs amoureux à la séparation, il y a une gamme de sujets à explorer. Certains seront légers et nous permettront d'aller vers la littérature de genre, d'autres iront du côté de la sociologie (l'amour au temps numérique par exemple).

D'autres seront plus graves et ne doivent pas être écartés : nous réserverons une place aux œuvres traitant des violences perpétrées au nom de l'amour. Des disciplines comme l'histoire, la philosophie mais aussi la biologie peuvent interroger notre thématique.

La permanence d'une écriture consacrée au fil des siècles à l'amour nous permettra d'établir des ponts entre les âges et de faire des liens entre auteurs contemporains et classiques, entre contes et mythologies.

Comme vous pouvez le lire l'édition 2017 de Clameur(s) rassemblera quelques-uns des auteurs qui, dans l'intimité du tête à tête avec nous, lecteurs, s'emploient ici et maintenant à faire battre nos cœurs, réveiller nos passions, rompre nos solitudes...

L'identité visuelle

L'agence dijonnaise Indélebil est encore une fois aux manettes et elle s'est inspirée d'un travail mené par l'équipe de la bibliothèque autour de la fabrication de cœurs marque-pages en origami.

Le visuel symbolise tout à la fois les douceurs mais aussi les tourments de l'amour, son côté piquant et acéré. Quelques mots clés viennent enrichir cette image forte, de quoi donner une idée des thèmes qui seront abordés en juin.

Le logo créé l'année dernière a été décliné selon une palette chromatique entrant en résonance avec la thématique.



LE PROGRAMME DES RENCONTRES

Vendredi 23 juin	10h - 12h	Les voix de l'amour	Sous les Halles du marché	Les bibliothécaires
	17h30	OUVERTURE OFFICIELLE	Cour de Flore	En musique avec LA CROCH'CHOEUR
	18h30	Conférence inaugurale // « L'amour, le dire, l'écrire »	Cour de Flore	Antoine COMPAGNON
	20h30	Rencontre inaugurale // « Écrire l'intime, traduire l'impensé »	Cour de Flore	Marie DARRIEUSSECQ
	22h	Conférence // « L'univers libertin »	Bibliothèque patrimoniale et d'étude	Patrick WALD LASOWSKI
samedi 24 juin	9h – 19h	Marché des éditeurs de Bourgogne	Le Bareuzai place François Rude	
	10h - 12h	Les voix de l'amour	Sous les Halles du marché	Les bibliothécaires
	11h	Rencontre adulte // « Captives »	Cour de Flore	Violaine BEROT / Carole ZALBERG
	14h - 18h	Les égarements	Centre-ville	La compagnie « En attendant... » et la troupe amateur « Ne l'appelle pas l'autre »
	14h	Rencontre adulte // « Initiations »	Jardin de la Nef	Arnaud CATHRINE / Line PAPIN
	14h	Rencontre adulte // « L'épreuve du temps »	Cour de Flore	Françoise CLOAREC / Philippe BRENOT
	14h30	Plaidoiries pour un polar	Place des Cordeliers	Frédéric ANDREI/ Christelle COLPAERT-SOUFFLET / Laurent MALOT / Fabrice PICHON /Danielle THIERY / Élisabeth VIX
	15h45	Rencontre adulte //« Ruptures fondatrices »	Cour de Flore	Nina BOURAOUI / Philippe BESSON
	17h15	Rencontre adulte // « À fleur de peau »	Cour de Flore	Alexis JENNI / Steinunn SIGURDARDOTTIR
	17h - 22h	Temps ados // « Kiff and Chill : sébum et sentiments »	Bibliothèque Centre-ville la Nef	Gaël COTTAT / Dijon danse
	18h45	Rencontre BD // « Bulles d'amour : mise en images du couple »	Cour de Flore	DODO ET BEN RADIS
	20h30	Lecture musicale « L'une et l'autre »	Salle des États du palais des Ducs et des États de Bourgogne	Delphine DE VIGAN et LA GRANDE SOPHIE
Dim 25 juin	10h	Petit-déjeuner avec le lauréat du prix des plaidoiries pour un polar	Bibliothèque Centre-ville la Nef	Surprise...
	11h	Remise du prix Sorcières	Hôtel de Voguë Espace jeunesse	Delphine CHEDRU / Julie GUILLEM / Nada MATTA / Delphine PERRET / Xavier-Laurent PETIT / Jakob WEGELIUS
	11h	Rencontre adulte // « Langue de l'amour, amour de la langue »	Jardin de la Nef	Sarah SAUQUET / Ali ZAMIR
	11h	Rencontre adulte // « Éros a ses raisons»	Cour de Flore	Jean-Claude KAUFMANN / Brigitte LAHAIE
	14h – 18h	Atelier plastique jeunesse // « sérigraphie quand tu nous tiens »	Hôtel de Voguë Espace jeunesse	Typon Patate

14h - 18h	Atelier plastique familial // « Salades de cœurs »	Hôtel de Voguë Espace jeunesse	Cha Cha Boudin
14h30	Rencontre adulte // « Coups de foudre »	Cour de Flore	Claire CASTILLON / Jean-Claude BOLOGNE
14h30	Rencontre jeunesse // « Et si on s'aimait à pas de loups ? »	Hôtel de Voguë Espace jeunesse	Laurence NOBECOURT / BOBI+BOBI
15h45	Rencontre jeunesse // « L'amour c'est bête ! »	Hôtel de Voguë Espace jeunesse	Clothilde DELACROIX
16h	Lecture musicale // « Paroles d'amour pour deux instruments »	Salle de l'Académie	L'ENCHANTEMENT DE LA MANDARINE
16h30	Rencontre adulte // « Derrière les maques, les visages »	Cour de Flore	François JULLIEN / Camille LAURENS
18h15	Rencontre de clôture poétique // « Il suffit d'un regard »	Cour de Flore	Bruno DOUCEY / Muriel SZAC / Christophe ROSENBERG

□ **Kultur'Mix : pour l'événement du samedi 30 septembre**

Arcade'Kultur : Samedi 30 septembre 15h à 1h- Espace Baudelaire



Dans le cadre de la 6ème édition du festival Kultur'Mix, Waterloo Art proposera une journée autour de l'univers du jeu vidéo et des cultures numériques qui englobera de nombreux champs touchés par la culture vidéo-ludique à savoir :

1. Le jeu vidéo (bornes arcade, consoles)
2. L'histoire de l'informatique
3. La réalité virtuelle
4. Les arts visuels & manuels (pixel art, origami)
5. La robotique

Le projet se déclinera sous forme d'ateliers ou d'animation. Son objectif est d'impliquer un public dans la création musicale, la découverte des débuts de l'informatique, la gestuelle mais aussi la rénovation d'éléments de l'histoire du jeu vidéo, composante importante du monde d'aujourd'hui. L'objectif secondaire du projet, est celui de faire l'expérimentation des jeux de la préhistoire du huitième art, facteurs de socialisation, on joue à plusieurs, on échange autour d'une borne arcade, d'un baby-foot ou autour d'un jeu de société.

Les membres de l'association *Les cartonnades* seront également présents sur l'événement et fabriqueront devant le public des armures en carton tout au long de l'après-midi. Puis, un combat sera organisé en première partie de soirée.

La journée se terminera sur une touche musicale avec un concert en fin de soirée



Dijon vu par 2017 : Jean MATROT, du 24 juin au 10 septembre

Chaque année, en vue de la réalisation de l'exposition « Dijon vu par... », la Ville sollicite un artiste. Celui-ci doit, au travers d'une vision inédite et originale, mettre en valeur le patrimoine de la Ville de Dijon, qu'il soit matériel ou immatériel.

Pour l'édition 2017, la Ville a souhaité retenir la participation de Monsieur Jean Matrot, artiste-peintre. Il proposera une série de tableaux illustrant la vie, l'harmonie, la fluidité temporelle de sa ville, les échanges entre les habitants, l'interaction entre l'humain et le bâti, entre le contemporain de l'être et son passé. L'artiste utilisera des formats majoritairement longs et horizontaux, plus à même de symboliser une ligne temporelle.

Sous ces toiles, des textes témoigneront de ce qu'évoque pour lui ces endroits, ces personnes, sous forme de courtes nouvelles, de dialogues, de souvenirs, de mots, au gré de l'inspiration et du sujet. Dans la salle, seront installées quelques tables de bistrot et des chaises, comme autant de petites terrasses sorties des toiles pour mieux intégrer le visiteur au projet en tant que participant.

L'exposition sera présentée à l'Hôtel de Ville, au Salon Apollon, du samedi 24 juin au dimanche 10 septembre 2017 de 14h00 à 18h00 (sauf les lundis et les jours fériés). Son accès sera gratuit.

Le Brunch des Halles



Le Brunch des Halles de Dijon
Tous les dimanches de 11h à 15h // Du 14 mai au 24 septembre 2017

La ville de Dijon organise pour la seconde édition le *Brunch des Halles de Dijon*, **tous les dimanches** sous les halles à partir du **14 mai jusqu'au 24 septembre 2017**, avec la complicité et la collaboration des chefs et restaurants partenaires suivants (par ordre alphabétique) : Eric Briones (Les 3 Ducs), Jérôme Brochot (L'impressionniste), Joël Césari (La Chaumière, Dole), Stéphane Derbord (restaurant Stéphane Derbord), Ping Guyen et David Julien (Little Italy & Le Bento), Alexander Krips (Le Château Bourgogne - hôtel Mercure), Nicolas Isnard et David Lecomte (Auberge de la Charme - Bistrot des Halles - Kook'In), Vanessa Laraque (La Causerie des Mondes), Marc Ogé (La Musarde, Hauteville-lès-Dijon), Pascal Richebourg (L'Emile Brochettes), Guillaume Royer (Abbaye de la Bussière, Bussière-sur-Ouche), Franck Schmitt (Pépé Joseph), David Zuddas (DZ'envies), avec la participation également du CFA La Noue et de l'UMIH Côte d'Or.

Les halles cette année encore sont légèrement réaménagées dans un esprit **guinguette**, pour proposer au public un brunch sous la forme **d'un buffet pour 500 convives maximum**, au tarif de **25€ pour les adultes** et **12€ pour les enfants**.

De **grandes tablées** sont installées dans les **deux allées principales des halles** pour permettre au public d'y déguster son brunch tout en créant un espace propice au partage et à la rencontre. Au côté du brunch, **les commerçants des halles** souhaitant prendre part à l'événement présentent leurs produits sur leurs étals offrant ainsi au public **la possibilité de faire sur place quelques emplettes**.

Le public profite également des **animations gratuites** proposées aussi bien pour les adultes que les enfants, **dans la limite des places disponibles**. Le programme se renouvelle chaque dimanche avec un **atelier ludique** en direction du jeune public et/ou une **initiation-découverte proposée aux adultes** à chaque fois différente (ex. atelier de composition art floral, de tampographie, d'écriture, d'arts plastiques etc.).

Tout au long de la saison le Brunch des Halles accueillera également **ponctuellement des groupes de musique** pour donner une **couleur festive** au brunch partagé ensemble. Un événement **éclectique, décontracté et à la carte** où le public est invité à **redécouvrir ce lieu emblématique** de Dijon sous un angle différent, que ce soit pour y bruncher ou simplement boire un verre à la Buvette.

Sur place **une offre de petite restauration** propose également de quoi se restaurer dans un esprit street food, à grignoter sur le pouce !



■■■■■■■■■■ Rappel des Infos pratiques ■■■■■■■■■■

Le brunch

Présenté sous la forme d'un buffet (self-service) ouvert en continu.

Tarifs brunch

Adulte 25€ | Enfant 12€

Horaires

De 11h00 à 15h00

Acheter son billet à l'avance

Les places étant limitées par brunch, possibilité de **réserver en ligne, ou au guichet de l'Office de tourisme du Grand Dijon**. La prévente est déjà ouverte pour tous les brunchs du 14 mai au 24 septembre. Un des dimanches affiche complet ? Consultez les disponibilités à d'autres dates et réservez.

En ligne :

bhd.otdijon.com

www.destinationdijon.com

Au guichet :

Office de tourisme du Grand Dijon

11, rue des Forges, à Dijon • ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 dimanches et jours fériés de 10h à 18h. Paiement possible par CB, espèces ou chèque. (Les chèques vacances et tickets restaurant ne sont pas acceptés).

Acheter son billet sur place :

L'achat de son brunch est également possible **le jourj** dans la **limite des places disponibles**. Rendez-vous au **point accueil-billetterie** situé à **l'entrée des halles côté rue Ramey**.

Restez connectés !

Tous les lundis, découvrez le programme complet des animations programmées le dimanche suivant (groupe musical invité, ateliers et activités proposés, liste des commerçants participants...) **sur la page Facebook de l'événement Le BHD**



■■■■■■■■■■ Nouveautés de la saison 2017 ■■■■■■■■■■

Amélioration de l'accueil du public : une scénographie nouvelle prend ses quartiers sous les halles réalisée par le Collectif A4 Designers pour plus de convivialité sur site, toujours dans cette volonté de faire vivre les halles en permettant dans le même temps une meilleure orientation du visiteur sur site.

Collectif A4 Designers : info@a4designers.com

Pour cette édition 2017, l'implantation de l'événement sous les halles a été légèrement repensée avec :

Un point accueil / billetterie pour les « brunchers » situé sous les halles au niveau de l'entrée rue Ramey

Les linéaires des tables pour installer les convives se trouvent dans les deux allées principales des halles pour un plus grand confort du public

Deux buffets plus conséquents se déploient sur les bancs des maraîchers de part et d'autre de la buvette.

Halte au stand de la « Cave du brunch » !

Une nouvelle animation est proposée cette année à proximité de la Buvette du marché. L'espace Cave du brunch est une invitation à remonter la route des grands crus de Bourgogne.

Dégustations pédagogiques, vins proposés à la vente... le stand de la Cave du brunch, nous fait découvrir les appellations et les produits du terroir. De Dijon aux Maranges, les vins se succèdent et révèlent des terroirs complexes. Chaque dimanche, vignerons et producteurs locaux (fruits rouges, miel, cassis, pain d'épices, escargots...) nous rejoignent pour parler de ces climats. C'est bien cette dimension terroir qui sera mise en avant dans un espace résolument vivant

Brunch & Art !

Plusieurs établissements culturels municipaux participent et s'associent à la saison 2017 du BHD pour venir à la rencontre du public dans un esprit « hors les murs » : le jardin des sciences, la bibliothèque municipale, les archives municipales... De nouvelles collaborations se tissent également cette année avec plusieurs associations culturelles dijonnaises, Zutique Productions, De bas étages, CirQ'Onflex qui apportent ponctuellement sur l'ensemble de la saison une touche artistique, poétique ou musicale au BHD.



■■■■■■■■■■ FOODING ■■■■■■■■■■

A grignoter sur le Pouce pour les petites faims ! ★ Street Food Corner

★ **BENTO stand// STREETFOODASIAT' // SURPLACE ou TAKEAWAY**

Bánh Mì : sandwich vietnamien avec charcuteries asiatiques, et pickles

Soupe thaï : bouillon de lait de coco au curry rouge, citronnelle, porc hâché, nouilles de riz et légumes frais , Bières Asiat' , Premium & Soft

Bento Restaurant : 29 rue Chaudronnerie à Dijon / 0380671150

www.facebook.com/bentodijon

★ **BOLUDO EMPANADAS**

Aurélien Brenans, créateur de Boludo, concept inédit en France, est tombé amoureux du « concurrent de la pizza en Amérique latine », les empanadas !

Tous les dimanches, retrouvez cette spécialité en déclinaison originale et en formule sous les halles, avec des bières from Argentina con mucho sol !

Boludo Empanadas : 55 rue Guillaume-Tell / 0380191919

www.boludo.fr

★ **L'AMOUR DU CHOU**

Pierre-Emanuel Josselin, cuisinier de formation a créé L'Amour du Chou ; en plus de ses activités de chef à domicile et traiteur ; amoureux du chou comme Catherine de Médicis, il le décline sous toutes ses formes aussi bien sucrés que salés.

Il vous fera découvrir pour le BHD 2017 une déclinaison de gougères avec nos produits régionaux tels que l'épaisse, le citeaux etc... ainsi que ses choux signature.

www.facebook.com/lamourduchou

★ **MARIO // Épicerie fine italienne //**

Assiette de charcuteries, divers sandwiches, parts de pizza...

Tiramisu maison, boisson fraîche italienne, & plateaux de charcuterie et/ou de fromage à partager!

www.facebook.com/epiceriefinemario



■■■■■■■■■■ ANIMATIONS ■■■■■■■■■■ Tous LES DIMANCHES ESPACE DÉTENTE
& KIDS:

★ Au menu de l'espace Kids :

De 11h à 15h: chaque dimanche le coin dédié aux enfants propose un ou plusieurs ateliers ludiques.

Gratuit, sans réservation, en fonction des places disponibles.

Présence obligatoire des parents.

C'est RELAX le dimanche ! Venez découvrir la Gourmande Library made for BHD by Paper Addict, une sélection de livres sont à disposition pour consommer sur place en partenariat avec l'office de tourisme... dans des transats qui vous tendent les bras!

Retrouvez l'espace spécial Games, jeux en libre service avec en exclusivité pour la saison du BHD, une borne d'Arcade en partenariat avec le festival Kultur'Mix & Arcade Legends & le Mur D'expression - Côté rue Ramey, retrouvez un tableau « J'ai Faim de » sous forme de mur d'expression écrivez vos envies et laissez libre à cours à votre imagination...

■■■■■■■■■■ Les COMMERÇANTS présents ■■■■■■■■■■

★ Terre de Lune - Cristaux alimentaires et autres merveilles

★ Véronique Dautrey - FRUITS & LÉGUMES

Ouverture de la manifestation	Horaires de la manifestation	Demandeur	Nom de la manifestation	Lieu	Ouvrier
25/06/17		USCD RUGBY	VIDE-GRENIERS	STADE DES BOURROCHES	BOURROCHES
24/09/17		USCD FOOTBALL	VIDE-GRENIERS	STADE DES BOURROCHES	BOURROCHES
30/06/17		MJC-CENTRE SOCIAL DES BOURROCHES	CINÉMA EN PLEIN AIR	ÉCOLE MATERNELLE DES VALENDONS	BOURROCHES VALENDONS
08/07/17		MJC-CENTRE SOCIAL DES BOURROCHES	CINÉMA EN PLEIN AIR	ENCEINTE DU CER SNCF SOIT SUR LE TERRAIN MULTISPORTS DE LA MJC BOURROCHES	BOURROCHES VALENDONS
21/06/17		VILLE DE DIJON	FETE DE LA MUSIQUE	RUES DE DIJON	CENTRE VILLE
24/06/17	11H-12H	Société Philharmonique de Dijon	Concert de musique classique	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
24/06/17	10H-18H	Association Bourgogne Maroc	Présentation de stands d'artisanat	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
24/06/17		Bibliothèque municipale	MARCHÉ DES ÉDITEURS DANS LE CADRE DU FESTIVAL CLAMEURS	PLACE FRANÇOIS RUDE	CENTRE VILLE
24/06/17		Bibliothèque municipale	LES PLAIEDOIERIES POUR UN POLAR DANS LE CADRE DU FESTIVAL CLAMEURS	PLACE DES CORDELIERS	CENTRE VILLE
24/06/17	10h - 12h30	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
25/06/17		GBAB	BROCANTE AUTOUR DES HALLES	RUES ODEBERT , RAMEY ET MOITIÉ DE LA RUE QUENTIN	CENTRE VILLE
25/06/17		Bibliothèque municipale	FESTIVAL CLAMEURS	HÔTEL DE VOGÉ	CENTRE VILLE
25/06/17		Union commerçants République	VILLAGE RÉPUBLIQUE	PLACE RÉPUBLIQUE	CENTRE VILLE
25/06/17	19h - 20h	MOOVE & DANCE	BAL SALSA	PLACE DARCY	CENTRE VILLE
25/06/17	19H-18H	JARDIN DES SCIENCES	APIDAYS	JARDIN DE L'ARQUEBUSE	CENTRE VILLE
01/07/17		ASSOCIATION BURKINABÉ DE BOURGOGNE	CONCERT	JARDIN DES APOTHECAIRES (MVB)	CENTRE VILLE
02/07/17	8H-13H	MARCHÉ DE LA CRÉATION/JACQUES NODIN	MARCHÉ DE LA CRÉATION	JARDIN DARCY/PARTIE BASSE	CENTRE VILLE
07/07/17		Le Temps des Ducs	Concert pour inauguration	place de la Libération a u droit de leur établissement	CENTRE VILLE
09/07/17	19H - 20H	MOOVE & DANCE	BAL SALSA	PLACE DES CORDELIERS	CENTRE VILLE
16/07/17	19h - 20h	DIJON DANSE	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
16/07/17		PRÉFECTURE/VILLE DE DIJON	CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES, ANTISÉMITES DE L'ÉTAT FRANÇAIS	COUR DE LA GARE	CENTRE VILLE
23/07/17	19h -20h	DIJON DANSE	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
23/07/17		MOOVE & DANCE	BAL SALSA	PLACE DARCY	CENTRE VILLE
23/07/17		GBAB	BROCANTE AUTOUR DES HALLES	RUES ODEBERT , RAMEY ET MOITIÉ DE LA RUE QUENTIN	CENTRE VILLE
27/07/17		ASSOCIATION POUR LE DROIT À MOURIR DANS LA DIGNITÉ	BUS D'INFORMATION	Place François Rude	CENTRE VILLE
05/08/17	8H-13H	MARCHÉ DE LA CRÉATION/JACQUES NODIN	MARCHÉ DE LA CRÉATION	JARDIN DARCY/PARTIE BASSE	CENTRE VILLE
13/08/17	9H30-13H	SCDD	TOUR DE COTE D'OR 2017 - 3ÈME ÉTAPE	PLACE DE LA LIBERATION + COUR D'HONNEUR	CENTRE VILLE
19/08/17	19h-19h	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	PLACE F RUDE	CENTRE VILLE
20/08/17	19H - 20H	MOOVE & DANCE	BAL SALSA	PLACE DARCY	CENTRE VILLE
20/08/17	19H - 20H	DIJON DANSE	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
26/08/17	10h30 - 12h30	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	PLACE DES CORDELIERS	CENTRE VILLE
27/08/17	19H - 20H	DIJON DANSE	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
27/08/17	19H - 20H	MOOVE & DANCE	BAL SALSA	PLACE DARCY	CENTRE VILLE
27/08/17		GBAB	BROCANTE AUTOUR DES HALLES	RUES ODEBERT , RAMEY ET MOITIÉ DE LA RUE QUENTIN	CENTRE VILLE

Duverture de la manifestation	Horaires de la manifestation	Demandeur	Nom de la manifestation	Lieu	Quartier
02/09/17		UC GODRANS	FÊTE DE RENTRÉE	RUE DES GODRANS	CENTRE VILLE
02/09/17	19h - 20h	DIJON DANSE	FLASHMOB DANSE INTERNATIONAL	PLACE DARCY	CENTRE VILLE
03/09/17	19h - 20h	MOOVE & DANCE	BAL SALSA	PLACE DES CORDELIERS	CENTRE VILLE
03/09/17	19h - 19h	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
03/09/17	8h-13h	MARCHÉ DE LA CRÉATION/JACQUES NOÛN	MARCHÉ DE LA CRÉATION	JARDIN DARCY/PARTIE BASSE	CENTRE VILLE
09/09/17	19h - 19h	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	PLACE DES CORDELIERS	CENTRE VILLE
09/09/17		FMDP-TRAD/CULTURE	MUS'TRAD DIJON	CENTRE VILLE	CENTRE VILLE
09/09/2017		JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE DIJON	60 ANS DE LA JCE	PLACE F RUDE	CENTRE VILLE
10/09/17	19h - 20h	DIJON DANSE	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
11/09/17	10 h 45	VILLE DE DIJON	LIBÉRATION DE DIJON	SQUARE DARCY	CENTRE VILLE
17/09/17		JEANNIN JANINE	VIDE-GRENIERS	RUE JEANNIN	CENTRE VILLE
17/09/17		UC RÉPUBLIQUE	VIDE-GRENIERS	PL DE LA RÉPUBLIQUE	CENTRE VILLE
23/09/17	19h - 19h	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	PLACE F RUDE	CENTRE VILLE
23/09/17		OGB	CONCERT DE RENTRÉE DE L'OGB	COUR DE FLORE	CENTRE VILLE
23/09/17	19h - 19h	MAGIC FORM	ANIMATIONS FITNESS	PLACE DARCY (ou Place de la République si travaux de sécurisation sont terminés)	CENTRE VILLE
24/09/17		GBAB	BROCANTE AUTOUR DES HALLES	RUES ODEBERT , RAMEY ET MOITIÉ DE LA RUE QUENTIN	CENTRE VILLE
30/09/17	10h30 - 12h30	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
01/10/17		ADTR	MARCHÉ « BIENVENUE À LA FERME »	AUTOUR DES HALLES	CENTRE VILLE
01/10/17	8h-13h	MARCHÉ DE LA CRÉATION/JACQUES NOÛN	MARCHÉ DE LA CRÉATION	JARDIN DARCY/PARTIE BASSE	CENTRE VILLE
07/10/17		ROTARY CLUB	mon sang pour les autres	place ou Jardin DARCY ou place F Rude	CENTRE VILLE
08/10/17		ADTR	MARCHÉ « BIENVENUE À LA FERME »	AUTOUR DES HALLES	CENTRE VILLE
05/11/17	15h - 17h	VIVARTIS	FLASH MOB RAMEAU (Marathon Rameau)	PLACE DE LA LIBERATION	CENTRE VILLE
07/07/17 au 09/07/17		RISK	OPEN AIR RISK	JARDIN DU MUSEE ARCHED	CENTRE VILLE
08/12/17 et 09/12/17		ANCIENS RUGBYMEN DE COTE D'OR	TELETHON DES SPORTS	PLACE DARCY ???	CENTRE VILLE
24/05/2017 ET 25/05/2017		ODYSSEA	ODYSSEA 2017	RUES DE DIJON (place de la Libération et cour d'Honneur)	CENTRE VILLE
29 et 30 août 2017		VELOTOUR	STAND RETRAIT DES PACKS	PLACE F RUDE	CENTRE VILLE
DU 23/05 AU 25/05/17		Bibliothèque municipale	FESTIVAL CLAMEURS	SALLE DE FLORE	CENTRE VILLE
DU 23/05 AU 25/05/17		Bibliothèque municipale	LIBRAIRIE ÉPIHÈRE DANS LE CADRE DU FESTIVAL CLAMEURS	COUR DE FLORE	CENTRE VILLE
DU 24/05/17 AU 10/09/17		Bibliothèque municipale	DIJON VU PAR...	SALON APOLLON	CENTRE VILLE
	19h - 20h	DIJON DANSE	ANIMATIONS DANSES	JARDIN DARCY	CENTRE VILLE
28/06/17	10h-18h	diva	place darcy	diva bus tour	CENTRE-VILLE
16/07/17		UC ROUSSEAU	BROCANTE DU VIEUX DIJON	QUARTIER JJ ROUSSEAU	CENTRE-VILLE
20/08/17		UC ROUSSEAU	BROCANTE DU VIEUX DIJON	QUARTIER JJ ROUSSEAU	CENTRE-VILLE
02/09/17		Association Paralysés France	MANDON	PLACE DES CORDELIERS	CENTRE-VILLE

Ouverture de la manifestation	Horaires de la manifestation	Demandeur	Nom de la manifestation	Lieu	Quartier
02/09/17		Direction animation culture	SPECTACLE DE MARIONNETTES	JARDIN DARCY	CENTRE-VILLE
10/09/17		Union commerçants Godrans	Vide-appart	rue des Godrans	CENTRE-VILLE
16/09/2017	9H-19H	SHOP'IN DIJON	BRADERIE	RUE DE LA LIBERTÉ, RUE DU BOURG, RUE DU BOURG, PLACE GRANDIER, PLACE DES CORDELIERS...	CENTRE-VILLE
17/09/17		UC ROUSSEAU	BROCANTE DU VIEUX DIJON	QUARTIER JJ ROUSSEAU	CENTRE-VILLE
01/10/17		LE JARDIN DES PRATIQUES NATURELLES	ÉVÈNEMENT	ARQUEBUSE	CENTRE-VILLE
12/10/17		SHOP'IN DIJON	JOB DATING	LIEU A DEFINIR	CENTRE-VILLE
14/10/17	10H-18H	SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS	DISCOSOUPÉ	PLACE FRANÇOIS RUDE	CENTRE-VILLE
15/10/17		Union Commerçants Rousseau	BROCANTE DU VIEUX DIJON	QUARTIER JJ ROUSSEAU	CENTRE-VILLE
19/11/17		Union Commerçants Rousseau	BROCANTE DU VIEUX DIJON	QUARTIER JJ ROUSSEAU	CENTRE-VILLE
17/12/17		Union Commerçants Rousseau	BROCANTE DU VIEUX DIJON	QUARTIER JJ ROUSSEAU	CENTRE-VILLE
19/09/17		LE VILLAGE DES RECRUTEURS	LE VILLAGE DES RECRUTEURS	PLACE DARCY, OU PLACE DES CORDELIERS, OU PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	CENTRE-VILLE
21/09/17		LE VILLAGE DES RECRUTEURS	LE VILLAGE DES RECRUTEURS	PLACE DARCY, OU PLACE DES CORDELIERS, OU PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	CENTRE-VILLE
25 ET 26/11/2017	10H-18H	SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS	MARCHÉ DE NOËL DU RÉEMPLOI	GRANDE ORANGERIE	CENTRE-VILLE
26/09/17		LE VILLAGE DES RECRUTEURS	LE VILLAGE DES RECRUTEURS	PLACE DARCY, OU PLACE DES CORDELIERS, OU PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	CENTRE-VILLE
27 ET 28/10/2017		AVC 21	JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LES AVC	HALLES DU MARCHÉ	CENTRE-VILLE
28/09/17		LE VILLAGE DES RECRUTEURS	LE VILLAGE DES RECRUTEURS	PLACE DARCY, OU PLACE DES CORDELIERS, OU PLACE DE LA RÉPUBLIQUE	CENTRE-VILLE
DU 28/06/17 AU 8/07/17		SHOP'IN DIJON/GALERIES LAFAYETTE	TREPLIN MUSICAL	RUE DE LA LIBERTÉ DEVANT LES GALERIES LAFAYETTE	CENTRE-VILLE
DU 30/10/17 AU 10/11/17		SHOP'IN DIJON	QUINZAINE COMMERCIALE		CENTRE-VILLE
DU 10 AU 14/02/17		MÉDIAMUSIC	D'JAZZ AU JARDIN	JARDIN DARCY	CENTRE-VILLE
01/07/17		Direction animation culture	WILSON PLACE AUX ARTS	Cours du général de Gaulle côté école Saint Pierre	CHEVREUL PARC
24/06/17	10 H - 18H	OMS DIJON	FAITES DU SPORT	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
30/06/17		ECOLE ELEMENTAIRE TART-LE HAUT	COURSE D'ORIENTATION	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
13/07/17		PRÉFECTURE/VILLE DE DIJON	DÉFILÉ MILITAIRE	COURS GÉNÉRAL DE GAULLE	CHEVREUL PARC
27/07/17		SCOD	CRITERIUM D'APRES TOUR DE FRANCE	ALLEE DU GENERAL DE GAULLE	CHEVREUL PARC
05/08/17	14h - 16h	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
18/08/17		CENTRE SOCIAL LE TEMPO LED LAGRANGE	CINÉMA EN PLEIN AIR	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
02/09/17		VELOTOUR	STAND RETRAIT DES PACKS	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
03/09/17		VELOTOUR	VELOTOUR 2017	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
16/09/2017	16h-22h	AMAP « les paniers de la Colombe » en collaboration avec le centre social Le Tempo	5ème édition Marché de producteurs locaux majoritairement bio	COUR DU CENTRE SOCIAL LE TEMPO (PARC)	CHEVREUL PARC
17/09/17	14h-16h	CANTA Y BAILA	ANIMATIONS DANSES	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC
23/09/17		EUPHORBE EN ILLABAKAM	VIDE-GRENIERS	ALLEE DU GENERAL DE GAULLE	CHEVREUL PARC
24/09/17		GRAND DÉJ	VIE ASSOCIATIVE	LAC MIR, PARC DE LA COLOMBIÈRE, PARC DE LA TOISON D'OR ?	CHEVREUL PARC
25/09/17		PRÉFECTURE/VILLE DE DIJON	HOMMAGE AUX HARKIS	MONUMENT AUX MORTS - ROND-POINT E. NICHELET	CHEVREUL PARC
06/10/17		ACTION CONTRE LA FAIM	CHALLENGE CONTRE LA FAIM	PARC DE LA COLOMBIÈRE	CHEVREUL PARC

Duverture de la manifestation	Horaires de la manifestation	Demandeur	Nom de la manifestation	Lieu	Quartier
15/10/17		FEDERATION DES ETUDIANTS DE LA BSB	COURSE HUR'	PARC DE LA COLOMBIERE	CHEVREUL PARC
08/09/2017 et 09/09/2017		Cie Grain de Sel	SPECTACLE DE THEATRE	PARC DE LA COLOMBIERE	CHEVREUL PARC
25, 26 ET 27/08/2017	13H-19H	SPORTUNIT	ATELIER MULTISPORT	PARC DE LA COLOMBIERE	CHEVREUL PARC
24/06/17		UN TIGRE AU PARC	FÊTE DE LA MUSIQUE 2017	PARC CLÉMENCEAU	CLÉMENCEAU
09/09/2017	9H-18H	ASSOCIATION UN TIGRE AU PARC	LE SEME MARCHÉ AUX LIVRES À CLÉMENCEAU	PARC CLÉMENCEAU	CLÉMENCEAU
15/10/17	8H-18H	ASSOCIATION UN TIGRE AU PARC	LE 2EME VIDE-GRENIER CLÉMENCEAU	PARKING PUBLIC DU CONSERVATOIRE JP RAMEAU	CLÉMENCEAU
02/12/17	9H-19H	ASSOCIATION UN TIGRE AU PARC	LE 3EME TÉLÉTHON À CLÉMENCEAU	GALERIE MARCHANDE ET PARC CLÉMENCEAU	CLÉMENCEAU
24/09/17		CHANTALISTES CYCLOS DIJON	RALLYE DES VENDANGES	RUES DE DIJON	DIJON
02/09/17		CENTRE SOCIAL BALZAC-MJC MALADIERE	CINÉMA EN PLEIN AIR	PARC DU DRAPEAU	DRAPEAU
21/06/17	9h00 - 16h30	UNSS DISTRICT EST	ANIMATIONS SPORTIVES DANS LE SABLE	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
25/06/17		COURSE D'ORIENTATION LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	Championnat de France de CO en VTT	PARC DE LA COMBE À LA SERPENT (parking des hautes plates)	FONTAINE D'OUCHE
28/06/17	17h - 22h30	GROUPE DE TRAVAIL SERVICES ET EDUCATION POPULAIRE	PIQUE NIQUE COOPERATIF	PONTE OUEST DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
01/07/17		ATHLETIC CLUB DE CHENOVE	TRAIL DE L'ETE	PASSAGE DANS LA COMBE A LA SERPENT	FONTAINE D'OUCHE
01/07/17		LA MAISON PHARE	MARCHÉ SOCIAL ET SOLIDAIRE	QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES	FONTAINE D'OUCHE
14/07/17		VILLE DE DIJON	FEU D'ARTIFICE	LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
15/07/17		VILLE DE DIJON	FEU D'ARTIFICE (SI MAUVAIS TEMPS)	LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
15/07/17		LUTTECLUB DIJONNAIS	TOURNOI DE BEACH WRESTLING	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
22/07/17		LUTTE CLUB DIJONNAIS	TOURNOI DE BEACH WRESTLING	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
26/07/17		UNION DES MJC	CINÉMA EN PLEIN AIR	QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES	FONTAINE D'OUCHE
04/08/17		MÉDIAMUSIC	D'JAZZ A LA PLAGE	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
11/08/17		MÉDIAMUSIC	D'JAZZ A LA PLAGE	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
18/08/17		MÉDIAMUSIC	D'JAZZ A LA PLAGE	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
20/08/17		ENSEMBLE POUR L'ASFO	VIDE-GRENIERS	ALLÉE DU RUISSEAU	FONTAINE D'OUCHE
09/09/2017	8H-19H	LE BIEN PUBLIC	COURSE DU BP	LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
07/10/17		ASPTT MARCHÉ NORDIQUE	INITIATION MARCHÉ NORDIQUE	COMBE A LA SERPENT	FONTAINE D'OUCHE
07/10/17	9h-20h	DIJON SINGLETRACK	RAID MULTISPORTS	LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
16/08/17 et 17/08/17		LIGUE DE BOURGOGNE BASKET BALL	CARAVANE DU BASKET BALL	PLAGE DU LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
29/06/2017 ET 02/07/2017		DIJON TRIATHLON	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON 2017	LAC KIR	FONTAINE D'OUCHE
21/07/17		UNION DES MJC	CINÉMA EN PLEIN AIR	PARC DES GRÉSILLES	GRÉSILLES
27/08/17		ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS HAUTE VILLOISE	CRITERIUM ZONE CAP NORD	RUE DU BAILLY, RUE ZU BOUCHET, RUE DES MALINES, RUE DU BAILLY	GRÉSILLES
01/07/17		Direction animation culture	GRÉSILLES EN FÊTE	PARC DES GRÉSILLES	GRÉSILLES
03/09/17		AMICALE DES PATTES PALMÉES	VIDE-GRENIERS	PARKING DU PALAIS DES SPORTS	MALADIERE
19/09/17		muriel martin	mobilité à 2 roues	mail delaborde	MALADIERE
07/10/17		ASSOCIATION MADNESC	Saut du Cœur	MAIL DELABORDE	MALADIERE DRAPEAU CLÉMENCEAU

Ouverture de la manifestation	Horaires de la manifestation	Demandeur	Nom de la manifestation	Lieu	Quartier
22/07/17		MJC-Montchapet	CINÉMA EN PLEIN AIR	PARC DES CARRIERES BACQUINS	MONTCHAPET
24/09/17		GRAND MONTCHAPET	VIDE-GRENIERS	?	MONTCHAPET
06/08/17		LES ENFANTS DE SAÔNE ET LOIRE	VIDE-GRENIERS	ESPLANADE AMÉDÉE BARGY	PORT CANAL
30/08/17		MJC-CENTRE SOCIAL DES BOURROCHES ET LA PENICHE CANCALE	CINÉMA EN PLEIN AIR	PORT DU CANAL VERS L'OBELISQUE	PORT DU CANAL
16 ET 17/09/17		ASSOCIATIONS AMIES PORT DU CANAL DIJON SUD	VIDE-GRENIERS	ESPLANADE DU PORT DU CANAL	PORT DU CANAL
9 ET 10/09/17		ASSOCIATIONS AMIES PORT DU CANAL DIJON SUD	VIDE-GRENIERS	ESPLANADE DU PORT DU CANAL	PORT DU CANAL
02/07/17	10H-18H	ESPACE BAUDELAIRE	MARCHÉ BIO ÉQUITABLE	PARC DU CHÂTEAU DE POUILLY	TOISON D'OR
23/09/17	9H - 18H	BSB	OLYMPIADES	PARC DE LA TOISON D'OR	TOISON D'OR
25/06/17		ASSOCIATION CHÂTEAU DE POUILLY	VIDE-GRENIERS	PARC DU CHÂTEAU DE POUILLY	TOISON D'OR - JOFFRE
12/07/17		CENTRE DE LOISIRS MANSART « LÉO LAGRANGE »	CINÉMA EN PLEIN AIR	COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MANSART	UNIVERSITE
03/09/17		DHC	VIDE-GRENIERS	PARKING PATINOIRE	UNIVERSITE
09/09/17	14H-18H	ASSOCIATION DES HABITANTS DU QUARTIER UNIVERSITÉ	FÊTE DE QUARTIER- BAL POPULAIRE	ESPLANADE ERASME	UNIVERSITE
27/08/17		Vivre à Hyacinthe Vincent	VIDE-GRENIERS	ALLÉE PAULINE VIARDOT GARCIA	UNIVERSITE
09/09/17		AHOD	FÊTE DE QUARTIER- BAL POPULAIRE	ESPLANADE ERASME	UNIVERSITÉ
09/11/17		PRÉFECTURE/VILLE DE DIJON	ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE	MONUMENT DE LA FRANCE LIBRE - PLACE GASTON GÉRARD	UNIVERSITÉ
11/11/17		PRÉFECTURE/VILLE DE DIJON	ARMISTICE 11 NOVEMBRE 1918	CIMETIÈRE DES PÉJOCES ET MONUMENT AUX MORTS	UNIVERSITÉ
05/12/2017		PRÉFECTURE/VILLE DE DIJON	CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE.	MONUMENT DE LA FRANCE LIBRE - PLACE GASTON GÉRARD	UNIVERSITÉ
30/09/17		DAC	3ÈME SOIRÉE KULTUR MIX	ESPACE BAUDELAIRE	VARENNES
1 AU 12/11/17			FOIRE GASTRONOMIQUE	PALAIS DES CONGRÈS	VARENNES
DU 20/10/17 AU 20/11/17		COMMERCE	FÊTE FORAINE	MAIL DELABORDE ET AIRE DE GRAND PASSAGE	VARENNES
02/07/17			TRANSHUMANCE DE MOUTONS		
01/09/17		CABINET MAIRE	CONCERT DE RENTRÉE		
18/10/17		Direction animation culture	SAINTE CÉCILE		
7/11/17		Direction animation culture	4ÈME SOIRÉE KULTUR MIX	?	
08.09 ET 10/09/2017		PROGRÈS SPORT	NATIONAL MOUTARDE CRIT	ANCIEN ENTREPÔT DIVIA, VELODROME, JARDIN DARCY (WELCOME PARTY)	
DU 4 AU 17/12/17		Direction animation culture	NUITS D'ORIENT		
DU 27/11/17 AU 10/12/17		Direction animation culture	NUITS D'ORIENT		
DU 5 AU 8/10/17		Direction animation culture	LES ÉCRANS DE L'AVENTURE		

Concernant la « foire bio équitable et solidaire » du dimanche 2 juillet, Madame M confirme qu'elle aura lieu, de 10 h à 18 h, au parc du château de Pouilly avec 38 exposants (dont un certain nombre en produits alimentaires), une buvette et un espace pique-nique.

Monsieur O précise que les exposants se répartissent ainsi :

–7 artisans « solidaires »

–19 producteurs de produits alimentaires

–9 exposants cosmétiques et bien-être

– 3 stands animations et jeux dont une présentation de l'histoire du château de Pouilly du moyen-âge jusqu'à nos jours par une association du quartier.

4 – RÉPONSES AUX QUESTIONS DES HABITANTS

Un habitant s'inquiète du projet de construction d'un immeuble sur un terrain qui se situait dans l'enceinte du groupe scolaire Alain MILLOT (parcelle attenante à la rue Guy de Maupassant). Il pense que cette construction ne fera qu'amplifier les problèmes de circulation et de stationnement et donc de sécurité aux abords de cette école. Une proposition d'autres aménagements, sur cette parcelle, a été faite par le collectif constitué de riverains et d'habitants.

Sandrine HILY rappelle que, M. le Maire de Dijon a répondu au collectif en date du 6 juin et que, comme indiqué lors de la commission du mois de mars, une proposition de rencontre avait été faite avec Monsieur Z4 (Adjoint au Maire) afin d'avoir des précisions. Concernant cette éventuelle rencontre, il n'est pas possible, aujourd'hui, de confirmer une date. Par ailleurs, l'installation d'un site de compostage ou d'un jardin partagé, comme proposé par le collectif, ne devrait pas poser de problème sur cette parcelle. Toutefois, il convient, également, de prendre en compte la demande de construction de logements sociaux qui est croissante sur un bon nombre des quartiers de la ville.

Monsieur Z3 remarque que l'immeuble se retrouverait d'un côté, sur la rue de la Charmette et de l'autre sur l'école.

Monsieur Y confirme que la configuration du terrain ne permet pas la construction d'un immeuble à cet endroit là. Il souligne, également, la qualité des propositions constructives du collectif.

Monsieur Z5 indique que la parcelle est trop enclavée, de son point de vue, pour y mettre un immeuble. Il conviendrait plutôt de réfléchir à l'utilisation de celle-ci afin d'améliorer la sécurité et le stationnement aux abords de l'école.

Monsieur Z6 rappelle que la sécurité aux abords des écoles, d'une manière générale, peut être efficace grâce à la combinaison de plusieurs dispositifs :

- l'aménagement des abords des écoles
- la verbalisation des incivilités (par la police municipale)
- les agents « sécurécoles » (vacataires disponibles pour faire traverser les enfants sur les passages piétons)

Monsieur Z2 s'inquiète de l'éloignement du futur parking de la Vapeur (environ 250 m) et demande pourquoi la parcelle juste en face (de l'autre côté de la rue à 70 m) ne peut être utilisée ?

Sandrine HILY précise que la question sera posée au service en charge de ce dossier.

Monsieur Z7 s'étonne de la demande de proximité de parkings devant les salles de spectacles ou les écoles. Il s'inquiète du phénomène de dépendance par rapport à la voiture et espère que les modes de déplacement vont évoluer dans l'intérêt de tous.

Monsieur O confirme que, notamment à l'étranger, les comportements peuvent être remarquables sur l'utilisation de l'espace public par différents modes de déplacements. La « culture » française, de ce point de vue là, a beaucoup de progrès à faire.

Sandrine HILY remercie l'assemblée et invite les personnes à prendre le verre de l'amitié.

Sandrine HILY

Monsieur X

Coprésidente élue

Coprésident habitant

**Annexe 5 : Comptes-rendus de la foire bio,
équitable et solidaire de 2015**

MARCHE BIO, EQUITABLE, SOLIDAIRE / PLACE GRANVILLE

réunion du 12 février 2015

Liste des excusés (ôté du compte-rendu)

La date du marché est arrêtée au **dimanche 5 juillet 2015**.

Nouveauté :

A la suite des restrictions budgétaires, nombre de manifestations culturelles disparaissent des programmations d'été, dont l'Estivade qui était le temps fort de visibilité des pratiques amateurs, fin juin.

Afin de permettre aux associations partenaires de se produire malgré tout, une formule validée par Monsieur le Maire est proposée.

Il s'agit de coupler les fêtes de quartier à un plateau de programmation de l'Estivade en respectant le calendrier de chacune.

Chaque fête de quartier verrait ainsi sa programmation culturelle enrichie par des propositions d'associations de danse, de chorales, de musique, etc.

La programmation pourrait s'établir soit durant l'après midi de la fête soit à sa suite en fin de journée (18h-20h).

Concernant le marché Granville, il a été décidé :

- la délocalisation du marché au Parc du Château de Pouilly et un changement de nom : "Marché Granville-Château"
- une programmation "Estivade" tout au long de l'après-midi (14h à 20h) avec des pauses pour faire gagner 1 panier garni toutes les 1h30
- le marché se déroulera de **14h à 20h**
- mise en place d'une auberge espagnole pour les participants
- Mise en place d'une buvette bio, d'un stand restauration pour le public
- De l'eau et du café seront à disposition des participants

Un appel à bénévolat est lancé pour le montage et le démontage. La fiche d'inscription sera demandée pour le 16 mars aux exposants. Il serait bien de pouvoir faire appel au caricaturiste PG (comme souhaité l'année dernière).

En cas d'annulation de dernière minute, voir si l'on peut envoyer un SMS aux exposants et aux participants.

PROCHAINE REUNION : le 23 Mars à 18h15 à la Mairie annexe Toison d'or.

FOIRE BIO, EQUITABLE ET SOLIDAIRE

Parc du Château de Pouilly

Réunion du 23 mars 2015

Liste des excusés : (ôté du compte-rendu)

1) *Mutualisation du marché bio-équitable avec des animations écocitoyennes :*

- Association environnementale
- Lombricompostage (ok)
- Association commerce équitable (en cours)
- Etablissement public de sensibilisation à l'environnement (pas de réponse)
- Association de vélo(en cours)
- Coopérative d'Auto partage (ok)
- Association pour les économies d'énergie (réponse négative)
- Biodiversité : JDS (en cours)

2) *Association GAS souhaite faire et vendre des gaufres ?*

Oui si les matières premières sont bio ou issues du commerce équitable

3) *Le repli en cas d'intempéries n'est techniquement pas envisageable.*

4) *Proposition Association commerce équitable : les 4 et 5 juillet se déroulera la 9ème conférence internationale des villes du commerce équitable à Bristol. La ville de Dijon étant labellisée « Territoire de commerce équitable », peut-être y a t-il quelque chose à faire autour de cela ?*

La commission de quartier n'y est pas opposée.

5) *Point sur les participations :*

- 16 inscriptions
- 5 en attentes
- 7 négatives
- Une relance sera faite semaine 14.

6) *Communication* :

- Mise à jour de l'affiche et des tracts : reprendre le visuel des années 2010/2011/2012, et changer le titre : « Foire bio, équitable et solidaire », ajouter « animations écocitoyennes », ne pas préciser « Buvette ».

- Quantité : flyers : 8000 exemplaires, Affiches 40X 60 : 50 exemplaires ; Affiches 21 x 29,7 : 120 exemplaires.

- Article dans la gazette, Dijon l'hebdo, Dijon Mag, le BP, annonce sur les journaux électroniques d'information de la ville, des annonces seront diffusées sur Radio Nostalgie....

A faire :

– Récupérer les dessous de palettes pour remplacer le carton qui servait à l'affichage aux feux (membres de la commission)

– Faire demande d'affichage aux feux à partir du 2 juillet jusqu'au 5 juillet

– Achat de matériel : ficelle, agrafeuses, agrafes, cutters, ciseaux, colle à papier peint, pinceaux, verres biodégradables, à livrer salle Myriam Bernard semaine du 15 juin

– Livrer affiches, tracts et matériel semaine du 15 juin à la Mairie annexe

– Voir s'il existe quelque chose sur la labellisation de la ville « Territoire de commerce équitable »

– Voir avec les exposants s'ils peuvent vendre des boissons au verre

– Demander la privatisation du parking pour les exposants, prévoir un plan d'accès à envoyer avec le courrier de confirmation.

– Voir le fléchage du marché et faire changer le nom « Foire bio »,

– Prévoir un accueil entre 12h et 14h (pot ou café en fonction du budget), demander percolateur, Après réflexion, la date de la prochaine réunion a été fixée trop tôt, je n'aurai pas, d'ici là, suffisamment d'éléments nouveaux à vous communiquer.

Je vous propose donc de faire un point par mail le 20 avril pour vous faire part des avancées du projet et de nous retrouver en présence du directeur technique le **lundi 18 mai à 18h15 – salle Myriam Bernard –Mairie annexe de la Toison d'Or.**

FOIRE BIO, EQUITABLE ET SOLIDAIRE

Parc du Château de Pouilly

Réunion du 18 mai 2015

Liste des excusés : (ôté du compte-rendu)

1) Animations écocitoyennes

Le point sur les animations

2) Point sur les participations :

– 33 stands

3) Communication :

- Choix de la proposition avec le visuel des mains et de la terre : toutefois demande de mettre dans un même pavé le titre et le lieu, de le grossir et peut-être changer la couleur noire du dessin « terre et main »
- Quantité : flyers : 8000 exemplaires dont 1000 seront diffusés via le courrier interne, Affiches 40X 60 : 50 exemplaires ; Affiches 21 x 29,7 : 120 exemplaires.
- Diffusion des flyers : appel à **bénévolat** pour le **distribution** des flyers dans le quartier

4) organisation :

- La demande d'affichage aux feux à partir du 2 juillet jusqu'au 5 juillet est faite
- la demande de vente au déballage est faite
- Demander la privatisation du parking pour les exposants, prévoir un plan d'accès à envoyer avec le courrier de confirmation.
- Voir le fléchage du marché et faire changer le nom « Foire bio »,
- Prévoir un accueil entre 12h et 14h : un apéro sera offert (bio ou issu du commerce équitable)
- Prévoir carnets à souche : 3, verres biodégradables, carton de ramettes papier vide,
- Quiz sur le commerce équitable et 3 paniers gourmands à gagner (demander des produits aux exposants)
- Repas de midi : auberge espagnole pour celles et ceux qui le souhaitent, sinon repas tiré du sac
- rendez-vous des organisateurs pour l'installation 9h00 au Parc du château de Pouilly - 11h, 11h30 pour les exposants
- Prendre contact avec le caricaturiste pour animation : il n'est pas disponible à cette date

– Les écocitoyens auront des tee-shirts flockés « écocitoyen » - « écocitoyenne »

Prochaine réunion le **lundi 8 juin à 18h30** – **salle Myriam Bernard** – **Mairie annexe de la Toison d'Or.**

Ordre du jour : diffusion des flyers

FOIRE BIO, EQUITABLE ET SOLIDAIRE

Parc du Château de Pouilly

Réunion du 8 juin 2015

Liste des excusés : (ôté du compte-rendu)

1) Point sur les exposants :

– 36 stands (ci-joint le tableau de synthèse)

3) Communication :

– Quantité : flyers : 8000 exemplaires dont 1000 seront diffusés via le courrier interne, Affiches 40X

60 : 50 exemplaires ; Affiches 21 x 29,7 : 120 exemplaires.

– Diffusion des flyers : appel à **bénévolat** pour la **distribution** des flyers dans les boîtes aux lettres du quartier.

– L'affichage aux feux se fera le 2 juillet à partir de 17h. Les membres de la commission de quartier font appel à toutes les bonnes volontés pour avoir un peu d'aide. Le rendez-vous est fixé le 2 juillet à 17h devant la mairie annexe. Afin d'organiser au mieux l'accrochage, merci de prendre attache auprès de DB.

– Une annonce sur les journaux électroniques d'information sera demandée.

4) organisation :

Quelques remarques :

– Privilégier l'installation sous les arbres

– Installation des exposants à partir de 12h30

– Apéritif offert à 13h (vin blancs – crément – jus d'orange Bio)

– Repas de midi : auberge espagnole : chacun apporte un plat sucré ou salé à partager--

– Pour l'installation des exposants : prévoir un sens de circulation unique : entrée des véhicules par l'entrée principale et une sortie par le fond du parc (à proximité des jeux pour enfant)

– Stationnement des exposants : demander au service concerné de « réserver » le parking du parc uniquement aux exposants.

– Un mail de rappel aux exposants sera envoyé le mercredi précédent la manifestation.

– Un mail général sera envoyé à tous les membres de la commission afin de demander de l'aide pour la distribution des flyers et l'accrochage aux feux. ATTENTION, il faudra bien se souvenir des emplacements afin de retirer les affiches dès le lundi.

Programmation podium :

14h-15h15 : présentation des stands exposants

15h15-15h30 : panier gourmand

15h30-16h : Confidences

16h10-16h40 : Trompettes dijonnaises

16h40-16h50 : panier gourmand

16h50-17h20 : orgue de barbarie

17h20-17h30 : présentation des exposants

17h30-18h La perdriole

18h10-18h40 : Kiosque ensemble cuivre

18h50-19h20 : Troupe lyrique de côte d'or

19h20-19h30 : panier gourmand

19h30-20h : Mozaïque

Annexe 6 : Comptes-rendus des réunions du dispositif numérique écocitoyen

RELEVÉ DE DECISIONS DISPOSITIF ÉCOCITOYENNETÉ

Etablissement Public de sensibilisation à l'environnement

21 /01/15

Collège des habitants : 27 présents, 1 excusé, 7 absents

Collège des élus:

Madame Z8, Sandrine-Daria HILY : conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, membre de la commission Toison d'or, Joffre, Varennes, **Madame T**

Sandrine Daria-Hily, rappelle les objectifs de ce groupe de travail et laisse la parole à

Monsieur N, membre de la commission Université

L'Etablissement Public de sensibilisation à l'environnement a été créé en 2006 mais ce n'est qu'après la rénovation de ce bâtiment des années 70, en 2008, que ce projet a pu voir le jour. Il est issu du premier contrat d'agglomération (2002) entre l'Etat, le Grand Dijon et la ville de Dijon porté par un groupement d'associations environnementales qui demandaient une maison de l'environnement. Parallèlement, les architectes espéraient une maison de l'architecture. (...) Ce projet est cohérent puisqu'il est judicieux de lier les questions d'urbanisme, d'habitat et d'environnement. Cet édifice de 700 m² ne consomme, par exemple, que 1800 € de chauffage par an. Il est composé de trois plateaux qui permettent de monter des expositions et toujours dans un esprit participatif d'accueillir tous les publics. Trois salariés et une jeune allemande (partenariat) sont présents sur ce site.

Les deux principales missions sont déléguées par le Grand Dijon (24 communes) :

- *En partenariat avec une dizaine d'associations, effectuer des interventions pédagogiques en milieu scolaire de la maternelle au lycée. Environ 1200 animations par an (450 classes, 12000 enfants concernés) sont réalisées dans toutes les écoles de l'agglomération. (visite de la station d'épuration, Emmaüs....). Ce partenariat présente deux avantages : d'une part, les associations sont généralement spécialisées dans un domaine particulier et d'autre part, l'Etablissement financeur des projets, permet de soutenir l'emploi dans ces structures.*

- *Organiser des expositions, des manifestations (Fête de la Science...), des ateliers pédagogiques* tous les mercredis et samedis après-midi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Une visite de la structure est alors proposée aux participants.

Sandrine Hily rappelle ce qu'est pour elle l'écocitoyenneté. Impliquée professionnellement dans le cadre de sa délégation à la ville de Dijon et personnellement (thèse de doctorat en communication sur ce thème en cours), elle propose sa propre vision de ce sujet : "Agir local et conscience globale".

Savoir ce que chacun met derrière ces mots, écocitoyenneté, citoyenneté... permettra de ne pas plaquer des diapositifs mais de construire, de travailler ensemble et de trouver un socle commun.

Dès l'enfance, on parle d'écocitoyenneté par le biais du développement durable. Au collège, il y a les classes jardins ou environnement et enfin au lycée, on trouve des éco-délégués. Au lycée agricole de Quetigny, les élèves ont, par exemple, créer un tee-shirt : "Le bonheur est dans le prix".

Chaque habitant est alors invité à se présenter et à répondre succinctement à cette question lors du tour de table :

Que signifie pour vous l'écocitoyenneté ?

"Faire chacun à son petit niveau", Ecologie et Economie, Solidarité et Partage, GERER les ressources, Recyclage, MUTUALISER ce que l'on a, PARTAGER, Mettre en réseau (Mouvement Colibri – Pierre RABHI), RESPECTER l'environnement, la nature, TRANSMETTRE aux enfants des valeurs, l'humain dans le présent et l'avenir DONNER ce que l'on a reçu, mettre en lien les générations, BIEN FAIRE ENSEMBLE MOINS d'emballages, de poubelles, Conception de la CITOYENNETE avec une ECONOMIE, ECOLOGIE, ECOLE, participation de chacun dans les décisions qui concernent leur environnement, CONSOM – ACTEURS, PRESERVER le cadre de vie, ETRE MILITANT C'est une autre manière de pratiquer la démocratie – Maison ECOCITOYENNE. Se sentir responsable de son environnement, EDUQUER les parents, les enfants, DEVELOPPER des choses ensemble, S'INVESTIR, S'IMPLIQUER Favoriser les circuits courts (paniers de légumes), Acheter local, économie d'énergie, compostage, AGIR PLUTOT QUE SUBIR, PROXIMITE entre les gens, ECHANGE, ENTRAIDE, "PLUS DE LIENS, MOINS DE BIENS" ECOCITOYEN et démocratie participative sont liés

Madame Z8 rappelle que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et qu'il faut en prendre conscience. Il est important de saisir les initiatives locales et de les faire émerger pour le présent et l'avenir. Elle conclut par une citation d'Alexandre Jollien : "Plus de liens, moins de biens".

Les budgets participatifs :

Il est alors rappelé que la date limite pour envoyer les fiches "appel à projets" est le 26 janvier prochain. Il n'est donc encore pas possible d'avoir une lisibilité sur ces derniers.

Sandrine Hily souligne que créer des liens, mettre en place des échanges gratuits en transmettant des recettes, des livres... c'est tout à fait possible.

Le dispositif écocitoyen :

Il s'agit d'un dispositif de projets et d'accompagnement dans lequel chacun a pu s'inscrire : élus et habitants.

Un *Ecocitoyen*, c'est une personne relais qui met en lien et incite les personnes de son quartier à pratiquer des écogestes... La proximité et l'aide d'un voisin peut permettre de mettre en place des projets (aider à lire un compteur par exemple).

Deux commissions de quartier sont porteuses de ce projet : Université et Toison d'Or-Joffre-Varenes.

Les membres des autres commissions de quartiers peuvent préparer le terrain dans leur propre quartier en participant, par la suite, à l'expérimentation de ce dispositif.

Les personnes du groupe pourront rester en contact au moyen d'une liste de mails mise à leur disposition. L'information entre les membres du groupe pourra alors circuler.

Quelques exemples de gestes pratiques :

- Le marché équitable et les paniers de légumes, à Toison d'Or, le jardin partagé de Montchapet, le compostage à Boutaric.

- Exemples d'animations auxquelles les autres membres pourront être invités :

* il est possible d'organiser une animation un samedi matin pour visiter le Château de Pouilly et le Bois du Ru de Pouilly puis de prendre un café à l'annexe Granville afin d'échanger sur ce qui peut se faire à partir d'un espace naturel partagé et d'un patrimoine culturel.

* Place Granville, il est possible d'organiser une sensibilisation au compostage.

* On peut aussi compléter ce qui se fait déjà

Dans un esprit convivial, se retrouver après et même accueillir les habitants du quartier permet de créer du lien et d'échanger ses ressentis

Proposer des idées et définir une date de réunion à l'annexe Granville au mois de février 2015:

- Givebox : armoire à donner
- Echange de revues
- Compostage
- Ballades urbaines (parcours en fonction de ce que l'on veut découvrir. Ex : Toilettes sèches)
- Echange de graines, de plants
- Mise à jour du guide écocitoyen du Grand Dijon de 2013 ou site internet

Attention le temps d'échange de travail gratuit n'est pas possible pour des raisons d'assurance et de sécurité.

En conclusion :

- Le groupe de travail et l'animation le samedi matin pour la commission de quartier Toison d'Or, Joffre, Varennes est validé et tous les membres de cette commission seront invités à y participer.

- **Sandrine Hily** propose un vote à main levée afin de savoir si la commission de quartier Toison d'Or, Joffre, Varennes met d'abord en route ce dispositif suivie par la commission de quartier Université ou si les deux démarrent ensemble ?

Les habitants laissent le choix à la commission de quartier Université et il est décidé que les deux débiteront en même temps.

Sandrine Hily remercie alors l'ensemble des participants.

NB :

- *Association environnementale:* Nous pouvons trouver des ruches à Dijon, à l'Auditorium, parc de la Toison d'Or, parc de la Colombière, rue du Transvaal, Fort de la Motte Giron...

- Il faut penser à restituer le travail au Service Démocratie Locale, toujours échanger c'est important !!

RELEVÉ DE DECISIONS DISPOSITIF ÉCOCITOYENNETÉ

12/05/2015

Collège des habitants : 6 présents, 5 excusés, 28 absents

Collège des élus : 1 présente, 2 excusées

Sandrine Daria-Hiy, rappelle le contexte, l'historique et les objectifs de ce groupe de travail et remercie les personnes présentes.

Pour information :

- L'animation écocitoyenne du quartier Varennes, Toison d'or, Joffre aura lieu en même temps que la foire Bio qui se déroulera le 05 juillet prochain dans l'enceinte du parc du Château de Pouilly.
- L'objectif du quartier Université est de mettre en place un guide écocitoyen en version numérique. Un guide en version papier édité par le Petit Futé existe déjà mais il n'a pas été remis à jour depuis 2003.

Elle souligne l'avantage de choisir le format numérique plutôt que le format papier car il est dans l'ère du temps de mutualiser et d'économiser les moyens. Ce format, outre le fait qu'il sera plus modulable, permettra aussi de travailler à distance. De plus, du fait de l'implantation de certains organismes sur le territoire du Grand Dijon, le travail avec d'autres communes n'est pas à exclure. (jardins partagés de Longvic, Talant...)

Sandrine Daria-Hiy propose alors un tour de table et chacun a pu montrer son intérêt pour ce projet et lancer ainsi le débat sur sa mise en place.

Monsieur Z 9 se demande si la version sera en PDF, si ce site sera interactif ? Il ajoute également que, souvent, les sites écocitoyens existants ne sont pas adaptés au territoire. Il propose d'organiser les visites pour le thème de l'eau. **Monsieur N** précise qu'il n'est pas forcément judicieux de repartir sur les mêmes thématiques que le guide écocitoyen de 2003. Pourquoi ne pas réaliser des interviews auprès des différents organismes concernés ? *L'idée est que les habitants posent des questions abordables et accessibles à tous et fassent part, sur ce site, de leur ressenti.* En effet, les sources actuelles sont parfois lourdes, compliquées et très institutionnelles. Elles ne permettent pas de trouver facilement une réponse à un problème posé. L'intérêt est de renvoyer les gens sur des

liens de manière simple et facile, de parler "du local" : situation des parcs et jardins sur le territoire, où puise-t-on l'eau ? je fais quoi si je trouve un animal blessé ?....

Il propose de s'occuper de l'infographie, de la cartographie mais il est absolument nécessaire de créer un comité de rédaction et les habitants doivent vraiment être à l'initiative de cette recherche d'informations. De plus, il ajoute qu'il faut aussi s'interroger sur la portabilité de ce site sur les smartphones.

Madame L précise que c'est par hasard qu'elle est tombée sur un site pour récupérer des vers pour son lombric composteur. Il est parfois difficile de s'y retrouver sur internet.

Sandrine Daria-Hiy rappelle qu'Alterre Bourgogne (Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne) peut également nous donner des informations intéressantes.

Il est donc important de :

Créer un comité de rédaction, Définir les différentes thématiques de ce site, Rencontrer **Monsieur Z 10** (du service communication) afin de bâtir l'architecture du site, voir le moteur de recherche, les mots clés., les images interactives et vérifier la validité des liens., Travailler en binôme., Penser à la charte graphique, Créer un site simple et facile d'accès (3 clics au maximum pour naviguer entre les liens), **Créer un site d'abord ouvert aux participants afin de mener de front sa construction et la recherche d'informations.**, Croiser ce groupe de travail avec celui de Dijon Mag pour faciliter la rédaction des textes.

Une fois que la rencontre avec Monsieur Z 10 aura eu lieu, une nouvelle date de réunion sera proposée. Chacun pourra venir avec un ordinateur afin de faire des tests, montrer ce qu'il convient de faire ou pas.... puis des visites pourront être organisées et les tâches de travail réparties entre les membres du groupe.

RELEVÉ DE DECISIONS DISPOSITIF ÉCOCITOYENNETÉ 22/10/2015

L'établissement public de sensibilisation à l'environnement

Collège des habitants : 7 présents

Collège des élus : 1 présente

Sandrine-Daria HILY : conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, membre de la commission Toison d'or, Joffre, Varennes.

Monsieur Z 10 répond aux questions techniques des habitants (insérer des photos, légendes...) sur l'utilisation du site Ecocitoyen.

Sandrine-Daria HILY, rappelle qu'elle a présenté, en réunion de municipalité fin septembre un bilan d'étape annuel du dispositif des écocitoyens (enjeux/présentation et historique du dispositif/actions et projets des 2 commissions expérimentales/évaluation et perspectives). Sandrine HILY insiste sur la nécessité, pour le groupe de travail, de se fixer des objectifs à court terme.

Le guide numérique est un projet intéressant car il permet un travail transversal tout en mobilisant les 9 commissions de quartier sans oublier l'appui solide de l'Etablissement Public de sensibilisation à l'environnement qui reste la structure porteuse du projet.

Cependant, même si ce dispositif reste très innovant, il est difficile de mobiliser les personnes. Il faut certainement revoir l'horaire des réunions et les prévoir en soirée. De plus, il faudrait essayer de motiver des membres des commissions de quartier Centre-Ville, Grésilles et Fontaine d'Ouche (commissions n'étant pas représentées ce matin).

PROJET PRÉSENTÉ PAR SANDRINE HILY DANS LE CADRE DE LA COP 21

Pour information : Le terme "COP" signifie "Conference of Parties" en référence aux 196 signataires de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Cette convention est entrée en vigueur en 1994 et depuis, chaque année, les "parties" se réunissent pour discuter d'un accord mondial visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère afin de lutter contre les changements climatiques. La réunion de Paris sera la 21ème de cette série, d'où le nom de "COP 21". Elle se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015.

- Créer des portraits d'écocitoyen pour "mettre en avant" des habitants qui s'engagent pour une action dans le cadre du développement durable qui doit être porté par chacun pour être efficace au niveau global
- Dans l'idéal : un portrait par commission de quartier.

Prendre une photo de l'habitant écocitoyen, dans son contexte (composteur, jardin partagé...) et accompagner la photo d'un texte explicatif

- **Varenes, TO, Joffre** : Sandrine HILY et Madame Z11 : Foire Bio
- **Grésilles** : Madame F pour prise de contact avec Madame Z12 pour le Jardin Boutaric
- **Maladière-Drapeau-Clemenceau** : Madame Z13 : végétalisation des façades et Madame Z14 qui se rapprochera de Monsieur Z15, Coprésident habitant
- **Université** : Groupe de travail jardin partagé, l'établissement public de sensibilisation à l'environnement
- **Chevreul-Parc** : Madame Z16 et le groupe de travail pour l'entrée du parc de la Colombière (dispositif anti-stationnement)
- **Centre-Ville** : Madame H prendra contact avec Monsieur Z17 et Madame A: arceaux à vélo
- **Bourroches** : Madame Z18, Madame Z19 : Alternatiba et jardin partagé
- **Fontaine d'Ouche** : Monsieur E pour prise de contact avec les habitants impliqués dans la réalisation des panneaux Avifaunes
- **Montchapet** : Madame L qui se propose de faire un puzzle des différents projets : nichoirs, arbres fruitiers, composteurs...

Vous avez jusqu'au 27/11 pour envoyer vos documents, photos à Monsieur N

La date du prochain groupe de travail est fixée le 10 décembre 2015 à 18h30 à l'Etablissement Public de sensibilisation à l'environnement

RELEVÉ DE DECISIONS DISPOSITIF ÉCOCITOYENNETÉ

10/12/15

Collège des habitants : 7 présents, 2 excusés

Collège des élus :

Sandrine-Daria HILY : conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, membre de la commission Toison d'or, Joffre, Varennes

Élu(e)s excusé(e)s : 10 personnes

Sandrine-Daria HILY, se présente et rappelle brièvement l'origine du dispositif des écocitoyens. L'objectif de cette réunion vise à mobiliser un plus grand nombre d'habitants qui pourraient, par l'envoi de textes, de photos, alimenter le site écocitoyen mis en place techniquement par Monsieur Z10, du Service Communication.

Il semble que la dynamique de ce groupe de travail inter-quartier ait du mal à prendre, quelles en sont les raisons ? Les freins et les obstacles ? Est-ce lié aux horaires de réunion ? Est-ce lié au fait qu'il faille rédiger des articles ?

Sandrine-Daria HILY propose ensuite un tour de table pour chacun(e) se présente et donne son ressenti.

Monsieur Z20, membre de la commission de quartier Fontaine d'Ouche, Faubourg Raines, Larrey précise que les réunions commissions de quartier se tiennent dans les quartiers concernés. Pour le dispositif des écocitoyens, il faut se rendre à l'établissement public de sensibilisation à l'environnement et cela peut être un obstacle.

Monsieur N, de la commission de quartier Université, rappelle qu'il existe une interface où chacun peut se connecter et mettre ses articles en ligne. Pour autant, si les habitants ressentent le besoin d'être accompagnés, Monsieur N peut être un relais puisque les habitants peuvent lui envoyer leurs articles et Monsieur N se charge de la mise en ligne. Il ne devrait donc pas y avoir d'obstacle technique.

Monsieur Z21, membre de la commission de quartier Maladière, Drapeau, Clemenceau explique que le sujet l'intéresse. Il est déjà investi dans le groupe de travail inter-quartier sur la biodiversité qui agit notamment à travers des actions de végétalisation citoyenne (fleurissement de pieds d'arbres, de murs...).

Madame Z22, membre de la commission de quartier Varennes, Toison d'Or, Joffre a participé à la première réunion inter-quartier sur la végétalisation citoyenne. Elle a pris des photos sur son téléphone, aurait pu faire un article mais elle n'a pas su les transférer sur l'ordinateur. Selon elle, il n'est pas facile de s'improviser journaliste.

Monsieur N rebondit en rappelant que le but du site écocitoyen n'est pas de faire un site institutionnel mais bien un site où chacun raconte à sa manière ses anecdotes ou ses expériences en lien avec l'écocitoyenneté.

Monsieur O membre de la commission de quartier Varennes, Toison d'Or, Joffre a également participé à la première réunion sur la végétalisation citoyenne ainsi qu'à la foire Bio initiée par la commission de quartier en 2006.

Pour les jardins partagés et les sites de compostage, **Monsieur O** ne sait pas s'il en existe dans le quartier Varennes, Toison d'Or, Joffre.

Sandrine-Daria HILY indique qu'un jardin partagé devrait voir le jour à côté de la Vapeur en lien avec une association environnementale.

Madame F propose la rédaction d'un article sur les panneaux explicatifs installés le long du Suzon (faune, flore, protection des espèces...).

Sandrine-Daria HILY soumet l'idée d'un article sur la mémoire du marché équitable (affiches, photos...) de sa création à aujourd'hui.

Madame Z19 membre de la commission de quartier Bourroches, Port du Canal, Valendons, Montagne Sainte Anne, indique que plusieurs actions écocitoyennes se développent dans ce quartier : "Les jardins d'Eugène", un garage solidaire devrait voir le jour à la MJC du quartier.

Madame L membre de la commission de quartier Montchapet est à l'origine des jardins partagés du quartier Montchapet. Elle fait aussi son propre compostage (lombric compostage). Elle a déjà rédigé un article sur le sujet qui est en ligne.

Madame F se fait le relais de Madame Z14, excusée ce jour et membre de la commission de quartier Maladière, Drapeau, Clemenceau. En effet, elle souhaitait avoir des précisions sur le type de portrait citoyen qui pouvait être réalisé. Est-ce que la végétalisation des pieds d'arbres sur le parking du Conservatoire peut rentrer dans le cadre ? Est-ce qu'un utilisateur des tournées éco-fermières pourrait convenir ? Faut-il se concentrer uniquement sur des personnes ou est-ce possible d'ouvrir aux associations ?

Sandrine-Daria HILY rappelle que les portraits des écocitoyens sont "à part". Il s'agissait de "lancer un appel" précis pour dynamiser la démarche tout en formalisant une action concrète et de faire écho à la COP21. Bien que ce dispositif soit en phase d'expérimentation, **le but du site écocitoyen reste de présenter les initiatives des citoyens (membres des commissions ou pas) dans ce domaine.** Les propositions de DD sont donc tout à fait recevables. **Sandrine-Daria HILY** rappelle ensuite brièvement les portraits d'écocitoyens déjà réalisés et mis en ligne sur le site.

Monsieur N ajoute que les articles peuvent être très simples : "je me promène, je prends des photos et j'explique en quelques lignes". L'écrit ne doit pas être un obstacle. La communication autour de ce projet est également essentielle. Il serait intéressant que les habitants concernés aient le réflexe de relayer régulièrement l'existence de ce dispositif pour parvenir à enrayner une dynamique et que le site des écocitoyens devienne un réflexe pour celles et ceux qui ont envie de témoigner sur une initiative écocitoyenne. Dijon Mag pourrait être également utilisé comme support.

Sandrine-Daria HILY précise qu'il faut rester dans une initiative citoyenne et non institutionnelle.

Madame L explique qu'il n'est pas facile de mobiliser les citoyens et se propose de faire un article sur le défi familles éco-logis.

Madame Z19 propose de se rapprocher de la MJC des Bourroches afin de s'appuyer sur cet acteur du quartier pour recueillir des initiatives et des témoignages écocitoyens.

Monsieur Z20 explique que dans le quartier de Fontaine d'Ouche des ruches (face au foyer ADOMA) ont été implantés et il existe un jardin partagé vers la Maison de Quartier. Il souligne qu'il est important de montrer que l'écocitoyenneté peut se pratiquer dans tous les quartiers.

Sandrine-Daria HILY remercie les personnes présentes, propose que les prochains articles soient envoyés, au plus tard, la semaine du 18 au 22 janvier 2016 et indique que : **la date du prochain groupe de travail est fixée le 26 janvier à 2016 à 18h30 à l'établissement public de sensibilisation à l'environnement**

RELEVÉ DE DÉCISION DU DISPOSITIF ÉCOCITOYEN

26/01/16

Collège des habitants : 11 présents

Collège des élus :

Sandrine HILY : conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, membre de la commission Varennes, Toison d'or, Joffre,

Élu(e)s excusé(e)s : 1 personne

Sandrine HILY rappelle brièvement le dispositif et indique qu'un article est prévu dans un prochain Dijon Mag avec photos. Elle propose que chacun se présente et précise où en est sa démarche de réalisation d'article.

Madame Z19, membre de la commission de quartier Varennes/Toison d'Or/Joffre indique qu'elle est en mesure de faire un article sur un couple qui a participé à la « végétalisation citoyenne ». Elle attend leur autorisation pour la diffusion des photos.

Monsieur O membre de la commission de quartier Varennes/Toison d'Or/Joffre va publier deux articles : un sur un « panier de légumes » et un autre sur la « promenade du Suzon ». Il souhaite reprendre des photos car celles qu'il possède ne sont pas de qualité suffisante.

Madame Z11 membre de la commission de quartier Varennes/Toison d'Or/Joffre indique qu'elle n'a pas eu encore le temps de s'impliquer dans le dispositif.

Madame Z19 membre de la commission de quartier Bourroches/Port du Canal/Valendons/Montagne Sainte Anne a proposé plusieurs articles : « le garage solidaire », « les jardins d'Eugène »... Elle envisage d'écrire un article sur une action innovante : « les incroyables comestibles ». Ce sont des bacs pour tous (avec des plantes

aromatiques ou autre) où chacun peut venir se servir à condition d'y remettre autre chose.

Madame Z23 membre de la commission Chevreul/Parc signale qu'elle est très intéressée par tout ce qui concerne le tri sélectif ainsi que la protection des végétaux et animaux. A ce sujet, elle indique que la mise en place de ruches sur la caserne des pompiers suscite déjà des retours négatifs de la part des riverains.

Madame L membre de la commission de quartier Montchapet a déjà rédigé un article sur le thème du « Lombricompostage ». Elle a d'autres articles à publier et souhaite mettre, elle même, ses travaux sur le site. Elle signale de nouveau le souci qu'elle rencontre au moment de la connexion.

Madame Z24 membre de la commission Chevreul/Parc a rédigé un article sur le projet de réaménagement de l'entrée du parc de la Colombière (3 photos accompagnent son article). Elle s'intéresse à tous les emplacements dédiés aux ruches sur la ville de Dijon.

Madame Z25 membre de la commission de quartier Fontaine d'Ouche/Faubourg Raines/Larrey souhaite faire un article sur le « jardin partagé » qui se situe avenue du lac.

Monsieur Z26, membre de la commission de quartier Maladière/Drapeau/Clemenceau explique avoir interrogé une association du quartier afin de réaliser un article sur la foire aux plantes. Il possède assez peu d'éléments et n'est pas certain de pouvoir rédiger un article. D'autre part, il aurait souhaité proposer un projet pédagogique aux enfants de l'école et du collège du quartier autour du fleurissement des pieds d'arbres avenue du Drapeau. Pour l'instant, le proviseur s'y oppose pour des raisons de sécurité des élèves liée à la circulation à cet endroit.

Sandrine HILY indique qu'il y a une expérience de « classe jardin » dans un collège du quartier des Lentillères et qu'il serait peut-être judicieux de s'en inspirer.

Monsieur N, membre de la commission Université, rappelle qu'il existe une interface où chacun peut se connecter et mettre ses articles en lignes. Pour ceux qui ressentent le besoin d'être accompagnés, il propose à la fin de la réunion, d'aller faire une explication

technique dans son bureau. Plusieurs membres sont intéressés car ils rencontrent quelques difficultés. Il reste néanmoins disponible pour mettre, lui même, les articles qu'il recevrait en direct.

De plus, il se demande si les habitants connaissent suffisamment ce qui se passe sur leur quartier. Ce dispositif doit permettre de faire connaître des associations « impliquées » autour de l'écocitoyenneté.

Sandrine HILY remarque que les membres sont de plus en plus nombreux à venir aux réunions et se sentent de plus en plus concernés. Il faut, effectivement, réfléchir à comment mieux communiquer sur le dispositif ? Ensuite, les élus en charge de « l'Economie sociale et solidaire » comme Madame Z8 et Monsieur U peuvent être un relais supplémentaire pour communiquer autour du commerce équitable ou des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) par exemple. Il convient, également, d'envisager de « travailler sur le concret » en organisant des ateliers pratiques (par exemple sur le « Lombricompostage »).

Monsieur N précise que ce genre « d'atelier » peut se dérouler dans les locaux de l'établissement public de sensibilisation à l'environnement.

Sandrine HILY demande s'il est envisageable de prévoir des témoignages avec des exemples d'actions lors des prochaines commissions de quartier de mars ?

Madame F indique qu'il est tout à fait envisageable de le prévoir, au moins dans le dossier de la commission avec un « socle commun » de documents. Cependant, il convient de le faire valider par le bureau permanent afin de l'intégrer à l'ordre du jour. Il faudra également être attentif au « droit à l'image » des personnes sollicitées.

Plusieurs membres pensent qu'il faut rester prudent avec les personnes interrogées et/ou photographiées en leur précisant le support de publication.

Pour conclure, **Sandrine HILY** propose de se fixer comme objectif que *chacun vienne la prochaine fois avec un article ou une réalisation* à mettre sur le site. D'ici là un « atelier Lombricompostage » va être proposé (date à définir) en coordination avec Madame L.

La date de la prochaine réunion est fixée au **jeudi 7 avril à 18 h 30** dans les locaux de l'établissement public de sensibilisation à l'environnement.

RELEVÉ DE DÉCISION DU DISPOSITIF ÉCOCITOYEN

L'établissement public de sensibilisation à l'environnement

7/04/16

Collège des habitants : 7 présents

Collège des élus :

Sandrine HILY : conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, membre de la commission Varennes, Toison d'or, Joffre.

Après s'être présentée, **Sandrine HILY** rappelle brièvement le dispositif et indique qu'un article sur le dispositif a été publié dans le Dijon Mag. Elle propose que chacun se présente brièvement.

Monsieur Z27, membre de la commission de quartier Maladière, Drapeau, Clemenceau, siège dans le collège des associations.. Selon lui, l'écocitoyenneté prend de l'ampleur dans le quartier avec 2 opérations de végétalisation citoyenne (fleurissement de pieds d'arbres sur le parking du Conservatoire et le long du Bd Clemenceau). Il rappelle également que dans le cadre des budgets participatifs 2015 et 2016 des projets en lien avec l'écocitoyenneté ont été retenus : l'installation de nichoirs à oiseaux et gîtes à chauve-souris ainsi que l'implantation d'un site de compostage partagé dans le parc Clemenceau. Il en profite pour annoncer que l'association de quartier organisera le dimanche 24 avril de 9h à 18h un marché aux plantes dans l'enceinte du square Clemenceau (un article a d'ailleurs été déposé sur le site dijonecocitoyenne).

Monsieur O, membre de la commission de quartier Varennes, Toison d'Or, Joffre ajoute que des projets en lien avec l'écocitoyenneté (mise en place d'un jardin partagé et

installation d'un site de compostage partagé) verront le jour prochainement dans le quartier.

Madame L, membre de la commission de quartier Montchapet rappelle l'importance de la situation géographique des jardins partagés (à proximité des transports collectifs) pour permettre aux personnes intéressées et non motorisées de pouvoir s'y rendre.

Madame Z28, membre de la commission Chevreul-Parc indique que l'implantation d'un site de compostage partagé a également été voté dans les cadre des budgets participatifs 2016.

Monsieur Z29, membre de la commission de quartier Université parle du Parc des Argentières qui autrefois était utilisé par des élèves des écoles du quartier grâce à la présence, sur place, d'un employé municipal. Il regrette le départ de cet agent et réaffirme le souhait des écoles de pouvoir, à nouveau, utiliser ce parc pour jardiner.

Les habitants présents échangent ensuite sur les « bonnes pratiques » à utiliser principalement pour les jardins partagés et le compostage (utilité d'une structure porteuse et importance du choix du site pour les jardins partagés, nécessité de former des habitants au compostage pour que le dispositif puisse vivre seule au bout d'un an...).

Sandrine HILY fait remarquer qu'il serait intéressant de trouver un « mode de faire » pour permettre aux habitants novices d'avoir accès aux expériences et aux conseils des plus initiés sur des sujets comme les jardins partagés et le compostage par exemple.

Monsieur N, membre de la commission Université, rappelle qu'il existe un site internet où chacun peut se connecter et mettre ses articles en lignes (**nécessité de demander le lien administrateur et les codes d'accès au service démocratie locale**). Pour ceux qui ressentent le besoin d'être accompagnés, il peut, lui même, mettre les articles sur le site. Il fait remarquer que les articles qu'il publie apparaissent avec sa signature. Aussi il souhaiterait savoir s'il est possible de modifier techniquement afin que le nom du rédacteur soit affiché à la place du sien. Il rappelle aussi l'importance de faire connaître ce dispositif à l'extérieur pour permettre à des associations « impliquées » autour de

l'écocitoyenneté de rédiger des articles. **Monsieur N** rappelle que 16 articles sont aujourd'hui en ligne.

Madame F se rapprochera du service communication de la Ville pour savoir s'il est possible de modifier le signataire quand un article est publié par **Monsieur N**.

Sandrine HILY rappelle que le projet des écocitoyens a été présenté, une nouvelle fois, lors des commissions de quartier du mois de mars afin de mieux le faire connaître. Si nécessaire, les coprésidents habitants et élus seront, une nouvelle fois, sollicités.

La date de la prochaine réunion est fixée au **jeudi 16 juin à 18h30** dans les locaux de l'établissement public de sensibilisation à l'environnement.

Cette réunion sera suivie d'un temps convivial, les personnes qui le souhaitent pourront apporter de quoi se rafraîchir et se sustenter...

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU DISPOSITIF ÉCOCITOYEN

L'établissement public de sensibilisation à l'environnement

16/06/16

Collège des habitants : 10 présents

Collège des élus :

Sandrine HILY : conseillère municipale, déléguée à la démocratie locale, membre de la commission Varennes, Toison d'or, Joffre.

Sandrine HILY rappelle brièvement l'origine du dispositif le dispositif en indiquant que l'objectif du quartier Université était de mettre en place un guide écocitoyen en version numérique (un guide, en version papier, édité par le Petit Futé existe déjà mais il n'a pas été remis à jour depuis 2003).

Aujourd'hui le dispositif fonctionne moyennement bien (peu d'articles sont en ligne, absentéisme croissant lors des réunions dédiées aux écocitoyens...). Face à ce constat, **Sandrine HILY** propose de réorienter le dispositif en le rendant plus concret pour permettre aux écocitoyens d'être acteurs plutôt qu'auteurs. Pour ce faire, des rencontres pourraient, par exemple, être organisées sur différentes thématiques : jardins partagés, tri des déchets, poulailler, ruchers...

C'est dans l'optique de mieux faire répondre le dispositif écocitoyen aux attentes des habitants qu'un questionnaire a été envoyé le 01/06 dernier aux 39 écocitoyens qui s'étaient portés volontaires à la création du dispositif. 8 réponses ont été envoyées soit 20 %.

Sandrine Hily propose à chaque participant de se présenter rapidement et de donner leur avis sur le dispositif actuel.

Différents constats et interrogations sont formulés :

Selon **Madame L**, ce sont toujours les mêmes écocitoyens (3 ou 4) qui rédigent des articles.

Madame Z19 souhaite connaître le nombre de personnes qui consulte le site des écocitoyens.

Par le biais du service communications, les chiffres peuvent être connus. Néanmoins ces chiffres seraient à appréhender avec prudence puisque aucune communication au grand public n'a été lancée.

Monsieur O regrette qu'aucune connexion ne soit faite entre le site des écocitoyens et le site de la Ville de Dijon ou la plateforme mydijon. Il rencontre des difficultés pour se connecter.

Il semble prématuré aujourd'hui de développer les liens vers le site des écocitoyens puisqu'il n'est pas encore suffisamment alimenté. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les difficultés techniques qui ne doivent pas être un frein.

Monsieur Z30 indique qu'un jardin partagé est en cours au Parc des Argentières. Le futur jardin sera porté par l'association des habitants du quartier Université de Dijon. Les écoles du quartier souhaitent prendre part au jardin.

Monsieur N rappelle qu'une association vient de se créer pour la gestion du jardin partagé qui se situe derrière l'établissement public de sensibilisation à l'environnement.

Sandrine HILY propose ensuite d'analyser rapidement les réponses (cf.document joint) du questionnaire qui ont un lien direct avec le dispositif des écocitoyens (questions VII, VIII et IX).

Il en ressort les éléments suivants :

FAIRE APPEL DES ASSOCIATIONS, DES STRUCTURES RELAIS MOBILISER LES JEUNES, INTERGÉNÉRATIONNEL, LES JEUNES NE TROUVENT PAS DE SENS AUX COMMISSIONS DE QUARTIER , TOUJOURS LES MÊMES QUI PARTICIPENT, FAIRE DES REPORTAGES SUR DES SUJETS EN LIEN AVEC

L'ÉCOCITOYENNETÉ, , CO-CONSTRUIRE DES PROJETS À BUDGET 0€ , LE FORMATAGE DU SITE EST CONTRAIGNANT , GÉOLOCALISER LES ACTIONS ÉCOCITOYENNES (JARDINS PARTAGÉS, SITES DE COMPOSTAGE, VÉGÉTALISATION CITOYENNES...) , DYSFONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, DES VOLONTAIRES AU DÉPART MAIS UN PASSAGE À L'ACTE DIFFICILE, ESSOUFLEMENT LIÉ À UNE ABSENCE DE CONCRET , NÉCESSITÉ QUE LE PROJET AIT UN OBJET, UNE FINALITÉ, DÉSIGNER DES ÉCOCITOYENS DANS LES PROCHAINS COMMISSIONS DE QUARTIER

Face à ces différents constats, **Sandrine HILY** propose de réunir les écocitoyens sur 3 temps fort pendant l'année. Le premier rendez-vous pourrait concerner les jardins partagés avec des échanges de bonnes pratiques avec le soutien du Jardin Des Sciences et d'une élue écologiste..

Une réorientation du dispositif des écocitoyens permettrait de :

- Rendre le dispositif plus concret
- Introduire un levier supplémentaire pour continuer à rédiger, en parallèle, des articles sur le site de
- Redonner du sens au dispositif
- Rendre le projet plus collectif

Monsieur N prend l'exemple des balades naturalistes, des formations et des ateliers (taille des arbres, peinture à l'ocre...) qui sont organisés organisées par l'établissement public de sensibilisation à l'environnement et qui rencontrent un franc succès.

Dans cet esprit, il propose d'organiser des ateliers dédiés aux écocitoyens.

Sandrine HILY trouve l'idée intéressante car elle permettrait de rendre les écocitoyens acteurs et de les impliquer.

Monsieur N parle du jardin partagé qui compte aujourd'hui presque 35 parcelles attribuées. C'est un projet qui prend son point départ dans l'objet. Grâce à cet objet et pour permettre de maintenir la dynamique des règles ont été votées en assemblée

générale pour permettre une participation de tous aux tâches collectives. Les parcelles sont attribuées pour une année et en début de chaque année les « cartes seront rebattues » pour que le projet puisse bénéficier au plus grand nombre (tout âge et toute catégorie sociale). Pour ce faire des critères (bien cultiver sa parcelle, participer aux tâches collectives, participer aux formations mises en places) sont mis en place puis hiérarchiser Les moins participants ne seront pas prioritaires l'année suivante.

Sandrine HILY explique avoir participé récemment au printemps des Citoyens organisé par la ville de Metz. Plusieurs villes présentes faisaient le même constat sur le numérique qui doit rester un outil complémentaire mais pas à part entière. Alexandre JARDIN, écrivain était l'invité du Printemps Citoyen, il a créé un mouvement citoyen appelé Bleu, Blanc, zèbre et a rappelé la nécessité de trouver un nom à ce que les citoyens trouvent plaisir à ce qu'ils font.

D'autres idées sont proposées :

- la végétalisation citoyenne (pieds d'arbres par exemple)
- le compostage
- les nettoyages citoyens (nettoyage du SUZON qui avait été organisé avec les membres de la commission et les habitants du quartier Varennes, Toison d'Or, Joffre)
- mettre en place des parcours (par exemple les jardins partagés à Dijon) grâce à la spatialisation des actions écocitoyennes (jardins partagés, sites de compostage, végétalisation citoyennes...) pour permettre

Pour conclure **Sandrine HILY** propose de :

- signaler les dysfonctionnements techniques au service communication
- organiser des rencontres, des formations pour développer les partages d'expériences
- organiser, en septembre, une réunion avec les personnes impliquées sur la thématique des jardins partagés suivie d'une visite dans un jardin partagé qui propose d'accueillir les écocitoyens.

**Annexe 7 : Les entretiens avec les
différents acteurs des commissions de
quartier de Dijon**

LES ÉLUS

Entretien avec Madame A

« Je fais plutôt de l'entretien semi-directif, je n'ai pas besoin de te replanter le décor de la démocratie locale puisque tu le vis au quotidien. »

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

C'est d'impliquer plus les habitants dans la vie de la ville, si je peux dire. Je crois, comme toi, à la démocratie participative parce que 1, il y a le côté politique qui peut permettre à mon sens de retrouver confiance au citoyen. Parce que si les élus veulent retrouver la confiance et bien il faut qu'ils accordent leur confiance et 2, je pense que c'est bien parce que c'est complémentaire avec la démocratie représentative. Les habitants sont experts de leurs quartiers, ils sont experts de leur ville. Et donc même si une équipe a été élue sur un programme et bien je pense que c'est important, sans trahir le programme sur lequel on a été élu et bien de co-construire ensemble. Pour moi, les commissions de quartier, on est vraiment là pour s'appuyer sur l'expertise des habitants. On est ensemble et bien co-construire entre guillemets la ville de demain, les quartiers de demain. Donc concrètement c'est prendre leur avis sur des sujets, les consulter et moi j'aimerais bien que ça aille encore plus (« loin »). Voilà le rôle principal, c'est de co-construire des projets pour la ville. (« Et quel est ? ») Si je vais trop vite tu me dis. (« ça enregistre, pas de souci »)

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

C'est sous l'autorité du Maire de Dijon et puis en lien avec la conseillère déléguée que tu es, d'essayer de voir comment on peut apporter, comment on peut faire plus participer les habitants à la vie de la Cité. Donc, mon rôle c'est déjà d'être force de proposition auprès du Maire pour lui proposer des solutions d'évolution, c'est aussi d'aller voir comme tu l'as fait, dans d'autres villes ce qui se passe, s'inspirer, pour essayer de les impliquer et pour moi c'est vraiment complémentaire la démocratie participative, elle est là pour compléter et renforcer la démocratie représentative mais elle n'est pas là pour prendre la place de... parce que pour moi c'est important, je le dis d'autant plus en ces temps où, on voit qu'il y a des mouvements comme « Nuit debout »

qui essayent...qui disent le pouvoir doit revenir à des citoyens. Je suis d'accord, mais à un moment donné, c'est important aussi qu'il y ait quelqu'un qui tranche et quelqu'un qui soit responsable et donc la démocratie représentative elle est là pour ça. On a été élus, on est responsable devant un programme, on assume et donc on s'appuie après sur les habitants pour co-construire ensemble.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

C'est une bonne question parce que souvent c'est ce que je dis aux habitants quand ils disent les jeunes ne viennent pas, c'est plus comme avant. Je dis...il faut peut être inverser la question et savoir pourquoi ils ne viennent pas et pourquoi on n'arrive pas à les attirer. Donc pour réussir encore plus à les attirer, parce qu'il faut sans cesse essayer d'être innovants, s'interroger sur le fait et bien pourquoi par exemple des jeunes ou des jeunes couples ne viennent pas et pour moi donc concrètement au niveau de la ville et c'est peut être une proposition qu'on fera au Maire ensemble, c'est que je pense qu'aujourd'hui, notre système actuel est peut être arrivé à bout de souffle. Comment dire...la démocratie participative quand on l'utilise, elle s'use, il faut toujours être innovant et donc je pense qu'aujourd'hui avec l'évolution de la société, on les attirera peut être plus en les captant sur un temps donné et sur un thème donné, c'est-à-dire que, les gens ils s'engagent, ils mettent leur temps, mais quand ça concerne un thème bien spécifique. Peut-être pour les impliquer, il faut peut être créer sur des sujets, par exemple le site de la ville de Dijon, on va refaire le site de la ville de Dijon et bien pourquoi pas faire un appel à projet de citoyens qui sont intéressés pour donner leur avis (« par projet »), voilà par projet et sur des temps courts (plutôt que par quartier ?). Il faut garder le quartier mais je pense qu'il y a des personnes qu'on arrivera à capter plus si c'est sur un thème donné, sur un temps donné. Quand tu es jeune, tu te dis tiré au sort pour 3 ans ça peut...(« c'est un engagement fort »), un engagement fort, voilà, il y a cette piste-là pour faire évoluer, mais en gardant le quartier.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Déjà, pour beaucoup, pour avoir discuté avec eux, ils aiment avoir la primauté de l'information. Quand on est membre d'une commission de quartier, on est plus proche des élus, on les connaît donc on a peut-être de l'info plus rapidement. Donc, ça c'est une donnée, c'est pour ça que je pense que même les assemblées plénières, on fait de l'info descendante, mais c'est important, parce qu'ils apprécient d'avoir un peu la primauté de l'information même si aujourd'hui avec internet les outils informatiques, on communique quand même beaucoup plus vite qu'avant et puis l'autre intérêt c'est d'être acteur de sa vie, en changement de sa ville et donc peut être que certains se démotivent ou viennent moins parce qu'ils ne sont pas encore assez acteurs à leurs yeux.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Oui complémentaire, mais pas à la place de...parce que moi je crois aux contacts humains, donc, c'est important qu'on se voit, qu'on échange. Mais oui parce que par rapport à la rapidité de l'information. Et puis on peut aussi capter avec internet, avec les réseaux sociaux des personnes, principalement des jeunes mais pas que...il y a aussi des personnes âgées qui ont leur compte facebook et réseaux sociaux. On voit que ça permet l'échange avec des forums, sur des sujets, donc oui, je pense qu'il faut développer ce système mais en complément pas à la place de...

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

(« Il y a de plus en plus de projets sur les jardins partagés, le compostage, etc. ») C'est vrai, c'est parce que c'est des thèmes chers...je pense que c'est aussi une évolution de la société en général, on sait qu'aujourd'hui les thèmes de développement durable par rapport à la société, nous impliquent tous. Il y a plus de communication qui est faite là-dessus, de pédagogie (« et tu ne penses pas que ce sont aussi les co-présidents de la commission ? »), oui bien sûr et un exemple d'un jardin partagé dans un quartier qui marche ça donne aussi des idées à d'autres et je pense que c'est aussi l'évolution de la société. Alors, je ne l'ai pas encore vu mais le film comme « Demain », Nicolas Hulot, il a quand même plus de portée...

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

C'est chaque citoyen qui est acteur et qui comme le colibri prend sa part pour avoir un environnement de développement durable (« c'est l'image qu'utilise Pierre Rabhi, faire sa petite part »). Donc, moi, l'écocitoyen, je vois ça, c'est déjà faire sa part soi-même et transmettre et échanger. Parce que c'est important de faire soi-même et c'est important de sensibiliser les autres. Je le vois comme ça voilà, le colibri...

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écocitoyenneté ? A quel moment ? Est-ce que c'était les médias ?

Ça a toujours été mes parents ? Par l'éducation...et puis toute petite alors qu'on en parlait moins, par rapport à l'eau, les douches, sur les achats, tout acheter en gros et manger pas trop de viande, mais de la bonne viande...j'ai une maman qui allait au petit boucher du coin, il n'y avait pas beaucoup de sous mais elle me disait, il vaut mieux bien manger de la viande, une fois par semaine. Donc c'est vraiment l'éducation et encore plus maintenant, depuis que je suis maman. C'est pas mal, parce que je trie mes déchets, je n'ai pas de compost mais, on a qu'une voiture, j'habite au centre ville. (« c'est très bien »). Mais c'est plus facile de le faire des fois quand t'as un peu les moyens.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

Pour moi, être écocitoyen, c'est faire attention à son environnement, à sa façon de vivre, c'est faire aussi attention aux autres. Parce que pour moi, la démarche d'écocitoyen c'est aussi la démarche de respect de l'autre. Parce que quelqu'un qui trie les déchets, qui mange bio et qui insulte et qui est exécrable. (« ce ne serait pas cohérent effectivement de protéger la nature et d'être irrespectueux vis-à-vis des autres humains »). Donc pour moi, c'est une démarche sociale aussi...

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Ce qui favorise, ce n'est pas de la flagornerie à ton égard, c'est d'en parler tout le temps, des petites piquûres de rappel. Ma grand-mère était enseignante et disait que la pédagogie, c'est l'art de rabâcher, la répétition, donc je pense que c'est par petites

piqûres de rappel et des réunions comme tu le fais, ou comme on va le faire, dans des lieux intéressants, les jardins partagés. Pour beaucoup, en tous cas, au début, c'était contraignant, il fallait avoir de l'argent. Aujourd'hui, finalement, on peut aussi avoir une démarche écocitoyenne et puis (« c'est pas forcément lié aux finances »). C'est pas ou je fais rien, ou je fais tout. Il y a aussi un curseur. On peut avoir deux voitures et puis...pour moi, c'est des petits gestes. Et je suis contre l'écologie punitive. C'est pas comme ça qu'on va réussir, il faut essayer de sensibiliser les gens et on le fera d'autant plus si on y croit...

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Peut-être, dans le cas des commissions de quartier, à chaque commission de faire un rappel et puis peut-être échange de bonnes pratiques. Alors, peut-être là-dessus, il faudrait une idée de voir, qu'on fasse sur les réseaux sociaux quelque chose, un label « écocitoyen ville de Dijon » ou bien un forum peut être illustré avec des images qui permettrait un échange de bonnes pratiques. (« C'est vrai qu'on a essayé avec le guide numérique ou la plateforme mais ils n'avaient pas forcément envie d'être auteurs, d'écrire des articles, donc pour l'instant ça n'a pas trop fonctionné»). Par exemple, le jeu comme familles à énergie positive, des choses assez ludiques aussi. Après le problème, c'est d'arriver à sensibiliser ceux qui sont le plus durs à sensibiliser, les plus éloignés de ça, c'est peut être dans les quartiers politique de la ville ou leur priorité c'est de savoir comment ils vont finir leur fin de mois (« c'est la pyramide de Maslow, d'abord les besoins primaires »). Et peut-être que ça fait encore image très bobo, je suis en vélo, je mange bio. (« Alors justement avec le film « Demain », il y a une évolution, parce que même dans les entreprises, tu verras il y a une entreprise dans le Nord qui fait des choses extraordinaires. ») Et l'économie collaborative, de toute façon tout fonctionne maintenant avec la révolution numérique, les plateformes ça va encore plus augmenter. Même si ce n'est pas forcément une démarche développement durable à la base, mais j'ai vu qu'il y avait maintenant une application. Ce n'est pas blablar où tu peux même louer ta voiture. C'est la révolution numérique qui en même temps a un impact. Blablar, au début c'était échanger, je ne vais pas être tout seul, le voyage va

me coûter moins cher et puis finalement c'est... (« une démarche de développement durable »). Enfin, en espérant... avant ils prenaient le train, et maintenant ils sont tous...

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Au-delà du thème de l'écocitoyenneté, il faut qu'elle fonctionne en totale confiance. (« la confiance »). C'est la confiance (« tu le disais au début »). Oui, si c'est faire la démocratie participative pour faire la démocratie participative et en fait tout est tout fait (« un miroir aux alouettes, une promesse non tenue comme nous avait dit Loïc Blondiaux »). Et il avait raison là-dessus, par contre, dès le début, il faut poser les règles et quand ce n'est pas possible pour la ville, il faut le dire. Pour que ça marche aussi, c'est l'échange et la confiance, pas de promesses, et dire quand ce n'est pas possible, expliquer pourquoi. Il n'y a rien de pire pour les habitants qui ont des idées quand on leur dit : non ce n'est pas possible. Point allez... Si tu expliques et que tu les impliques, ils ne sont pas plus idiots que nous. On est des habitants de Dijon nous aussi à la base. (« Expliquer, impliquer, c'est le baba dans les relations humaines, expliquer pourquoi, si tu considères la personne, tu lui dis pourquoi, et parfois les gens ont du mal à connaître leurs propres motivations »). Respect, confiance. Il n'y a rien de pire (que de ne pas savoir pourquoi).

Entretien avec Monsieur B

« Je te plante le décor, c'est pour ma thèse de doctorat et pour te resituer, en fait, je travaille en recherche-action, puisqu'évidemment pour ma thèse, je suis dans la recherche et en tant qu'élue, je suis dans l'action. J'ai mis en place un dispositif écocitoyen. Le Maire m'a permis de faire de l'expérimentation sur Toison d'or, sur la foire bio, et sur Université (à l'établissement public de sensibilisation à l'environnement) pour mettre en place un guide numérique pour remplacer un guide papier. Il se trouve que la foire bio s'est bien passée, on a réussi à faire des animations écocitoyennes alors que le guide numérique, tu vois...pourtant un chargé de communication numérique à la Mairie leur a fait une plateforme, mais ils ont beaucoup de mal à devenir auteurs. C'est-à-dire, ils n'ont pas forcément envie d'écrire et de publier. Et en plus, ce sont toujours les mêmes citoyens, super-citoyens qui sont beaucoup engagés. Du coup, j'ai re-rencontré François Rebsamen et j'ai proposé une évolution du dispositif où on aurait à la prochaine mandature des commissions de quartier des écocitoyens qualifiés et qui auraient des formations sur les jardins partagés, sur le compostage et sur le tri des déchets. Donc là, ils ne seraient pas auteurs, on ne leur demanderait pas d'écrire. J'ai évalué le dispositif du guide numérique à travers un questionnaire, j'ai eu 8 réponses, tu vois c'était intéressant et ça m'a permis de voir un petit peu les motivations des membres des commissions de quartier. Et à partir de ça, j'ai construit un guide d'entretien.

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle d'une commission de quartier, dans le cadre de la démocratie participative, c'est que les habitants puissent, en lien avec les élus, pouvoir construire des projets communs, prendre des décisions, donc puissent participer à la vie de la Cité, en ayant des réponses à leurs questions et en même temps en pouvant porter des projets nouveaux, dans le cadre dans lequel ils vivent.

Q2 Quel a été ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Pour moi, l'élu la démocratie locale doit mettre en place les outils nécessaires pour permettre aux habitants de s'impliquer dans les commissions de quartier et pour qu'ils puissent participer réellement et être acteurs de la démocratie participative et ne pas être des spectateurs, ne pas être considérés comme des intermittents de la politique que l'on sollicite à chaque élection mais comme des acteurs permanents de la Cité. Et l'élu à la démocratie locale, il doit être un fédérateur, un animateur et un facilitateur.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

On peut le faire d'abord par les budgets participatifs. Par exemple, le fait de pouvoir porter des projets communs financés par le budget de la collectivité territoriale qui améliorent la vie quotidienne, qui créent du lien, du vivre ensemble, du faire ensemble. En fait, ça peut être ça, ça peut être par aussi le fait de pouvoir avoir accès à des informations qui touchent à leur vie quotidienne qu'ils n'ont pas facilement et donc qu'ils peuvent avoir par le biais des commissions de quartier, donc avoir des réponses aux questions posées, faire remonter les problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain. Mais ça pourrait être aussi de décider de l'affectation du budget, d'une partie du budget (« tu irais encore plus loin »). Aujourd'hui, quand on fait un budget participatif, il y a une somme, vous proposez un projet et le conseil municipal le valide. Mais, par exemple, à Paris, c'est des projets qui sont proposés aux habitants et ils votent les projets pour savoir lequel sera choisi. C'est une autre forme. Après ça pourrait être jusqu'à un débat sur je ne sais pas comment on affecte 1 % du budget par exemple de la collectivité. (« Alors ça rendrait les membres encore plus acteurs »).

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Pour moi, c'est justement de pouvoir participer aux décisions, de ne pas être des spectateurs de la vie locale. Ce sont des personnes en général qui s'informent déjà beaucoup et parfois qui sont révoltés par tel ou tel sujet et qui se disent mais pourquoi mon avis n'est pas pris en compte, je veux donner mon avis, pour être entendu je veux pouvoir participer au débat collectif. Je pense que c'est ça qui crée l'engagement, parce que c'est un engagement (« oui ») même si c'est tiré au sort (« oui parce qu'ils sont

obligés de venir régulièrement »). C'est pour ça que je suis d'ailleurs que je suis pour le tirage au sort de 10 % des effectifs des collectivités, des assemblées délibérantes des collectivités territoriales (« en démocratie représentative »). Oui. (« Mais là à Dijon, pour l'instant on est sur du volontariat »), c'est-à-dire on ne tire pas au sort les habitants –non volontaires- Moi je suis pour aller plus loin même que la démocratie participative, par exemple sur 60 conseillers municipaux, dans un conseil municipal, on en tire 6 au sort au moment du renouvellement parmi les habitants. Et de le faire pour toutes les communes de France. (« je pense que ça leur permettrait effectivement de comprendre ce que c'est qu'un mandat d'élu »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ? (oubliée, transmise par écrit)

Cela permet de développer des échanges, de créer des « communs », de partager.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (« je pense que tu as suivi ne serait-ce qu'à Fontaine d'Ouche, il y a de plus en plus de jardins partagés »)

Au départ, on avait beaucoup de projets qui étaient liés à du stationnement, la voirie, la circulation. Et ce qui s'est passé, c'est qu'en fait, à Fontaine d'Ouche, j'avais rencontré un habitant qui m'avait proposé à un moment donné qu'on puisse faire des jardins partagés. On ne l'avait pas fait dans le cadre des budgets participatifs d'ailleurs, les jardins partagés (« sur Fontaine d'Ouche »). A ce moment là, on a lancé ensemble ce projet, à Fontaine d'Ouche au départ. Et après, ça a fait germer d'autres projets. En fait, c'est parti de là, de Fontaine d'Ouche et après à partir de ce moment là, on a commencé à avoir aussi des projets de panneaux éducatifs (« avifaune »). Les premiers c'était au ruisseau, à la Fontaine d'Ouche aussi. (« et pourquoi, d'après toi, c'est le sujet de l'environnement ? »). Parce qu'en fait, l'environnement ça touche à la fois au vivre ensemble, ça touche à l'éducation, ça touche à l'enfance, à la solidarité entre les générations, ça touche au cadre de vie, ça touche au bien être, donc ça ...plein de sujets en fait. Et je pense en plus que ce sont des projets qui fédèrent des personnes pour faire le projet. Parce qu'en fait, ce n'est pas de dire uniquement il y a un service qui va venir

poser une borne. Les panneaux, on va y travailler aussi. (« c'est ce qu'on a fait aussi sur Château de Pouilly, on a écrit les panneaux ensemble »). C'est ce qui fait la différence.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

L'écocitoyenneté pour moi, c'est le fait de considérer qu'en tant que citoyen, on a un impact sur notre environnement (silence) qui peut être positif ou négatif. Et donc, on est des citoyens acteurs, en changeant en fin de compte les moyens, qu'on a, qui nous entoure, on peut changer les fins (« d'accord »). C'est-à-dire qu'en fait, en tant que citoyen, je peux agir sur des décisions, je peux intervenir en démocratie participative. Je peux saisir des opportunités, ouvrir un nouveau champ des possibles par des actions nouvelles qui vont intervenir directement sur l'environnement, et donc, je vais en cela, à la fois, changer mon comportement, mais aussi changer celui des autres. C'est ça pour moi l'écocitoyenneté, c'est une forme de responsabilité. C'est un principe de responsabilité. Qui n'est pas un principe de précaution (« non »). Ca peut être aussi un principe d'expérimentation.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écocitoyenneté ? par quel moyen ?

Je pense par les associations, en fait, par des associations comme une Association environnementale 1) que j'ai rencontré il y a plusieurs années de cela, aussi l'association environnementale 2), voilà.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

Pour moi, être écocitoyen, c'est à la fois partager avec les autres des expériences, c'est (silence) tenter d'améliorer son environnement par son action personnelle mais par l'action collective. C'est lier les générations par une solidarité, par l'action justement en lien avec son environnement.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ? (silence) En quoi la commission de quartier peut être un levier pour l'écocitoyenneté ?

Après ça dépend. Si par exemple, une commission de quartier, elle est orientée, dirigée par un élu qui ne laisse pas de place aux débats. En fait ça va dépendre beaucoup de la marque de l'élu. (« et maintenant du co-président, il y a un binôme »). Tout à fait un binôme. En tout cas, si on était dans une démocratie participative où chacun a sa place, élu, comme citoyen ; Alors forcément le citoyen va apporter des sujets qui traitent de sa qualité de vie naturellement. Donc, on parlera d'écocitoyenneté. Par exemple, ce n'est pas forcément un élément qui va être dans le viseur de l'élu. Si c'est l'élu qui décide de l'ordre du jour, qui décide de tout ce qui se dit forcément ... (« et qu'il n'est pas sensible à l'écocitoyenneté »). Tout à fait, le meilleur acteur de la vie de la Cité, c'est ceux qui vivent au quotidien, les élus, mais surtout les citoyens.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Pour moi, il n'a pas de rôle spécifique (« par exemple je te disais qu'on aurait des écocitoyens qualifiés à la prochaine mandature des commissions de quartier »). Oui pourquoi pas ? Moi je pense que le plus important c'est que quand quelqu'un aborde en sujet l'écocitoyenneté eh bien que ce soit pris au sérieux et on traite le sujet et qu'il soit professionnel ou pas qu'il l'ait déformé ou pas. C'est sûr que c'est plus facile de prendre la parole en public pour défendre un point de vue si effectivement il s'est préparé, donc ça peut être effectivement une aide (« c'est pour ça que je te disais de réorienter le dispositif en donnant une formation, donc après il peut être une personne relais »). Certainement, c'est important et surtout qu'on leur donne des idées de ce qui peut se faire (« ce qui se fait comme par exemple, sur les jardins partagés vous étiez un peu innovateurs sur Fontaine d'Ouche, là on va rencontrer des élus vendredi ça nous permet d'avoir l'expérience d'autres personnes quand au moment où sur les Grésilles et Toison d'or, on commence seulement à créer des jardins »). C'est vrai.

Q12 Quelle sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier en matière d'écocitoyenneté ?

Que le citoyen soit au cœur non pas du dispositif parce qu'il ne s'agit pas d'un dispositif supplémentaire mais d'une façon d'être et de faire. (« pour toi ce n'est pas un dispositif ? »). Pour moi ce n'est pas un dispositif, une boîte à outil, mais un levier de

transformation (« jusqu'à présent je parlais de dispositif écocitoyen ») mais la démocratie locale n'est pas forcément un dispositif. L'écocitoyenneté ce n'est pas forcément un dispositif ; On peut parler d'un dispositif parce que c'est une collectivité territoriale qui va décider d'une action, donc c'est un dispositif mais après on peut parler de l'écocitoyenneté de la société civile, faisant partie de la vie quotidienne de chacun et là on n'est pas dans un dispositif. C'est tout simplement une relation quotidienne, un savoir être, un savoir faire. Donc la démocratie locale, c'est pareil, est-ce que c'est un dispositif d'une loi seulement. Or c'est effectivement la loi qui le prévaut, c'est pas que le dispositif uniquement, c'est aussi une façon d'être, une façon de faire. Parce qu'en fait toutes les lois, les plus belles lois du monde, elles n'organiseront jamais la façon de pouvoir faire ensemble des choses. Ça, ça dépend de la volonté de chacun. (« si le citoyen ne l'utilise pas ») Si le citoyen ne l'utilise pas, si l'élu considère que c'est encore un truc en plus. Ça va le gêner parce qu'on va le critiquer. Forcément (« ou que c'est un miroir aux alouettes »). En démocratie locale, il y aura forcément des critiques. (« De toutes façon, souvent, on dit c'est un miroir aux alouettes, une promesse non tenue dit Loïc Blondiaux, professeur de Sciences Politiques »). Merci.

Entretien avec Monsieur C

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle, les rôles parce qu'en fait pour moi, il y en a plusieurs. Le premier, on va dire celui qui est historique en quelque sorte, c'est établir un lien entre les élus et les citoyens. Donc ça c'est je dirais le rôle premier et quasi évident et c'est pas pour moi un rôle essentiel ; le rôle essentiel d'une commission de quartier c'est donner la possibilité à des citoyens de se faire finalement une idée sur le fonctionnement de la collectivité et pas de la collectivité en tant que municipalité, de la collectivité dans son fonctionnement global puisque la plupart des questions elles interpellent certes la municipalité mais elles interpellent le vivre ensemble, un certain nombre des choses plus larges que l'action communale et du coup les commissions de quartier elles ont pour vocation au travers de cela de permettre de construire finalement une opinion commune entre les citoyens pour ce qui est de la vie dans leur quartier. C'est peut-être le plus difficile d'ailleurs à réaliser parce qu'en fait vivre en commun dans un quartier n'est pas d'évidence, on a du mal à vivre en commun avec son voisin la plupart du temps. On connaît mal son quartier, la plupart du temps, on s'en aperçoit assez facilement que les gens connaissent mal leur quartier, ils connaissent un peu leur rue mais bon à part ça. Et donc construire en commun une vision de ce que doit être le quartier et son fonctionnement, c'est peut être pour moi l'élément essentiel d'une commission de quartier. Après les modalités de fonctionnement, c'est autre chose. Mais ça, c'est important et donc finalement pour moi, il n'est pas et c'est pour cela que j'ai commencé par là, le lien entre les élus et les habitants qui vient spontanément à l'esprit, c'est pas l'élément essentiel en fait. (« D'accord »). Les élus doivent permettre ça.

Q2 Quel a été ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

On peut le concevoir sous deux facettes ; celle qu'en tous les cas je me suis employé de mettre en place, c'est le rôle de facilitateur (« facilitateur ? ») c'est-à-dire faciliter justement le fonctionnement de la commission de quartier avec tout ce que j'exprimais juste avant. Je constate que ça peut être aussi un rôle de régulateur, alors je ne sais pas si je dois aller jusque là mais je sais que pour certains ça peut aller jusqu'à un rôle de

contrôle de la commission de quartier (« des différentes puisqu'en tant qu'adjoint tu as une vision de toutes les commissions »). Quand je dis la commission, c'est toutes les commissions. Autrement dit quand je parle de contrôle, c'est éviter que les choses politiquement dérivent, etc. et je les ai mises dans l'ordre dans lequel il me semble que l'adjoint doit les exercer. C'est-à-dire faciliter en premier, réguler, contrôler. (« D'accord »)

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs qu'ils ne le sont ? Par quels moyens ?

Matériellement pour moi, l'aspect fondamental, c'est la formation, clairement. C'est-à-dire que le paradoxe (« la prise de parole ? »). Non, non, la formation générale, c'est-à-dire qu'on est tous citoyens parce qu'on va voter et en fait c'est pas être citoyen ça (« ça s'apprend »). Et donc la citoyenneté, c'est quelque chose qui s'apprend et pour que ça s'apprenne, il faut absolument qu'il y ait de la formation. Donc pour moi, la première chose, le premier élément fondateur, c'est la formation et ensuite, c'est plutôt être dans une ambiance de concertation non directive, c'est un peu paradoxal comme terme, mais il y a un peu de ça. Il y a à la fois des techniques de concertation, c'est-à-dire que grosso modo il faut que le groupe il fonctionne et donc empêcher ceux qui pourraient avoir des facilités de prendre le pas sur les autres. Donc, il faut qu'il y ait plutôt une logique de concertation, plutôt que de prise de pouvoir et à côté de ça, il faut laisser de l'espace, de la respiration. C'est pour ça que j'arrive à une formule qui est peut être un peu comment quand je parle de non-directive et c'est laisser justement cet espace parce qu'après on pourrait dire en fait, il y a en a qui sont spectateurs, ils vont venir et ils n'auront jamais l'idée de participer à un groupe de travail, tout ça et même là (« dans le projet de plateforme numérique on leur a demandé d'être auteurs et ça ne leur a pas convenu forcément »). La question, c'est pour moi une question de définition quelque part. Est-ce que je suis moi citoyen si je n'ai rien à dire ? Pas forcément, si je viens dans une réunion où on parle de citoyenneté, où on se comporte en citoyen, le simple fait d'être là veut dire que je suis concerné (« l'être ; la présence ») et par la présence ça veut dire que j'ai de l'intérêt à la chose, ça veut simplement dire que ceux qui s'expriment autour de moi soient à mon agrément, donc je suis en accord avec ce qui se dit, très bien donc je n'ai pas besoin d'intervenir soit je ne suis pas assez en accord, en tant que citoyen je

peux avoir des difficultés à m'exprimer, à dire les choses, et donc ça veut dire que je n'ai pas un désaccord assez fondamental pour passer cette barrière (« ce que tu veux dire c'est de ne pas tomber dans une dictature de l'agir en fait, ce n'est pas parce qu'on est toujours dans l'action...et quelle action ? »). C'est pour ça que j'ai employé le terme non-directivité parce que l'obligation de dire je dois tout le temps être dans la participation active, visible, ça ne me qualifie pas plus pour être citoyen que celui qui ne dit rien. Donc, voilà (« D'accord »).

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, pourquoi ils viennent dans une commission de quartier? D'après ce que toi tu as pu observer pendant des années ?

Il y a des questions de reconnaissance, il y a des questions d'intérêt réel à la chose (« par rapport à leur quartier »), par rapport à leur quartier et il y a des logiques de défense des intérêts particuliers, ça clairement « tu peux donner un exemple », oui oui, il y en a plein d'exemples sur ce sujet mais bon voilà (« on a construit une chaufferie au bois en face de chez moi »), ça peut être ça. (« on ferme une école »). Il peut ne pas y avoir de problèmes initiaux, je peux me positionner en temps que membre de commissions de quartier pour défendre au cas où des intérêts (« NIMBY »), mes intérêts plus généralement parce que je me dis qu'un jour on parlera des transports en commun, un jour on parlera peut être de l'école et c'est un sujet qui m'intéresse donc je vais pouvoir défendre les enfants et la façon dont ils sont accueillis dans l'école ou je ne sais pas quoi. Il n'y a pas nécessairement une question préalable qui amène de la tension simplement, il y a des gens qui se disent, il vaut mieux que j'y sois parce que si jamais, voilà.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Spontanément j'aurais presque tendance à te répondre, j'en sais rien, mais si j'essaie de réfléchir un peu plus avant, est-ce qu'internet est un outil de citoyenneté ? Moi, je me pose la question, c'est-à-dire que j'aurais pas posé la question comme ça, j'aurais posé la question de savoir si quand on est citoyen, quelles sont les modalités qui permettent

l'exercice de la citoyenneté ? Et si on posait la question, est-ce qu'internet est un moyen de l'exercice de la citoyenneté, je dirais, très partiellement, comme tous les autres, c'est-à-dire que je ne pense pas, c'est pour ça que je disais quelque part, je n'en sais rien. On surévalue souvent la capacité à décupler la citoyenneté grâce à la formule magique. On va mettre internet et les gens vont pouvoir s'exprimer plus librement, et bien c'est faux (« c'est pas une poudre magique ») parce qu'il y a des gens qui ont du mal à écrire tout autant qu'ils ont du mal à parler, c'est comme ça, c'est pas les mêmes forcément, mais voilà, il y a des gens qui ont une méfiance vis-à-vis d'internet parce qu'ils ne savent pas ce qu'il en est derrière. Autrement dit, il n'y a pas forcément d'interactivité, c'est un peu la bouteille à la mer...j'écris un truc et puis je ne sais pas où ça va. En fait, internet est plutôt utilisé, c'est pour ça...comme outil d'opinion dans les commissions que comme moyen de la citoyenneté et ça faute d'une formation adéquate qui devrait faire partie du grand tout, c'est un moyen d'expression qui en vaut un autre (« on revient à la formation, aux problématiques de formation ») je pense que ça paraît tellement naturel parce que les gens font des sms...et des machins et des trucs, qu'on pense qu'on a réglé le problème. En fait, c'est un outil.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

La raison est simple, d'abord, depuis le début du processus, ça a toujours été une question d'importance, c'est-à-dire que le bien vivre ensemble passe dans l'esprit des gens par une partie l'occupation du domaine public (« l'espace public »). Donc la question effectivement de l'espace public est une question centrale et quand on parle d'espace public, on vient sur deux aspects, c'est l'incivilité ou la civilité et la qualité de vie. Et donc pour ces deux raisons, on en arrive forcément à des projets qui effectivement relèvent des aspects environnementaux... (« c'est pas un air du temps parce que c'est à la mode »). Non, non, c'est parce que les gens, on leur offre l'occasion, d'avoir un regard sur la partie publique de leur vie (« et donc on tombait forcément sur des problématiques environnementales »). Forcément sur des questions qualité de vie.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Ta définition, pas une définition juridique, la tienne?

Je dirais, là pour le coup, c'est une façon, dans l'air du temps de dire qu'on est citoyen. Voilà, pour moi, la chose est claire ; et à partir du moyen si on met éco devant et Dieu sait que je l'ai fait dans différentes circonstances, sur bien d'autres sujets, si on met éco devant ça passe plus facilement, c'est parfait.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écocitoyenneté ? Est-ce que ça a été ta famille, tes amis ?

Ah là il faudrait que je te raconte la moitié de ma vie (« par exemple Madame A m'a dit : c'est mes parents, ma maman faisait attention par rapport à l'eau »). Moi je suis venu par le militantisme en fait. C'est-à-dire que fondamentalement, je suis militant. (« Mais tu n'es pas né dans la marmite militante ? Tes parents, ta famille, des amis ? »). Ah si si si ma famille a toujours été très militante. Ma famille a toujours été politiquement engagée.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

Etre comment ? C'est être attentif aux autres, pour moi, ça passe par là, et du coup la première qualité, c'est la tolérance. Pour moi, ça se résume à ça. (« ce ne sont pas que des gestes »). Non, c'est une attitude. (« Mais on fait quand même ») ça débouche forcément... à partir du moment où tu te dis que tu vas être attentif aux autres, dans un esprit de tolérance. A partir de là, tu te dis que forcément, il y a un certain nombre de gestes... je vais prendre ce qui m'est familier le tri des déchets par exemple, c'est pas seulement une question d'écologie, c'est une question de respect des autres. Et du coup ça débouche sur le fait de ne pas acheter n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment. Parce que du coup tu te pose la question de savoir comment c'est fabriqué là bas en Chine ou en Inde. Comment sont traités les gens et tu as plein de raisons du coup d'avoir une attitude qui se traduit par des choses très concrètes au quotidien qui sont différentes (« une responsabilité ? »), une responsabilité mais ça veut dire aussi que l'attention que tu as aux autres aboutit forcément à un moment à te poser la question de : le geste que je réalise, quel est son sens, quelles sont ses conséquences pour les autres. (« d'accord »). Voilà, pour moi, c'est vraiment ça.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Alors ce qui peut favoriser, la première chose je devrais dire qui ne favorise pas, on va commencer par là parce que c'est plus simple. Ce qui ne favorise pas, c'est l'aspect tension qui existe dans les commissions. Et ça généralement, ce sont les élus qui sont au premier rang de cet aspect tensiogène. C'est-à-dire qu'il y a pas comment dire (« donc c'est la co-président élu qui doit donner une ambiance favorable, de confiance »). Il n'en a pas les moyens, il n'en a pas les moyens. (« parce qu'il est en posture ? »). Clairement, il est en posture (« tu fais pas la distinction puisque toi tu as été adjoint, à l'époque ils étaient présidents ils n'étaient pas co-présidents, mais tu avais toute une panoplie, tu en avais 9 au total. ») Et il y avait des différences d'attitudes chez les collègues. Pourquoi j'ai parlé de tensions, c'est que les gens sont pas naïfs, les gens sont pas naïfs, ils savent très bien quelle est la règle du jeu ; Ils savent très bien que il y a des sujets sur lesquels on souhaiterait pas parler ou qu'on évoque de manière biaisée, plus ou moins, ils savent très bien qu'une préparation est souhaitable, je ne remets pas en cause ça, avant les commissions, donc on introduit forcément de la tension à partir de là, il y a une ambiance qui fait qu'on est pas de manière libre dans la co-construction et c'est cet aspect liberté, ouverture vers la co-construction qui aujourd'hui est insuffisante dans nos commissions. Les budgets participatifs sont un essai tout à fait intéressant de ce genre de chose et c'est peut-être le moment où il y a le plus de liberté, dans l'exercice (« parce qu'il y a un travail en petit comité »). Surtout, il n'y a pas d'enjeu pour la municipalité. C'est d'ailleurs assez marrant parce que c'est le seul moment où les élus expriment non plus le point de vue de la municipalité mais leur propre vision du quartier. C'est-à-dire qu'ils ne sont plus dans le contrôle de ce qui va être dit, de ce qui ne va être pas dit, ils sont dans le ah moi aussi j'aimerais bien qu'il se passe quelques chose dans le quartier. (« c'est de la pédagogie de projet »). Exactement. (« le monde n'est plus objet, il est projet, c'est pas conceptuel »). On sait qu'on a 40 000 euros à dépenser, et il n'y a pas d'enjeux autour des 40 000 euros (« il peut y avoir des enjeux même sur le choix d'un texte, sur l'histoire du Château de Pouilly par exemple, quelle partie de texte on prend, etc »). Ça c'est normal (« on retrouve des enjeux »). Ça c'est normal, il y a des enjeux entre les gens, entre les citoyens, si tu préfères, il y a des enjeux entre les citoyens, ce qui est normal, c'est même le but de la manœuvre mais par contre pas par rapport à la municipalité et ça ça fait toute la différence. Donc l'ambiance est différente au moment où tu discutes du budget participatif, du moment où tu

présentes tel ou tel projet, que tu réponds à telle ou telle question du citoyen qui généralement à le même défaut que les élus, mais en miroir. Il vient dire je pose la question parce que j'ai un problème moi perso. C'est-à-dire qu'il n'est pas dans le collectif, il est dans l'individuel quand il pose la question. Et donc, on a cette difficulté à régler quelque part, équilibre forcément instable d'une commission de quartier, je parle d'équilibre instable pas entre les gens, équilibre instable parce que c'est nécessaire d'être en équilibre instable pour pouvoir avancer. (« tu penses que s'il y avait de toute façon toujours une harmonie de toute façon on avancerait pas si bien que ça ! ce n'est pas forcément le climat d'harmonie, on est tous d'accord... ») Je pense que le climat d'harmonie ne mène nulle part sauf vers une certaine léthargie qui peut être plaisante certes...mais qui doit pas durer. C'est surtout ça.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

C'est pas la question du rôle, c'est la question de la posture qui m'intéresse dans ce que tu dis...pourquoi une personne serait nécessairement désignée comme devant être plus écocitoyenne que d'autres. (« et pourquoi une personne est qualifiée ? »). La question est la même (« peut être parce qu'elle a une certaine expérience, ça fait déjà deux ou trois qu'elle se présente aux commissions de quartier et qu'elle a l'expérience »). C'est surtout qu'elles participent à l'équilibre selon la vision qu'en a la municipalité. Puisqu'elle est désignée par le Maire. Donc moi j'étais contraint, je te le dis quand j'étais adjoint, j'étais contre les personnes qualifiées, j'étais contre quotas jeunes, moins jeunes, machin de vieux etc. je pense que c'est tout le contraire.(« alors quels sont tes arguments ? »). Alors c'est assez simple, on est une société qui est très émiettée, très émiettée sur ses enjeux propres, sur les défenses catégorielles. Je veux dire, quand tu reproduis ce schéma là dans une commission de quartier (« c'est une forme de discrimination »). Je ne sais pas si tu fais de la discrimination peut être oui mais tu reconstruis dans un endroit qui devrait être un endroit tel que je l'ai défini avant je ne vais pas répéter ce que j'ai dit, tu reconstruis une image identique de la société en miettes. C'est n'importe quoi. Si on veut avoir une chance que les gens s'intéressent, encore faut-il pour les personnes qu'on leur donne la possibilité de le dire et que le choix soit de venir ou de ne pas venir. Si j'ai un quota de personnes âgées, un quota de

jeunes, on se plaint toujours dans les commissions de quartier qu'il n'y ait pas assez de jeunes. Et au nom de la vision de quoi ? Et bien moi j'en sais rien pourquoi les jeunes devraient être représentés ? Dans un truc où a priori les gens sont volontaires. Je veux dire, si les jeunes ne souhaitent pas être là, c'est qu'ils ont d'autres occupations (« ou les résidents étrangers »), ou les résidents étrangers (« alors qu'ils le peuvent, j'avais demandé à ce que ce soit spécifié dans le règlement »). Si tu regardes l'évolution institutionnelle de nos commissions de quartier depuis le début, tu verras qu'on est partis d'un système très ouvert. Grosso modo tu avais plus de 16 ans, tu pouvais poser ta candidature, on ne te demandait rien à aujourd'hui un système plus ou moins de quotas, plus ou moins régulé, avec des anciens, des modernes, des machins...des trucs et je pense qu'on fait fausse route quand on fait ça et là c'est une posture politique que j'ai. (« donc pour toi l'écocitoyen qualifié »...), c'est du même ordre, pourquoi veux tu faire reposer sur les épaules, d'un citoyen qui serait meilleur que les autres. (« mais cette personne là du coup peut faire de la formation et peut être une personne relais »). C'est autre chose. Ce n'est plus de la citoyenneté, on revient à la nécessité (« de l'expertise ? ») dans une commission de faire appel, le cas échéant de manière ponctuelle à un expert qui vient dire les choses, mais c'est pas la même posture. C'est-à-dire autrement dit que tu ne peux pas avoir des écocitoyens, des citoyens (« c'est un leurre »), des citoyens moins, des étrangers, des jeunes et puis tu te dis tout ça ça va faire un truc un peu...qui va marcher. C'est-à-dire qu'on essaie, c'est très intéressant de regarder comment se passe, quelle est la vision que l'on a de la société et tu regardes la vision que l'on a de la société en fonction de celui finalement qui la décrit et dans tous les cas de figures quel que soit celui qui la décrit, il va la définir en strates...Pour faire une société, il faut, si je suis un économiste du capital donc, il faut des capitalistes, il faut des gens qui ont de l'argent, et aussi des gens qui travaillent, il faut des salariés, et puis, il faudra aussi qu'il y ait des improductifs parce que ça fait baisser le coût du salaire (« il faut de la diversité ») donc une diversité qui est en fonction de l'objectif. Moi je pense que si on veut être une société équilibrée, il faut que l'objectif soit celui qui consiste à vivre ensemble et si l'objectif est celui de vivre ensemble (« et alors peu importe ceux qui sont là tu les accueilles »). Et tu vois, je vais te citer un exemple quelque chose qui existe toujours les comités de vie. Je les avais créés à la maison des associations. Et à la maison des associations donc le comité de vie décide de tout. Je n'y

suis plus depuis, je ne sais pas ce qu'en avait fait Monsieur B mais autrement dit y compris de ce qui était de la décision en tant que gestionnaire du bâtiment, et on m'avait dit, les services m'avaient dit à ce moment là il faudrait qu'on ait un représentant par association etc, j'avais dit non, non. Le comité de vie, vient qui veut, si dans une association, il y a 20 personnes qui veulent venir. S'ils viennent aussi nombreux ça veut dire seulement qu'ils ont un problème, c'est-à-dire qu'ils veulent faire du lobbying et s'ils veulent faire du lobbying c'est légitime donc autant qu'ils le fassent dans le comité de vie plutôt qu'ils le fassent par une pétition (« une vision très proche de la nature finalement de laisser l'écosystème »). L'écosystème se régule. Et l'écosystème ne se régule pas forcément dans l'harmonie. Il se régule y compris dans la tension. (« C'est pas parce qu'on aura mis un petit peu de tel animal, un petit peu de tel autre »). Je ne suis pas écolo pour rien quand même et en tant qu' élu, il ne faut pas avoir peur de ça.

Q12 Quelle sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier en matière d'écocitoyenneté.

A la limite, moi je serais...pour un système où les gens qui veulent venir viennent. On tient une commission de quartier tel jour à telle heure, on parlera de ça, c'est cadré donc, c'est pas le café du commerce, on parlera de tel et tel sujet, vient qui veut (« la liberté »), c'est ouvert (« la liberté, l'accueil et sans faire des catégories comme tu le disais »). Du coup moi je suis pour un système ouvert, moi j'avais préconisé au départ le tirage au sort. Tirage au sort parce que le Maire m'avait dit (« que des personnes volontaires »). Oui (« parce qu'il peut y avoir un tirage au sort comme des jurés d'assises »). Volontaire. Parce que pour moi quand même, il y a une question d'attitude au départ et quand je dis système ouvert, les gens viennent, c'est parce qu'ils sont motivés pour venir. Tu as toujours que des volontaires dans un système comme ça. Donc on a ossifié un peu le système au fur et à mesure des années. Et moi je ne suis pas pour autrement dit le boulot qu'on a à faire c'est de rendre les gens dans un contexte ouvert écocitoyens. C'est ça le boulot qu'on a à faire. (« pas les rendre écocitoyens dans un système fermé »). Ça veut dire pour reprendre une expression que j'ai donné tu mets sur les épaules de quelques uns la responsabilité du collectif, là on sait qui c'est qui fait ça (« ce sont les mêmes supercitoyens »), ce sont les élus qui sont chargés de faire ça. D'ailleurs ce système est fait pour, et c'est pour ça que tu as une ambiguïté d'ailleurs

des gens qui sont tirés au sort (« ils pensent qu'ils sont élus ») souvent parce qu'ils sont élus (« d'ailleurs ils disent j'ai été élu à la commission de quartier »). Exactement, donc tu vois le système, il n'est pas forcément...mon sentiment, c'est que ça ne fonctionne pas plus mal, peut être mieux quand tu laisses les gens. Moi ça ne me dérange pas à la limite qu'il y ait 300 personnes qui viennent. (« à la foire bio quand un habitant m'a dit je viens avec ma machine « d'un mouvement écologiste », je ne lui ai pas dit il faut s'inscrire, tu es là tu viens, tu es avec ta machine et si tu laisses ouvert effectivement voilà, c'est ce que j'ai essayé de faire, justement les personnes qui sont militantes, dans l'associatif, tout ça, ils ne trouvent pas leur compte dans quelque chose qui est trop comme le dit Monsieur N, c'est trop cadré »). Il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté, pour moi, ça doit être cadré avec des règles (du fonctionnement, de conduite de réunion »). Autrement dit on est bien en société, il n'est pas question (« que ce soit l'anarchie »), il y a bien des règles et les règles sont définies. Le premier exercice qu'on devrait faire faire aux commissions de quartier, telles qu'on les connaît aujourd'hui, c'est d'écrire ses propres règles de fonctionnement. Le premier débat (« là il y a un projet avec Monsieur J à la commission de quartier centre ville pour que les commissions de quartier puissent faire leurs propres règlements ») Je pense si tu veux qu'on est dans un modèle social. La première chose dans un modèle social, c'est de définir quel est le bien vivre ensemble. Quelles sont les règles du bien vivre ensemble. (« parce que si on les connaît pas on peut aussi passer à côté ») ; Et elles doivent être posées puisqu'on est dans un modèle qui se veut participatif. Donc la première des participations, c'est nous définissons ensemble les règles de notre bien vivre ; après, une fois qu'on a défini ça et on est capables nous en tant que municipalité de dire, désolés mais notre posture à nous, ça la commission de quartier elle peut en débattre si ça lui fait plaisir ça relève pas de notre responsabilité, soit ça relève de notre responsabilité mais on ne le fera pas, on n'ira pas sur ce choix-là. Vous pouvez y aller après tout, il peut y avoir de l'initiative citoyenne pure derrière, mais nous ce n'est pas notre rôle, c'est pas notre souhait, donc c'est non. Donc, si tu veux, il y a un besoin de clarté de celui qui organise, je ne devrais pas dire organise...qui rend possible. Celui qui rend possible doit être clair, ça c'est ma règle du jeu à moi, je n'exclus pas du système. Ma règle du jeu à moi, c'est celle-là, ensuite donc, c'est la mienne, c'est pas la vôtre. Votre règle du jeu, vous l'écrivez ensemble parce que, il faut pouvoir s'entendre sur...etc. Tu fais de la formation en amont pour

que ce débat puisse se passer dans les meilleures conditions possibles qu'il porte à la fois sur la connaissance du pourquoi la collectivité dit moi je ne peux pas ou je ne veux pas aller là-dessus, donc qu'il y ait de la compréhension, une formation sur finalement le contexte et il faut qu'il y ait les outils pour le débat autour de : on fabrique ensemble les règles de ce qu'on va vivre pendant 2 ans.

Je vais rajouter une question parce que tu as cette connaissance de la démocratie participative que n'ont pas forcément d'autres personnes interviewées. C'est par rapport au bureau permanent, c'est très technique aussi, ce bureau permanent qui définit l'ordre du jour, qui définit si les questions doivent être traitées par les services, en direct, etc. qui définit le lieu et l'heure, est-ce qu'il est vraiment nécessaire ? Ou alors ce serait peut être mieux que les co-présidents et les techniciens de la démocratie locale se réunissent sur des thématiques comme par exemple des jardins partagés. En ce moment, il y a beaucoup de jardins partagés, donc on peut partager cette expérience, c'est ce qu'on va essayer de faire. Donc mettons nous ensemble autour d'une table pour voir comment ça s'est passé à Montchapet, comment ça s'est passé à Fontaine d'Ouche et aux Grésilles avant de le mettre en place à Toison d'or, de nouveau à Montchapet !

Tu n'as pas besoin de passer par le bureau permanent, ça devrait pouvoir se passer je dirais de manière spontanée. (« Mais elles n'ont pas lieu, c'est-à-dire que les seules fois où les co-présidents se réunissent, c'est pour le bureau permanent, il n'y a pas d'autres réunions »). Moi le bureau permanent, au départ, quand j'ai mis le système en place, il n'avait qu'une vocation, c'est justement pas être permanent, c'était de travailler, au moment où il le juge utile sur l'évolution du système c'est-à-dire que grosso modo, c'était la façon, le point de rencontre technique entre les élus et l'émanation des commissions de quartier, les citoyens, pour dire comment est-ce qu'on fait évoluer le truc. C'est-à-dire grosso modo, qu'est-ce qui remonte des envies des citoyens et comment on peut le prendre en compte. (« de l'évolutif pas seulement définir l'ordre du jour »). D'ailleurs, si tu regardes, la modification précédente en 2008, donc la mandature précédente, c'est suite aux préconisations, aux débats du comité permanent (« d'accord »), commission permanente, parce que c'est son rôle. Aujourd'hui franchement, définir l'ordre du jour c'est sans intérêt et en plus ça fait boîte noire. Donc

je ne vois pas l'intérêt de la manœuvre. Mais voilà, je veux dire, la réflexion qui aurait dû y avoir puisqu'on l'a changé c'est qu'il devait y avoir une insatisfaction quelque part, c'était de dire, on le maintient pour qu'il soit utile ou on le supprime. C'est pas parce que c'est moi qui l'ai mis en place (« mais réunir les co-présidents là c'est nécessaire sur des thématiques écocitoyennes encore plus quand on se dit pourquoi pas aller voir comment ça c'est passé à Bourroches, pour qu'on ait une vision globale de la Ville plutôt que chacun fasse son jardin partagé dans son coin. T'as pas besoin pour ça d'avoir une commission permanente. Tu as besoin pour ça d'avoir un système de fonctionnement des services qui permette le transfert finalement de connaissances d'une commission à une autre. (« Et parfois, ça se fait entre associations. C'est-à-dire quand on est allées voir la MJC du quartier, on nous a dit ah mais nous on était en contact avec Fontaine d'Ouche, ils nous ont expliqué pourquoi le robinet il faut le prendre comme ça »). A la limite, si tu veux je dis ça devrait d'organiser spontanément. On n'a pas besoin de tout organiser. Et en plus quand on organise tout, on rend les gens d'autant moins citoyens puisqu'on les met en position de consommateurs. (« trop passifs »). Tu consommes le système (« trop d'organisation tue l'organisation »). En tous les cas, elle rend moins lisible le fonctionnement, donc du coup, elle rend les gens moins citoyens (« mais oui »), forcément. J'avais expliqué tout ça au Maire en 2002 quand j'avais bâti le truc et j'ai du bagarrer et c'est différent. J'avais le sentiment malheureusement non contredit que comme toute organisation (« les commissions de quartier »). La logique de toute organisation, c'est de devenir au fur et à mesure des ans moins souples plus ossifiée. En fait, c'est exactement comme le fonctionnement de n'importe quel corps social. Une fois que les gens ont trouvé leur place, ils ne peuvent plus évoluer. Tout à l'heure je te disais que le système doit rester en déséquilibre et un élu, il a besoin de sécurité. Tout élément du corps social, tous les trucs qui le remettent en question lui pose problème. Et la commission de quartier, c'est pourtant le lieu où tu devrais te confronter à une logique de...oui je suis élu, donc j'ai des responsabilités et j'ai des nécessités, etc. comme tout intervenant dans un système. Peut être un peu plus parce que quand tu es élu tu signes des trucs à la fin bon voilà et des citoyens qui ont des choses à dire mais pas en tant que citoyens à titre individuel, c'est pas le lieu mais en tant qu'émanation d'une construction collective. Après voilà je veux dire, ça fonctionne pas forcément (« et là on est presque sur une philosophie de la démocratie

participative »). Oui je pense que d'une certaine manière ce que tu appelles la philosophie, c'est l'élément indispensable (« si on n'a pas ce recul là on va être que sur du technicien, de l'organisationnel et il n'y a plus de souplesse). Et en plus tu dis aux gens ah ben non ça c'est pas possible et tu leur avances des arguments techniques, vrais, argumentés. Ok sauf que tu leur envoies un message contradictoire. Tu leur as dit vous êtes citoyens, tirés au sort, vous allés participer, ah oui mais non mais là techniquement c'est pas possible. Alors, j'ai pas compris pourquoi c'était pas possible. On dit que c'est la technique qui..Donc ça veut dire qu'on légitime quelque part, l'aspect techno-structure. Alors, il ne faut pas que les gens l'ignorent, les citoyens qu'ils ignorent qu'il y a une techno-structure, qu'il y a un système qui fonctionne derrière et qui a ses nécessités et il faut au moins (« est-ce que tu avais vu le modèle suisse toi ? »). (« Est-ce que tu as déjà eu l'occasion de participer à des agoras sur ces places ? »). L'occasion de participer à des agoras non, pas en Suisse mais je ne sais plus si c'est l'an dernier ou cette année, je ne sais plus à quel moment, je suis allé à la Place de la République à Paris (« Pour Nuit debout » ?). Pour Nuit debout, je suis allé Place de la République pour voir comme ça se passait (« Il y avait des systèmes de signes pour communiquer »). L'intérêt sur le fond, je suis toujours pour que les gens prennent en main leur propre destinée, c'était assez intéressant comme regard porté par un certain nombre de personnes après, les systèmes d'agoras puisque c'en est une...les systèmes d'agoras supposent comment te dire ça...il y a la possibilité pour chacun de s'exprimer, c'est-à-dire qu'il favorise de fait l'expression orale, c'est-à-dire qu'il y a quand même...comme dans toute société humaine, une logique de prise de pouvoir (« mais la parole circule encore alors qu'en commission de quartier c'est plus cadré »). C'est cadré. (« donc ça ne favorise pas »). Et sur « Nuit debout », certains ont l'intelligence...un des principes qui avait été posé, c'est celui qui consistait à définir, la façon dont on passera la soirée. Donc à définir des règles du jeu et ça c'était plutôt intéressant. (« Très bien Merci »). Je t'en prie.

Entretien avec Madame D

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

C'est évidemment de faire participer les habitants aux décisions qui les concernent, dans le quartier et plus largement et de les écouter et de leur permettre de s'exprimer (« d'accord »). Donc, un lieu d'expression.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

C'est un rôle d'animation, un rôle d'animation, en fait, qui avant était quand même plus directif et le fait d'être co-président aujourd'hui avec un membre de la commission, on est plus dans l'animation. Avec malgré tout le fait qu'on soient élus, issus de la démocratie représentative fait que politiquement, des fois, moi j'ai été amenée dans ma commission, parfois à être obligée de recadrer un certain nombre de choses qui parfois pouvaient partir en quenouille. (« d'accord, donc il est là aussi pour dire quand on sort du sujet, quand on va trop loin sur des aspects peut être politiques »). Là complètement, là complètement. (« faire respecter la laïcité »). Oui oui, oui, je pense pour cadrer les choses évidemment (« d'accord »).

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Question oubliée

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? Tu peux me donner la tienne ?

L'idée, c'est de participer, moi il me semble, que souvent la première idée c'est de défendre leur micro-quartier au sein d'un quartier. Et au fil des trois ans de présence, ça évolue. Mais au départ beaucoup sont dans la défense de leur rue. (...) Et c'est vrai qu'on voit une évolution. Après, on est dans l'humain et selon les personnes tirées au sort, elles sont plus ou moins impliquées, elles ont plus ou moins un esprit collectif, l'idée de travailler ensemble et puis parfois, pour certains, on ressent vraiment la

difficulté de sortir de leur rue x ou y et de travailler avec d'autres. Mais en fait, au fil du temps, on voit que ça évolue bien (« d'accord »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Je vais être peut être un peu à côté des autres personnes que tu as interrogées mais je pense que ça peut être intéressant pour un questionnaire, pour des échanges de mails, mais rien ne remplace la relation humaine (« d'accord, l'aspect sensoriel, la rencontre »). Je pense qu'il faut être très vigilant, donner toujours priorité à l'humain, à la présence sur le terrain. (« parce que la communication indirecte induit éventuellement des surinterprétations »). Et surtout raccourcit les débats, limite les débats (« c'est ce que tu ressens »). Oui c'est ce que je ressens parce que bon alors à titre personnel, facebook, je ne suis pas du tout là dedans, parce que je trouve que c'est extrêmement réducteur. Je ne pense pas qu'on fasse de la politique avec des petites phrases. (« d'accord »).

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

Parce que déjà, il y a une prise de conscience, la présence des élus écologistes, dans l'équipe a eu une véritable influence et puisque ce n'est pas dans le cadre de la Mairie que tu fais ça, la présence d'élus et ce n'est pas pour te flatter beaucoup plus constructifs fait aussi qu'on a pu avancer et qu'il y a moins de crispations, mais aussi une prise de conscience à tous les niveaux de protéger l'environnement, de lutter contre le réchauffement et que chacun doit apporter sa pierre aussi petite soit-elle à l'édifice.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

Ma propre définition, c'est tout simplement le fait d'être responsable à chaque instant que ce soit dans ta vie professionnelle ou dans ta vie privée, de tous les gestes qui peuvent permettre de protéger l'environnement. Ça va beaucoup plus loin que ça, ça va aussi sur le vivre ensemble et puis faire des choses ensemble pour protéger l'environnement et notre avenir parce que tout seul dans son coin évidemment ça

pourra pas avancer. Pour moi l'écocitoyenneté ça doit être un réflexe quotidien qui doit entrer dans tous les gestes, au fil de la journée.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier ? Est-ce que c'est les médias ?

Au fil du temps, dans ma famille, depuis le plus jeune âge, ça commence par tout ce qu'on apprend aux enfants, normalement, économiser l'eau, ne pas polluer en jetant des choses par terre. Voilà, à l'époque, il n'y avait pas le tri sélectif quand j'étais petite fille mais en tous cas, moi je sais que dans ma famille, on était déjà très sensibilisés à tout ça. Respect de l'humain, et respect de notre environnement. Et mon père si par exemple on mangeait une pomme et qu'on la jetait parce qu'il y avait un petit bout de pourri, il nous rappelait, on allait la chercher dans la poubelle et on était obligé de la finir. Donc il y avait des choses très importantes, alors c'était aussi sans doute le fait que c'est une génération (« qui a connu la guerre ») qui a connu la guerre et donc un certain nombre de privations et qui ne pouvaient pas supporter qu'on gaspille.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

Ça rejoint un petit peu ce que je disais tout à l'heure. Agir au quotidien. Comme je disais tout à l'heure, je vais éteindre la cafetière, c'est pas la peine qu'elle chauffe inutilement. (« de petits gestes »). Voilà des petits gestes et puis après c'est surtout aussi d'essayer de convaincre autour de soi, voilà. Donc au travers des commissions de quartier. Moi j'avoue que cette année pour la première fois, on a vraiment une commission de quartier très branchée. Tu as pu t'en apercevoir...Moi j'ai été très surprise lorsque la première action pour le budget participatif qui est ressortie c'était le garage solidaire (« mais il y avait déjà le jardin partagé »). Il y avait déjà le jardin partagé, il y avait déjà des choses mais à ce point non. Même des gens dont on pourrait penser...c'est bien la preuve qu'il ne faut surtout pas avoir d'idées toutes faites sur les gens. Même des gens dont on pourrait se dire, oh, là, là... (« il faut dans une commission avoir une ou deux personnes moteurs (« Par exemple, Madame L à Montchapet, Monsieur O, à Toison d'or »). Oui certains membres de la commission de quartier à Bourroches sont vraiment très investis.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

(« **Quand il y a un contexte favorable dans une commission** ») avec des personnes motivées ou militantes. (« Mais est-ce qu'il y a des problématiques qui peuvent être un frein ? pour aborder ces questions là ? Est-ce qu'au niveau de la commission quand on est une trentaine, une quarantaine, on est un petit peu trop ? ») Non parce qu'on fonctionne beaucoup en groupes de travail. Donc chacun s'inscrit dans le groupe de travail qui l'intéresse et de ce fait, on avance, et à ce groupe de travail de convaincre le reste de la commission et puis il faut voter en faveur de ce budget.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Je pense que c'est indispensable, enfin, ça dépend des commissions. Moi, je dirais, par exemple, dans la commission actuelle Bourroches, Port du Canal-Montagne St Anne, non parce qu'on a déjà des gens très convaincus. Mais, c'est pas forcément le cas partout et le fait qu'à chaque moment, on puisse rappeler, dire attention si on vote tel budget, il y aura telle conséquence sur l'environnement. Peut-être aussi voir ce que cela implique dans la protection de l'environnement et plus largement de notre société et le fait qu'il y ait quelqu'un qui le rappelle. Soit il est là naturellement, ou ils sont plusieurs, soit il n'y a personne mais ça peut être aussi le rôle des co-présidents (« qu'ils aient des formations les co-présidents sur les jardins partagés, sur le compostage, sur l'écocitoyenneté »).

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Déjà, je dirais les conditions de bon fonctionnement d'une commission de quartier, en général, c'est déjà le respect. Le respect de chacun et le respect des individualités et le respect des idées de chacun. (« Madame A avait rajouté la confiance, respect et confiance, il faut qu'il y ait une ambiance de confiance, sinon on ne peut pas fonctionner directement, comme dans toutes les relations humaines »). Tout à fait, comme dans toutes les relations humaines et c'est valable pour tous les sujets mais pour celui-là aussi. Et pour l'écocitoyenneté, c'est un travail un peu comme tous les autres

sujets, comme la laïcité, les valeurs républicaines, comme la fraternité qui va vraiment falloir remettre aux goûts du jour. C'est un travail ... (« qui démarre à l'école »). Oui qui démarre dès le plus jeune âge... (« le pilier de l'écocitoyenneté c'est l'école »). Je pense qu'il y a aussi une prise de conscience de ce côté-là très forte. On a de plus en plus de travail qui se fait là autour (« et tu peux aborder en tant qu'adjointe à l'éducation, vous faites un travail de sensibilisation »). Dans le cadre du projet éducatif global, on a maintenant dans notre groupe de pilotage ce qui fait qu'il y a une véritable reconnaissance, c'est attention à ce qu'il y ait des activités qui tournent autour de l'écocitoyenneté.

LES TECHNICIENS

Entretien avec Monsieur E

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle d'une commission de quartier, c'est d'avoir l'avis des habitants qui la composent de donner une opinion sur la vie du quartier, comment améliorer le quartier.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Mon rôle est central, c'est-à-dire que je suis entre les habitants, les services et les élus. La commande peut venir des élus, des services ou des habitants. Le but c'est d'arriver à harmoniser et de mettre en place des choses qui vont dans le sens de tout le monde (« donc c'est plutôt un rôle de médiation »). Un rôle de médiation et de mise en place d'actions et de projets de la ville et des habitants.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Ah ça c'est une décision politique et c'est leur donner sans doute plus de place aussi. Je ne devrais pas le dire mais voilà, il faudrait leur donner plus de place, plus de moyens (« de moyens financiers ? »). Pas forcément, mais plus de moyens, c'est-à-dire, l'ordre du jour d'une commission de quartier, qu'ils aient plus...par exemple un bureau permanent. Aujourd'hui, pour moi le bureau permanent il est caduc, je le dis à l'élue démocratie locale, on vous propose un ordre du jour et ça dure 5 minutes. Il faudrait presque que l'ordre du jour vienne de chaque commission, soit travaillé entre les deux présidents (« qu'il ne soit pas prémâché) oui voilà et qu'on vienne éventuellement avec une liste de courses, que vous choisissiez dedans, que vous disiez des fois non, cette fois-ci on en discute avec les gens. C'est plutôt ça qui manque en ce moment. (« Et peut être des échanges sur une thématique comme les jardins partagés, mais sur du fond, pas que sur la forme. Parce que si c'est juste pour décider de l'ordre du jour, ou pour des questions on n'a pas besoin de se réunir »). A la rigueur toi qui a assisté à Montchapet où c'était un peu houleux, j'ai trouvé après, avec beaucoup de recul que c'est

démocratique (« c'est ce que disait Monsieur C, c'est pas forcément de l'harmonie »). Ils sont pas forcément d'accord avec ce qui se passe (« voilà, on s'explique »). Et puis le co-président élu a eu l'intelligence de dire, attendez, on va travailler là-dessus, vous avez peut être raison, vous avez peut être tort, on va travailler dessus. Et puis ça nous a conduit à faire plein de groupe de travail et d'arriver avec eux et puis maintenant ils sont contents aujourd'hui parce que on faire le terrain de sport à 20h, on dit aux jeunes de pas venir là le soir, ils sont contents (« ce sont des avancées »). Des avancées, voilà.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? De ce que tu as pu observer, ça fait combien d'années que tu es à la démocratie locale ?

C'est mon 3^{ème} mandat, donc 6-7ans. (« D'accord et donc quelles sont leurs motivations, pourquoi ils viennent ? ») Il y a plusieurs motivations possibles. Déjà, il y a la motivation de vouloir participer à la vie locale, au quartier, il y a aussi celui qui vient parce qu'il fait partie d'un collège. On a souhaité qu'il vienne, les gens référents et puis je pense que c'est surtout avant tout parce qu'ils ont envie de participer à leur quartier. (« surtout l'envie de participer à la vie du quartier »). Je vais prendre une commission comme Fontaine d'Ouche, il y a aussi parfois un intérêt politique.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Moi je suis un des premiers qui milite pour ça parce que si on avait suivi l'exemple de certaines villes du Grand Est, belges et allemandes, avec qui on a échangé. C'est-à-dire que eux, ils font tout des fois par internet, qu'est-ce qu'on peut améliorer, on a ça et ça à vous proposer, qu'est ce que vous, vous avez envie qu'on travaille le plus ? Qu'on travaille non pas sur des petits projets, des petits trucs à chiens ou la fresque, c'est pouvoir travailler sur un gros projet qui fera briller Dijon (« Parce que là les budgets participatifs sont accessibles par internet mais finalement, c'est la commission de quartier qui prend la décision finale »). Et ce serait bien, ce serait la commission qui travaillerait en groupes de travail pour la réaliser mais que ce soit les dijonnais qui disent et bien demain on a envie d'avoir une piscine, parce que ça manque une piscine,

une patinoire, c'est des gros projets, et non pas de donner de petits projets. (« D'accord »). Et puis c'est aux dijonnais de prioriser. Je vais donner un autre exemple, sur les bouquins de quartiers, de mémoire du quartier. Aujourd'hui, on dit à la commission de quartier des Bourroches, vous allez travailler sur le livre, mais c'est bien de dire à tous les dijonnais, vous qui habitez Dijon, est-ce que vous avez quelque chose sur les Bourroches, est-ce que vous avez envie de travailler là-dessus. (« on reste en petit comité »). Voilà. Alors que réaliser un livre sur un quartier à Dijon. (« Et ça a déjà été fait à Université, donc c'est bien parce qu'ils ont déjà une première expérience, et là ce serait au quartier Bourroches »). On va faire un livre en fin d'année, octobre-novembre-décembre. C'est dommage qu'on ait pas dit à tous les dijonnais, voilà il y a un livre sur le quartier qui se fait sur les Bourroches. (« Par contre il y a l'aide de l'association, la MJC »). J'ai fait intervenir, la MJC, l'établissement public de sensibilisation à l'environnement, des tas de gens intéressants pour le livre, si ça trouve il y a des dijonnais qui habitent maintenant l'Université, qui sont nés aux Bourroches et qui peuvent donner quelque chose. (« Et pourquoi le choix encore du livre plutôt que de la plateforme internet ? »). Parce qu'ils avaient besoin qu'il reste quelque chose à mon avis. (« il y a encore cet aspect sensoriel qui est important ? »). Mais on y pense, franchement, on y pense et on s'est dit ça serait bien, on va éditer 1000 livres, et ensuite on trouve la solution de le mettre en ligne.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Tout simplement, les gens se sont rendus compte que l'avenir, c'est l'environnement. («une prise de conscience »). C'est une prise de consciences, on est déjà en train de consommer les réserves depuis 3 semaines maintenant. (« Oui symboliquement »). Oui et c'est symbolique. Mais on peut recycler des verres, on peut recycler du plastique. On peut recycler les poubelles, l'écologie, tout ça, c'est important. Et on revient finalement aux bases, puisqu'on retravaille sur la terre. Et puis ça permet aussi le lien social surtout (« Oui c'est ce qu'il y a de commun avec ces projets en lien avec le développement durable »). Il y a toujours partage entre les gens, dans le jardin partagé, le verger participatif, il y a toujours l'envie de partager, ce sera pour tout le monde (« c'est un

prétexte pour se voir »). On fait du compostage, mais ce serait bien que dans une copropriété on fasse ça ensemble.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

C'est participer à la sauvegarde de l'environnement et de la planète tout simplement. On va systématiquement y aller dans cette politique là, on est obligés. (« d'accord »).

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

Moi, c'est déjà par le gaspillage. J'ai été responsable national d'Emmaüs pendant des années et du coup, on s'est dit tiens toute cette nourriture qui partait à la poubelle, si on travaillait avec les grandes surfaces pour les récupérer parce qu'elles sont encore bonnes ces nourritures qu'ils jettent. Et on les a récupérées parce que j'étais aussi sur Paris, à Ivry-sur-seine et on les a redonnées à des structures d'accueil. (« d'accord »).

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Ecocitoyen, c'est éviter le gaspillage déjà. (« c'est surtout le gaspillage pour toi »). C'est de revenir à la nature, de faire attention à ne pas gâcher, à donner le trop...c'est (« une attention particulière à l'autre »). C'est une politique presque, c'est un changement de mentalité et qui sera imposée au bout d'un moment parce qu'on sera obligés d'être écocitoyens (« tu penses que c'est un incontournable »). On sera dans le futur, dans les incontournables...

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Par exemple, pour les groupes qu'on a mis en place, j'aurais préféré qu'on fasse des choses concrètes et je crois que les gens ils ont besoin de choses concrètes (« par exemple par rapport au guide écocitoyen ? il faut que ce soit concret ? »). Exactement.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

C'est apporter son expertise, apporter des projets, soumettre des projets à la commission de quartier. (...) Moi je dis propose-les, on les note et on verra bien ce que cela va donner. Mais par compte c'est à toi de les vendre le jour J quoi. (« et c'est vrai que s'il n'y avait pas cette personne qui avait une personnalité particulière pour l'écologie, il n'y aurait pas de projet aussi écologique »). J'ai une personne à peu près dans chaque commission.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Si tu as des gens qui disent c'est comme ça, on a envie de ces projets-là, on a envie qu'on travaille là-dessus. (« il suffit d'une personne »). Voilà exactement, moi j'ai eu les jardins partagés de Montchapet, s'il n'y avait pas eu certains membres, ils ne seraient pas faits. Si je n'avais pas les jardins partagés de Fontaine d'ouche (« même une seule, il faut qu'il y ait un moteur »). Il faut qu'il y ait un moteur un levier. Moi, j'ai plusieurs personnes, sur Bourroches, mais si j'ai pas ces relais-là et bien on n'aura pas de vraies politiques écocitoyennes.

Est-ce que tu vois d'autres choses à aborder ? sur la démocratie locale, de façon générale, l'évolution ?

Moi, j'ai les 2 cas de commissions de quartier, comme aux Grésilles, j'ai un conseil citoyen à Fontaine d'ouche. Il y a en a une où ils disent tout (« le conseil citoyen ? »). Oui le conseil citoyen, parce qu'il n'y a pas d'élus. On interpelle plus tard l' élu. On demande un sujet particulier. (« tel que l'avait voulu Marie-Hélène Bacqué ? »). C'est pas tout à fait ça mais la parole est un peu plus libre que dans une commission de quartier. On y arrive petit à petit. C'est-à-dire que c'est eux qui définissent le sujet. En ce moment, à Fontaine d'ouche, c'est la sécurité. Donc ils exigent la présence de la police municipale, nationale, ils commencent à être acteurs. Ils commencent à être acteurs des subventions distribuées, dans les quartiers. Ils commencent à parler ...mais je trouve ça bien parce que parfois il y a un débat et comme l' élu n'est pas là, ils sont plus libérés. Après à mon avis pour qu'une commission de quartier marche, il faut vraiment donner la parole aux citoyens. Moi, j'ai de la chance, les miennes sont bien animées. (...) Moi je leur fournis tous les problèmes (« mais ça se travaille »).

J'enregistre tous les problèmes et les réponses à apporter. Je dis toujours si vous ne savez pas, ne vous avancez pas on revient en groupe de travail. (« Plutôt que de leur affirmer quelque chose ou de pas pouvoir leur donner d'explications, on dit bon on va se renseigner »). C'est ça. (« on fera différemment, on fera mieux »). Du coup ça se passe super bien. Du coup on donne le même temps d'échanges, on donne la parole à la fin. Moi je touche du bois, pour le moment ça se passe bien. Même la dernière fois où c'était houleux, on a sorti quelque chose de bien à Montchapet.

Entretien avec Madame F

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Pour moi, le rôle d'une commission de quartier, c'est de faire participer les citoyens à la vie de la Cité, qu'il y ait surtout des échanges, que ce ne soit pas seulement une information descendante de la Ville vers le citoyen mais également un lieu où les habitants peuvent faire des propositions, mener des projets et être entendus.

Q2 Quel fut ton rôle en tant que technicienne puis en tant que responsable du service démocratie locale?

Pour le rôle de technicienne, j'avais en charge à l'époque trois commissions de quartier, donc mon rôle c'était pour l'essentiel la coordination de ces trois commissions de quartier avec toute la préparation en amont, le suivi après les commissions de quartier et pour moi, en tant que référente quartier, on est un peu l'interface en fait entre les habitants et les élus. On a vraiment ce rôle-là. C'est -à-dire qu'il faut qu'on soit à l'écoute et des habitants et des élus avec une position qui n'est pas forcément toujours facile à adopter, à avoir, toujours faire attention à ça et puis au niveau de mon poste actuel de responsable de service. Là pour le coup, je sors un peu du terrain, je prends un peu de hauteur entre triples guillemets et pour le coup, j'ai vraiment un rôle de coordination au niveau des 3 référents de quartiers qui font partie intégrante du service démocratie locale. Donc, moi, j'attache un intérêt à suivre quand même de très près tout ce qui est mené au sein de toutes les commissions de quartier. J'aime bien encore avoir un regard vraiment très très pratique, être en commission et puis suivre l'ensemble des projets avec chacun des référents de quartier. Alors forcément, je ne peux plus y entrer autant en profondeur qu'avant mais voilà je souhaite avec encore cette proximité-là pour pas perdre le lien (« et aller voir ailleurs ce qui se passe »). Aller voir ailleurs ce qui se passe effectivement. Donc il y a aussi effectivement toute une partie de veille, j'appellerai plus ça comme ça, toute une partie de veille alors avec le réseau Grand Est notamment que tu connais malheureusement qui est un peu en sommeil en ce moment mais également avec les déplacements qu'on a fait à Nantes par exemple récemment et puis bien évidemment moi je suis là aussi plus pour être maintenant aussi force de

proposition sur le fond pour le Maire et les élus de manière à faire éventuellement évoluer le dispositif, alerter quand les choses ne vont pas, faire en sorte que le dispositif colle au mieux aux attentes de la population.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Alors c'est une vraie bonne question, bon moi je dirais pour partir d'un exemple concret, je pense qu'à Dijon, on a réussi à les rendre acteurs et à redonner un petit coup de boost au dispositif grâce aux projets de budgets participatifs. Pour moi, c'est vraiment les rendre acteurs. On arrivera à les rendre acteurs si on les implique complètement et qu'on leur laisse un peu la main sur l'action, pour mener les projets. Alors c'est pas évident, il y a effectivement parfois la peur que les habitants s'emparent un peu trop du dispositif et ça ça peut être une crainte pour la municipalité et les élus mais pour moi, c'est vraiment en les mettant en ordre de marche sur des projets ou des actions à mener, encore une fois, je pense qu'il faut que les projets, ils partent d'eux pour qu'ils aient envie de se s'y investir. C'est faire en sorte...je pense qu'il faut qu'on leur donne du concret quoi, voilà.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Moi je dirais avant tout je pense que c'est parce que pour eux c'est un lieu d'échanges où ils savent qu'ils vont rencontrer d'autres habitants, qu'ils vont aussi rencontrer des élus de la municipalité, que ça peut être une porte d'entrée pour eux. Pour certains, parce qu'ils ont une question à régler, pour d'autres parce qu'ils ont aussi envie de faire avancer leur ville, des dossiers voilà, d'une manière je ne sais pas peut-être un peu différente de ce qui peut être mené au niveau de l'équipe municipale. Voilà, je sais pas peut être que parfois, c'est un peu plus l'intérêt particulier qui peut primer mais pour autant, je reste convaincue que, une fois qu'ils sont en commission, voilà, il y a quand même une émulation qui se crée, du lien avec les autres et que voilà.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Oui, oui oui je pense que c'est intéressant, je pense que nous on ne le fait pas encore suffisamment. Après ça peut nous permettre effectivement de toucher une partie de la population qui ne se déplace pas forcément en réunion. Peut être des plus jeunes aussi qui utilisent l'outil aujourd'hui, voilà de manière intensive. Après, je ne pense pas que ça peut être le seul outil. A mon avis, encore une fois, il faut doser, c'est un complément mais pas non plus ne faire que ça mais je pense que pour certains sujets pour de la consultation, pour de la concertation, ça peut être un bon système.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Parce que je pense que c'est vraiment une thématique qui est au cœur des débats, c'est un enjeu pour beaucoup de citoyens. Je pense qu'on ne peut pas avoir envie de faire la ville de demain, sans prendre en compte ces thématiques là et pour le coup je trouve que c'est une thématique qui réunit là aussi les plus jeunes, les moins jeunes enfin voilà c'est quelque chose qui (« est porteur »). Qui est porteur.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

Pour moi l'écocitoyenneté ce serait une prise en compte par le citoyen de son environnement au sens large du terme, dans le respect de plein de choses, de la nature, voilà.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisée à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

Non, moi, je dirais que c'est plus familial. Alors ça se développe vraiment de plus en plus, c'est des valeurs. On a toujours porté ces valeurs-là dans ma famille et voilà je pense que ces des valeurs qui m'ont été transmises.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Pour moi, être écocitoyen, ce serait dans les petits gestes de tous les jours déjà, à la maison, le tri, déchets, déchets verts, le compost, la lumière, le chauffage, enfin voilà c'est tous ces petits gestes-là.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Oui je pense qu'effectivement comme pour beaucoup de sujets, je pense que oui c'est lié en partie à l'animation, à l'animation des personnes, à ce qui est mis dans le sujet, à ce que tu leur proposes, encore une fois réussir à être à l'écoute. Comme on l'a fait pour le dispositif à Dijon, savoir à un moment donné se remettre en question, le réorienter quand on sent que ça pêche et pas vouloir rester bille en tête sur ce qu'on s'était fixé, moi je trouve que c'est comme ça qu'on arrive à fédérer et puis à motiver les gens sur la durée.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Je pense qu'il pourrait être, ça peut être un relais déjà pour les autres habitants et puis ça peut être aussi une personne ressource sur laquelle on s'appuie. Quand on a une question, on ne sait pas trop bien comment faire ni à qui s'adresser, voilà donc essentiellement, relais, personne ressource et puis l'envie du coup de donner aux autres, de s'impliquer et puis de faire pareil.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Je pense qu'il faut du concret, il faut arriver à les motiver sur ce vers quoi ils ont envie d'aller. Pas les essouffler, les laisser dans le concret, je pense qu'effectivement c'est bien.

Autre chose à dire sur les commissions de quartier ou l'écocitoyenneté ?

Je pense qu'il faut effectivement qu'on change notre système, qu'on le fasse évoluer parce qu'il s'essouffle parce que malgré tout c'est normal aussi, ça fait quand même depuis 2002 qu'il fonctionne comme ça alors avec chaque renouvellement des

améliorations, notamment les budgets participatifs, la mise en place de la coprésidence, la parité qui était un peu plus en amont. Moi je pense qu'aujourd'hui voilà le citoyen participe plus de la même manière. Il n'a peut être plus envie de s'engager aussi longtemps en tous les cas dans un système vraiment très cadré sur lequel on lui demande d'avoir une présence régulière, des excuses, enfin voilà donc moi je pense qu'il faut l'ouvrir davantage peut être en enlevant un peu du cadre. Mais pour autant et comme on l'a déjà évoqué avec quand même une entrée proximité qu'il ne faut pas oublier ça c'est très net parce que on se rend bien compte quand les habitants ils sont présents en commissions de quartier, c'est aussi ce qu'ils viennent chercher. (« Ils ne veulent pas forcément de grand messe »). Exactement.

Entretien avec Monsieur G

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

C'est de pouvoir donner la parole aux habitants sur un certain nombre de choses qui concernent les décisions municipales à la fois au titre de la consultation, au titre de l'explication, mais aussi au titre de la formation sur les enjeux qui peuvent concerner un certain nombre de politiques publiques et puis de pouvoir faire remonter des propositions de ces habitants auprès des décideurs politiques. En gros, de la transparence sur les décisions, de la consultation, de l'avis, mais aussi des explications sur un certain nombre de sujets où sans qu'elles soient des spécialistes, au moins qu'elles aient des connaissances.

Q2 Quel est ton rôle en tant que directeur du service démocratie locale?

Mon rôle c'est de mettre en place les décisions politiques, en particulier les décisions de politiques publiques en matière de démocratie participative sur le mode qui a été choisi alors on va dire en même temps une fois que ce travail il se fait, de faire remonter des idées, des analyses, des perspectives sur du bench-market, sur un certain nombre de compétences technos, d'analyses avec mes collègues pour enrichir la réflexion et l'amélioration de la mise en place de ces politiques.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

En élargissant peut être le mode de décision de ce qui se met en place dans les politiques publiques par exemple en prenant peut être plus de temps dans la consultation, échanger, débattre pour se mettre d'accord et faire non pas l'unanimité mais l'adhésion du plus grand nombre eh bien, il faut du temps. Il faut aussi des techniques d'animation, de participation des habitants. Il ne suffit pas de décréter que les gens participent pour qu'ils participent réellement.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

D'après moi, les motivations sont multiples, si je devais en décrire un panel, ça va être compliqué en peu de temps et puis c'est sûrement le travail que tu dois faire d'ailleurs mais je pense qu'il y a d'un côté, alors je vais pas les qualifier mais il y a des gens qui ont envie de s'investir dans la vie publique et qui viennent pour défendre l'intérêt collectif. Qu'est-ce qui serait bien pour la vie équilibrée dans un quartier, que ce soit pour les enfants, les adultes, les femmes, les hommes, les plus anciens, etc. Et ces gens-là, ils participent, ils écoutent, ils amènent leurs idées qui sont retenues ou pas ; ils continuent de participer, voire d'être acteurs en tant que bénévoles, tu connais des exemples, le marché bio, tu as des gens qui viennent, des vides-greniers, ce qu'on est en train de vivre dans la structure où on se trouve en ce moment sur le projet social de quartier. Tu as des gens qui viennent pour avoir de l'information, tu as des gens qui viennent parce que, ils se croient des fois à juste titre « spécialistes » d'un sujet sur l'aménagement de la voirie etc. et qui veulent de par leur expertise influencer des choix qu'ils pensent plus adaptés ce qui ne s'avère pas toujours vrai d'ailleurs, ce qui peut être aussi. Il y a des choix aussi de participation politique, des gens qui souhaitent être là pour représenter leur courant de pensées, (« des militants »), des militants mais pas forcément, des gens qui ont des avis politiques et qui ne sont pas militants et qui veulent par l'occasion qu'on leur donne de s'exprimer être présents. Après, je pourrais poursuivre cet inventaire « à la Prévert ». Parce qu'on le voit et tu le sais dans les enregistrements que nous avons toutes sortes de personnages un peu différents.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Je dois confesser que j'ai longtemps pensé que ça pouvait ne pas l'être mais qu'aujourd'hui, moi qui ai plus de 50 ans, à l'heure où nous parlons, je crois que ça devient indispensable, parce qu'on va dire qu'on a des tranches de population, je ne pense pas en particulier à des tranches d'âges qui vivent aujourd'hui que par l'expression au travers du net (des réseaux sociaux). Voilà donc je pense que c'est, alors je pense qu'il faut réfléchir à la façon dont ça se structure parce que ça veut pas dire

qu'on exprime quelque chose sur internet, dans un tuyau qu'on participe d'une décision ou d'une participation démocratique, même si on participe bien sûr... (« ça reste de l'expression »). Je pense qu'il faut aller plus loin dans la structuration de ces choses-là.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Je pense qu'il y a plusieurs éléments, il y a des faits un petit peu conjoncturels, non pas conjoncturels, c'est pas le bon terme mais un peu « mode », c'est-à-dire (« l'air du temps »), plus que l'air du temps parce que je pense qu'effectivement il y a une vraie sensibilisation depuis des années et qui s'amplifie et tant mieux, sur le fait comment on vit, la santé. La santé les gens commencent enfin à comprendre que ça démarre par l'alimentation et que l'alimentation doit avoir une certaine qualité, de bio, de pas bio. C'est l'alimentation, c'est l'air qu'on respire. D'ailleurs, en ce moment, ces jours-ci, avec l'alternance de circulation à Paris, ça impacte les gens, je veux dire tout ça, ce sont des phénomènes, la fonte de la calotte glaciaire, ce qu'on entend, je pense que ça sensibilise, qu'ils le veuillent ou non les gens et je pense que le retour à quelque chose de plus vrai, de plus naturel, je pense que c'est quelque chose qui commence à traverser les esprits, de plus en plus. Les gens ont envie de se retrouver autour de ces pensées-là, d'où l'initiative des jardins partagés qui ne sont pas toujours faciles à mettre en place dans la durée, au passage (« c'est pour ça que c'est important de s'appuyer sur des structures »). C'est pas tant les structures, je pense qu'il y ait une forme de dynamisation du lien collectif ou du lien social, même si c'est un terme un peu galvaudé sur de petites échelles pour « tenir » les gens. Parce que les gens sont partants mais tout faire ensemble c'est compliqué (« oui il faudrait que ça perdure »).

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

L'écocitoyenneté je dirais que c'est la prise en compte dans son rôle de citoyen de la défense des intérêts un peu écologiques au sens large, c'est-à-dire, le respect de l'environnement et j'ai envie de dire ça va même presque plus loin, on limite souvent à l'écologie, mais ça va un peu plus loin parce qu'on a à la fois l'écologie et la citoyenneté c'est pas forcément l'un avec l'autre, ça peut être que éco et que citoyen sur

le respect des règles de vie collective, des crottes de chiens, des machins, je vais ramener aux crottes de chien parce que ça fait sourire. Je pense qu'il est un peu le porte-voix, l'amplificateur, le garant d'une forme de parole sur le sujet, il peut être aussi force de proposition, et il l'est souvent et peut-être je vais ajouter un élément, porte-parole, aussi un peu le pédagogue de l'étape, c'est lui qui peut être dans la sensibilisation, dans l'apprentissage. Ne pas jeter, avoir moins de déchets (« oui la pédagogie »).

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisée à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier ? Est-ce que c'est les médias ?

Oh là là on n'aura pas assez de la soirée. Oui l'éducation, une sensibilité, on va dire historique autour du rapport à la terre sûrement (« de ne pas perdre le lien avec la Terre »). Oui je suis issu d'une famille du côté de mon père qui est paysan donc forcément. Je vais m'arrêter là parce qu'après...

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Etre écocitoyen, tu veux dire dans la relation aux habitants, dans un quartier ? D'une façon générale. Etre écocitoyen, c'est déjà avoir un comportement d'écocitoyen donc déjà être un peu exemplaire sur son mode de fonctionnement sous ces aspects-là, donc mode de déplacements doux ; ça c'est le premier point, le deuxième point c'est d'être aussi dans ses activités collectives dans le quartier, dans ce qu'on fait, avec une présence à l'esprit j'allais dire quasi permanente mais intégrée de cette présence écologique, dans les décisions qu'on prend, j'entends dans le collectif, des projets que l'on a, ou qui sont proposés, d'être sensible sans arrêt. Je ne sais pas à des poubelles de tri quand on fait une manifestation, mettre en place aussi des temps d'explication, de pédagogie qui doivent aussi être structurés de façon conviviale. Aujourd'hui, on nous apprend le tri, il faut essayer d'être dans l'innovation en matière d'intervention. Ce n'est pas non plus un donneur de leçons (« il faut que ce soit dynamique »). Je pense qu'il faut réfléchir à ça de façon intégrée. Quand je dis intégrée, il y a un concert, il y a du monde, expliquer gentiment, de façon un peu « cool » voilà plutôt que de balancer nos cannettes d'alu à tel endroit et bien voilà, les respecter ce serait bien..D'être dans

quelque chose de ... (« doux »), oui tout à fait de la pédagogie, de faire avec. Je pense que l'écocitoyen c'est son rôle, être dans le faire avec. Dans « venez avec moi, on va faire ensemble », quelque chose comme ça.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Moi, je ne crois pas que l'écocitoyenneté... enfin je ne crois pas... je pense que les écocitoyens tous seuls avec leurs petites mains peuvent pas non plus mobiliser des troupes entières pour faire en sorte que les gens ne jettent pas les papiers dans la rue, arrêtent de casser les arbustes, que les gens plantent des légumes au milieu de l'urbain, tout ça, on ne claque pas des doigts, c'est pas un coup de baguette magique et d'un seul coup, tout le monde y va. Je pense que bizarrement, c'est comme la démocratie locale, ça doit se réfléchir, se mûrir et puis après, ça doit se tester, expérimenter des choses. Si ça marche, on peut continuer, mais c'est aussi beaucoup lié à la façon dont les gens (« c'est un peu comme le travail de la terre, il faut semer »), exactement (« et avoir la patience d'attendre que ça pousse »). Et puis, voilà, il y a des techniques différentes avec des savoirs-faires différents. L'écocitoyen c'est pareil, je pense qu'un écocitoyen qui arrive à travailler avec d'autres professionnels du quartier, je pense à la petite enfance, à un centre de loisir, à une structure de quartier, à un club de sport, à plein de choses, si ça rentre tout doucement dans les mentalités et que c'est entretenu par plusieurs personnes à l'intérieur de ces projets-là, ça fonctionne. Si un écocitoyen, il vient et qu'il dit « oyé, oyé, bonnes gens venez avec moi, on va aller ramasser des déchets dans la rivière ». L'effet collectif fait que c'est idiot mais la première réaction c'est de rire un petit peu au nez. Même si dans un second temps la réflexion peut être que les gens viennent. Mais il y a quelque chose de l'ordre « d'emmener avec so »i qui est aussi aujourd'hui dans notre société une nécessité à travailler. C'est pas naturel. (« oui de pas forcément imposer mais d'accompagner »). Ça s'organise et je pense qu'il faut un peu de technicité. La bonne volonté fait aussi partie du jeu. Et je pense que même si je peux être contredit pas des exemples, la bonne volonté n'est pas gage de réussite systématique.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Je ne sais pas bien ce que ça veut dire « écocitoyen qualifié » (« comme des personnes qualifiées »). Oui, oui, j'entends ce que tu veux dire et là où tu veux m'emmener. Moi je pense que c'est un projet collectif donc responsabiliser une seule personne sur les épaules de laquelle on fait reposer l'enjeu de l'écocitoyenneté déjà je trouve que ça déresponsabilise les autres. Alors par contre, l'écocitoyen pourrait être l'animateur d'un projet d'écocitoyenneté dans le quartier. Ça c'est quelque chose de constructible et de gérable dans le temps (« oui, il ne faut pas qu'il ait toute la responsabilité »). S'ils sont deux ou trois c'est mieux, mais que ce soit pas sur lui que repose le fait qu'il y ait des choses qui se réalisent ou pas, c'est un animateur.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Moi je pense qu'il y a peut-être un lieu où on a réussi à Dijon, il faut peut être qu'il y ait des temps d'échanges sur ces sujets là alors pas forcément sur l'écocitoyenneté mais parler par exemple de la façon dont on arrête de mettre du phyto-sanitaire dans la rue, d'en parler en plénière, de parler du fait qu'on plante des prairies à certains endroits, du trèfle, etc. De parler de la qualité de l'air parce que même si ce n'est pas de l'écocitoyenneté ça en est réellement, le fait d'avoir mis un tram, d'avoir mis des zones piétonnes, de réduire, de mettre des couloirs de bus, tous ces éléments, changer les bus en mettant de l'électrique ou du gaz, tous ces éléments-là concourent, toutes ces petites briques qu'on met les unes au-dessus des autres, elles commencent à constituer un socle qui fait que ça intéresse les gens. Donc voilà quand on a un label national parce qu'on est une des villes les moins polluées aujourd'hui, ça résonne dans la tête des gens, alors pas suffisamment sûrement, pas autant qu'on le voudrait, mais je pense que petit à petit, ça prend du sens. Je pense qu'il y a aussi un levier : ce sont les acteurs professionnels du quartier. Alors je dis tous les acteurs professionnels du quartier, j'entends les acteurs au sens un peu socio-éducatif et culturel. Tous ces gens-là sont aussi des sensibilisateurs de l'ensemble de la population. Je pense que ça peut être un élément qui fait levier.

Autre chose à dire sur les commissions de quartier ou l'écocitoyenneté ?

Je conclurai sur notre slogan c'est-à-dire que si on veut que ces dispositifs continuent de vivre, il faut savoir les changer parce qu'ils s'usent (« ils s'usent ») et puis je pense qu'il

faut qu'on arrive à avoir de vrais débats autour de ces questions-là. On en a fait quelques-uns mais je pense que ce n'est pas encore suffisant, il faut qu'on aille plus loin sur qu'est-ce que ça veut dire parce que la démocratie (« est-ce qu'on met plus de budget ?, est-ce qu'on donne plus de prérogatives ? »). Alors ça c'est pas à moi de le décider, c'est à nos élus, j'essaie de rester à ma place parce que c'est le professionnel que tu interrogés, si c'était le citoyen, il te dirait sans doute autre chose. Mais non, je pense qu'on a aussi à définir ce que c'est que la démocratie tout court parce que la démocratie c'est pas uniquement voter avec le plus grand nombre, c'est la transparence, c'est l'information, c'est le partage des décisions, c'est un certain nombre de choses. J'ai lu un article très intéressant, il y a pas longtemps, sur un jeune philosophe qui explique extrêmement bien un peu l'histoire de la démocratie et on a un peu tendance à se focaliser sur le vote démocratique mais pas sur tout le reste, or la transparence et le fait de bien vivre en société ensemble c'est déjà ça la démocratie. C'est pas uniquement donner la parole, c'est vivre de façon équilibrée et de concerter ensemble, dans le partage des règles et du respect de ces règles. C'est aussi là-dessus qu'il faut qu'on redonne du sens avant qu'on ait des difficultés.

Entretien avec Madame H

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle pour moi d'une commission de quartier, et bien déjà c'est de permettre à des habitants de se retrouver pour parler de leur quartier, il n'y a pas mieux que des habitants pour parler de ce qui les entoure, je veux dire au centre ville, les habitants du centre ville sont plus à même d'en parler que des habitants du quartier Université. Donc une commission de quartier ça leur permet de se retrouver pour discuter ensemble de ce qui se passe dans leur quartier, déjà, de tous les projets qu'ils ont envie de mener ensemble de toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer de tous les besoins qu'il peut y avoir à combler. Que ce soit je ne sais pas moi l'implantation d'un banc, d'une colonne Morris, tout ce qui pourrait répondre à des besoins immédiats. C'est aussi le lieu qui va leur permettre de rencontrer leurs élus, c'est important parce que à moins d'aller les voir en permanence de quartier, c'est pas des personnes qu'on peut rencontrer comme ça super facilement et du coup, c'est aussi un lieu de débat qui permet de discuter avec leurs élus et c'est plutôt sain, dans le partage, dans l'échange d'avoir des gens comme ça disponibles, pour faire remonter des soucis, des problèmes, des choses qui vont bien. Je trouve que c'est vraiment le lieu, un lieu de proximité et de démocratie directe vraiment, c'est un lieu d'échanges, voilà.

Q2 Quel est ton rôle en tant que technicienne au sein des 3 commissions de quartiers que tu suis ?

Alors hormis le fait du côté pratico-pratique, réserver la salle, l'installation, de faire en sorte que tout fonctionne bien, la sono, hormis ce côté-là, je pense que c'est vraiment un lien de coordonner les choses entre les habitants et les élus justement, je suis vraiment l'intermédiaire qui va faire remonter des informations, mais qui va les faire descendre aussi. Je fais le lien entre mes habitants et mes élus, donc d'ailleurs j'ai toujours tendance à dire mes habitants et mes élus parce que c'est un peu le côté de prendre soin

des uns et des autres, de faire ne sorte que les choses se passent bien c'est-à-dire transversales (« de la médiation »). Voilà c'est ça.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Comment on pourrait les intéresser un peu plus et les faire venir un peu plus régulièrement, ça c'est un peu compliqué, on essaie d'y réfléchir, je crois que c'est aussi un phénomène un peu général, c'est compliqué, je ne sais pas trop. Je pense que déjà il y a le problème du soir, c'est tout bête. Des fois, les commissions de quartier si elles étaient un samedi matin, peut être entre 10 h et midi, un moment où on fait garder les enfants, moi je me suis souvent demandé pourquoi même moi à l'époque, je n'y assistais pas, pourquoi effectivement je n'allais pas à des commissions de quartier. Parce que je n'avais jamais le temps, parce que quand on est une famille monoparentale, avec un enfant, c'est à 19 h, on rentre du travail, c'est tout bête mais déjà ça part de là. On a autre chose à faire que de ressortir le soir et d'aller en commission de quartier. Ça veut pas dire que ça nous intéresse pas, ça veut pas dire qu'on a pas des choses à dire, mais je trouve que c'est pas forcément le bon moment, voilà.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Moi pour ceux que je vois, alors ça dépend quand même des quartiers parce que c'est assez drôle ça, il y a des quartiers où c'est aussi un attachement, disons par rapport aussi à leurs élus, ça je pense que c'est clair. Il y a des habitants qui suivent et qui aiment bien rencontrer leurs élus, ils les connaissent bien, c'est une mandature de 3 ans, il y a aussi ce rendez-vous trimestriel. Ce sont des personnes ressources ou des personnes qualifiées qui sont souvent en retraite donc ça rejoint ce que je dis tout à l'heure qui ont plus le temps, et voilà c'est un rv en fait qu'ils se sont imposés quelque part mais de manière positive. Ils sont ravis je pense de revenir à chaque fois, il y a d'autres quartiers comme le quartier université la population est un peu différente et là pour le coup je pense que c'est aussi un rv que les gens aiment avoir entre eux, avec leurs élus mais aussi entre eux. Ils sont très faiseurs dans leurs projets : jardins partagés, ça crée des liens, ils ont fait un livre sur la mémoire du quartier. Du coup, il y a un vrai noyau qui s'est créé, la

fête de quartier qu'on a fait ensemble et du coup même moi, réellement on a plaisir à se retrouver entre nous. On est content de se voir, on fait des choses à côté, on se voit aussi en dehors des commissions (« donc c'est du lien social »). C'est ça.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Internet, oui et non, il y a déjà des gens qui ne l'ont pas. Moi il y a des gens dans les commissions de quartier à qui je continue d'envoyer les comptes-rendus, j'appelle pour donner les rendez-vous des groupes de travail, ils m'appellent, voilà on travaille comme ça beaucoup en lien au téléphone, il y a des gens qui n'ont pas internet. Ce qu'on a nous comme plate-forme collaborative, ça démontre que c'est compliqué pour eux. La population qu'on touche au travers de ces commissions de quartier, elle n'est pas forcément super ouverte à ça. Là par exemple nos comptes-rendus, c'est la première fois qu'on va dire aux gens, nos comptes-rendus sont en ligne, on ne va pas leur mettre en pièces jointes, moi je vais voir ce qui va se passer. Je ne suis pas convaincue que ce soit...c'est important mais il ne faut pas miser que là-dessus d'autant qu'ils ont déjà beaucoup de mails de notre part et pour les groupes de travail et pour les commissions de quartier et quand les dates sont modifiées et des invitations à ceci cela. Des fois ils me le disent, il y en a une quantité. Donc je ne suis pas sûre que ce soit la vraie bonne méthode de travail et que ce soit rigoureux.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Pareil, je crois que c'est un effet de mode, alors moi je trouve super, c'est un effet de mode positif mais qui n'est pas que de notre pays, je pense que c'est vraiment quand je pense à l'Allemagne notamment, des pays nordiques surtout. C'est un phénomène ambiant. On voit dans les villes aujourd'hui qu'ils ont de plus en plus envie de cultiver. Le moindre petit lopin de terre, ils vont se le partager en copropriété ils vont faire eux-mêmes leur propre jardin partagé sans forcément attendre un budget participatif quel qu'il soit et les gens attachent de plus en plus d'importance à ça, la pollution

atmosphérique, on discute beaucoup des déplacements doux. Plus ça va le tri sélectif, plus ça va, plus les gens s'y intéressent. C'est vraiment un phénomène qui prend de l'ampleur, et ça c'est bien.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

L'écocitoyenneté pour moi, ça commence par des choses basiques, on fait le tri à la maison déjà, le tri des déchets ménagers tant que faire se peut on essaye de faire du compost quand c'est possible et que c'est pas loin. L'écocitoyenneté, c'est penser à éteindre l'électricité quand on sort d'une pièce, de baisser et réguler son chauffage, voilà avoir des actes de la vie quotidienne, prendre moins sa voiture, essayer à son petit niveau, d'avoir un comportement le plus écocitoyen possible quoi par rapport à l'environnement. (« D'accord »)

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

Oui c'est plus dans la famille, nous on fait du tri depuis très longtemps, j'habite dans un village, nous ça fait très longtemps qu'on a l'habitude d'aller mettre le verre dans les bacs, de prendre sa voiture et d'aller quand on va en courses aller déposer le verre dans les gros bacs, qu'on trie, qu'on fait du compost, qu'on fait attention voilà à toute l'énergie et qu'on parle beaucoup d'environnement à la maison, ça c'est sûr, c'est vraiment dans la famille ça.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

C'est avoir un comportement le plus respectueux possible face à l'environnement. C'est-à-dire que même un papier par terre moi je ne le mets pas. (« le respect »). Le respect, le plus possible.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Ce qui est compliqué c'est que ou les personnes sont inlassablement obnubilées par d'autres choses plus importantes pour elles à savoir, le bruit, les déjections canines. Par exemple, je prends le cas d'une commission de quartier, le stationnement ou on parlait de faire une plateforme de compostage à un endroit, super les gens étaient emballés, c'est à l'initiative d'habitants qui sont très motivés. Inlassablement il va y avoir effectivement d'autres personnes qui vont s'emparer de la chose en disant : Ok vous voulez mettre une plateforme là mais par contre il faut déjà commencer par nettoyer les déjections canines, empêcher que les voitures se garent là. C'est toujours j'ai l'impression que les gens c'est pas qu'ils sont contre parce qu'à la base, c'est des beaux principes, c'est des belles idées. Pour eux, c'est pas forcément si facile que ça à mettre en place parce qu'il y a des fois d'autres choses plus importantes, prioritaires à traiter.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Moi je pense que c'est important, ce serait important s'il y avait vraiment quelqu'un comme ça, comme Madame L, ou comme je vois à l'établissement public de sensibilisation à l'environnement des gens, je trouve que c'est bien qu'il faut qu'il y ait cette part qui reste là quoi (« des personnes relais ») ? Oui voilà des personnes relais et puis qui ramènent tout le temps, dès que c'est possible. Oui c'est ça. Donc il faut garder ce lien-là.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Pour qu'on garde ce côté sur l'écocitoyenneté déjà quand il y a un projet de jardin partagé au sein de la commission de quartier comme par exemple au centre ville, à Université, je pense que ça aide déjà parce qu'on a une part du temps où on va parler d'écocitoyenneté sinon j'ai un peu peur que ça passe à la trappe quand même. Je pense que c'est important dans les budgets participatifs qu'il y ait ou du compostage ou du jardin partagé ou des poches de culture à droite à gauche, il faut qu'il y ait un temps comme ça pour que les gens aient envie d'en parler.

Autre chose à dire sur les commissions de quartier ou l'écocitoyenneté ?

J'espère qu'on va continuer d'en parler que le dispositif va évoluer dans le sens de jardins partagés parce que les gens sont quand même malgré tout motivés. Je vois le jardin qu'on aimerait faire derrière la vie bourguignonne au centre ville, je croise vraiment les doigts que ça démarre vraiment bien. (« on se réunit pour le jardin de la Vapeur et on va faire venir incroyables comestibles »). On l'a fait aux Argentières, on a fait un après-midi comme ça, ils vont en refaire une sorte de troc de plantes et tout ça, se monter en association et ça c'est génial. On a travaillé beaucoup de mois pour que ça en arrive là. Moi j'aime beaucoup m'occuper de ça en tous cas. Il faut que ça perdure et il faut qu'on y arrive. Il faut réussir aussi à ce que les gens se structurent. (« Et c'est vrai que là en matière d'écocitoyenneté, c'est quand même ce qui est le mieux à vivre, c'est pas qu'un rêve et je regardais un documentaire sur les jardins du Ruisseau à Paris et c'est magnifique à voir, c'est un moyen de lien social incroyable »). C'est du lien, de l'échange, c'est dingue quoi, c'est autant des gens qui vont venir cultiver, autant des gens par exemple aux Argentières qui d'emblée se sont intéressés au projet, sont venus au groupe de travail, en disant moi je viens pas pour jardiner parce que c'est pas forcément ce qui m'intéresse par contre moi j'habite dans le coin, j'ai envie de passer arroser si personne n'est là pour arroser, venir discuter, voir si tout sa passe bien, mais c'est super, c'est tout ça qu'on attend des habitants qui entourent cette parcelle là.

LES HABITANTS

Entretien avec Monsieur I

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle d'une commission de quartier, c'est de faire un relais entre la Mairie et les habitants. Les habitants se servent des commissions de quartier souvent pour faire un point. Chaque réunion de commission de quartier est le lieu où on vient dire ce qui va ou ce qui ne va pas. C'est le moment où chacun vient s'exprimer (« un lieu d'expression »). Voilà un lieu d'expression, les commissions de quartier.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

C'est une commission de quartier entre guillemets assez tranquille (« c'est ton premier mandat ? »). J'ai toujours participé à la commission de quartier, je n'avais pas été tiré au sort, je suivais de près. (« et donc là ce rôle de co-président en particulier ?). C'est une découverte on va dire, un apprentissage de choses nouvelles, c'est avec des personnes que je connais bien, du coup...je suis le co-président mais c'est un plaisir d'aller à la réunion avec certains, ce sont des gens que je connais, donc du coup (« tu te sens à l'aise »). Oui voilà je me sens à l'aise, en confiance. (« et qu'est-ce qu'on te demande de faire ? »). On me demande d'approuver, d'aller aux réunions du bureau permanent, d'approuver les questions qui sont posées par les habitants, de rajouter au cas où des points à l'ordre du jour et ensuite, on fait une réunion de préparation pour voir l'ordre du jour, voir si tout est bon et puis savoir si l'un ou l'autre on a des choses à mettre en place, comment s'organiser pour les prises de parole. Voilà.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Peut-être en faisant plus de réunions. C'est vrai qu'il n'y en a que 3 de commissions de quartier par an (« il y a des groupes de travail »). Les groupes de travail sont plutôt bien appréciés (« du budget participatif »), pas mal de gens membres de la commission s'y rendent si c'est un sujet qui les intéresse, si c'est un sujet qui ne les intéresse pas, non. C'est leur quartier, il faut vraiment que ce soit un sujet qui les intéresse. Les gens ne s'expriment que sur les sujets qui les intéressent. Le reste, ils restent en retrait

essentiellement. Si c'est un sujet comme les bus, c'est les gens qui ont un problème avec le bus qui vont s'exprimer. Sur la chaufferie, c'est les gens qui sont autour... Des gens qui vont pouvoir soutenir ou approuver, vouloir soutenir ces gens-là, la chaufferie, un passage piéton, une sortie d'école. C'est vraiment le lieu d'expression des problèmes du quartier, des quartiers. Comme une commission réunit divers quartiers, c'est le lieu d'expression.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? Tu peux me donner la tienne ?

Le but de participer à la vie citoyenne, de participer à la vie de la Cité, en étant pas proche des élus mais en ayant plus de facilité à aller (« ça crée une certaine proximité »). Oui par rapport aux élus, donc ça permet déjà aux élus de mieux connaître les habitants et aux habitants de mieux connaître les élus de quartier et de pouvoir être un relais. Ça permet de faire un relais, un lieu pour exprimer leurs doléances, les modifications qu'ils veulent faire dans la ville, dans leur quartier. Quelles modifications, quelles choses je voudrais apporter, qui peuvent être apportées au conseil municipal, un souci de sécurité, voilà des conseils, je vois plus ça comme ça, les conseils de quartier.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

L'internet dans quel but ? Comme Mydijon ? (« l'outil, éventuellement créer une plateforme écocitoyenne »). C'est important, aujourd'hui c'est inévitable. (« le fait qu'on utilise internet pour contacter, là par exemple on vous a sollicités pour la journée des nouveaux arrivants »). Un e-mail par contre c'est très bien, facebook aussi, c'est inévitable, aujourd'hui on ne peut plus passer par le papier voilà, déjà pour l'écologie (« est-ce que ça pourrait donner encore plus ? »). Ça donne une meilleure communication, c'est plus facile, plus rapide, (« un levier ? ») un levier, je ne sais pas, je pense que c'est inévitable en tout cas, ça va de soi maintenant. (« est-ce qu'on peut limiter les changes à du virtuel ? »). Il faut aussi du contact physique, des rendez-vous physiques, il y a des permanences pour les élus, il y a des commissions de quartier, des

réunions. Je prendrais les commissions de quartier comme l'exemple, les réunions que le Maire organise tous les ans entre janvier et mars, le rendez-vous dans les quartiers, sur les budgets. C'est un peu la même sorte d'exercice les commissions de quartier. Les gens viennent exprimer leurs souhaits demandent au Maire qu'est-ce qu'ils voudraient, quand ils en ont en marre, qu'est ce qui ne les satisfait pas. Voilà la rencontre physique, c'est incontournable, on ne peut pas s'en passer.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

Parce que ça fait du lien social, ça produit du lien social entre les gens, ça permet que les habitants du quartier se connaissent un peu mieux, notamment les quartiers comme St Anne, Bourroches, Port du Canal, on va dire que ce sont des quartiers un petit peu fermés presque à comparé comme des quartiers comme les Grésilles ou Fontaine d'Ouche où les gens sont assis dehors, les gens se retrouvent aux activités. (« Du coup, par exemple les Jardins d'Eugène ») favorisent le contact et le lien social.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

C'est des initiatives des habitants dans le but d'améliorer tout ce qui ramène à l'écologie, à l'environnement, des initiatives des citoyens, des habitants, des initiatives propres à eux, en accord avec la collectivité, la Mairie dans le but d'emmener des choses nouvelles, dans leur quartier, dans leur ville ou leur agglomération.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

Par les médias essentiellement (« quel type de média en particulier ? »). Locaux, nationaux (« ou les documentaires comme le documentaire Demain »). C'est vrai que maintenant internet est important. Le document, magazine ville de Dijon ou Grand Dijon, il y a quand même pas mal d'informations qui sont marquées dans les magazines (« sur l'écologie urbaine ? »). Oui c'est ça sur l'écologie urbaine et il y a quand même les choses qui se passent sur l'écologie, l'écologie environnementale, urbaine, c'est pas mal marqué dans les magazines Dijon Notre ville (« Dans la communication

publique »), dans les journaux locaux comme le Bien Public, les réseaux sociaux, aussi, quelques site internet, mais on ne va que très rarement dessus. Quand on est abonné aux réseaux sociaux, c'est plus le réseau social qui va nous emmener sur le site internet (« c'est quelqu'un qui a publié, par exemple Monsieur B publie un article dans tel journal ») Oui c'est ça et on clique dessus, du coup on va lire notre article.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

C'est des petites initiatives comme le tri des déchets. Pour moi le tri des déchets, c'est la base. Ramasser les crottes de chiens sur les trottoirs, les choses basiques de la vie quotidienne, que le citoyen ait à sa portée de faire. Manger bio après, c'est chacun comme il le souhaite. C'est important, après ça reste encore cher et élevé pour que tout le monde mange bio, même s'il y a des marchés équitables. Le tri des déchets quand même...les petites actions citoyennes, qu'on peut faire, faire attention à ce qu'on jette, les choses simples, où on a été informés par les magazines, la communication locale (« d'accord »).

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Ça doit être amené par la mairie (« les conditions c'est-à-dire le nombre de personnes qui participent, favorisent, est-ce que c'est le groupe de travail, les commissions, les assemblées plénières, etc.). Il peut y avoir des assemblées plénières qui mettent en place des conférences sur ces questions-là. (« on a fait une conférence sur la démocratie participative, on peut très bien faire une conférence sur l'écocitoyenneté »). Tout à fait, voilà c'est ça. Une conférence peut avoir lieu mais après il faut que les gens viennent à cette conférence. Peut-être l'écocitoyenneté est-ce que les gens vont venir à cette conférence ? Alors que la commission de quartier, les gens viennent pour la commission de quartier pour écouter ou participer à ce qui se dit et c'est là où il peut y avoir des informations sur l'écocitoyenneté, un marché équitable, le renouvellement des déchets comme ça a été fait dans les précédentes commissions, sur les changements, par les élus locaux, le site internet de la ville (« donc il faut des échanges de communication entre la commission et l'extérieur »). Il faut pas que ça reste juste dans la commission de quartier. Une commission externe et une communication interne.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

C'est pas forcément utile d'avoir un référent. (« c'est une piste possible »). Mais en tous cas, les informations doivent être relayées à la fois par les élus, par les gens des services vie des quartiers et il peut y avoir des personnes mais il faut qu'il y ait des choses à communiquer régulièrement pour cette personne. Si c'est juste une personne qui va communiquer une fois dans l'année, pas trop d'intérêt. Il faut que la personne ait des choses à communiquer régulièrement souvent, à plusieurs commissions de quartier. Je vois plus l'adjoint environnement de la ville par exemple aller dans les commissions de quartier, parler d'initiatives (« ou un expert peut être, un spécialiste »). Par exemple sur les chaudières, voilà un spécialiste, sur quelque chose de particulier. Plutôt que de rendre expert un habitant. Par exemple les citoyens peuvent relayer les initiatives qu'ils font eux-mêmes (« d'accord »).

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Il faut que ça vienne des habitants, ça peut venir des membres de la commission de quartier. (« tu ne connais que la commission Bourroches mais d'autres commissions peuvent être plus ou moins écocitoyennes »). Ça peut venir de chaque commission, (« l'identité ») voilà propre à chaque commission. Les problèmes de quartier sont propres à chaque commission, chaque personne, donc du coup, s'il y a un problème dans un quartier, il ne sera pas forcément dans un autre. Mais il peut y avoir des initiatives qui se passent sur toute la ville ou qui se passent sur un quartier par des habitants ou que la ville a fait sur un quartier. Ça vient pas forcément de tout le monde mais les habitants peuvent soumettre des idées. Un habitant qui n'est pas forcément membre peut soumettre un problème, quelque chose qu'il voudrait faire et qui après peut être relayé par la Mairie (« d'accord et bien je te remercie »).

Si tu as autre chose à évoquer sur les commissions de quartier

C'est très cadré (« hum hum »), (« trop peut être »), très cadré, trop cadré.

Est-ce que c'est bien qu'il y ait un peu de jeunes, un peu de ceci, un peu de cela...un peu d'associations

Ah oui, il faut qu'il y ait toutes les associations, voilà...

Est-ce que ce ne serait pas mieux que tout le monde soit invité ?

Ah oui tout à fait, ah ça c'est sûr, ça devrait être comme ça. C'est communiqué au Bien Public. Finalement, il y a très eu de personnes qui viennent...

J'ai reçu un mail par exemple d'une dame qui disait je ne me suis pas sentie à ma place...donc j'ai pas évoqué le fait qu'il manquait des jeux pour les enfants sur Toison d'or, elle a pas osé prendre la parole.

Ça c'est dommage, elle aurait pu venir à la fin de la commission. (« Oui elle aurait pu, donc je vais la rencontrer à ma permanence pour qu'on discute, s'il y a des jeux à mettre en place en effet la commission de quartier peut dans un prochain budget participatif »). C'est vrai que les co-présidents élus ou habitants, on est trop dans la lecture de quelque chose, dans l'explication de quelque chose. (« c'est pas assez spontané »). C'est pas assez spontané. (Pas assez libres ») ; c'est ça la parole ça se passe sur un petit temps d'une demi-heure. Il y a un passage de parole, de micro qui passe dans la commission, mais je trouve que c'est trop cadré (« du point de vue de la communication, de la conduite de réunion »). Le fil conducteur de la réunion est trop strict.

Et est-ce que ça dépend pas aussi des co-présidents ? (...) Il peut y avoir des commissions avec des personnes inexpérimentées aussi bien du côté élu qu'habitant et qui ne vont pas être à l'aise ! Par exemple toi tu es à l'aise ! Et puis tu es en confiance !

Oui c'est ça, je suis en confiance. Pour certains, ce sont des gens que je vois en dehors de la commission régulièrement. Mais, après ça aurait été une autre commission je me serais adapté...ça vient des co-présidents, je sais pas ...j'ai l'impression que c'est comme ça dans toutes les commissions. Il y a la réunion de bureau permanent, c'est bien mais la réunion du bureau permanent est un petit peu trop réglementée, c'est la lecture des questions, c'est oui, non, oui, non, oui...

Du coup, on va peut-être faire une réunion des co-présidents sur la thématique des jardins partagés, pas un bureau permanent, mais une réunion où les co-présidents peuvent se rencontrer et ceux qui comme Bourroches, Fontaine d'Ouche, Grésilles ont déjà fait des jardins partagés peuvent faire bénéficier de leur expérience pour Toison d'or qui va commencer pour les jardins partagés.

Sauf que le bureau permanent, il n'y a pas assez d'expression. L'ordre du jour et puis après la personne qui a passé son tour des fois s'en va, et du coup, il n'y a pas assez d'échanges entre les différentes commissions de quartier, de ce qui se fait dans les quartiers. Moi j'ai voulu mettre en place quelque chose, je suis passé directement par Monsieur E et Madame A que je connais...J'ai donné un coup de fil à Madame A pour faire de la communication sur l'AMACOD. Donc Madame A a fait organiser la conférence sur l'AMACOD. C'était bien une personne qui connaîtrait moins bien les élus... (« ne prendrait pas l'initiative, par exemple cette dame qui n'a pas osé intervenir »). Oui c'est ça...C'est dommage, parce que du coup, moi je vois les commissions de quartier comme le relais des réunions de budget du maire, qu'il fait en début d'année et je vois comme ça que les habitants le voyent. Ils ont quelque chose à dire sur un problème qui les importe, ils viennent à la commission, s'ils ont rien d'autre, ils viennent pas, c'est tout. C'est assez logique en soi, si on a quelque chose d'autre à faire (« familial, personnel, etc.) on va privilégier autre chose (« par contre si c'est l'école de nos enfants qui va fermer »). Oui c'est logique, d'aller voir l'élue, de l'interpeller et d'exprimer son point de vue, mais c'est vrai qu'il n'y a pas assez de rencontres sur des questions de quartier, entre les habitants (« d'accord »). C'est dommage ! Je m'adresse à l'élue...à la fin.

Entretien avec Monsieur J

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Bonne question, c'est donner la parole aux citoyens entre deux élections municipales pour lui permettre d'avoir la parole et un peu de pouvoir pour influencer les décisions politiques sur son quartier (« donc de l'expression »). De l'expression et puis un réel pouvoir ce serait bien. (« aller jusqu'à la décision »). En tout cas l'avis, l'avis par rapport aux décisions (« un pouvoir consultatif ? »). L'avis consultatif, voilà ce qui donne un pouvoir finalement, puisque l'avis serait notamment s'il est négatif pourrait être argumenté. (« plus loin que la participation »). Plus loin qu'avoir simplement un budget de 40 000 euros par an. (« comme à Paris où il y a des budgets plus conséquents. »). C'est pas une histoire que de budgets je pense. Dans ce que j'aimerais qui passe dans nos projets là d'initiative, c'est que l'on soit chacun, enfin qu'on puisse dans les commissions de quartier émettre un avis comme une instance, comme un comité technique de personnels en collectivités donner un avis juste consultatif, à donner sur des projets qui touchent le quartier, l'aménagement urbain, l'environnement, voilà des équipements de la ville, quelque chose qui dépasse le cadre du budget participatif avec lequel on peut acheter 3 bancs et deux chaises finalement, dans l'année. C'est cher le mobilier urbain (« ça va vite »), oui ça va vite (« 40 000 euros, c'est deux projets trois au plus »).

Q2 Quel est le rôle d'une personne qui représente une association dans une commission de quartier?

Déjà en tant que membre d'une association de quartier, on est déjà actifs dans le quartier, donc ça permet de faire le relai entre les activités de l'association. Donc l'association c'est (...), entre temps les enfants ont changé d'école, donc je ne suis plus dans l'Association, j'y suis de manière informelle. J'ai toujours des relations mais je ne suis plus trésorier comme je l'étais. On va monter une nouvelle association avec la nouvelle école, l'Association (Association sportive) c'était le comité des fêtes, l'animation, qui permettait de collecter des fonds, d'organiser des soirées conviviales, des moments conviviaux avec les enfants, de faire les fêtes d'école, de récupérer un peu d'argent pour les sorties, etc.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Oubliée

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? De ce que tu as pu observer, ça fait combien d'années que tu es à la

Moi, j'avais envie de m'impliquer dans la vie de quartier. (« et qu'est-ce que tu as observé chez les autres de leur motivation ? de ce qu'ils montrent en tous cas, car ce n'est peut être pas leur motivation réelle, entre ce qu'ils montrent... »). Je pense qu'il y a un intérêt pour le quartier. La volonté vraiment sincère de s'impliquer pour le bien commun, je pense. Ils ont du temps aussi, ça les occupe aussi (« ce sont souvent des retraités »). Il y a beaucoup de retraités quand même, la moyenne d'âge elle est quand même assez importante. (« alors au final on avait calculé sur un échantillon, c'était 50-51 ans la moyenne d'âge mais il y a beaucoup de disparités »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

C'est un outil intéressant parce que les nouvelles technologies, internet, réseaux sociaux, ça prend une importance considérable aujourd'hui, à la fois la communication, la manière de travailler aussi avec la messagerie, les espaces collaboratifs, on peut donner un espace de parole et même travailler avec ça. Par contre, c'est une limite qui a été posée aussi en commission de quartier, tout le monde n'a pas la même connaissance, et l'accès et il y a encore une fracture numérique importante (« surtout par rapport aux personnes âgées »). C'est générationnel mais pas seulement.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

J'allais dire c'est parce que c'est les socialistes et pas les écologistes qui ont été élus mais c'est pas tout à fait le cas en plus. Mais c'est certainement parce qu'il n'y a pas

assez de place pour les projets environnementaux ou du mieux vivre ensemble dans les projets de la municipalité (« tu veux dire par ailleurs ? Donc ils émergent, ou c'est intéressant ? »), ils émergent d'une autre façon par les citoyens directement, c'est aussi parce qu'on leur laisse un espace qui est -quand même- réduit...ils ne peuvent pas donner sur le tram ou la dernière fois sur la cité de la gastronomie où on nous a dit c'est un projet qui est trop ambitieux pour vous, on a été élu sur un programme et on l'applique et bref, vous, vous vous occupez uniquement des bancs, des givebox, des choses comme ça. Donc, l'espace est réduit et ce sont les seuls projets qui ne sont pas portés par la municipalité en direct.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

C'est porter les idées écologistes au quotidien et essayer de les faire vivre dans son quartier et vers son entourage, vers les relations qu'on a autour.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

L'écologie tout court, (« l'écocitoyenneté en général ?, en étant militant ? Monsieur C, c'est parce qu'il avait aussi des parents militants»). C'est pas du tout mon cas, même si ... (« tu n'es pas tombé dans la marmite écologiste »)...même si j'ai des parents qui sont... (« sensibilisés ? ») qui ne se revendiquent pas écologistes mais qui finalement m'ont éduqué dans le respect de l'environnement assez strict (« donc la famille ») au niveau du tri, déjà il y a 20, 30 ans, (« c'était une première sensibilisation »), il fallait pas jeter un papier par terre par exemple, c'est l'éducation que j'ai eue, qui est normale.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Par exemple, on peut s'impliquer dans une association, dans un groupement de citoyens qui ont des projets écologistes par exemple...pour faire un composteur de quartier, il faut... (« Comme un mouvement écologiste»), oui c'est ça...mais par rapport au quartier et l'écocitoyenneté, s'impliquer au quotidien dans du bénévolat, des choses comme ça, entretenir un composteur (« mais il faut du temps »), oui il faut du temps (« oui par

rapport à nos obligations professionnelles, familiales, personnelles, etc. ») c'est une grosse limite le temps.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Déjà comme tu l'as dit j'ai trouvé quand même, c'est pour ça que je n'ai pas voulu mélanger, dans les commissions de quartier, je suis relativement discret (« pourtant tu es un militant écologiste ») mais je suis assez discret parce que malgré tout quand je sens que les citoyens n'ont pas envie d'être récupérés par rapport à des idées politiques. Je pense que c'est pas le lieu où il faut faire du militantisme et du prosélytisme, c'est pas le lieu, on peut en parler (« parce que si à chaque fois que tu prenais la parole tu parlais environnement et écologie, au bout d'un moment... »). Je mélange pas, je ne suis pas militant écologiste, quand je suis à la commission de quartier, je suis un citoyen et ce qui m'intéresse plus c'est que on ait un espace de parole et qu'on puisse prendre des bonnes décisions et en plus, j'ai envie de dire, j'ai même pas besoin de mettre beaucoup de pression parce qu'il y a déjà beaucoup de projets qui sont écologistes (« c'est quand même un espace libre ? »). Et puis il y a déjà beaucoup de sujets écologistes dans les projets qui sont faits déjà ; C'est parfaitement raccord avec mes idées finalement, entre les composteurs, les jardins partagés, même les givebox, c'est dans l'esprit, (« oui c'est du recyclage »), c'est dans l'esprit du mieux vivre ensemble, (« de l'économie circulaire »), de l'économie gratuite, désintéressée, c'est plutôt une alternative au marché intéressante. Donc tout ça, ça fait partie d'un projet écologiste. Il n'y a pas besoin d'en rajouter, dans cet espace-là.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

L'idée c'est de dire dans la commission de quartier, il y a un référent écocitoyen ? (« Monsieur C me disait non il vaut mieux faire appel à des experts ponctuellement »)...Déjà le fait de désigner quelqu'un comme responsable, il va s'investir davantage, c'est quand même un avantage. (« il a une fonction »), il a une fonction, on l'investit d'une mission finalement et il y a de grandes chances qu'il soit plus motivé pour la faire (« et effectivement on a dans pratiquement chaque commission

moi je pense à Madame L, à Monsieur O, à toi en centre ville, à d'autres membres aux Bourroches»). Oui.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

J'en sais rien. Je ne sais pas comment ça pourrait mieux fonctionner, en termes d'organisation de la commission ? (« oui ça peut être ça »). Je ne vois pas ce qu'il faudrait faire. Dans ton domaine, tu as réfléchi à ça ? (« moi de ce que j'ai entendu, il faut qu'il y ait un climat de confiance, de respect, que l'animation se fasse dans ce cadre-là »). Il y a par exemple un habitant qui a dit, tiens il faudrait s'occuper du cours d'eau qu'il y a dans le parc de l'Arquebuse, en disant, il y a un problème avec ce cours d'eau qui est dégueulasse, etc. Est-ce qu'on pourrait pas faire une action pour le nettoyer, le surveiller. Ça n'a pas de budget, c'est gratuit, et ben on a senti des freins par rapport aux services de la collectivité. Alors qu'on voit dans certaines villes ou certains pays étrangers que l'espace public il peut être complètement transformé et pris en charge par les habitants. (« Oui »). Et en fait, au contraire, la municipalité, les services de la ville disent oui oui ça nous intéresse que des citoyens se mettent à bêcher un espace. Par exemple le fait de mettre des légumes en ville, de mettre des espaces aromatiques, de planter soi-même des choses en ville et c'est pas seulement de l'écologie, ça touche tous les sujets, il y a un frein vis-à-vis des services techniques, des élus. On les dépossède en fait de ce qu'ils font. Alors qu'en fait ça doit être une collaboration (« il faut que tous les acteurs voient dans la même direction »). On nous dit 2 freins dans la commission de quartier, on nous dit : « ce sujet, il est trop lourd pour vous, vous n'avez pas votre avis à donner... » (« exemple la cité de la gastronomie »), oui la Cité Internationale de la Gastronomie en exemple où il y a aucune consultation de la commission de quartier, alors que ça va impacter le quartier, plus que nos petites actions, et en plus on a fait des remarques. On nous dit, c'est déjà trop tard en fait. On a fait des remarques, par rapport à l'accès, par rapport, il y a pas mal de gens qui habitent à côté qui ont fait des remarques pertinentes (« et comme c'est un jury et après c'est un appel d'offres, par exemple sur la Vapeur, on n'a pas demandé non plus aux habitants de se positionner »). D'abord, on nous dit la décision elle est politique, elle est déjà prise et puis en amont on vous a pas demandé votre avis, on a été élu pour ça... et puis

après, il ya les services techniques de la ville qui disent, c'est notre boulot, il y a la réglementation pour ça, pour ça, on se retrouve dans un petit couloir, on est pas téléguidés mais on se retrouve à faire quelques types de projets, il faut qu'on reste dans l'enveloppe et il faut qu'on reste entre ces deux limites : ce que vont dire les services techniques et parfois c'est un veto de la ville et le touche pas à mes gros projets. Donc on est entre les 2. (« Monsieur C me disait c'est pour ça que le budget participatif : « ça ne mange pas de pain »). Ça ne mange pas de pain, en effet, tout à fait.

Entretien avec Monsieur K

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle de la commission de quartier, c'est d'être proche des habitants mais il ne faut pas confondre commission de quartier et conseil municipal. C'est des choses différentes, la commission de quartier, c'est améliorer le quartier, par ne serait-ce qu'un banc ou des réunions style, je ne sais pas, cinéma plein air, des choses comme ça. Mais, c'est pas du tout (« c'est pas la démocratie représentative »). Non, pas du tout. (« et d'ailleurs parfois, il y a des personnes qui sont déçues »). On peut faire remonter au Maire certaines choses qui ne vont pas dans le quartier, mais c'est pas du tout, il ne faut pas attendre...une personne de la commission de quartier n'est pas du tout conseiller municipal. (« D'accord »)

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Il n'y a pas beaucoup de différence avec un membre de la commission de quartier, pas du tout. Simplement (« tu as quand même plus d'expérience, on peut rappeler, ça fait combien de fois que tu es membre ? ») 3 fois. (« ça te fait 9 ans »). Voilà ça fait 9 ans, disons qu'on est un peu plus demandés pour certaines choses, s'il y a des ateliers, tu sais lorsqu'on est choisi pour le Suzon par exemple, et bien il faut un membre qualifié, pour dire comment on va procéder. Il faut que quelqu'un soit là pour prendre les rennes (« sur les projets »), sur les différents projets parce qu'il y en a beaucoup de projets (« budgets participatifs »).

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Alors là, il faudra les impliquer plus dans des choses...c'est compliqué parce que les gens, ils se présentent et ils ne viennent plus parce qu'ils sont déçus ou ils n'ont pas envie ou alors c'est le travail, alors pour les impliquer, il faudrait carrément leur dire : vous êtes membre d'une commission de quartier, vous voulez bien vous impliquer ne

serait-ce que pour le nettoyage du Suzon ? (« alors Madame A, proposait comme ça peut être des engagements plus ponctuels sur une thématique »). Voilà c'est ça. (« plus que les commissions où là c'est un engagement sur 3 ans et peut-être que sur des engagements thématiques ponctuels, les gens seront plus mobilisés »). Si c'est ciblé sur une chose, je pense que ça les intéresserait plus.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? Tu peux me donner la tienne ?

Moi, j'aime mon quartier, donc je veux que les choses s'améliorent, ne serait-ce que par les pistes cyclables. Il y a des tas de choses, le jardin où il y a le Château de Pouilly. Je me suis dit si on compte que sur la municipalité. Il faudrait qu'on soit un petit peu en groupes pour essayer de faire. Et ça se passe bien puisqu'il y a un collègue de la commission de quartier Monsieur O qui lui a créé son association. C'est bien et puis voilà c'est pour améliorer son quartier, dans le bon sens, il ne faut pas non plus s'occuper des cacas de chiens, ce n'est pas ça. Bien sûr, ça fait partie, mais il faut s'impliquer dans tout, dans tout ce qui peut...dans tout (« au quotidien »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Ah oui internet ça peut...il y a des gens qui aiment envoyer des mails, simplement...après je ne sais pas si véritablement, non, il vaut mieux être sur le terrain. (« ce n'est pas ce que recherchent les habitants ? »). Non. (« ils préfèrent la rencontre humaine ? »). Dans le quartier où je suis, le quartier a beaucoup vieilli, il y a beaucoup de personnes âgées qui n'adhèrent pas, ils préfèrent venir...d'ailleurs à la commission de quartier tu remarqueras qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes qui viennent...

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

C'est ce qui compte le plus, en fait les gens, ils veulent voir leur quartier s'embellir, par des arbres...c'est ce qui compte le plus, la tranquillité, la qualité de vie, un lampadaire, ils veulent que ce soit bien entretenu, c'est plus le rôle de la municipalité le matériel, les

gens ils veulent la tranquillité, les belles choses (« plus de verdure »). Plus de verdure, oui, les gens sont attachés à leurs trottoirs bien propres, etc. alors ça, on a souvent des questions à ce sujet-là.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

Alors là, c'est un piège. (« donne ta propre définition »). L'écocitoyenneté, éco, écologie (« oui en lien avec l'écologie »). En lien avec l'écologie, le citoyen proche (« qu'est ce qu'il a de plus l'écocitoyen ? »). Le citoyen tout court, il s'en fout. Celui qui est écocitoyen il est plus écolo donc il veut qu'on protège sa vie, sa façon de vivre, au niveau de tout ce qui est écologie, non ? non ? c'est pas ça ? (« oui, oui, oui, c'est ta propre définition qui est importante et c'est une prise de conscience que nos actes ont des effets sur l'environnement »). Parce qu'on souffre beaucoup actuellement.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? A la commission de quartier ? Est-ce que c'est les médias ?

Dans les médias et puis moi, je me suis rendu compte (« une prise de conscience »). Ah oui, là en ce moment, je ne sais pas si tu écoutes les informations, on vit à crédit, on a utilisé tout l'air, toute l'eau et là on vit à crédit (« ça a un impact cette image-là de dire voilà à telle date »...). Ah oui c'est très dangereux, on vit mal ça...

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

Au lieu de prendre sa voiture, prendre son vélo (« le tram »), oui le tram, et puis faire attention à ce qu'on fait, attention, pour moi je pense pas, mais je pense à mes enfants, eux vont souffrir de ce manque (« de l'eau ») l'eau ça va nous manquer (« c'est là qu'on se rendra compte que ce n'est pas l'argent qu'on peut boire »). Non, non, non, ça va être dangereux (« d'accord »).

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Il faudrait justement qu'une personne soit désignée (« qualifiée, c'est ce que propose Monsieur O ») pour en parler (« et qu'il ait des formations sur les jardins partagés, sur le tri, c'est ce que je proposais au Maire de Dijon pour la réorientation du dispositif à

partir de propositions des écocitoyens, etc. »). Ce serait très important (« et de la formation »). Et de la formation.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Son rôle serait de faire de petits groupes ensemble et se réunir en sous-groupes pour expliquer ce qui peut aider à l'écocitoyenneté. Il y a certaines choses qu'on peut faire tu vois, ne serait-ce que pour les poubelles qui sont...(« Oui c'est Madame L qui en parlait encore du tri des déchets, il y a encore des progrès à faire...ce serait des problèmes concrets comme ça et un pouvoir d'animation »). Un pouvoir d'animation dans les groupes oui.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

(« C'est ce que tu disais des sous-groupes, la commission de quartier ou l'assemblée plénière n'est pas adéquate pour faire passer ces problématiques »). Et il faut trouver les gens qui ont envie de faire surtout. Parce que les gens ils ont toujours envie de faire et après on ne les voit plus (« oui c'est ça, ils proposent, par exemple, sur le guide numérique un habitant avait proposé de passer à une plateforme numérique et après, on ne l'a plus vu »). Il faut trouver les gens (« motivés ») c'est la motivation, et pourtant on peut faire de belles choses...de belles réalisations, des panneaux, des jardins partagés. Ça prend du temps (« mais il y a une satisfaction »). Ah oui une belle satisfaction.

Tu voulais rajouter quelque chose ? Sur les commissions de quartier ?

Les commissions de quartier, c'est la démocratie participative, c'est important, mais elle marche mieux dans certains endroits que d'autres (« ah oui...et d'après toi, pourquoi ? »). Je pense que ça dépend de celui qui anime, les co-présidents. Je vois la différence entre centre ville et Toison d'or. J'ai bien répondu ?

Entretien avec Madame L

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

De créer le sens ascendant dans les rapports entre les citoyens et la mairie. (« d'accord, il faut pas que ce soit du descendant, en fait de l'information descendante »). Généralement, l'information descendante existe, l'information ascendante, n'existait pas, a du mal à exister. Et j'ai toujours dit que la réalité, on la connaissait, par les gens qui étaient sur le terrain. (« par exemple, le terrain de sport, au quotidien, la nuisance, il n'y a que toi qui peut en parler, plutôt que le technicien qui vient juste une fois par semaine »). Et qui passe au moment où il ne se passe rien (« où il n'y a pas d'incivilités »). C'est comme la police municipale qui passait à 5 h de l'après midi. (« tout va très bien d'accord »)

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

C'est de créer ce fameux courant ascendant dont je te parlais, de créer une dynamique au milieu du quartier, de faire connaître parce qu'un quartier c'est vaste, de faire connaître l'ensemble du quartier à l'ensemble des gens. On parle de ne pas se connaître dans son immeuble (« on ne connaît pas son quartier non plus, oui, c'est vrai, d'accord, donc ça c'est très important la connaissance du quartier et de la partager, en dire aussi toutes les ressources, pas forcément négatif, nuisance, mais de dire tout le potentiel, par exemple d'habiter près d'un lieu avec de la verdure. »)

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

En les muselant un peu moins (« d'accord, en leur laissant plus de liberté d'expression ») et d'avoir accès avant la mise en réalité des projets que la mairie peut avoir pour le quartier (« pouvoir en discuter »). Et non pas les amener (« devant le fait accompli, c'est pas que de l'information descendante, il faut vraiment qu'il y ait une concertation »). D'ailleurs, il y a deux ans maintenant, quand ils ont demandé comment

on voulait évoluer, j'avais répondu à un document que j'avais fait avec une partie des gens de la commission de quartier d'ici. On s'était réunis, ici, chez moi, parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se réunir, parce que je l'avais appris comme quoi on allait faire évoluer la commission mais on avait attendu la dernière commission qui était fin juin pour annoncer officiellement aux autres, moi je le savais, du coup, il fallait rendre avant début septembre nos idées, donc j'ai trouvé ça fortement hypocrite parce qu'annoncer ça le 28 juin pour début septembre et donc j'avais profité, j'avais envoyé des mails à tout le monde, avant j'étais référente des habitants, le fameux co-président (« d'accord ») et qui n'a pas plus de pouvoir que moi quand j'avais été référente. (« donc tu penses que l'évolution sur une co-présidence n'a pas vraiment été efficace, après ça dépend peut être du pouvoir d'animation, de la capacité du co-président à animer, à prendre la parole »). Il y a une grande différence c'est que quand on était référent, on était référent par élection, là c'est un tirage au sort (« sur des personnes volontaires, c'est vrai, alors que les autres c'était une élection »). On était volontaire mais parmi les volontaires, on était élu ou pas (« et maintenant c'est le tirage au sort ») et donc on était élu sur des capacités alors que là (« le hasard peut bien faire les choses, et puis il y a l'alchimie entre les deux co-présidents peut être, comme toute relation humaine, il y a des binôme avec lesquels ça fonctionne, d'autres moins »), c'est plus facile, à partir du moment où dans un binôme, il y a quelqu'un de dominant et quelqu'un qui la ferme. J'aurai continué en tant que co-présidente, j'aurais été moins drôle pour eux (oui et c'est pas forcément, c'est ce que me disait JPM premier adjoint à la démocratie locale, c'est pas forcément l'harmonie qu'il nous faut, l'harmonie, elle nous amène à la léthargie, il faut aussi parfois du conflit »). Exactement (« pour pouvoir déboucher à quelque chose d'autre »). Tu vois, un exemple de pas possible, c'est cette fameuse fresque, le projet c'est moi qui l'ai donné (« je l'ai vue en arrivant »), il y a des phrases de Paul Eluard parce que je me suis aperçu que beaucoup de gens qui vivaient ici (« ne savait pas que c'était un poète »). Mais l'élu a dit, on ne fera pas de sous-couche avant, c'est un truc poreux (« et oui et donc ça n'a pas tenu »). Si ça a tenu mais regarde comme c'est dégueulasse, les infiltrations, et maintenant on dit, il faut tout refaire, ben oui on a joué au con, excuse-moi du terme (« oui là c'est même une erreur technique »). Mais parce qu'on a pas voulu, c'est tout.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? Tu peux me donner la tienne ?

Moi la mienne est peut-être différente des autres, la mienne c'est de jouer un rôle positif pour les gens du quartier, pour le quartier lui-même, si je m'aperçois de la fréquence et la réaction des autres, c'est peut être plus pour un titre (« oui, une reconnaissance »), voilà. Alors que moi...(rire). (« et toi pourquoi tu viens à la commission de quartier ? »), et bien pour faire évoluer les choses (« pour le quartier, pour l'intérêt général »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Alors moi je dis qu'effectivement c'est intéressant mais la seule chose, c'est qu'on bloque une bonne partie des quartiers, comme ici, où les gens sont des gens très âgés. Alors leur donner les choses par internet, tu vois quand l'histoire de téléphone, je l'ai fait par internet mais j'ai beaucoup de voisins à qui j'ai donné le papier (« ça n'empêche pas le contact direct »), et puis les gens internet, ils ne connaissent pas (« oui certaines personnes ne se sont pas appropriées cet outil, alors il y a des personnes à 80 ans, moi j'en ai connu, ils se mettent à internet, mais il y en a qui ne s'y mettront jamais »).

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ?

Alors c'est vrai qu'on a fait beaucoup de pub pour l'environnement, je dis de la pub. Parce que COP21 c'est vraiment le truc...bon, on en reparlera si tu veux...les jardins partagés, un exemple, les jardins partagés d'ici, c'est moi qui suis à l'initiative du projet. (« il faut une personne, un moteur »). Par contre, les bâtons dans les roues, je les ai eus, même de la part de l' élu (« parce que tu étais pionnière, aujourd'hui, c'est plus facile »), de la part de l' élu parce qu'il voulait le mettre dans les Carrières Bacquin, or moi, j'avais vu que là où ils sont, c'est à l'arrêt des bus, c' était pour tout le quartier (« c'est un endroit stratégique, donc d'après toi, ça part d'une personne en particulier »). De toute façon, si tu veux pour que ça marche, il faut que ce soit une personne. Je vois, j'ai pu amener une personne du conseil syndical et qui est un peu passionnée par ça, parce que sa fille l'est aussi, je t'avais prévenue, on va refaire des séances de

sensibilisation au tri des déchets (« d'accord »). Si tu veux quand un résident arrive, nouveau, voilà ce que je lui mets (« un document comment on doit trier »). Tu vois, avec des petits dessins. (« c'est plus didactique que ce qui est édité par le Grand Dijon ») ; c'est-à-dire que le Grand Dijon, c'est tout petit, il n'y a pas de dessins, ça veut dire quoi (« du coup on a beaucoup de mal, moi c'est pareil, j'ai parfois du mal »). Si tu veux, je prends un exemple. Tu vois, j'ai amené des gens à s'occuper d'environnement en participant au défi des familles éco-logis (« d'accord »).

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

C'est de faire partager. Ecocitoyen, il faut déjà avoir le sens de préserver l'environnement et si tu as le sens de le faire partager et d'être suffisamment pédagogue pour que les gens se l'approprient (« comme tu montrais l'exemple concrètement quand on veut que les personnes trient, il faut leur donner des outils, il faut les aider, et c'est par exemple par un outil comme celui que tu as construit puisque les autres ne sont pas assez efficaces, donc toi tu fais effectivement, d'accord »).

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? Est-ce que c'est les médias ?

Ni l'un, ni l'autre. Il faut quand même considérer que j'arrive à un certain âge, que je suis quelqu'un né en 44, donc la guerre, et les années après guerre, c'était pas des années folichon (« beaucoup de privations »). On m'a toujours appris à économiser (« ne pas gaspiller »). Ne pas gaspiller, je crois que c'est un sens inné, voilà (« c'est un héritage de ces années difficiles, de privations »). Mais pourquoi on parle actuellement des problèmes de la jeunesse, on leur a tout donné, voilà (« donc ils n'ont plus le sens...) de l'effort. (« d'accord »).

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ?

J'ai un exemple, je fais et j'ai donné les recettes pour faire ses produits soi-même et en expliquant pourquoi. Mon meilleur exemple, c'est la lessive, pourquoi vous achetez des bidons de 4 litres de lessive, avec 4 litres de lessive vous avez 3,5 litres de flotte, donc vous voyez au prix où vous payez la flotte, vous consommez de l'essence parce que vous avez des camions qui ont transporté 4 kg. (« tu donnes un exemple concret pour se

rendre compte de toute l'interdépendance). Et si vous faites votre lessive ça vous revient à 10 pour cent du prix de votre bidon. (« et en plus il y a l'enjeu économique, qui est un bon levier, en psychologie sociale »). C'est le meilleur (« levier »).

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Je dirais déjà la motivation. (« est-ce que c'est dû aux acteurs, au fonctionnement »). C'est déjà le fonctionnement parce que déjà au départ, on t'impose un programme. Moi les rares fois où j'ai voulu mettre des choses, c'est pas passé, c'est passé en questions diverses (« d'accord, par rapport à l'ordre du jour »). Et puis, je dirais beaucoup de gens se disent écolos, ils se disent écolos parce que ça fait bien mais ils ne le sont pas. (« oui, dans les faits, c'est un affichage »). Exactement, je prends par exemple, Dijon avec son bus vert, il n'y a que le bus qui est vert. (« d'accord, donc c'est de l'affichage »). Exactement. (« derrière, très difficile d'avoir ces démarches là, alors que concrètement quand on est rentrées chez toi tu me montrais comment on peut économiser l'électricité »). Exactement, (« en plaçant un miroir, en mettant un éclairage ponctuel »). Et ces idées là je les retransmets et j'arrive pas quand les autres membres de l'équipe de défi et si il y en a une ou deux comme ça qui viennent. Généralement c'est les miennes qui passent parce que les autres...Il faut un apprentissage tu me diras...et résultat, toutes mes idées sont exposées aux autres et puis quand je rencontre un voisin, je leur dis et je transmets aussi mes idées par internet ou par des petits papiers en diffusion, tu sais que je t'ai parlé une fois de diffusion, et bien je peux mettre un papier, voilà, de ce que je fais et puis d'informer les gens après... (« information et diffusion par différents moyens de communication »).

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

C'est-à-dire de mettre systématiquement au niveau des commissions un sujet qui puisse être utile. Commencer par un sujet qui touche au portefeuille surtout à l'heure actuelle (« avec le levier financier »). Regarde lors de notre réunion d'écocitoyens quand j'ai présenté mes recettes d'entretien, tout le monde les a voulues (« il faut créer du

pratique, d'ailleurs on pourra en reparler à la fin du questionnaire ». Le lombricomposteur (« oui je l'avais vu en photo, je me souviens »).

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Je dirais arrêtons que ce soit l' élu qui préside (« ce qui est le cas pour les conseils citoyens à la Fontaine d'ouche, aux Grésilles, les élus ne sont pas présents sur les quartiers politiques de la ville). Moi, qu'ils soient présents ne me gêne pas, dans la réforme que j'avais proposée, c'est qu'ils soient spectateurs, qu'ils puissent (« intervenir »), intervenir, mais qu'ils ne soient pas animateurs (« donc définitivement qu'ils ne soient même pas co-présidents »). Je t'aurais tiré ce que moi j'avais préparé sur l'évolution (« je veux bien que tu me le transmettes, de toute façon, on est en train de penser avec Madame A sur une évolution, un investissement des habitants peut être plus ponctuel, il y a des personnes qui ne sont pas capables, qui n'ont pas la possibilité de s'investir sur 3 ans, de venir régulièrement, donc quand il y a un projet thématique»). Il faut dire une chose c'est qu'ils sont écœurés («déchus peut-être »), déchus (« déchus parce qu'ils attendent beaucoup au moment du tirage au sort »). Déçus de la façon dont ça s'est posé, moi j'ai eu des créations d'amitiés avec des gens qui ne me connaissaient pas et qui parce qu'ils savaient que j'étais à la commission de quartier qui m'ont alertée de problèmes que j'ai retransmis via le bureau de la démocratie et ça a été traité par les élus sans que j'y sois et la décision a été prise par les élus sans tenir compte des desideratas des gens (« donc ça peut être décevant effectivement »). Donc je trouve que c'est très décevant.

Tu vois d'autres choses à aborder par rapport à l'écocitoyenneté ? On peut reparler du dispositif écocitoyens, sur la foire bio ça n'a pas été difficile mais il faut toujours maintenir l'accent, mais par contre assez peu de volonté finalement de devenir auteur. On n'est pas spectateur, on est acteur, mais de là à devenir auteur, ça a été très difficile. Donc internet et le fait de devenir auteur, on ne peut pas dire que cela a été une réussite.

Moi si tu veux, moi je vois, c'est tombé pour moi dans une période où j'étais très engagée ailleurs que d'autre part, au niveau internet ça buggait (« il y avait des soucis

techniques »). Est-ce que maintenant ces soucis techniques sont supprimés moi je serais partante pour refaire des articles. Mais je vois par exemple, dans le Dijon Mag des articles, des articles j'en ai faits sauf que si tu veux, comme je lui ai dit gentiment à Madame A, la vie de quartier d'accord mais il y a la censure (« ah oui »). Parler des problèmes d'environnement au niveau de nuisances, ce ne serait jamais passé. Donc si tu veux, ça met un frein (« du coup tu as l'impression qu'on accepte qu'une vision positive, heureuse »). Bisounours, voilà, Dijon ville...c'est pareil, moi j'ai eu une question qui n'est jamais passée en commission. On m'a dit, on va te répondre, et on m'a jamais répondu, quand on a dit, il n'y a plus de ramassage de verres et on a remis jusqu'à fin d'année, il y a les élections qui comptent, il ne faut pas être naïfs, j'ai dit : Dijon ville amie des aînés, ok, tu vas voir ma voisine qui a 90 ans, premier dépôt de truc (de verre »), c'est l'intermarché. Il faut traverser le carrefour, ou quand tu vois le petit bonhomme pour traverser, il y a les voitures qui tournent et qui sont devant. Donc Dijon ville amie des aînées (« donc il faut aussi qu'il y ait un lien avec les autres thématiques »). Exactement (« on ne peut considérer l'écocitoyenneté sans considérer... »). Dijon ville écolo, on fait un centre ville qui est que de pierres (« minéral, alors qu'il faudrait prendre des exemples à Shanghai, les grandes villes, vegetal city, smart city, la ville de demain »). Qu'on ait des contraintes patrimoniales ok, mais ça n'a jamais empêché des pots (« le quartier Trastevere à Rome, c'est très beau, tu as des végétaux, des fontaines, et puis la fontaine, on peut faire de la récupération des eaux de pluie »). Exactement, tu a été voir la couleur du lac kir, j'ai vu des rats moi. (« A Paris aussi, il y en a »). Tu as vu l'eau du déversoir du jardin Darcy, elle est verte (« donc là ça a été la chaleur pour les lentilles sur le lac Kir, oui donc là c'est des points très très importants pour une ville écocitoyenne ou écologique »). Exactement, attends mais on réagit avant (« il faut une vigilance de tous les instants, sur tous les aspects »). Sur tous les aspects, mais ça c'est possible qu'à partir du moment où les gens sont vraiment partie prenante (« responsables et ils se sentent »...), impliqués, ce qui ne l'est pas (« ils vont passer à côté, et ils ne vont pas voir. Comme je dis ça fait bien dans un discours (« mais concrètement ») il n'y a rien (« c'est en ça que tu avais dit une fois que c'était un miroir aux alouettes la démocratie participative »). Ben oui tout à fait et je maintiens (« malgré tous les budgets participatifs à hauteur de 40 000 euros ont permis cette émergence des jardins partagés »). Ça a permis le mieux vivre ensemble,

c'est quand même mieux que ce qu'il y avait avant, je vais te dire là le petit jardin, les gosses, il a été refait en même temps que ça, tu sais pourquoi ? Parce qu'un jour j'entends les nounous, les bonnes femmes, l'été quand je travaille ici (« sur le balcon ») et puis subitement silence, donc curieuse, je regarde et en fin de compte, il y avait une dame qui était arrivée avec un gosse handicapé dans une chaise roulante et puis le gosse il a pas pu aller plus loin parce qu'il y avait un terrain de sable avec une bande de ciment (« il y avait pas l'accès »). Eux ils ne se sont pas rendu compte et moi quand j'ai dit on refait le jardin pour le rendre accessible, j'ai commencé à avoir les questions et nous, nos enfants ils vont jouer où ? J'ai dit avec (rire). Donc c'est toute une éducation à faire (il faut que le regard change, c'est comme quand les personnes disent là c'est sale parce qu'on laisse près des bordures, des pissenlits, c'est le regard qui doit changer, c'est pas sale, c'est le végétal, c'est la nature... »). Ce qui est sale c'est les crottes de chiens, j'en ai engueulée une ce matin (« d'accord merci »).

**LES REPRÉSENTANTS DES
STRUCTURES SOCIO-CUTURELLES
ET ASSOCIATIONS**

Entretien avec Madame M

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

De proposer justement un espace d'échanges directs entre les habitants et l'équipe municipale et dans cette instance soit associer les personnes ressources ou les structures de quartier moi je trouve que c'est intéressant parce que ça peut aussi permettre un travail en cohérence, dans la continuité entre ces différents acteurs. Donc moi, je trouve que c'est intéressant, je trouve que c'est un bon levier, bon alors je vais peut être répondre à d'autres questions qui viendront plus tard mais je trouve que c'est un bon levier à la participation des habitants justement.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

La possibilité qu'on a à travers la commission de quartier, c'est de pouvoir créer des synergies en fait entre les habitants et les institutions. (« vous, vous avez une connaissance du quartier, parfois il y a des habitants qui viennent à la commission de quartier et qui ne connaissent pas leur quartier »). Alors qui ne connaissent pas ou alors qui ont une représentation... enfin voilà qui ont leur représentation à eux. Donc ça c'est des choses qu'on aura l'occasion d'explorer dans le cadre de l'élaboration du projet social mais c'est un travail que je trouve intéressant de pouvoir confronter un peu le ressenti que les habitants ont sur leur territoire et le ressenti des professionnels à la même vision pour pouvoir mettre un peu tout ça en confrontation, de pouvoir objectiver le ressenti des habitants sur leur quartier et le ressenti des professionnels qui de fait ont forcément pas le même regard et le regard des élus est encore différent aussi (« surtout s'ils n'habitent pas le quartier... »). En plus, on est sur un vaste quartier (« à l'intérieur d'une commission de quartier, tu peux avoir des disparités, des lieux résidentiels et d'autres avec des grands ensembles »).

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Peut-être que...moi je me suis demandée à un moment, je parle du quartier Université, je parle de mon expérience à Université, où il y avait très très peu de projets. C'était pas une commission très dynamique en fait. C'était pas le fait des techniciennes qui travaillent dessus ou des élus, c'était les habitants qui vraiment se concentraient sur des problématiques justement de ... (« de stationnement... ») de stationnement, d'incivilités, de craintes de constructions, je pense que tu en as entendu parler, et tout le sujet de la commission était là-dessus et il n'y avait pas du tout de dynamique de projet, donc moi je m'étais dit qu'il fallait peut être séparer. Alors c'est une belle occasion effectivement de donner la parole aux habitants pour entendre aussi ce qu'ils ont à dire et à déplorer sur leur quartier mais je trouvais que peut-être de séparer, prendre deux temps différents. (« c'est ce qu'on fait un peu avec les groupes de travail »). Oui c'est vrai...mais ce que j'observe ici, ils ne se renouvellent pas beaucoup peut être. C'est compliqué de les renouveler (« c'est toujours les mêmes super-citoyens »). Ça croise aussi le problème de comment permettre que les participants soient un peu plus jeunes aussi. Comment rajeunir aussi les membres de la commission (« la moyenne d'âge est d'une cinquantaine d'années »). Plus dans certains quartiers. (« On avait fait un échantillon, c'était 50 ans à 52 ans »). Et puis, il y a eu des tentatives avec vos projets à la dernière mandature, de mettre des associations de jeunes. Je ne l'ai pas fait ici mais sur Université et ces associations de jeunes qui étaient représentées, les dernières réunions, elles ne venaient plus. (« ils viennent mais après ça s'essouffle »). Oui c'est ça.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ? De ce que tu as pu observer, ça fait combien d'années que tu es à la démocratie locale ?

Alors, je ne sais pas si c'est déjà possible, c'est une question que je te pose en même temps. J'ai l'impression qu'on est plutôt sur des projets de construction ou d'aménagement, les projets qui émanent en fait des commissions de quartier (« pourquoi les membres des commissions de quartier participent au tirage au sort, d'après toi, pourquoi un habitant prend la décision de participer ? »). Pour participer au mieux-être de son quartier, de ses conditions de vie et puis après je pense aussi, je partageais ça avec le cabinet Compass qui me disait qu'il y a beaucoup de jeunes

retraités qui habitent ce quartier et elle me disait qu'il y a une étude qui a été menée au niveau national qui indique que quand jeune tu ne t'es pas investi dans le milieu associatif, tu ne le fais pas quand tu es en retraite. C'est pas quelque chose... Donc l'engagement c'est quelque chose on dirait pas inné mais (« c'est déjà à l'école, parce que déjà école, collège, lycée, on peut être éventuellement délégué de sa classe, on peut s'investir et créer une junior association ou une mini entreprise comme le jeune du collège Malraux »). Oui tout à fait après je pense aussi que de leur déléguer –c'est peut être le cas- des missions d'organisation qui sont parfois un peu plus dynamiques que des questions de constructions, d'aménagement ça peut être intéressant aussi et Monsieur O, il est investi notamment dans un rôle autour de l'organisation de la foire bio et équitable et solidaire et tu sens que ça le ...il vibre pour ça aussi, au-delà de la rénovation du Château de Pouilly (« une motivation qui dure »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Moi les limites de cet outil je vois quand il est utilisé, je me permets de te dire les choses, quand il est utilisé par les élus dans le cadre des campagnes, les réseaux sociaux, tu vois, ça reste une vitrine, dans le sens où tu as le sentiment quand tu es spectateur et que tu n'es pas impliqué, que les sujets sont quand même triés, que c'est un peu biaisé...là par rapport au service démocratie locale, je sais pas en même temps on dit...je te dis les choses comme elles me viennent, on dit qu'il n'y a pas de fracture numérique chez les jeunes notamment. Donc tu vois chez les populations plus âgées, on peut observer des écarts entre ceux qui possèdent l'outil et qui (« le maîtrisent bien ») oui si ça peut...

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Les idées nouvelles sont quand même souvent insufflées par les équipes, ce sont des suggestions dont j'ai beaucoup entendu parler chez les membres des commissions de quartier que ce soit les techniciens, les référentes des commissions...est-ce que c'est

vraiment des idées qui émanent des habitants, je ne sais pas, je me pose la question, je ne sais pas. Après je pense que c'est une question qui est de plus en plus au cœur. Je pense qu'on est de plus en plus sensibilisés sur l'avenir de la Planète, sur l'écologie. (« naturellement, s'est apparu dans ce type d'organisation puisque c'était déjà présent dans les médias, dans la société...»). Je pense, je pense même que je m'aperçois qu'il y a beaucoup de travail à faire avec les jeunes générations. (« à l'école notamment puisque c'est le pilier de l'écocitoyenneté ») ?

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

L'écocitoyenneté, c'est savoir de manière je dirais instinctive, avoir des reflexes de vie quotidienne qui consistent à éteindre ta voiture quand tu attends quelqu'un au pied de chez lui, éteindre tes lumières quand tu n'es pas dans la pièce, à trier tes déchets (« des gestes »), des gestes, à pas prendre des bains tous les jours, voire même pas prendre de bains du tout du reste.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

Je pense que c'est par le biais de mon travail, progressivement, je ne peux pas dire quelle rencontre exactement, laquelle a été déclencheur. (« Mais tu parlais d'un directrice d'association environnementale»). Oui c'est une amie, donc, elle fait partie des gens qui m'ont sensibilisée sur le sujet bien sûr. (« Parce qu'elle vit, comme tu disais pour Monsieur O, elle a vraiment un engagement profond, par rapport à l'écologie, à l'éducation à l'environnement »). Mais qu'il faut transmettre.

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Voilà c'est des gestes au quotidien comme ça qu'il faut savoir prendre et puis c'est aussi un travail je te parlais tout à l'heure de pédagogie, je ne sais pas si pédagogie est le mot mais de sensibilisation à mettre en place. Tu vois pour moi, la consommation, c'est pas qu'autour du traitement du dossier de surendettement, c'est aussi mettre en place des actions d'éducation autour de la consommation et de consommer autrement et ça je

trouve qu'à travers des actions (je te parle de mon métier centre social), les gratifierias, ce type d'actions tentent d'expliquer aux gens que dès que tu as un objet qui est cassé, il ne faut pas le mettre à la poubelle et directement en consommer un. Cet objet qui est cassé, il peut être recyclé, tu vois c'est toutes ces actions-là (« d'ailleurs dans certains pays, en Afrique, en Amérique du Sud, on va recycler des semelles elles vont encore servir à autre chose »). J'en parlais encore ce matin, pour toucher les jeunes filles de ce quartier, les mobiliser autour de la structure des ateliers confection de bijoux avec des chambres à air et des outils de récupération c'est aussi quelque chose qui peut être aussi voilà... (« Madame L me montrait ce matin qu'il faut être didactique pour trier les déchets avec des dessins avec le déchet à mettre dans tel bac »). Un travail que j'avais fait avec une directrice d'association environnementale, dans les accueils jeunes, j'ai mon jean qui est déchiré ou j'ai ma casquette qui est déchirée, plutôt que de la mettre à la poubelle, un atelier de confection de nouvel objet ou nouvel habit avec un habit usager en fait. Donc c'est des choses comme ça, il y a plein de choses à envisager. (« là ça commence bien à monter en puissance cette démarche-là. Parce qu'il y a eu une période des années 80 -90 où effectivement c'était le prêt à jeter. ») On était très éloignés de toutes ces questions...

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Je pense qu'il ne faut jamais être moralisateur, c'est comme tout sujet avec les adultes comme avec les enfants, je pense qu'il faut éviter d'être moralisateur. Il faut plutôt que ça passe par une prise en considération, comme un intérêt collectif (« oui parce qu'en communication persuasive de même par rapport à l'éducation aux risques sur la route, le danger etc si tu es moralisateur au bout d'un moment... »). Ça ne marche pas. Oui on est d'accord, donc positiver, je pense positiver le sujet plutôt que de le présenter de manière négative. Comme le quartier est sale, vous avez vu, qu'est-ce qu'on peut faire. Montrer l'intérêt de mettre en place une action de nettoyage partagé, collectif, de marcher, de découvrir son quartier, tu vois et je pense qu'en présentant les choses tu mobilises davantage qu'en présentant l'aspect (« négatif et punitif »).

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Ça peut être une personne ressource qui je ne sais pas peut amener de nouveaux sujets en allant un peu se renseigner sur ce qui se fait dans les autres quartiers ou par des recherches internet (« il y a déjà des habitants comme ça »). Ça peut être quelqu'un qui peut être force de proposition sur de nouvelles idées. Ça peut être une personne ressource aussi pour les habitants, je sais pas qui cherchent : j'habite à tel endroit, je voudrais connaître la placette de compostage la plus proche de mon quartier. Ça peut être une personne relais d'information.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Que ça intègre mais je crois que c'est déjà le cas, un petit peu l'ordre du jour un peu systématique (« c'est ce que disait Madame A pédagogie de la répétition »). Voilà c'est ça moi je suis d'accord avec ça et puis tu sais ce qu'on disait tout à l'heure que c'était pas du tout présent dans les années 80 -90 et ça l'est aujourd'hui. Dans les années 80-90, j'avais déjà un certain âge, pourtant j'avais pas...

Est-ce que tu vois d'autres choses à aborder ? sur la démocratie locale, de façon générale, l'évolution ?

La question de la jeunesse à laquelle je suis particulièrement sensible parce que j'ai été sur les accueils jeunes pendant une dizaine d'années sur Dijon et je déplore que pour l'instant on ait peu de jeunes gens présents dans les commissions de quartier. C'est une belle instance de participation les commissions de quartier mais j'y réfléchis aussi comment on pourrait (« les mobiliser davantage »).

Entretien avec Monsieur N

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

Le rôle d'une commission de quartier, c'est difficile à dire et ben c'est s'occuper de ce qui nous regarde. Une commission de quartier devrait pouvoir avoir toute latitude de décisions sur ce qui concerne le quartier, encore reste à définir quelles sont ses prérogatives ou pas, pas les prérogatives, les compétences du quartier, est-ce que la commission a la compétence de dire s'il faut ou pas passer en zone 30, les rues de notre quartier, en fait dans une ville et puis c'est de participer pas à l'information mais à la décision qui concerne le quartier.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Déjà, je pense qu'il ne devrait pas y avoir de personnes qualifiées, c'est une espèce de rôle d'expertise (« c'est ce que dit Monsieur C »). En fait les structures appartenant à notre quartier, ce qui n'est pas forcément notre cas, mais qui participent à la vie de quartier devraient être dans la commission si elles le souhaitent, tu ne peux pas obliger les gens à être dans la commission de quartier, je pense que les commissions de quartier devraient être ouvertes à tous ceux qui s'y intéressent, donc en fait ça devrait être ouvert à tous les gens que ça intéresse, le problème, il faut que ce soit attractif, des vraies compétences et des vraies capacités d'action, si c'est juste entendre dire le journal par le pouvoir central... (« donc des infos descendantes »). Donc toutes les structures qui sont partie prenante d'un quartier (« comme disait Monsieur C, quelque chose de beaucoup plus ouvert »...).

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Eh bien en prenant au sérieux ce que veut dire la démocratie participative, c'est-à-dire que ça veut bien dire qu'il y a une partie du pouvoir qu'on partage et qu'on partage vraiment ... c'est vraiment une partie de pouvoir qu'on partage. On dit voilà on vous fait confiance les citoyens pour telle ou telle décision, pour gérer un certain nombre de choses avec des règles bien sûr (« sinon, ils restent de simples spectateurs... »). Avec

des règles, la difficulté, c'est un peu comme dans le jardin, il y a une association qui se crée, une communauté qui se crée autour d'un objet, avec des règles qui sont des règles très simples qui sont les règles de la République, l'ouverture, l'ouverture à tous ceux, ça peut pas être des petites commissions repliées sur elles-mêmes, la laïcité, pas faire un truc confessionnel, on a une ouverture à tous les habitants, à toutes les confessions, principe de tolérance, etc. de solidarité, de parité, d'égalité des droits. On a pas celui qui est le premier, et maintenant il est co-machin, on va pas remimer les systèmes de hiérarchie, les systèmes politiques. Non, il faut que ce soit des assemblées de citoyens quoi et avec des vrais sujets, des vrais sujets c'est dire quoi, c'est dire, j'ai des problèmes de sécurité, je rencontre la police municipale, j'ai revu, c'est un peu rigolo, je réponds un peu à la question, je revois deux flics municipaux et j'étais en train de couler du béton là et donc on discute et j'étais content parce que maintenant, ils sont affectés au quartier (« d'accord »), oui ça fait plaisir parce que moi j'ai toujours dit le rôle des îlotiers, c'est important d'avoir dans les quartiers des gens à qui on puisse s'adresser (« bien sûr, oui, oui »). Donc ça c'est une demande de commission de quartier.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Actuellement ou demain ? ' («les deux si tu veux, aujourd'hui et dans l'idéal »). Je pense que les motivations elles sont saines, mais les commissions de quartier, quand on voit la fête de quartier, ou quand je vois ce qui se passe sur le quartier de Clémenceau avec l'Association du quartier, à partir du moment donné qu'il y a ce noyau-là, les gens ce qu'ils veulent, avant tout c'est agir ensemble et pas décider, ils veulent agir ensemble et il y a une partie, ils sont là pour faire le sous-élu et c'est pour ça que le truc d'avoir un tirage au sort, les machins, les privilèges, la façon dont on a configuré les choses, on mime (« on mime la démocratie représentative »), le conseil municipal, c'est pas très bon à mon avis. Alors que ça devrait être ouvert à tous et je pense que la motivation des gens, c'est agir ensemble. Faire communauté, et d'avoir des solidarités et puis demain, c'est de pouvoir décider d'un certain nombre de choses qui sont l'aménagement du quartier, comment dirais-je ? L'application mais en vraies décisions sur le PLU par exemple, est-ce que le PLU il sera validé par les habitants, mais aujourd'hui vu comme c'est organisé ce n'est pas souhaitable vu comme c'est organisé, mais ça devrait en fait

ça, tu sais aux États-Unis, sur l'expo de Dallas, c'était intéressant, dans les quartiers, c'est pas des commissions, parce que là c'est des gens qui sont dans les quartiers, qui achètent des maisons on va dire, il y a des associations de quartiers qui représentent 70 %-80 % des habitants, des résidents d'un quartier et je veux dire quand le pouvoir politique fait un aménagement (« il prend en compte l'avis... »), l'avis des gens que ça concerne. (« et là c'est une véritable commission de quartier indépendante ») et dont l'avis est pris en compte et pas...alors après c'est là le problème, il ne faut pas rentrer dans le truc des quartiers qui ne veulent pas de ceci, pas de cela, il y a quand même un intérêt général dont il faut tenir. Si les gens disent, il faut plus de rue qui passe chez moi (« oui NIMBY »). Ça c'est le vrai cadre...

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Ah, c'est génial internet, accès à l'information, accès au machin, pouvoir communiquer de l'information. Mais je pense qu'internet, c'est comme n'importe quel outil, le portable etc. C'est pas internet qui fera la démocratie. Tu vois ce que je veux dire, c'est que c'est un outil extraordinaire. La newsletter, ça permet d'informer tout le monde, tu as un truc, tout le monde est au courant. Tu fais un atelier, tu dis tiens cet après-midi il fait beau, je vais faire du béton, ce que j'ai fait l'autre fois (« oui »). Tiens il y a un petit groupe qui s'organise, tu peux prévenir tout le monde rapidement, personne ne reste en dehors de l'information, mais je crois que c'est surtout ça internet, c'est surtout la capacité de pouvoir être informé en temps réel, d'un certain nombre de choses et d'avoir une réactivité, de ne pas attendre 3 semaines, un an après. A part ça, c'est pas internet, c'est pas en regardant ton écran...et puis ça permet internet si on était dans un système en fait de prise de décisions citoyennes, ça permet par exemple de pouvoir faire voter l'ensemble des citoyens, plus ou moins, un peu comme nos primaires, de la gauche, de la droite (« une démocratie électronique »), en disant tiens on bloque la rue, est-ce que ceci, cela ? Et puis on peut faire voter un ensemble de citoyens. (« en Italie, il y a eu des essais mais ça n'a pas forcément été concluant »). Mais je pense qu'il faut le faire au niveau local, il faut que les questions soient prêtes. Il faut que ce soit bien vérifié, que cela ne soit pas dévoyé comme outil.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Ah les projets...ça ne peut être qu'en lien avec l'environnement d'une certaine façon. On s'adresse à quoi, à l'espace public. Donc à partir du moment où tu as mis, deux poubelles, deux bancs, etc. Les 40 000 euros, on va pas créer des chiottes partout et à partir du moment où on te dit en fait le passage piétons, c'est pas vous, c'est pas dans les compétences, etc. C'est le vrai problème de l'espace public d'ailleurs. C'est environnement par défaut ou nécessité, je ne sais pas comment t'expliquer...A un moment donné pour faire du collectif, il faut de l'espace public, il faut des choses communes, il faut des endroits, et là c'est comme internet, tu peux pas avoir des endroits virtuels. Donc, à partir d'un moment donné tu crées ou des lieux existent ou alors il faut les créer ex nihilo. Mais tu vois, je vois au jardin des apothicaires, le vrai problème, c'est où ils vont se réunir ces gens-là, il y a quand même le muséum donc ils vont contacter le muséum pour voir s'il n'y a pas une salle, le musée St Anne devrait être partie prenante comme il y a un truc un peu historique. On a une institution publique qui est ouverte, qui est chauffée, des bâtiments, des salles, ils n'ont pas un besoin énorme, à côté le vrai problème, il y a l'école, etc. C'est-à-dire les gens on leur dit faites les choses ensemble mais ils se retrouvent à poil dans la rue ou à la maison des associations, mais ça va pas là, il y a des lieux dans les quartiers et d'ailleurs ça se passe bien aux Bourroches, ça se passe bien ici parce que il y a une MJC, une structure...c'est l'espace public en fait, les démocraties concernent l'espace public, pas l'espace privé et les services publics. A chaque fois qu'on aura à faire de la démocratie locale, ça concernera, l'espace public, les services publics, c'est bien normal, on ne va pas s'intéresser à ce qui se passe chez les gens.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

Tu la connais (rires). Je ne suis pas d'accord avec ce terme-là. On est citoyen et puis point barre. (« donc on n'est pas écocitoyen »). C'est un truc, ça veut dire quelque chose, à la limite, tu es citoyen, tu es citoyen, tu t'intéresses à l'environnement, tu as l'écocitoyen, le genro-citoyen, non tu vois, t'es citoyen quoi. Tu es citoyen, le problème avec la démocratie c'est que c'est toujours à remettre sur le chantier, sur le tapis (« peut-

être que la création de l'écocitoyenneté c'était parce que il y a tellement d'écart par rapport à la citoyenneté, de défiance, de manque d'engagement, en n'allant plus voter, etc et finalement l'écocitoyenneté est un détour pour revenir à la citoyenneté»). C'est comme l'éco-quartier tu vois, écoPLU, mais qu'est-ce que c'est que ces trucs, tout est éco quoi, je comprends bien qu'il y a des problèmes de communication, des problèmes de dynamique et qu'on passe par là mais sur le fond, il n'y a pas de définition. Si t'es citoyen, t'es citoyen (« et tu es écocitoyen »). Citoyen ça veut dire quoi, c'est quoi ? C'est quelqu'un qui va voter (« droit et devoir dans la Cité ») mais pas que voter, qui s'intéresse, qui est membre actif de sa Cité et aujourd'hui le vrai problème c'est qu'il y a des communautés, tu sais il y a une thèse là-dessus, le pouvoir politique avant c'était le nous, il y avait des communautés, religieuses, corporations, métiers, ouvrières, etc. Il y avait des communautés et toute la naissance de l'individualisme, ça a été de replacer le nous par un je, c'est-à-dire avant on était je parce qu'il y avait un nous, maintenant, c'est l'accumulation des je qui fait du nous. Et le pouvoir politique, c'est génial pour lui, il est en face d'individus, donc c'est fractionné, il n'y a plus cette communauté qui fait nous et qui s'oppose à lui et d'ailleurs, c'est pour ça qu'aujourd'hui ils n'ont que du satisfait et que du chiffre parce qu'avant c'était du qualitatif, c'est-à-dire qu'on s'adressait à une communauté, alors aujourd'hui, il faut chiffrer tout ça. Oui alors là on a fait 5000 visiteurs, à l'époque tu t'en foutais, en fait il fallait que ça plaise à la communauté, que ça corresponde à ses envies, donc c'était qualitatif, ça donne plus de pouvoir (« il y a encore des associations mais elles sont parfois dépendantes»). Et aujourd'hui, elles sont en fait beaucoup sportives, culturelles, elles s'occupent plus tellement, si il y en a encore et d'ailleurs quand elles s'occupent d'environnement, ça frite.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisé à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier? Est-ce que c'est les médias ?

Pas du tout, pas du tout (« tu as eu une prise de conscience ? »). J'en sais rien du tout. Non, non c'est parce que je m'intéresse au monde. (« c'est pas tes parents ? »). Ah non pas du tout. (« tu ne te souviens pas de la première fois... Est-ce que c'était une personne, un reportage ? »). La vraie raison... (« la disparition des animaux ? »). C'est

de devenir parents, c'est clair, quand on a (« une responsabilisation »). Ah ben à un moment donné quand tu deviens parent (« tu peux pas donner à manger n'importe quoi à tes enfants »). Non, c'est même pas ça, tu ne peux pas quand tu fais des enfants te désintéresser de la vie politique. Sinon après moi le déluge (« pour mes enfants, pour les petits enfants »). Tu te dis si je m'occupe pas et puis après par rapport à l'environnement, je pense que ce qu'il manque à beaucoup de gens écocitoyens etc. c'est la curiosité presque scientifique en fait, tu vois de comprendre. (« du coup tu réponds presque à la question suivante... »)

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Etre citoyen c'est de ne pas se contenter de voter et participer ou à des associations, ou à une vie collective locale, à des mouvements mêmes nationaux, internationaux, faire ce qu'on peut et avoir une réflexion sur ça, nourrir en fait l'esprit critique voilà c'est ça en fait.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier, l'approche de ces questions écocitoyennes ?

En prenant les gens au sérieux, en donnant les conditions, donnant les responsabilités et en disant maintenant, il y a un choix à faire, c'est toi qui le fait, et donc à partir de là, et puis en donnant les moyens je dirais d'avoir et c'est le vrai problème, c'est l'animation, puisqu'on sait qu'il y a un moteur, c'est une animation je dirais presque dans le domaine de la philosophie politique (« c'est vrai qu'on pourrait avoir sur les commissions de quartier une animation socio-culturelle, une animation philosophique »). Philosophique, c'est le problème, moi, je vois les gens on envie de causer, ils ont envie de sens, moi je me rappelle la commission quand on a fait, c'était le moment du mariage pour tous, enfin pour les homosexuels, pour tous, ça veut absolument rien dire. Et je me rappelle, on avait des groupes de travail, des gens catholiques qui étaient contre, des gens de gauche, toutes les opinions. Ce qui était génial, c'était que tout d'un coup en fait, moi ce qui est mon analyse c'est que les gens, on est dans une société où à force d'être fractionnés, on ne fréquente que le même (« l'entre-soi »), on se conforte dans sa bêtise, puisqu'on a que des gens qui sont

d'accord avec nous et quand il ya des gens qui ne sont pas d'accord avec nous, on fight, c'est toujours, il faut que je gagne, que ce soit moi qui ait raison, donc on a perdu l'habitude de côtoyer des gens qui sont pas les mêmes que nous et de pouvoir avoir un dialogue qui soit, un dialogue (« un groupe de véritable parole et d'échanges»). Quelque chose de généreux ou c'est pas j'ai raison et d'ailleurs c'était rigolo et les gens ont besoin de pensées contre eux (« là du coup c'est vraiment la démarche philosophique»). Ouais citoyenne, c'est pas grand-chose, mais à mon avis, il faut quelqu'un qui puisse mettre les choses à distance et la philosophie, c'est exactement ça, c'est une histoire de la pensée qui permet de mettre des pensées en perspective historique et de montrer qu'on est pas ...qu'est-ce que c'est que la philosophie, c'est bien, un certain nombre de philosophe, c'est des gens qui pensent de façon consistante et qui ont une vision du monde, donc si je pense que Dieu, que la Nature et voilà les conséquences et voilà et en fait au bout du compte, si tu fais philosophie, tu t'aperçois que tu as été avec Spinoza, avec Kant, et en fait tout ça, ils disent pas la même chose. T'as été dans tous ces point de vue, donc tu deviens plus relativiste, ça veut pas dire qu'il n'y a plus de valeurs (« tu ne cherches pas forcément à avoir toujours raison »). Tu vois bien que l'erreur de l'un, c'est la vérité de l'autre, donc tu vois bien relativiste c'est d'avoir un maximum de perspectives (« sans porter jugement ») et ça veut pas dire que tout se vaut, après tu fais des choix, et des choix collectifs, individuels, etc. Et ça c'est vachement important, c'est ce qui manque en fait...

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Ça devrait être le lieu pas le rôle. Le rôle c'est de s'occuper de ce qui le regarde, c'est-à-dire qu'il faut des actions dans l'espace public. L'espace public devrait être géré par les habitants. L'espace public, c'est ...le plan de circulation. (« plutôt que de dire, les services espaces verts ne font pas leur travail, moi j'ai payé des impôts donc ... »). Comment j'agis et comment j'interagis, les problèmes de délinquance, les problèmes de machin, (« je ne me détourne pas »). Moi je l'ai vu ici puisqu'il y avait des gamins an fait un peu turbulents, c'est l'âge, etc. et puis comme c'est un nouveau quartier (« ce phénomène de privatisation de l'espace public qu'on constate partout »). Le problème

c'est que l'espace public quand il appartient à plus personne, c'est-à-dire les gamins à 15-16 ans ils faisaient des conneries, maintenant, ils en font beaucoup moins, parce que maintenant les gens les connaissent, c'est une communauté, c'est un village, alors il ne faut pas tomber dans le village où tout le monde se surveillait, il y avait de la médisance, c'est bien il y a un anonymat, mais il faut retrouver quand même le fait qu'on se connaisse, on se dit bonjour, on s'entraide, et que dans l'espace public, on intervient. La dernière fois, il y a des gamins qui ont pétié un arbre avec des crosses, il y a une personne qui est venue me voir comme si j'étais flic de quartier, il n'est pas intervenu (« il a peur »), pourquoi on a peur ? On a peur de discuter avec quelqu'un ? (« avec les jeunes oui oui ça peut être comme ça »). On leur donne un pouvoir extraordinaire, après on s'étonne qu'il y ait des problèmes (« et oui parce qu'ils s'approprient effectivement les espaces et ils mettent par exemple la musique à fond, c'est parce qu'il y a une remise en cause de l'autorité dans la société, même l'enseignant son autorité n'est plus reconnue, même celui qui arrive au collège ou au lycée, avant en seconde ou en 6^{ème}, il faisait profil bas et maintenant il a un égo assez démesuré »), C'est parce qu'il y a une démission des adultes (« probablement »).

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

C'est que ce soit ouvert à tous, qu'elle soit autonome, indépendante, que ces compétences soient clairement identifiées, sa liberté et que les principes fondateurs, ses principes républicains soient tout le temps rappelés et il faut des garde-fous, c'est le problème des trucs de localismes, c'est très bien de manger local mais on va pas revenir aux féodalités, à la Renaissance, la monnaie locale, on va frapper monnaie locale chacun là qu'est-ce que ça veut dire ? (« ce serait le danger de se replier ») un rêve de repli sur soi, antimondialisation, mais c'est génial, après mondialiser quoi ? C'est génial ces échanges quoi p. mais il faut arrêter quoi, cet espèce de repli. On va déclarer la guerre à Clermont-Ferrand parce qu'on les aime pas ? On va revenir à quoi ? Et ça c'est le danger, on fait comme à Sienne, faut pas se replier dans les quartiers, à Sienne ils font une course de chevaux, tous les quartiers sont en compétition (« d'accord »), un truc historique, ils ont chacun leur emblème, on pourrait se retrouver dans cette situation là :

Montchapet contre Monmuzard. (« Non c'est pas l'objectif »). Ce serait c. quoi,
Monchapet autonome ! Tu t'imagines !

Entretien avec Monsieur O

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

C'est faire le lien entre les habitants qui sont peut-être pas forcément impliqués justement dans ces commissions de quartier et entre la municipalité, les élus, pour préparer des projets mettre des choses en valeur qui sont peut être un peu délaissées ou qui ont besoin d'un petit renouveau parce que les habitants d'un quartier y vivent en permanence et on sait bien que les élus, les services techniques de la ville, ils ont un avis plutôt technique peut-être moins, je vais pas dire convivial mais moins vivant de certains endroits du quartier. Je veux dire voilà les habitants passent régulièrement quelque part et puis, ils disent et bien tiens ça, ça ne va pas ou tiens on pourrait agrémenter tel endroit (« ils ont une expertise quotidienne »). Oui, oui, voilà ils ont le vécu quotidien et donc, je pense que c'est important, dans les commissions de quartier, c'est des gens qui s'impliquent, qui vont travailler sur un sujet particulier. Parce qu'on voit bien dans les projets qui sont proposés par les habitants ou par les commissions de quartier, c'est toujours des projets concernant le réaménagement d'un Parc ou d'un petit endroit qui était un petit peu caché pour l'améliorer, une restauration, d'un endroit qui fait partie du patrimoine immobilier ou culturel ou la mise en place par exemple comme nous on a dans la quartier de la stèle de Garibaldi ou du circuit Garibaldi. Enfin voilà, plein de choses qui font partie de l'histoire du quartier et qui mobilisent quand même un certain nombre de personnes qui ne sont pas forcément totalement intéressées au départ et qui d'un seul coup vont se dire à ben oui tiens ça c'est un sujet qui m'intéresse et je m'impliquerais bien dedans, comme pour les jardins partagés, et la Vapeur et la Commission de Quartier. Voilà ça permet d'ouvrir aux habitants et aux gens qui ne se sentent pas forcément concernés, d'ouvrir à ces gens là, à ces habitants une vue différente et puis de pouvoir faire des propositions aussi parce que le but c'est ça. C'est pas que les gens de la commission de quartier qui disent, nous on sait, on sait comment faire, ni les services de la ville qui disent nous on sait faire. Eux ils savent faire, ils ont

les aspects techniques et les habitants, ils disent : on pourrait peut-être rajouter ça, ça serait peut-être pas mal.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Alors, effectivement, mon expérience dans les commissions de quartier, c'est mon troisième mandat, donc, c'est quand même important. Vice-Président, moi j'ai adoré même si c'était énormément de travail parce que ça permettait d'être dans les 3 commissions de quartier. Ce qui permettait de voir ce qui se faisait dans les autres quartiers, d'en tirer des enseignements et de pouvoir les donner aux deux autres commissions et de dire et bien tiens là il y a quelques petites choses qui ne fonctionnaient pas et dans cette commission, on prend... (« les 3 commissions en question c'était Toison d'or, Clémenceau et ?), les Grésilles. C'était vraiment trois quartiers totalement différents. C'était ça qui était bien, la population des habitants est totalement différente. Les quartiers (« c'était un charge de travail aussi »). Voilà c'était quand même une charge de travail, parce qu'il fallait être au moins présent sur les trois commissions, il y avait les réunions de bureau, il y avait les groupes de travail, il fallait quand même participer à certains groupes de travail dans chaque commission. Après, il faut avoir du temps moi je sais que c'est vraiment (« une expérience enrichissante ») ah oui oui, voilà et c'est pour cela que j'ai toujours des contacts dans ces commissions et j'essaie d'y retourner dès que je peux parce que je trouve que c'est important, ça crée du lien, ça permet d'avoir des connaissances et puis je trouvais que c'était vraiment un travail intéressant. Ce que je regrette un petit peu du fait que maintenant, il y a une coprésidence, ce qui est très bien mais je trouve que voilà, on reste dans notre quartier. Je veux dire le Président à l'époque comme le vice-président, ils étaient sur les trois commissions, donc ils avaient quand même une vue d'ensemble avec les trois commissions, alors ça exigeait beaucoup de travail aussi pour le président qui était un élu mais je veux dire ça permettait quand même d'avoir une vision des choses sur trois quartiers différents. Alors voilà, maintenant, on a changé, c'est peut être pas plus mal, après je trouve que voilà, il y a un manque de contact avec les autres commissions (« sauf dans le cadre du dispositif écocitoyen »). Sinon après moi vis-à-vis de la commission actuellement je suis personne qualifiée et puis c'est un lien important parce que en tant que Président de l'Association de sauvegarde d'un château, ça a permis

d'appuyer un petit peu le projet de restauration du puits par exemple qui est près du Château et puis ça permet aussi de faire parler de l'Association et puis voilà, il y a un certain lien qui se crée avec les habitants qui s'ouvrent, enfin les membres de la commission incitent les habitants qui viennent aux commissions de quartier. Ça permet d'ouvrir sur l'histoire du quartier pas que du Château et du Parc mais aussi du quartier et je pense que c'est important. C'est important qu'il y ait ce lien et que par exemple ce soit moi ou les membres du mandat précédent qui ont été réélus, qui ont été retirés au sort soient aussi un point d'appui pour les nouveaux membres des commissions (« C'est vrai »)

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Là, je sais pas, franchement, on a essayé plusieurs méthodes depuis les trois mandats puisqu'on a refondé à chaque fois le règlement intérieur, on a voulu apporter telle chose et on se rend compte qu'il y a des gens qui, alors est-ce que c'est parce qu'ils sont peut-être un peu timides, que parler en public c'est pas forcément facile (il y a des formations »). Alors justement il y a des formations et je crois qu'il y a des gens qui ne sont pas venus aux formations et c'est un petit peu dommage parce que voilà moi c'est pareil, j'ai appris aussi à parler en public même si dans ma carrière militaire j'avais pas de soucis, je savais parler en public mais comme c'était des gens qui étaient là pour obéir (« sous tes ordres ») et pour écouter et qui étaient sous mes ordres, il n'y avait pas de souci. Il y avait une autorité plus ou moins naturelle qui fonctionnait mais après voilà, c'est différent. Et moi, je sais que sur les trois mandats à chaque fois qu'il y a eu des formations, j'y suis toujours allé et je me suis rendu compte qu'à chaque fois, il y avait des choses. On côtoie des gens justement des autres commissions et on se rend compte que voilà pour tout le monde, il ya un petit peu de timidité, de retenue. (« Il faudrait plus de formations à la prise de parole »).

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Pour moi, c'était vraiment pour m'impliquer (« mais tu as déjà un engagement par rapport à la vie publique, à la Cité »). Et puis il y a aussi le fait que je suis bénévole aux

restos du cœur. Il ya déjà une envie de partager les choses et les engagements. Après les autres habitants, je pense que certains imaginent peut être que c'est plus une tribune pour pouvoir critiquer le travail de la ville, alors (« des militants »), alors quelle que soit la couleur politique, mais je pense que voilà pour certains, moi c'est ce que j'ai ressenti. Il y en a certains qui sont là c'est vraiment (« pour en découdre »). Oui, pour en découdre avec politesse etc. mais à chaque fois c'était ça. Après il y en a d'autres, je pense qu'ils ont envie de s'impliquer et puis d'un seul coup, ils se rendent compte que et bien ça demande quand même de l'investissement, du temps (« du travail »). Et je pense que si au bout d'un moment, on ne les voit plus, c'est parce que voilà c'est trop. Ils ont une activité professionnelle (« une vie familiale »). Le souci, c'est qu'ils ne viennent plus et ne préviennent pas. Alors ça c'est quelque chose qu'il va falloir améliorer un petit peu (« de toutes façons au bout de 3 absences »). Après c'est facile d'envoyer, ah je ne pourrai pas être disponible. Il faut que ce soit 3 absences non excusées. (« donc ça peut durer longtemps »).

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Alors internet oui, c'est intéressant, il y a des choses qui avaient été mises en place, lors des mandats précédents où on pouvait aller discuter sur internet, chacun avait une adresse, c'est quelque chose qui a été mis en place par la démocratie locale et le service communication de la ville et puis on était que quelques uns à l'utiliser donc ça a été supprimé parce que les gens avaient dit oui, on ne peut pas discuter entre nous, ils avaient exigé plein de choses et puis finalement, ils ne l'utilisaient pas. Donc, c'est dommage, mais je trouve que par exemple, mydijon, c'est bien parce qu'on peut aller consulter en permanence, le site, voir les articles de Dijonmag, les comptes-rendus des commissions. Les projections en cours etc. maintenant est-ce que tous les membres des commissions de quartier y sont inscrits, je ne suis pas sûr et c'est un petit peu dommage parce que c'est important parce que ça évite d'avoir en permanence des papiers etc. Et là je pense que même s'il y en a encore qui sont très attachés au papier, mais moi je sais que j'y vais régulièrement et je trouve que oui c'est important de passer par internet et d'avoir ce lien direct.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

Il y a eu d'abord la période où il n'y avait pas de budget participatif, on n'avait pas d'argent, donc c'était difficile de faire des projets sans financement et avoir de contact avec les services techniques, mais ça c'est amélioré au fur et à mesure et les services sont venus discuter. Moi, j'ai vu plusieurs projets, les services venaient et disaient voilà pour ce que vous avez proposé techniquement ce qui est possible (« comme pour le jardin de la Vapeur »). Un banc ça coûte tant, à installer ça coûte tant. Il faut savoir où on le place, il y a plein de choses qui sont arrivées. Maintenant, effectivement, les jardins partagés, les sites de compostages, les boîtes à livres, je pense que c'est parce qu'il y a un besoin de relationnel. Je pense que les gens ont de plus en plus besoin de lien social, même si ça ne se remarque pas forcément en fonction des quartiers parce que voilà, la typologie des différents quartiers n'est pas la même, que le lien social n'est pas le même, parce que les besoins sont pas les mêmes mais c'est vrai que voilà, je pense qu'il y a un besoin de retourner à des choses simples que moi j'ai connues. On avait un jardin au milieu des HLM quand j'étais enfant, quand on habitait en HLM et ça existait déjà et que il y a des habitants qui se disent, je me souviens, mon père et voilà au fur et à mesure, on sent bien que les gens ont envie de ce lien social, de se rapprocher un petit peu plus. Même si ce sera très difficile, il faut que les gens s'impliquent.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

Alors l'écocitoyenneté, alors c'est déjà une responsabilité de chacun sur ce que l'on fait, comment on le fait et ce qu'il en résulte. C'est-à-dire que voilà le bon comportement de tous les jours, est-ce que je vais pas dire j'agis pour la planète. On agit toujours un petit peu pour la planète, pour l'environnement mais comment je le fais et si je faisais un tout petit peu autrement, même si c'est un tout petit peu, est-ce que ce ne serait pas mieux ? Donc voilà, je pense que c'est le côté responsable de chacun et prise de conscience de chacun qui doit primer, alors maintenant c'est comme beaucoup de choses, il faut s'impliquer et on sait bien que c'est toujours difficile, au début, on en fait un petit peu et si on est tout seul c'est toujours un peu compliqué pour se motiver alors que si on arrive à convaincre d'autres personnes, on se dit ah ben tiens toi tu as fait ça, ah oui, c'est pas

mal. J'essaie d'utiliser mon vélo, les transports en commun. Dans la cuisine, je ne jette rien.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisée à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier ? Est-ce que c'est les médias ?

Oui, c'est un petit peu de la famille parce que j'ai le souvenir donc mon père avait un jardin et donc ma mère et mes grands-parents ne jetaient rien (« c'était l'après-guerre »). Les déchets alimentaires, il n'y en avait pas. Maman arrivait toujours à confectionner avec des restes, mon père, ce qui était enlevé des légumes qu'il récoltait. Il faisait déjà du compostage bien avant l'heure, bien avant que ce soit redevenu à la mode. Et puis, j'étais en garnison en Allemagne pendant 10 ans et en Allemagne. L'écologie, à l'époque, c'était déjà quelque chose (« ils étaient en avance par rapport à nous »).

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

Aujourd'hui, je suis venu à vélo alors qu'il fait froid sinon j'aurais pris le tramway, j'aurais pris le bus. Je vais dire voilà, ça commence déjà par ça. On a une voiture, elle est 70 % au garage. On a tous les deux un vélo, on utilise tous les deux le vélo, les transports en commun, la marche à pieds déjà ça commence par là après le reste, on essaie d'acheter quand on fait les courses, d'acheter des produits où il y a le moins d'emballage possible. On sait que c'est difficile et puis dans notre département, on a un panier légume, on ne jette rien, le moins possible. Donc voilà, je pense que c'est dans le quotidien. Prendre une douche, et bien voilà, quand on se savonne, on coupe le robinet. Et c'est des choses que je faisais moi déjà étant gamin parce que mes parents disaient, il faut faire attention à l'eau, éteignez les lumières quand vous sortez de la chambre, etc. C'était des choses qu'on faisait tellement naturellement qu'on ne parlait pas d'écocitoyenneté. (« On l'a perdu dans les années 80 »). Parce que c'était l'opulence (« on s'est éloigné de plus en plus de la période de l'après guerre qui a été une période de pénurie, de manque »). Mais ça vient aussi de l'éducation. C'est le pilier de l'écocitoyenneté, l'éducation.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Oui la sensibilisation, je pense que oui, c'est par rapport je vais pas dire aux discours mais à fait d'en parler dans les commissions de quartier. Je pense que déjà ça. Les habitants qui viennent, le public qui vient, ils vont forcément écouter, ils vont prendre ce qu'ils vont vouloir. Après, il y a peut être une manière de l'aborder. Et ça, je pense que là-dessus on est peut être pas très performants. On ne sait peut être pas encore la bonne manière d'en parler. Moi qui sait d'autres commissions de quartier, j'ai l'impression que le discours sur l'écocitoyenneté, j'ai l'impression que c'est toujours un discours politique, plus politique que naturel. Je pense que c'est le ressenti des gens et je pense qu'il y en a beaucoup qui disent, c'est écolo, c'est écolo politique (« c'est trop connoté politique »). Et peut être que justement par le fait que de faire participer les habitants à des projets sur les sites de compostages, les jardins partagés et notamment le quartier de la Toison d'or, avec la Vapeur qui est un lieu culturel, c'est une approche différente. Et c'est peut être ça qui va générer qu'il y a des gens qui vont se dire ah ben oui c'est à la Vapeur. Je pense que voilà là-dessus. Il y a la manière d'aborder la chose un petit peu différemment.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Dans la commission de quartier, il faudrait qu'il joue un rôle déjà d'information, c'est-à-dire de rendre compte. Alors rendre compte-le terme est un petit peu technique, mais d'en parler, de dire et bien voilà, par rapport à ce qu'on a commencé, voilà là où on en est. Voilà comment ça se déroule. On en discute avec les gens qui sont au jardin partagé, au site de compostage, de façon à améliorer la chose, pour inciter d'autres habitants à venir participer. Je pense que oui, c'est un lien. Et je pense que le lien doit être fait par un compte-rendu régulier, une information régulière sur l'avancement, le déroulement du projet et puis même le projet est en route, régulièrement dire, voilà il se passe ça, on a fait des choses comme par exemple à Boutaric où on a régulièrement pour ceux qui sont sur Facebook ou qui sont abonnés à la Newsletter ce qui est important je trouve. Voilà, on a un petit compte-rendu, où les dames ont brodé telle chose, ont fait telle chose. Donc, on a des infos régulières et je pense que c'est ça, les écocitoyens.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Peut-être que dans chaque commission de quartier, il faut qu'il y ait je vais pas dire un groupe de travail mais un petit groupe dédié à l'écocitoyenneté. C'est-à-dire que c'est des gens, c'est des membres de la commission avec éventuellement quelques habitants qui veulent s'impliquer qui ne travaillent, qui ne fassent que ça. Sans pur ça ne pas s'intéresser au reste de la commission, mais qui soit vraiment focalisé là-dessus de façon à les prendre une petit peu partout (« et pas qu'une personne »). Plusieurs personnes et qu'effectivement, elles aillent s'informer dans les autres commissions (« c'est ce qui est présent à la Toison d'or avec le groupe de la foire bio »). Et je pense que s'il y avait un noyau dur si je puis dire dans chaque commission de quartier de 2 ou 3 personnes qui puissent faire le lien entre les différentes commissions et entre les différents lieux, par exemple, Boutaric, l'établissement public de sensibilisation à l'environnement, des lieux qui sont déjà imprégnés depuis longtemps sur l'écocitoyenneté qui puissent faire le relai en disant tiens il s'est passé telle chose (« on va essayer de mettre en lien les jardins partagés »)

Autre chose à dire sur les commissions de quartier, la démocratie locale ou l'écocitoyenneté ?

Je sais qu'il va y avoir une réunion sur comment améliorer encore les commissions de quartier. (« On va rencontrer aussi des personnes de Longvic avec les co-président habitants pour justement parler de l'expérience de Dijon et échanger avec d'autres pour voir aussi comment on peut faire évoluer »). Parce que je sais que la dernière fois on y avait inclus des jeunes. Moi, je me souviens au début, c'était des anciens du conseil municipal des enfants. Alors dans certaines commissions, notamment aux Grésilles, il y en avait deux, moi j'ai connu, il y avait un membre et une membre je ne sais plus comment elle s'appelait qui étaient là pour ainsi dire à presque toutes les commissions alors que dans Drapeau-Clémenceau et Toison d'or ils ne venaient pas. Là on a des jeunes qui ont été tirés au sort, on les a vus à la première et la plupart du temps, on le sait c'est des étudiants, donc ils n'ont pas forcément le temps et le planning qui permet de venir. Maintenant effectivement, il faut qu'il y ait des jeunes, il ne faut pas qu'il y ait que des retraités. Mais le problème, c'est que ça demande un investissement, c'est

compliqué, j'avoue que (« alors justement Madame A, Madame F, sont en train de réfléchir là-dessus, peut être qu'il faudrait que ce soit plus ponctuel, qu'il n'y ait pas cet engagement et que les personnes puissent s'investir sur des projets thématiques »). Je pense que c'est assez compliqué et effectivement voir avec Longvic ou d'autres villes de la taille de Dijon (« c'est ce qu'on fait, on est allé voir Metz, Nancy »). Après voilà, c'est peut être, il y a peut être des choses à prendre (« dans d'autres pays aussi »). Mais malgré tout, je trouve que bon après, c'est comme partout, il y a toujours c'est comme dans les associations, il y a toujours un noyau dur qui a envie de participer et puis après il y a les gens qui soit on pas la possibilité, soit ils ne veulent pas. Il ya une chose qui a évolué en bien, les membres des commissions de quartier remplaçants peuvent assister aux commissions de quartier (« ne cas d'absence »), et s'il manque des titulaires, ils intègrent l'assemblée et je trouve que c'est bien. Comme ça ils n'ont pas l'impression d'être là juste pour être là et puis ça les engage un petit peu à venir à la commission de quartier. Alors qu'avant ils disaient de toute façon moi, j'ai pas mon mot à dire, et je trouve que là quand même on a évolué un petit peu. (« Ça c'était important pour inclure »). Après maintenant la manière dont se déroulent les commissions de quartier, il ya peut-être aussi des améliorations à faire dans la manière dont ça se déroule. Je sais pas, c'est, je sais pas, c'est vrai que c'est compliqué, c'est pas facile parce que on a fait déjà depuis trois mandats, on a fait des choses qui ont évolué et on se rend compte qu'il y a malgré tout, malgré ce qui a été mis en place, il y a des choses ...ça n'accroche pas. Est-ce que c'est l'implantation, la manière, cet arc de cercle avec les membres des commissions, est-ce que ça fait un petit peu trop carré si je puis dire, enfin voilà, est-ce que ça fait trop solennel et que il y a des gens qui se sentent peut être pas à l'aise et puis c'est surtout je pense la communication et la communication pour faire venir le public. Parce qu'on se rend compte quand même (« qu'on est toujours entre nous »). Les gens qui viennent dans le public, c'est souvent des gens, c'est toujours les mêmes et ont arrive pas à inclure davantage les habitants.

Entretien avec Monsieur P

Q1 Quel est le rôle pour toi d'une commission de quartier ?

C'est de permettre aux habitants de participer à la vie de la Cité, en faisant des propositions, c'est une interface, je dirais entre les habitants et les élus.

Q2 Quel est ton rôle au sein de la démocratie locale à Dijon ?

Moi, j'ai travaillé plus particulièrement sur des propositions de réalisations. Il y a eu plusieurs propositions dont une qui a été retenue qui est les boîtes à livres et une qui a échoué, je trouve ça dommage, c'est les givebox qui étaient dans le même style mais plus large (« quelle différence tu fais ? »). La boîte à livres, elle est exclusivement pour les livres, la givebox ça permet aux habitants (« d'échanger d'autres choses »), de mettre des ...un vieux grille-pain, de vieilles robes...et les gens peuvent venir les prendre, c'est plus large (« style graffiteria »). Voilà c'est ça, et ce que j'ai regretté également dans le projet...j'ai été plus force de propositions dans les commissions de quartier et une fois que le projet a été accepté et financé, c'est vrai que je me suis plus retiré et ce que je regrette, par exemple sur les boîtes à livres, on a été un petit peu petits bras sur Dijon, dans le sens où on a fait fabriquer des boîtes à livres. J'aurais trouvé que dans l'esprit, il aurait été plus intéressant de faire un accord avec orange pour récupérer les vieilles cabines téléphoniques pour en faire des boîtes à livres (« comme ça a pu se faire en Angleterre »). Oui ou en Allemagne.

Q3 Comment rendre les membres des commissions de quartier encore plus acteurs ?

Moi je n'ai pas l'impression que les membres ne sont pas acteurs. De toutes façons, il faut aussi respecter la personnalité de chacun moi, je sais que je suis plus un créateur et je vais plus comment dire donner des idées plutôt que de construire, que de mener à bien un projet, donc effectivement je ne suis pas impliqué au-delà.

Q4 D'après toi, quelles sont les motivations des membres de commissions de quartier, des habitants ?

Je pense que c'est des gens qui sont déjà impliqués dans la vie de la Cité, soit dans des associations, oui c'est ça dans les associations, oui je pense que c'est des gens qui veulent s'impliquer clairement.

Q5 Selon toi, internet est-il un outil intéressant pour porter les questions de démocratie locale ? Si oui en quoi et pourquoi, avec quelles limites, sinon pourquoi ?

Je pense que oui internet est intéressant dans le sens où ça permet à des personnes qui ont des difficultés par rapport à l'expression en groupe de pouvoir quand même s'exprimer.

Q6 Pourquoi le nombre de budgets participatifs en lien avec l'environnement a-t-il augmenté ces dernières années ? (jardins partagés, compostage, boîtes à livres, etc.)

C'est sociétal (« l'air du temps »). Les questions écologiques sont de plus en plus au centre des débats donc voilà.

Q7 Qu'est ce que c'est l'écocitoyenneté pour toi ? Quelle définition tu en donnes ?

C'est respecter l'environnement, c'est faire des actions en faveur de l'environnement.

Q8 Et toi, personnellement, comment tu as été sensibilisée à l'écologie, à l'écocitoyenneté ? La famille ? A la commission de quartier ? Est-ce que c'est les médias ?

C'est surtout des rencontres avec des gens comme Bourguignon par exemple (« donc à travers l'agronomie »).

Q9 Selon toi, être écocitoyen, c'est être comment et faire quoi ? Est-ce que ce sont des gestes particuliers ?

La première chose, c'est respecter l'homme et son environnement. Je pense que cela ne peut pas aller en dehors de l'homme. Si on ne respecte pas son prochain, on ne peut pas

respecter l'environnement. (« tu as des exemples concrets ? »). Je crois que la première des choses, c'est de mettre en place un compostage chez soi pour diminuer (« les déchets »), voilà. Ça c'est déjà la première chose, ensuite, c'est les économies d'énergie.

Q10 Qu'est-ce qui peut favoriser, ou justement ne pas favoriser, dans les commissions de quartier l'approche de ces questions écocitoyennes ?

Ça va dépendre des citoyens qui participent aux commissions. Si ce sont des idées qu'ils portent, forcément ces questions-là vont être abordées dans la commission, si ce sont des questions qui ne ... (« tu as vu d'autres commissions ? »). Non, je suis resté sur le centre ville, le problème du centre ville, par exemple sur la givebox, il y avait une très mauvaise connaissance du principe (« ils avaient peut être peur que ce soit détérioré »). Mais non par exemple ils disaient oui mais ça se fait déjà chez Emmaüs. Il y a un peu une confusion. En fait, pour pouvoir faire émerger un projet comme cela, il faudrait effectivement faire de la pédagogie.

Q11 Quel rôle doit jouer un écocitoyen dans une commission de quartier ? ou alors est-ce qu'il n'a pas de rôle à jouer ?

Je pense que le principal rôle d'un écocitoyen serait d'être un exemple et puis du coup, c'est une personne ressource puisque c'est comment tu fais toi.

Q12 Quelles sont les conditions de fonctionnement pour que les commissions de quartier jouent un rôle particulier et utile en matière d'écocitoyenneté ?

Je ne vois pas trop comment, le fonctionnement actuel est intéressant puisque il y a possibilité d'avoir des groupes particuliers réservés à l'écocitoyenneté. Donc, je ne vois pas ce qu'on pourrait faire de mieux.

Autre chose à dire sur les commissions de quartier, la démocratie locale ou l'écocitoyenneté ?

Je dirais sur la démocratie locale, ce que je trouve un peu regrettable c'est qu'effectivement les projets des commissions de quartier soient un peu trop je dirais repris par les élus, emparés par les élus (« pourtant ce ne sont pas eux qui proposent »). Mais une fois que c'est réalisé, ils ont tendance à se les approprier (« ah d'accord,

souvent le vernissage la mise en place c'est toujours un peu dans l'entre-soi, c'est pas forcément connu des autres, mais les groupes de travail, pour ma part, j'ai participé par exemple, à un travail sur les panneaux historiques, en lien avec le château de Pouilly, peut être que les élus devraient être moins présents ? C'est le cas normalement dans les quartiers politique de la ville, ils ne doivent pas être présents par rapport aux conseils citoyens ». Oui je sais qu'à Chenôve ça fonctionne différemment (« tu veux parler de l'exemple de Chenôve ? »). Non, parce que je le connais mal, (...). Oui. Merci.

Annexe 7 : Tableaux des entretiens avec le marquage des mots les plus récurrents

Question 1 : Rôle des commissions de quartier

	Elus : Habitants-co-construire-Impliquer-Projet-Lien
Mme A	Impliquer (1)-confiance-habitants (1) experts- consulter (1)- co-construire (1)
Mr B	Lien avec les élus (1)-construire (2) projets (1) communs-prendre des décisions (1) -participer (1) à la vie de la cité (1) réponses à leurs questions-projets (2) nouveaux
Mr C	Lien élus-citoyens (2)-possibilité aux citoyens (2) de se faire une idée du fonctionnement de la collectivité- vivre ensemble-construire (3) une opinion (1) commune-une vision commune
Mme D	Faire participer (2) les habitants (3) aux décisions-écouter- <i>lieu d'expression (1)</i>
	Techniciens :habitants-opinion-quartier-consultation-propositions
Mr E	Avoir l'avis (2) des habitants (4)- donner une opinion (3) sur la vie du quartier (1)- améliorer le quartier (2)
Mme F	Faire participer (3) les citoyens (5) à la vie de la Cité (2)-échanges-faire des propositions (1)-mener des projets- être entendus
Mr G	La parole aux habitants (6)-consultation (2)-explication-formation-faire remonter des propositions (2)-transparence sur les décisions-consultation (3)-avis (4)- explications-débat-problèmes et choses qui vont bien-échanges
Mme H	Parler de leur quartier (3)-projets (3)-difficultés-rencontrer les élus
	Habitants : habitants-avis-quartier
Mr I	Faire relais (3)- mairie (1) -habitant (7) faire le point -dire ce qui va et ne va pas- <i>lieu d'expression (2)</i>
Mr J	Donner parole aux citoyens (8)- pouvoir- expression- avis (5) par rapport aux décisions (2)- -avis (6) comme un comité technique- quartier (4)-aménagement urbain-équipements de la ville- dépasse le cadre des budgets participatifs
Mr K	Etre proche des habitants (9) -améliorer le quartier (5)-faire remonter au maire (2) certaines choses - différent du conseil municipal
Mr L	Créer le sens ascendant-rapports entre citoyens (10) et mairie (3)-la réalité on la connaît par les gens qui sont sur le terrain
	Représentants structures-associations : habitants- lien -décision-proposition
Mme M	Espace d'échanges (4) directs entre habitants (11) et équipe municipale (4)-travail en cohérence entre les différents acteurs-présence de personnes ressources ou structures-levier à la participation

Mr N	S'occuper de ce qui nous regarde-latitude de décisions (3)-prérogatives-participer (2) pas à l'information mais à la décision (4)
Mr O	Liens entre habitants et élus (5)-préparer des projets (4) et mettre des choses en valeur-un vécu quotidien-des gens qui s'impliquent-des projets-histoire du quartier (6)-ouvrir aux habitants (12) et aux gens qui ne se sentent pas forcément concernés-faire des propositions (3)
Mr P	Permettre aux habitants (13) de participer (3) à la Vie de la Cité (3) faire des propositions (4) interface entre habitants et élus (6)

Question 2 : Rôle de chaque acteur

	<i>Elus</i>
Mme A	Sous l'autorité du Maire de Dijon-En lien avec la conseillère déléguée- Faire plus participer (1) les habitants (1) à la Vie de la Cité- Être force de proposition auprès du Maire- Proposer des solutions d'évolution- S'inspirer d'autres villes- Essayer des les impliquer (1)- Compléter et renforcer la démocratie représentative (1)- Quelqu'un qui tranche, quelqu'un qui soit responsable (1)- On est responsable (2) devant un programme-On assume-On s'appuie sur les habitants (2) pour co-construire ensemble.
Mr B	L'adjoint (1) à la démocratie locale (1) doit mettre en place les outils nécessaires pour permettre aux habitants (3) de s'impliquer (2) dans les commissions de quartier (1)- Pour qu'ils puissent participer (2) réellement, être acteurs de la démocratie participative (2), ne pas être spectateurs- Ne pas être intermittent de la politique que l'on sollicite à chaque élection- Être des acteurs permanents de la Cité L'adjoint (2) doit être fédérateur, animateur, facilitateur (1)
Mr C	C'est le rôle de facilitateur (2)- Faciliter (1) le fonctionnement de la commission de quartier (2)- Rôle de régulateur- Rôle de contrôle de la commission de quartier-Eviter que les choses politiquement dérivent- Faciliter (2)-réguler-contrôler.
Mme D	C'est un rôle d'animation qui avant était plus directif- Avec le co-président, on est plus dans l'animation-On est issus de la démocratie représentative (2)-Amenée parfois dans ma commission (3) à être obligée de recadrer (1)-Pour recadrer (2) les choses.
	Techniciens
Mr E	Rôle central, entre les habitants, les services et les élus (1)- La commande peut venir des élus (1), des services ou des habitants (4)-Arriver à harmoniser (1), Mettre en place des choses qui vont dans le sens de tout le monde-Rôle de médiation, de mise en place d'actions et de projets de la ville et des habitants.

Mme F	Coordination de trois commissions- Préparation en amont-Suivi après les commissions de quartier (4) -Interface entre les habitants et les élus (2)- A l'écoute des habitants (5) et des élus (2) - Responsable du service- Coordination au niveau des 3 référents-Regard très très pratique- Etre en commission (5) et suivre l'ensemble des projets- <u>Aller voir ailleurs ce qui se passe</u> -Veille- Réseau Grand Est- Nantes-Force de proposition sur le fond pour le Maire et les élus (3) - Faire évoluer le dispositif-Alerter quand les choses ne vont pas- Que le dispositif colle au mieux des attentes des habitants (6) .
Mr G	Mette en place les décisions politiques publiques en matière de démocratie participative (3) - Faire remonter des idées, des analyses, des perspectives sur du <u>benchmark</u> -compétences technos-analyses avec mes collègues pour enrichir la réflexion-Amélioration de la mise en place de ces politiques.
Mme H	Côté pratico-pratique : réserver la salle, l'installation, que tout fonctionne bien (2), la sono- <u>Un lien (3)</u> - <u>Coordonner les choses entre les habitants et les élus (4)</u> - <u>Intermédiaire (5)</u> - Faire remonter des informations, les faire descendre aussi- <u>Lien entre mes habitants et mes élus (6)</u> - Mes habitants (7) et mes élus (4) - Prendre soin des uns et des autres- <u>Que les choses se passent bien (3)</u> c'est-à-dire transversales.
	<i>Habitants</i>
Mr I	On me demande avec Madame D d'approuver (1) - Aller aux réunions du bureau permanent- Approuver (2) les questions qui sont posées par les habitants (8) - Rajouter au cas où des points à l'ordre du jour (1) - Réunion de préparation avec Anne- Voir l'ordre du jour (2) - Voir si tout est bon- Savoir si l'un ou l'autre on a des choses à mettre en place- Comment s'organiser pour les prises de parole.
Mr J	Membre d'une association- On est <u>actifs</u> dans le quartier- Je ne suis plus à l' AS Turgot (commentaire : question mal comprise, réponse centrée sur l'association).
Mr K	Pas beaucoup de différence avec un membre de la commission de quartier (6) - On est un peu plus demandés pour certaines choses- Pour les ateliers, il faut un membre qualifié pour dire comment on va procéder.
Mr L	<u>Créer un courant ascendant</u> - Créer une dynamique au milieu du quartier (1) - <u>Faire connaître l'ensemble du quartier (2)</u> à l'ensemble des gens- <u>Se connaître</u> dans son immeuble.
	<i>Représentants structures-associations-</i>
Mme M	Pouvoir (1) à travers la commission de quartier, créer des synergies en fait entre les habitants et les institutions. Représentations- Elaboration du projet social- Pouvoir (2) confronter un peu le ressenti que les habitants ont sur leur territoire et le ressenti des

	<p>professionnels à la même vision- Pouvoir (3) mettre un peu tout ça en confrontation,- Pouvoir (4) objectiver le ressenti des habitants sur leur quartier et le ressenti des professionnels qui de fait on forcément pas le même regard et le regard des élus est encore différent aussi- Un vaste quartier (3)</p>
Mr N	<p>Il ne devrait pas y avoir de personnes qualifiées- C'est une espèce de rôle <u>d'expertise</u> les structures devraient y être si elles le souhaitent- Tu ne peux pas obliger les gens à être dans la commission de quartier (7)- Les commissions de quartier (8) devraient être ouvertes à tous ceux qui s'y intéressent- Il faut que ce soit attractif- Des vraies compétences et des vraies capacités d'action, si c'est juste entendre dire le journal par le pouvoir central...</p>
Mr O	<p>Vice-Président- Etre dans les 3 commissions de quartier (9)- Voir ce qui se faisait dans les autres quartiers (4)- Tirer des enseignements- Pouvoir les donner aux deux autres commissions (10)- Quelques petites choses qui ne fonctionnaient pas et dans cette commission (11)- C'était quand même une charge de travail, parce qu'il fallait être au moins présent sur les trois commissions (12)- Réunions de bureau- Groupes de travail - Avoir du temps- ça crée du lien- avoir des connaissances- un travail intéressant-Co-présidence- Manque de contact avec les autres commissions (13) - Personne qualifiée- Président de l'Association de sauvegarde d'un château- Appuyer un petit peu le projet de restauration du puits par exemple qui est près du Château- Faire parler de l'Association- Lien qui se crée avec les habitants (9)- Les membres de la commission (14) incitent les habitants (10) qui viennent aux commissions de quartier (15)- Ouvrir sur l'histoire du quartier pas que du Château et du Parc mais aussi du quartier- Les membres du mandat précédent qui ont été réélus, qui ont été retirés au sort soient aussi un point d'appui pour les nouveaux membres des commissions (16)</p>
Mr P	<p>Des propositions de réalisations- Les boîtes à livres (1), les givebox -J'ai été plus force de propositions ans les commissions de quartier (17)- Une fois que le projet a été accepté et financé, c'est vrai que je me suis plus retiré et ce que je regrette- On a été un petit peu petits bras sur Dijon, dans le sens où on a fait fabriquer des boîtes à livres (2). J'aurais fait un accord avec orange pour récupérer les vieilles cabines téléphoniques pour en faire des boîtes à livres (3).</p>

Question 3 : Rendre les membres des commissions de quartier plus acteurs

Elus

Pourquoi les jeunes ne viennent pas- Pourquoi on n'arrive pas à les attirer. Etre **innovants (1)**- Notre système actuel est peut être arrivé à bout de souffle- La démocratie participative quand on l'utilise, elle s'use- Il faut toujours être **innovant (2)**- Evolution de la société- On les attirera peut être plus en les captant sur un temps donné et sur un thème donné, Pour les impliquer, il faut peut être créer sur des sujets, par exemple le site de la ville de Dijon- on va refaire le site de la ville de Dijon et bien pourquoi pas faire un appel à **projet (1)** de **citoyens (1)** qui sont intéressés pour donner leur avis- Par **projet (2)** et sur des temps courts- Il faut garder le quartier- Il y a des personnes qu'on arrivera à capter plus si c'est sur un thème donné, sur un temps donné- Quand tu es jeune, tu te dis tiré au sort pour 3 ans ça peut être un engagement fort- Cette piste-là pour faire évoluer, mais en gardant le quartier.

Par les budgets participatifs- Pouvoir porter des **projets (3)** communs financés par le **budget (1)** de la **collectivité (1)** territoriale qui améliorent la vie quotidienne, qui créent du lien, du vivre-ensemble, du faire-ensemble- Pouvoir avoir accès à des informations qui touchent à leur vie quotidienne- Avoir des réponses aux questions posées- Faire remonter les problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain. Décider de l'affectation du **budget (2)** d'une partie du **budget (3)** Par exemple à Paris, c'est des **projets (4)** qui sont proposés aux habitants et ils votent les **projet (5)** pour savoir le quel sera choisi- Débat sur on affecte 1 % du **budget (4)** de la **collectivité (2)**.

La **formation (1)**- La **formation (2)** générale- On est tous citoyens parce qu'on va voter et en fait c'est pas être **citoyen (2)** ça- La **citoyenneté (3)**, c'est quelque chose qui s'apprend et pour que ça s'apprenne, il faut absolument qu'il y ait de la formation- Le premier élément fondateur, c'est la formation- Une ambiance de concertation **non directive (1)**- Il faut que le groupe fonctionne et donc empêcher ceux qui pourraient avoir des facilités de prendre le pas sur les autres- Une logique de concertation, plutôt que de prise de pouvoir- Laisser de **l'espace (1)**, de la respiration. Une formule **non-directive (2)**- Laisser justement cet **espace (2)**- Il y a en a qui sont spectateurs- Est-ce que je suis moi **citoyen(4)** si je n'ai rien à dire ? Pas forcément, si je viens dans une réunion où on parle de **citoyenneté (5)** où on se comporte en **citoyen (6)** le simple fait d'être là veut dire que je suis concerné - Par la présence ça veut dire que j'ai de l'intérêt à la chose- Ceux qui s'expriment autour de moi ne sont pas forcément à mon agrément- Je suis en accord avec ce qui se dit, très bien donc je n'ai pas besoin d'intervenir soit je ne suis pas assez en accord- En tant que **citoyen (7)** je peux avoir des difficultés à m'exprimer- Donc ça veut dire que je n'ai pas un désaccord assez fondamental pour passer cette barrière- C'est pour ça que j'ai employé le

<p>terme non-directivité (3) parce que l'obligation de dire je dois tout le temps être dans la participation active, visible, ça ne me qualifie pas plus pour être citoyen (8) que celui qui ne dit rien.</p>
<p>Oubli</p>
<p>Techniciens</p>
<p>Une décision politique- Leur donner plus de place (1) aussi- Je ne devrais pas le dire mais voilà, il faudrait leur donner plus de place (2), plus de moyens- L'ordre du jour d'une commission de quartier, qu'ils aient plus- Un bureau permanent (1). Aujourd'hui pour moi le bureau permanent (2) il est caduc- Je te le dis en tant qu'ami, à l'élue démocratie locale, on vous propose un ordre du jour et ça dure 5 minutes- Il faudrait presque que l'ordre du jour vienne de chaque commission, soit travaillé entre les deux présidents oui voilà et qu'on vienne éventuellement avec une liste de courses, que vous choisissiez dedans, que vous disiez des fois non, cette fois-ci on en discute avec les gens- Montchapet où c'était un peu houleux, j'ai trouvé après, avec beaucoup de recul que c'est démocratique- Ils ne sont pas forcément d'accord avec ce qui se passe- Et puis DH a eu l'intelligence de dire, attendez, on va travailler là-dessus, vous avez peut être raison, vous avez peut être tort, on va travailler dessus- Ca nous a conduit à faire plein de groupes de travail et d'arriver avec eux et puis maintenant ils sont contents aujourd'hui parce qu'on ferme le terrain de sport à 20h- On dit aux jeunes de pas venir là le soir, ils sont contents.</p>
<p><u>On a réussi à les rendre acteurs et à redonner un petit coup de boost au dispositif grâce aux projets de budgets participatifs-</u> Pour moi, c'est vraiment les rendre acteurs- On arrivera à les rendre acteurs si on les implique (1) complètement et qu'on leur laisse un peu la main sur l'action, pour mener les projets (6)- La peur que les habitants s'emparent un peu trop du dispositif et ça peut être une crainte pour la municipalité et les élus mais pour moi, c'est vraiment en les mettant en ordre de marche sur des projets (7) ou des actions à mener- Je pense qu'il faut que les projets (8), ils partent d'eux pour qu'ils aient envie de s'y investir. C'est faire en sorte... je pense qu'il faut qu'on leur donne du concret.</p>
<p>En <u>élargissant peut être le mode de décision</u> de ce qui se met en place dans les politiques publiques- En prenant peut être <u>plus de temps dans la consultation, échanger, débattre</u> pour se mettre d'accord et faire non pas l'unanimité mais l'adhésion du plus grand nombre eh bien il faut du temps- Des <u>techniques d'animation</u>, de participation des habitants. Il ne suffit pas de décréter que les gens participent pour qu'ils participent réellement.</p>
<p>Comment on pourrait les intéresser un peu plus et les faire venir un peu plus régulièrement (1),</p>

ça c'est un peu compliqué, on essaie d'y réfléchir, je crois que c'est aussi un phénomène un peu général, c'est compliqué, je ne sais pas trop. Je pense que déjà il y a le problème du soir, c'est tout bête. Des fois, les commissions de quartier si elles étaient un samedi matin, peut être entre 10 h et midi, un moment où on fait garder les enfants, moi je me suis souvent demandé pourquoi même moi à l'époque, je n'y assistais pas, pourquoi effectivement je n'allais pas à des commissions de quartier. Parce que je n'avais jamais le temps, parce que quand on est une famille monoparentale, avec un enfant, c'est à 19 h, on rentre du travail, c'est tout bête mais déjà ça part de là. On a autre chose à faire que de ressortir le soir et d'aller en commission de quartier. Ça veut pas dire que ça nous intéresse pas, ça veut pas dire qu'on a pas des choses à dire, mais je trouve que c'est pas forcément le bon moment, voilà.

Habitants

Peut-être **en faisant plus de réunions (2)**. C'est vrai qu'il n'y en a que 3 de commissions de quartier par an. Les groupes de travail sont plutôt bien appréciés, pas mal de gens membres de la commission s'y rendent si c'est un sujet qui les intéresse, si c'est un sujet qui ne les **intéresse (1)** pas, non. C'est leur quartier, il faut vraiment que ce soit un sujet qui les intéresse. Les gens ne s'expriment que sur les sujets qui les intéressent. Le reste, ils restent en retrait essentiellement. Si c'est un sujet comme les bus, c'est les gens qui ont un problème avec le bus qui vont s'exprimer. Sur la chaufferie, c'est les gens qui sont autour... Des gens qui vont pouvoir soutenir ou approuver, vouloir soutenir ces gens-là, la chaufferie, un passage piéton, une sortie d'école. C'est vraiment le lieu d'expression des problèmes du quartier, des quartiers. Comme une commission réunit divers quartiers, c'est le lieu d'expression.

Oubli

Alors là il faudra les **impliquer (2)** plus dans des choses... c'est compliqué parce que les gens, ils se présentent et ils ne viennent plus parce qu'ils sont déçus ou ils n'ont pas envie ou alors c'est le travail alors pour les **impliquer (3)**, il faudrait carrément leur dire : vous êtes membre d'une commission de quartier, vous voulez bien vous impliquer ne serait-ce que pour le nettoyage du Suzon ? Voilà c'est ça. Si c'est ciblé sur une chose, je pense que ça les intéresserait plus.

En les muselant un peu moins, d'avoir accès avant la mise en réalité des projets que la mairie peut avoir pour le quartier. Et non pas les amener devant le fait accompli. D'ailleurs, il y a deux ans maintenant, quand ils ont demandé comment on voulait évoluer, j'avais répondu à un document que j'avais fait avec une partie des gens de la commission de quartier d'ici. On s'était réunis, ici, chez moi, parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se réunir, parce que je l'avais

appris comme quoi on allait faire évoluer la commission mais on avait attendu la dernière commission qui était fin juin pour annoncer officiellement aux autres, moi je le savais, du coup, il fallait rendre avant début septembre nos idées, donc j'ai trouvé ça fortement hypocrite parce qu'annoncer ça le 28 juin pour début septembre et donc j'avais profité, j'avais envoyé des mails à tout le monde, avant j'étais référente des habitants, le fameux co-président et qui n'a pas plus de pouvoir que moi quand j'avais été référente. Il y a une grande différence c'est que quand on était référent, on était référent par élection, là c'est un tirage au sort. On était volontaire mais parmi les volontaires, on était élu ou pas et donc on était élu sur des capacités alors que là, c'est plus facile, à partir du moment où dans un binôme, il y a quelqu'un de dominant et quelqu'un qui la ferme. J'aurai continué en tant que co-présidente, j'aurais été moins drôle pour eux - Tu vois, un exemple de pas possible, c'est cette fameuse fresque, le **projet (9)** c'est moi qui l'ai donné, il y a des phrases de Paul Eluard parce que je me suis aperçu que beaucoup de gens qui vivaient ici. Mais l'élu a dit, on ne fera pas de sous-couche avant, c'est un truc poreux. Si ça a tenu mais regarde comme c'est dégueulasse, les infiltrations, et maintenant on dit, il faut tout refaire, ben oui on a joué au con, excuse moi du terme. Mais parce qu'on n'a pas voulu, c'est tout.

Représentants structures-associations-

Peut-être que...moi je me suis demandé à un moment, je parle du quartier Université, je parle de mon expérience à Université, où il y avait très très peu de **projets (10)**. C'était pas une commission très dynamique en fait. C'était pas le fait des techniciennes qui travaillent dessus ou des élus, c'était les habitants qui vraiment se concentraient sur des problématiques de stationnement, d'incivilités, de craintes de constructions, je pense que tu en as entendu parler, et tout le sujet de la commission était là-dessus et il n'y avait pas du tout de dynamique de **projet (11)**, donc moi je m'étais dit qu'il fallait peut être séparer. Alors c'est une belle occasion effectivement de donner la parole aux habitants pour entendre aussi ce qu'ils ont à dire et à déplorer sur leur quartier mais je trouvais que peut-être de séparer, prendre deux temps différents. Oui c'est vrai...mais ce que j'observe ici, ils ne se renouvellent pas beaucoup peut être. C'est compliqué de les renouveler. Ça croise aussi le problème de comment permettre que les participants soient un peu plus jeunes aussi. Comment rajeunir aussi les membres de la commission (« la moyenne d'âge est d'une cinquantaine d'années »). Plus dans certains quartiers. (« On avait fait un échantillon, c'était 50 ans à 52 ans »). Et puis, il y a eu des tentatives avec vos **projets (12)** à la dernière mandature, de mettre des associations de jeunes. Je ne l'ai pas fait ici mais sur Université et ces associations de jeunes qui étaient représentées, les dernières réunions, elles ne venaient plus. (« ils viennent mais après ça s'essouffle »). Oui c'est

ça.

Eh bien en prenant au sérieux ce que veut dire la démocratie participative, c'est-à-dire que ça veut bien dire qu'il y a une partie du pouvoir qu'on partage et qu'on partage vraiment ... c'est vraiment une partie de pouvoir qu'on partage. On dit voilà on vous fait confiance les citoyens pour telle ou telle décision, pour gérer un certain nombre de choses avec des règles bien sûr. Avec des règles, la difficulté, c'est un peu comme dans le jardin, il y a une association qui se crée, une communauté qui se crée autour d'un objet, avec des règles qui sont des règles très simples qui sont les règles de la République, l'ouverture, l'ouverture à tous ceux, ça peut pas être des petites commissions repliées sur elles mêmes, la laïcité, pas faire un truc confessionnel, on a une ouverture à tous les habitants, à toutes les confessions, principe de tolérance, etc. de solidarité, de parité, d'égalité des droits. On n'a pas celui qui est le premier, et maintenant il est co-machin, on va pas remimer les systèmes de hiérarchie, les systèmes politiques. Non, il faut que ce soit des assemblées de **citoyens (9)** quoi et avec des vrais sujets, des vrais sujets c'est dire quoi, c'est dire, j'ai des problèmes de sécurité, je rencontre la police municipale, j'ai revu, c'est un peu rigolo, je réponds un peu à la question, je revois deux flics municipaux et j'étais en train de couler du béton là et donc on discute et j'étais content parce que maintenant, ils sont affectés au quartier, oui ça fait plaisir parce que moi j'ai toujours dit le rôle des îlotiers, c'est important d'avoir dans les quartiers des gens à qui on puisse s'adresser. Donc ça c'est une demande de commission de quartier.

Là, je sais pas, franchement, on a essayé plusieurs méthodes depuis les trois mandats puisqu'on a refondé à chaque fois le règlement intérieur, on a voulu apporter telle chose et on se rend compte qu'il y a des gens qui, alors est-ce que c'est parce qu'ils sont peut-être un peu timides, que parler en public c'est pas forcément facile. Alors justement il y a des formations et je crois qu'il y a des gens qui ne sont pas venus aux formations et c'est un petit peu dommage parce que voilà moi c'est pareil, j'ai appris aussi à **parler en public (1)** même si dans ma carrière militaire j'avais pas de soucis, je savais **parler en public (2)** mais comme c'était des gens qui étaient là pour obéir et pour écouter et qui étaient sous mes ordres, il n'y avait pas de souci. Il y avait une autorité plus ou moins naturelle qui fonctionnait mais après voilà, c'est différent. Et moi, je sais que sur les trois mandats à chaque fois qu'il y a eu des formations, j'y suis toujours allé et je me suis rendu compte qu'à chaque fois, il y avait des choses. On côtoie des gens justement des autres commissions et on se rend compte que voilà pour tout le monde, il y a un petit peu de timidité, de retenue.

Moi je n'ai pas l'impression que les membres ne sont pas acteurs. De toutes façons, il faut aussi

respecter la personnalité de chacun moi, je sais que je suis plus un créateur et je vais plus comment dire donner des idées plutôt que de construire, que de mener à bien un projet, donc effectivement je ne suis pas impliqué au-delà.

Question 4 : Motivations des membres des commissions de quartier

	<i>Elus</i>
Mme A	Déjà, pour beaucoup, pour avoir discuté avec eux, ils aiment avoir la primauté de l'information (1)- Quand on est membre d'une commission de quartier, on est plus proche des élus, on les connaît donc on a peut être de l'info plus rapidement. Les assemblées plénières, on fait de l'info descendante, mais c'est important, parce qu'ils apprécient d'avoir un peu la primauté de l'information (2) même si aujourd'hui avec internet les outils informatiques- on communique quand même beaucoup plus vite qu'avant et puis l'autre intérêt c'est d'être acteur (1) de sa vie, en changement de sa ville et donc peut être que certains se démotivent ou viennent moins parce que ils ne sont pas encore assez acteurs (2) à leurs yeux.
Mr B	Pour moi, c'est justement de pouvoir participer aux décisions, de ne pas être des spectateurs (3) de la vie locale- Ce sont des personnes en général qui s'informent (3) déjà beaucoup et parfois qui sont révoltés par tel ou tel sujet et qui se disent mais pourquoi mon avis (1) n'est pas pris en compte, je veux donner mon avis (2), pour être entendu je veux pouvoir participer (1) au débat collectif- Je pense que c'est ça qui crée l'engagement (1), parce que c'est un engagement (2), même si c'est tiré au sort (1)- C'est pour ça que je suis d'ailleurs que je suis pour le tirage au sort (2) de 10 % des effectifs des collectivités, des assemblées délibérantes des collectivités territoriales- On ne tire pas au sort (3) les habitants –non volontaires- Moi je suis pour aller plus loin même que la démocratie participative, par exemple sur 60 conseillers municipaux, dans un conseil municipal, on en tire 6 au sort (4) au moment du renouvellement parmi les habitants- Et de la faire pour toutes les communes de France.
Mr C	Il y a des questions de reconnaissance, il y a des questions d'intérêt réel à la chose , par rapport à leur quartier (1) et il y a des logiques de défense des intérêts particuliers (1), ça clairement- Plein d'exemples sur ce sujet mais bon voilà- Il peut ne pas y avoir de problèmes initiaux, je peux me positionner en temps que membre de commissions de quartier pour défendre au cas où des intérêts (2) , mes intérêts (3) plus

	généralement parce que je me dis qu'un jour on parlera des transports en commun, un jour on parlera peut être de l'école et c'est un sujet qui m'intéresse donc je vais pouvoir défendre les enfants et la façon dont ils sont accueillis dans l'école ou je ne sais pas quoi- Il n'y a pas nécessairement une question préalable qui amène de la tension simplement, il y a des gens qui se disent, il vaut mieux que j'y sois parce que si jamais, voilà.
Mme D	L'idée, c'est de participer (2) moi il me semble, que souvent la première idée c'est de défendre leur micro-quartier (1) au sein d'un quartier. Et au fil des trois ans de présence, ça évolue. Mais au départ beaucoup sont dans la défense de leur rue (2) Co-présidence oui, comme tout le monde, mais je suis présidente depuis le début. Et c'est vrai qu'on voit une évolution. Après, on est dans l'humain et selon les personnes tirées au sort, elles sont plus ou moins impliquées, elles ont plus ou moins un esprit collectif, l'idée de travailler ensemble et puis parfois, pour certains, on ressent vraiment la difficulté de sortir de leur rue x ou y et de travailler avec d'autres. Mais en fait, au fil du temps, on voit que ça évolue bien.
	Techniciens
Mr E	C'est mon 3 ^{ème} mandat, donc 6-7ans- Il y a plusieurs motivations possibles. Déjà, il y a la motivation de vouloir participer (3) à la vie locale, au quartier, il y a aussi celui qui vient parce qu'il fait partie d'un collège-. On a souhaité qu'il vienne, les gens référents et puis je pense que c'est surtout avant tout parce qu'ils ont envie de participer (4) à leur quartier (2) - Je vais prendre une commission comme Fontaine d'Ouche, il y a aussi parfois un intérêt politique (4) .
Mme F	Moi je dirais avant tout je pense que c'est parce que pour eux c'est un lieu d'échanges où ils savent qu'ils vont rencontrer (1) d'autres habitants, qu'ils vont aussi rencontrer (2) des élus de la municipalité, que ça peut être une porte d'entrée pour eux- Pour certains, parce qu'ils ont une question à régler, pour d'autres parce qu'ils ont aussi envie de faire avancer leur ville, des dossiers voilà, d'une manière je ne sais pas peut être un peu différente de ce qui peut être mené au niveau de l'équipe municipale- Voilà je sais pas peut être que parfois, c'est un peu plus l'intérêt particulier (5) qui peut primer mais pour autant, je reste convaincue que, une fois qu'ils sont en commission, voilà il y a quand même une émulation qui se crée, du lien avec les autres (1) et que voilà.

Mr G	<p>Il y a des gens qui ont envie de s'investir dans la vie publique et qui viennent pour défendre l'intérêt collectif (1)- Qu'est-ce qui serait bien pour la vie équilibrée dans un quartier (3), que ce soit pour les enfants, les adultes, les femmes, les hommes, les plus anciens, etc- Et ces gens-là, ils participent (5), ils écoutent, ils amènent leurs idées qui sont retenues ou pas ; ils continuent de participer (6) voire d'être acteurs (4) en tant que bénévoles, tu connais des exemples, le marché bio, tu as des gens qui viennent, des vides-greniers, ce qu'on est en train de vivre dans la structure où on se trouve en ce moment sur le projet social de quartier (4)- Tu as des gens qui viennent pour avoir de l'information (4), tu as des gens qui viennent parce que, ils se croient des fois à juste titre spécialistes d'un sujet sur l'aménagement de la voirie etc et qui veulent de par leur expertise influencer des choix qu'ils pensent plus adaptés ce qui ne s'avère pas toujours vrai d'ailleurs, ce qui peut être aussi- Il y a des choix aussi de participation (7) politique, des gens qui souhaitent être là pour représenter leur courant de pensées, des militants mais pas forcément, des gens qui ont des avis politiques et qui ne sont pas militants et qui veulent par l'occasion qu'on leur donne de s'exprimer être présents- Après, je pourrais poursuivre cet inventaire à la Prévert. Parce qu'on le voit et tu le sais dans les enregistrements que nous avons toutes sortes de personnages un peu différents.</p>
Mme H	<p>ça dépend quand même des quartiers (5) parce que c'est assez drôle ça, il y a des quartiers (6) où c'est aussi un attachement, disons par rapport aussi à leurs élus-. Il y a des habitants qui suivent et qui aiment bien rencontrer (3) leurs élus, ils les connaissent bien, c'est une mandature de 3 ans, il y a aussi ce rendez-vous trimestriel- Ce sont des personnes ressources ou des personnes qualifiées qui sont souvent en retraite donc ça rejoint ce que je dis tout à l'heure qui ont plus le temps, et voilà c'est un rv en fait qu'ils se sont imposés quelque part mais de manière positive- Ils sont ravis je pense de revenir à chaque fois, il y a d'autres quartiers comme le quartier université la population est un peu différente et là pour le coup je pense que c'est aussi un rv que les gens aiment avoir entre eux (1), avec leurs élus mais aussi entre eux (2). Ils sont très faiseurs dans leurs projets : jardins partagés, ça crée des liens (2), ils ont fait un livre sur la mémoire du quartier (7)- Du coup, il y a un vrai noyau qui s'est créé, la fête de quartier (8) qu'on a fait ensemble et du coup même moi, réellement on a plaisir à se retrouver entre nous- On est content de se voir, on fait des choses à côté, on se voit aussi en dehors des commissions.</p>

	<i>Habitants</i>
Mr I	Le but de participer (8) à la vie citoyenne, de participer à la vie de la Cité, en étant pas proche des élus mais en ayant plus de facilité à aller - ça permet déjà aux élus de mieux connaître les habitants et aux habitants de mieux connaître les élus de quartier et de pouvoir être un relais (1) - Ça permet de faire un relais (2) , un lieu pour exprimer leurs doléances, les modifications qu'ils veulent faire dans la ville, dans leur quartier (9) - Quelles modifications, quelles choses je voudrais apporter, qui peuvent être apportées au conseil municipal, un souci de sécurité, voilà des conseils, je vois plus ça comme ça, les conseils de quartier.
Mr J	Moi, j'avais envie de m'impliquer (1) dans la vie de quartier (10) - Je pense qu'il y a un intérêt pour le quartier (11) - La volonté vraiment sincère de s'impliquer pour le bien commun (2) , je pense- Ils ont du temps aussi, ça les occupe aussi- Il y a beaucoup de retraités (1) quand même, la moyenne d'âge elle est quand même assez importante.
Mr K	Moi, j'aime mon quartier, donc je veux que les choses s'améliorent (1) , ne serait-ce que par les pistes cyclables- Il y a des tas de choses, le jardin où il y a le Château de Pouilly. Je me suis dit si on compte que sur la municipalité. Il faudrait qu'on soit un petit peu en groupe pour essayer de faire- Et ça se passe bien puisqu'il y a un collègue de la commission de quartier Monsieur O qui lui a créé son association- C'est bien et puis voilà c'est pour améliorer (2) son quartier (12) , dans le bon sens, il ne faut pas non plus s'occuper des cacas de chiens, ce n'est pas ça. Il faut s'impliquer (2) dans tout, dans tout ce qui peut...dans tout.
Mr L	Moi la mienne est peut-être différente des autres, la mienne c'est de jouer un rôle positif pour les gens du quartier (13) , pour le quartier (14) lui-même, si je m'aperçois de la fréquence et la réaction des autres, c'est peut être plus pour un titre voilà -Alors que moi et bien pour faire évoluer les choses.
	<i>Représentants structures-associations-</i>
Mme M	Alors, je ne sais pas si c'est déjà possible, c'est une question que je te pose ne même temps- J'ai l'impression qu'on est plutôt sur des projets de construction ou d'aménagement, les projets qui émanent en fait des commissions de quartier- Pour participer (9) au mieux être de son quartier (15) , de ses conditions de vie et puis après

	<p>je pense aussi, je partageais ça avec le cabinet compass qui me disait qu'il y a beaucoup de jeunes retraités (2) qui habitent ce quartier (16) et elle me disait qu'il y a une étude qui a été menée au niveau national qui indiquent que quand jeune tu ne t'es pas investi dans le milieu associatif, tu ne le fais pas quand tu es en retraite- C'est pas quelque chose...Donc l'engagement (3) c'est quelque chose on dirait pas inné. Je pense aussi que de leur déléguer –c'est peut être le cas- des missions d'organisation qui sont parfois un peu plus dynamiques que des questions de constructions, d'aménagement ça peut être intéressant aussi et Monsieur O, il est investi notamment dans un rôle autour de l'organisation de la foire bio et équitable et solidaire et tu sens que ça le ...il vibre pour ça aussi, au-delà de la rénovation du Château de Pouilly.</p>
Mr N	<p>Je pense que les motivations elles sont saines, mais les commissions de quartier, quand on voit la fête de quartier (17), ou quand je vois ce qui se passe sur le quartier (18) de Clémenceau avec l'Association du quartier, à partir du moment donné qu'il y a ce noyau là, les gens ce qu'ils veulent, avant tout c'est agir ensemble (1) et pas décider, ils veulent agir ensemble (2) et donc il y a une partie, ils sont là pour faire le sous-élu et c'est pour ça que le truc d'avoir un tirage au sort, les machins, les privilèges, la façon dont on a configuré les choses, on mime le conseil municipal, c'est pas très bon à mon avis- Alors que ça devrait être ouvert à tous et je pense que la motivation des gens, c'est agir ensemble (3)- Faire communauté, et d'avoir des solidarités et puis demain, c'est de pouvoir décider d'un certain nombre de choses qui sont l'aménagement du quartier (19), comment dirais-je ? L'application mais en vraie décisions sur le PLU par exemple, est-ce que le PLU il sera validé par les habitants, mais aujourd'hui vu comme c'est organisé ce n'est pas souhaitable vu comme c'est organisé, mais ça devrait en fait ça, tu sais aux EU, sur l'expo de Dallas, c' était intéressant, dans les quartiers (20), c'est pas des commissions, parce que là c'est des gens qui sont dans les quartiers (21), qui achètent des maisons on va dire, il ya des associations de quartiers (22) qui représentent 70 %-80 % des habitants, des résidents d'un quartier (23) et je veux dire quand le pouvoir politique fait un aménagement, l'avis des gens que ça concerne et dont l'avis est pris en compte et pas...alors après c'est la le problème, il ne faut pas rentrer dans le truc des quartiers (24) qui ne veulent pas de ceci, pas de cela, il y a quand même un intérêt général (3) dont il faut tenir-</p>
Mr O	<p>Pour moi, c'était vraiment pour m'impliquer (3). Et puis il y a aussi le fait que je suis bénévole aux restos du cœur. Il y a déjà une envie de partager les choses et les engagements (4) Après les autres habitants, je pense que certains imaginent peut être</p>

	<p>que c'est plus une tribune pour pouvoir critiquer le travail de la ville, alors quelle que soit la couleur politique, mais je pense que voilà pour certains, moi c'est ce que j'ai ressenti. Il y en a certains qui sont là c'est vraiment pour en découdre avec politesse etc. mais à chaque fois c'était ça Après il y en a d'autres, je pense qu'ils ont envie de <u>s'impliquer</u> (4) et puis d'un seul coup, ils se rendent compte que et bien ça demande quand même de l'investissement, du temps. Et je pense que si au bout d'un moment, on ne les voit plus, c'est parce que voilà c'est trop. Ils ont une activité professionnelle. Le souci, c'est qu'ils ne viennent plus et ne préviennent pas. Alors ça c'est quelque chose qu'il va falloir améliorer un petit peu. Après c'est facile d'envoyer, ah je ne pourrai pas être disponible. Il faut que ce soit 3 absences non excusées.</p>
Mr P	<p>Je pense que c'est des gens qui sont déjà <u>impliqués</u> (5) dans la vie de la Cité, soit dans des associations, oui c'est ça dans les associations, oui je pense que c'est des gens qui veulent <u>s'impliquer</u> (6) clairement.</p>

Question 5 : Internet

	<i>Elus</i>
Mme A	<p><u>Complémentaire, mais pas à la place</u> (1)...parce que moi je crois aux <u>contacts humains</u>, donc, c'est important qu'on se voit, qu'on <u>échange</u> (1). Mais oui parce que par rapport à la <u>rapidité</u> (1) de <u>l'information</u> (1). Et puis on peut aussi capter avec internet, avec les réseaux sociaux des personnes, principalement des <u>jeunes</u> (1) mais pas que...il y a aussi des <u>personnes âgées</u> qui ont leur compte facebook et réseaux sociaux. On voit que ça permet <u>l'échange</u> (2) avec des forums, sur des sujets, donc oui, je pense qu'il faut développer ce système mais <u>en complément pas à la place de</u> (2)..</p>
Mr B	<p>Cela permet de développer des <u>échanges</u> (3), de créer des « communs », de partager. (oubliée transmise par écrit)</p>
Mr C	<p>Spontanément j'aurais presque tendance à te répondre, <u>j'en sais rien</u>, mais si j'essaie de réfléchir un peu plus avant, est-ce qu'internet est un outil de citoyenneté ? Moi, je me pose la question, c'est-à-dire que j'aurais pas posé la question comme ça, j'aurais posé la question de savoir si quand on est citoyen, <u>quelles sont les modalités qui permettent l'exercice de la citoyenneté</u> ? Et si on posait la question, est-ce qu'internet est un moyen de l'exercice de la citoyenneté, je dirais, très partiellement, comme tous les autres, c'est-à-dire que je ne pense pas, c'est pour ça que je disais quelque part, je n'en sais rien. <u>On surévalue</u> souvent la capacité à décupler la citoyenneté grâce à la</p>

	<p>formule magique. On va mettre internet et les gens vont pouvoir s'exprimer plus librement, et bien c'est faux parce <u>qu'il y a des gens qui ont du mal à écrire tout autant qu'ils ont du mal à parler</u>, c'est comme ça, c'est pas les mêmes forcément, mais voilà, il y a des gens qui ont une <u>méfiance</u> vis-à-vis d'internet parce qu'ils ne savent pas ce qu'il en est derrière. Autrement dit, il n'y a <u>pas forcément d'interactivité</u>, c'est un peu la <u>bouteille à la mer</u>... j'écris un truc et puis je ne sais pas où ça va. En fait, internet est plutôt utilisé, c'est pour ça... comme <u>outil (1) d'opinion</u> dans les commissions que comme moyen de la citoyenneté et ça <u>faute d'une formation adéquate</u> qui devrait faire partie du grand tout, c'est un <u>moyen d'expression qui en vaut un autre</u>, je pense que ça paraît tellement naturel parce que les gens font des sms... et des machins et des trucs, qu'on pense qu'on a réglé le problème. En fait, <u>c'est un outil (2)</u></p>
Mme D	<p>Je vais être peut être un peu à côté des autres personnes que tu as interrogées mais je pense que ça peut être intéressant pour un <u>questionnaire, pour des échanges (4) de mails</u>, mais <u>rien ne remplace la relation humaine (1)</u>. Je pense qu'il faut être très vigilant, <u>donner toujours priorité à l'humain (2)</u>, à la présence sur le terrain. Et surtout raccourcir les débats, limite les débats. Oui c'est ce que je ressens parce que bon alors à titre personnel, <u>facebook</u>, je ne suis pas du tout là dedans, parce que je trouve que <u>c'est extrêmement réducteur</u>. <u>Je ne pense pas qu'on fasse de la politique avec des petites phrases</u>.</p>
	Techniciens
Mr E	<p>Moi je suis un des premiers qui milite pour ça parce que si on avait suivi l'exemple de certaines villes du Grand Est, belges et allemandes, avec qui on a échangé. C'est-à-dire que eux, ils font tout des fois par internet, qu'est-ce qu'on peut améliorer, on a ça et ça à vous proposer, qu'est ce que vous, vous avez envie qu'on travaille le plus ? Qu'on travaille non pas sur des petits projets, de petits trucs à chiens ou la fresque, c'est <u>pouvoir travailler sur un gros projet qui fera briller Dijon</u>. Et ce serait bien, ce serait la commission qui travaillerait en groupes de travail pour la réaliser mais que ce soit les <u>dijonnais (1)</u> qui disent et bien demain on a envie d'avoir une piscine, parce que ça manque une piscine, une patinoire, c'est <u>des gros projets</u>, et non <u>pas de donner de petits projets</u>. Et puis <u>c'est aux dijonnais (2)</u> de prioriser. Je vais donner un autre exemple, sur les bouquins de quartiers, de mémoire du quartier. Aujourd'hui on dit à la commission de quartier des Bourroches, vous allez travailler sur le livre, mais c'est bien de dire <u>à tous les dijonnais (3)</u>, vous qui habitez Dijon, est-ce que vous avez</p>

	<p>quelque chose sur les Bourroches, est-ce que vous avez envie de travailler là-dessus. Voilà. Alors que réaliser un livre sur un quartier à Dijon. On va faire un livre en fin d'année, octobre-novembre-décembre. C'est dommage qu'on n'ait pas dit <u>à tous les dijonnais (4)</u>, voilà il y a un livre sur le quartier qui se fait sur les Bourroches. J'ai fait intervenir, la MJC, l'établissement public de sensibilisation à l'environnement, des tas de gens intéressants pour le livre, si ça trouve il y a des dijonnais qui habitent maintenant l'Université, qui sont nés aux Bourroches et qui peuvent donner quelque chose. Parce qu'ils avaient besoin qu'il reste quelque chose à mon avis. Mais on y pense, franchement, on y pense et on s'est dit ça serait bien, on va éditer 1000 livres, et ensuite on trouve la solution de le <u>mettre en ligne</u>.</p>
Mme F	<p>Oui, oui oui je pense que c'est <u>intéressant (1)</u>, je pense que nous <u>on ne le fait pas encore suffisamment</u>. Après ça peut nous permettre effectivement de <u>toucher une partie de la population qui ne se déplace pas forcément en réunion</u>. Peut être des plus <u>jeunes (2)</u> aussi qui utilisent l'outil aujourd'hui, voilà de manière intensive. Après, <u>je ne pense pas que ça peut être le seul outil (3)</u>. A mon avis, encore une fois, il faut <u>doser</u>, c'est un <u>complément (3)</u> mais pas non plus ne faire que ça mais je pense que pour certains sujets pour de la <u>consultation</u>, pour de la <u>concertation</u>, ça peut être un <u>bon système</u>.</p>
Mr G	<p>Je dois confesser que j'ai longtemps pensé que ça pouvait ne pas l'être mais qu'aujourd'hui, moi qui ai plus de 50 ans, à l'heure où nous parlons, je crois que <u>ça devient indispensable</u>, parce que on va dire qu'on a des tranches de population, je ne pense pas en particulier à <u>des tranches d'âges qui vivent aujourd'hui que par l'expression au travers du net (3)</u>. Voilà donc je pense que c'est, alors je pense qu'il faut réfléchir à la façon dont ça se structure parce que <u>ça veut pas dire qu'on exprime quelque chose sur internet</u>, dans un tuyau <u>qu'on participe d'une décision</u> ou <u>d'une participation démocratique</u>, même si on participe bien sûr. Je pense qu'il faut <u>aller plus loin dans la structuration</u> de ces choses là.</p>
Mme H	<p><u>Internet, oui et non, il y a déjà des gens qui ne l'ont pas (1)</u>. Moi il y a des gens dans les commissions de quartier à qui je continue d'envoyer les comptes-rendus, j'appelle pour donner les rendez-vous des groupes de travail, ils m'appellent, voilà on travaille comme ça beaucoup en lien au téléphone, <u>il y a des gens qui n'ont pas internet (2)</u>. Ce qu'on a nous comme plate-forme collaborative, ça démontre que <u>c'est compliqué pour</u></p>

	<p><u>eux</u>. La population qu'on touche au travers de ces commissions de quartier, elle n'est pas forcément super ouverte à ça. Là par exemple nos comptes-rendus, c'est la première fois qu'on va dire aux gens, nos comptes-rendus sont en ligne, on ne va pas leur mettre en pièces jointes, moi je vais voir ce qui va se passer. Je ne suis pas convaincue que ce soit...<u>c'est important mais il ne faut pas miser que là-dessus</u> d'autant qu'ils ont déjà beaucoup de mails de notre part et pour les groupes de travail et pour les commissions de quartier et quand les dates sont modifiées et des invitations à ceci cela. Des fois ils me le disent, <u>il y en a une quantité</u>. Donc je ne suis pas sûre que ce soit <u>(pas) la vraie bonne méthode de travail et que ce soit rigoureux</u>.</p>
	<i>Habitants</i>
Mr I	<p>L'internet dans quel but ? Comme Mydijon ? <u>C'est important, aujourd'hui c'est inévitable (1)</u> Un e-mail par contre c'est très bien, facebook aussi, c'est <u>inévitable (2)</u> aujourd'hui on ne peut plus passer par le papier voilà, déjà pour l'écologie. Ça donne une <u>meilleure communication</u>, c'est plus facile, <u>plus rapide (2)</u>, un levier, je ne sais pas, je pense que c'est <u>inévitable (3)</u> en tout cas, ça va de soi maintenant. Il faut aussi du contact physique, des rv physiques, il y a des permanences pour les élus, il y a des commissions de quartier, des réunions. Je prendrais les commissions de quartier comme l'exemple, les réunions que Le Maire de Dijon organise tous les ans entre janvier et mars, le rendez-vous dans les quartiers, sur les budgets. C'est un peu la même sorte d'exercice les commissions de quartier. Les gens viennent exprimer leurs souhaits demandent au Maire qu'est-ce qu'ils voudraient, quand ils en ont en marre, qu'est ce qui ne les satisfait pas. Voilà <u>la rencontre physique, c'est incontournable, on ne peut pas s'en passer (3)</u>.</p>
Mr J	<p>C'est un <u>outil (4) intéressant (2)</u> parce que les nouvelles technologies, internet, réseaux sociaux, ça prend une <u>importance considérable aujourd'hui</u>, à la fois la <u>communication (1)</u>, la manière de travailler aussi avec la messagerie, les espaces collaboratifs, on peut donner <u>un espace de parole</u> et même travailler avec ça. Par contre, c'est une limite qui a été posée aussi en commission de quartier, <u>tout le monde n'a pas la même connaissance</u>, et <u>l'accès</u> et il y a encore une fracture <u>numérique importante</u>. C'est <u>générationnel mais pas seulement</u>.</p>
Mr K	<p>Ah oui internet ça peut...il y a des gens qui aiment envoyer des mails, simplement...après je ne sais pas si véritablement, non, <u>il vaut mieux être sur le</u></p>

	<p>terrain. Non. Dans le quartier où je suis, le quartier a beaucoup vieilli, ils y a <u>beaucoup de personnes âgées qui n'adhèrent pas</u> (1), ils préfèrent venir...d'ailleurs à la commission de quartier tu remarqueras qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes qui viennent...</p>
Mr L	<p>Alors moi je dis qu'effectivement c'est <u>intéressant</u> (3) mais la seule chose, c'est qu'on bloque une bonne partie des quartiers, comme ici, où les gens sont <u>des gens très âgés</u> (2). Alors leur donner les choses par internet, tu vois quand l'histoire de téléphone, je l'ai fait par internet mais j'ai beaucoup de voisins à qui j'ai donné le papier, et puis <u>les gens internet, ils ne connaissent pas</u> (3).</p>
	<p><i>Représentants structures-associations-</i></p>
Mme M	<p>Moi les limites de cet <u>outil</u> (5) je vois quand il est utilisé, je me permets de te dire les choses quand il est <u>utilisé par les élus dans le cadre des campagnes</u>, les réseaux sociaux, tu vois, ça reste <u>une vitrine</u>, dans le sens où tu as le sentiment quand tu es <u>spectateur</u> et que tu n'es <u>pas impliqué</u> que les <u>sujets sont quand même triés</u>, que c'est un peu <u>biaisé</u>...là par rapport au service démocratie locale, je sais pas en même temps on dit...je te dis les choses comme elles me viennent, on dit qu'il n'y a pas de <u>fracture numérique</u> chez les jeunes notamment. Donc tu vois chez les populations plus âgées, on peut observer des écarts entre ceux qui possèdent <u>outil</u> (6)</p>
Mr N	<p>Ah, <u>c'est génial internet, accès à l'information</u> (2), <u>accès au machin, pouvoir communiquer</u> (2) de <u>l'information</u> (3). Mais je pense qu'internet, c'est comme n'importe quel <u>outil</u>, le portable etc. <u>C'est pas internet qui fera la démocratie</u>. Tu vois ce que je veux dire, c'est que c'est un outil extraordinaire ????. La newsletter, ça permet d'informer tout le monde, tu as un truc, tout le monde est au courant. Tu fais un atelier, tu dis tiens cet après-midi il fait beau, je vais faire du béton, ce que j'ai fait l'autre fois. Tiens il y a un petit groupe qui s'organise, <u>tu peux prévenir tout le monde rapidement, personne ne reste en dehors de l'information</u> (4), mais je crois que c'est surtout ça internet, c'est surtout la capacité de <u>pouvoir être informé en temps réel</u>, d'un certain nombre de choses et d'avoir une <u>réactivité</u>, de ne pas attendre 3 semaines, un an après. A part ça, c'est pas internet, c'est pas en regardant ton écran...et puis ça permet internet si on était dans un système en fait de prise de décisions citoyennes, ça permet par exemple de <u>pouvoir faire voter l'ensemble des citoyens</u> (1), plus ou moins loi ???, un peu comme nos primaires, de la gauche, de la droite, en disant tiens on</p>

	<p>bloque la rue, est-ce que ceci, cela. Et puis <u>on peut faire voter un ensemble de citoyens (2)</u>. Mais je pense qu'il faut le faire au niveau local, il faut que les questions soient prêtes. <u>Il faut que ce soit bien vérifié, que cela ne soit pas dévoyé comme outil.</u></p>
Mr O	<p>Alors internet oui, c'est <u>intéressant (3)</u>, il y a des choses qui avaient été mises en place, lors des mandats précédents où <u>on pouvait aller discuter sur internet</u>, chacun avait une adresse, c'est quelque chose qui a été mis en place par la démocratie locale et le service communication de la ville et puis <u>on était que quelques uns à l'utiliser</u> donc <u>ça a été supprimé</u> parce que les gens avaient dit oui, on ne peut pas discuter entre nous, ils avaient exigé plein de choses et puis finalement, <u>ils ne l'utilisaient pas</u>. Donc, c'est dommage, mais je trouve que par exemple, mydijon, c'est bien parce qu'on peut aller consulter en permanence, le site, voir les articles de Dijonmag, les compte-rendus des commissions. Les projections en cours etc. maintenant est-ce que tous les membres des commissions de quartier y sont inscrits, je ne suis pas sûr et c'est un petit peu dommage parce que c'est important parce que <u>ça évite d'avoir en permanence des papiers</u> etc. Et là je pense que même s'il y en a encore qui sont très attachés au papier, mais moi je sais que j'y vais régulièrement et je trouve que oui c'est important de passer par internet et d'avoir ce <u>lien direct</u>.</p>
Mr P	<p>Je pense que oui internet est <u>intéressant (4)</u> dans le sens où ça permet à des <u>personnes qui ont des difficultés par rapport à l'expression en groupe de pouvoir quand même s'exprimer</u>.</p>

Question 6 : Les budgets participatifs et l'environnement

	<i>Elus</i>
Mme A	<p>C'est vrai, c'est parce que c'est des thèmes chers...je pense que c'est aussi une <u>évolution de la société (1)</u> en général, on sait qu'aujourd'hui les <u>thèmes de développement durable par rapport à la société (2)</u>, nous impliquent tous. Il y a <u>plus de communication</u> qui est faite là-dessus <u>de pédagogie</u>. Un exemple d'un <u>jardin partagé (1)</u> dans un quartier qui marche ça donne aussi des idées à d'autres et je pense que c'est aussi <u>l'évolution de la société (3)</u>. Alors, je ne l'ai pas encore vu mais le film comme « Demain », Nicolas Hulot, il a quand même plus de portée...</p>

Mr B	<p>Au départ, on avait beaucoup de projets (1) qui étaient liés à du stationnement, la voirie, la circulation. Et ce qui s'est passé, c'est qu'en fait, à FO, moi j'avais rencontré un habitant qui m'avait proposé à un moment donné qu'on puisse faire des jardins partagés (2). On ne l'avait pas fait dans le cadre des budgets participatifs d'ailleurs, les jardins partagés (3). A ce moment là, on a lancé ensemble ce projet (2), à Fontaine d'Ouche au départ. Et après, ça a fait germer d'autres projets. En fait, c'est parti de là, de Fontaine d'Ouche et après à partir de ce moment là, on a commencé à avoir aussi des projets (3) de panneaux éducatifs. Les premiers c'était au ruisseau, à la Fontaine d'Ouche aussi). Parce qu'en fait, l'environnement (1) ça touche à la fois au vivre ensemble (1), ça touche à l'éducation, ça touche à l'enfance, à la solidarité entre les générations, ça touche au cadre de vie (1), ça touche au bien être, donc ça ...plein de sujets en fait. Et je pense en plus que ce sont des projets (4) qui fédèrent des personnes pour faire le projet (5). Parce qu'en fait, ce n'est pas de dire uniquement il y a un service qui va venir poser une borne. Les panneaux, on va y travailler aussi. C'est ce qui fait la différence.</p>
Mr C	<p>La raison est simple, d'abord, depuis le début du processus, ça a toujours été une question d'importance, c'est-à-dire que le bien vivre ensemble (2) passe dans l'esprit des gens par une partie l'occupation du domaine public (1). Donc la question effectivement de l'espace public (2) est une question centrale et quand on parle d'espace public (3), on vient sur deux aspects, c'est l'incivilité ou la civilité et la qualité de vie (2). Et donc pour ces deux raisons, on en arrive forcément à des projets (6) qui effectivement relèvent des aspects environnementaux...C'est parce que les gens, on leur offre l'occasion, d'avoir un regard sur la partie publique de leur vie (4). Forcément sur des questions qualité de vie (3).</p>
Mme D	<p>Parce que déjà, il y a une prise de conscience (1) la présence des élus écologistes, dans l'équipe a eu une véritable influence et puisque ce n'est pas dans le cadre de la Mairie que tu fais ça, la présence d'élus et ce n'est pas pour te flatter beaucoup plus constructifs fait aussi que on a pu avancer et qu'il y a moins de crispations, mais aussi une prise de conscience (2) à tous les niveaux de protéger l'environnement (2), de lutter contre le réchauffement et que chacun doit apporter sa pierre aussi petite soit-elle à l'édifice.</p>
	Techniciens

<p>Mr E</p>	<p>Tout simplement, les gens se sont rendus compte que l'avenir, c'est <u>l'environnement (3)</u>. C'est une <u>prise de conscience (3)</u> on est déjà en train de consommer les réserves depuis 3 semaines maintenant. Oui et c'est symbolique. Mais on peut <u>recycler (1)</u> des verres, on peut <u>recycler (2)</u> du plastique. On peut <u>recycler (3)</u> les poubelles, l'écologie, tout ça, c'est important. Et on revient finalement aux bases, <u>puisque on retravaille sur la terre</u>. Et puis ça permet aussi le <u>lien social</u> surtout. Il y a toujours partage entre les gens, dans <u>les jardins partagés (4)</u>, le <u>verger participatif</u>, il y a toujours <u>l'envie de partager</u>, ce sera pour tout le monde. On fait du <u>compostage (1)</u>, mais ce serait bien que dans une copropriété on fasse ça ensemble.</p>
<p>Mme F</p>	<p>Parce que je pense que c'est vraiment une <u>thématique (1)</u> qui est au cœur des débats, c'est <u>un enjeu pour beaucoup de citoyens</u>. Je pense qu'on ne peut pas avoir envie de faire <u>la ville de demain</u>, sans prendre en compte ces <u>thématiques (2)</u> là et pour le coup je trouve que c'est une <u>thématique (3)</u> qui réunit là aussi les plus jeunes, les moins jeunes enfin voilà c'est quelque chose qui est porteur.</p>
<p>Mr G</p>	<p>Je pense qu'il y a plusieurs éléments, il y a des faits un petit peu conjoncturels, non pas conjoncturels, c'est pas le bon terme mais <u>un peu « mode » (1)</u>, c'est-à-dire, plus que l'air du temps parce que je pense qu'effectivement qu'il y a <u>une vraie sensibilisation</u> depuis des années et qui s'amplifie et tant mieux, sur le fait comment on vit, <u>la santé (1)</u>. <u>La santé (2)</u> les gens commencent enfin à comprendre que ça démarre par <u>l'alimentation (1)</u> et que <u>l'alimentation (2)</u> doit avoir une certaine qualité, de bio, de pas bio. C'est <u>l'alimentation (3)</u>, c'est <u>l'air qu'on respire</u>. D'ailleurs, en ce moment, ces jours-ci, avec <u>l'alternance de circulation à Paris</u>, ça impacte les gens, je veux dire tout ça, ce sont des phénomènes, la <u>fonte de la calotte glaciaire</u>, ce qu'on entend, je pense que ça sensibilise, qu'ils le veuillent ou non les gens et je pense que le <u>retour à quelque chose de plus vrai</u>, de <u>plus naturel</u>, je pense que c'est quelque chose qui commence à traverser les esprits de plus en plus. Les gens ont envie de se retrouver autour de ces pensées là, d'où l'initiative <u>des jardins partagés (5)</u> qui ne sont pas toujours faciles à mettre en place dans la durée, au passage. C'est pas tant les structures, je pense qu'il y ait une forme de <u>dynamisation du lien collectif (1)</u> ou <u>du lien social (2)</u>, même si c'est un terme un peu galvaudé sur de petites échelles pour tenir les gens. Parce que les gens sont partants mais tout faire ensemble c'est compliqué.</p>

<p>Mme H</p>	<p>Pareil, je crois que c'est un effet de mode (2), alors moi je trouve super, c'est un effet de mode positif (3) mais qui n'est pas que de notre pays, je pense que c'est vraiment quand je pense à <u>l'Allemagne</u> notamment, des <u>pays nordiques</u> surtout. C'est un phénomène ambiant. On voit dans les villes aujourd'hui qu'ils ont de plus en plus <u>envie de cultiver</u>. Le moindre petit lopin de terre, ils vont se le partager en copropriété ils vont faire eux-mêmes leur propre jardin partagé (6) sans forcément attendre un budget participatif quel qu'il soit et les gens attachent de plus en plus d'importance à ça, <u>la pollution atmosphérique</u>, on discute beaucoup des <u>déplacements doux</u>. Plus ça va <u>le tri sélectif</u>, plus ça va, plus les gens s'y intéressent. C'est vraiment un phénomène qui prend de l'ampleur, et ça c'est bien.</p>
	<p><i>Habitants</i></p>
<p>Mr I</p>	<p>Parce que ça fait du lien social (3), ça produit du lien social (4) entre les gens, ça permet que les habitants du <u>quartier (1)</u> se connaissent un peu mieux, notamment <u>les quartiers (2)</u> comme St Anne, Bourroches, Port du Canal, on va dire que ce sont <u>des quartiers (3)</u> un petit peu fermés presque à comparé comme des <u>quartiers (4)</u> comme les Grésilles ou Fontaine d'Ouche où les gens sont assis dehors, les gens se retrouvent aux activités. Les Jardins (partagés (7)) d'Eugène favorisent le contact et le lien social (5).</p>
<p>Mr J</p>	<p>J'allais dire c'est parce que c'est les socialistes et pas les écologistes qui ont été élus mais c'est pas tout à fait le cas en plus. Mais c'est certainement parce qu'il n'y a pas assez de place pour les projets (7) environnementaux (4) ou du mieux vivre ensemble (3) dans les projets (8) de la municipalité, ils émergent d'une autre façon par les citoyens directement, c'est aussi parce qu'on leur laisse <u>un espace (1)</u> qui est -quand même- réduit... ils ne peuvent pas donner sur le tram ou la dernière fois sur la cité de la gastronomie où on nous a dit c'est un projet qui est trop ambitieux pour vous, on n'a pas été élu sur un programme et on l'applique et bref, vous vous occupez uniquement des bancs, des givebox, des choses comme ça. Donc, <u>l'espace (2)</u> est réduit et ce sont les seuls projets (9) qui ne sont pas portés par la municipalité en direct.</p>
<p>Mr K</p>	<p>C'est ce qui compte le plus, en fait les gens ils veulent voir leur <u>quartier</u> s'embellir, par des arbres... c'est ce qui compte le plus, la <u>tranquillité</u>, la qualité de vie (4) un lampadaire, ils veulent que ce soit bien entretenu, c'est plus le rôle de la municipalité le matériel, les gens ils veulent la <u>tranquillité</u>, les belles choses. <u>Plus de verdure</u>, oui, les gens sont attachés à <u>leurs trottoirs bien propres</u>, etc. alors ça on a souvent des</p>

	questions à ce sujet-là.
Mr L	Alors c'est vrai qu'on a fait <u>beaucoup de pub pour l'environnement (5)</u> , je dis de la pub. Parce que COP21 c'est vraiment le truc...bon, on en reparlera si tu veux...les <u>jardins partagés (8)</u> , un exemple, <u>les jardins partagés (9)</u> d'ici, c'est moi qui suis à l'initiative du projet. Par contre, les bâtons dans les roues, je les ai eus, même de la part de l' élu, de la part de l' élu parce qu'il voulait le mettre dans les Carrières Bacquin, or moi, j'avais vu que là où ils sont, c'est à l'arrêt des bus, c'était pour tout <u>le quartier (5)</u> . De toute façon, si tu veux pour que ça marche, il faut que ce soit <u>une personne (1)</u> . Je vois, j'ai pu amener <u>une personne (2)</u> du conseil syndical et qui est un peu passionnée par ça, parce que sa fille l'est aussi, je t'avais prévenue, on va refaire des séances de sensibilisation au <u>tri des déchets</u> . Si tu veux quand un résident arrive, nouveau, voilà ce que je lui mets. Tu vois, avec des petits dessins; c'est-à-dire que le Grand Dijon, c'est tout petit, il n'y a pas de dessins, ça veut dire quoi. Si tu veux, je prends un exemple. Tu vois, j'ai amené des gens à s'occuper <u>d'environnement (6)</u> en participant au <u>défi des familles éco-logis</u> .
	<i>Représentants structures-associations-</i>
Mme M	Les idées nouvelles sont quand même souvent insufflées par les équipes, ce sont des suggestions dont j'ai beaucoup entendu parler chez les membres des commissions de quartier que ce soit les techniciens, les référentes des commissions...est-ce que c'est vraiment des idées qui émanent des habitants, je ne sais pas, je me pose la question, je ne sais pas. Après je pense que c'est <u>une question qui est de plus en plus au cœur (1)</u> . Je pense qu'on est de plus en plus sensibilisés sur l'avenir de la Planète, sur <u>l'écologie</u> . Je pense, je pense même je m'aperçois qu'il y a beaucoup de travail à faire avec les <u>jeunes générations</u> .
Mr N	Ah les <u>projets (10)</u> ...ça ne peut être qu'en lien avec <u>l'environnement (7)</u> d'une certaine façon. On s'adresse à quoi, à <u>l'espace public (5)</u> . Donc à partir du moment où tu as mis, deux poubelles, deux bancs, etc. Les 40 000 euros, on va pas créer des chiottes partout et à partir du moment où on te dit en fait le passage piétons, c'est pas vous, c'est pas dans les compétences, etc. C'est le vrai problème de <u>l'espace public (6)</u> d'ailleurs. C'est <u>environnement (8)</u> par défaut ou nécessité, je ne sais pas comment t'expliquer...A un moment donné pour faire du collectif, il faut de <u>l'espace public (7)</u> , il faut des <u>choses communes</u> , il faut des endroits, et là c'est comme internet, tu peux pas avoir des endroits virtuels. Donc, à partir d'un moment donné tu crées ou des lieux

	<p>existent ou alors il faut les créer ex nihilo. Mais tu vois, je vois au jardin (partagé (10)) <u>des apothicaires</u>, le vrai problème, c'est où ils vont se réunir ces gens-là, il y a quand même le muséum donc ils vont contacter le muséum pour voir s'il n'y a pas une salle, le musée St Anne devrait être partie prenante comme il y a un truc un peu historique. On a une institution publique qui est ouverte, qui est chauffée, des bâtiments, des salles, ils n'ont pas un besoin énorme, à côté le vrai problème, il y a l'école, etc. C'est-à-dire les gens on leur dit faites les choses ensemble mais ils se retrouvent à poil dans la rue ou à la maison des associations, mais ça va pas là, il y a des lieux dans les <u>quartiers (6)</u> et d'ailleurs ça se passe bien aux Bourroches, ça se passe bien ici parce que il y a une MJC, une structure...c'est l'espace public (8) en fait, les démocraties concerne l'espace public (9), pas l'espace privé et les services publics. A chaque fois qu'on aura à faire de la démocratie locale, ça concernera, l'espace public (10), les services publics, c'est bien normal, on ne va pas s'intéresser à ce qui se passe chez les gens.</p>
Mr O	<p>Il y a eu d'abord la période où il n'y avait pas de budget participatif, on n'avait pas d'argent, donc c'était difficile de faire des projets (11) sans financement et avoir de contact avec les services techniques, mais ça c'est amélioré au fur et à mesure et les services sont venus discuter. Moi, j'ai vu plusieurs projets (12), les services venaient et disaient voilà pour ce que vous avez proposé techniquement ce qui est possible. Un banc ça coûte tant, à installer ça coûte tant. Il faut savoir où on le place, il y a plein de choses qui sont arrivées. Maintenant, effectivement, les jardins partagés (11), les <u>sites de compostages (2)</u>, les <u>boîtes à livres</u>, je pense que c'est parce qu'il ya un besoin de relationnel. Je pense que les gens ont de plus en plus besoin de <u>lien social (6)</u>, même si ça ne se remarque pas forcément en fonction des <u>quartiers (7)</u> parce que voilà, la typologie des différents <u>quartiers (8)</u> n'est pas la même, que <u>le lien social (7)</u> n'est pas le même, parce que les besoins sont pas les mêmes mais c'est vrai que voilà, je pense qu'il y a un besoin de retourner à des choses simples que moi j'ai connues. On avait un jardin au milieu des HLM quand j'étais enfant, quand on habitait en HLM et ça existait déjà et que il y a des habitants qui se disent, je me souviens, mon père et voilà au fur et à mesure, on sent bien que les gens ont envie de ce <u>lien social (8)</u>, de se rapprocher un petit peu plus. Même si ce sera très difficile, il faut <u>que les gens s'impliquent</u>.</p>
Mr P	<p>C'est <u>sociétal (4)</u>. Les questions <u>écologiques</u> sont de plus en plus au <u>centre des débats (2)</u> donc voilà.</p>

Question 7 : Définition de l'écocitoyenneté

	<i>Elus</i>
Mme A	C'est chaque citoyen (1) qui est acteur (1) et qui comme le colibri (1) prend sa part pour avoir un environnement (1) de <u>développement</u> . Donc moi l'écocitoyen, je vois ça, c'est déjà <u>faire sa part soi-même</u> et <u>transmettre</u> et <u>échanger</u> . Parce que c'est important de <u>faire soi-même</u> et c'est important de sensibiliser (1) les autres. Je le vois comme ça voilà, le colibri (2)
Mr B	L'écocitoyenneté pour moi, c'est le fait de considérer qu'en tant que citoyen (2) , on a un <u>impact</u> sur notre environnement (2) qui peut être positif ou négatif. Et donc, on est des citoyens (3) acteur (2) en <u>changeant en fin de compte les moyens</u> , qu'on a, qui nous entoure, on peut changer les fins. C'est-à-dire qu'en fait, en tant que citoyen (4) , je peux <u>agir sur des décisions</u> , je peux intervenir en démocratie participative. Je peux <u>saisir des opportunités</u> , ouvrir un <u>nouveau champ des possibles</u> par des actions (3) <u>nouvelles</u> qui vont <u>intervenir</u> directement sur l'environnement (3) , et donc, je vais en cela, à la fois, <u>changer mon comportement (1)</u> , mais aussi <u>changer celui des autres</u> . C'est ça pour moi l'écocitoyenneté, c'est une forme de responsabilité (1) . C'est un <u>principe de responsabilité (2)</u> . Qui n'est pas un <u>principe de précaution</u> . Ca peut être aussi <u>un principe d'expérimentation</u> .
Mr C	Je dirais, là pour le coup, c'est une façon, dans <u>l'air du temps</u> de dire qu'on est citoyen (5) . Voilà, pour moi, la chose est claire ; et à partir du moyen si on met éco devant et Dieu sait que je l'ai fait dans différentes circonstances, sur bien d'autres sujets, <u>si on met éco devant ça passe plus facilement</u> , c'est parfait.
Mme D	Ma propre définition, c'est tout simplement le fait d'être responsable (3) à chaque instant que ce soit dans ta <u>vie professionnelle</u> ou dans ta <u>vie privée</u> , de tous les gestes (1) qui peuvent permettre de <u>protéger l'environnement (4)</u> . Ça va beaucoup plus loin que ça, ça va aussi sur <u>le vivre ensemble</u> et puis <u>faire des choses ensemble</u> pour <u>protéger l'environnement (5)</u> et <u>notre avenir</u> parce que tout seul dans son coin évidemment ça pourra pas avancer. Pour moi l'écocitoyenneté ça doit être un <u>reflexe quotidien</u> qui doit entrer dans tous les gestes (2) , au fil de la journée.
	Techniciens

Mr E	C'est participer à la sauvegarde de l'environnement (6) et de la planète tout simplement. On va systématiquement y aller dans cette politique là, on est obligés.
Mme F	Pour moi l'écocitoyenneté ce serait une <u>prise en compte (1)</u> par le citoyen (6) de son environnement (7) au sens large du terme, dans le respect (1) de plein de choses, de la <u>nature</u> , voilà.
Mr G	L'écocitoyenneté je dirais que c'est la <u>prise en compte (2)</u> dans son rôle de citoyen (7) de la <u>défense des intérêts un peu écologiques (1)</u> au sens large, c'est-à-dire, le respect (2) de l'environnement (8) et j'ai envie de dire ça va même presque plus loin, on limite souvent à l'écologie, mais ça va un peu plus loin parce qu'on à la fois <u>l'écologie (2)</u> et la citoyenneté (8) c'est pas forcément l'un avec l'autre, ça peut être que éco et que citoyen sur le respect (3) <u>des règles de vie collective</u> , des <u>crottes de chiens</u> , des machins, je vais ramener aux <u>crottes de chien</u> parce que ça fait sourire. Je pense qu'il est un peu le porte-voix, l'amplificateur, le garant d'une forme de parole sur le sujet, il peut être aussi <u>force de proposition</u> , et il l'est souvent et peut-être je vais ajouter un élément, <u>porte-parole</u> , aussi un peu le <u>pédagogue (1)</u> de l'étape, c'est lui qui peut être dans la <u>sensibilisation (2)</u> , dans <u>l'apprentissage</u> . <u>Ne pas jeter, avoir moins de déchets (1)</u>
Mme H	L'écocitoyenneté pour moi, ça commence par des choses basiques, on fait le <u>tri</u> à la maison déjà, le <u>tri des déchets (2)</u> <u>ménagers</u> tant que faire se peut on essaye de faire du <u>compost</u> quand c'est possible et que c'est pas loin. L'écocitoyenneté, c'est penser à <u>éteindre l'électricité</u> quand on sort d'une pièce, de <u>baisser et réguler son chauffage</u> , voilà avoir des <u>actes de la vie quotidienne</u> , <u>prendre moins sa voiture</u> , essayer à son petit niveau, d'avoir un <u>comportement (2)</u> le plus écocitoyen possible quoi par rapport à l'environnement (9) .
	<i>Habitants</i>
Mr I	C'est des <u>initiatives (1)</u> des habitants dans le but d'améliorer tout se qui ramène à <u>l'écologie (3)</u> , à l'environnement (10) , des <u>initiatives (2)</u> des citoyen (9) , des habitants , des <u>initiatives (3)</u> propres à eux, en accord avec la <u>collectivité</u> , la <u>Mairie</u> dans le but d'emmener des <u>choses nouvelles</u> , dans leur <u>quartier</u> , dans leur <u>ville</u> ou leur <u>agglomération</u> .
Mr J	C'est porter les idées <u>écologistes (4)</u> au <u>quotidien</u> et essayer de les faire vivre dans son <u>quartier</u> et vers son <u>entourage</u> , vers les <u>relations</u> qu'on a autour.
Mr K	Alors là c'est un piège. L'écocitoyenneté, éco, <u>écologie (5)</u> . En lien avec <u>l'écologie (6)</u> , le citoyen (10) proche, le citoyen (11) tout court, il s'en fout. Celui qui est écocitoyen il est plus <u>écolo (7)</u> donc il veut qu'on <u>protège sa vie</u> , sa <u>façon de vivre</u> , au

	niveau de tout ce qui est <u>écologie (8)</u> , non ? non c'est pas ça ? Parce qu'on souffre beaucoup actuellement.
Mr L	C'est de faire <u>partager</u> . Ecocitoyen, il faut déjà avoir le sens de <u>préserver l'environnement (11)</u> et si tu as le sens de le faire partager et d'être suffisamment <u>pédagogue (2)</u> pour que les gens se l'approprient.
	Représentants structures-associations-
Mme M	L'écocitoyenneté, c'est savoir de manière je dirais instinctive, avoir <u>des reflexes de vie quotidienne</u> qui consistent à <u>éteindre ta voiture</u> quand tu attends quelqu'un au pied de chez lui, <u>éteindre tes lumières</u> quand tu n'es pas dans la pièce, à <u>trier tes déchets (3)</u> des <u>gestes (3)</u> , à <u>pas prendre des bains tous les jours</u> , voire même <u>pas prendre de bains du tout du reste</u>
Mr N	Tu la connais (rires). Je ne suis pas d'accord avec ce terme-là. On est <u>citoyen (12)</u> et puis point barre. C'est un truc, ça veut dire quelque chose, à la limite, tu es <u>citoyen (13)</u> , tu es <u>citoyen (14)</u> , tu t'intéresses à <u>l'environnement (12)</u> , tu as l'écocitoyen, le genro-citoyen, non tu vois, t'es <u>citoyen (15)</u> quoi. Tu es <u>citoyen (16)</u> , le problème avec la démocratie c'est que c'est toujours à remettre sur le chantier, sur le tapis. C'est comme l'éco-quartier tu vois, écoPLU, mais qu'est-ce que c'est que ces trucs, <u>tout est éco</u> , je comprends bien qu'il y a des <u>problèmes de communication</u> , des <u>problèmes de dynamique</u> et qu'on passe par là mais sur le fond, il n'y a pas de définition. Si t'es <u>citoyen (17)</u> , t'es <u>citoyen (18)</u> . <u>Citoyen (19)</u> ça veut dire quoi, c'est quoi ? C'est <u>quelqu'un qui va voter</u> , mais pas que voter, qui s'intéresse, qui est <u>membre actif de sa Cité</u> et aujourd'hui le vrai problème c'est qu'il y a des <u>communautés (1)</u> , tu sais il y a une thèse là-dessus, le pouvoir politique avant c'était le nous, il y avait des communautés, religieuses, corporations, métiers, ouvrières, etc. Il y avait des <u>communautés (2)</u> et toute la naissance de <u>l'individualisme (1)</u> , ça a été de replacer le nous par un je, c'est-à-dire avant on était je parce qu'il y avait un nous, maintenant, c'est l'accumulation des je qui fait du nous. Et le pouvoir politique, c'est génial pour lui, il est <u>en face d'individus (2)</u> , donc c'est fractionné, il n'y a plus cette <u>communauté (3)</u> qui fait nous et qui s'oppose à lui et d'ailleurs, c'est pour ça qu'aujourd'hui ils n'ont que du satisfait et que du chiffre parce qu'avant c'était du qualitatif, c'est-à-dire qu'on s'adressait à une <u>communauté (4)</u> , alors aujourd'hui, <u>il faut chiffrer tout ça</u> . Oui alors là on a fait 5000 visiteurs, à l'époque tu t'en foutais, en fait il fallait que ça plaise à la <u>communauté (5)</u> , que ça corresponde à ses envies, donc c'était qualitatif, ça donne plus de pouvoir. Et aujourd'hui, elles sont en fait beaucoup <u>sportives, culturelles</u> , elles s'occupent plus tellement, <u>si il y en a encore et d'ailleurs quand elles s'occupent</u>

	d'environnement (13), ça frite.
Mr O	Alors l'écocitoyenneté, alors c'est déjà une responsabilité (4) de chacun sur ce que l'on fait, comment on le fait et ce qu'il en résulte. C'est-à-dire que voilà le bon comportement (3) de tous les jours, est-ce que je vais pas dire j'agis pour la planète. On agit toujours un petit peu pour la planète, pour l'environnement (14) mais comment je le fais et si je faisais un tout petit peu (3) autrement, même si c'est un tout petit peu (4) est-ce que ce ne serait pas mieux ? Donc voilà, je pense que c'est le côté responsable (5) de chacun et prise de conscience de chacun qui doit primer, alors maintenant c'est comme beaucoup de choses, il faut s'impliquer et on sait bien que c'est toujours difficile, au début, on en fait un petit peu et si on est tout seul c'est toujours un peu compliqué pour se motiver alors que si on arrive à convaincre d'autres personnes, on se dit ah ben tiens toi tu as fait ça, ah oui, c'est pas mal. J'essaie d'utiliser mon vélo, les transports en commun. Dans la cuisine, je ne jette rien.
Mr P	C'est respecter l'environnement (15), c'est faire des actions (4) en faveur de l'environnement (16).

Question 8 : Sensibilisation à l'écocitoyenneté

	<i>Elus</i>
Mme A	Ça a toujours été mes parents (1). Par l'éducation... et puis toute petite alors qu'on en parlait moins, par rapport à l'eau (1), les douches (2), sur les achats, tout acheter en gros et manger pas trop de viande, mais de la bonne viande... j'ai une maman qui allait au petit boucher du coin, il n'y avait pas beaucoup de sous mais elle me disait, il vaut mieux bien manger de la viande, une fois par semaine. Donc c'est vraiment l'éducation (1) et encore plus maintenant, depuis que je suis maman (1). C'est pas mal, parce que je trie mes déchets (1), je n'ai pas de compost mais, on a qu'une voiture, j'habite au centre ville. Mais c'est plus facile de le faire des fois quand t'as un peu les moyens.
Mr B	Je pense par les associations (1), en fait, par des associations (2) comme une association environnementale 1 que j'ai rencontré il y a plusieurs années de cela, aussi une association environnementale 2, voilà.
Mr C	Ah là il faudrait que je te raconte la moitié de ma vie. Moi je suis venu par le militantisme (1) en fait. C'est-à-dire que fondamentalement, je suis militant. Ma famille (2) a toujours été très militante (2). Ma famille (3) a toujours été politiquement engagée (3).

Mme D	Au fil du temps, dans ma famille (4), depuis le plus jeune âge, ça commence par tout ce qu'on apprend aux <u>enfants</u> , normalement, <u>économiser l'eau</u> (3), ne <u>pas polluer en jetant des choses par terre</u> . Voilà, à l'époque, il n'y avait pas le tri sélectif quand j'étais petite fille mais en tout cas, moi je sais que dans ma famille, on était déjà très sensibilisés à tout ça. Respect (1) de l'humain, et respect (2) de notre environnement (1). Et mon père si par exemple on mangeait une pomme et qu'on la jetait parce qu'il y avait un petit bout de pourri, il nous rappelait, on allait la chercher dans la poubelle et on était obligé de la finir. Donc il y avait des choses très importantes, alors c'était aussi sans doute le fait que c'est une <i>génération qui a connu la guerre</i> (1) et donc un certain nombre de <i>privations</i> (2) et qui ne pouvaient pas supporter qu'on gaspille (1).
	Techniciens
Mr E	Moi, c'est déjà par le gaspillage (2). J'ai été responsable national d'Emmaüs pendant des années et du coup, on s'est dit tiens toute cette nourriture qui partait à la poubelle, si on travaillait avec les <u>grandes surfaces</u> pour les récupérer parce qu'elles sont encore bonnes ces nourritures qu'ils jettent. Et on les a récupérées parce que j'étais aussi sur Paris, à Ivry-sur-seine et on les a redonnées à des structures d'accueil.
Mme F	Non moi je dirais que c'est plus familial (5). Alors ça se développe vraiment de plus en plus, c'est des valeurs (1). On a toujours porté ces valeurs (2)-là dans ma famille (6) et voilà je pense que ces des valeurs (3) qui m'ont été <u>transmises</u> .
Mr G	Oh là là on n'aura pas assez de la soirée. Oui l'éducation (2), une <u>sensibilité</u> , on va dire historique autour du <u>rapport à la terre</u> sûrement. Oui je suis issu d'une famille (7) du côté de mon père qui est <u>paysan</u> donc forcément. Je vais m'arrêter là parce qu'après...
Mme H	Oui c'est plus dans la famille (8), nous on fait du tri (2) depuis très longtemps, j'habite dans un <u>village</u> , nous ça fait très longtemps qu'on a l'habitude d'aller mettre le verre dans les bacs, de prendre sa voiture et d'aller quand on va en courses aller déposer le verre dans les gros bacs, qu' on trie (3), qu'on fait du <u>compost</u> (1), qu'on fait attention voilà à toute <u>l'énergie</u> et qu'on parle beaucoup d'environnement (2) à la maison, ça c'est sûr, c'est vraiment dans la famille (9) ça.
	Habitants
Mr I	Par les <u>médias Locaux</u> (1), <u>nationaux</u> . C'est vrai que maintenant <u>internet</u> (1) est important. Le document, <u>magazine ville de Dijon</u> (1) ou Grand Dijon, il y a quand même pas mal d'informations (1) qui sont marquées dans les magazines. Oui c'est ça sur <u>l'écologie</u> (1) urbaine et il y a quand même les choses qui se passent sur

	<p><u>l'écologie (2), l'écologie (3)</u> environnementale, urbaine, c'est pas mal marqué dans les <u>magazines Dijon Notre ville (2)</u>, dans les <u>journaux locaux (2)</u> comme le Bien Public, les réseaux sociaux, aussi, quelques <u>site internet (2)</u>, mais on ne va que très rarement dessus. Quand on est abonné aux <u>réseaux sociaux (3)</u>, c'est plus <u>le réseau social (4)</u> qui va nous emmener sur le <u>site internet (5)</u>. Oui c'est ça et on clique dessus, du coup on va lire notre article.</p>
Mr J	<p><u>L'écologie (4)</u> tout court, C'est pas du tout mon cas, même si même si j'ai des <u>parents</u> qui ne se revendiquent pas écologistes mais qui finalement m'ont éduqué dans le <u>respect (3)</u> de <u>l'environnement (3)</u> assez strict au niveau du <u>tri (4)</u>, déjà il y a 20, 30 ans, il fallait <u>pas jeter un papier par terre</u> par exemple, c'est <u>l'éducation (3)</u> que j'ai eu, qui est normale.</p>
Mr K	<p>Dans les <u>médias (2)</u> et puis moi, je me suis rendu compte Ah oui, là en ce moment, je ne sais pas si tu écoutes les <u>informations (3)</u>, on vit à crédit, on a utilisé tout l'air, toute <u>l'eau (4)</u> et là on vit à crédit. Ah oui c'est très dangereux, on vit mal ça...</p>
Mr L	<p>Ni l'un, ni l'autre. Il faut quand même considérer que j'arrive à un certain âge, que je suis quelqu'un né en 44, donc <u>la guerre (3)</u>, et les années après guerre, c'était pas des années folichon. <u>On m'a toujours appris à économiser. Ne pas gaspiller(3)</u>, je crois que c'est un <u>sens inné</u>, voilà. Mais pourquoi on parle actuellement des problèmes de la jeunesse, on leur a tout donné, (sans) l'effort.</p>
	<p><i>Représentants structures-associations-</i></p>
Mme M	<p>Je pense que c'est par le biais de <u>mon travail</u>, progressivement, je ne peux pas dire quelle rencontre exactement, laquelle a été déclencheur.. Oui c'est une amie Cécile, donc, elle fait partie <u>des gens qui m'ont sensibilisée</u> sur le sujet bien sûr. Mais qu'il faut <u>transmettre</u>.</p>
Mr N	<p>Pas du tout, pas du tout. J'en sais rien du tout. Non, non c'est parce que je m'intéresse au monde. Ah non pas du tout...La vraie raison... <u>C'est de devenir parents (2)</u>, c'est clair, quand on a (des enfants). Ah ben à un moment donné quand <u>tu deviens parent (3)</u>. Non, c'est même pas ça, tu ne peux pas quand tu fais des enfants te désintéresser de la vie politique. Sinon après moi le déluge. Tu te dis si je m'occupe pas et puis après par rapport à <u>l'environnement (4)</u>, je pense que ce qu'il manque à beaucoup de gens écocitoyens etc. c'est la <u>curiosité presque scientifique</u> en fait, tu vois de comprendre.</p>
Mr O	<p>Oui, c'est un petit peu de la <u>famille (10)</u> parce que j'ai le souvenir donc mon père avait un jardin et donc ma mère et <u>mes grands-parents ne jetaient rien. Les déchets (5)</u> alimentaires, il n'y en avait pas. Maman arrivait toujours à <u>confectionner avec des</u></p>

	restes, mon père, ce qui était enlevé des légumes qu'il récoltait. Il faisait déjà du <u>compostage (2)</u> bien avant l'heure, bien avant que ce soit redevenu à la mode. Et puis, j'étais en garnison en <u>Allemagne</u> pendant 10 ans et en Allemagne. <u>L'écologie (5)</u> , à l'époque, c'était déjà quelque chose.
Mr P	C'est surtout des <u>rencontres</u> avec des gens comme les Bourguignon par exemple.

Question 9 : Etre écocitoyen

	Elus
Mme A	Pour moi, être écocitoyen, c'est faire <u>attention (1)</u> à son <u>environnement (1)</u> , à sa <u>façon de vivre</u> , c'est faire aussi <u>attention (2)</u> aux autres. Parce que pour moi, la démarche d'écocitoyen c'est aussi la démarche de <u>respect (1)</u> de l'autre. Parce que quelqu'un qui <u>trie les déchets (1)</u> , qui mange bio et qui insulte et qui est exécration. Donc pour moi, c'est une <u>démarche sociale</u> aussi...
Mr B	Pour moi, être écocitoyen, c'est à la fois <u>partager</u> avec les autres des expériences, c'est (silence) tenter d'améliorer son <u>environnement (2)</u> par son <u>action (1)</u> personnelle mais par <u>l'action (1)</u> collective. C'est <u>lier</u> les générations par une <u>solidarité</u> , par <u>l'action (3)</u> justement en lien avec son <u>environnement (3)</u> .
Mr C	Etre comment ? C'est être <u>attentif aux autres (3)</u> , pour moi, ça passe par là, et du coup la première qualité, c'est la <u>tolérance (1)</u> . Pour moi, ça se résume à ça. Non, c'est une <u>attitude (1)</u> . ça débouche forcément...à partir du moment où tu te dis que tu vas être <u>attentif (4)</u> aux autres, dans un esprit de <u>tolérance (2)</u> . A partir de là, tu te dis que forcément, il y a un certain nombre de <u>gestes (1)</u> ...je vais prendre ce qui m'est familier le <u>tri des déchets (2)</u> par exemple, c'est pas seulement une question d'écologie, c'est une question de <u>respect (2)</u> des autres. Et du coup ça débouche sur le fait de ne pas <u>acheter n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment</u> . Parce que du coup tu te poses la question de savoir <u>comment c'est fabriqué là bas</u> en Chine ou en Inde. <u>Comment sont traités les gens</u> et tu as plein de raisons du coup d'avoir une <u>attitude (2)</u> qui se traduit par des <u>choses très concrètes au quotidien</u> qui sont différentes, une responsabilité mais ça veut dire aussi que <u>l'attention (5)</u> que tu as aux autres aboutit forcément à un moment à te poser la question de : le <u>geste (2)</u> que je réalise, quel est son <u>sens</u> , quelles sont ses <u>conséquences</u> pour les autres. Voilà, pour moi, c'est vraiment ça.

<p>Mme D</p>	<p>Ça rejoint un petit peu ce que je disais tout à l'heure. Agir (4) au <u>quotidien</u>. Comme je disais tout à l'heure, je vais <u>éteindre la cafetière</u>, c'est pas la peine qu'elle chauffe inutilement. Voilà des <u>petits gestes</u> (3) et puis après c'est surtout aussi d'essayer de <u>convaincre</u> autour de soi, voilà. Donc au travers des <u>commissions de quartier</u> (1). Moi j'avoue que cette année pour la première fois, on a vraiment une <u>commission de quartier</u> (2) très branchée. Tu as pu t'en apercevoir...Moi j'ai été très surprise lorsque la première action (5) pour le <u>budget participatif</u> qui est ressortie c'était le <u>garage solidaire</u>. Il y avait déjà le <u>jardin partagé</u>, il y avait déjà des choses mais à ce point non. Même des gens dont on pourrait penser...c'est bien la preuve qu'il ne faut surtout pas avoir d'idées toutes faites sur les gens. Même des gens dont on pourrait se dire, oh, là, là...il faut dans une <u>commission</u> (3) avoir une ou deux <u>personnes moteurs</u>. Oui CR et LF à Bourroches, etc. qui sont vraiment <u>très investis</u>.</p>
	<p>Techniciens</p>
<p>Mr E</p>	<p>Ecocitoyen, c'est éviter le <u>gaspi</u> déjà. C'est de revenir à la nature, de faire attention à ne pas gâcher, à donner le trop... C'est une <u>politique</u> presque, c'est un <u>changement de mentalité</u> et qui sera imposée au bout d'un moment parce qu'on sera obligés d'être écocitoyens. On sera dans le futur, dans les incontournables...</p>
<p>Mme F</p>	<p>Pour moi, être écocitoyen, ce serait dans les <u>petits gestes</u> (4) de tous les jours déjà, à la maison, <u>le tri</u> (3), <u>déchets</u>, <u>déchets verts</u>, le <u>compost</u>, la <u>lumière</u>, le <u>chauffage</u>, enfin voilà c'est tous ces petits <u>gestes</u> là.</p>
<p>Mr G</p>	<p>Etre écocitoyen, tu veux dire dans la <u>relation</u> aux <u>habitants</u> dans un <u>quartier</u> (1) ? D'une façon générale. Etre écocitoyen, c'est déjà avoir un <u>comportement</u> (1) d'écocitoyen donc déjà être un peu <u>exemplaire</u> sur son <u>mode de fonctionnement</u> sous ces aspects là, donc <u>mode de déplacements doux</u> ; ça c'est le premier point, le deuxième point c'est d'être aussi dans ses <u>activités collectives</u> dans le <u>quartier</u> (2), dans ce qu'on fait, avec une présence à l'esprit j'allais dire quasi permanente mais intégrée de cette présence <u>écologique</u>, dans les <u>décisions</u> qu'on prend, j'entends dans le <u>collectif</u>, des <u>projets</u> que l'on a, ou qui sont proposés, d'être <u>sensible</u> sans arrêt. Je ne sais pas à des poubelles de <u>tri</u> quand on fait une manifestation, mettre en place aussi des <u>temps d'explication</u>, de <u>pédagogie</u> (1) qui doivent aussi être structurés de façon conviviale. Aujourd'hui ; on nous apprend le <u>tri</u>, il faut essayer d'être dans <u>l'innovation</u> en matière d'intervention. Ce n'est pas non plus un donneur de leçons. Je pense qu'il faut réfléchir à ça de façon intégrée. Quand je dis intégrée, il y a un concert, il y a du monde, expliquer gentiment, de façon un peu cool voilà plutôt que de balancer nos cannettes d'alu à tel endroit et bien voilà, les respecter ce serait</p>

	<p>bien..D'être dans quelque chose de la pédagogie (2), de faire avec. Je pense que l'écocitoyen c'est son rôle, être <u>dans le faire avec</u>. Dans <u>venez avec moi</u>, on va <u>faire ensemble</u> quelque chose comme ça quoi.</p>
Mme H	<p>C'est avoir un <u>comportement</u> le plus respectueux (3) possible face à l'<u>environnement</u>. C'est-à-dire que <u>même un papier par terre moi je ne le mets pas</u>. Le respect (4), le plus possible.</p>
	Habitants
Mr I	<p>C'est des <u>petites initiatives</u> comme le tri des déchets (4). Pour moi le tri des déchets (5), c'est la base. <u>Ramasser les crottes de chiens</u> sur les trottoirs, les choses basiques de la <u>vie quotidienne</u>, que le <u>citoyen</u> ait à sa portée de faire. <u>Manger bio</u> après, c'est chacun comme il le souhaite. C'est important, après ça reste encore <u>cher</u> et élevé pour que tout le monde mange bio, même s'il y a des <u>marchés équitables</u>. Le tri des déchets quand même...les <u>petites actions (6)</u> citoyennes, qu'on peut faire, <u>faire attention (6)</u> à ce qu'on jette, les <u>choses simples</u>, où on a été informés par les magazines, la <u>communication locale</u>.</p>
Mr J	<p>Par exemple, on peut <u>s'impliquer dans une association</u>, dans un groupement de citoyens qui ont des <u>projets écologistes</u> par exemple...pour faire un <u>composteur (1)</u> de <u>quartier (3)</u>, il faut...oui c'est ça...mais par rapport au <u>quartier (4)</u> et l'écocitoyenneté, <u>s'impliquer au quotidien</u> dans du <u>bénévolat</u>, des choses comme ça, entretenir un <u>composteur (2)</u>, oui il faut du temps, c'est une grosse limite le temps.</p>
Mr K	<p>Au lieu de prendre sa voiture, <u>prendre son vélo</u>, oui le tram, et puis faire <u>attention (7)</u> à ce qu'on fait, <u>attention (8)</u>, pour moi je ne pense pas, mais je pense à mes <u>enfants</u>, eux vont souffrir de ce manque <u>l'eau</u> ça va nous manquer. Non, non, non ça va être dangereux.</p>
Mr L	<p>J'ai un exemple, je fais et j'ai donné les recettes pour <u>faire ses produits soi-même</u> et en expliquant pourquoi. Mon meilleur exemple, c'est la <u>lessive (1)</u>, pourquoi vous achetez des bidons de 4 litres de <u>lessive (2)</u>, avec 4 litres de lessive vous avez 3,5 litres de flotte, donc vous voyez au prix où vous payez la flotte, vous consommez de l'essence parce que vous consommez 4 kg, vous avez des camions qui ont transporté 4 kg.. Et si vous faites votre <u>lessive (3)</u> ça vous revient à 10 pour cent du prix de votre bidon.</p>
	Représentants structures-associations-
Mme M	<p>Voilà c'est des <u>gestes (5)</u> au <u>quotidien</u> comme ça qu'il faut savoir prendre et puis c'est aussi un travail je te parlais tout à l'heure de pédagogie (3), je ne sais pas si pédagogie (4) est le mot mais de <u>sensibilisation</u> à mettre en place. Tu vois pour moi,</p>

	<p>la <u>consommation</u> (1), c'est pas qu'autour du traitement du dossier de surendettement, c'est aussi mettre en place des actions <u>d'éducation</u> autour de la <u>consommation</u> (2) et de <u>consommer</u> (3) autrement et ça je trouve qu'à travers des <u>actions</u> (7) (je te parle de mon métier centre social), les gratifierias, ce type <u>d'actions</u> (8) tentent d'expliquer aux gens que dès que tu as un objet qui est cassé, il ne faut pas le mettre à la poubelle et directement en <u>consommer</u> (4) un. Cet objet qui est cassé il peut être <u>recyclé</u>, tu vois c'est toutes ces actions là. J'en parlais encore ce matin, pour toucher les jeunes filles de ce <u>quartier</u> (5), les mobiliser autour de la structure des ateliers confection de bijoux avec des chambres à air et des outils de <u>récupération</u> c'est aussi quelque chose qui peut être aussi voilà. Un travail que j'avais fait avec Cécile dans les accueils jeunes, j'ai mon jean qui est déchiré ou j'ai ma casquette qui est déchirée, plutôt que de la mettre à la poubelle, un <u>atelier de confection</u> de nouvel objet ou nouvel habit avec un habit usager en fait. Donc c'est des choses comme ça, il y a plein de choses à envisager. On était très éloignés de toutes ces questions...</p>
Mr N	<p>Etre citoyen c'est de ne pas se contenter de voter et participer ou à des associations, ou à une vie collective locale, à des mouvements mêmes nationaux, internationaux, faire ce qu'on peut et avoir une <u>réflexion</u> sur ça, nourrir en fait <u>l'esprit critique</u> voilà c'est ça en fait.</p>
Mr O	<p>Aujourd'hui, je suis venu à <u>vélo</u> (1) alors qu'il fait froid sinon j'aurais pris le tramway, j'aurais pris le bus. Je vais dire voilà, ça commence déjà par ça. On a une voiture, elle est 70 % au garage. On a tous les deux un <u>vélo</u> (2), on utilise tous les deux le <u>vélo</u> (3), les <u>transports en commun</u>, la <u>marche à pieds</u> déjà ça commence par là après le reste, on essaie d'acheter quand on fait les courses, d'acheter des produits où il y a <u>le moins d'emballage possible</u>. On sait que c'est difficile et puis dans notre département, on a un <u>panier légume</u>, <u>on ne jette rien</u>, le moins possible. Donc voilà, je pense que c'est dans le quotidien. Prendre une <u>douche</u>, et bien voilà, quand on se savonne, <u>on coupe le robinet</u>. Et c'est des choses que je faisais moi déjà étant gamin parce que mes parents disaient, il faut faire <u>attention</u> (9) à l'eau, <u>éteignez les lumières</u> quand vous sortez de la chambre, etc. C'était des choses qu'on faisait tellement naturellement qu'on ne parlait pas d'écocitoyenneté. Parce que c'était l'opulence. Mais ça vient aussi de <u>l'éducation</u> (5). C'est le pilier de l'écocitoyenneté, <u>l'éducation</u> (6).</p>
Mr P	<p>La première chose, c'est <u>respecter</u> (5) <u>l'homme</u> et son <u>environnement</u>. Je pense que cela ne peut pas aller en dehors de <u>l'homme</u>. Si on ne <u>respecte</u> (6) pas son prochain, on ne peut pas <u>respecter</u> (7) l'environnement. Je crois que la première des choses, c'est de mettre en place un <u>compostage</u> chez soi pour diminuer voilà. Ça c'est déjà la</p>

première chose, ensuite, c'est les économies d'énergie.

Question 10 : Ecocitoyenneté et commission de quartier

	Elus
Mme A	<p>Ce qui favorise, ce n'est pas de la flagornerie à ton égard, c'est <u>d'en parler tout le temps</u> (1), des petites <u>piqûres de rappel</u> (2). Ma grand-mère était enseignante et disait que la <u>pédagogie</u> (1), c'est l'art de <u>rabâcher</u> (3), la <u>répétition</u> (4), donc je pense que c'est par petites <u>piqûres de rappel</u> (5) et des <u>réunions</u> comme tu le fais, ou comme on va le faire, dans des lieux intéressants, les <u>jardins partagés</u>. Pour beaucoup, en tout cas, au début, c'était contraignant, il fallait avoir de l'argent. Aujourd'hui, finalement, on peut aussi avoir une démarche écocitoyenne. C'est pas ou je fais rien, ou je fais tout. Il y a aussi un curseur. On peut avoir deux voitures et puis...pour moi, c'est des <u>petits gestes</u>. Et je suis <u>contre l'écologie punitive</u>. C'est pas comme ça qu'on va réussir, il faut essayer de <u>sensibiliser</u> les gens et on le fera d'autant plus si on y croit.</p>
Mr B	<p>Après ça dépend. Si par exemple, une commission de quartier, elle est orientée, dirigée par un <u>élu</u> (1) qui ne laisse pas de place aux débats. En fait ça va dépendre beaucoup de la marque de <u>l'élu</u> (2). Tout à fait un binôme. En tout cas, si on était dans une démocratie participative où chacun a sa place, élu, comme citoyen ; Alors forcément le <u>citoyen</u> (1) va apporter des sujets qui traitent de sa <u>qualité de vie</u> naturellement. Donc, on parlera d'écocitoyenneté. Par exemple, ce n'est pas forcément un élément qui va être dans le viseur de <u>l'élu</u> (3). Si c'est <u>l'élu</u> (4) qui <u>décide</u> de <u>l'ordre du jour</u>, qui <u>décide</u> de tout ce qui se dit forcément. Tout à fait, le meilleur <u>acteur</u> de la vie de la Cité, c'est ceux qui vivent au quotidien, les <u>élus</u> (5), mais surtout les <u>citoyens</u> (2).</p>
Mr C	<p>Alors ce qui peut favoriser, la première chose je devrais dire qui ne favorise pas, on va commencer par là parce que c'est plus simple. Ce qui ne favorise pas, c'est l'aspect <u>tension</u> (1) qui existe dans les commissions. Et ça généralement, ce sont les <u>élus</u> (6) qui sont au premier rang de cet aspect <u>tensio-gène</u> (2). C'est-à-dire qu'il y a pas comment dire. Il n'en a <u>pas les moyens</u> (1), il n'en a <u>pas les moyens</u> (2). Clairement, il est <u>en posture</u>. Et il y avait des <u>différences d'attitudes</u> chez les collègues. Pourquoi j'ai parlé de <u>tensions</u> (3), c'est que <u>les gens sont pas naïfs, les gens sont pas naïfs</u>, ils savent très bien quelle est la <u>règle du jeu</u> ; Ils savent très bien que il y a des <u>sujets</u> sur lesquels on souhaiterait pas parler ou qu'on évoque de manière <u>biaisée</u>, plus ou moins, ils savent très bien qu'une préparation est souhaitable, je ne mets pas en cause ça, avant les commissions, donc on introduit forcément de la <u>tension</u> (4) à partir de là, il y</p>

	<p>a une ambiance qui fait qu'on <u>est pas de manière libre</u> dans la <u>co-construction (1)</u> et c'est cet aspect liberté, ouverture vers la <u>co-construction (2)</u> qui aujourd'hui est <u>insuffisante</u> dans nos commissions. Les <u>budgets participatifs (1)</u> sont un essai tout à fait intéressant de ce genre de chose et c'est peut-être le moment où il y a le plus de <u>liberté</u>, dans l'exercice. Surtout, il n'y a <u>pas d'enjeu pour la municipalité (1)</u>. C'est d'ailleurs assez marrant parce que c'est le seul moment où les <u>élus (7)</u> <u>expriment non plus le point de vue de la municipalité (2)</u> mais leur propre vision du <u>quartier (1)</u>. C'est-à-dire qu'ils ne sont <u>plus dans le contrôle</u> de ce qui va être dit, de ce qui ne va être pas dit, ils sont dans le ah moi aussi j'aimerais bien qu'il se passe quelques chose dans le <u>quartier (2)</u>. Exactement. On sait qu'on a 40 000 euros à dépenser, et il n'y a <u>pas d'enjeux (1)</u> autour des 40 000 euros. Ça c'est normal. Ça c'est normal, il y a des <u>enjeux (2)</u> entre les gens, entre les <u>citoyens (1)</u>, si tu préfères, il y a des <u>enjeux (3)</u> entre les <u>citoyens (2)</u>, ce qui est normal, c'est même le but de la manœuvre mais par contre pas par rapport à la <u>municipalité (3)</u> et ça ça fait toute la différence. Donc l'ambiance est <u>différente</u> au moment où tu discutes du <u>budget participatif (2)</u>, du moment où tu présentes tel ou tel projet, que tu réponds à telle ou telle question du <u>citoyen (3)</u> qui généralement à le même <u>défaut</u> que les <u>élus (8)</u>, mais en <u>miroir</u>. Il vient dire je pose la question parce que j'ai un <u>problème moi perso</u>. C'est-à-dire qu'il n'est <u>pas dans le collectif</u>, il est dans <u>l'individuel</u> quand il pose la question. Et donc, on a cette <u>difficulté à régler</u> quelque part, <u>équilibre forcément instable (1)</u> d'une commission de quartier, je parle <u>d'équilibre instable</u> pas entre les gens, <u>équilibre instable (2)</u> parce que c'est nécessaire d'être en <u>équilibre instable (3)</u> pour pouvoir avancer. Je pense que <u>le climat d'harmonie ne mène nulle part</u> sauf vers une certaine <u>léthargie</u> qui peut être plaisante certes...mais qui doit pas durer. C'est surtout ça.</p>
<p>Mme D</p>	<p>Avec des <u>personnes motivées</u> ou <u>militantes</u>. Non parce qu'on fonctionne beaucoup en <u>groupes de travail (1)</u>. Donc chacun s'inscrit dans le <u>groupe de travail (2)</u> qui l'intéresse et de ce fait, on avance, et à ce <u>groupe de travail (3)</u> de convaincre le reste de la commission et puis il faut voter en faveur de ce <u>budget (3)</u>.</p>
	<p>Techniciens</p>
<p>Mr E</p>	<p>Par exemple pour les <u>groupes (4)</u> qu'on a mis en place, j'aurais préféré qu'on fasse des <u>choses concrètes (1)</u> et je crois que les gens ils ont besoin de <u>choses concrètes (2)</u>. Exactement, il y a le truc des sens.</p>
<p>Mme F</p>	<p>Oui je pense qu'effectivement comme pour beaucoup de sujets, je pense que oui c'est lié en partie à <u>l'animation (1)</u>, à <u>l'animation (2)</u> des personnes, à ce qui est mis dans le sujet, à ce que tu leur proposes, encore une fois réussir à <u>être à l'écoute</u>. Comme on l'a</p>

	fait pour le <u>dispositif</u> à Dijon, savoir à un moment donné <u>se remettre en question</u> , le <u>réorienter</u> quand on sent que ça pêche et pas vouloir rester bille en tête sur ce qu'on s'était fixé, moi je trouve que c'est comme ça qu'on arrive à <u>fédérer</u> et puis à <u>motiver les gens sur la durée</u> .
Mr G	Moi, je ne crois pas que l'écocitoyenneté...enfin je ne crois pas...je pense que les écocitoyens tous seuls avec leurs petites mains peuvent pas non plus mobiliser des troupes entières pour faire en sorte que les gens ne jettent pas les papiers dans la rue, arrêtent de casser les arbustes, que les gens plantent des légumes au milieu de l'urbain, tout ça, on ne claque pas des doigts, c'est pas un coup de baguette magique et d'un seul coup, tout le monde y va. Je pense que bizarrement, c'est comme la démocratie locale, <u>ça doit se réfléchir</u> , se <u>mûrir</u> et puis après, ça doit se <u>tester</u> , <u>expérimenter</u> des choses. Si ça marche, on peut continuer, mais c'est aussi beaucoup lié à la façon dont les gens, exactement. Et puis voilà il y a des <u>techniques différentes</u> avec des <u>savoirs-faires différents</u> . L'écocitoyen c'est pareil, je pense qu'un écocitoyen qui arrive à <u>travailler avec d'autres professionnels du quartier (3)</u> , je pense à la <u>petite enfance</u> , à un <u>centre de loisirs</u> , à une structure de <u>quartier (4)</u> , à un club de sport, à plein de choses, si ça rentre tout doucement dans les <u>mentalités</u> et que c'est <u>entretenu</u> par plusieurs personnes à l'intérieur de ces projets là, ça fonctionne. Si un écocitoyen, il vient et qu'il dit oyé oyé bonnes gens venez avec moi. On va aller ramasser des déchets dans la rivière. L'effet collectif fait que c'est idiot mais la première réaction c'est de rire un petit peu au nez. Même si dans un second temps la réflexion peut être que les gens viennent. Mais il y a quelque chose de l'ordre <u>d'emmener avec soi</u> qui est aussi aujourd'hui dans notre société une nécessité à travailler. <u>C'est pas naturel</u> . <u>Ça s'organise</u> et je pense qu'il faut un peu de <u>technicité</u> . La <u>bonne volonté</u> fait aussi partie du jeu. Et je pense que même si je peux être contredit pas des exemples, <u>la bonne volonté n'est pas gage de réussite systématique</u> .
Mme H	Ce qui est compliqué c'est que ou les personnes sont inlassablement <u>obnubilées</u> par d'autres choses plus importantes pour elles à savoir, <u>le bruit</u> , les <u>déjections canines (1)</u> . Par exemple, je prends le cas d'une commission de quartier, le stationnement ou on parlait de faire une plateforme de compostage à un endroit, super les gens étaient emballés, c'est à l'initiative d'habitants qui sont très motivés. Inlassablement il va y avoir effectivement d'autres personnes qui vont s'emparer de la chose en disant Ok vous voulez mettre une plateforme là mais par contre il faut déjà commencer par <u>nettoyer les déjections canines (2)</u> , empêcher que les voitures se garent là. C'est toujours j'ai l'impression que les gens c'est pas qu'ils sont contre parce qu'à la base,

	c'est des <u>beaux principes</u> , c'est des <u>belles idées</u> . Pour eux, c'est pas forcément si facile que ça à mettre en place parce qu'il y a des fois <u>d'autres choses plus importantes, prioritaires à traiter</u> .
	Habitants
Mr I	Ça doit être amené par la <u>mairie</u> . Il peut y avoir des <u>assemblées plénières</u> qui mettent en place des <u>conférences (1)</u> sur ces questions là. Tout à fait, voilà c'est ça. Une <u>conférence (2)</u> peut avoir lieu mais après il faut que les gens viennent à cette <u>conférence (3)</u> . Peut être l'écocitoyenneté est-ce que les gens vont venir à cette <u>conférence (4)</u> ? Alors que la commission de quartier, les gens viennent pour la commission de quartier pour écouter ou participer à ce qui se dit et c'est là où il peut y avoir des <u>informations</u> sur l'écocitoyenneté, un <u>marché équitable</u> , le <u>renouvellement des déchets</u> comme ça a été fait dans les précédentes commissions, sur les <u>changements</u> , par les <u>élus (9)</u> locaux, le <u>site internet de la ville</u> . Il ne faut pas que ça reste juste dans la commission de quartier. Une commission externe et une communication interne.
Mr J	Déjà comme tu l'as dit j'ai trouvé quand même..c'est pour ça que je n'ai pas voulu mélanger, dans les commissions de quartier, je suis relativement discret mais je suis assez discret parce que malgré tout quand je sens que <u>les citoyens n'ont pas envie d'être récupérés par rapport à des idées politiques</u> . Je pense que <u>c'est pas le lieu où il faut faire du militantisme et du prosélytisme</u> , c'est pas le lieu, on peut en parler. Je mélange pas, <u>je ne suis pas militant écologiste (1)</u> , quand je suis à la commission de quartier, je suis <u>un citoyen</u> et ce qui m'intéresse plus c'est que on ait <u>un espace de parole</u> et qu'on puisse <u>prendre des bonnes décisions</u> et en plus, j'ai envie de dire, j'ai même pas besoin de mettre beaucoup de pression parce qu'il y a déjà <u>beaucoup de projets qui sont écologistes (2)</u> . Et puis il y a déjà <u>beaucoup de sujets écologistes (3)</u> dans les <u>projets (1)</u> qui sont faits déjà. ; C'est parfaitement raccord avec mes idées finalement, entre les <u>composteurs</u> , les <u>jardins partagés</u> , même les <u>givebox</u> , c'est dans l'esprit, c'est dans l'esprit du <u>mieux vivre ensemble</u> , de <u>l'économie gratuite</u> , désintéressée, c'est plutôt une <u>alternative au marché</u> intéressante. Donc tout ça, ça fait partie d'un <u>projet (2) écologiste (4)</u> . Il n'y a pas besoin d'en rajouter, dans cet espace là.
Mr K	Il faudrait justement qu'une personne soit <u>désignée pour en parler</u> . Ce serait très important. Et de la <u>formation</u> .
Mr L	Je dirais déjà la <u>motivation</u> . C'est déjà le fonctionnement parce que déjà au départ, on t'impose un <u>programme</u> . Moi les rares fois où j'ai voulu mettre des choses, c'est pas

	<p>passé, c'est passé en questions diverses. Et puis, je dirais beaucoup de gens se disent <u>écologes (5)</u>, ils se disent <u>écologes (6)</u> parce que ça fait bien mais ils ne le sont pas. Exactement, je prends par exemple, Dijon avec son <u>bus vert</u>, il n'y a que le <u>bus</u> qui est vert. Exactement. Exactement, Et ces <u>idées (1)</u> là je les retransmets et j'arrive pas quand les autres membres de l'équipe de défi et si il y en a une ou deux comme ça qui viennent. Généralement c'est les miennes qui passent parce que les autres... Il faut un apprentissage tu me diras... et résultat, toutes mes <u>idées (2)</u> sont exposées aux autres et puis quand je rencontre un voisin, je leur dis et je transmets aussi mes <u>idées (3)</u> par internet ou par des petits papiers en diffusion, tu sais que je t'ai parlé une fois de diffusion, et bien je peux mettre un papier, voilà, de ce que je fais et puis <u>d'informer</u> les gens après</p>
	<p>Représentants structures-associations-</p>
<p>Mme M</p>	<p>Je pense qu'il ne faut jamais être moralisateur (1), c'est comme tout sujet avec les adultes comme avec les enfants, je pense qu'il faut éviter d'être moralisateur (2). Il faut plutôt que ça passe par une <u>prise en considération</u>, comme un <u>intérêt collectif</u>. Ça ne marche pas. Oui on est d'accord, donc <u>positiver (1)</u>, je pense <u>positiver (2)</u> le sujet plutôt que de le présenter de manière négative. Comme le <u>quartier</u> est sale, vous avez vu, qu'est-ce qu'on peut faire. Montrer l'intérêt de mettre en place une action de <u>nettoyage partagé, collectif</u>, de marcher, de <u>découvrir son quartier</u>, tu vois et je pense qu'en présentant les choses tu mobilises davantage qu'en présentant l'aspect.</p>
<p>Mr N</p>	<p><u>En prenant les gens au sérieux</u>, en donnant les <u>conditions</u>, donnant les <u>responsabilités</u> et en disant maintenant, il y a un choix à faire, c'est toi qui le fait, et donc à partir de là, et puis <u>en donnant les moyens</u> je dirais d'avoir et c'est le vrai problème, c'est <u>l'animation (3)</u>, puisqu'on sait qu'il y a un moteur, c'est une <u>animation (4)</u> je dirais presque dans le domaine de la <u>philosophie (1) politique</u>. <u>Philosophique (2)</u>, c'est le problème, moi, je vois les gens on <u>envie de causer</u>, ils ont <u>envie de sens</u>, moi je me rappelle la commission quand on a fait, c'était le moment du mariage pour tous, enfin pour les homosexuels, pour tous, ça veut absolument rien dire. Et je me rappelle, on avait des <u>groupes de travail (5)</u>, des gens catholiques qui étaient contre, des gens de gauche, toutes les opinions. Ce qui était génial, c'était que tout d'un coup en fait, moi ce qui est mon analyse c'est que les gens, on est dans une société où <u>à force d'être fractionnés, on ne fréquente que le même</u>, on se conforte dans sa bêtise, puisqu'on a <u>que des gens qui sont d'accord avec nous</u> et quand il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec nous, on fight, c'est toujours, il faut que je gagne, que ce soit moi qui ait raison, donc on a perdu l'habitude de côtoyer des gens qui sont pas les mêmes que</p>

	<p>nous et de pouvoir avoir un dialogue qui soit, un dialogue. Quelque chose de généreux ou c'est pas j'ai raison et d'ailleurs c'était rigolo et les gens ont besoin de pensées contre eux. Oui <u>citoyenne</u>, c'est pas grand-chose, mais à mon avis, il faut quelqu'un qui puisse <u>mettre les choses à distance</u> et la <u>philosophie (3)</u>, c'est exactement ça, c'est une <u>histoire de la pensée</u> qui permet de mettre des pensées en perspective historique et de montrer qu'on est pas ...qu'est-ce que c'est que la <u>philosophie (4)</u>, c'est bien, un certain nombre de <u>philosophe (5)</u>, c'est des gens qui pensent de façon consistante et qui ont une vision du monde, donc si je pense que Dieu, que la Nature et voilà les conséquences et voilà et en fait au bout du compte, si tu fais <u>philosophie (6)</u>, tu t'aperçois que tu as été avec Spinoza, avec Kant, et en fait tout ça, ils disent pas la même chose. T'as été dans tous ces points de vue, donc tu deviens <u>plus relativiste</u>, <u>ça veut pas dire qu'il n'y a plus de valeurs</u>. Tu vois bien que <u>l'erreur de l'un, c'est la vérité de l'autre</u>, donc tu vois bien <u>relativiste</u> c'est d'avoir un maximum de perspectives et ça veut pas dire que tout se vaut, après tu fais des choix (1), et des choix (2) collectifs, individuels, etc. Et ça c'est vachement important, c'est ce qui manque en fait...</p>
Mr O	<p>Oui la <u>sensibilisation</u>, je pense que oui, c'est par rapport je vais pas dire aux discours mais à fait d'en parler dans les commissions de quartier. Je pense que déjà ça. Les habitants qui viennent, le public qui vient, ils vont forcément écouter, <u>ils vont prendre ce qu'ils vont vouloir</u>. Après, il y a peut être une manière de l'aborder. Et ça, je pense que là-dessus on est peut être pas très performants. On ne sait peut être pas encore la bonne manière d'en parler. Moi qui sait d'autres commissions de quartier, j'ai l'impression que le <u>discours</u> sur l'écocitoyenneté, j'ai l'impression que c'est toujours un <u>discours politique</u>, plus <u>politique</u> que naturel. Je pense que c'est le ressenti des gens et je pense qu'il y en a beaucoup qui disent, c'est <u>écolo (7)</u>, c'est <u>écolo (8) politique</u>. Et peut être que justement par le fait que de faire participer les habitants à des <u>projets</u> sur les <u>sites de compostages</u>, les <u>jardins partagés</u> et notamment le quartier de la Toison d'or, avec la Vapeur qui est un lieu culturel, c'est une approche différente. Et c'est peut être ça qui va générer qu'il y a des gens qui vont se dire ah ben oui c'est à la Vapeur. Je pense que voilà là-dessus. Il y a la manière d'aborder la chose un petit peu différemment.</p>
Mr P	<p>Ça va dépendre des <u>citoyens</u> qui participent aux commissions. Si ce sont des <u>idées (4)</u> qu'ils portent, forcément ces questions-là vont être abordées dans la commission, si ce sont des questions...Non, je suis resté sur le centre ville, le problème du centre ville, par exemple sur la <u>givebox</u>, il y avait une très mauvaise connaissance du principe.</p>

	Mais non par exemple ils disaient oui mais ça se fait déjà chez Emmaüs. Il y a un peu une confusion. En fait pour pouvoir faire émerger un projet comme cela, il faudrait effectivement faire de la <u>pédagogie</u> (2)
--	--

Question 11 : Rôle de l'écocitoyen

	Elus
Mme A	<p>Peut-être, dans le cas des commissions de quartier, à chaque commission de <u>faire un rappel</u> et puis peut être <u>échange de bonnes pratiques</u> (1). Alors peut être là-dessus, il faudrait une idée de voir, qu'on fasse sur les <u>réseaux sociaux</u> quelque chose, un <u>label « écocitoyen ville de Dijon »</u> ou bien un <u>forum</u> peut être illustré avec des images qui permettrait un <u>échange de bonnes pratiques</u> (2). Par exemple le jeu comme <u>familles à énergie positive</u>, des choses assez <u>ludiques</u> aussi. Après le problème, c'est d'arriver à <u>sensibiliser</u> (1) ceux qui sont le plus durs à <u>sensibiliser</u> (2), le plus éloignés de ça, c'est peut être dans <u>les quartiers politique de la ville</u> ou leur priorité c'est de savoir comment ils vont finir leur fin de mois. Et peut être que ça fait encore <u>image très bobo</u>, je suis en <u>vélo</u>, je mange <u>bio</u>. Et <u>l'économie collaborative</u>, de toute façon tout fonctionne maintenant avec la <u>révolution numérique</u> (1), les <u>plateformes</u> ça va encore plus augmenter. Même si c'est pas forcément une démarche <u>développement durable</u> à la base, mais j'ai vu qu'il y avait maintenant une application. C'est pas <u>blablacar</u> où tu peux même louer ta voiture. C'est la <u>révolution numérique</u> (2) qui en même temps à un impact. <u>Blablacar</u>, au début c'était échanger, je ne vais pas être tout seul, le voyage va me coûter moins cher et puis finalement c'est.... Enfin en espérant...avant ils prenaient le train, et maintenant ils sont tous...</p>
Mr B	<p>Pour moi, il n'a <u>pas de rôle spécifique</u>. Moi je pense que le plus important c'est que quand quelqu'un aborde en sujet l'écocitoyenneté eh bien <u>que ce soit pris au sérieux</u> et <u>on traite le sujet</u> et qu'il soit professionnel ou pas qu'il l'ait été formé ou pas. C'est sûr que <u>c'est plus facile de prendre la parole en public pour défendre un point de vue si effectivement il s'est préparé</u>, donc ça peut être effectivement une aide. Certainement, c'est important et surtout qu'on leur donne des <u>idées</u> de ce qui peut se faire.</p>
Mr C	<p>C'est pas la question du rôle, c'est la question de la <u>posture</u> qui m'intéresse dans ce que tu dis...pourquoi une personne serait nécessairement désignée comme devant être plus écocitoyenne que d'autres. La question est la même. C'est surtout <u>qu'elles participent à l'équilibre</u> selon la vision qu'en a la municipalité. Puisqu'elle est</p>

désignée par le Maire. Donc moi j'étais contraint, je te le dis quand j'étais adjoint, j'étais contre les personnes qualifiées, j'étais contre les quotas jeunes, moins jeunes, machin de vieux etc. je pense que c'est tout le contraire. Alors c'est assez simple, on est une société qui est très émiettée, très émiettée sur ses enjeux propres, sur les défenses catégorielles. Je veux dire, quand tu reproduis ce schéma là dans une commission de quartier. Je ne sais pas si tu fais de la discrimination peut être oui mais tu reconstruis dans un endroit qui devrait être un endroit tel que je l'ai défini avant je ne vais pas répéter ce que j'ai dit, tu reconstruis une image identique de la société en miettes. C'est n'importe quoi. Si on veut avoir une chance que les gens s'intéressent, encore faut-il pour les personnes qu'on leur donne la possibilité de le dire et que le choix soit de venir ou de ne pas venir. Si j'ai un quota de personnes âgées, un quota de jeunes, on se plaint toujours dans les commissions de quartier qu'il n'y ait pas assez de jeunes. Et au nom de la vision de quoi ? Et bien moi j'en sais rien pourquoi les jeunes devraient être représentés ? Dans un truc où a priori les gens sont volontaires. Je veux dire, si les jeunes ne souhaitent pas être là, c'est qu'ils ont d'autres, ou les résidents étrangers. Si tu regardes l'évolution institutionnelle de nos commissions de quartier depuis le début, tu verras qu'on est partis d'un système très ouvert. Grosso modo tu avais plus de 16 ans, tu pouvais poser ta candidature, on ne te demandait rien à aujourd'hui un système plus ou moins de quotas, plus ou moins régulé, avec des anciens, des modernes, des machins...des trucs et je pense qu'on fait fausse route quand on fait ça et là c'est une posture politique que j'ai. C'est du même ordre, pourquoi veux-tu faire reposer sur les épaules, d'un citoyen qui serait meilleur que les autres. C'est autre chose. Ce n'est plus de la citoyenneté, on revient à la nécessité dans une commission de faire appel, le cas échéant de manière ponctuelle à un expert qui vient dire les choses, mais c'est pas la même posture. C'est-à-dire autrement dit que tu ne peux pas avoir des écocitoyens, des citoyens des citoyens moins, des étrangers, des jeunes et puis tu te dis tout ça ça va faire un truc un peu...qui va marcher. C'est-à-dire qu'on essaie, c'est très intéressant de regarder comment se passe, quelle est la vision que l'on a de la société et tu regardes la vision que l'on a de la société en fonction de celui finalement qui la décrit et dans tous les cas de figures quel que soit celui qui la décrit, il va la définir en strates...Pour faire une société, il faut, si je suis un économiste du capital donc, il faut des capitalistes, il faut des gens qui ont de l'argent, et aussi des gens qui travaillent, il faut des salariés, et puis, il faudra aussi qu'il y ait des improductifs parce que ça fait baisser le coût du salaire donc une diversité qui est en fonction de l'objectif. Moi je pense que si on veut être une société équilibrée, il faut

	<p>que l'objectif soit celui qui consiste à vivre ensemble et si l'objectif est celui de vivre ensemble. Et tu vois, je vais te citer un exemple quelque chose qui existe toujours les <u>comités de vie</u> (1). Je les avais créés à la <u>maison des associations</u> (1). Et à <u>la maison des associations</u> (2) donc le <u>comité de vie</u> (2) décide de tout. Je n'y suis plus depuis, je ne sais pas ce qu'en avait fait LG mais autrement dit y compris de ce qui était de la décision en tant que gestionnaire du bâtiment, et on m'avait dit, les services m'avaient dit à ce moment là il faudrait qu'on ait un représentant par association etc, j'avais dit non, non. Le <u>comité de vie</u> (3), <u>vient qui veut</u>, si dans une association, il y a 20 personnes qui veulent venir. S'ils viennent aussi nombreux ça veut dire seulement qu'ils ont un problème, c'est-à-dire qu'ils veulent faire du lobbying et s'ils veulent faire du lobbying c'est légitime donc autant qu'ils le fassent dans le <u>comité de vie</u> (4) plutôt qu'ils le fassent par une pétition. <u>L'écosystème</u> (1) <u>se régule</u>. Et <u>l'écosystème</u> (2) ne se régule pas forcément dans l'harmonie. Il se régule y compris dans la <u>tension</u>. Je ne suis pas écolo pour rien quand même et en tant qu' élu, il ne faut pas avoir peur de ça.</p>
Mme D	<p>Je pense que c'est <u>indispensable</u>, enfin, <u>ça dépend des commissions</u>. Moi, je dirais, par exemple, dans la commission actuelle Bourroches, Port du Canal-Montagne St Anne, non parce qu'on a déjà <u>des gens très convaincus</u>. Mais, c'est pas forcément le cas partout et le fait qu'à chaque moment, on puisse <u>rappeler</u>, <u>dire attention</u> si on vote tel budget, il y aura telle <u>conséquence</u> sur <u>l'environnement</u> (1). Peut être aussi voir ce que cela implique dans la <u>protection de l'environnement</u> (2) et plus largement de notre <u>société</u> et le fait qu'il y ait quelqu'un qui le rappelle. Soit il est là naturellement, ou ils sont <u>plusieurs</u>, soit il n'y a personne mais ça peut être aussi le <u>rôle des co-présidents</u>.</p>
	Techniciens
Mr E	<p>C'est apporter son <u>expertise</u>, apporter des <u>projets</u> (1), soumettre des <u>projets</u> (2) à la commission de quartier. Par exemple à Bourroches, si j'avais pas eu Catherine Ruppli. Moi je dis propose-les, on les note et on verra bien ce que cela va donner. Mais par compte c'est à toi de les vendre le jour J. J'ai une personne à peu près dans chaque commission.</p>
Mme F	<p>Je pense qu'il pourrait être, ça peut être un <u>relais</u> (1) déjà pour les autres habitants et puis ça peut être aussi une <u>personne ressource</u> (1) sur laquelle on s'appuie. Quand on a une question, on ne sait pas trop bien comment faire ni à qui s'adresser, voilà donc essentiellement, <u>relais</u> (2), <u>personne ressource</u> (2) et puis <u>l'envie du coup de donner aux autres</u>, de <u>s'impliquer</u> et puis de faire pareil.</p>
Mr G	<p>Je ne sais pas bien ce que ça veut dire écocitoyen qualifié. Oui oui j'entends ce que tu</p>

	veux dire et là où tu veux m'emmener. Moi je pense que c'est un projet (3) collectif donc <u>responsabiliser une seule personne</u> sur les épaules de laquelle on fait reposer l'enjeu de l'écocitoyenneté déjà je trouve que ça <u>déresponsabilise les autres</u> . Alors par contre, l'écocitoyen pourrait être l'animateur (1) d'un projet (4) d'écocitoyenneté dans le <u>quartier</u> . Ça c'est quelque chose de constructible et de gérable dans le temps. <u>S'ils sont deux ou trois c'est mieux</u> , mais que ce soit pas sur lui que repose le fait qu'il y ait des choses qui se réalisent ou pas, c'est un animateur (2).
Mme H	Moi je pense que c'est important (1), ce serait important (2) s'il y avait vraiment quelqu'un comme ça, comme Yvette, ou comme je vois à l'établissement public de sensibilisation à l'environnement des gens, je trouve que c'est bien qu'il faut qu'il y ait cette part qui reste là quoi? Oui voilà des <u>personnes relais</u> (3) et puis qui ramènent tout le temps, dès que c'est possible. Oui c'est ça. Donc il faut garder ce lien-là.
	Habitants
Mr I	C'est pas forcément utile d'avoir un référent. Mais en tout cas, les <u>informations</u> doivent être <u>relayées</u> (4) à la fois par les <u>élus</u> , par les <u>gens des services</u> vie des quartiers et il peut y avoir des personnes mais il faut qu'il y ait <u>des choses à communiquer</u> (1) régulièrement pour cette personne. Si c'est juste une personne qui va <u>communiquer</u> (2) une fois dans l'année, pas trop d'intérêt. Il faut que la personne ait des choses à <u>communiquer</u> (3) régulièrement souvent, à plusieurs commissions de quartier. Je vois plus l'adjoint <u>environnement</u> de la ville par exemple aller dans les commissions de quartier, parler <u>d'initiatives</u> . Par exemple sur les chaudières, voilà un <u>spécialiste</u> , sur quelque chose de particulier. <u>Plutôt que de rendre expert un habitant</u> . Par exemple les citoyens peuvent <u>relayer</u> (5) les initiatives qu'ils font eux-mêmes.
Mr J	L'idée c'est de dire dans la commission de quartier, il y a un <u>réfèrent</u> écocitoyen ? ...Déjà le fait de désigner quelqu'un comme responsable, il <u>va s'investir davantage</u> , c'est quand même un avantage. Il a une <u>fonction</u> , on l'investit d'une mission finalement et il y a de grandes chances qu'il soit plus <u>motivé</u> pour le faire.
Mr K	Son rôle serait de faire de <u>petits groupes</u> (1) ensemble et se réunir en <u>sous-groupes</u> (2) pour <u>expliquer</u> ce qui peut <u>aider</u> à l'écocitoyenneté. Il y a certaines choses qu'on peut faire tu vois, ne serait-ce que pour les <u>poubelles</u> qui sont. Un pouvoir d'animation (3) dans les groupes oui.
Mr L	C'est-à-dire de mettre systématiquement au niveau des commissions un sujet (1) qui puisse être utile. Commencer par un sujet (2) qui touche au portefeuille surtout à l'heure actuelle. Regarde lors de notre réunion d'écocitoyens quand j'ai présenté mes <u>recettes d'entretien</u> , tout le monde les a voulues. Le <u>lombricomposteur</u> .

	Représentants structures-associations-
Mme M	<p>Ça peut être une <u>personne ressource (3)</u> qui je ne sais pas peut amener de nouveaux <u>sujets</u> en allant un peu se renseigner sur <u>ce qui se fait dans les autres quartiers</u> ou par des recherches <u>internet</u>. Ça peut être quelqu'un qui peut être <u>force de proposition</u> sur de nouvelles idées. Ça peut être une <u>personne ressource (4)</u> aussi pour les habitants je ne sais pas qui cherchent j'habite à tel endroit, je voudrais connaître la <u>placette de compostage</u> la plus proche de mon quartier. Ça peut être <u>une personne relais (6)</u> d'information.</p>
Mr N	<p>Ça devrait être le lieu pas le rôle. Le rôle c'est de s'occuper de ce qui le regarde, c'est-à-dire <u>qu'il faut des actions dans l'espace public (1)</u>. <u>L'espace public (2)</u> devrait être <u>géré par les habitants</u>. <u>L'espace public (3)</u>, c'est ...le plan de circulation. Comment j'agis et comment j'interagis, les problèmes de délinquance, les problèmes de machin. Moi je l'ai vu ici puisqu'il y avait des gamins an fait un peu turbulents, c'est l'âge, etc. et puis comme c'est un nouveau <u>quartier</u>. Le problème c'est que <u>l'espace public (4)</u> quand il appartient à plus personne, c'est-à-dire les gamins à 15 -16 ans ils faisaient des conneries, maintenant, ils en font beaucoup moins, parce que maintenant les gens les connaissent, c'est une <u>communauté</u>, c'est un <u>village</u>, alors il ne faut pas tomber dans le <u>village</u> où tout le monde se surveillait, i l y avait de la médisance, c'est bien il y a un anonymat, mais il faut retrouver quand même le fait <u>qu'on se connaisse</u>, <u>on se dit bonjour</u>, <u>on s'entraide</u>, et que dans <u>l'espace public (5)</u>, on intervient. La dernière fois, il y a des gamins qui ont pété un arbre avec des crosses, il y a une personne qui est venue me voir comme si j'étais flic de <u>quartier</u>, il n'est pas intervenu, <u>pourquoi on a peur</u> ? On a <u>peur</u> de discuter avec quelqu'un ? <u>On leur donne un pouvoir extraordinaire</u>, après on s'étonne qu'il y ait des <u>problèmes</u>. C'est parce qu'il y a <u>une démission des adultes</u>.</p>
Mr O	<p>Dans la commission de quartier, il faudrait qu'il joue un rôle déjà <u>d'information</u>, c'est-à-dire de <u>rendre compte (1)</u>. Alors <u>rendre compte (2)</u>-le <u>terme</u> est un petit peu <u>technique</u>, mais d'en parler, de dire et bien voilà, par rapport à ce qu'on a commencé, voilà là où on en est. Voilà comment ça se déroule. On en discute avec les gens qui sont au <u>jardin partagé</u>, au <u>site de compostage</u>, de façon à <u>améliorer la chose</u>, pour <u>inciter d'autres habitants à venir participer</u>. Je pense que oui, <u>c'est un lien (1)</u>. Et je pense que le <u>lien (2)</u> doit être fait par un <u>compte-rendu (3)</u> régulier, une <u>information régulière</u> sur l'avancement, le déroulement du projet et puis même le <u>projet</u> est en route, régulièrement dire, voilà il se passe ça, on a fait des choses comme par exemple à Boutaric où on a régulièrement pour ceux qui sont sur <u>Facebook</u> ou qui sont abonnés</p>

	à la <u>Newsletter</u> ce qui est important je trouve. Voilà, on a un petit compte-rendu (4) , où les dames ont brodé telle chose, ont fait telle chose. Donc, on a des <u>infos régulières</u> et je pense que c'est ça, les écocitoyens.
Mr P	Je pense que le principal rôle d'un écocitoyen serait <u>d'être un exemple</u> et puis du coup, c'est une personne ressource (5) puisque c'est comment tu fais toi.

Question 12 : Ecocitoyenneté et fonctionnement de la commission de quartier

	Elus
Mme A	Au-delà du thème de l'écocitoyenneté, il faut qu'elle fonctionne en totale confiance (1) . C'est la confiance (2) . Oui, si c'est faire la démocratie participative pour faire la démocratie participative et en fait tout est tout fait. Et il avait raison là-dessus, par contre, dès le début, il faut poser les <u>règles (1)</u> et <u>quand ce n'est pas possible pour la ville, il faut le dire</u> . Pour que ça marche aussi, c'est <u>l'échange</u> et la confiance (3) , <u>pas de promesses</u> , et <u>dire quand ce n'est pas possible</u> , expliquer (1) pourquoi. Il n'y a rien de pire pour les habitants qui ont des idées quand on leur dit non ce n'est pas possible. Point allez... Si tu expliques (2) et que tu les <u>impliques</u> , ils ne sont pas plus idiots que nous. On est des habitants de Dijon nous aussi à la base. Respect (1) , confiance (4) . Il n'y a rien de pire...
Mr B	Que le citoyen (1) soit <u>au cœur</u> non pas du dispositif (1) parce qu'il ne s'agit pas d'un dispositif supplémentaire mais d'une <u>façon d'être et de faire</u> . Pour moi ce n'est pas un dispositif (2) , une boîte à outils, mais un levier de transformation, mais la <u>démocratie locale n'est pas forcément un dispositif (3)</u> . L'écocitoyenneté ce n'est pas forcément un dispositif (4) ; On peut parler d'un dispositif parce que c'est une <u>collectivité territoriale qui va décider d'une action</u> , donc c'est un dispositif (5) mais après on peut parler de l'écocitoyenneté de la <u>société civile</u> , faisant partie de la <u>vie quotidienne de chacun</u> et là <u>on n'est pas dans un dispositif (6)</u> . C'est tout simplement une <u>relation quotidienne</u> , un <u>savoir-être</u> , un <u>savoir-faire</u> . Donc la démocratie locale, c'est pareil, est-ce que c'est un dispositif (7) d'une <u>loi (1)</u> seulement. Or c'est effectivement <u>la loi qui le prévaut</u> , c'est pas que le dispositif (8) uniquement, c'est aussi une <u>façon d'être</u> , une <u>façon de faire</u> . Parce qu'en fait toutes les <u>lois (1)</u> , les plus belles <u>lois (3)</u> du monde, <u>elles n'organiseront jamais la façon de pouvoir faire ensemble des choses</u> . Ça, ça dépend de la <u>volonté de chacun</u> . Si le citoyen (2) ne l'utilise pas, si <u>l' élu considère que c'est encore un truc en plus</u> . Ça va le gêner parce qu'on va le critiquer (1) Forcément. En démocratie locale, il y aura forcément des critiques (2) .

<p>Mr C</p>	<p>A la limite, moi je serais...pour un <u>système où les gens qui veulent venir viennent</u>, point. On tient une commission de quartier tel jour à telle heure, on parlera de ça, c'est cadré donc, <u>c'est pas la café du commerce</u>, on parlera de tel et tel sujet, vient qui veut, c'est <u>ouvert (1)</u>. Oui. Volontaire. Parce que pour moi quand même, il y a une <u>question d'attitude au départ</u> et quand je dis <u>système ouvert (2)</u>, les gens viennent, c'est parce qu'ils sont <u>motivés</u> pour venir. Tu as toujours que des volontaires dans un <u>système (1)</u> comme ça. Donc on a ossifié un peu le <u>système (2)</u> au fur et à mesure des années. Et moi je ne suis pas pour autrement dit le boulot qu'on a à faire c'est de <u>rendre les gens dans un contexte ouvert (3) écocitoyens</u>. C'est ça le boulot qu'on a à faire. Ça veut dire pour reprendre une expression que j'ai donné <u>tu mets sur les épaules de quelques uns la responsabilité du collectif</u>, là on sait qui c'est qui fait ça, ce sont les <u>élus (1)</u> qui sont chargés de faire ça. D'ailleurs ce <u>système (3)</u> est fait pour, et c'est pour ça que tu as une ambiguïté d'ailleurs des gens qui sont tirés au sort souvent parce qu'ils sont élus. Exactement, donc tu vois le <u>système (4)</u>, il n'est pas forcément...mon sentiment, <u>c'est que ça ne fonctionne pas plus mal, peut être mieux quand tu laisses les gens</u>. Moi ça ne me dérange pas à la limite qu'il y ait 300 personnes qui viennent.. Il ne faut pas qu'il y ait d'ambiguïté, pour moi, ça doit être <u>cadré avec des règles</u>. Autrement dit on est bien en société, il n'est pas question, il y a bien des <u>règles (2)</u> et les <u>règles (3)</u> sont définies. Le premier exercice qu'on devrait faire faire aux commissions de quartier, telles qu'on les connaît aujourd'hui, c'est <u>d'écrire ses propres règles (4) de fonctionnement</u>. Je pense si tu veux qu'on est dans un modèle social (1). La première chose dans un modèle social (2), c'est de définir quel est le <u>bien vivre ensemble (1)</u>. Quelles sont les <u>règles (5) du bien vivre ensemble (2)</u>; Et elles doivent être posées puisqu'on est dans un <u>modèle</u> qui se veut <u>participatif</u>. Donc la première des <u>participations</u>, c'est nous définissons ensemble les <u>règles (6) de notre bien vivre (3)</u>; après, une fois qu'on a défini ça et on est capables nous en tant que municipalité de dire, désolés mais notre posture à nous, ça la commission de quartier elle peut en débattre si ça lui fait plaisir ça relève pas de notre responsabilité (1), soit ça relève de notre responsabilité (2) mais on ne le fera pas, on n'ira pas sur ce choix-là. Vous pouvez y aller après tout, il peut y avoir de l'initiative citoyenne pure derrière, mais nous ce n'est pas notre rôle, c'est pas notre souhait, donc c'est non. Donc, si tu veux, il y a un <u>besoin de clarté</u> de celui qui organise, je ne devrais pas dire organise...qui rend possible. Celui qui rend possible doit être clair, ça c'est ma <u>règle (7) du jeu</u> à moi, je n'exclus pas du système. Ma <u>règle (8) du jeu</u> à moi, c'est celle-là, ensuite donc, c'est le mienne, c'est pas la vôtre. Votre <u>règle (9) du jeu</u>, vous l'écrivez ensemble parce</p>
--------------------	---

	<p>que, il faut pouvoir s'entendre sur...etc. Tu fais de la <u>formation</u> en amont pour que ce débat puisse se passer dans les meilleures conditions possibles qui porte à la fois sur la connaissance du pourquoi la <u>collectivité</u> dit moi je ne peux pas ou je ne veux pas aller là-dessus, donc qu'il y ait de la compréhension, une <u>formation</u> sur finalement le contexte et il faut qu'il y ait les <u>outils</u> pour le débat autour de : <u>on fabrique ensemble les règles (10) de ce qu'on va vivre pendant 2 ans.</u></p>
Mme D	<p>Déjà je dirais les conditions de bon fonctionnement d'une commission de quartier, en général, c'est déjà le <u>respect</u> (2). Le <u>respect</u> (3) de chacun et le <u>respect</u> (4) des individualités et le <u>respect</u> (5) des idées de chacun.. Tout à fait, comme dans toutes les <u>relations humaines</u> et c'est valable pour tous les sujets mais pour celui là aussi. Et pour l'écocitoyenneté, c'est un travail un peu comme tous les autres sujets, comme la <u>laïcité</u>, les <u>valeurs républicaines</u>, comme la <u>fraternité</u> qui va vraiment falloir remettre aux goûts du jour. C'est un travail. Oui qui démarre <u>dès le plus jeune âge</u>. Je pense qu'il y a aussi une <u>prise de conscience</u> de ce côté-là très forte. On a de plus en plus de travail qui se fait là autour. Dans le cadre du <u>projet éducatif global</u>, on a maintenant dans notre groupe de pilotage avec deux autres élus ce qui fait qu'il y a une <u>véritable reconnaissance</u>, c'est attention à ce qu'il y ait des activités qui tournent autour de l'écocitoyenneté.</p>
	Techniciens
Mr E	<p>Si tu as des gens qui disent c'est comme ça, on a <u>envie</u> (1) de ces <u>projets</u> là, on a <u>envie</u> (2) qu'on travaille là-dessus. Voilà exactement, moi j'ai eu les <u>jardins partagés</u> (1) de Montchapet, s'il n'y avait pas eu Madame L, ils ne seraient pas faits. Si je n'avais pas <u>les jardins partagés</u> (2) de Fontaine d'ouche. Il faut qu'il y ait un <u>moteur</u>, un <u>levier</u>. Moi , j'ai plusieurs personnes, mais si j'ai pas <u>ces relais-là</u> et bien on aura pas de vraies <u>politiques écocitoyennes</u></p>
Mme F	<p>Je pense qu'il faut du <u>concret</u>, il faut arriver à les <u>motiver</u> sur ce vers quoi ils ont <u>envie</u> (3) d'aller. <u>Pas les essouffler</u>, <u>les laisser dans le concret</u>, je pense qu'effectivement c'est bien.</p>
Mr G	<p>Moi je pense qu'il y a peut-être un <u>lieu</u> où on a réussi à Dijon, il faut peut être qu'il y ait des temps <u>d'échanges</u> sur ces sujets là alors pas forcément sur l'écocitoyenneté mais parler par exemple de la façon dont on arrête de mettre du <u>phyto-sanitaire</u> dans la rue, d'en parler en <u>plénière</u>, de parler du fait qu'on plante des prairies à certains endroits, du trèfle machin etc. De parler de la <u>qualité de l'air</u> parce que même si ce n'est pas de l'écocitoyenneté ça en est réellement, le fait d'avoir mis un <u>tram</u>, d'avoir mis des <u>zones piétonnes</u>, de réduire, de mettre des <u>couloirs de bus</u> (1), tous ces</p>

	<p>éléments, changer les bus (2) en mettant de l'électrique ou du gaz, tous ces éléments là concourent, toutes ces <u>petites briques</u> qu'on met les unes au-dessus des autres, elles commencent à constituer un <u>socle</u> qui fait que ça intéresse les gens. Donc voilà quand on a un <u>label national</u> parce qu'on est <u>une des villes les moins polluées</u> aujourd'hui, ça résonne dans la tête des gens, alors pas suffisamment sûrement, pas autant qu'on le voudrait mais je pense que petit à petit ça prend du sens. Je pense qu'il y a aussi un <u>levier</u> qui sont les acteurs professionnels du quartier (1). Alors je dis tous les acteurs professionnels du quartier (2), j'entends les acteurs au sens un peu socio-éducatif et culturel. Tous ces gens-là sont aussi des <u>sensibilisateurs</u> de l'ensemble de la population. Je pense que ça peut être un élément qui fait <u>levier</u>.</p>
Mme H	<p>Pour qu'on garde ce côté sur l'écocitoyenneté déjà quand il y a un <u>projet</u> de <u>jardin partagé</u> (3) au sein de la commission de quartier comme par exemple au centre ville, à Université, je pense que ça aide déjà parce qu'on a une part du temps où on va parler d'écocitoyenneté sinon j'ai un peu peur que ça passe à la trappe quand même. Je pense que c'est important dans les <u>budgets participatifs</u> qu'il y ait ou du <u>compostage</u> ou du <u>jardin partagé</u> (4) ou des <u>poches de culture</u> à droite à gauche, il faut qu'il y ait un temps comme ça pour que les gens aient envie d'en parler.</p>
	Habitants
Mr I	<p>Il faut que ça vienne des habitants (1), ça peut venir des membres de la commission de quartier. Ça peut venir de chaque commission, voilà propre à chaque commission. Les <u>problèmes de quartier (1)</u> sont propres à chaque commission, chaque personne, donc du coup, s'il y a un problème dans un quartier, il ne sera pas forcément dans un autre. Mais il peut y avoir des <u>initiatives</u> qui se passent sur <u>toute la ville</u> ou qui se passent sur un <u>quartier (2)</u> par des habitants (2) ou que la ville a fait sur un <u>quartier (3)</u>. Ça vient pas forcément de tout le monde mais les habitants (3) peuvent soumettre des <u>idées</u>. Un habitant (4) qui n'est pas forcément membre peut soumettre un <u>problème</u>, quelque chose qu'il voudrait faire et qui après peut être <u>relayé</u> par la <u>Mairie</u>.</p>
Mr J	<p>J'en sais rien. Je ne sais pas comment ça pourrait mieux fonctionner, en termes d'organisation de la commission ? Je ne vois pas ce qu'il faudrait faire. Dans ton domaine, tu as réfléchi à ça ? Il y a par exemple un habitant qui a dit, tiens il faudrait s'occuper du <u>cours d'eau</u> qu'il y a dans le parc de l'Arquebuse, en disant, il y a un problème avec ce cours d'eau qui est dégueulasse, etc. Est-ce qu'on pourrait pas faire une action pour le <u>nettoyer</u>, le <u>surveiller</u>. Ça n'a pas de budget, c'est gratuit, et ben on a senti des <u>freins (1)</u> par rapport aux <u>services de la collectivité (1)</u>. Alors qu'on voit dans certaines villes ou certains pays étrangers que <u>l'espace public</u> il peut être</p>

	<p>complètement transformé et pris en charge par les habitants (5). Et en fait, au contraire, la <u>municipalité</u>, les <u>services de la ville (2)</u> disent oui oui ça nous intéresse que des citoyens se mettent à bêcher un espace. Par exemple le fait de mettre des légumes en ville, de mettre des espaces aromatiques, de planter soi-même des choses en ville et c'est pas seulement de l'écologie, ça touche tous les sujets, il y a un <u>frein (2)</u> vis-à-vis <u>des services techniques (3)</u>, des <u>élus (2)</u>. On les dépossède en fait de ce qu'ils font. Alors qu'en fait ça doit être une collaboration. On nous dit 2 <u>freins (3)</u> dans la commission de quartier, on nous dit : « ce sujet, il est trop lourd pour vous, vous n'avez pas votre avis à donner... », oui la CIG en exemple où il y a aucune consultation de la commission de quartier, alors que ça va impacter le <u>quartier (4)</u>, plus que nos petites actions, et en plus on a fait des remarques. On nous dit, c'est déjà trop tard en fait. On a fait des <u>remarques (1)</u>, par rapport à l'accès, par rapport, il y a pas mal de gens qui habitent à côté qui ont fait des <u>remarques (2)</u> pertinentes. D'abord on nous dit la <u>décision</u> elle est <u>politique</u>, elle est déjà prise et puis en amont on vous a pas demandé votre avis, on a été élus pour ça...et puis après, il y a les <u>services techniques (4)</u> de la ville qui disent, c'est notre boulot, il y a la <u>réglementation</u> pour ça, pour ça, <u>on se retrouve dans un petit couloir</u>, on est pas téléguisés mais on se retrouve à faire <u>quelques types de projets</u>, il faut qu'on reste dans <u>l'enveloppe</u> et il faut qu'on reste entre ces deux <u>limites</u> : ce que vont dire les <u>services techniques (5)</u> et parfois c'est un <u>veto de la ville</u> et le touche pas à mes gros projets. Donc on est entre les 2. Ça ne mange pas de pain, en effet, tout à fait.</p>
<p>Mr K</p>	<p>Et il faut trouver les gens qui ont <u>envie</u> de faire surtout. Parce que les gens ils ont toujours <u>envie</u> de faire et après on ne les voit plus Il faut trouver les gens c'est la <u>motivation</u>, et pourtant on peut <u>faire de belles choses...de belles réalisations</u>, des <u>panneaux</u>, des <u>jardins partagés (5)</u>. Ça prend du temps. Ah oui une belle satisfaction.</p>
<p>Mr L</p>	<p>Je dirais arrêtons que ce soit <u>l'élu (3)</u> qui <u>préside</u>. Moi, qu'ils soient présents ne me gêne pas, dans la réforme que j'avais proposée, c'est qu'ils soient spectateurs, qu'ils puissent, intervenir, mais <u>qu'ils ne soient pas animateurs</u>. Je t'aurais tiré ce que moi j'avais préparé sur <u>l'évolution</u>. Il faut dire une chose c'est qu'ils sont <u>écœurés, déçus (1)</u>. <u>Déçus (2)</u> de la façon dont ça s'est posé, moi j'ai eu des <u>créations d'amitiés</u> avec des gens qui ne me connaissaient pas et qui parce qu'ils savaient que j'étais à la commission de quartier qui m'ont alertée de <u>problèmes</u> que j'ai retransmis via le bureau de la démocratie et ça a été traité par les <u>élus (4)</u> sans que j'y sois et la décision a été prise par les <u>élus (5)</u> sans tenir compte des désidératas des gens. Donc, je trouve que c'est très <u>décevant (3)</u>.</p>

	Représentants structures-associations-
Mme M	Que ça intègre mais je crois que c'est déjà le cas, un petit peu l'ordre du jour un peu systématique. Voilà c'est ça moi je suis d'accord avec ça et puis tu sais ce qu'on disait tout à l'heure que c'était pas du tout présent dans les années 80 -90 (1) et ça l'est aujourd'hui. Dans les années 80-90 (2) , j'avais déjà un certain âge, pourtant j'avais pas...
Mr N	C'est que ce soit <u>ouvert à tous</u> , qu'elle soit <u>autonome</u> , <u>indépendante</u> , que ces <u>compétences</u> soient clairement <u>identifiées</u> , sa <u>liberté</u> et que les <u>principes fondateurs</u> , ses <u>principes républicains</u> soient tout le temps rappelés et il faut des <u>garde-fous</u> , c'est le problème des trucs de localismes, c'est très bien de manger local mais on va pas revenir aux féodalités, à la Renaissance, la monnaie locale, on va frapper monnaie locale chacun là qu'est-ce que ça veut dire ? un rêve de repli (1) sur soi, antimondialisation, mais c'est génial, après mondialiser quoi ? C'est génial ces échanges quoi p. mais il faut arrêter quoi, cet espèce de repli (2) . On va déclarer la guerre à Clermont-Ferrand parce qu'on les aime pas ? On va revenir à quoi ? Et ça c'est le danger, on fait comme à Sienne, faut pas se replier (3) dans les quartiers, à Sienne ils font une course de chevaux, tous les <u>quartiers (5)</u> sont en compétition un truc historique, ils ont chacun leur emblème, on pourrait se retrouver dans cette situation là : Montchapet contre Monmuzard. Ce serait con quoi, Monchapet autonome ! Tu t'imagines !
Mr O	Peut-être que dans chaque commission de quartier, il faut qu'il y ait je vais pas dire un groupe de travail mais un <u>petit groupe dédié à l'écocitoyenneté</u> . C'est-à-dire que c'est des gens, c'est des membres de la commission avec éventuellement quelques habitants qui veulent <u>s'impliquer</u> qui ne travaillent, qui ne fassent que ça. Sans pour ça ne pas s'intéresser au reste de la commission, mais qui soit vraiment <u>focalisé</u> là-dessus de façon à les prendre un petit peu partout. Plusieurs personnes et qu'effectivement, elles aillent <u>s'informer</u> dans les autres commissions. Et je pense que s'il y avait un <u>noyau dur</u> si je puis dire dans chaque commission de quartier de 2 ou 3 personnes qui puissent faire le <u>lien</u> entre les différentes commissions et entre les différents lieux (1) , par exemple, Boutaric, l'établissement public de sensibilisation à l'environnement, des lieux (2) qui sont déjà imprégnés depuis longtemps sur l'écocitoyenneté qui puissent faire le <u>relai</u> en disant tiens il s'est passé telle chose.
Mr P	Je ne vois pas trop comment, le fonctionnement actuel est <u>intéressant</u> puisque il y a possibilité d'avoir des <u>groupes particuliers réservés à l'écocitoyenneté</u> . Donc, je ne vois pas ce qu'on pourrait faire de mieux.

Annexe 8 : Entretien avec le Ministre du Travail

RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN

AVEC LE MINISTRE DU TRAVAIL

Du 29/10/2014

SH : Bonjour, merci d'avoir pris le temps de me recevoir à la Mairie de Dijon pour cet entretien dans le cadre de ma thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication sur la démocratie participative et l'écocitoyenneté. Nous disposons d'environ (FR : une grosse demi-heure). L'objectif de cet entretien est de recueillir tes représentations sur la démocratie participative et l'écocitoyenneté à partir de ton expérience politique de ces 30 dernières années et ta vision de ces thématiques pour l'avenir. Je ne t'interroge donc pas en tant que Ministre de l'Emploi mais pour ton rôle dans la mise en place de la démocratie participative à Dijon et ta vision de l'avenir de façon générale.

Le principe de l'entretien semi-directif et de celui d'explicitation est le suivant : je vais aborder des thématiques (5 au total) ensuite je t'écoute ; je peux poser des sous-questions ou demander des précisions sur les notions que tu utiliseras (FR : d'accord), j'enregistrerai l'entretien pour des raisons de commodités pour la retranscription. Es-tu d'accord pour que j'enregistre ? Il est bien entendu qu'aucun article universitaire ne sera publié sans ton consentement, et que si tes propos sont repris dans ma thèse, ils seront si tu le souhaites même rendus anonymes.

FR : Non, je ne le souhaite pas, ce que je dis je l'assume.

SH : D'accord.

Thématique 1 : Démocratie participative et engagement citoyen (décentralisation, défiance vis-à-vis de la politique, démocratie : délibérative, discursive, de proximité, d'opinion, écologique, environnementale, élective, électronique, libérale, locale, moderne, participative, représentative, loi Joxe, loi Vaillant, bottom-up, empowerment, engagement, budgets participatifs, NIMBY)

1. Que signifie pour toi le terme démocratie participative ? Est-il synonyme du terme démocratie locale ?

FR : Non pas forcément; la démocratie participative, ce n'est pas forcément de la démocratie locale. Mais la démocratie locale, c'est le lieu, la proximité ; la commune, c'est le lieu où peut s'exercer le plus facilement la démocratie participative. Pourquoi s'est venu ? ça fait longtemps que je parle de démocratie participative, j'ai commencé à en parler au Conseil Municipal de Dijon, en 1992 ; j'étais jeune conseiller municipal et je disais au Maire sortant, RPR, Robert Poujade, certes personne ne conteste votre légitimité au nom de la démocratie représentative mais à côté, vous devez réfléchir à des formes de démocratie participative parce qu'aujourd'hui, dans nos villes ; c'était mes propos, on verra s'il faut expliciter le terme dans nos villes ; je vais m'exprimer comme ça, dans nos villes, à Dijon, nous avons besoin d'associer en amont les citoyens aux processus de prises de décisions. La décision relève du politique mais l'information, la communication, voire le contrôle relève du citoyen. Donc, la première chose que j'ai eu à faire, mais je ne veux pas t'empêcher de poser des questions, la première chose que j'ai eu à faire c'était de penser au cours de l'élaboration du programme pour 2001 comment j'allais mettre en œuvre ce que j'annonçais, à savoir, si nous sommes élus, nous développerons dans la ville la démocratie participative.

SH : D'accord, et tu as eu la loi Vaillant, mise en place en 2002, dite démocratie de proximité, c'est là où en fait je m'interroge sur le fait qu'on garde ce terme de démocratie locale, voilà.

FR : Oui je comprends.

SH : Parce que démocratie locale, ça peut être à la fois démocratie représentative et participative.

FR : Absolument.

SH : Donc les deux ne sont pas synonymes.

FR : Absolument.

SH : Et effectivement, en 92, je crois que c'est la loi Joxe, c'est JM qui me l'a rappelé, c'est l'émergence de l'information et de la consultation, dans les premières lois, voilà c'est 92.

FR : Et quand j'étais jeune conseiller chez Joxe, mais je ne voulais pas remonter si loin que ça, en 1989, la 2^{ème} fois que je participe au cabinet de Pierre Joxe, j'avais été chef de Cabinet en 83-84, je ne sais plus, eh bien Pierre Joxe me demande de travailler sur le volet information des citoyens, c'était au tout début sur les établissements publics de coopération intercommunale et me vient l'idée, alors je ne sais plus ce que l'on avait mis dans la loi Joxe, la loi ATR, Administration Territoriale de la République, je crois.

SH : Information et consultation

FR : C'est là que je dis et pourquoi on ne retransmettrait pas ?, c'était les balbutiements pour moi, pourquoi on ne retransmettrait pas pour l'information de nos concitoyens déjà on ne ferait pas retransmettre par le service public de l'Audiovisuel les séances du conseil municipal. Comment peut-on permettre de développer le référendum d'initiative locale ?

SH : Donc un lien avec la communication.

FR : Voilà, et on réfléchit pendant cette période avec quelques conseillers, il y avait Pierre-René Lemas, enfin des gens comme ça, on réfléchit à qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer, on va dire au début, on n'était pas, on n'avait pas encore théorisé la démocratie participative telle qu'on l'a aujourd'hui mais comment améliorer l'information et la communication envers les citoyens pour qu'ils soient informés des communes ; c'était l'autre volet si tu veux de la décentralisation puisque on donnait plus de pouvoir aux élus locaux. Donc le slogan de 81, c'était : « le but de la droite c'est de prendre le pouvoir, mon but c'est de vous le rendre » et donc de rapprocher le processus de décision du citoyen. Ce qu'on fait avec la démocratie locale, ce qu'on fait en réalité avec la décentralisation plus exactement et quand on fait la décentralisation, il faut le volet quand même contrôle donc on met en place les chambres régionales des comptes qui sont le volet contrôle de l'Etat par une juridiction administrative, contrôle des finances d'une collectivité locale, sur ce que font les collectivités locales, déjà ça avait été dur de la poser et l'autre idée qui met du temps à apparaître puisque c'est l'étape

finale pour nous au niveau national, c'est la loi Vaillant avec toutes ses insuffisances, je les connais.

SH : Oui on n'est pas à Porto Alegre !

FR : Non, on n'est pas à Porto Alegre, voilà.

SH : Et en fait l'objectif ce serait d'approcher une démocratie délibérative, c'est la prochaine étape, peut-être.

FR : Voilà, ça c'est un autre sujet ! Plus compliqué, mais c'est un autre sujet, mais je ne veux pas déflorer les autres questions avant.

2. Quelle est ta conception de l'engagement citoyen et quelles sont les limites de l'engagement citoyen ?

FR : On revient en réalité quand tu poses la question de l'engagement citoyen à la question de la participation du citoyen à la vie de la Cité puisque je considère que la démocratie locale est à la base de l'engagement citoyen c'est donc au niveau de la Cité bien sûr qu'il peut y avoir un engagement citoyen, dans la participation au vote, au niveau national, je te laisse tout ça...

SH : Mais ce n'est pas seulement mettre effectivement un bulletin (dans l'urne) mais il faut du temps au citoyen, c'est ça qui lui manque le plus.

FR : Oui et il lui faut de la formation, de l'éducation, tout commence par l'éducation évidemment, évidemment d'ailleurs les pays où s'exercent des dictatures, dans les pays où les citoyens n'ont pas le plein exercice de leur citoyenneté sont les pays de pouvoirs autoritaire ou totalitaire et ce qu'on s'aperçoit c'est qu'il n'y a pas de démocratie locale, il n'y a pas de démocratie locale. La démocratie locale, c'est la base de la démocratie.

SH : Et on formate les esprits dans les écoles (des dictatures).

FR : On n'a pas besoin d'aller à Athènes pour savoir ça si tu veux, mais c'est quand même là que ça prend forme et ça commence à l'école pour nous l'éducation civique. C'est une éducation à la vie dans la Cité, une éducation citoyenne. Donc, il faut des citoyens formés, informés. Chacun avec son niveau d'instruction, ce n'est pas le

diplôme qui fait le citoyen. Ce n'est pas le diplôme qui fait le citoyen, mais c'est l'instruction qui a été donnée sur la vie de la Cité et de la vie politique qui fait le citoyen et après le citoyen s'empare, peut s'emparer s'il le souhaite et être un citoyen actif, voilà et sans citoyens actifs, la démocratie participative, elle ne peut pas s'exercer. C'est là où on rencontre le premier problème de là où se fait ou se réalise la démocratie participative.

SH : D'accord, donc on va passer à la deuxième thématique, cette fois, c'est l'écocitoyenneté et les lieux de l'écocitoyenneté.

Thématique 2 : L'écocitoyenneté et les lieux de l'écocitoyenneté (Agenda 21, transition : durable, énergétique, socio-écologique, temps/disponibilité/motivation, transparence, utopie, ville en transition)

1. Que signifie pour toi le terme écocitoyenneté ?

FR : Pour moi, l'écocitoyenneté : c'est le citoyen actif dans son environnement, on revient quasiment à la première question, à la première définition, pour moi l'écocitoyenneté : c'est le citoyen qui prend conscience de son environnement. Si on était dans une société parfaite, on y sera jamais, c'est le citoyen qui pense global et qui agit local. (SH : oui.) Ça, on a toujours le droit d'avoir cette utopie en soi, de l'espérer. En tous les cas, il faut inventer, alors c'est peut-être une autre question mais je le dis et tu le remettras autrement si ça venait dans une autre question, il faut réfléchir à comment on peut inventer des lieux d'expression pour les citoyens. Les chinois finalement avaient trouvé avec les Dazibaos. On avait des formes d'expression citoyenne. Si les tags devaient faire passer des messages politiques, ils pourraient être un lieu d'expression citoyenne. Il pourrait y avoir un mur dédié à l'expression citoyenne. Moi depuis que je suis Maire, je pense à ça, le problème : c'est qu'il faut garder le respect.

SH : Un mur de la citoyenneté où les personnes pourraient s'exprimer.

FR : Il y a deux choses auxquelles je pense, utopiques, mais enfin après tout, on a droit de l'être. C'est un mur où on pourrait laisser des messages, où on pourrait s'exprimer, dans le respect évidemment. Mais finalement, on le voit permet cela en se cachant,

permet cela en se cachant, et sans aucun respect de la personne individuelle et ça c'est un vrai problème. Mais un mur de la citoyenneté ou une salle où un peu comme dans les grands périodes révolutionnaires, les citoyens pourraient venir soit interpeller, je n'ai pas finalement renoncé à cela.

SH : Oui c'est ton engagement de jeunesse.

FR : Soit interpeller les élus en leur disant ce qu'ils pensent eux. Donc, il y aurait une sorte de théâtralité de la chose, oui bien sûr et une fois par semaine les élus subiraient les questions des citoyens pendant un temps voilà et sur un sujet, pendant une heure, deux heures, voilà.

SH : Tout en restant dans le respect et la cordialité.

FR : Tout en restant dans la courtoisie nécessaire à ce genre de débat, ce qui est le plus difficile, d'ailleurs.

2. Que penses-tu du dispositif des éco-délégués mis en place par le Conseil Régional de Bourgogne ? ça fait depuis une dizaine d'année qu'il y a des éco-délégués (dans les lycées agricoles, mais seulement depuis 3 ans, au CRB, à vérifier). Les premiers ont été mis en place dans les lycées agricoles. Tu sais que je suis enseignante en éducation socio-culturelle, donc j'y suis très sensible. Est-ce que tu connais ce dispositif ?

FR : J'en ai entendu parler donc ça prouve qu'il y a beaucoup de travail de communication à faire encore autour de ce dispositif parce que si moi je n'ai fait qu'entendre parler, on imagine bien à part ceux qui ont eue l'occasion dans le lycée agricole.

SH : Dans les lycées aussi de l'EN.

FR : Ben tu vois, je ne le savais pas. Si c'est l'éducation nationale, si c'est l'éducation à l'écologie, ça me semble une chose indispensable. Pour moi, l'écologie va avec la citoyenneté.

SH : En fait, c'est non seulement l'information, la transmission des connaissances en matière d'environnement mais c'est aussi des actions et des projets. Je te donne un

exemple, c'est la plateforme de compostage qui vient d'être inaugurée par une vice-présidente du Conseil Régional au lycée agricole de Quetigny et par Monsieur C aussi. Et effectivement, les éco-délégués dans les lycées, non seulement, c'est l'information, mais c'est aussi l'action, à travers des projets.

FR : Donc cette information et cette action à travers les projets, c'est aussi la prise de conscience, c'est la formation du citoyen de demain donc c'est quelque chose...

SH : Exactement ce que tu disais tout à l'heure.

FR : C'est très important évidemment et cette formation du citoyen, elle peut faire, elle doit se faire le plus tôt possible. Mais elle peut se faire ne cours de vie avec par exemple les familles à énergie positive. Des concours comme ça qui intéressent les gens. J'ai été très surpris parce que l'autre jour, au cours d'une réunion de ministres, on échangeait justement sur comment dans le cadre de la préparation du sommet du climat, on pouvait sensibiliser nos concitoyens depuis le niveau national. Moi je pense qu'il faut le faire au niveau local, je crois. Quand je vois le temps d'infusion et la rapidité des messages et la rapidité avec laquelle ils s'effacent, s'inscrivent et s'effacent, je pense que vraiment c'est très difficile de le faire sur le plan national, mais enfin ça n'empêche pas d'essayer. Parce que je proposais qu'il y ait des lieux territoriaux pour préparer la conférence du climat, l'année prochaine de Paris et que les régions au sens large soient associées après et qu'à partir de la région, qu'on essaye de faire infuser à partir des collectivités via un système descendant et après remontant bien sûr et je donnais l'exemple des familles à énergie positive. Et bien j'ai été extrêmement surpris personne ne connaissait...

SH : Pas d'écho.

FR : Si, si, c'est formidable.

SH : Mais ils ne connaissaient pas.

FR : Ils ne connaissaient pas. Et je me suis dit oh la la, où on en est !

SH : Alors justement...

3. Que penses-tu de l'idée de mettre en place (éventuellement) des écocitoyens dans les commissions de quartier (ce serait très innovant puisqu'en France ça n'existe pas).

FR : C'est une très bonne idée.

SH : A l'image de ce qui a été fait avec les éco-délégués dans les lycées ? Quels seraient les obstacles à cette mise en place ?

FR : Les obstacles, ce sont ceux qu'on rencontre dans la réalité de la vie mais ces obstacles-là ils se surmontent et comment tu insères cela sans que cela paraisse un message, donc peut-être par l'exemple, un message directif ou...

SH : Une injonction.

FR : Merci. Exactement, une injonction mais moi je verrais bien si tu veux, je verrais bien (SH : je t'écoute) une ouverture de chaque commission de quartier, 5 minutes, une déclaration assez simple de 5 minutes qui serait lue et distribuée aux membres de la commission de quartier sur le sujet de l'écocitoyenneté et de l'écologie mondiale voilà et c'est tout et voilà et je pense que ça choquerait d'ailleurs dans le bon sens du terme, ça provoquerait des réactions. Sans débat au début, sans débat.

SH : Juste pendant 5 minutes

FR : J'ai une information à vous communiquer, elle est assez simple, là voilà. Et après, je suis sûre que, les gens... parce que déjà pour être dans une commission de quartier, il faut avoir une première démarche citoyenne, c'est-à-dire vouloir s'inscrire, vouloir participer, vouloir écouter, vouloir se connaître.

SH : Etre dans le lien social.

FR : Bien sûr, oui créer du lien et être dans le lien et en créer en même temps et les questions viendraient. Oui c'est très bien ce discours mais comment on mesure, quels sont les indicateurs.

SH : D'accord.

FR : Est-ce qu'on peut vérifier ?

SH : Les lieux justement, je crois que c'est Michel Foucault qui utilisait un terme pour dire le lieu de l'utopie, c'est hétérotopie mais je vérifierai.

FR : C'est très beau.

SH : C'est très beau comme terme, comme le théâtre est un lieu d'utopie.

4. Quels sont d'après toi justement les structures dans les quartiers qui pourraient permettre aux éco-citoyens de transmettre des informations et d'agir dans les quartiers ? Il existe par exemple des maisons de quartier, des MJC, des annexes de la Mairie, on peut utiliser ces structures sur des horaires différents. Imaginons que le dimanche matin, on veuille prendre un café éco-citoyen, faire un café éco-citoyen, se réunir, échanger des informations. Dans quel lieu on pourrait le faire ? Sans, on est en crise économique, on ne va pas construire de nouvelles structures.

FR : Non, non, enfin tu me connais, je ne proposerai pas de construire. On a suffisamment de lieux à utiliser, à imaginer.

SH : Ne serait-ce que dans le quartier Université, on a la maison de l'environnement.

FR : Bien sûr, bien sûr, c'est d'ailleurs une bonne idée, par exemple, on verrait si ça prend, comment ça marche, comment ça peut évoluer puisqu'il faut toujours évaluer. Je sais que l'évaluation tue finalement les expériences mais évaluer, c'est plutôt pour faire évoluer positivement, c'est dans ce sens-là que je l'entends et on pourrait lancer l'idée que chaque dimanche matin, il y a un débat d'une heure autour d'un café citoyen ou d'un éco-café citoyen sur un sujet déterminé.

SH : Et on échange aussi (des pratiques écolos).

FR : Le problème après c'est comment on communique pour faire savoir, quand ?

SH : Ce sera justement la thématique numéro 3.

Thématique 3 : La communication numérique dans les quartiers (community managment , intelligence collaborative, collective, territoriale, réseaux,

responsabilité, responsabilisation, société civile, système pyramidal/holomidal, , vivre ensemble/faire ensemble, Wev 2.0)

1. Quels sont les enjeux de la présence de réseaux numériques dans les quartiers de Dijon?

FR : Les enjeux, et bien les enjeux, c'est de faire connaître, de faire en sorte que, et on voit que ça marche sur des sujets quand ils en ont envie, sur ce qui n'est finalement qu'une expression personnelle devienne un enjeu de lien social, c'est-à-dire finalement, les réseaux sociaux c'est ce qu'il y a de mieux pour partager, pour créer, pour donner envie de se voir. Il ne faut pas rester derrière son appareil, donc pour convoquer, pour donner rv, on voit maintenant avec les flashmobs, des trucs, qui se développent comme ça qui sont excuse moi de l'expression des trucs, des expressions qui sont nées, une idée qui était partagée et donc après tout. Mais il faudrait le changer souvent parce que je crois que...

SH : Il faudrait mettre des modérateurs peut-être ?

FR : Bien sûr, ah ben ça c'est clair.

SH : Tu l'évoquais tout à l'heure, quand les personnes sont en anonymes elles se permettent de dire des choses qu'elles ne diraient pas, jamais autrement.

FR : Je ne te dis pas ce que je reçois tous les jours.

SH : Ah bon.

FR : En nombre d'insultes.

SH : Oui, c'est impressionnant.

2. Que penses-tu des logos Commissions de Quartier mis en place par la direction de la communication de la Mairie de Dijon, depuis 2002 ? Tu le connais le premier logo qui a été mis en place pour les CQ , c'est un puzzle orange et rouge et puis maintenant, il y a un nouveau logo qui sera décliné par couleurs dans différents quartiers. Que penses-tu de ces logos mis en place par la direction de la communication de la Mairie de Dijon ?

FR : Je vais te dire, je n'ai pas vraiment de réflexions vis-à-vis de cela.

SH : C'est une démarche qui est pyramidale, c'est-à-dire que ce n'est pas participatif. Justement la dernière question sur la communication numérique c'est :

3. As-tu observé dans d'autres villes des expériences de création participative des logos des commissions de quartier ? On peut très bien à l'image du CRB qui a demandé aux lycéens et aux personnes impliquées dans l'anti-gaspillage de créer leur propre logo.

FR : ça c'est une bonne démarche, mais c'est possible dans un cadre scolaire, déjà c'est plus facile.

SH : pédagogique.

FR : Dans un cadre scolaire, pédagogique qui si tu t'adresses à un public, avec l'autorité de celui qui pose le débat. A l'extérieur, c'est plus difficile. Mais, moi je pense qu'on ne fait pas assez, moi je n'ai plus de temps, avant je le faisais. On ne fait pas assez d'échanges des expériences urbaines ou des villes, ou des collectivités. Je suis sûr qu'à la question que tu viens de poser, il y a des collectivités qui se sont spécialisées et qui ont trouvé non pas une réponse mais des réponses, des éléments de réponse et qui ont tenté cette expérience et qui ont fait cela et donc. Avant...

SH : Et qui sont dans la créativité.

FR : Avant quand j'étais Maire, je disais aux services, la première des choses avant de me parler d'un projet, allez regarder dans toutes les villes de même taille, ce qui a été fait, revenez.

SH : C'est pour ça que je te posais la question, est-ce que tu as observé dans d'autres villes ?

FR : Tu vois, au début, je me suis inspiré de Lille, sur la démocratie participative, un peu, j'ai regardé.

SH : Metz aussi ?

FR : Voilà.

SH : A été très suivi par l'équipe démocratie locale..

FR : Et c'était très bien, nous on n'a pas inventé le budget participatif, ça a été mis en place ailleurs. Après, on invente les propres formes du budget participatif. Lille, par exemple, la Maire de Lille, elle m'a demandé combien on mettait, comment c'était géré. Est-ce que c'était renouvelé alors que c'était eux qui l'avaient lancé.

SH : Après effectivement, c'est un échange.

FR : L'expérience c'est comme ça, on s'enrichit.

SH : On va passer à la thématique 4, je pense qu'on arrivera à être dans les temps.

FR : Oui, 5-10 minutes.

Thématique 4 : Des exemples de dispositifs démocratie participative à Dijon : Les observatoires de la biodiversité et de l'âge (biodiversité, jardins partagés, intergénérationnel, associations environnementales, associations solidarités, musique, danse, arts plastiques, théâtre)

1. Que penses-tu de l'observatoire de la biodiversité ?

FR : ça c'est une très bonne initiative, une très bonne initiative, pas encore assez connue, mais il faut toujours du temps pour faire connaître les choses. Les gens ont des vies bien remplies. Il faut...de plus en plus remplies avec de plus en plus de choses à faire, un temps de travail qui est quand même très prenant contrairement à ce qu'on croit. Une productivité très forte en France, on a la plus forte productivité peut-être parce qu'on a un taux horaire enfin un temps de travail qui est moins important que dans d'autres pays. Je parle, on a une forte productivité, donc les gens sont fatigués. La vie moderne elle peut être fatigante, les conditions de vie ne sont pas faciles. Donc tout ça pèse sur la manière dont on peut faire de la... (silence), appréhender les sujets, donc il faut trouver une manière de faire les messages. Par exemple, c'est la commission de quartier, je vais prendre un exemple précis ; la commission de quartier de la Fontaine d'Ouche a mis en place autour du lac des panneaux...

SH : avifaunes.

FR : Voilà pour dire ce qu'il y a comme faune et comme flore remarquables entre guillemets ou même à remarquer, on va dire et je regardais l'autre jour en faisant du footing, de temps en temps, quand je n'ai pas le temps de faire un tennis autour du lac et je regardais les gens qui regardaient les panneaux. Ils cherchaient une manière d'éveil à la biodiversité donc si on arrive, parce que l'observatoire en soi c'est très important plutôt pour les scientifiques pour savoir les espèces qui disparaissent, est-ce qu'il y a de nouvelles espèces qui apparaissent. Pourquoi les coccinelles venant de je ne sais pas où envahissent tel département. Comment elles sont venues, quelles sont les maladies dans les arbres, etc ; ça c'est plutôt les scientifiques.

SH : Il faut arriver à faire le lien avec les habitants.

FR : Après que les scientifiques fassent leur travail pour alerter, les gens éclairés, les spécialistes, c'est très très bien ça marche comme ça, mais la première des choses, c'est de sensibiliser. Et la sensibilisation, ça passe par une communication assez simple qui intéresse les gens, qui les implique. Par exemple, tout le monde se moque de moi mais je ne sais pas si c'est... (non gentiment) je ne sais pas si c'est...

Interruption

FR : Donc, je ne sais pas si les mesure, les propositions sont justes mais j'avais signé « Planète Tigre », parce que tu sais le tigre est menacé de disparaître, alors il y a sûrement des choses, des trucs marchands derrière ça, j'en sais rien. Si tu veux, il faut arriver à sensibiliser avec des exemples. Les enfants sont sensibles finalement, je crois que c'est par les jeunes qu'on arrivera.

SH : C'est justement, la dernière thématique, deux minutes, ça ira ?

2. Les jardins partagés sont un bon moyen de créer des liens intergénérationnels, quelles autres activités pourraient favoriser ces liens ?

Question non posée.

Thématique 5 : Vision politique et stratégique : rapport à l'écologie de l'enfance vers l'âge avancé (bien commun, éducation à l'environnement, éco-responsabilité)

1. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants n'auront plus leur place en priorité dans les commissions de quartier, ils sont eux sensibilisés à travers une commission environnement à l'écologie, quelle est ta vision politique à ce propos? Et Pourquoi est-il plus aisé de convaincre des enfants de protéger la planète, d'être éco-responsables que des adultes ?

FR : Donc l'avenir de la planète, elle passe par l'éducation des enfants pour moi, j'en suis persuadé. Je suis très pessimiste sur l'avenir de la planète. Personnellement, la seule chose qui me rend optimiste, c'est de voir comment les enfants sont sensibilisés, se sensibilisent à cela beaucoup plus que nous ne l'étions parce que nous on ne l'était pas, il n'y avait pas cette éducation donc ça c'est la note d'espoir que je garde mais tout passe par la jeunesse alors là on en parle pour notre pays mais évidemment, c'est mondial le problème de l'avenir de la planète, le reste n'a pas beaucoup d'importance. La seule chose qui ait vraiment de l'importance, c'est l'avenir de la planète, c'est les peuples qui vont être déplacés si on n'agit pas. Le Président des Maldives qui dit : « que mon peuple va-t-il devenir si »...

SH : « les eaux montent ».

FR : Si les eaux montent et elles vont monter. Que vont devenir les bengalais ou les bengalis, je ne sais pas comment il faut dire, les habitants du Bengladesh, c'est ça finalement qui devrait être la première des sensibilisations et ça passe par les enfants, ça passe par les gestes les plus simples, les choses les plus simples à apprendre, le respect de la Nature.

SH : Dès la maternelle.

FR : Dès la maternelle.

SH : Et puis tout au long de la Vie.

FR : Tout au long de la Vie.

SH : Merci d'avoir pris du temps pour me recevoir.

FR : Et bien, c'est la moindre des choses.